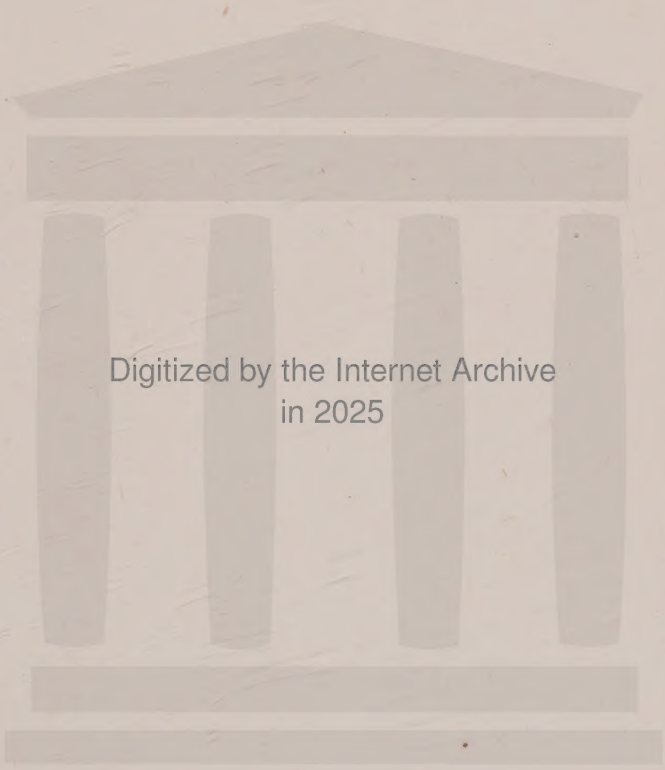

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/lettersspiritual0002vari

LETTRES SPIRITUELLES

DU

P. JEAN-JOSEPH SURIN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Bibliothèque de la Revue d'Ascétique et de Mystique

FASCICULE III

LETTRES SPIRITUELLES

DU

P. JEAN-JOSEPH SURIN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

ÉDITION CRITIQUE

PAR

Louis MICHEL et Ferdinand CAVALLERA

II

1640-1659

TOULOUSE

ÉDITIONS DE LA *REVUE D'ASCÉTIQUE ET DE MYSTIQUE*

9, RUE MONTPLAISIR

1928

45853

Imprimi potest :

Tolosae, 24 martii 1928.

L. Aurel.

Nihil obstat :

Tolosae, 25 martii 1928.

J. Fournier,
c. d.

Imprimatur :

Tolosae, 26 martii 1928.

J. Délies,
vic. gen.

INTRODUCTION

Le volume précédent menait la correspondance jusqu'à la fin de l'année 1637 [1]. Elle ne reprend, pour les lettres proprement dites, qu'avec les débuts de 1657. C'est donc une période d'environ vingt ans que dure l'interruption. Le P. Surin, dans les lettres de 1657 et 1658, a souvent mentionné ces vingt années, et l'impuissance où il s'est trouvé, par suite de sa maladie, qui avait tous les aspects extérieurs de la folie, d'écrire, même matériellement. Toutefois, nous ne sommes pas réduits à des conjectures sur sa vie spirituelle pendant cette terrible crise. Lui-même a pris soin de nous renseigner au cours d'un ouvrage consacré à ses expériences du surnaturel et qu'il a, pour cela, intitulé *La Science expérimentale des choses de l'autre vie*. Sur les quatre parties de cet ouvrage, tandis que la I^re^ et la IV^e^ sont consacrées à la possession de Loudun, la II^e^ et la III^e^ ont directement pour matière les épreuves et les grâces extraordinaires dont il fut l'objet, au cours de ces vingt années et des suivantes (1638-1663). C'est ce livre que, pour faire court, nous appellerons l'*Autobiographie* du P. Surin.

Je renvoie, pour plus amples détails, sur cet écrit et ses rapports avec l'ouvrage similaire : *Le Triomphe de l'amour divin*, aux deux articles que j'ai publiés dans la *Revue d'Ascétique et de Mystique*, en avril et octobre 1925 : *L'Autobiographie du P. Surin* (t. VI, pp. 143-159 et 389-411). Il en résulte que le P. Surin a composé deux œuvres tout à fait distinctes : 1° *Le Triomphe de l'amour divin sur les puissances de l'enfer en la personne d'une fille possédée* (Jeanne des Anges), *prieure des Ursulines de Loudun*. Ce livre, commencé en octobre 1636 et laissé alors interrompu, fut repris au mois d'août 1660 et achevé la même année. Il traite, en quatorze chapitres, de la manière dont

(1) Je fais abstraction de la V^e^ partie, dont les dates sont incertaines et que M. L. Mariès attribue, avec beaucoup de vraisemblance, aux années 1632-1634. La destinataire serait Madeleine Boinet. Voir RAM, 1926, VII, 272-302.

le P. Surin se conduisit dans les exorcismes de Loudun et surtout de sa méthode pour initier Jeanne des Anges à une vie spirituelle intense. Le récit s'arrête au retour du P. Surin à Bordeaux, en 1638, après son pèlerinage à Annecy, au tombeau de François de Sales; 2° *La Science expérimentale des choses de l'autre vie acquise en la possession des Ursulines de Loudun*, ouvrage apologétique destiné à montrer par l'expérience personnelle du P. Surin, soit à Loudun, soit depuis, la réalité du surnaturel. Il fut composé en 1663, à partir du 23 août, à Saint-Macaire, non loin de Bordeaux. On a vu plus haut qu'il comprend quatre parties dont la deuxième et la troisième seule nous intéressent ici.

Ces deux ouvrages traitant souvent des mêmes sujets, ont été rapidement altérés par les copistes, confondus l'un avec l'autre, plus ou moins remaniés et amalgamés. On trouvera dans les articles cités plus haut l'étude détaillée de ces remaniements. Ils ont abouti, grâce notamment à « un solitaire » et à « un ecclésiastique », restés inconnus, aux textes publiés en 1828 et 1829 sous ces titres : *Histoire abrégée de la possession des Ursulines de Loudun et des peines du P. Surin*, Paris, 1828 et Triomphe de l'amour divin *sur les puissances de l'enfer et la possession de la mère prieure des Ursulines de Loudun. Première Partie et* Science expérimentale *des choses de l'autre vie, avec le moyen facile d'acquérir la paix du cœur*, Avignon, 1829. En 1830, on redonnait au public l'*Histoire* de 1828, en se contentant de coller sur le frontispice une feuille avec ce nouveau titre : *Le triomphe de l'amour divin ou l'Histoire abrégée de la possession des Ursulines de Loudun et des peines du P. Surin.* Aucun de ces ouvrages ne peut prétendre représenter le texte authentique du P. Surin. Le second, assez fidèle, se contente surtout d'abréger, mais il omet les deux parties de la *Science* qui nous intéressent seules ici. Le premier altère gravement l'original, y insère de nombreux passages qui ne sont pas du P. Surin, modifie complètement son style, en faisant ordinairement parler l'auteur à la première personne. Pour les parties équivalentes à la 2e et à la 3e de la *Science expérimentale*, il abrège considérablement, remanie, transpose, de sorte qu'il ne saurait le moins du monde être considéré comme une édition de l'ouvrage primitif.

Il nous a paru nécessaire d'ouvrir ce volume en éditant comme Sixième partie de la Correspondance, sous le titre d'*Autobiographie*, la deuxième et la troisième parties de la *Science Expérimentale*. Elles éclairent singulièrement les discussions sur les grâces mystiques et l'attitude observée par le P. Surin à leur égard, dont il sera très souvent question, dans les lettres des années 1658-1661; elles expliquent bien des allusions et dispenseront de les élucider par des notes répétées. Comme, par ailleurs, l'imprimé de 1828 en reproduit la substance d'une façon très défectueuse, on a jugé qu'il y aurait tout avantage à donner le texte authentique, tel que le fournissent les manuscrits antérieurs aux remaniements du « solitaire » et de l' « ecclésiastique ». Plus la matière est

délicate, plus il importe d'avoir en mains ce qu'a véritablement écrit le P. Surin et cela seul. Nous n'avons pas l'intention d'en étudier ici la valeur intrinsèque. Il suffira de constater que c'est un document très important pour l'étude de la mystique et qui réclame une place tout à fait à part dans l'abondante littérature des confidences de ce genre faites par les spirituels. Pour l'apprécier avec justesse, il faut tenir compte de l'état mental où se trouvait le P. Surin, soit quand il éprouvait les phénomènes décrits dans ces pages, soit quand il les mettait par écrit. Sa sincérité est hors de doute; on ne saurait en dire autant, à notre avis, de la solidité des jugements qu'il porte et des appréciations qu'il formule. Nous ne pensons pas qu'il ait toujours échappé à l'illusion ou plutôt, puisqu'il le reconnaît lui-même, nous croyons que l'illusion a été plus considérable qu'il ne le pense et qu'il explique plus d'une fois par des interventions surnaturelles des événements qui trouvent une justification plus exacte dans sa propre personnalité et son subconscient. Telles notamment les pages sur l'attitude des supérieurs, à l'occasion de Loudun et leurs erreurs prétendûment corrigées par la Providence; telles encore certaines des épreuves et des grâces décrites, où il est bien difficile de ne pas decouvrir l'invention d'un cerveau malade et les bizarreries d'un esprit, lucide sans doute mais incomplètement maître de lui-même et de son imagination. En publiant ces pages, étranges parfois et souvent pathétiques, nous n'entendons pas les proposer comme contenant une doctrine mystique à l'abri de toute erreur et des faits d'origine surnaturelle incontestable. Nous voulons surtout offrir au lecteur le texte authentique d'un document psychologique et spirituel de très grand intérêt. Même quand il se fourvoie, un auteur de la trempe du P. Surin ne laisse pas d'être instructif. En l'étudiant avec la prudence et l'attention que demande le sujet [1], on obtiendra certainement plus de lumière sur certains traits assez obscurs de ces états extraordinaires et l'on apprendra à mieux discerner le vrai surnaturel de ses contrefaçons. Telles sont les raisons qui nous ont paru justifier cette publication.

Aussi avons-nous mis tout notre soin à reproduire le texte tel que les seuls manuscrits authentiques nous l'ont transmis. Les incorrections y fourmillent; les phrases y sont enchevêtrées,

(1) Il y aura profit à en rapprocher les explications doctrinales proposées par le P. Surin lui-même, dans ses autres ouvrages, en particulier dans le *Catéchisme Spirituel*, les *Dialogues*, la *Guide spirituelle*.

démesurément longues. L'auteur écrit comme cela lui vient et interrompt brusquement parfois la construction pour recommencer le développement sur de nouveaux frais. Il se répète beaucoup et s'appesantit sur des détails insignifiants. Nous n'avons pas cru devoir quand même toucher à son œuvre. La seule modification, indispensable, concerne la ponctuation, tout à fait fantaisiste dans les divers manuscrits. Nous avons tâché de l'établir telle que la suggérait le sens sans prétendre n'avoir jamais fait erreur. La phrase du P. Surin est quelquefois si obscure, par suite des surcharges et des reprises qui s'y multiplient, que l'on peut légitimement hésiter sur la lecture à adopter. Très rarement nous avons admis quelques modifications du texte lui-même, où elles nous paraissaient absolument s'imposer par suite d'une erreur des manuscrits, mais on trouvera toujours en note la leçon suspecte d'altération.

Le texte est établi à l'aide des quatre manuscrits, directement collationnés par nous, qui représentent seuls la version primitive, encore exempte d'interpolations. Aucun ne paraît d'ailleurs reproduire purement et simplement l'original. Ils se rattachent à deux recensions différentes, bien que chacun soit indépendant des autres. Le premier groupe KS a respecté semble-t-il davantage le texte primitif; le second NM paraît avoir déjà subi une revision destinée à donner au style plus de correction, M renchérissant d'ailleurs sur N, en cela. Nous n'avons point cru nécessaire d'encombrer de variantes le bas des pages. Prenant KS pour base dans l'établissement du texte, nous avons signalé seulement les divergences ou les particularités intéressantes présentées par les deux autres manuscrits.

K a été sommairement décrit, dans l'Introduction au premier volume des Lettres (p. xxxvii-viii), d'après quelques lignes du P. Michel qui en avait fait prendre une copie intégrale (1). Depuis, grâce à l'obligeance de M. Mitsche, nous avons eu à notre disposition le manuscrit lui-même et nous pouvons en donner une description plus détaillée. C'est un manuscrit fort soigné de la fin du dix-septième siècle, relié en basane marron, de format 228×170, portant au dos EXORCISME | DE LOVDVN | PAR LE P. SVRIN | , et un peu plus bas 231 *bis;* tout au fond, de date récente, 4648. Après trois feuilles blanches, la numérotation commence et va jusqu'à la page 760. Chaque page comprend vingt-trois lignes de texte, avec une belle marge sur le côté et en

(1) La notice rapportée là contient plusieurs indications erronées et doit être désormais considérée comme non avenue. Il faut d'ailleurs rapprocher K non point de Sens 163, mais de Sens 164, comme on va le voir par le contenu même du manuscrit.

bas. A la fin deux feuilles blanches, avant le feuillet de garde. Entre ces deux feuilles ont été intercalées récemment douze pages dont neuf renferment l'index détaillé du volume, par une main toute moderne, la même qui a rédigé l'index analogue du ms G (Cf. *Lettres*, I, introduction, p. XXVI). Comme celui-ci, K appartenait au dix-huitième siècle à la Bibliothèque de la Maison professe des Jésuites de Paris ainsi que l'indique la cote 231 *bis* et surtout l'inscription placée au haut de la première page, à droite : *Domus Profess. Paris. Soc. Jesv.* Immédiatement au-dessous *350*, puis *cent soixante et douzieme buffet*, enfin en travers de la page tout au long de la marge à droite l'inscription bien connue rappelant l'inventaire établi lors de la liquidation des biens des Jésuites : *Paraphée* (sic) *au desir de L'arrest du cinq Juillet milseptante soixante trois* (signé) *Mesnil*, de la même écriture que l'inscription analogue de G. Depuis le manuscrit a appartenu à la Bibliothèque de l'Ecole Sainte-Geneviève.

Il débute par neuf lignes en grosses lettres admirablement moulées, donnant le titre suivant : *Le Triomphe | de l'Amour divin | sur les puissances de | l'enfer en la possession de la Mere Superieure | des Vrsulines de Loudun | exorcisée par le Reverend | pere Iean Ioseph Surin | de la Compagnie de Iesus* | . Cet ouvrage finit p. 316; les pages 317-345 contiennent successivement : la relation de Jeanne des Anges, sur l'apparition de la Mère Gabrielle de l'Incarnation, le 6 novembre 1660 (p. 317-326); *Moyen pour bien profiter des lectures devotes* (p. 326; 13 lignes); *Vive Jesus moyen tres facile pour acquerir la paix du cœur* (p. 327-335); *Lettre. Jesus Maria Joseph. Je supplie le tres sainct*, etc. (p. 335-345). C'est une lettre de Surin, du 13 février 1661. Vient ensuite la page 346 qui est blanche. P. 347 : *Seconde Partie | De la science en laquelle | le pere* (en marge, à droite : *Surin*) *parle des maux | qui luy sont arrivez ensuitte | de la possession des Demons | chassez par son ministere* | . Cette partie va jusqu'à la page 540. Page 541 : *Troisiesme Partie | de la science experimentale, | ou le pere traite | des choses en particulier | qu'il a receües a l'occasion, | et en suitte | de la possession de Loudun.* | Cette partie s'achève avec le volume, p. 760.

S (Sens 164) a été suffisamment décrit au tome I des *Lettres*, p. XXXVIII. Il est analogue, pour le contenu et la nature du texte, à K, sans cependant avoir été copié sur lui, comme l'indiquent un certain nombre de variantes. Il a été corrigé çà et là, de la main de son possesseur, Taffoureau, doyen du chapitre de Sens, puis évêque d'Alet, de 1698 à 1708 (Cf. *Lettres*, I, XXXIII).

N désigne, dans la sixième partie, un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, coté $\frac{\text{FR}}{25.253}$ (au dos du volume, en bas) de format 230×166. Pour l'extérieur il se présente comme le ms Fr. 24.809, décrit au t. I p. XXIV-V, et, ainsi que lui, porte le cachet du Séminaire des Missions étrangères. Ce sont peut-on dire deux volumes jumeaux. C'est également un recueil factice comprenant deux parties : la première est de la même main que la 1re partie du ms. 24.809 (p. 1-395) mais l'écriture est assez capricieuse tantôt régulière tantôt moins appliquée, les pages par suite comptent un nombre de lignes assez variable. Cette partie répond à l'édition du Solitaire et de l'Ecclésiastique et

par conséquent, à l'imprimé de 1828 (1re et 2e partie, jusqu'à p. 208), mais avec des variantes de détail. L'on a récemment numéroté les feuillets; auparavant il n'y avait que l'indication des cahiers au nombre de 11, d'étendue d'ailleurs inégale. Viennent ensuite de la même main, f° 233r *Apparition d'une ame du Purgatoire a la Mere Jeanne des Anges* : c'est l'apparition de la Mère Gabrielle; f. 238v *Abrege de la vie du R. P. Jean Joseph Surin religieux de la Compagnie de Jesus*, jusqu'à 250v fin: Le relieur a inséré un cahier de feuilles blanches de format un peu plus grand que ce qui précède et ce qui suit, numérotées actuellement 251-270; avec 271 commence un nouveau cahier de papier plus blanc et plus petit que celui des précédents : 271 et 272 en blanc, puis 273r d'une écriture nouvelle très régulière et d'une transcription soignée : *La seconde partie de la Science expérimentale;* 350v *Troisième partie de la Science expérimentale,* jusqu'à 429r. Cette pagination est récente. Anciennement cette seconde partie du manuscrit était paginée, f° 1-157. Le papier est encore changé après le premier cahier mais l'écriture reste identique. A la fin deux cahiers de feuilles blanches, le 1er identique aux derniers de la 2e partie, le 2e à celui des pages 251-270. Aucune autre indication de provenance que le cachet des Missions étrangères.

M désigne, dans la sixième partie, le manuscrit 2141 de la Bibliothèque Mazarine de format 181×116, relié, en basane marron, de la première moitié du XVIIIe siècle et portant au dos TRIOMPHE | DE L'AMOUR | DIVIN | puis au bas $\frac{1}{2269}$. Au haut de la feuille de garde, à droite on lit : *Ce manuscrit ma ete prete par M. Menepellier* (la lecture est douteuse) *et luy doit etre rendu* (signé) *Boubies.* Sur une autre feuille blanche à la suite, au crayon, 4635, avec le cachet de la B. Mazarine, puis à droite 2141 et au-dessous, barré, 2.269. Une écriture plus récente que celle du ms a transcrit le titre qui suit. Au folio 1 recto les deux chiffres barrés 300 et 299. Comme titre *Vive Jesus.* | *Le Triomphe de l'amour* | *divin sur les puissces* | *de l'Enfer en la* | *possession de la* | *mere prieure des* | *religieuses Ursulines* | *de Lodun exorcisée* | *par le pere Jean Joseph Surin de la* | *compagnie de Jesus* | . Au bas : *Conventus fratrum Poenitentium in vico Picpus.* Aucune pagination. Les cahiers sont numérotés en haut à droite, ils ont 16 pages. Le *Triomphe* va jusqu'au 13e cahier qui est seulement de 12 pages, les trois dernières blanches. Avec le cahier 14, commence la *Seconde partie de la Science expérimentée* | *en laquelle le Pere parle* | *des maux qui luy sont* | *arrivez ensuitte de la* | *possession des Demons* | *chassez par son ministere.* | Cette partie occupe les cahiers 14-28. Au verso de la 1re feuille du cahier 28 débute la *Seconde* (à tort pour *Troisième*) *partie de la science* | *experimentée ou le p. traite* | *des choses en particulier* | *qui a receu a l'occasion et* | *ensuitte de la possession de* | *Loudun ce qui est* | *secret et ne* | *se doit communiquer a personne* | . Cette troisième partie va du cahier 28 au cahier 41, lequel a seulement douze pages. Elle finit à la 7e page du cahier. La 8e reste blanche. A la 9e : *Continuation* | *de l'histoire de Loudun* | *interrompue au 6e chap.* | *en 1636 vers le mois* | *Doctobre, et reprise lan 1660 au commencement* | *d'aoust et comme quoy* | *la mere fut delivrée de* | *Deux Demons qui la* | *possedoient.* | *Chap. VII : Outre les*

choses, etc. Cela va jusqu'au 50e cahier dont 4 pages seulement et le début de la 5e portent un texte avec la mention *Fin*. Le reste est en blanc. Tout en étant pour le contenu beaucoup plus apparenté à N qu'à KS, ce manuscrit abrège, çà et là, notablement.

En ce qui concerne les lettres elles-mêmes dont la publication reprend avec la septième partie, je n'ai rien à ajouter aux indications données dans l'Introduction du premier volume. On y remarquera seulement la présence d'un certain nombre de lettres qui ne sont point du P. Surin mais le concernent. Pour les distinguer des autres, elles sont imprimées en caractères italiques, à leur place chronologique. Il a paru impossible de les écarter, tant elles sont étroitement liées à la correspondance du P. Surin et d'autre part, à cause de cela même il était préférable de les donner à leur date, au lieu de les rejeter en appendice. Elles concernent la plupart le différent entre les PP. Surin et Bastide, au sujet des grâces mystiques, qui dura plusieurs années. Il en est question plus longuement à l'Appendice.

Il me reste à remercier de nouveau M. Mitsche, qui a bien voulu me communiquer le manuscrit K en plus des autres manuscrits précédemment décrits, MM. Faucher, directeur et Martin archiviste aux Archives départementales de la Haute-Garonne, grâce à qui j'ai pu collationner, en ce dépôt, les manuscrits de Paris et de Sens, contenant l'autobiographie du P. Surin. Que les directeurs de ces Bibliothèques veuillent bien trouver ici également le témoignage de ma gratitude.

Ferdinand Cavallera.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

N. B. — Sauf *h* et *L* les manuscrits cités sont de la fin du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles. Les chiffres qui accompagnent ces sigles dans le cours du volume indiquent le numéro de la lettre ou la page du volume, quand les lettres n'y sont pas numérotées.

A : Manuscrit de lettres du P. Surin, communiqué par son possesseur, M. l'abbé Marboutin, curé de Dolmayrac, près Agen.

C : *Lettres spirituelles par* *** (le P. Surin). Édition princeps, due au P. Champion, S. J.; trois volumes, publiés en 1695, 1697 et 1700.

C : 2^e^ édition : Je désigne ainsi une édition du texte précédent modifiée intentionnellement; le plus souvent il s'agit de l'édition de 1709, reproduite par les éditions ultérieures, mais parfois aussi de l'édition de 1700, différente de l'édition princeps. Pour les textes répondant au II^e^ volume de C, il s'agit de l'édition de 1719, reproduisant très probablement l'édition de 1709, que je n'ai pu découvrir. Dans les imprimés, l'expression *seconde édition* vise des éditions de dates très différentes (1700, 1704, 1709, 1722, 1724, 1732).

G : Manuscrit de lettres du P. Surin, communiqué par M. Mitsche.

H : Manuscrit non retrouvé de lettres du P. Surin dont *h* est la copie.

h : Copie moderne du manuscrit H, de lettres du P. Surin, communiquée par M. Mitsche.

I : Tome III, isolé, d'une collection manuscrite de lettres du P. Surin, communiqué par M. Mitsche.

K : Manuscrit 231 *bis* de l'ancienne Maison professe des Jésuites de Paris, contenant le *Triomphe de l'amour divin*, puis la II^me^ et la III^me^ partie de la *Science expérimentale* utilisées pour l'*Autobiographie* du P. Surin, communiqué par M. Mitsche.

L : Huit volumes manuscrits, dont cinq, IV-VIII, cotés également I-V, contiennent la correspondance de Jeanne des Anges, communiqués par M. Mitsche. Les autres concernent la possession de Loudun et l'autobiographie du P. Surin.

M : Manuscrit de lettres du P. Surin, Bibliothèque Mazarine 1223, collationné directement.

Pour la VI^e^ partie, M désigne le ms. du même fonds, 2141, collationné directement.

M^1^ : Manuscrit contenant quatre lettres du P. Surin, Bibliothèque Mazarine 2476, collationné directement.

Maz. 1209 : Manuscrit contenant un recueil de lettres de Jeanne des Anges. Voir à l'appendice IV la notice sur Jeanne des Anges qui en donne le contenu, ainsi que de la partie du mss. Gaou, de Saint-Sulpice, 438^3^, qui en est la réplique.

N : Manuscrit de lettres du P. Surin, Bibliothèque Nationale, fonds français 24.809, collationné directement.

Pour la VI[e] partie, N désigne le mss. du même fonds : Fr. 25.253, collationné directement.

O : Manuscrit de la vie de Jeanne des Anges, autrefois à Oullins, chez les Dames de Nazareth, utilisé d'après une copie appartenant au P. Michel.

P : Manuscrit de lettres du P. Surin, fonds Zaluski ; autrefois à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Utilisé d'après une copie appartenant au P. Michel.

S : Manuscrit de lettres du P. Surin, Sens, Bibliothèque municipale, 162. Pour la VI[e] partie, S désigne le manuscrit Sens 164. Les deux ont été directement collationnés.

T : Manuscrit de lettres du P. Surin, en deux volumes (I et III d'une ancienne collection), actuellement aux archives de la *Revue d'Ascétique et de Myslique*, collationné directement.

Z : *Lettres inédites du P. Surin, revues par M. l'abbé Pouzot et M. Sarion*, Paris-Lyon, 1845, in-12, XXXI-284 pages.

RAM. *Revue d'Ascétique et de Mystique*, Toulouse, 1920 sq.

Champion : Édition princeps des *Lettres Spirituelles* du P. Surin, plus habituellement désignée par le sigle C.

Grou : Voir ci-dessus Maz. 1209.

Histoire abrégée : Histoire abrégée de la possession des Ursulines de Loudun et des peines du P. Surin, Paris, 1828. Sur la vraie nature de cet ouvrage, voir mon article dans la RAM., 1925, pp. 143-159 et 389-411 : *Livres d'autrefois : l'autobiographie du P. Surin.*

Histoire de l'ordre : Histoire de l'ordre des religieuses, Filles de Notre-Dame. Divisée en quatre parties. Tome premier contenant les deux premières parties. Poitiers, 1697. — *Tome second, contenant les deux dernières parties.* Poitiers, 1700.

Science expérimentale et *Triomphe de l'amour divin :* Je désigne habituellement ainsi non la publication unique de 1829, mais le texte authentique de ces deux ouvrages distincts contenu respectivement dans les manuscrits : Bibliothèque nationale, 14696 et K (ou L 231 *bis*, coté parfois par le P. Michel 301 *bis*). Voir l'article de la RAM. cité à propos de l'*Histoire abrégée* de 1828.

Sommervogel : *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.* — Première partie : *Bibliographie*, dans 1890-1900 ; 9 vol. grand in-4° à deux colonnes.

TABLEAU DES LETTRES INÉDITES ET IMPRIMÉES

Si l'on ne compte que les lettres numérotées, ce volume contient cent vingt-huit pièces (nos 127 à 253, en comptant pour deux 151 A et 151 B).

Sur ce nombre, vingt lettres appartiennent à d'autres auteurs que le P. Surin : 140, 155, 158, 160, 161, 171, 179, 181, 191, 193, 194, 195, 197, 199, 200, 201, 203, 204, 206, 208. Toutes sont inédites sauf 195.

Pour les **108** du P. Surin, en désignant comme précédemment par Θ le groupe TSMIHhAZ et par Γ le groupe NC (il faut corriger dans ce sens au tome I l'indication de la page XLIX, où il y a un G à tort), on obtient, par rapport aux collections précédemment décrites :

1. Lettre isolée :

Lettre 150 : **1.**

2. Lettres représentées par une seule collection :

P 195 218 220 : **3.**
Θ 151 B 252 : **2.**
L 138 146 147 151 A 152 162 176 178 182 196 198 202 209 213 222 223 248 : **17.**
N 177 : **1.**
C 129 131 141 142 149 164 165 170 172 183 192 196 205 226 232 238 240 241 242 244 247 249 251 : **23.**
Γ 128 130 132 133 145 156 184 235 236 : **9.**
G 127 134 137 144 153 185 207 225 230 233 234 : **11.**

En tout **66** lettres dont 44 retouchées en vue de l'impression ; 34 sont inédites.

3. Lettres représentées par deux collections :

PΘ 157 221 250 (cette dernière éditée dans la *Guide Spirituelle* en 1828) : **3.**
PC 148 180 210 : **3.**
PΓ 154 159 : **2.**
PG 212 214 231 : **3.**
ΘC 143 166 167 173 211 216 229 239 : **8.**
ΘG 135 139 219 227 237 253 : **6.**
HC 174 175 : **2.**
LC 188 : **1.**

En tout **28** lettres dont 11 inédites.

4. Lettres représentées par trois collections :

PΘC 186 187 217 228 : **4.**
PΘG 163 168 169 219 243 245 246 : **7.**
PHG 189 : **1.**
ΘLC 136 : **1.**
ΘCG 224 : **1.**

En tout **14** dont 8 inédites.

Il y a donc, sur les 109 lettres ici données, du P. Surin, 54 lettres inédites dont 12 retouchées en vue de l'impression. Sur les 55 autres, 23 ne sont connues que par l'édition Champion, les 32 autres sont notablement améliorées d'après les manuscrits.

SIXIÈME PARTIE

Autobiographie du Père Surin

(1634-1663).

Comme l'explique l'introduction précédente, nous publions ici, sous le nom d'*Autobiographie* du P. Surin, la deuxième et la troisième partie de la *Science expérimentale* qui ont l'avantage de combler la lacune présentée par la Correspondance entre les années 1638 et 1657. Au cours de ces vingt années, le P. Surin, par suite de son état de santé, se vit dans l'impossibilité d'écrire et fut l'objet soit d'épreuves, soit de faveurs surnaturelles qu'il a racontées lui-même, en 1663, dans les pages qui suivent. Le texte est établi d'après les quatre manuscrits décrits ci-dessus : K (autrefois à la maison professe des Jésuites de Paris) p. 348-750; S (Sens 164), f° 213^{r}-449^{r}); N (Bibliothèque Nationale, Fonds français 25.253) f° 273^{r}-429^{v}; M (Bibliothèque Mazarine 2141), pas de pagination.

PREMIÈRE SECTION : LES ÉPREUVES

SECONDE PARTIE DE LA *Science expérimentale* EN LAQUELLE LE PÈRE SURIN PARLE DES MAUX QUI LUI SONT ARRIVÉS ENSUITE DE LA POSSESSION DES DÉMONS CHASSÉS PAR SON MINISTÈRE.

CHAPITRE PREMIER

Introduction au récit des choses qui lui sont advenues, par l'obsession des démons, par l'espace de vingt ans.

J'ai été longtemps en doute si je mettrais par écrit les choses que j'ai entrepris de déduire en cette partie. La raison pour ne le faire pas est que ce sont des choses si étranges et si peu croyables, que ceux qui les verront écrites les prendront pour des

vraies fantaisies et imaginations d'un esprit égaré, et qu'il y a plus de sagesse de se céler que de se publier. La raison aussi pour le faire, est qu'on pourra prendre sujet de glorifier Dieu et prendre confiance en lui qui assiste en toutes sortes de travaux ceux qui ont quelque confiance en lui. Et comme en diverses occasions il se pourra faire que l'on sera pour souffrir des choses pareilles, l'on pourra prendre quelque lumière de cette expérience, et ceux qui auront plus de foi et de vertu que moi pourront prendre appui en Dieu, et voir comme quoi il tire des portes de la mort, et des plus basses fondrières, pour ainsi dire, de l'enfer, ceux qui y sont tombés par sa permission et par la rage des démons qui peuvent faire cela et bien davantage, quand il leur permet (1).

De tout pourtant on peut tirer le fruit de s'établir en la fidélité vers Notre-Seigneur, voyant comme il secourt dans des maux extrêmes ceux qui s'engagent par sa providence en des combats avec l'enfer, comme ceux qui me sont arrivés à l'occasion de la possession du diable, où il a permis qu'une âme soit tombée qui, par sa profession et par sa bonté, lui était chère, au service de laquelle il a permis que je me sois engagé, et qu'ensuite de cela j'aie éprouvé des plus grandes misères qui puissent arriver à une personne de ma sorte, dont il n'y a que sujet de le bénir à jamais. Car comme je me suis embarqué en cette fonction d'exorciste : 1° par obéissance; 2° par charité, pour assister une âme qui était en une extrême nécessité, il est advenu que Notre-Seigneur a fait une chose, sur laquelle je me suis fondé comme sur un principe indubitable, qui est que, quand nous entreprenons une chose pour Dieu, en sa vue, et par sa conduite, il faut se persuader que nous entrons tellement dans sa providence, qu'il emploie sa bonté, sa sagesse et sa puissance pour nous, en sorte qu'il ne nous arrive ni peut arriver chose aucune, quelle qu'elle soit, qui ne serve à notre bien et ne soit à notre avantage. C'est en cet esprit que j'ai entrepris cette affaire qui est l'assistance d'une âme affligée, et de cette fille possédée par les démons, et à raison de cet état réduite à de plus grands maux qui puissent arriver en ce monde (2).

Pour cette affaire je l'ai entreprise, comme j'ai dit, par obéissance à l'Église, à mes supérieurs, et pour exercer cette charité envers une âme qui en avait très grande nécessité. Je l'ai fait en

(1) Au titre, K : *durant;* NM : *souffrira... tirera quelque lumière... prendront... verront;* om. : *pour ainsi dire.*

(2) Il s'agit de la mère Jeanne des Anges, prieure des Ursulines, à Loudun. NM : *il donne secours... les maux... qu'il engage;* N : *voulu* au lieu de *permis.*

cette idée et ayant cette impression que, me fiant en Dieu, et me livrant à sa providence, plus les maux qui m'arriveraient seraient grands, et plus Notre-Seigneur me ferait de bien, et que plus les attaques des démons seraient rudes et fortes, et plus son assistance serait grande et puissante. Comme je l'ai écrit, je l'ai éprouvé, et combien que force gens m'aient porté compassion de cette aventure, et aient dit que c'était un grand mal pour moi, à cause des étranges effets qui en sont arrivés, je puis dire néanmoins et j'ai cette pensée gravée dedans ma conscience, que de tous les biens que j'ai reçus, le plus grand après la vocation au Christianisme et à la religion, je n'ai point reçu de sa providence un si grand bien, que celui d'avoir été employé à cette possession, et que ç'a été l'occasion des plus grands biens et plus grandes obligations que j'aie à sa bonté et à ses miséricordes. Si bien que tant s'en faut que je sois de l'opinion de ceux qui déplorent mon état, pour avoir été engagé à cette affaire, qu'au contraire j'estime que c'est une très grande faveur de Dieu, et que je puis rendre le témoignage à la vérité, que jamais Notre-Seigneur n'a permis aucun mal ou inconvénient déplorable au sens humain arriver, qu'il n'ait tiré de là sujet de quelque grand bonheur, et que je n'en aie eu un tel fruit, que ce m'ait été une occasion particulière de louer et de remercier Dieu [3].

(3) NM : *une âme qui estoit dans un besoin si pressant... encore que... que j'ai cette pensée;* KS om. *de* avant *tous les biens;* NM corrigent l'anacoluthe et modifient la phrase : *au christianisme et à l'estat religieux, est celui où la divine providence m'a employé en l'affaire de cette possession; ç'a été l'occasion des plus grandes grâces et des plus grandes obligations... miséricordes. Ce qui m'éloigne de l'opinion... en cette affaire mais j'estime... ce témoignage.*

CHAPITRE II

Comme quoi le Père sortant de l'obsession manifeste des démons, tombe en un serrement étrange de ses puissances et en des peines d'esprit.

Après que la Mère [1] eut été délivrée des démons qui la possédaient, et qu'ils fussent sortis, avec les signes qui sont marqués dans l'histoire de sa délivrance [2], le Père sortit aussi de la manifeste obsession, qui lui rendait la présence de l'esprit malin

(1) Jeanne des Anges, supérieure des Ursulines, à Loudun.

(2) *Le Triomphe de l'amour divin,*

sensible sur sa personne et passa dans un travail intérieur du tout extrême. Car cette obsession était accompagnée d'une vigueur d'esprit et allégresse extraordinaire qui l'aidait à porter cette charge non seulement avec patience, mais encore avec contentement, et cela par le secours de la grâce de Notre-Seigneur qu'il lui donnait avec la confiance, laquelle tenait son esprit en paix, et une surabondance de joie qui lui faisait porter ce travail, et encore celui qu'il fallait prendre au service des âmes.

Car il s'adonnait beaucoup à confesser et à prêcher, et Dieu voulut qu'il fût fort employé aux prédications, auxquelles il y avait cela de remarquable, que, nonobstant l'obsession qu'il sentait en ses facultés, ce qui faisait que, pour cela, il ne pouvait presque s'appliquer un moment à la lecture ou à l'étude, pour se préparer; néanmoins par l'assistance et présence que Notre-Seigneur lui donnait, soudain qu'il était en chaire, il sentait une chaleur et vigueur lui monter à la tête et à l'estomac qui lui donnait une admirable facilité et liberté avec laquelle il disait ce qu'il voulait, et cela réussissait à la satisfaction de ses auditeurs, et en apparence au grand profit des âmes (3).

Et cela est véritable que, comme il fut retiré par ses supérieurs de Loudun, la Mère étant délivrée, il fut envoyé à Bordeaux, où il fut demandé pour prêcher, et pour ce que l'obsession qu'il avait en ses puissances, commençait à se déclarer, en sorte qu'il lui était impossible de s'appliquer à aucune lecture et écriture, ni avoir attention pour penser à ce qu'il aurait à dire; ils jugèrent qu'il n'y avait aucune apparence de consentir à prêcher où il avait été demandé; néanmoins vu sa confiance en Dieu et l'obéissance, il se proposa de commencer par les Carmélites qui désiraient qu'il prêchât à leur grille durant l'avent et le carême, les dimanches et fêtes. Il s'accorda à leur donner cette satisfaction, se proposant qu'il dirait simplement ce que Notre-Seigneur mettrait en sa pensée, sans appareil, comme débitant une méditation. En toute simplicité cela se fit donc ainsi; en effet il se trouva peu de personnes le premier dimanche de l'avent; il parlait suivant la seule impétuosité de son esprit, et le second sermon qu'il lui fallut faire, il vint une si grande quantité de monde pour l'écouter, qu'il fallut mettre une chaire haute, et la troisième fois qu'il prêcha, il fallut monter dans la grande chaire qui était au milieu de la nef, tant la multitude des auditeurs augmenta (4).

(3) NM : *facultés qui l'empeschent de s'apliquer a la lecture... aussitôt qu'il estoit;* KS : *de la reussissoit.*

(4) NM : *avec sa confiance;* S : *il*

Cela le mettait en peine, voyant qu'il ne pouvait pas mettre un demi-quart d'heure de préparation à ses sermons, et ne pouvait comprendre comme quoi le peuple se rendait là, et aussi les plus qualifiés de la ville. Il sentait déjà en soi un effet du serrement que je m'en vais décrire, et une entière incapacité d'agir, et s'épanouir en toutes sortes de mouvements corporels. Ce serrement durait jusqu'au moment qu'il était en chaire, et parfois il était si grand, qu'il était résolu après avoir dit deux mots, de se retirer, comme se trouvant mal, parce qu'en effet il ne pouvait ni penser ni parler, et cependant, dès qu'il était dans la chaire, il sentait une dilatation dans son sens intérieur, et une chaleur d'une grâce si forte, qu'il déchargeait son cœur comme une trompette avec une puissance de voix et de pensée, comme s'il eût été un autre homme. Cela arriva particulièrement le jour du Vendredi-Saint qu'il n'en pouvait plus. Il conclut se voyant si abattu et languissant, et si resserré en son sens et en la parole, de cesser et quitter toute action publique comme n'en pouvant plus à cause du mal mais il voulut, ce jour-là, faire un effort. Il se montra un moment en la chaire avec une extrême peine, car il était serré jusqu'aux mouvements de ses pieds. Il commença dans un très grand auditoire, et ayant l'esprit si accablé et étourdi, qu'il ne savait comment y pouvoir satisfaire, et ne pouvant par aucune raison comprendre cette action, il se mettait en train de tout quitter et laisser ses auditeurs quand, après avoir fait le signe de la croix, il sentit un tel feu dans l'esprit, et une telle vigueur en sa poitrine, qu'il continua trois heures aussi vigoureusement qu'il fut possible, et eut son esprit fort touché et toucha aussi fort ses auditeurs [5].

Et c'était la forme qu'il avait tenue durant toute cette année [6], de ne pouvoir rien autre chose que chercher son texte dans l'Évangile; puis, se mettant dans la présence de Dieu et se livrant à lui, il lui venait comme une planche du dessin sur son texte,

s'accommoda et s'accorda; NM : *au 2e (M : 3e) sermon qu'il fit il se trouva... quantité de gens... il fut obligé de monter... à cause de la multitude des auditeurs qui s'augmentaient toujours.* Le premier dimanche de l'Avent tombait, en 1637, le 29 novembre. Le P. Surin était arrivé la veille à Bordeaux.

(5) NM : *il avoit de la peine... Il sentoit... en son intérieur...* N : *entroit en chaise;* il omet *intérieur* après *sens;* KS omet : *de cesser — publique* et *mais il voulut — un effort,* empruntés à NM. A la place KS donnent : *et en la parole comme n'en pouvant plus à cause du mal. Avec cela, il se montra;* NM : *Il monta en chaire avec une extrême peine... des pieds. Il y avait un grand;* la leçon finale est celle de SNM; K donne : *et eut son esprit aussi touché qu'il toucha celui de ses auditeurs.*

(6) L'année scolaire 1637-1638.

qui se fût tout dit en deux paroles, puis il demeurait dans l'incapacité d'y rien ajouter jusqu'au moment qu'il avait fait le signe de la croix, étant en chaire. Alors il se faisait une ouverture, comme d'un tuyau qui se fût ouvert, qui dégorgeait dans son esprit une abondance de lumières et de forces, en suite de quoi il s'abandonnait comme un torrent, et Dieu y donnait bénédiction.

Or la cause et la manière de ce serrement doit être expliquée; c'est que, peu à peu, il commença, à Loudun, à recevoir, pendant le temps de son obsession, des communications de Dieu, qui faisaient dans son âme des opérations et des consolations très fortes, avec des notions des choses divines, et des feux spirituels très ardents, qui, tous les jours, se déclaraient dans son esprit d'une manière qu'il ne pouvait douter que cela ne vînt de Dieu, et que cela ne surpassât toutes les forces naturelles.

Car il faut remarquer que, plusieurs années avant qu'aller à Loudun, le Père s'était extrêmement serré par des desseins de mortification, et de se tenir en la présence de Dieu, et quoiqu'il y eût en cela quelque bon zèle, il y avait aussi de grands excès dans la réserve et dans la contrainte de son esprit. Voilà pourquoi il était dans un rétrécissement qui assurément était blâmable, quoique ce fût à bonne intention. Les opérations de la grâce de Notre-Seigneur, que Dieu lui envoya pendant son obsession, dilataient ce cœur rétréci, et, par des consolations très douces, faisaient un grand bien pour la réparation d'une nature accablée et serrée par excès. Cela dura fort longtemps, et ces opérations de Dieu se faisaient d'une manière très sensible, et l'âme ne pouvait douter que cela ne lui vînt du secours de la grâce. Et ces opérations se dilataient parfois même, quand il était question de servir le prochain; car ce père, s'étant trop usé par de fausses idées de récollection et mortification, pour ce qu'elles accablaient la nature (de qui Dieu veut maintenir les forces pour son service), était rendu incapable des fonctions d'un institut, comme celui de la Compagnie, qui doit aider les âmes (7).

Et Notre-Seigneur, par sa miséricorde, contrecarrant le diable qui, par son obsession, voulait achever de perdre cet homme, et le rendre incapable de servir Dieu dans sa vocation, avait dilaté son cœur par ces opérations, qui étaient, au commencement, si fortes et si abondantes qu'il ne pouvait empêcher qu'elles ne parussent en l'assemblée des pères qui étaient à Loudun, comme une petite communauté (8), et outre cela en son particulier tous les

(7) Les mss ont *rendue;* N : *s'estoit.* (8) Il y eut à Loudun simultanément

soirs Notre-Seigneur lui faisait certains biens et effets signalés de sa grâce, que le Père ne pouvait douter que cela ne vînt de l'assistance de son bon Ange, comme il lui fut rendu si clair, qu'il était impossible de soupçonner que non. Ainsi les opérations de grâce qui se rendaient même manifestes en l'assemblée des religieuses à qui il faisait des conférences, allaient dilatant toujours ses sens et son esprit, et augmentaient ses forces spirituelles et corporelles. Sur quoi il y aurait beaucoup à dire, mais cela ne se peut.

Elles firent une telle mutation en son sens et en son corps, que, dans moins de deux mois, il changea de complexion, devenant de maigre et exténué qu'il était, de grasse complexion d'où lui vinrent des forces, que j'ai dites, pour prêcher et travailler. Et ces forces furent telles, qu'il se fit une entière réparation en son état intérieur et extérieur et, à la faveur de cette vigueur surnaturelle, il prêcha, comme j'ai dit, toute cette année. Nonobstant quoi le diable fit son obsession au dedans, de telle manière que, Notre-Seigneur le permettant ainsi, il prévalut à la fin, et resserra si fort le Père, qu'il vint à perdre la faculté de tous ses mouvements, et la parole même et sur la fin de l'automne de cette année [1637] qu'il sortit de Loudun il devint si accablé, qu'il perdit toute faculté de prêcher et d'agir en la conversation, et tomba dans la plus grande humiliation qu'on se fût pu imaginer (9).

Car toute cette vivacité qui semblait venir d'une grâce extraordinaire, que Notre-Seigneur lui avait faite au travers de cette peine et disposition étreignante, se changea et s'amortit de telle sorte, qu'il devint faible et abattu jusqu'à perdre la faculté de toute action, ne pouvant ni marcher, ni parler, ni écrire, ni faire aucun mouvement; d'où vient que l'âme, étant réduite à toute extrémité, vint à succomber n'en pouvant plus. Et pour bien donner à entendre cela, il faut dire comment lui vint ce changement, et les principaux effets qui en furent produits, où l'on verra un grand sujet de peine d'où Notre-Seigneur le délivra à la fin avec un succès qui donne de l'étonnement à tout le monde.

jusqu'à sept exorcistes jésuites. Ils étaient six en 1635.

(9) La chronologie dont il est question dans ce passage est assez difficile à établir. Tout bien pesé, il semble sûr que Surin vise l'année 1637-1638, depuis son retour définitif à Bordeaux; le mutisme existait déjà lors du voyage en Savoie (avril-juillet 1638) pendant lequel il cessa et c'est à la fin de l'année 1638 que doivent se rapporter, avec peut-être quelque exagération, les dernières lignes. Voir au tome I (pp. 288-289), les lettres du P. Anginot et les détails concernant l'année 1639.

CHAPITRE III

De l'origine de cette peine et du corps et de l'esprit, et comme il fut envoyé au tombeau du B. François de Sales.

Je ne veux ici mêler les discours présents avec ce qui est déjà écrit en l'histoire qui a été faite de la délivrance. Dans le livre des histoires [1], il est dit comme quoi le Père fut envoyé; mais il faut dire ici comme quoi il tomba dans le grand mal qu'il souffrit, et qu'il eut pendant tout ce voyage.

Tandis qu'il était encore à Loudun, environ le temps que la Mère fut délivrée du dernier des démons, le Père fut aussi délivré de l'obsession manifeste qu'il recevait des mêmes démons, et lorsqu'il y pensait le moins, tomba dans un état auquel, nonobstant la vigueur qui lui avait été communiquée par des opérations manifestes du bon esprit, qui l'avait dilaté et comme changé sa complexion, il devint si resserré, que le mal qu'il avait contracté par sa conduite, auparavant que de venir à Loudun, avait comme passé en mieux par une grande liberté en tout, et force pour agir, de façon que si cela eût pu prendre son cours entier, il fût devenu tout à fait libre en ses fonctions. Mais au lieu de cela, Notre-Seigneur permit que l'effort des démons fut rendu si grand en sa personne, qu'un beau matin il se trouva non seulement troublé dans son sens naturel, et avec des emportements qui le rendaient tout à fait méprisable, et semblait même qu'il fût alors comme les personnes possédées, contre la forme que doit avoir un prêtre et religieux. De sorte que les Pères furent obligés de l'exorciser, non plus comme on faisait pendant qu'il était abattu dans l'exorcisme, mais tout à fait comme une personne qui avait perdu son sens et sa liberté, qui était une chose qui n'avait pas encore paru en lui, n'y ayant eu rien que des efforts qui venaient du dehors, Dieu lui conservant toujours la paix de son esprit.

Outre cela le Père devint dans un état où les forces lui défaillaient tout à coup, et tomba dans un mal terrible, car il ne pouvait produire aucun remuement de son corps, sans une extrême

(1) *Le Triomphe de l'amour divin*, ch. XI-XIV où l'on trouvera les détails sur les incidents du voyage, auxquels il est fait allusion plus loin. Texte altéré dans *Histoire abrégée*, seconde partie, livre second, ch. IX-XI, p. 190-204.

peine, et n'avait la puissance ni de parler, ni de marcher, ni de faire aucune action, qu'avec un extrême tourment; si lié, que ce qui était nécessaire, comme de manger, de marcher, et tous les autres mouvements nécessaires à la vie, lui coûtaient de telle façon que, pour avoir repos, il s'abstenait de tout [2].

Mais à cause qu'il y avait en lui un grand principe de vie, étant encore dans sa jeunesse [3], et outre cela une vivacité de ce principe de grâce, qui le portait aux actions du service de Dieu et du bien du prochain, il allait à travers tous ces obstacles intérieurs qu'il ne voyait point venir du démon ni d'aucune cause distincte, il allait avec un continuel tourment à travers tout cela; et étant envoyé en Guyenne, s'engagea à prêcher et aux confessions, et généralement à tout ce qu'on désirait de lui et qu'on lui commandait, sentant un obstacle secret qui lui faisait une extrême douleur. Et cela lui dura bien deux ou trois ans. Il advint même qu'il perdit la parole, sans pouvoir dire pourquoi la faculté naturelle s'affaiblit de telle sorte qu'il ne pouvait parler, et fut huit mois entiers sans presque dire un mot. Il devint si faible à écrire, qu'il fut plus de vingt ans sans pouvoir écrire un mot [4].

Pendant ce temps-là vint la fête de Pâques [1638] et pour ce qu'il avait fait vœu d'aller au tombeau du B. François de Sales, si la Mère était délivrée, il fallut exécuter ce vœu. Il partit le dimanche de Quasimodo [11 avril 1638] et s'en alla en Savoie par Toulouse et par Avignon, et étant toujours privé de la parole, et ayant peine à tous ses autres mouvements. Sa peine était extrême de correspondre aux nécessités de la vie, aller, parler, négocier. Il avait un Père [5] qui était son compagnon qui suppléait à son défaut. Et enfin il parvint à Annecy où est le tombeau du B. François de Sales. Sa peine fut incroyable de ne pouvoir parler à ces bonnes Mères [6] Religieuses de la Visitation, ni à la Mère de Chantal, ni à une infinité de personnes qui lui voulaient parler, à Grenoble, à Avignon, à Lyon; et partout il était sans parler, ce qui lui était une extrême humiliation et mortification; néanmoins il fallut souffrir tout cela. Outre cela il ne pouvait rien dire pour communiquer les peines de son esprit, non pas même se confesser. Il arriva diverses choses extraordinaires en ce voyage qui sont décrites dans l'*Histoire* [7], mais la

(2) NM : *si bien que;* KS : *coûtant.*
(3) Il avait trente-huit ans.
(4) De 1638 à 1656. Il faudrait *près* plutôt que *plus.*
(5) Le Père Pierre Thomas qui, cette année, était à la maison professe de Bordeaux « confessor nostr. et exter. » et « praefectus ecclesiae ».
(6) SNM om. *Mères.*
(7) Aux ch. XII-XIV du *Triomphe.*

peine et le travail de son âme était extrême de ne pouvoir correspondre aux biens qui se présentaient à faire et en public et en particulier [8].

Toutefois cette peine de ne pouvoir parler fut terminée à la rencontre de la Mère des Anges, laquelle rencontre se fit à Lyon, quand ils furent associés pour aller au tombeau de Monsieur de Genève. Soudain qu'il fut en voie d'achever ce voyage avec elle, il recouvra la parole, mais non pas en toute sa force. Petit à petit cela se formait et augmentait jusqu'à ce qu'il dit la messe à Moulins le jour de saint Ignace [31 juillet] et puis il prêcha [9] à un prieuré de Fontevrault, près de Loudun, et puis s'en retourna à Bordeaux par le Poitou et Limousin, et prêcha à Poitiers, à Limoges, à Périgueux, et enfin étant de retour à Bordeaux, il prêcha aux Carmélites et ailleurs, pendant toute l'année 1638 [10].

Après quoi il retomba dans ses impuissances et infirmités plus grandes que jamais, excepté qu'il ne perdit pas tout à fait la parole, ayant le pouvoir de se confesser et de parler quelque peu. Mais son serrement se rendit si grand, que son esprit entra dans une oppression, abattements et découragements si grands, que c'était chose pitoyable et effroyable à voir jusqu'où il devint d'angoisse et de délaissement [11].

(8) SN : *au bien.*

(9) S : *Saint Ignace* a été raturé; NM omettent : *le jour de S. Ignace;* le détail est déjà donné dans le *Triomphe*, ch. XIV (K, 305).

(10) Les mss ont *1637.*

(11) NM : *à voir de l'angoisse et du délaissement où il vint.*

CHAPITRE IV

Comme le Père vint à telle affliction qu'il croyait être damné, et comme, dans cette affliction, se précipita d'une fenêtre d'où Dieu le sauva [1].

Cette oppression était grande dans l'extérieur, car il ne pouvait pas faire un pas sans douleur extrême, et dans l'intérieur si furieuse, qu'il lui semblait du tout qu'il était damné, Dieu l'ayant, ce lui semblait, rejeté et condamné en sorte qu'il n'y avait plus aucune espérance de son salut. Nonobstant qu'il eût lu beaucoup de choses dans les auteurs mystiques, sur ces peines intérieures,

(1) S : *il se;* SN : *sauve miraculeusement.*

il ne put jamais se figurer que cela fût ainsi en lui, plusieurs hommes spirituels lui disant le même que ces auteurs, entre autres Blosius et Jean de la Croix [2]. On lui disait cela, mais rien ne lui pouvait faire impression, car il se croyait tout à fait rejeté de Notre-Seigneur, sans aucune espérance qui le pût soutenir [3]. Il tomba tout à fait, quant au sentiment, dans le précipice du désespoir, et il ne se peut comprendre combien de choses se passaient en son âme qui le portaient à cette créance [4].

Outre cela Notre-Seigneur disposa tellement les choses par sa providence, que les plus grands et les plus spirituels, et tous ses supérieurs par leurs discours contribuaient à lui donner cette mortelle douleur que c'était un châtiment de Dieu : qu'il avait voulu trop s'élever, et que Dieu, par un juste jugement, avait voulu l'abaisser. Et combien qu'ils lui disaient tous qu'il ne se fallait pas décourager ni perdre la confiance, néanmoins toutes ces choses contribuaient à dire que Dieu le punissait justement, qu'il avait voulu suivre sa tête, et chercher des routes particulières, que Dieu ne bénit point cela, qu'il manquait d'obéissance, qu'il était plein de confiance en lui-même, et que Notre-Seigneur avait permis au diable de le tromper et l'aveugler, et que, quand on va trop haut, après on va à l'extrémité contraire, qu'il fallait pourtant se tenir à l'espérance et bien faire.

C'est une chose incroyable combien Notre-Seigneur a permis de choses qui l'ont accablé, et comme toutes sortes de personnes contribuaient à son mal. Car parmi les Pères de la Compagnie tous lui disaient ainsi, sauf un seul [5] qui lui conseillait d'avoir espérance, que son mal n'était qu'une épreuve. Outre cela la Mère Prieure de Loudun [6] qui recevait beaucoup de visites de Notre-Seigneur et de son bon Ange, disait que Notre-Seigneur le tirerait de là. Encore il y avait une bonne fille nommée Magdeleine Boinet [7] qui était illustre en grâces de Notre-Seigneur et d'excellente vertu, priant Notre-Seigneur pour lui, reçut assurance qu'il serait un jour délivré de ses peines [8]. Mais tous ceux qui lui disaient du bien n'avaient aucun pouvoir de le soulager car il croyait que ce Père, la Mère, et cette bonne fille dévote, étaient

(2) NM : *le même que ce n'estoient que des peines comme disent les* (M : *ces*) *autheurs.*

(3) NM : *espérance qui lui fut connue et qui le pust* (M : *qu'il pust*).

(4) Leçon de NM; KS : *crainte.*

(5) Le P. Cl. Bastide.

(6) Jeanne des Anges.

(7) Les mss : *Bonnet.* Voir sa notice, *Lettres spirituelles*, I, 84-90.

(8) K par haplographie : *en grâces de Notre-Seigneur pour lui, reçut en.*

(9) K : *ils croyaient.*

trompés par le diable, et qu'étant des personnes d'illusion, il n'y avait pas sûreté de prendre appui sur leurs paroles. Ainsi le Père était abandonné à la douleur et à l'angoisse en telle extrémité qu'il n'y avait rien qui entrât en son âme pour la consoler. Avec cela les mépris que l'on faisait de lui allaient à tel excès, qu'il semblait être anéanti et devant Dieu et devant les hommes. L'âme était dans une extrême désolation, et rien ni d'humain, ni de divin, le consolait [10] : pour l'humain tout lui était contraire; pour le divin toutes les portes étaient fermées à la joie.

En ce temps [1645] vint le temps de faire une Congrégation provinciale, qui était celle qui se devait tenir pour députer à Rome, pour l'élection d'un général, car le Père Mutio [11], général, était mort. Les Pères étant assemblés à Bordeaux, le Provincial [Jean Ricard] songea que le Père Surin devant être déjeté de l'assemblée [12], il n'était pas à propos qu'il fût en la ville, à cause que sa misère le rendait incapable de toutes choses, et que partant il le fallait éloigner de la vue du monde et de ceux qui étaient présents. Et afin qu'il ne manquât rien à son anéantissement, Notre-Seigneur permit qu'on l'envoyât à Saint-Macaire, qui est une petite ville à sept lieues de Bordeaux, où il y a une petite résidence et un petit collège de deux classes [13]. Notre-Seigneur savait ce qui lui devait arriver là. Ainsi il permit que les Pères prirent conseil de le tenir en ce lieu pendant que la congrégation se tiendrait [14]; le Père Provincial lui envoya son compagnon [15] dans l'infirmerie du collège de Bordeaux, où il ne pensait qu'à sa misère, et surtout à celle de sa damnation où il croyait être tombé. Il vint afin de lui proposer ce dessein d'aller à Saint-Macaire. Le Père qui voulait obéir n'eut rien à objecter à ce dessein, et accepta de s'en aller quand on voudrait.

Il s'en alla donc sur l'heure [16], et s'embarqua avec un Père qui lui tenait compagnie, et ils allèrent jusqu'à une lieue près de cette ville où il fallut mettre pied à terre [17]. Il fit cette lieue avec

(10) NM : *ne le consoloit.*

(11) Muzio Vitelleschi, général de la Compagnie de Jésus, mort le 9 février 1645.

(12) C'est-à-dire, exclu de la participation active à laquelle lui donnait droit son titre de profès.

(13) La *Residentia Sammacariensis* comprenait, en 1645, le P. Laurent Fontaney, supérieur, les PP. Jean Martineau, préfet des études et professeur de 1ª *grammaticae*, Jean Laval, père spirituel et confesseur « nostrorum et exterorum », Pierre Marie, prédicateur, le fr. Jean Mourcinq, scolastique, professeur de 2ª *grammaticae*, et cinq frères coadjuteurs.

(14) Au mois de mai 1645.

(15) Le socius du Provincial était le P. Pierre Pyrard.

(16) NM : *Il partit a la mesme heure.*

(17) Il remonta sans doute la Garonne jusqu'à Langon.

les plus grandes angoisses qu'il se peut, à cause de cette difficulté horrible à marcher, et à tous ses mouvements qui lui rendaient le chemin pénible. Enfin il se rendit à Saint-Macaire, — où je suis à présent, écrivant ceci, et parce que j'ai commencé à écrire parlant en tierce personne, je continuerai de même.

Il fut logé en une de ces chambres qui sont sur la rivière et qui sont extrêmement élevées, à cause que la maison est bâtie sur un rocher, au pied duquel passe la rivière de Garonne; la chambre où il était est l'infirmerie, laquelle est au troisième étage et sur la salle. Il passa quelques jours dans cette maison, dans une désolation aussi grande qu'il eût jamais eue en la vie, à cause de la pensée qu'il avait qu'il était déjà condamné et rejeté de Dieu.

Cette imagination ne semblera aux autres qu'une pensée creuse, comme une rêverie d'esprit, à cause que le sens commun naturel sur lequel est bâtie notre foi, nous rempare tellement contre ces objets de l'autre vie, que, dès qu'un homme dit qu'il est damné, les autres ne jugent de cela que comme d'une folie, mais ordinairement la folie est dans les idées qu'on a conçues et même plus naturellement comme ce qu'ont les hypocondriaques. Ainsi de tous; l'un dit qu'il est une cruche, l'autre dit qu'il est cardinal, et ces idées sont légitimement tenues pour folies. Mais ce que le Père disait n'était pas ainsi, et en toutes ses idées il n'y avait rien de cette sorte comme l'on voit aux hypocondriaques, mais croire que l'on est damné, est une chose que plusieurs fort sages ont cru, comme Henry Suso, qui est un saint de l'ordre de Saint-Dominique, et saint Ignace même à Manrèse [18], était sur le point de se précipiter, tant cette pensée qu'il était rejeté de Dieu l'avait saisi. Et il est arrivé à plusieurs bons d'être accueillis [19] de cette pensée. Sainte Magdeleine de Pazzi et sainte Thérèse même, ont eu cette pensée [20], qu'elles étaient rejetées de Dieu et cette dernière sainte dit que ce sont des peines infernales. Blosius aussi dans son *Institution*, parlant de ses travaux intérieurs, les appelle ainsi, et le père Jean de la Croix et d'autres qui ont écrit de ces peines, ne disent point que ces pensées soient folies, mais des permissions de Dieu, qui souffre que même des âmes fort bonnes soient tourmentées de la sorte. Ainsi donc ce Père a dit, et soutient toujours que ce ne sont point folies, mais peines extrêmes d'esprit.

Ce n'est pas pour se défendre seulement d'un blâme, que l'on

(18) KS : *Marseille;* M : *Marolle.*

(19) Le mot *accueillir* était alors encore usité au sens d'*assaillir;* NM ont substitué : *inquiétés par.*

(20) SNM : *ces pensées.*

fait naturellement, qui est d'être estimé fou, car il est tombé dans cet inconvénient d'une manière si authentique que ce serait quasi choquer le sens commun que de dire que non, à cause des étranges choses qui lui sont arrivées et qui l'ont mis en cette estime parmi la plupart de ceux avec qui il a vécu. Ce n'est donc pas pour éviter ce blâme, car il peut avouer qu'il n'a pas trop craint ce titre, parce qu'il peut dire qu'il y a fort longtemps qu'il s'était offert à Dieu pour cela et pour avoir ce beau bouquet sur son chapeau, que personne ne veut guère avoir. Néanmoins Notre-Seigneur, par sa providence, l'avait destiné à cela, lui ayant donné ce désir plusieurs fois, sur la méditation d'une de nos règles, par laquelle saint Ignace veut que nous soyons disposés à être tenus pour fols, sans en donner pourtant aucune occasion [21]. Le Père avait eu ce désir et s'était figuré cette fortune comme une excellente aventure, et il a eu de quoi suffisamment se rassasier de ce breuvage, car il a été comblé de ce bien par lequel il a été conforme à Jésus-Christ, qui chez Hérode a été tenu comme fol et traité comme tel. Souvent dans les dévotions nous avons des agréments [22] pour cela, et le Père en avait eu dès sa jeunesse. Néanmoins, au fait et au prendre, il était aussi délicat qu'un autre, et aussi peu mortifié. Mais dans cette occasion Notre-Seigneur lui a fait quelque grâce de prendre ce rebut public avec quelque douceur, quoiqu'en sa conscience il ne jugeât point que ce fût folie de croire être damné. Et quand on lui disait cela, il alléguait toujours les exemples que j'ai dits, de plusieurs saintes personnes qui ont cru cela, pensant qu'elles étaient rejetées de Dieu, et même damnées.

Ainsi donc étant à Saint-Macaire il croyait certainement que Dieu l'avait rejeté et damné, dont déjà il avait des motifs si grands et si puissants, qu'il ne croyait point qu'aucun homme y puisse résister en ce monde. En cette disposition il vint en ce lieu de Saint-Macaire, il fut logé au même lieu où il a été diverses fois cette année [23] et comme son âme était remplie de cette pensée, il eut encore une autre puissante suggestion, qui était de se jeter par la fenêtre de la chambre où il était logé, qui répond à ce rocher sur lequel la maison est bâtie. Il porta cette pensée qui lui venait d'une manière tout à fait affreuse. Il passa toute la nuit à la combattre, et, le matin venu, il alla devant le Saint-

(21) Règle XI du *Sommaire des Constitutions*.

(22) C'est-à-dire des inclinations.

(23) 1663.

Sacrement à la petite tribune qui est vis-à-vis du grand autel, et passa là une partie de la matinée, et, un peu avant le dîner, il se retira dans sa chambre.

Comme il entra dedans, il vit la fenêtre ouverte; il fut jusqu'à elle, et ayant considéré le précipice pour lequel il avait eu ce furieux instinct, il se retira au milieu de la chambre, tourné vers la fenêtre. Là il perdit toute connaissance, et soudain, comme s'il eût dormi, sans aucune vue de ce qu'il faisait, il fut élancé par cette fenêtre, et jeté à trente pieds loin de la muraille, jusqu'au bord de la rivière, ayant sa robe vêtue, ses pantoufles aux pieds et son bonnet carré en tête. Le dire commun est qu'il tomba sur le rocher, et de là bondit jusqu'au bord de la rivière, contre un petit saule qui se trouva entre ses jambes, et empêcha qu'il ne tombât dans l'eau. En tombant, il se cassa l'os de la cuisse, tout au haut, proche de la jointure de la hanche [24].

Il y avait un père dans la galerie (qui sort hors de la muraille, et qui est percée sur les chemins qui ont leurs saillies hors cette muraille), qui crut que c'était un paquet que l'on jetait pour mettre dans le bateau pour envoyer à Bordeaux, et il dit que le père tomba tout d'un vol jusqu'au bord de l'eau, et qu'il ne heurta point sur le rocher, bondissant en bas; et cela est fort croyable. Soudain qu'il eut touché la terre de ses pieds, il tomba en arrière, et un paysan qui est le passager, le voyant à terre vint à lui. Le Père qui était en la galerie donna avis, et l'on le vint quérir et emporta dans la maison, et il demeura sans aucune connaissance vingt-quatre heures. Il fut remis dans le lit, et un homme fut laissé pour prendre garde à ce qu'il ferait, avec ordre de venir avertir lorsqu'il serait expiré. Ayant demeuré plus de vingt-quatre heures en cet état, sans jamais entendre ni ouvrir les yeux, enfin sur les dix heures du lendemain, il ouvrit les yeux, et étant revenu à soi, il parla au garde qu'on lui avait mis, qui alla avertir les pères. Le médecin et le chirurgien étant venus, on le visita, et on reconnut que sa cuisse était rompue.

En même temps que cet accident arriva, il y eut un huguenot qui se présenta pour passer l'eau au même lieu où cette chute était arrivée et en passant il s'en raillait. Après qu'il eut passé, il monta sur son cheval, et, dans la prairie, dans un beau chemin fort égal, son cheval le jeta par terre, et il se cassa un bras, et

(24) Ceci s'est passé le 17 mai 1645 ainsi qu'il résulte d'une lettre du P. Destrades, recteur du collège de Bordeaux, citée par le P. Saint-Jure, dans sa correspondance avec Jeanne des Anges (Lettre du 9 juin 1645, donnée à l'Appendice I).

il dit lui-même que Dieu l'avait puni de ce qu'il s'était moqué de ce Père qui avait voulu voler, et lui, de moins haut, était tombé dans le même inconvénient. Or le lieu est assez haut pour se tuer, car il n'y a pas encore un mois qu'au même lieu où le Père tomba, un chat voulant atteindre un passereau, tomba et se tua, quoique ces animaux échappent ordinairement des chutes, étant légers et adroits [25].

Le Père néanmoins fut emporté en vie dans sa chambre, et puis à Bordeaux où sa rupture fut pansée en telle façon que les os étant mal remis, la jambe demeura courte d'un demi-pied. Les médecins lui dirent qu'il ne s'attendît point de pouvoir jamais marcher, qu'il ne pourrait point se servir et aller sans béquilles, qu'aux changements des saisons il lui arriverait des douleurs, et qu'aux froidures il aurait aussi les mêmes douleurs, mais qu'on y remédierait par des fourrures. Cependant le Père étant guéri de cette rupture, nonobstant que la jambe fût courte, n'a jamais cessé de marcher dans les occasions, et n'a senti aucune douleur à cette cuisse, et quand le temps se mit au froid, il voulut, pour obéir au médecin, prendre une fourrure de peau d'agneau, qu'on lui avait accommodée, mais soudain qu'il l'eut chaussée, il sentit une impétuosité vigoureuse qui le porta à ôter cette peau et la jeter loin de soi. Il n'a eu depuis aucune peine à marcher, et allant tout de même que s'il n'avait eu de cela aucun mal.

Il est vrai que Notre-Seigneur lui donna cette confiance que cela n'empêcherait point les choses de son service. Il est aussi vrai qu'avec le temps il a été contraint de prendre un petit bâton pour s'appuyer, et que, quand il a voulu user de sa jambe pour aller pour son soulagement ou divertissement, comme pour se promener, il a toujours senti que sa jambe lui défaillait, si bien que, s'il s'obstinait à marcher, il tombait comme un sac de blé. Mais allait-il au service de Dieu et du prochain par charité, il a toujours trouvé des forces. Il est, jusqu'à présent dans cet usage et expérience; il y a dix-huit ans, de cette chute, et comme on a loisir de devenir vieux, il se fait des changements dans les dispositions. A présent je suis ici dans le même lieu où la chute est arrivée, et tantôt je parle de ceci en première personne, quelquefois en tierce personne, selon que la disposition s'y trouve : Dieu soit à jamais loué, qui nous tire quand il lui plaît de nos misères. Nous sommes de nous toujours les mêmes, et lui bon sans fin et sans mesure.

(25) NM : *à cause qu'ils sont lestes.*

CHAPITRE V

Des grandes et horribles tentations de se tuer que le Père a eues pendant sept ou huit ans.

L'affliction que mon cœur eut en ce temps fut si grande, que toutes sortes de joies en furent bannies [1], et je tombai en ces précipices de désespoir, que je ne songeais qu'à me tuer. Non pas que je fusse en état de mépriser ce qui me paraissait être péché en cela et en toute autre chose; car jamais mon cœur ne vint en une disposition que je ne fusse déterminé à fuir tout ce qui était mal, mais c'est que le diable avait tellement obscurci ma raison qu'il me semblait toujours que c'était Dieu et la raison qui me commandaient de me tuer. Et la chose vint à telle extrémité, que, pensant que ce fût l'ordre de Dieu que je me comportasse comme une âme damnée, de sorte que lorsque je faisais quelque bien, je me pensais tirer de l'ordre de Dieu, et que je ne pouvais rien faire de pis que de tâcher de bien faire, et me comportant comme un homme qui voulait bien faire compte de l'ordre de Dieu, car l'état des damnés est de faire toujours mal [2], il me semblait que le désir de bien faire que j'avais, était le plus grand mal que je puisse faire, à cause que c'était contrarier l'ordre divin : Dieu m'avait déjà jeté dans le mal; il ne fallait point sortir de cet ordre. Et comme néanmoins de temps en temps je me confessais, il arriva une fois qu'un père, me pressant de me confesser pour communier, je consentis à me confesser, et je le fis en sorte que je lui dis que mon plus grand péché, et qui me pesait plus sur ma conscience, était de faire des actions d'un homme de bien, étant damné comme je l'étais. Et jamais il ne put tirer de moi autre chose, pour ce qu'en effet cela me pressait plus que tout le reste.

Je croyais aussi que cette loi de Dieu me pressait à me rendre bientôt en enfer. J'avais une si grande impétuosité à me tuer, que je ne voyais jamais un puits, allant par la rue, que je ne fisse quatre ou cinq pas pour m'aller jeter dedans et quand j'allais dans les rues d'où la rivière paraissait, je prenais toujours la pente vers la rivière pour m'aller jeter dedans [3] et quand j'étais en mon repos, en ma chambre ou dans mon lit, je songeais tou-

(1) SNM : *toute sorte de joie en fut.*
(2) Les mss ont ici : *et.*
(3) KS omettent *et quand j'allais... dedans.*

jours aux moyens de m'en aller jeter dans l'eau, ou dans un puits, ou par une fenêtre dans la rue, afin que la justice de Dieu fût accomplie. Je suis très souvent allé la nuit, et me suis mis aux fenêtres qui regardaient sur la rue pour me jeter, voulant que mon corps fût trouvé le matin sur le pavé, croyant que cela satisferait à la justice de Dieu, que je ne pouvais rien faire de meilleur en mon état présent. Tous les jours je faisais quelque effort pour cela et, me levant la nuit j'allais chercher des couteaux pour me mettre dans la gorge. Une fois je me tins toute la nuit un couteau à la gorge, ne pouvant enfoncer, car Notre-Seigneur disposait de telle façon les choses par sa providence, que je ne trouvais point de couteau, ou il n'avait point de pointe, ou la force me manquait de pousser (4).

Tant y a que, sept ou huit ans durant, je fus en un continuel dessein de me tuer. Plus de cent fois j'ai été de ma chambre à la sacristie pour me pendre derrière le tabernacle du Saint-Sacrement et ma joie était qu'on me trouvât là pendu. J'ai été plusieurs heures du jour et de nuit, en dessein d'aller accomplir l'action, ou de me pendre ou de me percer d'un couteau, ou de me précipiter, et Notre-Seigneur détournait toujours cela, ou mettait quelque obstacle qui empêchait le fait, la volonté y étant toujours.

Nonobstant cela j'avais un continuel désir de rendre service à Dieu, et quand je trouvais occasion de parler de Dieu aux personnes, je le faisais d'une manière fort touchante, et moi-même j'étais touché, sans pourtant que cela abolît la croyance que j'étais damné, mais que Dieu était ce qu'il était, méritant que sa créature lui rendît service parfait (5), et je brûlais du désir qu'il fût honoré et servi. Même quelquefois j'allais aux Carmélites les voir en leurs parloirs, où la Communauté était assemblée; elles me conviaient à leur faire exhortation; je la faisais avec un cœur si touché, qu'elles en étaient excitées en l'amour de Dieu, et moi je l'étais extrêmement en la vue que Dieu méritait d'être infiniment aimé et servi. Nonobstant que j'eusse ce sentiment, je ne pouvais soupçonner d'être en sa grâce, mais croyant assurément être rejeté de Dieu et condamné, — et je le sentais aussi assuré que si j'eusse été en enfer, — c'est la merveille que vraiment je brûlasse du désir que Dieu fût honoré et servi de toutes ses créa-

(4) SNM omettent : *me* avant *tins;* et mettent : *pas de pointe;* K écrit toujours : *tant il y a.*

(5) KSB : *fortuit;* N omet l'adjectif. Le contexte semble exiger *parfait* qui explique d'ailleurs la mauvaise lecture *fortuit.*

tures, et n'avais aucune espérance en moi, de pouvoir participer à ce bien. Mais quand bien j'eusse été assuré d'être en enfer pour jamais, sur cette idée, que Dieu méritait le service de toutes ses créatures, j'avais un extrême désir à contribuer à ce qu'il fût honoré et servi, et au même temps que je disais cela avec un extrême sentiment et tendresse de cœur, j'avais pour moi un désespoir en l'âme, comme si le ciel m'eût jeté des foudres, ainsi que sur un damné sorti d'enfer.

Il est certain que, sept ou huit ans durant, je portai cette disposition de désespoir, qui faisait que je rugissais [6] de douleur, et disais des paroles effroyables qui étonnaient les autres, comme étant un damné, et néanmoins je sentais un désir que tout honneur fût rendu à Dieu, comme si j'eusse eu dans l'âme un feu très brûlant de son amour. Et à cette heure que je m'en souviens, j'ai cette mémoire que le désir que Dieu fût servi de ses créatures comme il mérite, me possédait de telle sorte, que je ne l'ai jamais eu plus grand. Et cependant l'impression que j'étais damné était si grande que, quand tout le genre humain m'eût dit le contraire, cela n'eût fait aucun effet sur mon esprit pour m'en ôter la croyance. Et les témoignages que j'avais de cela étaient si grands qu'il ne se pouvait quasi rien ajouter.

Pour parler de ces témoignages, il faudrait faire de grands discours, et pour les mettre en avant il y aurait bien des choses à dire, mais c'était principalement des marques intérieures auxquelles les extérieures répondaient de telle façon, que c'était comme une fondrière dont il était impossible à l'âme de se retirer, sans une très grande grâce de Dieu. Aussi, si j'ai lieu à le dire, on verra bien que Dieu fit de grandes choses pour m'en faire sortir; car cette opinion de la damnation était établie et fortifiée par tant de choses, qu'il était très malaisé d'en secouer le joug et en empêcher la force.

J'ai été je ne sais combien de temps sans entrer en aucune assemblée, comme sont celles des sermons, ni ouvert aucun livre, ni regardé aucun papier, ni trouvé rien de distinct devant moi que, jetant les yeux dessus ou me rendant attentif, je n'eusse ou ne lusse des choses qui confirmaient cette croyance. Quand j'entrais dans les églises où l'on chantait au chœur, toutes les fois, sans manquer, j'entendais un verset qui marquait cela, et une fois j'entrai en un sermon (c'était à Saint-Projet, à Bordeaux) [7] je

(6) KS ont *rougissais;* NM : *gémissais.*

(7) L'église même où il avait été baptisé. — K écrit : *j'entrais.*

trouvai que le prédicateur parlait qu'il y avait des personnes qui portaient partout leur condamnation, et il ajouta : « *Il y en a ici dans cet auditoire qui sont actuellement dans la damnation.* » Cela fut entendu de mes oreilles. Peut-être que le démon me faisait une illusion, comme je crois assurément qu'il fit, dans une autre occasion que j'étais dans le lit de l'infirmerie, accablé de mal, mais par dessus tout de cette pensée d'être damné. Et les Pères me venaient voir, et entr'autres il en vint un, qui est un homme grave et sage, fort docte; comme je roulais cette pensée dans ma tête, il me dit distinctement des paroles qui ne pouvaient venir que du diable, et même, pour m'en assurer, l'on me donna un religieux jeune qui couchait dans mon infirmerie, dans un lit autre que le mien; la nuit, tout en dormant, il parlait, et me disait des choses effroyables en répondant à mes pensées. Enfin toutes choses se rencontraient en telle façon avec ma misérable condition, que tout concourait à me donner cette impression. Et l'âme entrait toujours plus avant dans cette pensée, de sorte qu'il fallait une grande miséricorde de Dieu pour m'en tirer : or cette pensée de me tuer était si grande et si continuelle, qu'il n'y a eu aucune occasion où mon âme ne fût mise comme à l'extrémité. Tout cela fut en suite de l'affaire qui se passa à Saint-Macaire.

CHAPITRE VI

Des étranges impressions contre Jésus-Christ et diverses idées d'hérésies, dont Dieu délivra le Père nonobstant que ces impressions eussent été terribles en son esprit.

Environ le temps que le Père avait ces étranges tentations de se tuer, il eut aussi de merveilleuses haines contre Jésus-Christ, qui lui étaient mises en l'esprit d'une façon si naturelle, qu'il lui semblait que cela venait naïvement de lui; mais j'ai depuis bien vu que cela venait de l'esprit malin, à cause que cela était tout à fait contraire aux idées et inclinations que son esprit avait eu devant et qu'il a eues depuis. Il se trouve qu'il avait des jalousies effroyables contre Jésus-Christ de ce qu'il avait été élu à l'union hypostatique plutôt que lui, car encore bien que nous ayons dans le fond assez de malice et d'ambition pour nous juger dignes de tous les autres avantages que les autres ont, il avait une aversion de penser que le diable jouait son jeu en cette affaire, car il avait une peine très sensible en son âme de ce

que Jésus-Christ avait été préféré à lui, et comme son âme n'avait jamais eu aucune usance [1] de cette idée, ni d'une telle vanité, je crois (nonobstant qu'il y ait en notre fond assez de malignité et de vanité pour cela) que le diable pouvait m'inspirer du sien; néanmoins alors il regardait cela avec extrême déplaisir, comme son affaire propre, et sentait une rage incroyable de ce que le sort n'était pas tombé sur lui pour être mis en cet état, et cette peine était extrême.

Aussi il eut de sensibles impressions d'être magicien et avoir puissance de donner des diables à qui il eût voulu [2]. Outre cela, comme ce désir lui avait duré longtemps dans l'esprit, il vint à un tel point, qu'il entra en telle peine et comme en doute qu'il n'eût donné à cela quelque consentement; ce qui lui donna ce doute fut une étrange peine qui lui vint par faiblesse d'imagination emportée rapidement, mue par une impulsion furieuse qu'il avait, dont il ne pouvait pas être le maître : il croyait qu'il donnait le diable pour agir en diverses personnes, et par un malheur extrême, Notre-Seigneur permettait que ces personnes à qui ce diable semblait avoir été donné, faisaient des actions qui paraissaient effets manifestes d'obsession ou possession; cela paraissait en plusieurs personnes, ce qui donnait une extrême douleur au Père, lui semblant que, par sa malice, il était une peste, parmi les autres religieux [3]. Cela advint une fois, croyant avoir donné le diable à un fort bon et modeste religieux, car cela se faisait, sans qu'il délibérât beaucoup [4], le même religieux fit par après, dans sa présence, des étranges extravagances qui ne pouvaient venir que d'un dérèglement dont il ne paraissait autre origine que de ce qu'il lui avait donné le diable.

Même il y avait dans l'infirmerie un père mourant, auquel il accourut avec les autres pour prier pour lui, et lors il eut une furieuse impression de lui mettre le diable dans le corps, et qui lui donna une extrême horreur. Mais nonobstant, comme il avait l'imagination affaiblie et était poussé violemment, il lui sembla qu'il avait consenti à cela, et ce qui augmenta sa peine, c'est que, bientôt après, ce père mourant qui avait dit de très bonnes choses et d'édification peu devant, se mit lors en une violence, et dit tout haut, paraissant troublé, que quelque diable venait là pour le molester. Ce qui fit au père une si grande peine et lui

(1) KSN : *naissance;* M : *uisance.*
(2) M a corrigé en : *donner au diable qu'il eust voulu.*
(3) NM : *religieux. Ayant une fois ainsy donné.*
(4) KS : *beaucoup que le.*

donna une telle douleur et terreur de soi-même, que cela le pensa accabler. Ainsi toutes choses contribuaient à le désoler, lui semblant que tous maux lui revenaient, et qu'il était comme une peste abominable qui n'était que pour nuire à autrui.

Il eut encore une autre terrible chose qui lui donna bien de la peine, c'est qu'il eut les impressions de diverses hérésies qui lui étaient faites, en sorte que les erreurs lui étaient mises comme évidentes devant les yeux, et celle qui est l'erreur de Calvin, comme Jésus-Christ était au Saint-Sacrement par foi, sans bouger du ciel et comme on le recevait réellement par foi, quoique son corps ne fût pas dans l'hostie que l'on avait devant les yeux. Cela fut représenté d'une manière si vive et si vraisemblable, que, quoique Notre-Seigneur m'ait donné de très grandes preuves, et comme expériences indubitables de sa présence au Saint-Sacrement, néanmoins alors cela me fut imprimé de telle manière, que je crois que j'eus besoin de grandes grâces pour sortir de ce mauvais pas. Outre cela je fus plusieurs mois que l'hérésie des manichéens, et de ces deux principes du bien et du mal, me fut gravée si puissamment en l'esprit, que je pense que j'avais un fond pour écrire des livres entiers, pour justifier cette croyance, et outre ces arguments, j'avais une si manifeste expérience de ces deux principes, et comme disaient les hérétiques, qu'il y avait des viandes où était le bon principe et d'autres qui appartenaient au principe malin que, même en dînant, je discernais les principes qui agissaient sur les viandes et sentais les effets malins sur quelques-unes et les effets bons sur d'autres, de telle manière que le diable semblait clairement opérer en quelques-unes, quoique le goût en fût bon, et le bon principe en d'autres, particulièrement dans les fruits : ce qui causait une peine et embrouillement étrange dans l'âme.

Il est vrai que l'imagination était alors très affaiblie, mais il y avait aussi d'étranges effets, et quelques viandes effectivement adhéraient à de bons sentiments, et d'autres semblaient être faites pour des instants de déréglement. Outre la peine que cela donnait, cela faisait aussi des effets d'une telle expérience, avec l'application de la doctrine du bon et du mauvais principe, que je fus je ne sais combien de mois n'ayant autre idée que cela. De toutes les erreurs dont il eut plusieurs impressions, il n'y en eut point qui dura tant, ni qui fût dans une plus abondante lumière fausse que celle des manichéens dont je ne m'avisai pourtant qu'après l'avoir soufferte plus de deux mois, mais l'esprit en fut plein plus de six, avec telle plénitude qu'il me semble que j'eusse

fait plusieurs volumes sur cette matière. Mais quand Notre-Seigneur me fit la grâce de dissiper toutes ces ténèbres, il ne me resta pas un vestige de cela, et je ne sais de cela à présent, que ce que j'en ai lu des *Confessions* de saint Augustin.

Il faut aussi que je dise que, pendant tout le temps de ces peines, c'est-à-dire plus de vingt ans durant, j'ai souffert une oppression incroyable des impressions de l'impureté, et d'une manière non pas comme dans l'obsession, que le démon était manifestement présent, et faisait effort d'émouvoir, mais d'une manière comme naturelle, et Dieu sait jusqu'à quel terme les choses sont allées, tant il y a qu'on ne les saurait concevoir. Car quoique Notre-Seigneur m'ait toujours conservé le dessein de lui être fidèle, et de ne me dédire jamais du vœu que je lui ai fait, je puis néanmoins dire que, quoiqu'en ma jeunesse j'aie eu des idées et des impressions que la nature donne, toutefois avec telle façon, que jamais je n'ai rien expérimenté qui ait passé la force de la grâce que Notre-Seigneur me faisait, et celle de mon franc arbitre, et lorsque le démon commença son obsession, Notre-Seigneur m'ayant fait la grâce aussi d'en éviter la tyrannie, en la manière que j'ai raconté au livre précédent (5), je puis dire néanmoins que l'obsession étant passée, Notre-Seigneur a permis que la tentation a été durant vingt ans si continuelle, que je ne crois quasi jamais en avoir eu de relâche, et d'une telle force que je puis rendre cette confession dans cet écrit qui tombera entre les mains de ceux qui, quand je serai mort, verront ceci; — car je ne prétends pas, tandis que je vivrai, le communiquer à personne, suivant ce que j'ai écrit en la première page de cet ouvrage — je dis donc que ce fut par une telle fureur et force, que j'en suis tout à fait surpris. Et quoique, par la grâce de Dieu, je ne me repente point de ma profession, et du dessein que j'ai eu de me donner à son service, et que pour tous les biens du monde je ne me voudrais dédire de ce que je lui ai promis, sentant du courage, quand je vivrais cinq cents ans, pour persévérer en cet état que j'ai entrepris, néanmoins je dis à tous ceux qui pourront voir cet écrit que, de tout ce que j'ai enduré en ma vie, je n'ai rien trouvé de si étrange, de si tyrannique, et de si fort contre l'homme, que cette malheureuse tentation, laquelle je crois que Notre-Seigneur a bien permis pour mes péchés, et même pour ce que les démons qu'il m'a fallu principalement combattre, sont les démons de fornication qui ont régné

(5) Le Ier de la *Science expérimentale*, ch. 2.

en cette possession, et que Notre-Seigneur a chassés du corps de la Mère par mon ministère, qui m'ont souvent menacé de jouer de leur reste contre moi. Nonobstant ma faiblesse et mes infirmités vers Dieu qui sont très grandes, je puis dire que je ne saurais mieux exprimer ce que j'ai souffert en cette matière, que par les termes dont saint Paul use en ces paroles : *Dieu m'a laissé un aiguillon de ma chair qui est un ange de Satan qui me tourmente* (6).

Nonobstant tout cela, je fais cette protestation qu'il n'y a rien tel au monde que de servir Dieu et de s'abandonner humblement à sa conduite, mais que, Dieu le permettant ainsi, ceux qui n'ont pas l'expérience de toutes ces choses, ne sauraient comprendre jusqu'où peut aller le combat qu'il faut livrer avec les ennemis de notre salut, et jusqu'où peut arriver la charge qu'il faut porter dans le service d'un Maître qui mérite tout, et qui ne nous doit rien, et qui, quand il accroît nos misères, honore ses miséricordes. Si l'on se souvient de saint Grégoire de Nazianze, qui était un saint fort signalé en grâce et en doctrine, dans un sermon qu'il fit au peuple dans sa vieillesse (7); il dit que, tout vieux qu'il était, il se sentait dans la chasteté plus faible qu'il n'était dans sa jeunesse, qu'alors il passait franchement dans toutes les occasions, et qu'à présent qu'il était vieux il n'osait regarder une femme au visage. Lui qui était un si grand personnage et si illustre en sainteté, fit cette confession en pleine chaire. Saint Augustin, en ses *Confessions*, qu'il fit étant vieux (8), déclare et fait savoir à tout le monde, comme quoi il était disposé alors sur ce sujet. Et après de tels saints, ce n'est pas chose étrange qu'un homme de néant dise ce qui est advenu en un état où il n'y avait pas seulement ce qu'un naturel faible et chétif peut souffrir d'un ennemi domestique, mais encore ce que les principautés et puissances de l'enfer, et ce que les malices (9) spirituelles peuvent faire contre nous, et Dieu tire sa gloire de tout, qui seul est digne de gloire et de louanges à jamais.

(6) II Co., XII, 7. — KS laissent le texte en blanc.

(7) NM omettent le nom. Baronius au ch. 17, n. 154-5 de sa vie de S. Grégoire de Nazianze, publiée dans les *Acta Sanctorum Maii*, au 9 mai (tome II, éd. d'Anvers, 1681, p. 422-423) a recueilli les témoignages de S. Grégoire sur ses luttes contre la chair pendant sa vieillesse. On n'y trouve point le passage auquel fait allusion Surin; je ne l'ai pas davantage découvert dans les discours du saint.

(8) En fait, il avait quarante-six ans en 400, date où il écrivit les *Confessions* : Surin fait allusion à *Confessions*, X, 30, PL, 32, 796-797.

(9) N : *milices;* M : *misères.* Il y a une allusion aux *spiritualia nequitiae* de *Ephes.*, VI, 12.

CHAPITRE VII

Comme quoi le Père tomba en extrême faiblesse, paraissant comme hors de sens, et de la protection de Dieu en tout cela (1).

Ce que je dois dire dans ce chapitre ne se peut pas bien communiquer à d'autres qu'aux religieux de notre Compagnie, à cause qu'il se passa des choses fort étranges, dont d'autres qu'eux ne seraient pas capables (2). Il faut donc savoir que le mal où ce Père tomba fut si grand, en la persuasion qu'il avait qu'il était délaissé de Dieu, fondée sur les apparitions, qu'il avait dans son intérieur, d'étranges choses qu'il est impossible de raconter en détail, qu'enfin son sens s'affaiblit de telle sorte, qu'il ne savait plus comment se tenir, outre la peine extrême qu'il avait au moindre mouvement, lequel pourtant lui était quasi aussi nécessaire que la vie, lui affaiblissait la tête par la résistance qu'il fallait qu'il fît aux obstacles horribles qu'il sentait à ce mouvement (3).

Ainsi donc sa tête étant affaiblie, il vint aux termes de ne pouvoir plus marcher, ni se soutenir, ni agir pour s'habiller, ni pour se dévêtir. Il vint enfin en état de ne se pouvoir plus remuer, non pas quasi pour mettre le morceau à la bouche. D'ailleurs les étranges apparitions qu'il avait en son esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui lui semblait le maudire et le rejeter, lui donnaient une peine qui passe toute mesure, car alors il avait, ce lui semble, les sens entiers, et était comme plein de meurtrissures, et outre cela le désir de plaire à Dieu et de le contenter en toutes choses, et de ne rien faire qui lui déplût, et de ne perdre jamais le soin de se garder de cela; néanmoins une telle gêne dans son imagination, et un tel arrêt dans son mouvement, qu'il était comme s'il eût été délaissé et prisonnier en soi-même, n'ayant aucune puissance d'aller pour se divertir, ni pour négocier avec personne.

Voilà pourquoi toute sa force et sa capacité était réduite à penser à son malheur d'être tombé par ses péchés occultes en cet inconvénient d'être damné dès cette vie, n'attendant que l'heure de mourir pour être mis dans les ténèbres de l'Enfer. Cette misère donc le mit à tel point, que le désespoir étant formé

(1) NB : *le Père parut hors de sens... de Dieu sur luy.*

(2) C'est-à-dire que seuls ils peuvent comprendre.

(3) NS : *fondée opérations...;* KS : *pouvoit.*

dans son âme sans aucune puissance d'en revenir, il n'avait plus d'autre occupation qu'à subir la loi que l'enfer impose à ceux qui sont déchus de Dieu, de sa grâce et de sa bienveillance. Cette loi lui semblait être d'obéir au commandement que cette loi d'enfer impose à l'âme, qui était de faire ce qui serait prescrit par le commandant de ce pays-là, qui n'était pas seulement Lucifer, comme le prince des ténèbres, mais Dieu en sa justice sans miséricorde, et Jésus-Christ comme juste juge dont la rigueur était représentée à mon âme d'une façon si terrible, que je ne pouvais douter que cela ne fût, ni m'imaginer rien de plus sûr, car cela avait une autorité de Dieu, et celui que je savais qui disait de soi qu'il était doux et humble de cœur, et qui même dans sa gloire a des raisons de douceur et de bénignité digne de Dieu qui est la même bonté; celui-là, dis-je, qui est le Dieu de l'enfer dans sa justice, comme il l'est de son amour dans sa gloire, est le plus terrible et le plus effroyable qui se puisse imaginer, de sorte que je recevais impression ensemble de son autorité souveraine de Dieu, car qui dit Dieu dit une mer de rigueurs, et si j'ose ainsi dire, de sévérités, passant toutes mesures; en cet état j'ai eu des idées, et je puis dire des impressions de sa fureur, si grandes, qu'il n'y a point de peines pareilles dans le monde, et je voudrais que les hommes qui ont si peu d'impression et de crainte de la justice de Dieu, eussent quelques-unes des vues de l'autorité, et de la majesté sévère du Tout-Puissant que j'ai sentie en cet état, et je puis dire que j'ai passé les nuits entières, comme si j'eusse déjà été damné et dans l'enfer, voyant Jésus-Christ en son trône tout auprès de moi, son regard le plus insupportable qui se puisse dire, ordonnant des peines contre moi, et me souvenant de ces termes de Job : « *Scribis contra me amaritudines* » (4) et les démons étaient toujours prêts à exécuter, de telle manière que quoique je visse que je n'étais pas vraiment dans l'enfer, et que je connusse que je ne brûlais pas; néanmoins j'avais des vues imaginaires de Jésus-Christ comme le plus grand ennemi que j'eusse; et toute sa majesté sans aucun attrait de bonté était devant mes yeux et les démons ses satellites y étaient aussi et, dans cet état, les foudres étaient lancées contre moi, tantôt de la Sainte Vierge, tantôt des saints, qui me paraissaient d'une manière si affreuse, qu'il n'y a rien qui le puisse exprimer de tout ce que nous connaissons en cette vie.

Il m'est arrivé pendant ce temps que si je m'endormais, j'étais

(4) Job., XIII, 26.

réveillé en sursaut par quelques-unes de ces foudres lancées par quelqu'un des saints auquel je n'avais jamais songé, et cela venait tantôt de l'un et tantôt de l'autre. Une fois je fus réveillé en sursaut, comme souvent il m'est arrivé, que le coup me venait de la part du saint dont était la fête ce jour-là, quoique je n'en susse d'ailleurs rien, mais je le cherchais après et le trouvais dans le calendrier. Ce fut cette fois-là le jour de saint Edouard, roi d'Angleterre, de la part duquel je reçus une furieuse nouvelle comme une vive impression de sa part, avec une horrible colère qui tombait sur moi, et je pense certainement qu'il se passe ainsi en enfer. Une autre fois j'eus une idée effroyable du B. P. de Borgia, et ainsi de divers autres, avec des effets si accablants et si tuants, que je n'ai point d'idée de rien en ce monde qui soit à l'égal de cela. Or j'ai dit de saint Edouard, car je n'avais point coutume de penser à ce saint, et je trouvai le lendemain que c'était sa fête au martyrologe (5).

Ces idées étaient celles qui seules m'occupaient jour et nuit, et je ne m'en pouvais divertir, à cause de l'incapacité extrême que j'avais de marcher; mais il me fallait demeurer là comme une sole (6) plaquée contre une muraille, sans force aucune pour me mouvoir, toujours tendu à ma peine et à ma misère. Cela me causa enfin un tel affaiblissement, que je perdais ce que la raison laisse de force pour se régir et conduire. J'étais réduit à faire ce qui m'était intérieurement commandé par une imagination effarouchée et poussée par l'esprit malin, qui avait pris un droit comme sur son esclave. Aussi me disait-il : « Tu es mon esclave », et j'étais justement comme un damné, sans pouvoir m'élever à rien d'humain, de doux et de libre pour cela, à cause que, quand il me venait l'imagination de quelque chose de déréglé, et contre le sens des hommes, j'étais pressé de le faire, comme un esclave le serait par son ennemi; je faisais des choses très indécentes, déréglées et déraisonnables.

Néanmoins Notre-Seigneur me laissa la raison et l'advertance aussi grande que je l'ai à cette heure, ce qui était une extrême peine à mon esprit. Ceux qui étaient auprès de moi ne voyaient pas la violence que je souffrais, et il m'était impossible de le dire, de sorte que cela donnait une juste aversion de moi, et [on] me traitait avec des châtiments comme on fait aux fous, qui m'étaient sensibles, à cause que j'avais mon sentiment et discer-

(5) Le 13 octobre, pour S. Fr. de Borgia c'était le 10 octobre.

(6) Une pièce de bois.

nement entier, et que j'étais incapable de le dire, ni de faire autrement.

Pour cela on me donna un frère qui avait soin de moi, et qui disposait de moi en directeur, et tous les autres s'en déchargeaient sur lui, de sorte que je fus à sa direction, et quoiqu'il fût assez bon homme, néanmoins les grandes extravagances que je faisais l'irritaient, et quoique je les visse et jugeasse comme je les ferais à cette heure [7], je ne pouvais les retenir, ni la crainte des coups ne me pouvait modérer, car cette loi horrible qui me dominait, me faisait faire ce que je ne voulais pas. Et j'accomplissais à la lettre « *Je fais le mal que je ne veux pas faire* » [8] avec un profond gémissement et extrême douleur de mon âme. Car il n'y avait personne qui ne jugeât alors que j'étais tout à fait démonté et comme un enfant de six ans, et pourtant je ne fus jamais plus sérieux en mon sens ni plus attentif à Dieu dans ma raison, ni plus désireux de lui satisfaire, mais jamais moins puissant, au contraire fou, en tout ce que je faisais, par un dérèglement d'imagination que je ne pouvais ni dire ni retenir. De sorte que Notre-Seigneur voulut que ce frère qui avait soin de moi et qui quelquefois, par tendresse naturelle, avait pitié des coups qu'il me donnait, voyant que cela ne m'amendait pas, cessait de me maltraiter. Mais d'autres fois Notre-Seigneur permit qu'il allât en de grands excès et lui et d'autres [9].

Je me souviens donc (car je me souviens de tout, à cause de la réflexion entière, et sagesse au fond que j'avais alors) qu'un jour Notre-Seigneur permit qu'il entra en si grande impatience (et vraiment je lui en donnais sujet pour la raison que je viens de dire) qu'il prit un gros bâton noueux, et qu'il m'en donna plusieurs coups sur la tête, que c'est merveille qu'il ne me la cassa point, et je croyais qu'effectivement il m'assommerait, et néanmoins je ne pouvais faire aucune action qui lui fît connaître ma disposition intérieure. Il me donna aussi diverses fois plusieurs coups sur le visage, en sorte qu'il était tout marqué de marques et de contusions noires, et ceux qui me voyaient me demandaient ce que c'était; je disais que « c'était des coups reçus à la guerre », et on pensait que je me fusse heurté, car il n'y avait aucun qui ne me prît pour un insensé, et ils en avaient

(7) K : *je visse et les...;* NM omet *les* avant *ferais.*

(8) Ro., VII, 19.

(9) Pendant les années de la maladie du P. Surin, les infirmiers et aide-infirmiers, donnés par les catalogues, ont changé assez souvent. Il n'est pas possible d'identifier celui dont il est ici question. — K : *en d'autres.*

sujet, car j'en faisais les actions, et plus elles étaient ridicules, plus je les faisais, si Notre-Seigneur m'en donnait la puissance, mais souvent la force me manquait pour les exécuter.

Ainsi quoique le frère fût très bon homme, il excédait, comme j'ai dit, de ces coups de bâtons sur la tête, et autres choses horribles, de quoi néanmoins je crois qu'il n'était pas le seul auteur, car je crois que le diable l'agitait et transportait, comme il m'est quasi manifeste par les choses qu'il me disait. Et quand il me traita si mal avec ce bâton, il me parlait comme les possédés font, quand le diable parle par leurs bouches. Et je vis, ce me semble, qu'il fit un soupir que les hommes ne font point ordinairement, qui est pareil à celui des personnes possédées que personne ne sait guère que celles qui en ont expérience. Après cela il entra en de grands excès, où qui nous eût vus lui et moi, eût cru que c'était une tragédie d'enfer. Néanmoins, je ne puis que je ne soupçonne qu'il y eut un peu de sa faute et qu'il pouvait se comporter autrement. Je voyais qu'il s'en repentait peu après, mais il ne s'amendait pas, si ce n'est sur la fin qu'on me donna un père recteur de Xaintes qui m'emmena avec lui en son Collège [10], qui fut un commencement de me remettre; et de fait la sortie de ce mauvais état prit par là son commencement.

Mais pour ce frère quoiqu'au fond il fût bon enfant, que je lui donnasse beaucoup de peine et que sans doute [11] je lui aie grande obligation, m'ayant servi pendant un temps fort étrange, Notre-Seigneur ne laissa pas de permettre qu'il mourut peu après ma guérison; il fut envoyé à un collège, où bientôt après la mort l'emporta sans fièvre, par d'extrêmes douleurs de tête qui l'accompagnèrent jusqu'au dernier soupir, et on s'étonnait que ce mal mît un homme à l'extrémité. Depuis il m'est venu en pensée que sa façon de me traiter fut cruelle en ces coups sur la tête, que j'ai dits.

Il faut que j'ajoute qu'en même temps il m'arriva des traitements par d'autres, qui, voulant parfois se divertir, quoique je ne susse agréer leurs manières d'agir, me faisaient d'étranges pièces, me traitant en fou, comme je l'étais vraiment en ce qui paraissait, mais au fond pas plus que maintenant. Un d'eux, se voulant jouer, me mit dans une occasion de mépris, et dit, étant tout seul avec moi, et me croyant hors de sens, force choses absurdes et méprisantes, croyant que j'étais sans discernement.

(10) Le P. Bastide, nommé recteur à Saintes, en 1648.

(11) K omet : *que je lui — peine* et *sans doute*.

Mais pourtant j'étais à moi autant que jamais, et Notre-Seigneur a permis que celui-là est devenu fou d'une manière que personne n'en doute et vit encore, quoique fort bon homme, et ayant aussi été fort bon Religieux. Mais je ne veux omettre, qu'un Père assez d'importance étant entré dans mon infirmerie où j'étais seul, assis sur mon lit, s'approcha de moi, et m'ayant regardé fort longtemps, quoique je ne lui fisse rien, ni n'eusse envie de lui rien faire, me donna un soufflet bien assis et puis s'en alla, de quoi personne ne fut témoin. Il est mort en homme de bien.

Notre-Seigneur me donnait toutes ces réflexions, que j'avais désiré d'être tenu pour fou, et que l'heure en était venue. Si je n'eusse pas eu la croyance que j'étais damné, et que je prenais cela pour des effets de la justice de Dieu, je confesse que cela m'eût été des délices non pareilles. Quand on fait, à cette heure, quelques [12] mépris de moi, comme il m'arrive assez souvent, à cause des choses passées, je les ressens; mais il faut que j'avoue que non pas peut-être tant que j'eusse fait si je n'avais pas passé par ces épreuves. Notre-Seigneur m'a fait aussi la grâce qu'après être sorti de ce péril et affreux état de vie, où quelquefois de jeunes gens ont pris leurs passe-temps à faire leurs railleries de moi, et me traiter d'une manière comme s'ils eussent eu à faire à un fou, et de temps en temps de pareils traitements ne me manquent [13] point, à proportion des choses passées plus sensibles qu'alors, pour ce qu'il ne m'est pas arrivé depuis longtemps des choses qui puissent donner soupçon de ce que l'on croyait alors, et que lors même je n'ai jamais été que je n'aie eu mon entier sens et jugement, sauf cette croyance d'être damné, que j'ai souvent dit n'être pas tant hors du sens commun des hommes, comme toutes les idées des hypocondriaques, et que c'est une pensée qui peut compatir en plusieurs avec une grande sagesse et vertu; mais c'est une chose qui ne sert à rien de disputer maintenant, puisque les plus sages de notre Compagnie (et je crois bien qu'ils sont entre les plus sages des hommes), en leur congrégation provinciale, en ont jugé ainsi définitivement sans aucun appel, car je n'en veux point faire de procès [14].

(12) Mss : *quelque.*

(13) Mss : *manquaient.*

(14) Il fait allusion ici à une délibération en vertu de laquelle le P. Surin fut exclu, vu son état de santé, du droit de participer aux Congrégations provinciales qui se tiennent normalement tous les trois ans et sont composées des plus anciens profès. — Je laisse la phrase telle que la donnent les manuscrits; ils ne présentent ici que des variantes insignifiantes, ne permettant pas de la reconstruire régulièrement et selon un sens aisé à saisir.

CHAPITRE VIII

Des biens et des grâces que Notre Seigneur fit au Père pendant qu'il était tenu pour fou.

J'ai dit que pendant tout ce temps le Père fut réduit en un état, qu'il n'y avait personne qui ne crût qu'il était tout à fait hors de sens et incapable de raison, excepté un seul père [1], qui, même dans les congrégations provinciales, quand il s'en tenait, et partout où il était, toujours disait que non, voulant alléguer des raisons pour montrer que Dieu pouvait permettre cela comme des épreuves, et voulant encore avancer des exemples pour confirmer son opinion. Mais il fut si singulier en son sentiment, que même on ne lui permit pas aux assemblées de discourir sur cette matière. Il n'y a pas vraiment sujet de blâmer ceux qui n'étaient pas de l'opinion de ce Père, puisque les hommes ne sont pas obligés de juger que par les effets; et la façon de voir du Père, ses déportements n'étaient que comme d'un homme qui est fou. Quelques-uns qui soupçonnaient cela, venaient à dire que le Père, par quelque extraordinaire ferveur, contrefaisait le fou, mais il est assuré que cela n'était point, car j'ai dit, au chapitre précédent, ce qui est la vérité, que l'affaiblissement fut si grand en la tête, ensuite de cet obstacle au mouvement contre lequel ce Père avait lutté tant d'années, et ensuite de la croyance qui était entrée dans son esprit qu'il était damné, que ce jugement porté contre lui, qu'étant déjà damné, il n'avait point de lieu dans la pratique des bons, et qu'il était banni de tous biens, et que sa loi n'était plus celle des autres hommes, mais celle des réprouvés, ce jugement avait opéré en lui que, ne pouvant revenir à soi, pour concevoir l'espérance du bien, il faisait les choses à l'extérieur les plus mauvaises, croyant en cela faire ce que Dieu voulait, conformément à son état, à la façon que font les démons, qui ne peuvent vouloir ni entreprendre le bien, et ne sont pas reçus à l'exécuter [2]. C'est vraiment la plus horrible peine de la damnation, qui est d'être banni de la région du bien, et d'être du tout relégué dans le mal et incapable d'autres choses, qui est l'extrême servitude de l'enfer. Or quand je dis les choses mauvaises, je n'entends que celles dont les actions se voient, et qui sont contre

(1) Le P. Cl. Bastide. (2) SN : *Et c'est.*

la raison bien réglée, et même ce qui est contraire au sens commun des sages, et qui peut donner de la peine aux autres.

Et Dieu a tellement ménagé cela par sa providence, qu'il ne s'est rien effectué par le Père, et que, quoiqu'il eût de grandes peines, à cause des impressions étranges qu'il avait à des choses iniques, pour cela il devint à être réduit à l'impossibilité de les pouvoir exécuter, comme il était d'ordinaire, par exemple s'il était laissé seul dans sa chambre le soir, étant pressé de mettre le feu, il était en telle faiblesse qu'il ne se pouvait remuer, de faire ses efforts pour cela [3]; et cependant il avait toute la peine que la raison peut avoir, considérant le fait, et comme il ne pouvait plus résister à cette impression, comme il se voyait déterminé à exécuter, Notre-Seigneur envoyait quelqu'un là, la présence duquel l'empêchait; à cause de quoi sagement les hommes, pour empêcher cela, le lièrent et enfermèrent, d'où lui réussissaient de grands maux et travaux.

Or parmi tout cela, le plus grand bien que Notre-Seigneur lui fit, fut que jamais son âme ne perdit l'attention à Dieu, ni le désir de faire ce qu'il croyait sa volonté; mais le malheur de cet état est qu'il croyait que Dieu l'ayant mis dans cet état et dans le mal, par la damnation, il n'osait s'appliquer au bien, et néanmoins sortait de son âme une volonté de se tenir avec fidélité à ce que Dieu voulait. Il est malaisé de comprendre comme quoi l'âme étant débusquée par le désespoir de tout désir exprès du bien, pouvait néanmoins avoir la pensée d'être fidèle à Dieu. Cependant il est vrai qu'il sentait une loi dans son cœur, de ne se point retirer de ce qui était pour le service de Dieu, quoiqu'il en fût banni par sa pratique, et qu'il en fût exclu, ce lui semblait, de la gloire et de la grâce. Même il avait cette opinion, et néanmoins il sentait un attrait intérieur à ne rien faire contre la volonté de Dieu.

Pendant que l'âme n'était pas actuellement dans les impressions du mal, elle désirait se conformer à Jésus-Christ, se livrant à lui dans ses délaissements, et abattements de sa sainte humanité, avec des douceurs incroyables qui se coulaient intimement, mais qui étaient bientôt éloignées quand les impressions du désespoir se formaient [4] en lui. Très souvent au milieu de ces peines infernales, il venait des instincts de s'unir à Jésus-Christ, avec des unions avec lui toutes délicieuses, et dont le souvenir me touche

(3) NM : *quoy qu'il fist ses efforts pour cela.*

(4) SNM : *recueilloient.*

fort maintenant, mais qui se perdaient et qui s'oubliaient du tout quand le désespoir retournait.

Il me souvient d'une chose remarquable qui m'a donné quelque intelligence de ce qui se passait en Jésus-Christ quand, avec sa joie et les délices de sa gloire, il avait des agonies qui causaient sa sueur de sang, car souvent j'avais des attraits à Notre-Seigneur, et ne pouvais me passer d'avoir un crucifix près de moi, lequel me confortait beaucoup par sa présence, et néanmoins me donnait une extrême peine, à cause de l'impression que j'avais de sa colère.

A ce propos il me souvient d'une étrange chose sur ces mélanges de grâces et de tourments. En ce temps-là quand j'avais un peu de force, je sortais en ville et on me le permettait, sans que je puisse bien en dire la raison. Or il advint qu'un jour je sortis et fus aux Récollets où le Saint-Sacrement était exposé. Je sentis à l'approche de l'église une telle peine en la présence de Jésus-Christ au Saint-Sacrement, que je n'osai jamais entrer, et pour cela je menai mon compagnon, dans le couvent, faire une visite à un homme de qualité qui y était, et y demeurait. Pendant tout le temps que j'y fus, je sentis comme si Jésus-Christ m'eût, du lieu où il était, jeté des foudres qui me ravageaient l'âme d'une façon inexplicable. Et je n'eus point de repos que je ne m'en fusse allé et éloigné du lieu.

Une autre chose notable est que, quand la fête du Saint-Sacrement venait, j'avais un incroyable attrait de m'en aller voir passer la procession, et y allais en effet dans la rue, voir passer le Saint-Sacrement. Or, pour le voir plus commodément, je montai à une échelle qui atteignait à une fenêtre, d'où l'on le voyait : au moment que le Saint-Sacrement passa, je sentis un attrait de cœur avec amour; mais avec cet amour qui me porta à le voir sous le poêle, j'y jetai les yeux, et soudain il me prit une si grande terreur vers lui, et frayeur de lui et me semblait que j'eus une opération dans l'esprit comme vue intellectuelle par laquelle je pensais voir Jésus-Christ en l'Eucharistie comme un homme armé, et que de là il me jetait des foudres. Cette vue me donna une telle épouvante, que tout d'un coup je tombai de l'échelle, comme si la foudre fût tombée dessus moi, et puis m'enfuis avec la plus grande vitesse qu'il me fut possible, comme me sauvant de la présence de ce Dieu terrible que je ne pouvais supporter [5].

(5) SN : *le foudre m'eust frappé et pris la fuitte.*

Ce sont des désolations dont le poids ne se peut comprendre, et pour l'expliquer il faut se souvenir de ce que j'ai dit en la première partie (6), du coup que sentit la Mère, quand le démon Béhémot sortit de son corps en la présence du Saint-Sacrement que je tenais en la main pour la communier. Cela exprime quelque chose de la peine que j'eus alors. Aussi il faut se souvenir de ce que j'ai dit (7), parlant de mon obsession quand les prêtres exorcisaient, et que j'avais l'impression que le diable me donnait aversion pour Jésus-Christ, avec celle d'amour que je sentais pour lui. Cela explique un peu ceci, mais ne lui semble pas; car lors l'amour et le désir de Notre-Seigneur occupait mon sens intérieur, et l'horreur de lui venait du diable dans l'extérieur de l'âme, et ici tout était dans l'intérieur. Voilà pourquoi l'âme avait peine, comme si elle eût été elle-même le diable et vraiment damnée, et néanmoins aussi en quelque coin de cet intérieur, il y avait amour intime pour Jésus-Christ, et je crois vraiment que ces terreurs ont fait et laissé du bien dedans mon cœur.

Je parle ici tantôt à la première personne, tantôt en la troisième, et je suis, je ne sais comment, détourné de ma route, sans savoir aussi comment j'écris avec liberté, comme si je n'étais que pour moi-même. Mais ce que je viens de dire, je crois que c'est un bienfait de Notre-Seigneur, nonobstant qu'il cause une grande peine. En suite de ceci, il faut que je décrive d'autres grâces qui sont fort pénibles, et donnèrent grand tourment à mon âme en ce temps.

(6) *Science expérimentale*, Ire p., ch. VII (Ms. BN 145.96, f. 27 sq). Il y renvoie au *Triomphe*, ch. X (éd. de 1829, p. 133-5, où l'original est modifié, voir K, 256 sq). L'épreuve de Jeanne y est racontée en détail.

(7) *Science expérimentale*, I p., ch. III inédit et *Triomphe*, ch. III, dans K, 63-64; *Histoire abrégée*, seconde partie, l. I, ch. VIII, 123-124.

CHAPITRE IX

De quelques autres peines que le Père souffrit fort utiles à son âme.

L'horreur de ce désespoir qui tenait l'âme du Père saisie, était si présente et si continuelle, que je puis dire qu'absolument il n'y avait point de relâche, sauf quelques heures que l'impression n'en était pas si vive dans l'âme; si bien que, pendant vingt ans, cet esprit de désespoir était dominant en lui, et était maintenu par

des visions fort pénétrantes, qui étaient exprimées dans ses puissances intérieures, et comme sainte Thérèse dit des bonnes, que l'on ne saurait dire si elles sont dans la vue de l'âme ou du corps, car il semble que tout en est rempli. Entre les autres, la plus terrible est celle de Jésus-Christ Notre-Seigneur qui, diverses fois, a paru à l'âme si manifestement, que jamais je n'ai rien vu plus clairement.

Entr'autres, une fois, étant contraint de marcher pour aller à la messe, à tous les pas il se faisait un tel effort, qu'il semblait que l'âme fût arrachée et lors, en une extrême défaillance, me parut manifestement en l'air Jésus-Christ, et vis sa taille, son visage et son habit, son manteau était rouge, et son visage dans une telle colère, qu'il n'y a point de force d'esprit qui le puisse soutenir. Il me semble sérieusement qu'il paraîtra de même à l'heure de la mort, pour prononcer la sentence au jugement particulier aux méchants. Cela me donna une telle frayeur, que je m'étonne que je n'en mourus. Alors j'étais dans l'angoisse d'un qui veut se confesser et qui ne peut; les désolations extrêmes d'une âme condamnée me saisissaient [1], et je ne sais comme je pus subsister. J'eusse voulu me confesser, et je ne pouvais, en un mot l'âme était si détruite et si désolée, qu'elle était réduite à n'en pouvoir plus, et bouleversée de fond en comble. Après m'être mis sur mon lit, je reçus quelque accoisement mais bien léger [2].

Or cette apparition de Jésus-Christ qui m'arriva lors, m'est aussi advenue diverses autres fois, pendant que cet esprit de damnation dominait en moi. Une fois que je voulais aller à la campagne, où un de nos Pères me menait chez un Monsieur de nos amis, nous voulûmes aller à la messe à Saint-Siméon, et comme je voulus entrer dans l'église, je vis à la hauteur d'une pique en l'air le même Jésus-Christ en fureur qui me menaçait et me défendait l'entrée de l'église, comme si j'eusse été un diable son ennemi. Sans doute il faut, si mon âme n'était pas en état de péché mortel, et que cela ne s'adressât pas à moi effectivement, que le diable fût tellement uni à mon âme, qu'il en advint autant comme j'ai dit à la Mère prieure, en la sortie de Béhémot, car si Notre-Seigneur agissait ainsi contre le diable, et qu'il voulut que j'en sentisse les impressions, il permettait que cet esprit malheureux fut lié au mien comme une même chose, car partout

(1) Leçon de N, M omet; KS : *suscitoient.*

(2) Mss : *accroissement.*

je sentais cette guerre de Jésus-Christ, entrant dans les églises et si j'y entrais, entendant des paroles de Dieu ou chanter ou prêcher, tout aidait si bien avec ma pensée et l'intérieure disposition, qu'il n'y avait rien à désirer [3].

Cela tenait mon âme dans un effroi continuel qui croissait à tous rencontres et même aux plus nécessaires, car je ne vaquais à aucune action, pour nécessaire qu'elle fût à la vie, que je ne sentisse cette opposition ou presse de Dieu ou de Jésus-Christ, jusqu'aux moindres mouvements qu'il me disputait comme il fait aux damnés et aux démons, quand ils se veulent soulager en quelque chose, principalement comme quand je voulais boire. Il y avait une [4] formelle opposition à cela, comme si cela eût été de Dieu, pour ce que le vin me donnait force et soulagement. Il m'est avis que Dieu s'opposait à cela et m'ôtait le verre de la bouche par son commandement. Si bien que l'angoisse de l'âme était si grande, que je ne pouvais faire aucune action naturelle avec paix, tout m'étant disputé, et il m'est souvent advenu que comme je passais outre, n'en pouvant plus, et étant réduit à l'extrême nécessité, alors le goût du vin m'étant ôté, et me semblant effectivement que c'était de l'eau, n'en sentant aucune force dedans mon estomac, c'était vraiment une vie de damné sur la terre, et j'avais souvent la pensée de Caïn dans l'esprit, qui s'en allait partout, fuyant la face de Dieu. J'ai porté pour le moins deux ans cet état jour et nuit, avec des angoisses effroyables. J'étais traité comme un damné, et je ne trouvais repos ni jour ni nuit, sauf quelques heures que la nature dérobait pour le sommeil.

Une autre fois j'eus une terrible vision de Jésus-Christ et je crois que si elle eût été de lui en sa gloire, comme il fait aux bonnes âmes, cela m'eût donné une très douce vue. Mais ce fut la nuit étant bien éveillé, vers Noël, que je vis le visage de Jésus-Christ que je crois qu'il paraît ainsi aux esprits damnés. Il avait une grande majesté et beauté, et clairement l'âme vit qu'il est Dieu, quoiqu'il parût en son humanité. Cela est si terrible, que ce m'est encore à présent un objet incompréhensible, car encore à présent je ne puis douter que ce ne fût un Dieu qui me parut; mais son visage n'avait rien de proportionné à celui dans lequel on le peint, et qui s'était même montré à moi dans les autres terribles apparitions dont j'ai parlé. Enfin c'est

(3) NB : *tout aydoit ou cadroit si bien a ma pensée et intérieure.* Il fait plus haut allusion au récit de *Science expérimentale*, Ire partie, ch. VII.

(4) KS : *Il avoit une.*

le plus étrange objet que j'aie jamais vu, et il n'a rien de ce qu'il a quand il paraît dans son amour. Car celui-là a toutes les grâces et suavités et toute la majesté qu'on saurait dire. Ici il y a grandeur et majesté, et autorité au-delà de toutes mesures, mais point de douceur ni beauté touchante et ravissante, combien qu'il y ait toujours beauté digne d'un Dieu; mais la terreur y est si grande qu'elle devait tout consommer. Cela [5] me laissa une terrible impression, et me confirma si fort en la créance que j'étais damné, que, quand tout le genre humain eût été là pour me dire le contraire, je n'en eusse rien cru.

Aussi quand un grand docteur comme le Père Martinon [6] me dit le contraire, comme il faisait quelquefois, me disant qu'il avait prouvé cela dans ses écrits, qu'un homme ne pouvait être damné dès cette vie, cela me semblait comme de la paille, car je crois que cela était tellement gravé dans mon âme, qu'il n'y avait que Dieu qui me le pût ôter, comme il le fit, et comme je le dirai par après. Tant y a que ces apparitions étaient comme des cachets qui imprimaient cela en l'âme d'une manière qui ne se pouvait effacer, et Notre-Seigneur l'a pourtant fait par sa grâce, mais pour l'entendement ensuite de cela demeura dans une conviction de cela [7] qui ne pouvait être diminuée par aucun objet de la terre. Car toutes les choses de ce monde ne paraissent rien auprès de cela tant il est grand dans le fond et autorisé par la vision qui était donnée de juge, comme je crois. C'est que les vraies visions favorables laissent l'âme pleine de Dieu, et comme Jésus-Christ lui est imprimé bien avant [8].

Nonobstant donc que ces choses me fussent si pénibles, je mets cela au rang des grandes grâces, car cela laissait en l'esprit une très grande idée des choses qui sont véritablement considérables et importantes, qui sont les objets que la foi nous présente, et qui sont de l'autre monde; nous sommes ordinairement touchés des choses qui sont présentes à nos yeux, mais celles qui sont de la vie future, et qui ne regardent que l'éternité, pour ce qu'elles sont obscures, nous ne les tenons que pour en ouïr dire, nous n'en sommes pas émus, sinon que la grâce nous émeuve. Voilà pourquoi je mets cela au rang des grâces que j'ai reçues de Notre-Seigneur, car ces choses opèrent dans l'esprit la crainte

(5) K : *cela et.*

(6) Jean Martinon (1586-1662) était alors professeur de théologie au collège de Bordeaux. Cf. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, 651-2; M a : *Martin.*

(7) S omet : *pour;* N le second *de cela;* K a : *autorité;* M omet : *comme je crois — bien avant.*

(8) Texte de KSN; M omet.

qui est nécessaire pour nous éloigner du mal et de nous-mêmes, qui sommes pires que tout cela, nous met dans le soin de pourvoir à nos affaires, et de régler notre vie en telle façon, que nous ne tombions pas dans la justice de Dieu que nous avons sentie et appréhendée, et vraiment je crois que le sentiment que ces choses donnent dans l'âme quand il est si grand et si fort, donne des connaissances qui surpassent notre mesure et notre force naturelle.

Aussi n'y a-t-il aucune proportion entre le siècle [9] présent et le futur, car les objets sont si différents que rien plus. Et il arrive parfois que l'expérience des choses de la vie future qui arrivent en celle-ci, nous dégage des biens présents, pour ce que ces meilleurs objets futurs dévorent tellement notre sens, qu'il en demeure absorbé comme fut le mien, et met l'homme en tel état, qu'au jugement des autres il est fou. Car comme cela excède notre faculté humaine, cela nous met hors des gonds naturels. Aussi les choses que Dieu fait par voie d'amour, comme sont les visions et révélations, mettent l'âme dans cette posture surnaturelle; si bien qu'au jugement des hommes mondains qui sont tous naturels, ces hommes extraordinaires doués de Notre-Seigneur et de ses grandes grâces, sont tenus comme déments. Voilà pourquoi disait saint Paul, les choses de l'autre vie n'ont point de proportion avec celle-ci [10].

C'est pour cela qu'on a tant de peine à croire les possessions, pour ce que les démons, outre le grand dérèglement qui paraît en eux, sont aussi, dans leurs productions, tout d'un autre ordre que celui de la vie de la terre. Et comme les hommes ne veulent croire que ce qui est proportionné à leurs sens, ils ont plutôt fait de nier que de pénétrer et c'est ce qu'ils fuient, car cela même a de grandes conséquences, dont la principale est de s'amender, et comme dit sainte Catherine de Gênes [11], qui a dit assez de choses extraordinaires, le dessein de Dieu dans cette vie est de mener les hommes à soi par amour, c'est pour cela qu'il les met en état de foi, lequel est plus propre pour concevoir la vérité, pour ce qu'il laisse l'âme libre, et l'autre la violente. Aussi la même sainte Catherine dit que Notre-Seigneur ne donne guère de ces expériences de choses terribles [12]. Sa bonté veuille que cela m'aide à son amour duquel j'ai grand besoin.

(9) N; KS : *le ciel d'a present.*

(10) Ro., VIII, 18. Plus haut les mss donnent : *mettant.*

(11) *Vie,* ch. xv et *Dialogues :* III[e] p. M omet depuis *et c'est ce qu'ils fuient,* jusqu'à la fin du paragraphe suivant.

(12) Dialogue, III p., ch. x.

Mais pour venir à ces choses qui s'imprimèrent en ce temps-là dans mon esprit, il faut remarquer que pendant tout cela j'avais une chose des plus pénibles que j'ai jamais éprouvée, qui est une notion ordinaire de la grandeur et majesté de Dieu qui ne sortait presque jamais de mon esprit. Outre cela des poids effroyables sur mon esprit de la justice de Dieu qui se déclarait à mon âme, comme d'une indignation de Dieu habituelle, que je ne pouvais attribuer à autre chose qu'à mes péchés; c'était un poids formidable et outre mesure, et il me venait quelquefois en pensée que c'était comme dit Job : *Et pondus eius ferre non potui* [13].

Mais je ne pouvais expliquer cela, pour ce que je ne voyais rien en moi qui me puisse mettre dans l'idée quelque chose de bien, comme à ces grands hommes. Ainsi donc cette peine était extrême, et je la mets au rang des grâces, pour ce que cela laisse grande crainte de Dieu et désir d'éviter son courroux, qui est insupportable à la créature, qui n'a pas de quoi tenir contre ce géant, quand il veut agir en sa force : *Deus cuius irae nemo resistere potest* [14] disait Job; il avait bien raison, car ce que j'en ai éprouvé passe tellement ma portée, que toutes mes forces naturelles y ont succombé, et à peine en puis-je revenir, quoique Notre-Seigneur ait fait des choses pour me rétablir, qui sont aussi grandes en bien comme celles-ci paraissent véhémentes pour détruire et pour accabler.

Je pourrais encore dire beaucoup d'expériences, mais je laisse tout pour abréger, car je ne vois point de fin pour dire en cette matière, et autant Notre-Seigneur permettait de choses pour ruiner autant il en faisait aussi pour assister, soit dans l'intérieur soit dans l'extérieur par sa providence.

Je ne veux pas pourtant omettre une chose d'une peine extrême qui fut au Père sujet d'un grand bien et instruction, c'est que, pendant le temps qu'il était dans ces travaux, il avait un frère qui le servait, et assistait en sa chambre, qui n'est pas celui duquel j'ai parlé ci-devant : c'est un autre, lequel était bon mais avait une inclination très grande à soulager son corps pour le sommeil. Il se voulait souvent aller coucher, avant que l'examen qui se fait le soir, par toute la communauté, ne sonnât. Cela donnait grande incommodité au Père, à cause qu'il fallait qu'il vînt mettre ordre à sa chambre pour ce qu'il fallait la nuit et

(13) Le passage est laissé en blanc dans tous les manuscrits. Je le restitue par conjecture, *Job*, XXXI, 23.

(14) Même remarque; *Job*, IX, 13.

pour éteindre la chandelle, qui est une chose que le Père n'eût su faire tout seul, à cause des peines qu'il avait au moindre mouvement. Néanmoins par complaisance le Père, pour ne le pas mécontenter, acceptait qu'il anticipât le temps du coucher, et vînt mettre l'ordre à ce qu'il fallait à sa chambre pour la nuit avant l'examen, et ainsi coopérait à cette paresse qui lui était assez indifférente pour son intérêt particulier, mais à laquelle il condescendait par respect humain, sans se raidir pour l'observance de l'ordre domestique, auquel ce frère se relâchait, cherchant son repos, et négligeant une chose à laquelle il devait aussi, pour soi-même et pour le bon exemple, montrer de la ferveur.

Or donc une fois, qui fut la dernière que ce frère voulut se retirer pour s'en aller reposer, le Père eut quelque remords de donner consentement au frère qui vint pour éteindre la chandelle, et le laissa faire avant l'examen. De quoi Notre-Seigneur fit ressentir une si grande punition, qu'elle mérite d'être mise ici par écrit; car outre la répréhension qu'il sentait très grande de ce qu'il tenait pour peu de chose, de laisser le temps de l'examen, et commençait son repos de la nuit, dans un temps qu'il fallait donner à Dieu, Notre-Seigneur, pour lui faire sentir comme ce n'était pas peu de chose que de quitter l'obéissance en l'ordre domestique, et cela pour prendre son repos, contre lequel un peu de diligence et de mortification devait prévaloir, ordonna que, pendant une heure, il souffrirait une peine qui lui sembla aucunement pareille à celle du purgatoire. Car je sentais un certain poids de travail si intolérable, que je n'ai point de termes pour expliquer combien cela était grand, et combien que je ne sentisse point de mal comme du feu, c'était néanmoins comme un poids de la justice de Dieu, avec une si atroce répréhension qui n'était pas faite par paroles mais par effet. Cela était notifié en l'âme, non pas comme une sentence prononcée, mais comme chose gravée et écrite en elle, qui lui était un si terrible châtiment, que cela semblait passer tous les châtiments que nous pouvons avoir humainement; et outre cela m'était gravé en l'âme la charge que le frère prenait sur soi, se donnant cette liberté de se mettre au repos contre l'ordre de l'obéissance, et cela me fut montré si grand que de condescendre ainsi à son corps au préjudice de la vertu, en ce qu'il violait la discipline religieuse, que je demeurai sérieusement instruit, que je ne devais point, par facilité de respect humain, m'accommoder à ce que la sensualité voulait, et que je devais tenir bon, pour mon chef, à marcher de même train que les autres de la maison, et comme

je songeais à ce frère qui, d'ailleurs, me paraissait bon mais trop lâche, favorisant le corps, il me fut dit qu'il ne persévérerait pas dans la Compagnie. De fait deux ou trois ans après il fit quelque faute, pour laquelle les supérieurs le congédièrent, et je l'ai vu depuis, avec un grand mécontentement, hors de la maison. Ce qui me fut une grande preuve comme de petites fautes négligées aboutissent à de grands effets.

Je ne saurais assez exagérer combien terrible était ma peine en cet état (et ce temps a duré près de vingt ans) aux petites choses nécessaires auxquelles il me fallait faire quelque mouvement. Je l'ai dit ailleurs; et il est vrai que cette peine à supporter est incompréhensible, et c'est ce qui faisait que les hommes même les plus raisonnables avaient grande peine à me supporter, et jugèrent que je me flattais trop par une imagination que j'eusse dû vaincre et réprimer, que seulement faire un pas, ou défaire un crochet de ma soutane m'était un si grand travail et douleur, qu'il m'était impossible d'en venir à bout, si bien qu'il me fallait être plusieurs heures pour le faire, et trouver ma paix en un seul de ces petits mouvements, et se faisait un si grand travail dans ma tête, et un tel bandement dans tous mes nerfs, que pour ce que les hommes disaient qu'il fallait se vaincre et passer outre, pour les efforts que j'ai voulu faire, je me suis extrêmement épuisé, et c'est merveille que je ne me suis détruit tout à fait, et rendu incapable de jamais revenir de là, tant les maux qui me venaient de ces efforts étaient grands et profonds.

Car cela venait jusqu'à me détruire le sens naturel, et me précipitait en des excès contre toute raison, et en des dérèglements d'esprit, lesquels les hommes condamnaient sans pitié de faiblesses [15], et ne pouvaient venir jusqu'à comprendre en quoi consistaient ces maux d'imagination, et combien sont pénibles leurs effets; faute, dis-je, de voir cela, ils condamnaient de faiblesse, de lâcheté, d'imagination ceux qui sont affaiblis de tels maux, contre lesquels ils ont une entière impuissance, même à des choses très légères; et la nature qui de soi est faible et l'imagination très délicate, ne peuvent venir à bout de ce à quoi la raison aide, et qu'elle fait avec facilité quand tout va bien dans l'intérieur, mais quand le dedans est affaibli, on souffre des extrémités de mal inconcevables et qui ne servent qu'à faire rire les autres: et les plus sages même, si Dieu ne dispose le tout par sa providence, viennent à de si grands excès de rigueur contre les pauvres in-

(15) KS : *les faiblesses;* NM omettent.

firmes en cette matière, qu'il y a un très grand sujet de patience pour lès uns et pour les autres. Je ne saurais dire combien de fois je suis demeuré accroché à une petite chose, et ai passé des maux des plus furieux que j'aie jamais éprouvé, pour des choses qui étant dites aux plus sages de la religion et aux supérieurs mêmes, ne leur baillaient que sujet pour rire, ou que d'indignation (16), qui, dans mon âme, étaient jugées des plus grièves et des plus importantes que j'eusse pu dire, et cependant j'ai vécu plus de vingt ans en de tels maux sans que jamais personne y ait pu apprivoiser mon esprit, quelques-uns même ont cru que c'était de l'emploi de leur zèle que de contredire à cela, et me traiter par force, qui en effet était des plus extrêmes cruautés qu'on puisse pratiquer en ce monde.

Je me souviens qu'au commencement que ce mal me prit, lequel je crois avait sa racine du diable, un des supérieurs qui était mon provincial (17), c'était un homme sage, comme il n'y en a point d'autres en cette condition, mais qui s'était figuré qu'il fallait vaincre cela par force; de sorte qu'il entreprit pour m'aider, de me faire évertuer jusqu'au bout. Il me commandait donc de passer outre, et pour m'aider il me commandait en vertu de sainte obéissance. C'est une rencontre que Notre-Seigneur permit, pour me mettre dans le plus grand accablement que j'aie jamais senti. Ce père entreprit de s'obstiner jusqu'au bout à me faire passer au-delà de ma pensée, croyant par là guérir mon imagination. Il me fit faire de tels efforts, que je ne crois pas qu'en mourant mon âme puisse avoir une plus grande agonie. En suite de cela je demeurai si accablé et si détruit, que j'ai été, je ne sais combien d'années à me remettre des efforts, et Notre-Seigneur a permis que, pour semblables misères et impuissances, j'aie reçu des plus sages et graves supérieurs des oppressions incroyables, qui voulaient rompre le nœud secret qu'il fallait défaire avec paix et avec le temps, comme Notre-Seigneur l'a fait suavement et m'a fait cent fois connaître que sa providence a quelquefois des desseins pour nous mettre à l'extrémité, et que tous les sages soient aveuglés en ce qui est à nous fort manifeste.

Et c'est merveille combien sa bonté et miséricorde m'a aidé pour sortir de certains pas de cette nature, et qu'en ce fait d'obéissance il a permis que ceux à qui je la devais, soit qu'ils

(16) Peut-être faut-il lire *d'imaginations*.

(17) Barthélemy Jacquinot, sans doute, provincial de 1636 à 1641; il avait été précédé par Arnaud Bohyre (1632-36) et fut remplacé par Jean Pitard (1641-43), puis Jean Ricard (1643-47).

fussent supérieurs, soit qu'ils fussent mes directeurs, ou Pères spirituels, aux uns et aux autres je la devais; c'est merveille combien de fois ils se sont obstinés à des choses par où Notre-Seigneur a voulu que je passasse avec des peines et agonies, non pas seulement pour des choses où ils résistaient à mes idées, mais en celles qui résistaient à mes forces naturelles; je ne sais combien de choses sont arrivées où les grandes grâces se sont affermies, d'où depuis ils ont vu qu'ils s'étaient trompés, et qu'ils m'ont eux-mêmes avoué qu'ils ne les entendaient pas. Aussi bien se sont-ils presque tous trompés en la croyance qu'ils avaient que je ne sortirais jamais de ces misères, desquelles Notre-Seigneur m'a tiré maintenant en telle sorte que je fais toutes les actions de ma vocation, et viens à bout de tous les mouvements qui sont nécessaires à la vie, et dont les plus forts et robustes viennent à bout avec douceur et facilité, y ayant trois ans que Notre-Seigneur a donné commencement à cette guérison, et de laquelle je possède les principaux effets. Il y en a encore quelques autres que je laisse à cette même bonté, et que j'espère de sa miséricorde, mais ils sont de fort petite importance.

CHAPITRE X

De quelques accablements que Notre-Seigneur permit venir de l'extérieur, qui travaillaient le Père avec excès.

Avec toutes ces peines qui d'elles-mêmes étaient fort terribles, il y avait encore une chose qui les conservait en l'esprit, c'était les choses qui venaient de l'extérieur, des hommes qui me donnaient conseil, et qui le devaient faire, à cause de leur condition et du rang qu'ils tenaient. Toutes les fois que j'avais la puissance de parler, qui était fort rare, je désirais toujours quelqu'un à qui communiquer mes angoisses, et [1] dire ma vie, et pour ce qu'il était advenu certaines choses, par la puissance du diable, à mon avis, et encore par l'avis de quelqu'autres bonnes personnes, ces choses étant dites sans les accompagner de circonstances, paraissaient tout à fait étranges et criminelles; si bien que, comme je ne cessais de chercher quelqu'un à qui découvrir mon cœur, je le faisais parfois sans discernement, et tous ceux à qui je le disais

(1) Mss : *et à dire.*

me rendaient encore plus misérable, prenant pour de grands péchés des choses qui n'étaient pas dans le fond ce qu'elles paraissaient dans la surface. Ainsi j'étais toujours après des jésuites et après les supérieurs, pour leur battre les oreilles de ce que j'avais dans mon âme.

J'en trouvai en qui se rencontre ce que dit sainte Thérèse dans sa *Vie* [2], qu'il n'y a point peine plus grande, et elle l'a nommée insupportable, que de tomber entre les mains d'un confesseur prudent et timide. Je trouvai donc qu'il ne voyait pas le principe qui m'avait fait agir, qui était un incroyable affaiblissement d'esprit, et peut-être le diable même avait d'aussi étranges pensées de moi que moi-même, et s'accordaient à dire que Dieu enfin se fâche de nous rechercher sans cesse. Ceux qui parlaient ainsi m'accablaient, et entr'autres un, qui était de grande autorité, et qui m'avait fort aidé en ma jeunesse, celui-là prit mon affaire au sens le plus étrange et le plus funeste qu'on eût pu. Il sut toute ma confession en laquelle je me rompis la tête à force de rechercher et éplucher. Je ne pouvais prendre d'appui en aucun autre, qu'en ceux qui prenaient les choses de ce biais; et vraiment c'est chose horrible que l'âme quand elle tombe en affaiblissement et affaiblie elle parle comme si elle était au sens le plus furieux du monde, et le confesseur qui ne peut discerner, la précipite au lieu de la guérir.

Cela m'arriva en cette occasion; il y avait un seul Père qui avait connu mon état en tout le temps [3] de ma peine, qui se moquait de ce qui étonnait les autres, et qui faisait ce qu'il pouvait pour me fortifier, mais je le fuyais, car je croyais qu'il était en illusion, et me gardais de lui comme d'un homme trompé. Aussi il jugeait de mon état autrement que les autres, et il fallait qu'il y eût en lui une grande déception ou en [4] tous les autres. Or il est vrai que souvent Dieu permet de telles obscurités et que le sens commun naturel se trompe en certaines choses, et qu'il faut une lumière de Dieu spéciale. Ce père avait apparemment quelque aide de Dieu pour m'éclairer et consoler, mais alors je me défiais extrêmement de lui, comme de plusieurs autres bonnes personnes, et surtout de la Mère prieure de Loudun. Enfin c'était un temps de grandes ténèbres, pour moi non seulement, mais encore pour la plupart des hommes; car sans une lumière de

(2) Vie de sainte Thérèse, ch. XIII et XXVIII.

(3) K omet *le*.

(4) Leçon de N; KS : *déception entre tous*. Il s'agit de Claude Bastide. Voir à l'appendice I sa lettre du 1er janvier 1648 au P. Général.

Notre-Seigneur spéciale, la vue de mon affaire menait à la condamnation absolue et à l'opinion d'un prêtre grave et fort avancé, qui me dit qu'il paraissait clair en mon fait un jugement de Dieu qui m'avait voulu abaisser, pour ce que je me voulais élever. Ce P're que j'ai dit le premier, à qui j'avais fait ma confession générale, en disait de même, et me confirma tellement dans mon imagination, que je ne faisais nul doute que je ne fusse damné. Car quoique le Père ne me dît pas que j'étais damné [5] néanmoins croyant les grands maux que je lui disais de moi, et me voyant plus de vingt ans [6] avoir vécu en péché mortel, et tant de maux, tant de sacrilèges, cela me fut une mer d'amertume, et une confusion abîmante dans l'esprit, ce qui acheva de m'accabler.

Tous ceux à qui j'avais recours me disaient de même, qui ne regardaient qu'à l'écorce, et qui n'entraient point au dedans. Le seul Père qui savait le fond des choses, s'opposait, mais il n'avait aucun crédit sur mon esprit, et Notre-Seigneur le permettait afin que mon mal fût sans aucun remède humain, et que je dusse mon mieux à sa miséricorde. Néanmoins il voulut que ce fût par déférence au jugement d'autrui que je fusse aidé, comme il le disposa par après.

Cependant il permit que je demeurasse extrêmement accablé sous le faix de cette peine et que ceux qui me conseillaient, quoiqu'ils me dissent tous qu'il fallait grand courage et espérance en Dieu, néanmoins la plupart me disait que c'était par ma faute que j'étais tombé en ce travail, et que j'avais voulu monter trop haut, que je n'avais pas l'esprit de la religion où Dieu m'avait appelé, que j'avais voulu prendre les ailes d'un contemplatif élevé, et qu'à ces gens qui se haussent Notre-Seigneur permettait que dans cette route spirituelle, plusieurs se perdent pour s'être voulu guinder trop haut, qu'il valait mieux aller plus bas, de sorte que ma peine était extrême de conserver l'idée que j'avais de garder à Dieu ma fidélité, et ne prendre mon appui sur rien de bas et de naturel, et de ne me point aussi élever aux choses surnaturelles qui passaient ma portée. Et comme ma conscience me disait que j'avais beaucoup d'orgueil, je trouvai que par là il était facile que j'eusse irrité Dieu; de l'autre aussi il me semblait que j'avais tâché de faire ce que je pouvais pour le servir exactement. Ce m'était un terrible désastre de voir que, sans y penser, j'eusse tombé dans la damnation.

(5) Cette phrase *car quoique — damné*, n'est pas dans KS.

(6) K : *sans avoir vécu.*

Mais un Père qui était un homme de bien, mais fort peu assuré en ses résolutions, étant perplexe sur mon état et ne sachant où donner de la tête, me dit que Notre-Seigneur, au commencement, fait beaucoup de grâces, mais voyant que les âmes lui manquent de fidélité, il leur tourne le dos. Cela m'entra si fort dans l'esprit, que j'ai vraiment cru que Dieu m'avait tourné le dos, et déclarai que je sentais ma chute irréparable. Pour revenir de là, il fallait un esprit de pénitence, et cependant j'étais si faible, qu'au lieu de vaquer à me bien examiner, à me bien confesser et à faire pénitence, j'avais la nature si accablée et la tête si démontée, que j'avais besoin de bons bouillons, de bon traitement, et de divertissement; en effet c'était la vraie médecine qui m'était alors nécessaire, et la vraie spiritualité, c'était de prendre mes forces de mon cerveau qui était accablé, et l'âme étant du tout détruite avait besoin de relâche et de sommeil, et de se divertir. Et cependant je n'avais que des desseins de pénitence, et des pensées affreuses et pénibles. C'est un terrible état où mon cœur fut réduit, ne trouvant pas un petit trou pour échapper. Il se trouva lors véritable ce que dit

Le seul accablement de ma tête, qui n'avait aucun objet de suavité et de paix, me conduisait comme une masse de plomb au fond de toutes mes misères.

Les eaux de tribulations me submergeaient; ces paroles me venaient souvent en l'esprit (7).

Et le conseil des hommes, et les avis des docteurs, et les yeux vers le ciel, et le haut et le bas, tout me venait fondre sur le cœur qui ne savait que devenir, et n'avait recours à rien, ni repos en quoi que ce soit. Cet état épouvantable me dura plusieurs jours, voire plusieurs mois, et rien ne donnait soulagement.

Outre cela Notre-Seigneur permit que j'eusse un Père ministre, — ce sont ceux que chez nous l'on charge des choses extérieures, — qui croyait que ce n'était que fantaisie et bizarrerie d'esprit (8). C'était un homme de bien mais rude et zélé, qui croyait

(7) Les textes sont omis dans tous les manuscrits dont je reproduis la disposition.

(8) De 1640 à 1648 le collège de Bordeaux eut pour ministres les PP. Jean Deyssenier (1639-1640); Gilles Barilleau (1641-45); Guillaume Ricard (1645-46); Jean Lalande (1647-48); François Alange (1648-49). Les catalogues manquent pour 1640-41 et 1646-47. Il s'agit sans doute du P. Barilleau. Voir ch. XII, n. 1, plus loin, p. 51.

que c'était perfection que de s'opposer à mes fantaisies. Il n'est pas croyable combien sa conduite extérieure marquait de contrariété et de mépris de tout ce qui me concernait. Puisqu'un homme est réduit dans une communauté en un point qu'on croit que son affaire n'est qu'imagination, comme celle-ci d'un qui se croyait damné, et de qui les travaux étaient au-dedans et ne se pouvaient déclarer, — comme était cette impuissance au mouvement, qui était une vraie chimère à leurs sens, — il se trouve des gens qui mettent à perfection à contrarier cela. Celui-ci en était un. Alors que souvent il eût fallu, pour se remettre, prendre quelque chose le matin, — car il y avait je ne sais com'bien d'années que je ne disais point la messe, — il advenait des oublis, des délaissements d'un qu'on croyait extravagant, par fantaisie si grande et si fréquente, qu'il était deux heures après-midi qu'on n'avait pas songé à me rien apporter.

Enfin Notre-Seigneur permit une chose, dont je me souviens à présent, c'est que la faiblesse me réduisait à tel point qu'on crut que je n'avais plus de raison. Ainsi la prudence porta ceux de qui je dépendais, de me laisser seul dans une infirmerie, la porte fermée à la clef, les fenêtres barrées avec des barres de fer traversantes, les rideaux de mon lit ôtés. Comme je vis cet équipage, et qu'on ôtait déjà les rideaux, et qu'on mettait les gonds de fer à la croisée pour la tenir close, je sentis un tel effort dans mon esprit pour me tirer de là, et quoiqu'il y eût plusieurs jours que je n'eusse pas remué ni presque pris aucune nourriture, je me levai et m'en allai promener par la maison et au jardin. Lors on crut que je n'étais pas prêt à mourir, et on laissa le dessein qu'on avait pris.

Notre-Seigneur me remit, me donna des forces, et encore quelques consolations de sa grâce, et certaines opérations au dedans de mon âme qui ne pouvaient venir que de son esprit, et je pris aussi quelque dessein de faire ce que je pouvais pour me remettre. C'était le mois de mai : au commencement vint la fête de l'Invention de Sainte-Croix, auquel jour Notre-Seigneur me fit quelques grâces qui me donnèrent quelques sentiments de participer à la croix de Jésus-Christ, et en effet me fit beaucoup de bien. Ensuite je pris quelque vigueur, et comme l'on tint une congrégation provinciale bientôt après, cela donna sujet aux supérieurs de penser à une chose, qui fut la source de mon bien, et donna commencement à la réparation de mes forces.

CHAPITRE XI

Comme quoi Notre-Seigneur donna commencement à la réparation des forces du Père, et comme il fut à Xaintes.

Le commencement que Dieu donna pour tirer le Père d'un si grand mal fut que, l'assemblée provinciale étant tenue à Bordeaux [1], où il était, un des consulteurs, qui était ce père dont j'ai parlé [2], qui avait meilleure opinion de son état que les autres et ne pensait point que ce fût, comme le commun disait, un effet d'une imagination, ou un effet de mélancolie, mais que c'était une épreuve de Dieu par l'opération des démons, en toutes les occasions, en public et en particulier, où il avait sujet de parler de cela, c'était l'opinion de ce père que ce mal passerait enfin, et que je jouirais de la paix et liberté naturelle quelque jour. De quoi ordinairement on se moquait, croyant que c'était une vraie folie, et quelques-uns allaient rechercher jusque dans une race [3] et un horoscope, et par des observations prises de ce qui s'était passé en ma jeunesse, concluant, enfin que, d'autant que ce Père était dans un âge si avancé [4], il n'y avait pas sujet d'espérer que cela changeât en mieux. Pour ce que ce père [5] disait cela avec quelque franchise et liberté, sans craindre le respect humain, on faisait quelque mépris de lui, et disait-on que c'était un des mystiques qui ramènent tout aux choses surnaturelles, se font des mystères de toutes choses. Et c'est merveille que, nonobstant que le Père [6] eût été si longtemps employé contre les démons, et que les charmes contre lui eussent paru presque manifestes, la plupart des hommes, même les plus sages, tendaient à dire que ce n'était qu'une humeur mélancolique ou illusion de dévotion, ou fantaisie, tenant de l'humeur du per-

(1) Elle se tint du 12 au 16 mai 1649, le P. G. Rousseau étant provincial.

(2) Le P. Claude Bastide. Voir à l'appendice I sa lettre du 1er janvier 1648 au P. Général V. Caraffa, où il exprime nettement l'idée que rappelle ici le P. Surin.

(3) *Une race* et sont omis par KS mais donnés par NM. Ils font sans doute allusion au fait signalé par le mémoire du P. Champeils en 1639 (voir *Lettres*, tome I, p. 302) : « melancholiae spiritus quo plures ex eius consanguineis ad insaniam usque laborarere. »

(4) Le P. Surin était dans sa cinquantième année, étant né le 9 février 1600.

(5) Le P. Bastide.

(6) Le P. Surin. Bastide avait été lui aussi exorciste à Loudun.

sonnage. Et cela se disait avec tant plus de liberté, qu'on ne faisait point de doute de cela, et que c'était se rendre blâmable et ridicule que de juger le contraire.

Ainsi donc dans cette assemblée des pères, on pensa s'il ne serait point bon de le faire changer d'air, on prit avis du médecin qui crut que cela serait fort bon et ce père que j'ai dit étant Recteur de Xaintes (7), on le chargea de ce paquet, et lui, par charité, l'accepta et l'emmena avec lui, s'en retournant dans son Collège, mit le père en une plus grande liberté, et je dois à la charité de ce bon père recteur tout l'amendement qui se fit à mon mal, parce que pendant deux ans que je fus en ce Collège de Xaintes (8), je pris plus de force par le bon traitement qu'on me fit, et la paix qu'il y eut et trouva, mon esprit commença à se dilater un peu. Et le respir même de ma poitrine commença à se rendre plus ample, qui était un mal que j'avais souffert plusieurs années, d'avoir la respiration si étroite qu'il y avait plus de dix ans que j'étais demeuré sans avoir jamais eu aucun respir par le (9) diaphragme mais seulement du poumon, et encore si étroit qu'il n'avait eu une seule fois l'accomplissement de cette parole (10). Cela venait d'une restriction si épouvantable, que l'âme en était quasi réduite à l'extrémité, et le mouvement ne se pouvait faire dans le corps, à cause que, de temps en temps, on a besoin, ou en montant ou en s'efforçant, de dilater son poumon, et même son diaphragme. Et une fois que j'ai parlé de cela à un médecin, lui parlant de cette restriction, il se moquait de moi, disant que cela était impossible, et que je m'imaginais cela; et un autre médecin qui était le nôtre ordinaire, me dit qu'il y avait soixante muscles qui servaient à la respiration. Il est pourtant assuré que j'ai demeuré longues années, sans pouvoir avoir, pas même en prêchant, aucune dilatation par l'air reçu dans le diaphragme, qui était une chose que je savais par expérience manifeste.

Or le commencement de ma guérison, fut qu'à Xaintes étant en même repos que j'avais à Bordeaux, mais sans aucune contrainte, par la charité de ce bon père, je sentis ouverture dans la respiration du diaphragme, de quoi je m'aperçus bien, et depuis cela m'a toujours continué, et j'ai vu et connu manifestement que tous mes muscles étaient serrés comme des cadenas, et tantôt un cadenas s'ouvrait, tantôt l'autre avec un extrême soulagement

(7) Le P. Bastide était recteur du collège de Saintes, depuis le *status* de 1648.

(8) 1649-1651.

(9) K omet : *par le.*

(10) NM omettent : *et encore — parole.*

de mon cœur. Et la santé même se rendit meilleure, quoi qu'à dire vrai, jamais pendant toute cette misère, la souveraine santé ne me manqua pas proprement, et n'eus jamais aucune fièvre, ni autre mal que celui de la peine de mon esprit [11]. Aussi je ne sais comment j'eusse pu porter toutes [12] ces deux peines, si Notre-Seigneur les eût laissées toutes deux. Néanmoins, je crois que ce qui causait la peine excessive de mon esprit, était que l'attention y était toute, sans me divertir ailleurs, et une fois que j'eus quelque petite altération qui semblait venir de fièvre, il me sembla que ce fut la meilleure heure que j'eusse eue pendant plusieurs années, pour ce que ce mal du corps donna quelque divertissement à l'esprit; ensuite même de cette dilatation, qui se faisait par la respiration, il y eut quelque lieu à la joie naturelle [13].

Et il advint que, comme j'étais à Xaintes, on m'amena une femme qui, depuis peu, était tombée dans un mal pareil au mien, car elle croyait être damnée. Cela avait mis un extrême trouble dans son âme qui vivait dans le désespoir, et encore son mari en était fort affligé et sa famille toute désolée. Je conseillai à cet homme de faire dire une messe à l'honneur de saint Joseph, et que cette femme y assistât; je lui donnai aussi du papier touché à l'onction de saint Joseph, de laquelle j'ai parlé ci-devant [14], et cette femme fut dans peu entièrement guérie, de quoi cet homme rendit d'incroyables remerciements.

Cela donnait à mon âme comme quelque pointe du jour, mais je ne laissais pas d'avoir la profonde désolation et irrémédiable, mais croyant être damné, et ne pouvant parler autrement [15] à personne, je donnais pourtant à tous conseil de bien faire et de servir Dieu, et je le faisais avec affection, sentant le grand mérite que Dieu avait, et l'obligation que j'avais à le servir, étant sa créature, quoique très méchante et réprouvée. La merveille est que je ne fisse point cette réflexion que, « le désir de rendre quelque gloire à Dieu, ne pouvant être sans quelque instinct de son amour; il ne pouvait se faire que je fusse damné ». Mais il est incroyable combien cette pensée était avant gravée dans mon âme.

C'est encore une autre merveille que, pendant tout ce temps de mes plus grandes peines et de désespoir, je composai tous les cantiques de l'amour divin qui, étant tous ramassés, ont fait un livre

(11) K omet : *de mon esprit.*
(12) K omet : *toutes.*
(13) K omet : *il y eut — naturelle.*
(14) Dans la première partie de la *Science expérimentale*, ch. XI. Voir aussi *Le Triomphe*, ch. XIII.
(15) K omet : *autrement.*

entier [16], et donnent grande consolation aux bonnes âmes, et me donnaient à moi-même grand force en les composant. Ce qui faisait que quelques-uns ne me portaient pas si grande compassion, pensant que, puisque j'avais cette pensée de composer, et que je chantais, il ne se pouvait pas que je n'aimasse Dieu et ne fusse content. Il est vrai que, quoique je me disse malheureux sans remède et que j'eusse des peines si grandes que celle-là, que quand j'eusse eu cinq cents révélations, je n'eusse pas été plus certain; car en effet, je croyais les avoir, — toutefois j'avais un extrême désir que Dieu fût aimé et servi par les créatures, et mon grief a été qu'après avoir quitté cette opinion, et après avoir pris espérance comme Notre-Seigneur me l'a donnée maintenant, néanmoins il se trouve que la vieillesse est venue, après que Notre-Seigneur m'a soulagé de cette peine accablante, et qu'assuré que je ne l'ai plus, je sens que la vigueur de l'âge ayant passé, toute la force de mon corps s'en est allée par cette peine de damnation, et qu'il ne me reste plus à présent que le désir, la vieillesse étant incompatible avec le grand travail; mais il faut dire maintenant comme Notre-Seigneur me tira de ce mal.

(16) La seconde édition des *Cantiques Spirituels* a paru à Bordeaux en 1660; *Sommervogel* (*Bibliothèque de la C. de J.*, VII, 1704, art. Surin, 4) signale comme douteuse une première édition de 1657. Déjà en 1640, dans une lettre du 24 août à l'abbé de Vaux, Jeanne des Anges fait allusion à ces cantiques. Voir appendice I, a. 1640.

CHAPITRE XII

Comme quoi Notre-Seigneur le remit en ses forces et en sa joie.

Le Père Recteur de Xaintes, ayant achevé le temps de sa charge, on en mit un autre en sa place [1], lequel on voulut décharger d'un si pesant fardeau, et je fus renvoyé avec ce même Père, et fus remis au collège, en la même place où j'étais auparavant, et en la

(1) Le P. Bastide fut remplacé comme recteur à Saintes, au *status* de 1651-1652, par le P. Gilles Barilleau, ministre du collège de Bordeaux, de 1641 à 1645. Si celui-ci est le ministre auquel il a fait allusion, à la fin du chapitre x, on comprend que le P. Surin ne pouvait prolonger son séjour à Saintes, ne trouvant point auprès du nouveau recteur la même charité compréhensive qu'auprès du P. Bastide.

même chambre [2]. Le Recteur était un fort homme de bien qui était aussi fort bon en mon endroit [3]. Le même père [4] montra qu'il n'était pas toujours de même humeur, mais ce sont des permissions de Dieu, pour nous donner de l'exercice. C'est une des choses qui arrivent souvent à ceux que Dieu tire des souffrances, que lorsque le jour vient à paraître pour les tirer de misère, il vient des occasions de peines qui replongent dans le mal d'autant plus amèrement qu'ils perdent l'espérance de se voir tout à fait remis, et néanmoins retombent autant plus que jamais. Cela m'arriva durant l'espace de deux ou trois ans que Notre-Seigneur faisait revenir le jour, souvent la nuit se rendait plus profonde que jamais, ayant, et du côté de l'intérieur, et parfois aussi de la part des hommes, des choses qui arrachèrent le bien de la grâce et de la joie de l'esprit, sur le point d'en jouir en toute abondance.

Cela fut ainsi dans des alternatives durant l'espace de deux années, après quoi Notre-Seigneur donna l'entière guérison à mon esprit en cette manière, de la peine qui était extrême, quand il fallut venir aux termes de la communion, car pour la confession, je ne trouvais en sincérité à me confesser que de n'avoir pas assez suivi l'ordre de Dieu, qu'il m'avait condamné par sa justice, m'ayant banni de la grâce, et que je faisais toujours quelque effort de me porter dans le bien, et de faire les actions d'un homme qui veut bien faire. Ceci paraîtra ridicule, comme il me semble à présent, de dire qu'un homme chrétien, en sa vie, ait scrupule de bien faire. Mais cependant en cet état, c'est une chose indubitable que la peine est incroyable à l'âme de se voir chassée du bien et bannie de la grâce, et que son devoir, à son opinion, c'est pour lors d'être mauvais.

C'est l'état des diables qui étant bannis de tous biens, ne songent qu'à mal, et ne peuvent vaquer qu'à mal. C'est ce qui me faisait croire davantage que les démons possédaient absolument mon âme au dedans.

(2) KS : *qui fut remis;* NM : *et mis;* M : *au collège, en la mesme chambre;* N omet : *au collège.* Le P. Bastide est porté au catalogue de 1651-1652 comme « père spirituel et confesseur des nôtres et des externes et consulteur », au collège de La Rochelle; en 1652-1653 il est de nouveau au collège de Saintes comme « infirmus »; en 1653-1654 à la maison professe de Bordeaux, en qualité d'*operarius* et cela jusqu'au 8 mars 1663 où il devient recteur du Collège de Poitiers.

(3) K omet : *un fort — qui était,* donné par SNM. — Il s'agit du P. André Baiole, recteur de collège depuis le 17 juillet 1650. Il fut remplacé le 5 août 1653 par le P. Gilbert Rousseau.

(4) Cl. Bastide.

Je me sentais intérieurement fait et bâti, comme si j'eusse été le diable, car la plus grande énormité où mon âme eût pu atteindre, était qu'ayant Dieu si opposé, comme il l'est aux damnés, et qu'étant réduit à cet ordre par sa justice, au lieu de me tenir en ma place qui est l'ordre légitime où la justice m'a rangé, par une insolence du tout insupportable, je me tirais de cet ordre, tâchant de faire du bien et me comporter comme celui qui veut changer cet ordre, qui est une chose insupportable à la droite raison. Car comme il n'y a rien de si important que le bon ordre observé, que Dieu avait dans le monde, et que celui de l'enfer est d'être un lieu de mal, il n'y a rien de si horrible que de mettre le bien au lieu destiné pour le mal, comme ce serait un désordre extrême de mettre le mal dans le paradis. Pour cela moi qui tâchais souvent à me remettre, quand je voulais m'évertuer à faire du bien, à quoi tout le monde m'exhortait, je faisais le plus grand de tous les crimes; quoique je ne fusse pas dans l'enfer, je me sentais autant damné que ceux qui y étaient; voilà pourquoi mon crime le plus effroyable était d'espérer encore, et vouloir essayer le bien. Et en effet comme Notre-Seigneur permit qu'alors je portasse les impressions de la damnation, je sentais comme une vraie abomination, je faisais des efforts [5] pour le bien, et en étais repoussé, à mon avis, par la puissance de Dieu même, et par l'opposition de son être divin, qui fera la guerre au démon à toute éternité. Cela rendait mon mal fort déplorable, et comme irrémédiable en cet état.

Je vins donc un jour à me confesser; le père qui me confessait alors vint dans ma chambre pour m'entendre, et pour me préparer à la communion. Quand je fus assis, je commençai à m'accuser en cette manière, parce que sérieusement tous les autres péchés ne me semblaient rien et des bagatelles auprès de cela. Le père qui me confessait me remontra que ce n'était pas ainsi qu'il se fallait confesser, mais de ce que je manquais. Je lui dis que sincèrement c'était de quoi j'étais coupable, que l'ordre de Dieu était la principale chose qui obligeât la créature raisonnable, qu'étant chassé de tout bien, je voulais [quand même le faire] [6] soutenant que j'étais plus coupable de cela que si j'avais tué des hommes; à cause de cette vue de la Majesté de Dieu, tous les crimes ordinaires me semblaient comme des mouches en compa-

(5) S : *comme une abomination les efforts que je faisais pour le bien.*

(6) Les mots entre crochets sont nécessaires pour le sens, bien qu'absents de tous les manuscrits et sans doute oubliés par Surin lui-même.

raison, au lieu de l'opposition à cet ordre. Ainsi je me confessais en damné, et non pas en homme vivant sur la terre, qui avait encore espérance.

A cela le Père me dit qu'il me portait grande compassion, mais qu'il fallait qu'il me dit son secret. « Je ne suis point, dit-il, homme de révélation, ni qui me fie beaucoup aux instincts. Toutefois, il faut que je vous dise que souvent j'ai eu une impression qui ne vient point de mon imagination, ni de mon propre sens, qui est que, devant que de mourir, Notre-Seigneur vous fera la grâce de voir que vous vous trompez et que vous viendrez enfin à faire comme les autres hommes, et j'espère que vous mourrez en paix. » Cette parole me fit impression, et lors je lui demandai si assurément il croyait que je fusse capable d'espérer en Dieu et d'user des remèdes que Notre-Seigneur a donnés en cette vie aux hommes, pour se réconcilier avec lui, comme sont les sacrements. Il me dit que de tout son cœur il le croyait. La bonté divine voulut que cela m'entra dans l'esprit, et lors je me confessai et reçus l'absolution, après quoi ce père s'en alla et je demeurai seul dans ma chambre.

Alors je pensai s'il était bien possible que Notre-Seigneur me fît miséricorde, et que je puisse vivre avec espérance comme les autres hommes et fidèles chrétiens. Alors j'entendis dans mon cœur une parole, qui était comme ces paroles vitales que Notre-Seigneur sait prononcer, et qu'il n'y a que lui qui puisse dire, qui sont paroles de vie qui portent leurs effets avec elles, et que l'on nomme paroles substantielles : « *Oui, cela se peut.* » Ce mot prononcé à mon intérieur donna la vie à mon âme et la ressuscita, de sorte que cela fit une opération de tendresse et d'amour d'une manière si puissante, que je ne le saurais exprimer. Après, comme venant d'un profond sommeil, je dis encore : « *Est-il bien possible que je sois capable de revenir à Dieu et d'espérer en lui?* » Il me fut encore répondu en même langage de vie : « *En doutes-tu que cela se puisse?* » Et de ce moment, j'entrai en un état qui me dura plus d'un an, et peut-être plus de deux, car il y a bien cinq ou six ans de cela (7).

Mon âme fut en un continuel commerce avec Dieu, mon cœur lui parlant, et lui y répondant d'une façon si douce, si forte et si puissante, que cela me rétablit tout à fait la vie, et me remit

(7) Il résulte de la lettre 151 B, *infra*, p. 210, que le fait s'est passé le 12 octobre 1655. Toute la lettre est à rapprocher des détails donnés ici et plus haut.

dans la voie et dans la lumière. Je dis par degrés, parce que cette consolation qui me réparait et donnait force, soudain après la confession, fut un bien, comme le jour qui arrive à ceux qui sont dans l'ombre de la nuit. Ce ne fut pas néanmoins un bien stable et invariable, car il se trouve entrecoupé de plusieurs nuages, et la noire tristesse qui m'avait saisi ne s'en alla que peu à peu, et la sérénité ne revint dans mon âme que par degrés, comme je m'en vais le déduire.

CHAPITRE XIII

Comme il se fit que la grâce et la joie s'augmentèrent dans le Père, comme il changea tout à fait d'état, jusqu'à son entière guérison.

Après ce premier coup de grâce que Notre-Seigneur fit au Père, de lui donner l'espérance et la pensée que Dieu ne l'avait pas damné, il y eut une prospérité dans la conduite de la grâce sur son âme, en sorte que, peu à peu, il reprit vigueur, et se persuada qu'il n'était pas encore dans l'enfer, et qu'il y avait pour lui lieu de miséricorde, car bien qu'il ne fût point si trompé, qu'il crût être en enfer, et qu'il vît bien qu'il était parmi les hommes, néanmnoins il avait une persuasion qu'il était déjà réprouvé et condamné de Dieu, par un coup de sa justice qui, envers quelques âmes, anticipe son jugement final.

Et vraiment quand j'y pense sérieusement, les choses sont telles, et les apparences si terribles, et Dieu permet de tels effets, soit qu'ils viennent de la justice qui exerce le monde par des voies souvent inconcevables, soit qu'ils viennent de nos ennemis qui nous charment et ensevelissent de telle façon, que nous sommes réduits en servitude sous leurs puissances, j'ai sujet d'appeler enfer ce que l'âme sent en cet état. Car vraiment j'ai vu Jésus-Christ en courroux et ouï la sentence par laquelle il condamne l'âme qui lui est ennemie, et je ne puis dire autre chose, sinon que si cela n'est pas vrai qu'il fut fait pour lors, comme je ne puis pas croire qu'il ne fut, il est néanmoins si apparent et si fort en sa manière, qu'il n'y a point d'esprit humain qui soit capable de résister à cela.

Et je ne trouve point autre sens pour expliquer comment cela se fait, si ce n'est que Notre-Seigneur permet, pour exercer nos

(1) K omet : *s'unit*.

âmes, que les démons qui nous obsèdent, et qui pénètrent notre intérieur, quand Dieu leur en donne la permission, comme il fit à Job, s'unissent si étroitement à notre substance, qu'il rend notre sort sensiblement comme le leur, et que les paroles de damnation que la justice de Dieu prononce sur eux, retentissent comme un écho, et qu'elles se gravent et s'impriment sur nous comme un cachet, par la force qu'ont les esprits supérieurs sur ceux qui leur sont inférieurs. Ainsi Jésus-Christ, ainsi Dieu s'unit et s'imprime dans les bonnes âmes, ce qui leur fait dire : *Vivo ego iam non ego, vivit vero in me Christus* [2]. Comme cela les démons, par la permission que Dieu leur en donne, non seulement suggèrent aux âmes des désespoirs, mais même impriment par une communication, qui est comme un caractère ou un cachet de leur substance mise dans la nôtre, et avec cela sans parole, mais par une union d'état avec nous, disant en nous tout ce qu'ils sont, et écrivant en nous visiblement leurs malices, leur condamnation et les mêmes paroles que la justice dit en eux [3] et écrit en eux par sa substance, courroucée contre eux.

Ces mêmes paroles sont aussi par cette union, vie et santé que nous avons avec eux; non par notre volonté, mais par leur puissance gravée sur nous, sans autre bien que celui de leur même union; si bien que l'âme se sent et se trouve comme si elle était un diable; et ne peut faire aucun discernement entre elle et le diable pour toutes ces malédictions, voire même son calice d'amertume d'une façon presque inconcevable, mais très véritable, car je l'ai manifestement éprouvé dans l'âme de ces personnes possédées qui, en dépit d'elles, sont associées à tous leurs desseins, à tous leurs maux et leur haine contre Dieu; non pas associées par leur liberté, comme si elles voulaient librement, mais par sentiment de ce que les démons ont de peine, de rage et de malice, sans avoir aucune puissance de se séparer de cela, d'une séparation qui leur soit notoire; si bien que l'âme est, par cette oppression, en une effroyable servitude et calamité déplorable, par laquelle elle croit être vraiment contraire à Dieu; voilà pourquoi Job disait : *quare me posuisti contrarium tibi* [4].

Ainsi je crois que, nonobstant que j'eusse vu souvent et appris cette connaissance dans les âmes possédées, Notre-Seigneur permit que je fusse dans la même peine, sans soupçonner et sans me douter de cent lieues loin [5] que je fusse dans ce mal par con-

(2) *Gal.*, II, 20.
(3) K omet cet : *en eux.*
(4) *Job*, VII, 20.
(5) K omet : *loin.*

tagion; mais le croyant être par une peine directe et foncière, nullement en pensée ou communiquée; voilà pourquoi ma peine était sans remède, comme elle sera en tous ceux à qui Notre-Seigneur voudra donner cet exercice. Et je ne pouvais pas même prendre confiance, ni n'avais la capacité de faire un retour à Dieu, ni me dédire de cela, ni faire aucune opposition à cela comme celui qui est attaché à un bois ou comme une sole plaquée contre une porte (6). Il n'y avait aucune facilité en usage, mais une pure capacité de recevoir tout ce que le démon veut. C'est une peine infernale si horrible dont quelques-uns se rient, et pour ce qu'ils sont à leur aise jouissant de leur liberté, en font des railleries, se gaussant des mystiques. Elle est, dis-je, faite de la sorte, et il n'y a puissance aucune de remuer ni pieds ni mains pour se soulager.

Car, comme pendant tout ce temps j'avais l'esprit comme j'ai dit, j'avais aussi le corps lié ne pouvant faire aucun mouvement des pieds ni des mains sans une extrême douleur, et de fait, il faut que je dise une chose dont je me souviens à ce propos, qui est qu'une certaine personne dévote qui me connaissait, et qui prenait par charité quelque intérêt en mon état, pria Notre-Seigneur pour moi, comme elle m'a raconté depuis, s'offrit par cette même charité à participer à ma peine, ou bien eut désir de savoir en quoi consistait mon mal, dont la plupart des sages faisaient moqueries. Il lui advint donc, dans un moment, qu'elle se trouva dans l'intérieur, dans les angoisses de la damnation, et pour l'extérieur se trouva liée par des liens invisibles (7) sur son tabouret où elle était assise, et demeura quelque temps notable sans se pouvoir remuer d'aucun de ses membres, comme si elle fût devenue entreprise de tout son corps. Par là elle jugea de la peine que je souffrais.

En ce temps-là Notre-Seigneur donna peu après ouverture à mon esprit pour sortir de ces maux; et depuis ce premier coup, au sortir de la confession, fort souvent il me fit la grâce d'assurer mon esprit par l'espérance, mais cela était une si grande nouveauté à mon âme, et une telle douceur, que je ne la saurais représenter autrement que comme celle d'un prisonnier qu'on aurait tiré d'un cachot pour lui rendre la lumière, ou bien comme on ferait à celui qui aurait été dans une chambre noire

(6) K omet : *ou comme — porte;* cette comparaison a déjà été employée plus haut, p. 27. Il s'agit d'une pièce de bois. M omet tout le passage : *Et je ne pouvais — que le démon veut.*

(7) K : *invincibles... sur la chaize où... un temps.*

et affreuse, à qui, sans le faire sortir de la chambre, on ouvrirait la fenêtre, qui lui donnerait moyen de voir un beau paysage. Je prends cette comparaison, pour ce qu'il me semble vraiment qu'alors je ne fus pas tiré proprement de prison, mais que, la lumière étant de retour, je voyais des objets nouveaux, et que le jour me consolait, n'ayant eu pour mon partage que la nuit je ne sais combien d'années [8].

Il y a pour le moins dix-huit ans de cette terrible obscurité qui se changea insensiblement en bien; je dis insensiblement pour ce qu'il n'y a point de proportion entre celui qui espère tout et celui qui n'espère rien. Cependant j'étais par divers moments ramené dans mon cachot, parfois si affreusement, que je venais à oublier la douceur de la grâce; car ce changement, aux pieds de mon confesseur, arriva au commencement d'octobre [9], et je fus plusieurs jours auxquels je ne savais que devenir, à force de consolation. Aussi m'advint-il alors ce que le diable m'avait dit, au commencement de mes peines : « *Tu auras après ceci tant de consolation, que tu ne sauras qu'en faire.* » Et en ce même temps que je tombai en cet état affreux, le Père Anginot, qui était un de nos pères fort aimé de Dieu, et qui était exorciste, comme il était fort désolé pour mon affliction, car elle avait des effets qui étonnaient tous les gens de bien, Notre-Seigneur voulut qu'un diable lui dit sur cela : « *Ne t'étonnes pas, tu sers* [10] *un bon Maître qui tirera du bien de tout ceci.* » En effet, la consolation dans ce commencement que je viens de dire, était si grande en mon âme, que je ne la pouvais contenir; et comme je marchais par le couloir de l'infirmerie, je tombais tantôt d'un côté tantôt de l'autre, en la pensée que j'avais que Dieu me ferait miséricorde. Et ce qui m'accablait, c'est que les paroles que Dieu dit à mon âme étaient si douces et si pénétrantes, qu'elles me renversaient tantôt contre une muraille, tantôt contre une autre, et ce qui achevait de m'accabler, c'est que parfois il m'était demandé intérieurement : « *Eh! bien, Dieu est-il bon?* »

Ce sont choses vraiment qui passent tout ce qu'on saurait dire et comprendre, car ce passage de ces grandes peines à la lumière de la grâce, est un tel coup, que si Dieu ne le ménageait, la nature ne le saurait supporter. Cela me faisait bien entendre ce que voulait dire le Père saint Xavier, quand il disait : *C'est assez,*

(8) Mss : *estoit.* K omet : *Je ne scay — d'années.*

(9) Trois jours avant la fête de sainte Thérèse, *infra*, p. 210.

(10) SNM : *vous servez.*

mon Dieu, c'est assez, de façon que je ne cessais [11] de dire : « *Est-il possible que je puisse venir à être sauvé, et que je puisse être capable de Dieu?* » Et toujours il m'était répondu, avec une telle douceur, et une telle force, que je trouvais de la raison en ceux qui disent que la grâce, en une façon, force.

Cela donc se fit sentir fort avant dans l'âme pendant les premiers jours, mais quelquefois avec [12] très peu de sujet, et pour une cause légère [13], j'étais à l'entrée des anciennes ténèbres, et nonobstant toutes ces consolations, quelquefois je devenais une âme désespérée, comme il m'advint le quinzième octobre, jour de sainte Thérèse. C'est une sainte à qui j'ai grande affection. Ce jour donc il advint que ma disposition changea, comme tous les ans à son jour, j'étais réduit à l'extrémité. Ce jour, mon désespoir commença si avant, que je fus encore à une fenêtre, pour me jeter sur un [14] pavé d'une cour qui était dans notre maison, et ce qui me retint, outre le fond que je voulais être à Dieu, c'est que ma cuisse rompue ne se pouvait lever si haut, comme il eût fallu pour me jeter. Ainsi je m'en retournai en ma chambre, tout en fureur, dans le feu qui me transportait.

D'où il faut que je dise comment, l'année précédente, j'étais, environ ce temps, à la maison de campagne que nos pères ont à une lieue de Bordeaux, qui est un prieuré auquel on va au temps des vacations [15]. J'y fus envoyé et j'étais là aussi bien qu'ailleurs, comme un damné, et il y avait plusieurs autres dévots religieux qui prenaient l'air, au temps des vendanges; et comme la fête de l'Exaltation de sainte Croix [16], laquelle nous célébrons, ainsi que j'ai écrit [17], ceci se présenta alors, que je fus convié par nos pères de prêcher aux vêpres en la chapelle, où plusieurs du voisinage se rendent, en ce temps des vendanges, que plusieurs personnes de la ville sont en leurs maisons des champs. Je fus mené par la main parce que je ne pouvais marcher

(11) KSN : *cessay;* de même plus bas : *trouvay.*

(12) Leçon de NM; KS : *aussi.*

(13) Tous les mss donnent *suggérées;* mais il semble bien qu'il y ait eu faute de lecture de la part des copistes. Cf. p. 66, l. 11. La lettre 151 B, *infra*, p. 210, rapporte ce fait à l'année 1655.

(14) K : *le.*

(15) Le prieuré hospitalier de Notre-Dame de Bardenac, situé dans la paroisse de Pessac, duquel s'était démis en faveur du Collège de Bordeaux, Messire Armand de Gourgues, par acte du 29 mai 1600; le Cardinal de Sourdis prononça l'union du prieuré au Collège le 7 juin, acte confirmé par le Pape Clément VIII, et homologué par le Parlement de Bordeaux, le 18 janvier 1603. Il semble qu'il s'agit ici de l'année 1654.

(16) Tous les mss omettent le verbe à suppléer.

(17) Je n'ai pas retrouvé cette mention dans la *Science expérimentale*, Ie partie.

qu'avec une extrême peine, à cause de ce furieux mal qui ne servait qu'à me rendre ridicule. Je fus mené à la messe et pris [18] mon texte, pour prêcher, de l'évangile que j'avais entendu à la messe, et étant en chaire, je fis un sermon avec la même vigueur d'esprit et de voix comme si j'eusse été un autre homme, car pour lors je ne me reconnaissais pas moi-même. Je parlai du bien de la croix et de la souffrance, avec autant de liberté que j'aie jamais pu faire, et tous nos religieux qui étaient en grand nombre, aussi bien que des séculiers, furent fort contents. Soudain [20] après mon sermon je me trouvai dans ma misère, dans mes premières pensées, et dans mon affliction. Cela ne me laissa aucune force pour me tirer de l'angoisse dont j'étais ordinairement opprimé. En ces mêmes vacances vint le jour de sainte Thérèse, le quinzième octobre, lequel je passai avec d'extrêmes angoisses. J'étais toujours dans un morne silence, ou, si je disais des paroles, elles étaient comme celles d'un désespéré. Il y avait pourtant quelque chose de bon dans le [21] profond et ce profond demeurait clos et serré. Les bonnes paroles qui sortaient de la bouche en la prédication, venaient, nonobstant le désespoir, du désir profond qu'il avait pour Dieu dans le cœur.

(18) K omet : *Je fus mené à la messe et pris.*
(19) K : *les.*
(20) K omet : *soudain.*
(21) K : *ce.*

CHAPITRE XIV

Comme le Père se fortifia en son bon état et fit grand progrès dans ce meilleur état. (1)

J'ai dit ailleurs [2] que ce qui paraît de plus étrange en cet état c'est que [3] deux dispositions si contraires semblaient être ensemble : de désolation et de désespoir et de désir de Dieu et affection pour son service. Car Notre-Seigneur donnait un tel pouvoir à la grâce, que les deux compatissaient ensemble. De quoi il faut que je donne un exemple remarquable qui m'est arrivé lorsque j'étais le plus dans le désespoir [4]. Je fus employé par un de mes amis à faire une exhortation à la cérémonie d'une sienne [5] fille, qui prenait le saint habit de religion, dans la

(1) N om. : *dans ce meilleur estat.*
(2) *Supra*, ch. V.
(3) KS om. : *que;* K om. *et* avant *de désir.*
(4) NM : *le plus abismé dans ces désespoirs.*
(5) K : *jeune.*

maison de sainte Catherine de Sienne de Bordeaux. Ayant permission pour cela, je fus en ce monastère, j'y entendis la messe et communiai, et puis je fis l'exhortation; mais comme nos pères sont remplis de prudence, le Révérend Père Recteur du Collège qui avait donné cette permission, l'avait donnée à condition qu'il n'y aurait personne que les parents plus proches de cette religieuse. Cela fut ainsi exécuté, et il advint pour lors que je portais un tel poids de la colère de Dieu, que je ne sais comme je le pouvais soutenir. Car alors il fallait user d'une dissimulation, que je pense être la plus grande qu'on puisse avoir au monde, car au dedans l'âme se sent comme une personne perdue, la corde au col, prête à être jetée en enfer, et néanmoins, en cet état, et avec cette disposition, il faut tenir bonne mine, et se comporter en homme de bien, et non seulement cela, mais parler de Dieu et exhorter les autres à bien faire. Cela n'est pas étrange, quand l'âme a en sa conscience que Dieu veut cela d'elle, et que sa mauvaise humeur et son imagination y résiste, mais faire cela quand cette âme se connaît perdue, se tient condamnée et n'en veut douter, cela me semble un effroyable tourment. Or il fallait ou faire ce mensonge horrible ou s'aller pendre, car je ne pouvais prendre de milieu, la sentence foudroyante de Dieu qui était incessamment à l'âme, lui faisait assez connaître sa malice, et cela si fortement qu'elle avait assez de peine à subsister et tenir bon, nonobstant son déguisement, et elle était réduite par le cours de la vie humaine et la nécessité de sa condition à dissimuler cela, et nonobstant cette persuasion, agir comme ceux qui ont le meilleur sens du monde, et qui sont remplis d'espérance et de la joie spirituelle. Que faire donc en cet état? Il faut avouer que je ne fus jamais en telle peine; néanmoins Notre-Seigneur voulut que, faisant comme une épreuve par l'assurance que je pris en l'obéissance, et en la créance qu'il se fallait soumettre, qui fut la seule clef de mon rétablissement, j'allai en chaire et fis cette exhortation, ayant l'impression du courroux de Dieu, comme si j'eusse eu la corde au col. Je dis donc pour lors avec un si grand attendrissement de cœur, sur l'occasion d'une âme qui se donnait à Dieu, et parlai de ce sujet avec tant de force que les religieuses et les autres qui étaient là présents, ne purent tenir leurs larmes et furent extrêmement émus, car mon cœur sentait une si grande opération de Dieu et une telle joie de sa grâce et avec cela une telle frayeur dans l'esprit, que j'étais effectivement comme un damné, et deux effets compatissaient ensemble dans mon âme.

A ce propos il faut que je dise une autre histoire qui arriva environ ce même temps. Le père recteur du collège, qui est celui que j'ai dit cy devant, que je trouvai en charge à mon retour de Xaintes (6), m'étant venu trouver dans mon infirmerie, où j'étais toujours sur le lit, languissant et ne pouvant presque remuer que par aide de Dieu extraordinaire, et dans un entretien il me dit de son mouvement, sans que je m'y attendisse, s'il y avait longtemps que j'avais prêché aux carmélites. C'était bien merveille qu'il me dît cela, pour ce que, depuis plusieurs années, je n'avais rien entrepris de tel, tant parce que j'étais accablé de mal, comme aussi pour ce que personne ne s'ingérait de m'y inviter pour cela, sachant combien j'étais détruit et misérable. Je lui dis ce qui était, qu'il y avait fort longtemps qu'on ne me l'avait point permis (7); car nonobstant mon accablement je n'eusse osé refuser, si j'en avais eu la permission. Il me dit lors, que si je trouvais quelque occasion, que je le fisse. Et pour lors j'avais ma mère qui était carmélite et qui avait été, longtemps avant que de l'être, pénitente de ce père recteur, qui était le père André Baiole.

Voyant un effet de la divine providence, le jour des Rois (8) j'eus envie de sortir pour me soulager, et pour faire quelque bien; ayant obtenu un compagnon, je m'en allai chez une dame tout proche des carmélites, sans avoir aucune pensée pour elles, mais seulement pour voir cette dame et lui parler de Dieu. Je demeurai chez elle jusqu'à ce que la cloche des carmélites sonna pour vêpres. Je pris congé lui disant que peut-être elle voudrait aller à vêpres, et m'en allai. Passant par devant la porte des carmélites, je priai mon compagnon que nous entrassions dedans pour saluer le Saint Sacrement. Entrant dans l'église nous trouvâmes un grand monde, la chaire garnie, car il y avait quelque prédicateur extraordinaire qui y devait prêcher et M^me^ la duchesse de Longueville (9) avait dîné ce jour-là avec les religieuses, et ce sermon était pour elle, car il y avait lors grande cour dans Bordeaux, à cause des princes du sang, dont elle était la sœur.

Après avoir salué Notre-Seigneur, je m'assis sur quelque banc, parce que j'étais fort las et fort accablé, les vêpres se dirent et pendant qu'on les disait, le prédicateur qui était un abbé, manda

(6) Le P. André Baiole, recteur depuis le 17 juillet 1650.

(7) K omet : *ne... point.*

(8) 6 janvier 1652. L'année résulte des détails donnés sur le vice-provincial. Voir plus loin note 13.

(9) Présente à Bordeaux, à l'occasion de la Fronde des princes, de 1651 à 1653.

qu'il ne pouvait prêcher. La mère prieure étant fort en peine, la tourière lui dit que le père Surin était dans l'église qui entendait vêpres. Elle lui dit qu'elle me vînt dire de sa part qu'elle me priait fort [10] de prêcher à la place de celui qui le devait faire, et qu'il lui avait mandé qu'il ne pouvait. Alors il me vint à l'esprit [11] que le père Recteur m'avait donné permission, et que d'ailleurs j'étais dans une pratique de ne jamais refuser ce que je pouvais faire. Je répondis, sans consulter davantage, que je le ferais. On disait lors *Magnificat*, j'avais grande peine à me soutenir, et l'on m'apporta le surplis que je pris, et montai dans la chaire où je parlai de l'hommage que les grands de la terre étaient venus faire à l'enfance et à l'humanité de Jésus-Christ, s'abaissant dans la crèche, d'une manière que cette religieuse princesse et l'auditoire furent fort contents.

Néanmoins celui qui alors avait la place de provincial (car le provincial était à Rome) [13] ayant appris que j'avais prêché, en fut fort fâché, et mit tous les ordres qu'il put afin qu'on ne me laissât plus prêcher, et vraiment en ce qu'il faisait, il avait assez de prudence, prenant les choses dans le cours ordinaire et cela fut aussi assez bien gardé. Toutefois, au lieu de la mauvaise édification et du scandale qu'on pouvait craindre, il arriva le contraire, car cette princesse fut extrêmement satisfaite de cette prédication, comme elle le témoigna aux religieuses, et à M^me^ la première Présidente [14] à qui elle parla, et laquelle le dit aussi à ce même père Provincial, qui, nonobstant cela, ne put être apaisé. Or ce sermon se fit sans que j'eusse eu autre préparation que celle que j'avais pu faire en prenant le surplis, mais vraiment ma disposition était celle qui m'a duré plusieurs années, que, pour prêcher, je ne voulais point plus de préparation que cela, et je l'ai exécuté près de deux cents fois [15] et je ne sache point en

(10) K omet : *fort.*

(11) K : *je me souvins;* SNM : *pourrois.*

(12) SNM : *l'humilité.*

(13) Le provincial, Nicolas Royon, était à Rome à l'occasion de la X^e^ congrégation générale réunie pour donner un successeur au P. François Piccolomini décédé le 17 juin 1651. Elle se réunit le 7 janvier 1652, élut le 21 janvier, le P. Alexandre Gottifredi, lequel étant décédé le 12 mars, la même congrégation élut, le 17 mars, Goswin Nickel et acheva ses séances le 20 mars. Le P. vice-provincial d'Aquitaine, pendant l'absence du P. Royon, était le P. Ponce Ladevise, supérieur de la maison professe, par ailleurs peu favorable à la spiritualité du P. Surin. Cf *Lettres*, t. I, 303. — K omet : *car le — Rome;* S a lu : *donné* au lieu de *Rome;* SNM : *extrêmement* au lieu de *fort fasché.*

(14) Madame de Pontac, fille de l'historien de Thou, avec qui le P. Surin entretint plus tard une correspondance assidue. K omet : *en.*

(15) K omet : *et je l'ay — fois;* NM ajoutent : *ainsy* après *exécuté.*

avoir fait autrement, depuis plus de trente ans, et grâces à Dieu, je ne m'en suis jamais repenti. Autrefois, en ma jeunesse, trois mois ne me suffisaient pas pour un sermon, et depuis je n'ai point fait état, ayant en puissance de prendre le temps de me préparer à mes sermons ce que je n'ai point fait par maximes [16], mais pour en dire les raisons, il me faudrait dire force choses qui arrivaient; pour venir à ce que je prétendais en ce temps-là, c'était ma pratique générale pour toutes choses, et ne pouvais agir par des conseils en mes prédications, mais je trouvais bénédiction à tout en obéissant à mes supérieurs et au mouvement de la grâce, sans pourtant que j'eusse dans l'idée de laisser la prudence nécessaire. Mais j'ai eu peu d'appui et d'estime dans la plupart des diligences que les hommes apportent où il y a beaucoup d'humain, et moins de dépendance de la grâce divine qu'il ne faudrait.

Sur cela il faut que je dise et ne sera pas hors de propos de le dire, comme quoi souvent Notre-Seigneur, nonobstant mes misères et grand accablement de mon esprit, donnait bénédiction à des choses que je faisais bonnement et sans apparence de prudence humaine. Ce n'était pas seulement pour prêcher; car j'ai prêché plus d'un an à Bordeaux, à toute occasion et aux meilleurs auditoires de la ville, pour le moins pour le concours de toutes sortes de gens, sans jamais avoir apporté ni pu apporter plus d'un demi-quart d'heure de préparation, mais c'était encore en d'autres choses que pour les prédications, comme en celle-ci, que je m'en vais dire.

Il y avait une dame dans la ville qui était jeune, et qui était veuve depuis quelques années; parce qu'elle était ma parente, je la fus voir, pour ce que son occupation ordinaire était de jouer, à quoi elle employait les jours et les nuits dans les conversations du grand monde, et dans le gros jeu. J'eus dessein de l'aider, et de la détourner de ce jeu, pour faire quelque bon effet en son esprit, et la porter à la dévotion dont elle avait fait autrefois quelque profession, mais qu'elle avait abandonnée depuis son veuvage. Je la fus donc voir et je lui dis que, quoique j'eusse le bien de lui appartenir, et que j'eusse pour cette considération assez de sujets pour la venir voir, que ce n'était pas pourtant ce qui m'amenait, mais que j'avais appris qu'elle avait fait état autrefois du service de Dieu, et qu'à l'heure, elle passait son temps au jeu, où elle se perdait vraiment, qu'il y avait assez

(16) K omet : *ce que — maxime.*

à faire dans les bonnes œuvres et dans le service de Dieu, de quoi seul il lui resterait consolation à l'heure de la mort, que si je ne la traitais point de cousine, j'attendais à faire cela quand je la verrais réduite à une vie dévote, ce que je souhaitais de tout mon cœur, et qu'alors j'agirais avec elle avec toute la joie que peut avoir un bon parent.

Cette dame me reçut avec grande civilité, me faisant force excuses qui au fond n'avaient que des prétextes de vanité, y ayant été deux autres fois et l'ayant trouvée dans les mêmes pratiques, de sorte même que les grands brelans étaient dans sa maison.

Or j'y fus un dimanche après dîner que sa salle était toute pleine de gens qui n'attendaient que l'heure de jouer. Comme elle me vit entrer, elle vint au devant de moi, et je lui dis que je voulais entrer dans la salle. Et lors je dis à tout le monde, qui y était en assez grand nombre, pour faire mon auditoire raisonnable pour une prédication, que je les plaignais fort et que je m'étonnais que le jour du dimanche qui était destiné au service de Dieu, était employé par eux au dessein de jouer. Il y avait en cette troupe un ecclésiastique en chausse et en pourpoint qui devait être de la partie du jeu, et je dis pour lui que c'était à lui à chanter les vêpres et aux autres à les entendre. Et après les avoir un peu étonnés je me retirai. Pour cette dame, je lui dis que j'étais déjà venu trois fois pour la sommer de quitter le jeu, et que je n'avais rien gagné [17], que je m'en allais secouer la poussière de mes souliers en témoignage contre elle, et qu'elle n'entendrait plus de mes nouvelles, si elle ne se voulait rendre à Dieu. Peu de jours après, cette dame quitta tout à fait le jeu, et prit pour directeur le père qui était Recteur à Xaintes, lequel je lui avais conseillé de prendre, elle fit sous sa conduite un tel avancement, qu'elle est à cette heure une des plus dévotes de la ville, et nonobstant qu'elle ait eu de très grandes attaques pour reprendre le jeu, a tenu ferme au service de Dieu et ne s'en est point départie, quoiqu'il y ait plus de dix ou douze ans de cela [18].

(17) Les mss ont : *à gagner*. Il s'agit plus bas du Père Claude Bastide. Cela fixe le fait après septembre 1653, car auparavant Bastide n'était pas encore revenu à la maison professe de Bordeaux, où il resta jusqu'en mars 1663, date de son envoi à Poitiers, comme recteur.

(18) Le P. Surin écrivant ceci en 1663, il y avait au plus dix ans.

CHAPITRE XV

De l'entier rétablissement du Père dans sa santé et dans la joie et comme il marcha librement et fut remis en ses fonctions.

J'ai dit que cette réparation se faisait lentement, car j'ai demeuré depuis ce jour que je me confessai, et que par la parole de mon confesseur mon esprit reprit la vie qui semblait presque toute éteinte [1], jusqu'à la Pentecôte de l'année suivante, sans être pleinement hors des bourrasques furieuses du désespoir. Car encore bien que l'âme prît toujours accroissement de forces et de confiance, néanmoins, de temps en temps, les abattements étranges survenaient par de fort légères occasions qui me rejettaient dans le précipice, et ce sont des maux extrêmement cuisants que de passer comme cela de la joie, dans l'horrible tristesse du désespoir. La longue habitude que l'âme avait prise à se croire perdue, lui donnait un tel branle que, facilement elle retournait à ses idées dont elle était extrêmement exténuée, ne pouvant quasi comprendre comme cela se pouvait faire. Toutefois il arrivait ainsi que de temps en temps j'étais comme les gens qui voguent sur mer, après une longue navigation, à deux brasses de terre sont repoussés par un vent qui leur fait perdre terre de vue [2], et outre dans toutes les frayeurs des naufrages.

J'allai ainsi dans toutes ces diversités de dispositions intérieures et dans ces alternatives de bien et de mal, de joie et de tristesse, jusqu'au vendredi qui est après la Pentecôte [3], auquel étant debout à la ruelle de mon lit — ce fut là ma demeure de plusieurs mois, et je puis dire plusieurs années, à cause que la peine que j'avais au mouvement me tenait là comme en un lieu de repos, et que sans grande peine je me jetais sur mon lit, quand il me fallait prendre repos, et là même je demeurais et je n'avais besoin de faire aucun pas pour avoir tout ce qui m'était nécessaire de jour et de nuit. Car, pour me coucher, comme je ne me dépouillais point, je n'avais qu'à lever la jambe pour me mettre sur mon lit pour prendre le sommeil, — étant donc dans ce lieu, entretenant mes pensées en grande paix et consolation, il me vint pour lors en l'esprit : *Mais pourtant tu es damné*, et

(1) Depuis le 12 octobre 1655. Cf. *supra*, ch. 12 et *infra* lettre 151 B. La Pentecôte tombait, en 1656, le 4 juin.

(2) SNM : *jusqu'à perdre la terre*; un peu plus bas K : *j'allais*.

(3) Le 9 juin 1656. Voir lettre 138.

cela d'un tel ton que l'âme en fut accablée. Et comme cela m'allait réduire en grande angoisse, je sentis un mouvement dans le cœur fort puissant qui me fit résigner à cela si c'était la volonté de Dieu, et je dis ces paroles : *Je le veux si Dieu le veut*, et je me jetai le visage contre mon lit, pour me soumettre et m'abandonner du tout à la divine volonté.

Il me semble que je sentis pour lors en l'esprit comme si un deuxième flot m'eût couvert et englouti qui mit mon âme en paix, comme si, dans le fort de cet abandon, l'âme eut dit : *Fiat voluntas tua*, et Notre-Seigneur me fit comprendre, lors, que l'abandon à la divine volonté doit porter l'âme jusque-là que, sans tant discerner ni quoi ni comment, d'accepter même, par soumission au divin pouvoir, pour l'éternité, tout ce qu'il lui plairait. Et cela me mit effectivement en telle paix, que jamais plus (4) le désespoir n'a pu dominer en mon intérieur, et ce fut là le dernier coup que l'ennemi porta sur mon âme.

Je n'y suis jamais retombé depuis, car quoiqu'il ne laisse pas de temps en temps de friser mes terres, et faire encore des efforts pour attaquer mes bastions, jamais pourtant je n'ai, depuis ce jour-là, senti aucune impression pénétrante de ce cruel ennemi du cœur humain, et Notre-Seigneur m'a fait la grâce de me tenir toujours un peu éloignant de moi la défiance (5) et le désespoir, si bien qu'il y a une si grande différence entre l'état de l'âme susceptible de ces impressions, et d'elle-même quand elle est dans l'état ordinaire des enfants de Dieu qu'il y a entre le jour et la nuit, et depuis ce temps-là je puis dire que la sérénité a régné si absolument dans mon âme, que, quelque nuage qui ait couvert mon cœur pour les accidents de la vie ou pour les indispositions, je ne l'ai point senti. Aussi environ ce temps-là, après la communion, laquelle j'ai commencé à prendre tous les jours à la messe qui m'était dite à la Congrégation, assez voisine de mon infirmerie, j'avais ordinairement de si grandes consolations que je ne les saurais décrire, et comme j'étais fort seul dans ce quartier-là, j'avais de quoi épanouir mon cœur par chants d'allégresse, qui me comblèrent de tant de joie et de paix (6).

En ce même temps, comme je m'entretenais avec Notre-Seigneur, après avoir communié, je vis fort distinctement une petite croix noire devant mes yeux, qui n'était pas plus grande environ que d'un pied de longueur, et un pouce d'épaisseur, là où autrefois

(4) K omet : *plus.*
(5) KS : *confiance.*
(6) NM omettent : *tant;* SNM : *de paix et de joie.*

j'en avais vu, et cela à diverses fois, une de même couleur, c'est-à-dire toute noire, qui était d'une prodigieuse grosseur et longueur. De fait depuis ce temps-là, il me semble que toutes les croix que Notre-Seigneur m'a données ne sont que comme des croix de paille. Je peux dire avec vérité que celle qui est quasi mon unique croix à présent n'est autre chose que la multitude de personnes affligées ou de pauvretés ou d'autres calamités de la vie qui sont après moi, et qui m'investissent assez continuellement. Car pour les peines intérieures, je puis dire que tant s'en faut que j'en aie, que tout au contraire les sujets de joie se présentent si fréquemment à mon esprit que peu (7) s'en faut que je ne dise, que si le paradis se peut donner en ce monde, Notre-Seigneur nous donne de quoi dire à tous ceux qui sont engagés à son service, qu'il n'y a rien à perdre avec lui, et que les effets passent ses promesses.

Mais il faut dire comme Notre-Seigneur acheva toute la guérison de cette infirmité qui me tenait dans l'impuissance entière et sans l'usage de mes membres plus que tous les paralytiques ne l'expérimentent, car j'avais aussi bien qu'eux d'extrêmes douleurs, avec l'entière incapacité à faire aucun mouvement, avec liberté, qu'à la dérobée.

(7) Les mss ont : *tant.*

CHAPITRE XVI

Comment ce Père reprit son mouvement, et fut guéri de l'impuissance de marcher, qui avec les autres maux l'avait tenu près de vingt ans.

Le précédent chapitre semble promettre le même de ce qui est mis au titre de celui-ci, mais il y eût eu trop à dire si nous eussions mis tout en un. Il faut donc dire que son rétablissement de forces se fit tellement peu à peu, qu'en premier lieu, avec cette pensée de la damnation, et avec la persuasion que c'était un mal sans remède, le Père conçut de grands désirs de procurer en quelque chose le service de Dieu, et donner aux âmes qui étaient en voie de le servir des connaissances qui les pussent aider à cela. Et comme il en avait quelques-unes qu'il tenait assurées par cette volonté de contribuer en quelque chose à la gloire de son Créateur, quoiqu'il se vît exclu du bien de le posséder à jamais, il avait une singulière affection de contribuer de quelque chose à ce que son empire se dilatât dans ce monde, ce qu'il

croyait se pouvoir faire par l'instruction des âmes des choses qui appartenaient à la perfection et à la correspondance à ses grâces intérieures : la méthode de procéder à son service selon les expériences qu'il avait eues en la direction des âmes possédées dont il avait vu les succès indubitables [1].

C'est pourquoi il composa dans sa tête avant que de penser à rien écrire, pour ce qu'il avait entièrement perdu la faculté d'écrire et qu'il y avait plusieurs années qu'il n'avait pu facilement se signer [2] : pour cela il songea et composa dans sa tête, le livre qui s'appelle *Catéchisme Spirituel*, lequel depuis a été écrit et imprimé après l'avoir tout [3] composé et mis en ordre, pour le moins quant à la première partie. Il avait une presse dans l'esprit de la dicter à quelqu'un selon qu'il l'avait conçue, et enfin sans se pouvoir quasi retenir, il la dicta toute à un prêtre qui le venait trouver un quart d'heure tous les jours, et lui dictait mot à mot comme il l'avait conçu dans sa tête. Quand cette première partie fut écrite, son esprit rêvait toujours après cela, et son sens se [4] dilatait toujours de plus en plus après son retour de Xaintes, et avait une telle présence d'esprit, en ces jours, qu'il acheva tout cet ouvrage, ayant plus de deux cents chapitres, tous prêts [5] à être dictés mot à mot, comme il l'avait écrit dans sa tête, aussi bien le dernier comme le premier. Ainsi, outre la véhémente inclination qu'il avait à produire cela il ne pouvait avoir repos qu'il n'eût tout [6] mis dehors. Ainsi il dicta tout, quoique ce fût avec des peines extrêmes, sur ce qu'il lui semblait que Dieu s'opposait à tout ce qu'il voulait faire, et plus au bien qu'au mal à cause de la raison que j'ai dite, prise de l'état de damnation.

Néanmoins avec d'extrêmes combats intérieurs, il acheva tout, et dicta tout cet ouvrage qui contenait [7] pour le moins trois volumes, dont l'un est maintenant imprimé, et quoiqu'il n'eût aucun dessein de le mettre au jour, si Notre-Seigneur ne le faisait par sa providence, et qu'il n'eût aucun dessein de le proposer aux supérieurs; toutefois un matin, à son oraison, comme il était

(1) L'exposé de cette méthode est le principal objet du *Triomphe de l'amour divin*.

(2) KS omettent : *se signer*, donné par NM.

(3) K omet : *tout*.

(4) Leçon de NM; KS : *son songe dilatoit*.

(5) Je corrige ainsi la leçon unanime des mss : *tous presents a estre dictez*. Il s'agit de l'ensemble du *Catéchisme Spirituel* car l'édition *princeps* de la 1e partie, Rennes, 1657, comprend seulement 48 chapitres distribués en six parties. Voir sur toute cette question l'Appendice II.

(6) KS : *toujours*.

(7) KS : *concernoit*.

devant Dieu avec assez de récollection, il lui fut dit distinctement et manifestement que cet ouvrage du *Catéchisme* serait imprimé, et qu'il le verrait de ses yeux. Ce qui me laissa extrêmement étonné, tant parce que je n'avais aucun dessein de m'avancer pour cela, comme aussi parce que je ne voyais pas comme nos supérieurs eussent pu donner approbation à cet ouvrage, étant fait comme il est. Néanmoins diverses fois il me sembla que Notre-Seigneur me disait qu'il le ferait imprimer et que je le verrais de mes yeux.

En effet, il a bien voulu par des voies que je n'avais point procurées, et dont j'eusse eu grand scrupule de procurer l'avancement qu'il fût imprimé en Bretagne et encore à Lyon, sans que je susse (7 bis) rien ni de l'un ni de l'autre. Depuis il fut imprimé à Paris, et comme il eut quelque cours, nos supérieurs en eurent quelque étonnement, et le Révérend Père général en ouït parler. Sur quoi voulant savoir comme cela s'était fait, et l'ayant appris, il le donna à examiner à trois pères, qui ne trouvèrent rien à reprendre, car le père général m'écrivit que, l'ayant donné à trois à examiner, il n'y avait eu rien digne de répréhension. Néanmoins, pour quelque juste raison, il ne voulut pas que je le fisse imprimer, de sorte qu'ensuite j'écrivis à tous ceux qui avaient contribué à cela, mêmement à un Prince du sang (8) qui avait procuré cela, ainsi que je l'ai appris du depuis, priant son Altesse de ne se point entremettre de cette affaire sans l'agrément de nos supérieurs. Il m'écrivit qu'il approuvait mon obéissance à mes supérieurs, que néanmoins il croyait que Dieu serait servi en cela, désirant qu'on continuât un second volume, qui, à ce que j'ai appris depuis peu, a été mis au jour, mais je ne l'ai pas encore vu (9).

Ce qui est considérable en la composition de cet ouvrage, c'est que je le dictai tout, car je ne pouvais pas écrire un mot, avec des horreurs comme un homme qui eût été en enfer, et avec une vigueur de sens, et une mémoire la plus grande que j'aie jamais eue en aucune action, et pour ce que j'ai parlé là de toutes les voies mystiques et même des peines intérieures que j'avais éprouvées, je ne m'imaginai jamais que cela me concernât, et que je fusse un de ceux qui puissent avoir ces choses comme de Dieu, et vraiment, encore à présent, j'ai une grande peine

(7 *bis*) Les mss : *de mes yeux en l'effect; il a bien.* Je crois cependant qu'il faut lire comme dans le texte. Plus bas ils ont : *j'eüsse* qui n'a pas de sens.

(8) Le prince de Conti.

(9) Il sera question de cette affaire dans le prochain volume des *Lettres;* voir en attendant l'appendice II. Il résulte des documents que le P. Surin s'est fait quelque peu illusion sur la vraie pensée du P. Général.

à me le persuader, n'ayant autre chose devant les yeux que de rendre service à Dieu, et faire du bien aux âmes. Notre-Seigneur m'est témoin, encore à cette heure, que j'écris ceci, si je ne crois pas que le bien de tout cela est pour d'autres que pour moi, et je ne soupçonne pas avec vérité que je sois pour être avec ces bonnes âmes qui ont part à ces bénédictions. Mais je ne doute pas que mes expériences ne me puissent aider à parler de cela, et lors cela ne me consolait en rien dans ma peine qui était extrême. Cela faisait pourtant quelque ouverture et dilatation dans mon esprit pour les bonnes choses.

Après que j'eus dicté ces trois volumes, qui paraîtront, je crois, tous trois [10], selon qu'il me semble que Notre-Seigneur m'a promis, et que je suis prêt de mettre au feu, si l'obéissance me le commande, je sentis une plus grande dilatation en mon sens, et vint cette guérison dont j'ai parlé au chapitre précédent, qui fut en ma confession, et qui fut suivie des effets que j'ai dit [11] mais après avoir roulé deux ou trois ans comme cela, sans que j'eusse encore la facilité de marcher, Notre-Seigneur me donna cette facilité en la manière que je vais raconter. Mais avant que de dire comme cela vint, il faut que je dise comme quoi, après la facilité de dicter ces trois volumes du *Catéchisme Spirituel*, auquel je ne fis pas une ligne à raison de l'impuissance d'écrire, l'esprit étant ouvert, mon âme se dilata encore en d'autres matières de sorte que je me mis à composer d'autres ouvrages, les nommant *Dialogues spirituels*, que j'ai fait en quatre volumes [12]. Je commençai à dicter le premier, ainsi que j'avais fait le *Catéchisme*, et comme mon esprit se dilatait, à cause que la sérénité se rendait entière à l'âme, je dictais plus longtemps, et un père de la maison, homme vertueux et spirituel qui enseignait la philosophie [13], me donnait tous les jours du temps pour écrire ce que je lui dictais. Après qu'il s'en fut allé, il y eut un prêtre séculier fort pieux, qui me venait trouver tous les jours et prêtait la main.

Or il advint un jour [14] que je sentais une grande chaleur dans

(10) KM omettent : *tous trois.*

(11) Il en résulte que la composition du *Catéchisme Spirituel* était terminée avant le 12 octobre 1655.

(12) S : *et après ceux-là j'en ay fait quatre;* NM : *et après ceux-là il s'en est fait quatre volumes.*

(13) Ce détail fixe en même temps la date, car le P. Louis Tillac dont il s'agit ici ne fut professeur à Bordeaux que pendant les années scolaires 1653-54 et 1654-55. En octobre 1655 il était au collège de Pau.

(14) C'est donc dans le courant de l'année 1656 ou au plus tôt fin 1655 que se produisit ce fait, ce qui concorde avec la reprise de la correspondance au début de 1657.

mon esprit, pour produire mes pensées; ce m'était peine que l'écrivain tardât à venir. D'impétuosité je pris la plume, et fis comme si j'eusse voulu écrire. Il y avait plus de dix-huit ans que je n'avais rien écrit, que si peu qu'on l'eût tenu pour rien. Et dans cette chaleur je trouvai écrit et couché, dans deux ou trois pages, mais avec de tels caractères, qu'il ne semblait pas que ce fût rien d'humain, tant il était confus. Après cela je continuai à écrire tous les jours pendant un mois. En ce temps je fus mené à la campagne par un Monsieur qui était fort mon ami [15], et qui avait de la piété et bonne volonté pour moi, obtenant de mes supérieurs que je fusse dans sa maison tous les ans, depuis quelques années, même pendant mes plus grandes peines, que je ne pouvais marcher qu'on ne me portât, pas même faire trois pas [16]; alors donc j'y fus invité par lui, et comme j'avais depuis peu recouvré la faculté d'écrire [17], je le fis avec un tel avancement, que, prenant la plume sur la table où nous avions dîné, je pris le cahier du *Dialogue*, et écrivis depuis le dîner jusqu'au souper, sans relâche, et ainsi furent faits les quatre volumes du *Dialogue*, qui seront ce que Dieu voudra. Après avoir été ainsi environ deux ans, depuis la première guérison, croissant toujours en vigueur et en joie, Notre-Seigneur ajouta à cet état l'entière liberté du marcher, et de dire messe [18], et faire toutes mes autres fonctions, en la manière que je vais dire.

(15) A La Croix, maison de campagne de M. Du Sault.
(16) S : *deux pas;* M omet.
(17) Cela fixe le fait à l'automne de 1656.
(18) Il dit de nouveau la messe pour la première fois le 28 mars 1661. Voir le chapitre suivant, note 3.

CHAPITRE XVII

Continuation de la même matière et de la parfaite guérison du Père.

Il y avait déjà plusieurs années qu'un personnage fort ami de notre Compagnie, et encore fort affectionné en mon endroit, demandait de me mener en sa maison de campagne à deux lieues de Bordeaux [1]. Il l'obtint facilement, parce que c'est un homme

(1) M. Du Sault à la Croix, maison de campagne située non loin de Lormont.

fort notre ami, et que nous étions chez lui en grande liberté. J'étais logé en une chambre fort proche celle où l'on prenait le repas, où même il fallait que je fusse porté sur les bras par les domestiques, car je ne pouvais pas faire un seul pas sans de grandes douleurs. Mais ce n'était pas des douleurs comme celles des paralytiques, car c'était des maux qui tendaient au rétrécissement de l'estomac, et je sentais une grande violence dans les entrailles.

J'étais dans cet état, quand un jour, qui était la veille de saint Siméon et saint Jude [2], ayant été visité par quelque personne proche, je commençai à faire quelques petits efforts, et Notre-Seigneur me donna la force d'aller comme me traînant avec cette personne jusqu'à la porte du jardin. Sur cette porte, comme j'avais mon cœur assez en joie, je me mis à le voir comme il était fort beau, et à m'appliquer un peu distinctement aux objets qui y étaient, ce que je n'avais eu la force de faire pour le moins depuis quinze ans, à cause d'une extrême débilité de tête. En suite de cette douce application de moi-même, j'entrepris de descendre jusque dessus le perron, ce que je n'avais fait depuis si longtemps que j'ai dit, ni choses semblables, et je sentis en cela quelque suavité, au lieu de la peine que j'avais accoutumé d'éprouver en semblables choses. Après avoir descendu le perron qui n'est que de cinq ou six marches, je le remontai de même et je me rendis à ma place, qui était cette table où je faisais mon repos, écrivant toute la journée, et le lendemain à la même heure, je fis le même effort, avec pareille facilité, non seulement je descendis le perron, mais j'avançai dans le jardin, marchant assez facilement, et puis ne sentant pas plus de force, je retournai dans la maison à ma première place. Le troisième jour, je retournai dans le même lieu et fis le même excès, et après avoir descendu jusque vers le puits je passai outre et achevai toute l'allée; après quoi j'entrai dans les allées du bois qui était au bout du jardin; et lors étant aperçu des fenêtres, tous les gens de la maison vinrent à moi avec grand étonnement et grande joie, et je continuai à me promener.

Depuis lors je marchai toujours, et étant retourné à Bordeaux, je rentrai par le Collège et allai au jardin, et puis voir les malades aux infirmeries, ce qui fut une grande nouveauté. Je fus aussi

(2) Cette fête tombe le 28 octobre. Il s'agit du 27 octobre 1660; comme il résulte d'une lettre inédite de Surin à Jeanne des Anges, en date du 15 décembre 1660. — Les mss ont : *quelques personnes proches.*

au réfectoire marchant avec les autres, et généralement je me sentais prêt à m'acquitter de toutes les autres actions et mouvements que les autres faisaient, sauf de deux sortes d'actions, de dire la messe et me mettre dans le lit. Je fus encore plus de six mois sans pouvoir exécuter cela, combien que j'essayasse l'un et l'autre, mais je ne pouvais me coucher dans les draps ni entreprendre de dire la messe, ne sentant point d'ouverture à cela. Néanmoins quand vint le jour de l'Annonciation Notre-Dame [3] j'eus grande pensée et désir de dire messe, et si j'eusse trouvé toutes les commodités pour cela, je crois que je l'eusse dite; mais ne les trouvant pas si librement que j'eusse voulu, je remis au lendemain [4]. Ayant demandé congé pour cela, et un servant, je m'en allai vêtir et dire la messe sans avoir examiné si je n'avais point oublié les paroles et cérémonies, quoiqu'il y eût bien près de vingt ans que je ne l'avais dite, et m'étant mis en même état que j'avais jadis accoutumé, je la dis avec la même facilité que si je l'eusse dite tous les jours, et après ce jour je continuai tous les autres fort facilement. Aussi vers l'été je me sentis un soir si las et fatigué, que sans autre mystère je me dépouillai, et me mis dans le lit avec grande liberté et facilité, et depuis ai toujours continué, quoiqu'il y ait de cela cinq ou six ans [5], sans avoir aucune peine, au contraire, me trouvant toujours en un doux repos. Si bien que ce me serait une austérité de coucher vêtu comme je l'avais fait plus de vingt ans, au commencement avec grande peine et comme un étouffement, après avec telle facilité que j'avais résolu de continuer cette pratique, comme ayant quelque mortification qui me semblait utile à l'esprit. Mais je fus attiré à me dévêtir d'une manière qui était raisonnable, à cause de l'accablement et depuis par intention de me conformer à ceux avec qui je vivais, et c'était par une telle douceur, que je trouve [6] qu'il me faudrait, pour reprendre cette façon, user d'esprit d'austérité avec la permission de mes supérieurs.

Je ne veux pas néanmoins omettre de dire que, pendant tout le temps que j'ai couché vêtu, je n'ai jamais reçu aucune incommodité d'aucune vermine; aussi avais-je soin de changer de linge

(3) Le 25 mars 1661.

(4) Il résulte d'une lettre inédite de Surin à Jeanne des Anges (du 30 mars 1661) qu'il dit la messe le 1er lundi après l'Annonciation (qui tombait un vendredi en 1661) c'est-à-dire le 28 seulement.

(5) Il y a seulement deux ans puisqu'il s'agit de l'été de 1661 et que le P. Surin écrit en septembre 1663.

(6) S : *que j'y trouvay;* NM : *et j'y trouve telle douceur qu'il me faudrait.* 1663.

toutes les semaines, selon la coutume, mais c'était par pure nécessité, de peur de tomber en inconvénient de me charger de vermine de quoi j'avais grande aversion. Aussi pendant les années que je couchais ainsi vêtu, je n'en ai eu aucune incommodité. Je souffrais si extrêmement à ce changement de chemise, que quelquefois je passais la nuit du samedi au dimanche presque tout entière à quitter ma chemise, et à prendre l'autre avec d'extrêmes douleurs, si bien que c'était une chose ordinaire à mon âme, toutes les fois que je pensais avoir joie, quand c'était avant le jeudi, et grande angoisse quand c'était au jeudi ou au suivant, à cause que ce changement de linge me donnait des tortures que j'eusse rachetées par beaucoup d'autres maux, s'il eût été à mon choix. Mais c'était une chose où il n'y avait point de remède, et ce m'était une fort terrible croix que de passer par cette épreuve dont rien ne me pouvait exempter, tant était grand le désir de me tenir net et propre.

Ainsi donc ce me fut une grande nouveauté, et merveilleux contentement que de pouvoir être réduit à la forme des autres, qui est un bien que Notre-Seigneur m'a toujours conservé depuis cela, combien qu'il me soit toujours resté quelque petite peine au mouvement, et au passage des portes, et à presque toutes mes actions, j'ai des travaux à faire quelque chose, en quoi il faut que je cède et m'accommode à cette faiblesse, sans oser heurter de droit. Et il faut avouer que je ne suis pas encore en entière liberté comme les autres hommes, mais néanmoins la peine que j'ai est d'une manière quasi imperceptible, et je vois que cela passe peu à peu, et passera tout à fait, quand il plaira à Notre-Seigneur lui donner la fin. Mon état présent est quasi d'une absolue liberté en tous mes mouvements, néanmoins il est certain qu'il y a encore une (6) misère, qui fait que ce mal du dehors, quoique je me force de passer outre, et agir comme s'il n'y avait rien, toutefois est assurément renfermé au dedans, et donne une gêne aux principes de mes opérations que l'imagination travaille toujours, et que je ne suis point encore dans la pleine facilité que les autres ont, et dont je jouissais il y a trente ans. Mais quoique ce soit un poids et un résultement (7) qui serait un grand fardeau à qui ne l'aurait jamais éprouvé, à moi maintenant qui suis sorti d'un état incroyablement plus étrange et plus terrible, il doit passer pour peu de chose.

(6) S : *une certaine;* NM : *une petite.*

(7) K omet : *un poids et.*

Il y a pourtant une chose encore à dire, c'est que la vue des choses que j'ai ici alléguées soit en la première ou seconde partie [8] est seulement de celles qui sont prises des démons ou leurs opérations dont aucunes ont [9] été si manifestes qu'on conclut évidemment qu'il y était et de là on vient à connaître manifestement aussi celui qui les a créés et qui les a punis. Je ne me suis point hasardé d'avancer d'autres preuves que celles qui sont prises de ce côté-là, et il y a eu des personnes meilleures que moi qui en ont eu d'autres et qui les ont alléguées comme celle qui vient de la grâce et qui se peut [10] rapporter immédiatement à Dieu ou à ses Anges, qui sont ses ministres vers nous, dans ce même ordre de la grâce. Cela est bon à sainte Thérèse ou à des personnes de la sorte, qui ont dit et fourni quantité de preuves de Dieu, mais ce sont preuves à elles-mêmes et aux autres qui croient véritablement le récit qu'elles en ont fait. Mais pour moi je ne suis pas de cette école-là, et je n'ai allégué que celles qui se sont présentées dans un ministère que l'Église m'avait mis en main, et qui sont venues en conséquence de ce ministère, et si Notre-Seigneur y veut donner sa bénédiction, elles sont assez puissantes pour faire connaître Dieu à ceux qui me voudraient croire et estimer [11] que je leur ai dit la vérité, comme je le proteste du fond de mon âme : ayant fait ce narré en sincérité, et dans la vue que Dieu peut être servi par la créance que les personnes auront à mon écrit.

Ce n'est pas que je n'en aie aussi quelqu'unes qui viennent du bon côté, et qui sont à moi autant évidentes que celles que j'ai apportées dans cet écrit; mais pour ce que ce ne sont point des choses qui se doivent avancer sans ordre exprès, et que je n'en ai eu aucuns pour cela, m'étant déterminé à faire rien de moi-même; il n'est pas besoin d'en dire davantage, car tout ce que j'ai dit peut bien suffire pour imprimer cette créance, qu'il y a un Dieu dans le ciel qui nous a sauvés par son Fils, lequel a fondé son Église et a laissé le moyen à tous les hommes de parvenir au salut éternel, Dieu nous en fasse la grâce.

(8) Il s'agit de la *Science expérimentale*.

(9) Leçon de NM; KS à tort : *dont aucuns n'ont esté*.

(10) SNM : *celles qui viennent... peuvent*.

(11) Les mss ont : *ne voudroient;* K omet : *estimer*.

DEUXIÈME SECTION : LES GRACES

TROISIÈME PARTIE DE LA *Science expérimentale*, OU LE PÈRE TRAITE DES CHOSES EN PARTICULIER QU'IL A REÇUES A L'OCCASION ET ENSUITE DE LA POSSESSION DE LOUDUN (*a*).

(Ce qui est secret et ne se doit communiquer à personne.)

CHAPITRE PREMIER

Du commencement des grâces extraordinaires que le Père reçut étant dans l'emploi d'assister la Mère de Loudun.

Les opérations extraordinaires de Dieu commencèrent à se déclarer dans le Père Surin, en même temps que celles du diable commencèrent à se faire sentir en lui, ou peu après. Il me semble qu'après ce défi dont j'ai parlé en la première partie, quand le diable voyant le dessein que le Père avait pris sérieusement à son expulsion par le calme de l'esprit de la Mère, et par l'assiduité à mettre tout son soin à la faire adonner à l'oraison, et à la pénitence et que déjà Notre-Seigneur y eut donné quelque bon commencement qu'il faudra voir dans l'*Histoire* que nous en avons faite (1). Après cela il ne tarda guère à être obsédé par les démons et à souffrir d'étranges peines, lesquelles sont décrites dans cette même *Histoire*. Quelques mois après que cette obsession fut déclarée et en public et en particulier autant que je l'ai pu connaître, ces malheureux démons ne cessèrent pas seulement de molester le Père par cette obsession manifeste qui concerne plusieurs articles, tous extrêmement importants et violents; mais encore firent un effort, comme ils savaient que le Père était dans le dessein de tendre au service de Notre-Seigneur le plus parfait, et d'y con-

(a) K omet la remarque finale que donnent SNM mais S a : *ce qui est écrit ne se doit.* M débute par *Seconde partie* au lieu de *Troisième.*

(1) *Le Triomphe de l'amour divin.*

duire aussi la Mère qu'il exorcisait, de le tromper par des illusions et fausses apparences de dévotion.

Pour cela donc ils se servirent d'une religieuse de la maison qui était bonne fille, mais qui était obsédée, comme il y en avait outre les possédées, sept ou huit obsédées, et conduites par elle comme par de fausses révélations, faire en sorte que le Père fût surpris en quelque abus, et par de fausses inclinations mises dans l'esprit de cette fille, et par de fausses consolations l'attirèrent fort à dire au Père que Dieu le voulait guérir des maux qui tenaient son esprit captif, le délivrant par sa grâce et par son esprit. Le Père sentait bien qu'il avait assurément beaucoup de maux à guérir en son esprit, qu'il avait extrêmement gêné et fort étroit, encore que par beaucoup d'efforts indiscrets, quoiqu'avec bonne intention et désirs du bien, il tentait [1 bis] rendre l'âme si serrée et contrainte qu'il étouffait entièrement son cœur, et le resserrait d'une telle manière qu'il n'en pouvait plus, les démons par leurs abus le voulant tromper, et par les avis de cette fille, comme s'ils fussent venus de Dieu, se résolvant de rendre le Père trop crédule aux conseils de cette fille, comme inspirée de Dieu, et venant à prendre créance en elle, et par là le tromper et décevoir.

C'était leur dessein, comme il parut assez clairement par après; mais Notre-Seigneur prit occasion, par sa miséricorde, de se mettre en la place des démons, et faire par sa grâce et par son esprit ce que les démons prétendaient faire par eux, et par leurs artifices, et ne les laissant pas faire selon leurs pretentions, fit en leur place ce que les mêmes esprits prétendaient faire, et commença à faire de grands biens comme nous allons déduire, où il avait tellement disposé l'âme de ce Père, que, quelque temps devant qu'il commença d'agir par voie d'une extraordinaire force, ce Père se sentit fort poussé à s'adonner plus à la pénitence qu'il ne faisait, et quoiqu'il fût extrêmement faible et exténué, par un bandement de tête et par une abstinence par dessus ses forces, néanmoins il proposa de faire plus de pénitence qu'il ne faisait, tant pour son bien et avancement, que pour l'occasion en laquelle il était de combattre avec les démons. Il vit que c'était une affaire surnaturelle, et que ce n'était pas tout de donner de bons conseils à cette âme, mais qu'il fallait lui-même faire effort d'obtenir grâce de Dieu et assistance du ciel pour ce combat qui était plus d'esprit que de corps.

(1 *bis*) Les mss ont : *sentoit.*

Pour cela donc il se résolut de pratiquer une chose qu'il faisait nonobstant sa faiblesse et son bandement de tête qui l'épuisait extrêmement, c'était de faire la discipline pour humilier la chair et l'esprit, et pour être devant Dieu en posture d'un enfant rebelle, qui recevait son châtiment aux pieds de son Seigneur. Ainsi tous les jours avant que de se coucher il prenait la discipline, et fit cette pratique assez longtemps. Cela attira de Notre-Seigneur quelques effets de sa miséricorde, car cette peine lui était assez rude, et le corps en était abattu, et l'esprit tellement humilié, que quand Notre-Seigneur eut commencé de lui faire de ces grâces extraordinaires, que nous dirons, le diable un jour lui dit, par reproche, qu'après qu'il avait fléchi son Dieu par ses pénitences, il venait entreprendre une plus grande guerre, ayant reçu de lui des faveurs pour attirer sa grâce.

Or le commencement de ces grâces fut un coup surprenant. Un soir que le Père disait en la communauté des Pères qui étaient au nombre de sept ou huit, tous entretenus à Loudun aux dépens du roi, pour les exorcismes; c'était à son rang de dire la prière avec eux; le premier coup fut un soir, je ne puis dire le jour ni le mois, mais c'était l'hiver vers Noël [2]; il sentit à l'improviste comme une blessure dans son cœur, tout ainsi que s'il eût été frappé. Ce coup était vraiment de l'amour divin, avec autant de douceur comme il avait de force. Il fut si fort et si pénétrant, qu'il lui semblait qu'il en dût mourir. Il fut contraint de s'arrêter et de quitter le livre des Litanies qu'il avait entre les mains. Cela fut assez connu, parce qu'il avait accoutumé de recevoir beaucoup d'effets, en la communauté, des opérations des démons, pour croire que cela passât pour une de ces opérations, qui lui arrivaient partout, à la table et dans les conversations qui se faisaient après le repas, et partout les démons lui donnaient des atteintes, et lors il fut à l'extérieur, comme quand il était attaqué par eux.

Ces opérations du divin amour continuèrent sept ou huit mois [3], et furent bien couvertes sous la forme de cette obsession, et au lieu ce furent des opérations de Dieu qui semblaient aux autres du diable, et furent couvertes de façon qu'aucun des pères ne prenait cela pour bien, jusqu'à ce que son confesseur sachant ce que c'était, ayant connaissance de tout, en jugeait autrement. Cela

(2) Ce ne peut être que Noël 1635 puisque *l'obsession* ne se manifesta qu'à partir du 6 avril de cette année et qu'en décembre 1636 et 1637, le P. Surin était à Bordeaux.

(3) A peu près le temps qui s'écoula jusqu'à son premier départ de Loudun (octobre 1636).

fut ménagé de telle sorte, que cela ne passa que comme obsession. Il advint pourtant que, tous les jours, il avait une visite de Notre-Seigneur pareille, et pour le moins une en vingt-quatre heures pendant plus de sept ou huit mois, sans que jamais il y manquât, et j'ai remarqué que Notre-Seigneur ménageait cela de telle façon, que quand il y avait quelque chose à souffrir, il fortifiait l'âme par une de ses opérations, devançant toujours l'occasion; comme le jour que le Père Recteur de Poitiers arriva pour ôter la Mère de ma conduite, et la donner à un autre, comme j'ai dit en l'*Histoire* (4), une heure avant l'arrivée de ce père, il eut une forte opération, qui était une vue très forte et consolante qui dégageait le cœur, et le préparait et l'unissait fortement à Dieu; celles des démons se retirèrent bientôt, et celles de Notre-Seigneur restèrent toutes seules.

(4) Voir *Triomphe de l'amour divin*, ch. 6 *bis* et *Lettres* I, 281. Il s'agit du remplacement, essayé par le P. Rousseau, du P. Surin par le P. Doamlup. Cette tentative eut lieu les 1-4 novembre 1635, donc plusieurs semaines avant la Noël, date à laquelle le P. Surin rapporte la première faveur extraordinaire.

CHAPITRE II

Comme ces visites de Notre-Seigneur se firent longtemps devant la Mère, et d'une très signalée le jour de l'Invention Sainte-Croix.

Je sentais que ces visites de Notre-Seigneur et opérations de son esprit se faisaient principalement pour le bien des âmes et portaient toujours le cœur à contribuer au bien du prochain, et tout aboutissait à de grands efforts et désirs pour contribuer à la gloire de Notre-Seigneur suivant ma vocation, et cela se régla de telle façon, que, comme la Mère commençait à profiter en grâce et à prendre plus de force, tous les jours après ma messe je montais au parloir où j'avais accoutumé de lui parler, et là au lieu de l'entretenir je sentais que l'opération de Notre-Seigneur se manifestait en sa présence par une façon de tremblement, comme si c'eût été une fièvre, et le corps étant agité, comme quand l'on est en l'accès, l'âme était en paix, mais encore comme dans une gloire, et là pendant une heure, à la vue de cette mère, je souffrais cette opération délicieuse de Dieu, sans que je lui puisse parler, mais seulement comme agité devant elle, sans pouvoir m'employer en

rien qu'à porter l'opération de Dieu qui recueillait l'esprit et le consolait, et s'en trouvait tout occupé. Cela dura jusque très avant dans l'été. Je me souviens particulièrement qu'une de ces opérations arriva le troisième de mai, jour de l'Invention de sainte Croix [1]; avant que de la raconter, il faut que je dise, que parmi ces opérations qui paraissaient [2] comme de Dieu, et qui se déclaraient toujours après ma messe, au temps que je prenais pour l'action de grâce, il se faisait comme un accès qui, à l'extérieur paraissait être de fièvre, avec des tremblements par tout le corps, et des frissonnements qui secouaient tout à fait les membres, et cela donnait de grandes impressions en l'âme du domaine de Jésus-Christ sur elle. Il semblait vraiment que Jésus-Christ possédait l'âme et gravait en elle [3] ses mystères, tantôt de son enfance, tantôt de sa majesté, mais le plus souvent de ses souffrances, et de sa passion, comme une fois qu'il [4] se passa une heure dans une émotion qui mettait en l'âme l'idée et l'opération du mystère de Jésus-Christ en l'agonie du jardin. Cela imprimait en l'âme fort vivement et fort délicieusement l'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Olives, en façon que l'esprit comme possédé d'un esprit étranger, était plein de sentiments de cette divine agonie et tristesse. Elle était non seulement imprimée en mon âme, et mon âme en était comblée, comme si Jésus-Christ souffrant se fût imprimé lui-même sur l'esprit, et comme j'ai raconté ci-dessus que les démons s'imprimaient dans les âmes en leur communiquant leurs malices, leurs rages et leurs peines, de même ici Jésus-Christ s'imprimait en l'âme, s'y communiquait soi-même comme un caractère divin, et y laissant le sentiment de quelque mystère, comme alors celui de son agonie, et cela fut imprimé d'une façon qui ne se peut dire. C'est comme si Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même en cette souffrance se fût imprimé et écrit en l'âme, et pendant une heure je fus agonisant, tremblant, et gémissant par le travail qu'il m'imprimait lui-même en l'âme; et je fais au temps que j'écris ceci cette réflexion, que c'est une grande miséricorde, et un signalé bienfait que je ne puis assez reconnaître. J'eus en ce temps-là plusieurs pareilles impressions, et toutes fort pénétrantes, sans que je pusse parler et en la présence de la Mère, à laquelle j'allais pour traiter avec elle. J'étais lors occupé de Dieu en la façon que je viens de dire; mais la

(1) 3 mai 1636.
(2) K : *paroissent.*
(3) SNM : *possedoit l'homme et gravoit en luy.*
(4) K : *qui se passa.*

plus notable des occupations fut celle qui arriva le jour de sainte Croix en mai. Ce jour-là, m'étant mis à l'ordinaire sur ma chaise en un petit parloir où il n'y avait que la Mère et moi, la grille entre deux, cette opération fut plus violente que les autres, et cette violence était accompagnée d'une telle douceur, que je ne pouvais laisser ce que j'ai lu autrefois dans un poète (5) qui ne dit pas ceci d'un air fort dévot, mais les paroles sont exprimantes (6) ce qui se fit lors en moi, et ce qui se fait tous les jours. Il invitait Jupiter qui parlait aux muses, et leur parlait de la possession de la vertu sur elles, et sur les poètes qui sont imaginaires en leurs mystères; il vient donc parler ainsi de sa vertu.

Lorsque la mienne ravissante
vous viendra troubler (7) vivement,
d'une poitrine obéissante,
tremblez dessous son mouvement,
et souffrez qu'elle vous secoue
le corps et l'esprit agité,
afin que, dame (8), elle se joue
au temple de la déité.
Elle de toute vertu pleine,
de mes secrets vous remplira,
et en vous les accomplira,
sans art, sans sueur, et sans peine (9).

Ces vers semblent être faits pour exprimer cela, et me semblent être très dignes que je les mette au jour, représentant choses très différentes en sa substance, mais très semblables en sa manière, car cela est fait pour expliquer ce qu'a fait la vertu païenne poétique, et nous voulons dire ce que fait le divin esprit en de pareilles opérations, et pénétrant ce que dit ce poète, qui quoique chrétien, était pourtant bien libertin, et fort propre à exprimer ces opérations divines; car il avait l'esprit éclairé, il use des plus beaux termes qui se puissent employer, et dans cette prière il s'est surpassé lui-même (10); il parle de l'esprit des poètes,

(5) Ronsard.
(6) KM : *experimentées*.
(7) NM : *toucher;* KS : *combler*. Je donne le texte de Blanchemain.
(8) KS : *de l'âme*.
(9) Blanchemain donne : *ne sans peine*. Cette strophe est la XIVe de l'*Ode X à Michel de l'Hospital*. *Œuvres complètes de F. de Ronsard...*, publiées par M. Prosper Blanchemain, t. II, p. 84. Paris, Jannet, 1857.
(10) Voir, dans le même sens, la note 1 de l'Ode, dans l'édition Blanchemain. L'éditeur y rapporte l'opinion de Richelet « sur l'ode de Ronsard la plus admirée par ses contemporains ».

qui en beaucoup de choses sont les figures de ce que fait l'esprit de Notre-Seigneur dans les âmes [11].

En ce jour donc de l'Invention de Sainte-Croix, après que j'eus dit la messe, je m'en allai pour traiter avec la Mère, et une opération semblable à celle dont j'ai parlé se fit en mon cœur, et il me semble que c'est une de celles qui viennent de Jésus-Christ en nos âmes; le corps et l'esprit dans une de ces opérations furent pleins d'une idée de la passion de Jésus-Christ, et la Mère étant présente, comme elle y était toujours, je me sentis saisi de quelque véhémence qui portait l'âme à ressentir [12] la croix de Jésus-Christ, et comme ces frémissements ainsi que de fièvre, eussent fait le commencement, je sentis quelque présence qui me fit étendre et roidir les bras d'une telle manière, que je fus ôté de dessus mon siège, et puis descendu peu à peu jusqu'à terre, puis étant sur la terre, je fus avec [13] la même roideur qui bandait les muscles et les nerfs, mis comme en croix, et dans l'esprit me fut représenté le délaissement de Jésus-Christ en la croix, et ce supplice mis en l'esprit, comme chose non pas seulement représentée, mais imprimée, et quelqu'un me demandant si j'acceptais d'être réduit à ces termes, et y être pour un jamais; et lors comme mon cœur était, ce me semble, disposé à la volonté de Dieu, sans faire beaucoup d'examen et de délibération là-dessus, je dis à Notre-Seigneur ces paroles qui me furent mises au cœur, non par force, mais par empire doux et puissant. « *Oui, mon Dieu, oui* », donnant mon consentement à ce que Dieu voudrait de moi; mais dans cet esprit qui me possédait alors, je dis, ce me semble, « *Qu'il soit fait de moi suivant la volonté de Dieu* », et je crois que dans l'âme on me représenta si Dieu voulait disposer de mon éternité dans une souffrance perpétuelle, je sentis, par un témoignage à sa puissance et souveraine autorité, que je ne devais répugner à rien. De ma poitrine sortirent des élans, et une voix plus forte et plus grosse que mon naturel, avec de grosses larmes qui tombaient de mes yeux qui disaient que oui, que j'y consentais si Dieu le voulait, et je n'avais d'autre pensée dans l'âme, que de soumission au souverain empire de Dieu, auquel je voulais rendre cette obéissance.

Je crois que ce fut quasi la dernière de ces opérations faites ainsi après la messe, après quoi j'eus un changement d'état, et il me semble, pour dire mon avis en passant de cela, que c'était

(11) Les mss ont : *a beaucoup.*
(12) KS : *presentir.*
(13) K : *jusqu'à terre, ie demeuray avec.*

des approches de l'horrible peine où Notre-Seigneur permit que je tombasse par après, laquelle est décrite dans le livre précédent, et dont je n'ai pas bonnement écrit la moitié, ni ne saurais en faire une représentation qui égale et qui soit pour bien exprimer sa grandeur et grièveté.

Ce qui est à remarquer, c'est que les grâces qu'il recevait pendant tout ce temps-là, étaient proportionnées aux opérations des démons, étant de même force, c'est-à-dire sensibles, fortes à l'extérieur, et se faisant connaître, comme venant d'une cause évidemment surnaturelle; c'est-à-dire dans la faculté naturelle de notre âme; car de toutes les opérations qui se faisaient en moi, ou après la messe, ou en d'autres temps, il fallait conclure de la manière qu'elles se faisaient en moi, qu'elles ne pouvaient venir de mon imagination, ni d'aucune créature, sinon qu'il fallait que les anges opérassent ainsi, comme je crois que les anges mauvais opèrent manifestement dans les obsessions. Je crois aussi que manifestement les bons anges ou bien la personne de Notre-Seigneur opérait dans ces instants de grâce, car ils étaient tout à fait hors de ma puissance, je dis des anges de Dieu, car je suis bien certain aussi d'une autre opération qui s'est faite en moi survenue environ ces mêmes jours, qu'elle venait du bon ange. Et pour le dire, je veux spécifier que j'ai remarqué deux sortes d'opérations du bon ange, l'une qui agissait dans l'intérieur et l'autre dans l'extérieur, comme celles des démons obsédants.

Celles de l'extérieur se déclaraient, mais rarement, comme je l'ai éprouvé le jour de saint Joseph [14] que je devais prêcher aux religieuses, quelque temps avant l'après-dînée que j'étais en récollection dans ma chambre, où il me sembla que je me sentis tout entier investi comme d'un esprit qui m'environnait et m'enveloppait tout le corps, comme si c'eut été un air fort délicat, avec grande douceur, faisait couler en l'âme des douces paroles [15] de Dieu, et me tint comme cela quelques heures. Je recevais cela avec grande paix et silence intérieur. Pour l'extérieur il arriva pendant cet hiver, — qui était après l'an révolu, que j'avais commencé les exorcismes [16], — que tous les soirs, après avoir dit les litanies en communauté, je couchais [17] dans la salle où l'on avait fait le feu. Après mon examen je demeurais près le feu en attendant de me mettre au lit, et lors je m'entretenais en des

(14) 19 mars 1636.
(15) SNM : *pensées*.
(16) C'est donc le premier trimestre de 1636, le Père étant arrivé à Loudun, le 15 décembre 1634.
(17) KS : *couchay*.

pensées de Dieu, où je crois que mon bon Ange employait son secours, et je sentais quelque chose qui montait du profond jusqu'à mon cœur, et lui donnait des impressions qui venaient de l'âme à Dieu, et la tenaient attentive à lui, et formaient ou aidaient à former des actes de piété et de dévotion vers Notre-Seigneur.

Et je connus manifestement que cela venait de ce bienheureux esprit, car quoiqu'il ne parlât point, et ne se comportât point comme une personne distincte de moi; néanmoins il m'était rendu évident par la manière d'agir, et je sentais dans le cœur que cela venait de lui, et plusieurs autres fois, sans l'opération de cet ange, comme des autres anges, soit de la mère, soit des autres filles possédées qui se déclaraient si manifestement que je n'en pouvais douter. Et comme les fruits sont distincts en goûts, le goût du muscat de celui du melon, ou de la figue, ou du pavie [18], et chacun de ces fruits a son goût différent; de même je goûtais les qualités différentes des saints anges qui se rendaient sensibles en moi par leurs opérations; en l'un se marquait la douceur, en l'autre la force, selon leurs qualités propres, desquelles ils donnaient les sentiments aux âmes auxquelles ils se communiquaient, et je crois très certainement que très souvent dans l'état commun et usage de la foi, nous recevons des impressions comme cela de nos bons anges sans connaître que cela vient d'eux, et sans que nous discernions rien de différent de nous. Et quand les maîtres spirituels parlent du discernement des esprits, ils entendent que dans l'état ordinaire de foi, le bon et le mauvais esprit s'insinue en nous, et ils donnent des règles pour les connaître; mais cela se fait ordinairement par les bons anges et les mauvais, comme Notre-Seigneur m'en a donné en ces occasions plusieurs expériences.

(18) N : *de la pavie;* M. omet. Pa ie est des deux genres.

CHAPITRE III

Comme quoi en suite de ses opérations de grâce l'âme demeura disposée en son temps dans toutes ces actions (1)*; d'un changement qui lui advint.*

Il advint que l'obsession du diable étant finie, en sorte que l'âme ne discernait plus manifestement en elle que le démon opérât, ne le connaissant plus que par une conjecture du passé; aussi les opérations manifestes distinctes de la grâce se cachèrent, et tout fut réduit à l'ordre commun, si ce n'est qu'en certaines choses on sentait manifestement que cela venait de Dieu, comme je le dirai aux occasions. En suite de ces opérations ordinaires, il se forma comme un feu, et comme un levain d'amour qui donnait une élévation ordinaire à l'esprit pour toutes choses, et un fond qui portait toujours l'âme pour opérer surnaturellement, mais cela se déclara principalement dans les prédications. Ensuite que je fus envoyé à Bordeaux, comme je fus fort employé à prêcher, Notre-Seigneur par le fond de ce même esprit qui s'était communiqué dans ses opérations, me donna une telle disposition que je ne pouvais rien plus refuser de ce qui était pour le service des âmes, de sorte que, quelque occasion qu'on me présentât pour prêcher, je ne la pouvais refuser, et cette grâce m'aidait tellement, que j'en eus un secours tout à fait étrange pour cette fonction de prêcher.

Ce qui est extraordinaire en cela, et ce qui me semblait surpasser ma nature, et m'être donné purement de la grâce, c'est qu'alors comme le mal de tête accoutumé avait été tel que je ne pouvais apporter aucune sorte d'étude ni préparation aucune, jamais pourtant je ne pouvais rien refuser de ces emplois. Quand je fus arrivé à Bordeaux, qui fut la veille de l'Avent (2), on me donna à prêcher à Saint-Eloi, qui est une paroisse de la ville, non pas tous les jours, mais le dimanche et le jeudi. Outre cela on me convia en quatre monastères un jour par semaine. J'acceptai tout et ne fis aucun essai pour la préparation, car elle

(1) KS : *grâces; les actions;* NM : *longtemps... ces.*

(2) 28 novembre 1637.

m'était impossible. Le premier dimanche de l'Avent [3] il me restait une heure seulement jusqu'au sermon, que je n'avais encore rien pensé. Je m'enfermai en ma chambre, et je pris quelques sermons que j'avais prêché autrefois, où il y avait quelque chose de marqué succinctement. Cela me gelait le cœur au lieu de me l'ouvrir; et lors, par cette impression qui me possédait, je me trouvai pressé [4] de prendre tout ce que j'avais de sermons, où il n'y avait pourtant que quelques points succincts, et je les mis tous à la cheminée de ma chambre (car on m'avait logé en une infirmerie de la maison professe) et je fis brûler tout cela comme un empêchement à mon esprit. Et soudain qu'ils furent brûlés, je sentis une latitude de cœur très grande, et comme une source, aussi comme un tuyau ouvert d'où sortaient toutes sortes de sermons qu'il fallait; soudain [5] il m'en vint un pour ce jour, ce qui me parut avec un dessein brillant dans mon esprit, et lors le cœur fut content et j'allai prêcher avec grande vigueur. Je dis ce que j'avais fait au Père provincial, qui était le Père Jacquinot [6] et que le lendemain qui était la fête de la paroisse, je devais prêcher, que je n'y penserais qu'un quart d'heure auparavant. Il vint m'entendre, et en effet, dès que je fus en chaire, quoique devant je fusse fort abattu [7], je sentis comme un feu qui me monta à la tête, et me mit [8] en vigueur, et ce jour il fut fort satisfait. Le médecin qui traitait nos pères me vint entendre le jour de la Passion, et voyant la chaleur, la vigueur et la force avec laquelle j'avais tenu trois heures, dit que cela passait les forces de la nature. Ce train ordinaire [9] de prêcher, je l'ai gardé jusqu'à maintenant que je suis vieux, et ne sens point cette chaleur comme alors, mais je sens aussi l'incapacité de me préparer.

Mais cette assistance évidente de la grâce, me parut deux ou trois ans de suite, que Notre-Seigneur continua cette grâce; mais tout cela changea en grande désolation que j'ai déduite au livre précédent, et cette chaleur qui me montait à la tête dès que j'avais fait le signe de la croix, me mettait dans une plénitude et une force, et une véritable éloquence, et sur tout une assurance qui m'animait et me faisait sortir avantageusement de tous rencontres. A présent je confesse que je n'ai point cela; je ne sais si Notre-Seigneur m'a retiré cette force par ma petite correspon-

(3) 29 novembre 1637.
(4) KS : *privé.*
(5) K n'a pas : *soudain.*
(6) Barthélemy Jacquinot fut provincial de Toulouse de 1636 à 1640.
(7) S : *devant;* KN : *souvent;* M : *devant... fusse souvent.*
(8) SNM ont partout l'imparfait.
(9) K : *et train;* SNM omettent : *ordinaire.*

dance à la grâce, ou bien si c'est l'âge, et qu'étant vieux, car j'ai soixante-trois ans passés [10], quoique je n'apporte pas plus grande étude, néanmoins aucune ne saurait donner cette vigueur, et je suis content de tout cela. Je prêche au simple peuple dans les villages, et Dieu laisse mon cœur content; mais aussi souvent, dans les grandes occasions, je suis mortifié, n'ayant pas la vigueur animée dont j'ai parlé.

Aussi ensuite de cela, après le changement qui se fit dans l'âme par la cessation des opérations des démons, il se fit un état tout nouveau, en vertu duquel je reçus de grandes grâces. Mais il faut ici bien remarquer une chose fort étrange qui arriva, c'est que je fus surpris en telle sorte, qu'il se fit un mélange des opérations de Dieu et du diable, se faisant toutes deux, non seulement ensemble, mais aussi en une même heure, tantôt l'une et tantôt l'autre, en sorte qu'on avait peine à les discerner. Ce mélange fit un très mauvais effet; car comme le Père manqua en s'abandonnant trop, et ne se dégageant pas assez de l'extraordinaire, comme il faut faire suivant le conseil qu'en donnent les vrais spirituels, même le Père Jean de la Croix qui a beaucoup écrit de cela, faute de s'en séparer suffisamment il fut surpris, en telle sorte qu'il tomba en illusion, prenant pour être de Dieu toutes paroles qui lui étaient dites. Et cela donna grand pied à l'ennemi pour le travailler et décevoir. Mais la bonté de Dieu fut si grande, que comme il se rendait trop facile à écouter toutes les paroles qui lui étaient dites, il substitua parmi ces paroles intérieures qui lui étaient dites, celles de son bon ange qui lui donna de bonnes instructions, mais à cause que le mauvais ange s'y fourrait, il mit aussi de fort méchantes choses que Notre-Seigneur, par sa miséricorde, conduisit en sorte, que quoique le père y pâtit beaucoup, cela aboutit enfin à bon effet, Notre-Seigneur prenant le dessus; la source de tout ce mal, c'est que le père avait la tête fort affaiblie. Voilà pourquoi le démon se prévalut fort de cela, et causa des élévations extrêmes dans le sens intérieur du père, en sorte qu'il en fut presque demeuré dessous; pour ce qui paraissait, il était comme n'étant plus à soi; mais comme j'ai dit, Notre-Seigneur mêlait [11] parmi cela son opération.

Il faut que j'en dise une autre très considérable qui vint du bon ange, et dont les effets ont été fort importants, et aussi la méprise en cela, car la malice du démon fut de très grande conséquence au père, et une source de très grandes peines. C'est

(10) K : *et plus.*

(11) KS : *meslant.*

qu'un jour il lui fut dit qu'il y avait quatre sortes de respirs en l'homme qui menaient ensuite à quatre différents états, et la parole qui s'entendait en son esprit comme de quelqu'un qui l'eût guidé, et en ce qu'on lui dit qu'il y avait en nous quatre sortes de respirs, l'un de gloire, l'autre de grâce, le troisième de nature et le quatrième du diable; de sorte que la voix qui me parlait me dit, faisant faire un grand respir, lequel portait avec soi un air fort malin et contraire à la paix et à la douceur de l'âme, et me le nomma *diable;* puis il m'en fit faire un autre qui n'avait pas cette malignité ni ce fond, mais qui était aussi bas et ne donnait impression de rien de beau ni de bon, et le nomma *nature;* en effet c'est un esprit que les hommes ont d'ordinaire, s'adonnant aux choses de la vie, et selon le sens humain; puis il me fit expérimenter un autre respir, qui porte avec soi impression de piété; et se donne souvent avec élévation au ciel et aux choses surnaturelles; puis il me fit faire un autre respir, lequel est très doux et relevé et fort dilatant, et le nomma *gloire.* Ce respir portait accroissement parfait, et une idée très haute des choses de Dieu avec une expression de Dieu très excellente, et semblait être vraiment d'un esprit du paradis, et le nommait *gloire.*

Je me souvins [12] en ce temps-là, que sainte Thérèse, en divers lieux de sa vie, parlant des ravissements, et autres opérations divines, qu'elle avait dit pendant ce temps, « mon âme fut dans une grande gloire. » C'est que vraiment autant que je me puis souvenir, cela meut l'esprit comme s'il n'y avait rien d'humain ni de sensible, mais comme s'il n'y avait là rien que Dieu, et la source des bienheureux. D'autres fois cette chose qui me parlait, me promenait d'un respir dans l'autre, me faisant ainsi goûter cette variété d'états, l'un très malheureux, noir, fâcheux et inquiétant, l'autre indifférent et bas, néanmoins avec quelque épaisseur de la terre; le troisième avec une paix de sublime élévation, tenant l'âme en une hauteur de piété et bonté; le quatrième la rendant souverainement tranquille, avec cela si hautement ravie, qu'il n'y a rien qui puisse égaler cela en douceur et sublimité divine.

Je fus longtemps promené par ces quatre différents états, chacun desquels avait son respir et je voyais que la voix qui me parlait et, à mon avis, était le bon ange qui me voulait former avec cela et me faire bien comprendre la différence de ces quatre états et vraiment quoique depuis, dans l'usage, j'aie pu discerner

(12) KS : *souviens;* plus bas les mss ont : *comme il n'y avait.*

ces quatre différentes choses, néanmoins je ne suis point depuis venu en un usage qui m'ait fait engager en des réflexions fort particulières de leurs effets, ce sera quand il plaira à Dieu. Il m'est seulement resté une notion de ces différences, et en quelques occasions il m'arriva souvent, après, de remarquer ces quatre différences, car ensuite de cela je fus l'espace de deux mois dans une expérience, et quand je dis deux mois j'entends avec assiduité, car après je fus plus de deux ans que cela revenait suivant que ce respir qui s'appelle *diable*, se déclarait et me causait de grands tourments et abaissements infernaux. Pendant ces deux mois aussi, ce respir de *gloire* me fit souvent éprouver des choses surnaturelles et très admirables que je n'ai encore pu débrouiller, quoiqu'il y ait plus de vingt-six ans [13] de cela, à cause que l'état de peine a aussi dominé. Je ne sais ce que Dieu me réserve, je vois aussi qu'il n'y a rien de tel que de marcher en foi sans avoir aucune attache à ces différences, car une attache cause de grands embrouillements et travaux d'esprit quand on s'y amuse; mais il est certain que la liberté d'esprit tire l'âme de tout cela, en quoi est son bien.

Il serait néanmoins fort bon de pouvoir expliquer ces différences, et je ne puis omettre de dire que très souvent, alors, je sentais des choses très grandes, dont l'usage est éloigné de moi, et j'ai pensé souvent que l'âme était saisie de cet état de gloire, et voyait et sentait une lumière si haute et de telle grandeur qu'il n'y a point de paroles qui puisse exprimer cela, mais comme il n'y avait point d'état constant en ces communications, l'âme était portée d'un état à l'autre et par grande variété, elle allait tantôt d'un état tantôt de l'autre : à peine y a-t-il trois ans que je suis dans un état paisible et constant; mais il faut avant que venir à cet état de paix, que je mette en avant quelques opérations qui me sont arrivées très remarquables.

(13) Cela reporte aux années 1636-1637.

CHAPITRE IV

D'une autre chose qui advint au Père un jour de l'Invention de Sainte-Croix peu avant sa guérison ou soulagement.

Au milieu de ces grandes peines qui ont été décrites au livre précédent, avant que le père eût quelque soulagement, c'est-à-dire avant cette confession où il fut consolé [1], il lui advint une chose qu'il met au rang des plus grandes grâces, et des plus véritablement de Dieu de toutes celles qui lui sont advenues; c'est qu'un matin, après avoir passé d'autres grandes peines, son esprit étant encore dans de grandes ténèbres intérieures, et dans une certaine impuissance, il fit effort de se lever et aller à l'église pour saluer Notre-Seigneur. C'était un jour de sainte-Croix, le troisième de mai. Comme il allait, il passa devant une fenêtre ouverte dans un couloir où tout le monde passait. Par lassitude il s'arrêta au devant de cette fenêtre, comme pour prendre l'air, et cette fenêtre regardait le midi. Sa débilité était extrême, et néanmoins il fut comme enlevé en esprit, et vit devant soi une écriture faite en l'air en beau et grand caractère [2] : AMOUR PUR, et à côté aussi écrit en l'air : THÉRÈSE DE JÉSUS. Et en ce même temps une idée de sainte Thérèse présente, comme si elle fût venue du ciel, dans lequel il lui sembla qu'il se fit une ouverture, tout comme celle qui se fait dans un éclair lequel devance le tonnerre. Après avoir vu ces deux écritures, je ressentis un affaiblissement et besoin de me reposer. J'entrai lors dans une petite chambre qui était voisine de cette fenêtre, — et tout cela est démoli à présent; on y a bâti un corps de logis où sont les infirmeries; — j'entrai dans cette chambre et me reposai sur le lit.

Mais avant que de me mettre sur le lit, je m'assis sur un escabeau, et là se passa une chose aussi notable, car comme j'étais sur cet escabeau, je sentis une opération comme celle que j'avais eu quelques années devant, le même jour, étant à Loudun avec la Mère Prieure, que j'ai décrite ci-devant [3]. Alors donc comme j'étais assis il me vint une impression de Jésus-Christ souffrant,

(1) Le 12 octobre 1655.

(2) SNM : *en beaux et grands caractères.*

(3) Cf. *supra*, ch. II, p. 80 sq.

et je fus lié sur mon siège intérieurement, et me trouvai comme si j'eusse été en croix, je fus trois heures là : la première heure je fus dans une agonie si extrême, que je n'en pouvais plus, et ce mystère me passa dans l'esprit et dans le corps, comme si j'eusse été cloué. Quand je me voulus remuer, tous mes nerfs tenaient bandés, avec un grand supplice, néanmoins il y avait quelque chose qui dominait sur l'esprit, et le tenait en paix. Mais au fond tout était crucifié, et je vins à un point d'agonie, qu'il semblait que j'allais rendre l'esprit. La première heure, c'était avec douleur comme si j'eusse été attaché; la seconde heure, j'eus une peine en l'esprit, avec le travail d'aridité d'esprit et délaissement, et il me fut dit au haut de l'âme : *pure souffrance;* et à la troisième, j'eus quelque capacité de réflexion, et en effet j'eus l'idée des douleurs de Jésus-Christ avec goût de sa douleur; mais j'eus la pensée que je n'avais pas comme lui le fiel et le vinaigre. Soudain entra un frère qui passait par là, et qui, entrant dans cette chambre, me trouva les yeux clos, comme un homme qui [4] n'en pouvait plus. Aussi j'avais un visage comme mourant; il s'imagina qu'il était bon de m'en aller tirer du vin, il m'en apporta dans une coupe, et l'approcha de ma bouche. J'en bus et le trouvai extrêmement amer. Il me semblait lors, que je buvais le fiel et le vinaigre. Après je m'imaginai qu'il me manquait les opprobres qui furent faits à Jésus-Christ, lorsque les Juifs le maudissaient et lui disaient : *Toi, qui détruis le temple de Dieu,* etc. Soudain que j'eus cette pensée, entra un certain père qui faisait semblant d'être mon ami, il se mit devant moi croyant que j'étais fort incapable d'entendre, comme ceux qui sont en défaillance, et me dit force paroles humiliantes et fort contraires, à ce qui semblait, au temps passé, à son extérieur. Car comme j'ai dit, il faisait semblant d'être mon ami, il fit grand mépris de moi, et me faisait passer pour un fou [6], comme j'ai marqué, je pense, en l'autre partie, ce père s'en alla après s'être déchargé de beaucoup de paroles mortifiantes, et, depuis, celui-là même est devenu fou, et est dans un collège traité comme tel et enchaîné, suivant la coutume de la religion [7].

Après que ces trois heures furent passées, la facilité de me mouvoir revint, et je me mis sur le lit de la chambre; je fus fort

(4) SNM : *me trouvant ainsy... comme celuy qui.*

(5) SNM : *fort mon amy et se mettant.*

(6) SNM : *mon amy* (omis par M), *il me dit* (NM : *traita comme si j'eusse esté un fou et fit.*

(7) NM omettent : *comme — religion.* Cf. *supra,* p.

travaillé par l'opération du démon, lequel a coutume, s'il peut, de faire des siennes, après que celle de Dieu a fini. Et je me souviens bien que j'eus l'expérience de ce que j'ai dit au chapitre précédent, de ce respir du diable, ensuite duquel vint grand travail et grande inquiétude. Il faut remarquer que cette opération de la passion de Notre-Seigneur en ce jour, continua plusieurs jours, non pas si notablement, mais en partie, que je fus, je ne sais combien de jours, et même d'années, qu'étant le soir dans mon lit, mes pieds se mettaient l'un sur l'autre, comme sont ceux d'un crucifix, et cette posture se faisait naturellement, c'est-à-dire sans aucun dessein les membres se mettaient ainsi, et demeuraient fort longtemps sans que rien contribuât à les défaire ou dépendre l'un de dessus l'autre. Quelque temps après vint l'incommodité à ne pouvoir remuer, et l'incapacité à me dévêtir, qui fit que je perdis la coutume de me dépouiller, et que je pris celle de me coucher vêtu, dans laquelle je demeurai jusqu'à ma guérison entière qui se fit il y a trois ans et après laquelle je commençai à me dépouiller.

Pendant ce même temps il me vint une chose assez remarquable, c'est que, me mettant dans le lit au plus grand hiver, et que le froid était fort âpre, je sentais une chaleur comme habituelle qui me rendait hors de besoin de feu et même le soir, en me mettant au lit, je ne mettais qu'une simple couverture fort légère, avec laquelle j'étais incontinent échauffé, et y dormais assez à mon aise, quoique, selon mon naturel, j'avais toujours deux couvertures et mes habits. Mais pour lors, par mes opérations, qui, je crois, redondaient (8) sur le corps, je n'avais jamais de froid, et encore je n'ai jamais eu de soif plus de quinze ans durant que cette opération a dominé dans ma personne. Elle suppléait à quantité de besoins auxquels notre corps est sujet, et dont il me semble que l'exemption (9) venait de la grâce. Cette opération était jointe à celle que j'ai dit d'être toujours prêt à prêcher, et de le faire avec facilité et bénédiction, et je l'ai remarqué en d'autres chapitres, et cela était, nonobstant que cela donne à la nature un fardeau quasi insupportable.

Il y avait encore une autre opération de grâce fort ordinaire en ce temps, qui était que ceci souvent se peut réduire à ce qu'on appelle *discours imaginaires*. Il m'arrivait que quelque représentation m'était faite ou par symbole ou par des espèces des choses même, par lesquelles j'étais instruit surnaturellement, ce me

(8) KS : *redonnoient.* (9) K : *exception.*

semble, de ce que j'avais besoin. Il y avait de ces choses ainsi innombrables, et quoique ce ne fussent pas proprement des idées formées, comme celles des objets présents; c'était néanmoins des espèces qui ne venaient pas par hasard, mais elles étaient imprimées comme si elles fussent venues d'autrui. Et non pas comme ces idées qui tombent seulement dans l'imagination; comme, par exemple, une fois que je pensais à une âme qui avait été aidée par mes soins, et qui me semblait avoir un peu déchu et reculé au service de Notre-Seigneur, il me fut montré un réchaud où le feu était éteint, et cela marquait que le feu était éteint dans cette âme.

Il y avait encore une chose, que mon bon ange me voulant avertir de quelque chose, il me paraissait dans l'imagination d'une espèce plus vive que celle qui se forme par la nature, et se figurait en moi par l'idée d'un visage de quelqu'un de nos pères, ou de nos religieux, qui eût bonne façon. Souvent il le faisait sous la forme d'un certain père qui avait bonne mine, et cela me venait dans l'imagination comme idée formée en un tableau représentant ce père, et je connaissais clairement que c'était mon bon ange qui, par là, me marquait quelque chose qu'il me voulait faire savoir. Ce qui me fait conjecturer que c'était une chose du bon ange, c'est qu'un jour que ma mère qui avait dessein de me voir, pria mon bon ange de me mener chez elle pour la voir; il advint que le même jour, ce père qui était celui de qui mon bon ange prenait la forme, lequel était pour lors à Bordeaux, me vint trouver en ma chambre, et me pria de le mener voir ma mère, qu'il avait désir de la voir, sans qu'il eût connaissance avec elle, ce que je fis. Et en effet il m'y mena. Ainsi la bonne femme eut ce de quoi elle avait prié mon bon ange, et l'eut par ce père, qui en sa représentation était la figure de mon bon ange. Des choses comme cela il s'en pourrait dire sans nombre, si j'en avais la mémoire, mais quasi continuellement j'étais investi de pareilles choses auxquelles je ne doutais point qu'il n'y eût du surnaturel sans faiblesse naturelle de l'imagination.

CHAPITRE V

Des grâces que le Père reçut par la sainte Eucharistie.

Pendant tout ce temps que le père sentait ces opérations de Notre-Seigneur non plus distinctement, comme d'un esprit survenant d'ailleurs; mais d'un esprit déjà apprivoisé, et comme naturalisé en l'âme, il avait des choses par lesquelles la présence de Notre-Seigneur au Saint Sacrement, lui était rendue sensible. Et généralement je puis dire de toutes ces choses qui se font en nous, comme d'un principe hors de nous; les mauvaises ou qui tendent au mal, sont de l'esprit malin, et quelques-unes contrefaisant le bien, ou en faisant du bien, sont aussi fréquemment de l'esprit malin, qui se contrefait en ange de lumière. D'autres qui vraiment et solidement tendent à bien, viennent du bon ange ou de Dieu. Car celles qui semblent ainsi venir d'un principe hors de l'âme, et néanmoins ont leur origine d'elle, sont des effets d'une grande faiblesse et quand l'âme est réduite à cette faiblesse elle est étonnée souvent de tels effets. Mais quand l'âme n'est point assez faible pour former cela d'elle-même, il est assuré que les choses qui viennent ainsi d'un principe étranger, sont ou de Dieu, ou du bon ange, ou du diable. Le père donc a été longtemps que telles choses se sont faites en lui comme venant d'ailleurs, et le diable a produit ces effets manifestement. Notre-Seigneur en a fait aussi et le bon ange encore; mais quand elle est venue en un état où le principe divin s'est familiarisé en elle, alors les choses de ce principe divin sont comme l'on dit *per modum naturae*, et cela lui advient quand les choses qui sont comme étrangères lui ont passé. Lors les opérations par tremblements s'en allèrent, et demeurèrent les choses qui venaient par instinct comme naturel, et portant à Dieu.

C'était lors particulièrement par le Saint-Sacrement, lequel étant pris laissait à l'âme des touches et des saillies, comme de grand amour et de jubilation, et de goûts pareils aux goûts naturels. Si bien que tout ce qui était de Dieu, l'âme sentait une facilité, comme celle qui vient de nos instincts naturels; jusqu'à sentir de la suavité non pareille, des choses qui sont de soi naturellement horribles. Il a senti en ce temps-là de très grands attraits,

comme sont les naturels à baiser des pauvres ou leurs ulcères, et surtout cela en vue de Dieu et au souvenir de la charité; les attraits que l'on a naturellement à des friandises. De même par mortification et pour résister à la chair, il sentait des attraits à mettre dans la bouche des choses qui font soulever le cœur de leur aspect. Quand l'intérêt de Dieu paraissait à quelque chose, il sentait attrait non seulement par ferveur d'esprit, mais même la chair et le sang y avaient une complaisance comme naturelle, et ce qu'on a dit souvent que des personnes avaient un goût sensible au Saint-Sacrement, il l'a souvent éprouvé, trouvant que le pain de vie et le sang de Jésus-Christ pris dans le calice avait un goût surnaturel, et produisait un effet sensible dans l'âme par le goût et par les membranes intérieures [1] du palais et de l'estomac, comme serait un délicieux hypocras. Non pas que cela fût satisfaisant la chair, comme sont ces friandises, mais la même chair était restaurée, renforcée et satisfaite très hautement de ce qu'elle pouvait dire : « J'ai goûté et senti Dieu; la langue a goûté Dieu, mon estomac tient une substance qui est Dieu. » Et il sentait cela non seulement comme plénitude et rassasiement, mais comme une plénitude de Dieu, appliquant à cela ces paroles : *Ut impleamini in omnem plenitudinem Dei* [2]. Cela est advenu souvent, qu'étant accablé et affaibli, n'en pouvant plus, le Saint-Sacrement reçu, faisait un effet pour rétablir la force, et pour réparer l'âme, comme ferait un restaurant exquis, ou quelque quintessence précieuse, quoique ce ne soit pas à la manière de ces aliments naturels qui sont bas et tiennent toujours du bas, mais comme un être divin s'il était potable.

De tout ce que je dis et suis prêt à dire, je crois le pouvoir dire sans erreur quoique cela soit fort contraire aux scolastiques [3] et philosophes, que ma langue sent Dieu et goûte Dieu; comme elle goûte le muscat, et l'abricot, et le melon, aussi elle goûtait un être, qui évidemment n'est autre que Dieu, et se déclarait par des qualités qui ne sont point qualités mais substance de Dieu; ou de dire comment, je ne le saurais expliquer; et cela me semble répugner aux idées que nous en avons par la philosophie et par la scolastique. Mais néanmoins il me semble pouvoir dire sans mensonge, comme, après un sentiment spirituel, j'ai goûté et senti Dieu, aussi après un goût corporel de la Sainte

(1) La vraie leçon est conservée par NM. K : *les minéraux intérieurs;* S : *mineralles ou intérieurs.*

(2) *Eph.*, III, 19.

(3) S : *ecclésiastiques.*

Eucharistie, je puis dire : j'ai goûté Dieu, j'ai senti Dieu, j'ai senti un être qui est le premier être et l'origine de tous les êtres. Et je ne dis pas que la chair sente cela comme chair, mais je dis : par le goût de la chair je viens à une notion d'un être qui est le bonheur de tout être et qui est mon Dieu, et j'en suis tellement satisfait, que mon esprit et ma chair sont pleins de Dieu, *cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum* (4). Mon Dieu vit, je dis cela, et je le connais d'une manière qui ne se peut expliquer, non plus que je ne peux expliquer le goût du melon, mais je le puis sentir avec abstraction : la chair ne peut sentir que la chair; comme l'œil corporel ne peut voir Dieu, aussi la chair ne peut goûter Dieu. Je ne sais que dire, si Dieu ne peut point donner quelque impression de soi à l'âme par le sens, je ne puis dire : j'ai vu de mes yeux Dieu, mais je puis, ce me semble, dire : j'ai goûté une chair qui est de Dieu, ce que j'ai goûté ne peut être autre que Dieu; selon ce en quoi je puis alléguer : c'est Dieu.

Mais ce que je veux dire ici est encore plus étrange, c'est que parfois il m'est advenu que l'âme était réduite à une si grande nécessité du Saint-Sacrement, qu'elle défaillait tout à fait quand elle ne communiait point. Et quand il m'arrivait en ce temps de ne pouvoir communier, la langueur était si extrême dans l'âme et aussi dans le corps, que je ne savais que devenir, de sorte que, comme cela arriva quelquefois, mon âme ne sachant que faire, et n'étant pas capable d'autres viandes que celle-là n'eût précédé, il m'est advenu qu'étant réduit à une extrême nécessité qu'on ne saurait exprimer, et ne voyant pas moyen d'y remédier, comme on m'apportait mon dîner à l'heure ordinaire, je mourais, ce me semble, de langueur, à laquelle ni le pain ni le vin ne pouvaient apporter de soulagement. Lors (4 *bis*) je prenais en ma main le pain qui était devant moi, et en coupant un morceau, je priais Notre-Seigneur de donner à ce pain la force de subvenir à mon besoin et de me donner le rassasiement qui était nécessaire à mon âme, sans lequel elle ne pouvait avoir de repos. Après je le prenais en cette idée, et je trouvais que ce pain avait ce même goût surnaturel, comme si c'eût été l'hostie consacrée. Il était si relevé et si sensible que je ne pouvais douter par mon sentiment que ce ne fût le corps de Jésus-Christ, qui, par sa force, me fortifiait, nourrissait, remplissait, et me donnait la vie, et quoique je n'y fisse aucune réflexion, je sentais une tendresse d'amour,

(4) *Ps.*, LXXXIII, 3.

(4 *bis*) Les mss ont : *lorsque*.

une plénitude, comme j'avais lorsque j'avais reçu Jésus-Christ à la sainte messe de la main du prêtre. Et après je versais du vin dans mon verre, et sans rien faire qui approchât des paroles ni de la cérémonie de la sainte Eucharistie, je le priais à même intention, qu'il plût à Notre-Seigneur me soulager de ma langueur et faiblesse. Et ce vin étant bu me donnait une vie et une vigueur, et restaurait comme si effectivement j'eusse pris le sang de Jésus-Christ. Et cela m'était un feu surnaturel d'amour si grand et si puissant dans mes entrailles, que je sentais manifestement que ce n'était point la force naturelle du vin, mais la force surnaturelle que donne le sang de Jésus-Christ, et mettait dans l'estomac une chaleur surnaturelle, élevant à Dieu et enflammant en son amour, comme si j'eusse pris une boisson de vin d'Espagne, ou d'hypocras. Autant que ce vin m'eût pu donner de chaleur et de goût surprenant, autant et plus m'en donnait ce breuvage qui était, à mon sentiment, comme le sang de Jésus-Christ, pour ce que ce ne pouvait être sacrement à cause que je n'avais apporté ni l'intention (5), ni les paroles du sacrement. C'était néanmoins quant à l'opération la même chose, même satisfaction, consolation, rassasiement, comme quand dans le même besoin je communiais. Et cela me laissait un amour si tendre et si puissant de voir que Notre-Seigneur avait voulu satisfaire à mon besoin, employant sa personne pour me consoler, que je ne savais ni que faire ni que devenir, car, si ce n'était pas son corps et son sang, c'était pour le moins un miracle de son amour appliqué à moi et fait pour moi, de donner le goût et la force au pain et au vin, de faire ce qui leur était naturellement impossible.

Je sais bien ce que me peuvent dire à cela les docteurs et comme quoi ils se peuvent moquer de moi, et dire que c'est une imagination faible et échauffée qui fait cela, mais je leur peux dire aussi que Dieu a assez de bonté et de puissance pour faire cela à une âme qu'il veut soulager, et à qui il veut marquer son amour, et que je ne cesserai jamais de le remercier de ce bienfait. Il faut que j'ajoute qu'ayant dit cela à un homme de bien et capacité, à qui je me communiquais librement, lequel était confesseur et directeur d'une âme à qui Dieu faisait de grandes grâces, et grâces qui sont hors des ressorts que nous appelons de nature, et elle qui avait aussi des faims étranges de la communion, il lui dit cela, et que quelqu'un avait eu cette expérience. Il m'a dit qu'un jour qu'elle était dans un bateau, et

(5) KS : *ny attention.*

qu'elle mourait du désir de communier, elle fit la même chose que moi, et qu'elle sentit le même effet, et cette plénitude si grande, qu'elle se passa de dîner et se fit *in fortitudine cibi illius* (6), comme si elle eût bien dîné.

Pour moi, après cet effet, je continuai mon dîner quoique je me sentisse surnaturellement rassasié, et volontiers je fusse demeuré en présence de Notre-Seigneur comme après la communion, mais j'avais un frère (7) présent, comme j'avais toujours, et je poursuivis le dîner, et puis après ma réfection n'ayant pu faire ma dévotion, je la faisais alors, et j'ai ressenti depuis, plus de trente fois, le même effet, sans en avoir fait semblant, et ç'a toujours été mon remède quand je n'ai pu communier, et que j'ai été pressé de cette nécessité.

Avant que de faire cela la première fois, je me sentis comme un homme transporté, et fus en la chapelle, où je n'avais pas de messe, et mourant de cette langueur je fus prendre une hostie et la mis en ma bouche, pour avoir une imitation de l'Eucharistie, sans avoir aucun dessein de consacrer, comme je ne le pouvais, ni le devais, et je ne me souviens pas si je reçus ce même effet surnaturel comme ceux-ci, mais je suis assuré qu'étant à ma table, à l'infirmerie, j'ai pris du pain, et en cet esprit en ai mangé avec les plus grandes délices que je saurais dire, et je n'ai jamais fait festin si doux car, sans autre intention que de participer aux bienfaits de Dieu, selon sa miséricorde, j'ai fait les meilleurs régals que j'ai fait en ma vie, et entremets de sept ou huit bons morceaux, qui étaient les plus excellents que j'ai jamais savouré, et cela avec des touches d'amour tout à fait ravissantes. J'ai mis cela entre les plus grandes obligations que j'ai à Notre-Seigneur. Depuis que j'ai dit la messe, je ne suis point en besoin, et aussi je n'ai point les mêmes peines. Je ne sais si je me suis détourné du divin amour, mais je crois que Notre-Seigneur ne m'en donne pas peut-être moins à présent, et je n'ai jamais été digne de telle grâce, et Notre-Seigneur avait lors égard à mon infirmité et misère qui était très grande.

(6) III Reg., XIX, 8.
(7) KS : *un père;* M : *une force presente;* KS : *poursuivois.*

CHAPITRE VI

D'autres expériences que le Père eut pendant ce temps et aussi durant son affliction sur des choses divines et comme le ressort de tout cela était l'amour.

Ce que nous venons de dire concernant le bien de la Sainte Eucharistie, il faut ajouter à cela d'autres expériences qu'il est bien malaisé de pouvoir expliquer, pour ce que je crois que je ne pourrai parler de cela bien nettement, que l'âme ne soit du tout rentrée dans sa première liberté, dedans et dehors, ce qui n'est point encore, et j'attends cela de Notre-Seigneur. Car quoiqu'il y ait beaucoup de fait, il me semble néanmoins qu'il y a encore plus à faire, que si sa bonté veut pousser cela jusqu'au bout, selon les apparences qu'il m'a données, je laisse le tout à Dieu, sans la grâce duquel rien ne se fait, et qu'il me tire de ce monde quand il lui plaira, présentement et quand j'y penserai le moins. Je veux cependant dire d'autres expériences que j'ai eues des choses surnaturelles, par lesquelles il me fait connaître sa bonté, et en ressentir les effets.

Une des principales choses, c'est que, pendant ce temps, ayant fait cesser les opérations extérieures, lorsque l'obsession aussi cessa, il passa dans l'intérieur, et comme j'ai dit, rendit sa manière d'agir familière à l'âme, comme si le bien divin eût vécu d'un principe surnaturel (pour parler en termes de l'école) il fit faire à l'âme une chose fort importante et puissante pour consoler et ravir tout à fait le cœur. Un jour que j'étais en recueillement dans ma chambre et que cette voix intérieure me parlait et me gouvernait, me mena comme en solitude et me fit coucher sur mon lit; car j'ai vu qu'il y a souvent des opérations intimes surnaturelles qui poussent l'homme à se coucher pour communiquer avec son Époux. Lors donc, après m'être couché, je sentis le renouvellement d'une grande grâce que j'avais reçue en ma jeunesse, lorsque je n'avais que treize à quatorze ans, qui est une impression intérieure des divins attributs l'un après l'autre. Cela arriva en ma jeunesse, en l'église des Carmélites de Bordeaux, peu après leur arrivée avant que leur couvent fût bâti où

il est à présent [1]. Les jours de congé j'allais quelquefois voir la mère Isabelle des Anges, espagnole qui était la Mère Prieure et qui avait fait la fondation; dans leur chapelle où il n'y avait personne que moi, je fus attiré à m'asseoir dans un confessionnal; car quoique je fusse enfant assez peu dévot et peu sage Notre-Seigneur pourtant me faisait de grandes grâces. Il m'en fit lors une signalée; car outre ces profonds sentiments de lui et fort unissant à sa bonté, il me fit, cette après-dînée, une déclaration de ses principaux attributs, et me les fit savourer. Ce qu'il m'avait fait en cette jeunesse, il me le fit à Loudun en cette récollection, qui était un temps où j'avais de toutes sortes d'opérations tant bonnes que mauvaises : mais il me semble que j'avais toujours désiré de bien faire.

Alors donc cette parole m'ayant attiré à me coucher sur mon lit, là Notre-Seigneur, me traitant comme un enfant, me fit sentir quelque chose de lui fort excellent, et comme je cherchais à part moi ce que c'était, il me dit : *C'est ma puissance*, laquelle il me déclarait dans mon cœur avec ce respir surnaturel que j'ai décrit ci-devant. Après cela il me fit une autre opération, il me donna notion d'une chose très grande me la faisant concevoir et goûter, puis me disait : *C'est mon immensité*, et cela était accompagné quelquefois de quelque symbole [2]; après il me fit voir par vue comme un contrat fort vieux [3], et je goûtais dans le fond quelque chose de fort grand, et il me dit : *C'est mon éternité*. Cela me donna une notion expérimentale de Dieu et de son éternité [4]. Et puis il me fit goûter sa suavité, et puis me laissant lever du lit, me mena vers la fenêtre, et me faisant porter mon regard vers le ciel, je vis comme un éclair de lumière. Cet éclat me sembla ne durer qu'un moment, et soudain, après ce moment, je retournai me coucher, me sentant fort las, comme si j'eusse porté un grand fardeau. Il me dit que dans cet éclair j'avais vu son être divin, et je trouvai que ce que je croyais n'avoir duré qu'un moment avait duré trois heures : car sitôt après m'être couché, j'entendis cinq heures, et un moment devant ce temps, j'avais entendu deux heures. Et je pris mon manteau pour aller à l'exorcisme à mon ordinaire, et je trouvai que tout était fait et que les autres s'en revenaient. Jamais je n'eus une si grande plénitude qu'alors, et de fait ma poitrine fut tellement dilatée dans l'espace

(1) Cf. *Lettres*, I, 270-272.
(2) NM : *quelques symboles.*
(3) S : *comme tenant un vieux contrat.*
(4) SNM : *de l'éternité de Dieu.*

de quinze jours que ce bon temps dura, qu'un pourpoint de cuir que j'avais, et qui fermait avec un lacet, ne se pouvait plus fermer, et s'en fallait un demi-pied qu'il ne joignît.

Cela fit une grande inondation [5] en mon sens, mais après que je fus à Bordeaux, les peines revinrent, et le resserrement jusqu'à une extrémité de peines infernales que j'ai décrites ci-devant; après lesquelles peines vint l'état de douceur et de consolation, et la liberté du mouvement dont j'ai parlé en cette partie, et c'est ce qui s'est rendu stable, et je le possède à présent, avec la liberté de prêcher et de servir les âmes, comme je fais, étant à la campagne, à une lieue de Saint-Macaire, où je dois prêcher demain qui est dimanche à une paroisse nommée Saint-André, et je prêchai hier qui était la fête du saint Martir [5 bis], et à mon avis il y a de la bénédiction de Dieu, car les âmes de ces pauvres villageois sont fort touchées et je crois que Notre-Seigneur veut cela de moi maintenant, et tant que je pourrai, je tâcherai d'aider les simples où je vois beaucoup d'infirmités, mais aussi beaucoup de foi. Tant y a que cette puissance d'aller et de prêcher, après de si étranges maux passés, m'a fait des grâces dilatantes et fortifiantes, que j'ai décrites.

Outre ces notions des divins attributs, Notre-Seigneur m'a donné encore quelques grandes impressions [6] et les plus douces de toutes sont celles de la Sainte Trinité, et chacune des personnes divines a fait en moi son opération, et j'ai cent fois ouï dans l'intérieur, voire dans l'intime de l'âme, la parole du Père, qui a une douceur ineffable, la parole du Verbe, qui a aussi une beauté forte et une lumière incroyable; celle du Saint-Esprit, qui a une tendresse et délicatesse qui passe tout, s'énonce distinctement. Je l'entendais dans mon âme au temps que j'étais en ce pays, c'est-à-dire à Saint-Macaire, il y a dix-huit ans, et que j'étais en grande affliction, lorsque je fus précipité par la fenêtre de l'infirmerie du prieuré, comme je l'ai dit [7], étant dans l'extrémité de l'angoisse de mon cœur, j'eus une parole qui venait spécialement de la personne du Saint-Esprit, qui me dit une parole espagnole qui est dans un cantique de sainte Thérèse : *esperança larga* [8], qui veut dire grande espérance. Mais pour lors, quoique

(5) Peut-être est-ce une faute de copiste pour : *mutation*.

(5 *bis*) KS : *de saint Martir;* NM : *de saint Martin*. La Saint-André, tombe effectivement un vendredi, en 1663; la saint Martin un dimanche. Je corrige *de* en *du*.

(6) K : *quelque grande*.

(7) En 1645, *supra*, p. 12 sq.

(8) Au 4e vers de la 4e strophe du cantique : Vivo sin vivir en mi. Le vers dit : *No lo es la esperanza larga* (ed. Silverio, t. VI, p. 78).

cette parole pénétra jusqu'au fond de mon cœur et pendant un peu de temps fit un merveilleux effet dans l'âme, néanmoins à cause de la disposition ordinaire de l'esprit qui était en désolation, ce bien durait fort peu, et la peine et le désespoir revenaient incontinent, et cela était, ce me semble, incompatible à voir [9] des choses divines si grandes, et puis revenir à une extrémité de mal.

Je me souviens qu'alors il venait et se faisait des choses en l'âme, si grandes qu'il sembla qu'en un moment l'âme montait jusqu'à la gloire, et puis soudain l'esprit [10] se renfermait, et les ténèbres enveloppaient le cœur. Cela se faisait ainsi, et ces bluettes de gloire étaient comme des éclairs au milieu d'une nuit sombre, l'âme était élevée jusqu'à l'embrasement divin et recevait des baisers qui semblaient être comme de la bouche de Dieu, et toute l'impression de cela se perdait en un instant, et les choses revenaient à une extrémité, obscurité, et désolation infernale. Pour cette raison cela se nomme tempête, pour ce que les flots élevant le vaisseau jusqu'au ciel, et puis le rabaissant jusqu'aux enfers, de même, en l'état de joie et de paix, il y a, après, des moments de peines, et des éclairs de condamnation, qui ne font que passer et brouillent l'âme, mais la sérénité revient soudain, et cela dure jusqu'à tant que la peine soit consumée en l'âme. Je dis que cette facilité de tomber en ces terribles mouvements, dit saint Augustin en ses *Confessions* [11], vient donc de ces impressions surnaturelles qui donnent à l'âme la force de s'élever à Dieu, et dans lesquelles on reçoit des paroles et des présents divins. Chacune d'elles dit son mot quand il lui plaît à la grande consolation de l'âme, comme celle que j'ai dite.

Il y a encore un effet plus étrange, qui est que ces trois personnes se présentent et se manifestent à l'âme d'une manière si touchante, qu'entre toutes les visites spirituelles, la plus douce de toutes, et la plus insinuante la bonté divine, est celle de ces divines personnes, qui marque une incroyable familiarité, comme si, en tout ce qui est de Dieu, elles étaient le plus intérieur et le plus secret. S'il y a [12] rien dans la divinité de doux, de pénétrant et de suave, c'est la notion des trois divines personnes. Et je puis dire une chose qui m'a donné grand étonnement, que

(9) KS : *avec des choses.*
(10) NM : *l'âme.*
(11) Les ms. offrent ici un blanc. N écrit : *en ces horribles mouvemens, S. Augustin en ses confessions les nomme ainsy* — un blanc — *viennent donc ces impressions.* M omet ce passage; S : *viennent donc.*
(12) K : *s'il n'y a rien.*

je crois de très grande vérité, c'est que les trois personnes se rendent non seulement familières à l'âme, mais encore, je l'ose dire, visibles : c'est le secret de Dieu, et toutefois parfois il se déclare par des épreuves fort délicates et très sublimes, en sorte même que l'œil aperçoit, — ceci paraîtra du tout incroyable, et peut-être à quelques-unes une vraie imagination, — ces divines personnes, comme si la substance du Père, du Fils et du Saint-Esprit, se faisait voir sous des espèces les plus belles, et de l'émail du paradis le plus beau et le plus ravissant que l'on saurait dire. Cela était une chose qui touchait le sens, mais le Père était comme une source de biens, se déclarant à l'esprit, le Verbe comme la plus grande beauté [13], et le Saint-Esprit comme substantielle bonté. Et chacune de ces personnes parlait à l'âme; et je me souvins lors de ce que sainte Thérèse disait, que les divines personnes parlaient à l'âme. Il me semble l'avoir expérimenté, et le ressort de tout cela était l'amour, si bien que cet amour substantiel et éternel se déclarait à l'âme comme un bien si grand et si délicieux, qu'il n'y a point de langue qui le puisse exprimer.

Parfois l'âme était si comblée et si pleine de ce bien qui s'appelle amour, que l'on ne peut dire la satisfaction et la douceur qui lui en restait, et Dieu lui donna lors la liberté de lui dire des mots de tendresse et de mignardise qui passent tout ce que l'on voit dans l'humain. Je fus alors plus de dix, et peut-être plus de quinze jours, et c'est une chose qui me dure encore, et depuis n'a point passé : l'âme dit à Dieu des paroles, comme des petits enfants disent à leur mère; et comme les personnes disent aux autres quand [13 bis] elles sont passionnées d'amour, et il m'est évident que cela vient de l'intime, et le monde n'est pas capable d'entendre cela ni de le comprendre, et saint Bernard dit que l'âme vient à un état où elle ne pense à autre chose sinon à ce qui l'occupe; elle dit des mots mignards, et plusieurs à son Dieu d'une telle sorte, qu'elle semble folle et insensée. Et qui aura vu dans les opuscules de saint François ses cantiques italiens, verra ce que c'est que de parler avec Dieu d'amour.

Longtemps l'âme a été en cet état, et parle à Dieu comme à l'objet de son amour, et comme folle et échappée ne sachant ce qu'elle dit ni ce qu'elle fait, et parfois en cet état j'ai échappé en des cris, en des extravagances au sens humain, qui marquait

(13) K : *bonté.*

(13 *bis*) Le texte est altéré dans KS : *disent au St au tres grand elles sont passionnées.*

un esprit du tout hors de soi, qui ne sait ni que faire ni que devenir, et j'ai été plus de quinze ans, et encore à présent cela ne m'a point passé, je ne puis appeler Dieu que *papa*, et souvent j'ai pensé que c'est ce que dit saint Paul : « Si nous avons au dedans de nous l'esprit de Jésus-Christ qui crie *abba : père* [14]. » C'est une voie surnaturelle à l'âme, et aussi très délicieuse, venant du profond de ses entrailles, et son plus intime, s'adressant à Dieu comme à son cher amour, tantôt comme son Père, tantôt comme son cher Époux, et cela se trouve écrit et gravé en elle, sans que rien puisse empêcher qu'elle prenne cette liberté. C'est devant Dieu comme son enfant, lequel quoique plein de crainte, à cause des terreurs passées, est pris par lui et contraint de recevoir les dragées qu'il lui donne. Et ce Père de qui prend nom toute paternité au ciel et en la terre [15], caresse et favorise son enfant, lui donnant des viandes délicates de sa table, et les lui fait manger; et combien qu'il lui ait été fort terrible et formidable, pendant les peines passées, est [16] à présent si doux, qu'il le contraint de manger ses confitures, qui sont les tendresses délicieuses de son amour.

Qui le pourrait dire, qui le pourrait comprendre, sinon celui qui l'expérimente? Encore n'en peut-il pas dire la moitié. Sans doute que ces délicatesses sont des choses si charmantes que l'on ne les peut dire, et je crois que celles qui viennent du sens et de la chair ne sont rien au prix. Je ne saurais représenter combien de cela Notre-Seigneur m'a fait durant tout ce temps, et jusqu'où l'âme est parvenue en tous ces goûts surnaturels. Au commencement l'âme n'osait entreprendre d'appeler Dieu de ces noms tendres, qui sont les noms que la seule épouse folle peut dire, mais l'impétuosité de l'amour la faisait passer outre, et la faisait rassasier de ces paroles douces, et cela mettait le cœur en une extrémité que l'on ne peut décrire, et je ne sais comment le faire entendre. Il faut que je laisse cela, que je l'abandonne pour aller ailleurs.

(14) *Gal.*, IV, 6.
(15) *Eph.*, III, 15.
(16) KS : *et à présent.*

CHAPITRE VII

De quelques autres faveurs signalées de Dieu qu'il a éprouvées en cet état.

Je voudrais pouvoir dire les autres opérations du divin amour que le Père a éprouvées, et combien suavement il était tiré, comme par des charmes, surtout du domaine que Notre-Seigneur Jésus-Christ semblait avoir pris sur lui, si bien que ces paroles lui venaient souvent en pensée : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ* (1). Il semblait que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'était rendu si manifestement sensible en son âme, qu'il paraissait comme s'il se fût saisi de l'âme et du corps, comme de choses en laquelle et par laquelle il agissait ce qu'il lui plaisait. Vraiment je sentais lors une chose qui changeait et possédait ma vie, surtout en prêchant, tout ainsi que si une personne fût entrée en moi qui possédait avec empire, et en effet j'entendais quelqu'un qui disait en moi : *Je suis chez moi* et avec le droit d'une personne qui commande chez soi, et prenait droit pour faire ce qu'il lui plaisait, particulièrement pour la prédication. Je sentais manifestement qu'on me mettait en l'esprit les choses que je devais dire, et en disant, il se faisait des ouvertures, pendant lesquelles les paroles venaient, et quand j'y voulais ajouter quelque réflexion de moi, cet esprit qui était comme si c'eût été Jésus-Christ, se retirait et se cachait mais quand je suivais mon attrait ou son instinct, cela allait d'une ardeur et d'une ferveur, comme si elle fût venue (2) autre en moi, et je voyais au dehors les effets de correspondance. Je voyais clairement que ce qui se faisait ainsi avait grand effet; mais quand Notre-Seigneur agissait manifestement en l'âme, et tant que cet esprit était en un état dominant il faisait des coups extraordinaires, mais parfois la réflexion qui s'écoulait (3) naturellement, donnait de l'interruption à l'opération de cette grâce.

Au commencement que Notre-Seigneur commença à opérer avec force, je demeurais et persévérais au guet et à écouter ce qu'il me dirait en l'esprit, depuis le soir à huit ou neuf heures jusqu'à onze heures du matin sur mon lit, sans partir d'une même place,

(1) *Gal.*, II, 20.
(2) K : *d'une ferveur autre.*
(3) K : *s'escouloit.*

cette opération de Notre-Seigneur donna une merveilleuse force à l'âme et par cette opération de joie et d'amour la raison naturelle se rétablissait et dilatait mon sens et ma poitrine en telle façon que la parole de Notre-Seigneur me donnait entretien, et au lieu de bander la tête, cela faisait une force incroyable à la tête.

Environ ce temps Notre-Seigneur me donna une parole, me promettant qu'il écrirait intérieurement en mon âme ses cinq plaies, et lors effectivement Notre-Seigneur me promit que ses plaies demeureraient gravées en moi, et seraient en mes membres intérieurs; de sorte que depuis je n'ai jamais manqué d'avoir une facilité de me les représenter à mon imagination, comme si je les avais effectivement. Et cela ne m'a point passé car vraiment, en quelque temps que ce soit, j'ai un regard intérieur pour elles, et un sentiment comme si je les avais en effet d'une imagination formée à cela, sans aucune peine et effort, et un tel attrait à les baiser à mes propres mains, que je sens une correspondance de dévotion, comme si effectivement elles y étaient. Et surtout la plaie du côté y a demeuré spirituellement imprimée, en sorte qu'elle me donne une très sensible consolation et tendresse d'amour, me trouvant comme si elle était marquée en ma chair, quoiqu'il n'y ait rien de sensible. Et en effet je puis dire que je n'ai jamais reçu de grâces qui aient eu un effet plus grand, si consolant et si fort que celui-là, et c'est en mon imagination comme si je les avais en effet, et cela se fait d'une manière véritablement plus passive qu'active, en sorte que l'étude ne saurait avoir un effet ni si doux ni si continuel ni si puissant que cela. Car cette imagination me console toujours, et n'offense en rien ma liberté, et j'aurai sujet de dire quelque chose de cela ci-après. Mais depuis ce matin que Notre-Seigneur me dit effectivement qu'il me les donnait et me les gravait en l'âme, jamais la vue et douce idée de cela ne m'a manqué, quoiqu'il y ait à présent huit ou dix ans de cela (4), c'est un des plus grands bienfaits que j'ai reçu de Dieu que celui-là.

Je sais bien que plusieurs, même des savants et spéculatifs, diront que c'est une imagination, et je ne dis pas que ce n'en soit une, mais c'est une de ces imaginations qui sont plus désirables que des trésors, et s'ils s'obstinent de s'en moquer, je prie Notre-Seigneur de leur en donner l'expérience, car je ne puis dire combien de bénédictions, de force et consolation solide j'ai reçu

(4) Donc entre 1653 et 1655.

de cela, qui mène aussi après soi des caresses de Notre-Seigneur si délicieuses et si intimes, et si profondes, que c'est comme un magasin de biens qui enrichissent l'âme.

Aussi quelque temps après Notre-Seigneur donna un esprit de pénitence, que nonobstant que ce soit un esprit d'enfant, pour être soumis à Dieu comme à son père, cela n'a pas laissé de s'attacher de telle façon à l'âme, que depuis lors le Père n'a pas laissé de faire durant plus d'un an tous les jours trois heures la discipline et depuis cette première année il a continué à la faire tous les jours, de façon que quand il vint à la quitter pour quelque cause, l'âme trouva à dire à [5] cela comme un renfort qui manquait à son intérieur. Or il y a en cela une certaine gaieté et suavité qui ne donne aucune lassitude à l'esprit, quoique parfois le corps semble y trouver quelque poids bien rude. Mais il y a une allégresse meilleure au cœur, dont l'âme est extrêmement consolée.

Et il est encore à remarquer que toutes ces forces qui viennent à l'âme de la part de l'amour, tendaient particulièrement à la charité vers le prochain, de sorte que le Père en ce renouvellement qui se fit en son âme laquelle trouva de la vigueur par le moyen de l'amour pénitent, que tout ce bien tendait à exercer la charité vers le prochain, car durant toutes ces opérations de grâces il sentait un instinct singulier d'amour vers les âmes. Et cela fut dès le commencement, de sorte que tout ce qui s'opéra dans son âme, soit durant ces opérations qui venaient d'un principe étranger, soit dans celles qui étaient comme venant d'un principe intérieur comme naturel à l'âme, elles étaient puissamment actives à aider et servir le prochain, et l'attrait qui était tout tendant au service des âmes était celui par lequel il était plus fortement conduit à Dieu et plus hautement élevé à lui, et son âme sentait une si grande aide pour croître en l'amour de Dieu, en s'employant à faire quelque chose pour les âmes, qu'il ne se peut dire combien manifestement il lui montrait qu'il voulait de lui cet emploi. Il sentait comme une soif pour le bien des âmes, et les fonctions de les aider et les servir, augmentaient en lui la grâce du divin amour, Notre-Seigneur faisant voir clairement qu'il ne lui donnait ces sentiments de son amour, que pour le bien des âmes, et partant de la force pour les servir. Notre-Seigneur lui fit toucher au doigt, que les choses qui sont de leur nature distrayantes, et, comme il semblait, contraires à

(5) K omet : *à* devant *cela*.

la récollection, étaient celles qui lui donnaient ferveur, lui acquéraient des grâces pour servir Dieu et pour croître en son amour. Cela se faisait par l'augmentation de ce divin amour, lorsqu'il aidait les personnes en leur intérieur, ou en des aides extraordinaires qui aboutissaient à la miséricorde ou à leur instruction; si bien que comme auparavant, durant plusieurs années, le Père pour s'unir à Dieu, avait fait effort de se retirer des conversations et emplois extérieurs, étant pour servir d'accroissement en l'amour de Dieu, et quelque inflammation en lui, il était contraint d'aller au service des âmes et en la conversation, trouvant grande joie à ce qui lui donnait peine, douleur et grand travail ou divertissement, et pendant tout ce temps il était saisi comme d'une ivresse spirituelle qui le tenait quasi toujours comme hors de soi et en un transport quasi perpétuel. Ensuite de ces opérations d'amour, tant que Notre-Seigneur le tint en cette place, il demeura ainsi comme enivré, jusqu'à ce que vinrent les grandes peines de la damnation, qui mirent son âme dans les angoisses comme infernales, après lesquelles vint ce dernier état de foi, dans lequel il est à présent, et duquel je parlerai, après avoir dit une chose qui advint avant qu'il entrât dans ces extrêmes peines.

CHAPITRE VIII

Comme sa Mère se fit carmélite, et comme quoi Notre-Seigneur aida à cela, et de la grâce qu'il y fit.

Outre ces grâces il en avait encore d'autres qui donnaient une force merveilleuse à l'esprit; entr'autres certaines représentations en l'esprit par le moyen de l'imagination qui consolaient intimement l'âme. J'ai dit, devant, la joie qu'avait l'âme par ces représentations, comme par exemple durant sept ou huit ans, il y eut une chose qui consola extrêmement mon cœur, c'est que j'avais une représentation qui fut du commencement fondée sur une idée forte qui venait évidemment du bon ange, que je n'ose pas nommer vision imaginaire, mais imagination qui n'était pas forgée de moi, mais d'ailleurs en moi, par laquelle je voyais mon bon ange avec un luth à la main avec lequel il jouait ordinairement pour tenir mon âme gaie et élevée à Dieu. Ce n'est pas que j'entendisse aucune musique, mais il y en avait une idée fort douce et surnaturalisée en l'âme comme d'une chanson sur

le luth qui ravissait mon cœur. Au moins je sentais le même effet en mon intérieur que celui qu'eût fait une douce musique, par laquelle mon âme était éveillée et délassée et transportée aux désirs célestes et surnaturels, et pendant plus de huit ans, au milieu même de mes plus grandes désolations, j'entendais ce luth et cette harmonie spirituelle qui n'interrompait pas le silence de l'âme, et me donnait un esprit de cantiques, de sorte que j'avais toujours quelque cantique sur le métier, et tous ces cantiques aidaient fort à l'amour divin. Ce luth donc était comme une imagination constante, qui avait une vertu pour consoler l'âme, semblable à celle que j'ai dit ci-devant des cinq blessures semblables à celles de Notre-Seigneur.

J'ai eu encore plus expressément une autre telle vivacité d'espèces, que je crois surnaturelles qui m'a extrêmement aidé dans mes douleurs; c'est que, comme la nature avait été extrêmement affaiblie en moi par les abattements passés, et même par les abstinences, je me trouvai en grand besoin de nourriture, et quoique j'eusse eu le secours de l'obéissance, qui m'avait fait sortir de mes grandes restrictions, je fus encore fort encouragé de sortir de mes trop grandes réserves par une vue qui paraîtra ridicule ou indécente à ceux qui ne la regarderont pas dans les bontés de Notre-Seigneur. C'est que comme j'avais une crainte quasi à tous mes morceaux, et encore à me fortifier par le vin, qui de toutes ces choses extérieures est celle qui m'a le plus aidé; une fois que j'étais en mes doutes et perplexités, mangeant actuellement, et prenant mon repas dans la chambre, j'eus une forte vue qui me fut mise de Notre-Seigneur dînant et buvant selon ses besoins, avec ses disciples. Cela me consola et encouragea à prendre l'aliment et le breuvage qui m'était nécessaire, que je ne prenais que chichement [3], comme un avare ou un timide. Une autre fois dînant avec la même crainte, et ne pouvant hasarder à bien dîner, comme il me fallait, pour prendre ce que j'avais besoin de forces, je vis devant moi la Sainte Vierge, et remarquai fort bien son visage et son voile blanc sur sa tête, comme d'étamine. Elle mangeait tout franchement d'un poisson qui semblait être devant elle, et qui m'enseignait et qui m'instruisait [4] à manger à mon besoin pour prendre des forces.

(1) Au titre SNM omettent : *et comme — y fit.*

(2) SN : *une fort douce.* M omet ce passage.

(3) K omet; S : *charcement* corrigé par le copiste lui-même en *chichement* N : *escharsement;* M : *hastivement.* Ils ajoutent : *et comme feroit un avare.*

(4) K omet : *et qui m'instruisoit.*

Ces vues m'imprimaient la notion d'une certaine doctrine qu'il y a à prendre (5) et que je voyais que cela était agréable à Notre-Seigneur. Cela me fit un bien non pareil, et m'ôta les scrupules que j'avais pour ne pouvoir me dilater dans le soin qu'il fallait avoir pour user de ce qui m'était nécessaire, pour réparer mes forces détruites, et ma tête affaiblie avec excès par les grandes angoisses passées. Notre-Seigneur m'aida beaucoup par de semblables spectacles intérieurs qui m'instruisaient plus par effets que par paroles. La parole ne manquait (6) pas aussi aux occasions, comme je l'ai dit, et me gravait comme dans ma substance les vérités qui m'étaient utiles et souvent nécessaires. Je pourrais, si j'avais bonne mémoire, alléguer plusieurs choses semblables, par lesquelles Notre-Seigneur a ou aidé, ou instruit mon âme par sa bonté dans mes extrêmes besoins.

Pendant tout ce temps, le Père avait sa Mère qui était très sensiblement affligée de cet état qui se déclarait assez par plusieurs effets très fâcheux, comme celui de son silence, lorsqu'il ne pouvait dire aucune parole, et de plusieurs autres misères assez notables qu'elle n'ignorait pas. Or il advint, en ce temps-là, qu'elle devint veuve, car son père mourut au commencement de ses plus grandes peines (7), et ce lui eût été une affliction presque insupportable, s'il eût vu toutes les choses dont cette bonne femme fut témoin. Le jour même qu'elle fut veuve pendant que le corps de son mari était dans le lit, d'où on le devait enlever à la sépulture, son fils étant près d'elle, elle lui dit que toute sa vie elle avait eu le désir d'être Carmélite, et qu'elle en avait quasi une secrète espérance, qu'elle pourrait parvenir à ce bien, soit par ce moyen que Notre-Seigneur lui avait offert maintenant, soit par la permission de son mari, chacun d'eux se retirant, lui par la prêtrise, et elle par la religion, que maintenant elle se voyait aux termes d'accomplir cela s'il y avait quelque disposition, mais qu'elle se voyait âgée et infirme, et qu'ainsi elle ne pensait pas que Dieu voulût cela d'elle, ni qu'elle en fût capable, mais qu'elle voulait songer à servir Dieu, comme une

(5) NM : *à prendre ce qui est nécessaire.*

(6) SNM : *les paroles... manquoient... gravoient.*

(7) S place ici le titre : *suite du 8e chapitre comme la mère*, etc.; NM donnent ce même titre mais comme introduisant un chapitre nouveau, ce qui produit un décalage dans la numérotation par rapport à celle de KS qui se poursuit jusqu'à la fin : *Chapitre 9e. Comme la Mere du Pere se fit Carmelite et comme quoy N. S. aida a cela et de la grace qu'il fit...*

(8) En décembre 1637, peu de jours après le retour définitif du Père à Bordeaux. Cf. *Lettres*, I, 288

sainte veuve eût pu faire dans le christianisme, et qu'elle le priait de recommander cela à Notre-Seigneur.

Alors le père lui dit qu'il lui conseillait, à la première commodité qu'elle aurait, de se confesser et communier, et à sa communion, se mettre devant Dieu et lui demander sa lumière pour connaître ce qui serait de sa volonté, attendant de lui l'assistance que Notre-Seigneur ne refuse jamais à ses créatures, quand elles s'adressent à lui avec confiance et humilité. Elle lui promit qu'elle le ferait, et après avoir rendu les derniers devoirs à son mari, elle prit le temps pour s'acquitter de cette obligation, et puis lui rendant compte de ce qui s'était passé, elle lui dit que, se recommandant à Dieu, elle avait senti que, dans son intérieur Notre-Seigneur lui marquait que sa volonté était qu'elle prît une condition au-dessus de celle où elle était présentement. Ce (9) qu'ayant dit au Père, il lui conseilla de faire une seconde communion pour s'unir plus à Notre-Seigneur et pour le prier de lui faire connaître ce qu'il désirait d'elle, et lui mettre son cœur entre ses mains désirant en effet d'exécuter ce qui serait le plus à son gré, et que si elle le pouvait connaître, elle l'exécuterait avec toute l'obéissance qu'il lui serait possible. Ce qu'ayant accompli, Notre-Seigneur lui renouvela toutes les anciennes idées qu'elle avait eues pendant sa vie d'être Carmélite et comme elle objectait son âge et son infirmité extérieure si grande, Notre-Seigneur lui répondit qu'il lui donnerait la force de s'acquitter des obligations qu'elle prendrait en cette sorte de vie. Dès lors son esprit fut extrêmement attiré à embrasser cet état.

De quoi elle rendit compte au Père, qui lui dit pour lors que présupposé l'indifférence en laquelle elle s'était mise pour le regard de toutes les conditions de vie qu'elle pourrait prendre, et l'abandon qu'elle avait fait de soi-même entre les mains de Dieu, et de la sincérité qu'elle avait apportée pour connaître la divine volonté, il ne faisait point de doute que Notre-Seigneur en ces inspirations ne lui eût parlé au cœur et ne lui eût dit ce qu'il voulait. Ainsi s'il était en sa place, qu'il ne ferait point de doute d'entrer dans les Carmélites, à quoi l'attrait de Dieu la conviait, et qui plus est, sans différer plus longtemps, qu'il lui conseillait d'entrer le jour de saint Joseph qui serait à quelques six mois de là (10). Elle répondit qu'elle ne voulait pas aller si vite, et

(9) KS : *et qu'ayant dit.*

(10) Il y a évidemment ici une erreur de mémoire; il faut *trois* au lieu de *soit.*

qu'elle voulait prendre conseil de son confesseur et de nos pères en qui elle avait confiance. Or son confesseur était le père recteur du collège [11], elle lui en parla donc, et moi au Père Provincial, qui était le Père Jacquinot et quelqu'autres pères, qui s'accordèrent tous à lui dire qu'il ne fallait point prendre pour règle d'une telle affaire ces mouvements intérieurs, mais la raison, laquelle était tout au contraire, attendu qu'elle était infirme et fort âgée [12], et que les règles étaient fort austères, et que tout cela déclarait qu'elle était incapable d'une telle vie, qu'ainsi ils ne lui conseillaient pas d'y penser, mais de s'attacher à servir Dieu en viduité sainte, vaquant à l'oraison et à faire de bonnes œuvres. Tous les pères tendaient à cela, et le père Surin était seul de son sentiment. Il y avait aux Feuillants, un père qui avait été son conseiller autrefois en sa jeunesse, à qui elle avait coutume de s'adresser en ses difficultés, à qui elle proposa son affaire, et après lui avoir tout exposé, il lui dit qu'il lui conseillait de faire ce que son fils lui disait [13].

Cependant elle tomba en de grandes perplexités, pour ce que les Carmélites montraient en leurs Constitutions, que sainte Thérèse permettait de recevoir dans leur ordre une personne d'âge et infirme, pourvu qu'elle fît un bien notable à la maison, et qu'on lui pouvait dispenser [14] de la règle. Il se fit donc un grand différend entre les conseillers de part et d'autre.

Cependant il fallait que le Père fît son voyage en Savoie, duquel j'ai parlé [15] et le commença à Pâques, s'en allant sans pouvoir rien résoudre là-dessus. Or comme il était dans de grands travaux dont nous avons parlé ci-dessus, et qu'il voyait les sentiments contraires de tant de personnes sages et de pères spirituels qui tous résistaient à la vocation de sa mère, réglant cette affaire par la raison humaine, voyant tout cela contre lui, et qu'elle était ébranlée par les jugements de tant de personnes, pour recevoir aide de Notre-Seigneur; il se résolut de s'en aller au lieu où saint Joseph était honoré dans la ville, qui était une chapelle aux pères Jacobins où, depuis toute ancienneté, saint Joseph était honoré. Il se résolut donc de s'en aller là faire oraison, pour demander à Notre-Seigneur qu'il lui donnât éclaircissement sur cette affaire qui était contrariée par tant de gens. Il y alla donc, et quoiqu'il

cembre 1637-mars 1638). M omet le chiffre.

introduis[illegible] le P. François Irat.

qui produit [illegible]it cinquante-cinq ans.

[illegible]tent ici : *conseilloit*.

(14) SNM : *pouvoit donner dispense de* (S : *pourroit*).

(15) Au début de la seconde partie de la *Science expérimentale* et dans le *Triomphe*.

fût fort faible, et ayant même lors perdu l'usage de la parole, il s'en alla en cette église des religieux de Saint-Dominique, et se mettant à genoux devant l'autel de saint Joseph, pria Notre-Seigneur de donner la grâce, et éclairer les esprits pour cela, faisant connaître sa volonté. Pour lors, se tenant en paix devant Notre-Seigneur, il reçut un mouvement intérieur si fort et si discernant que c'était la volonté de Dieu, et qu'il n'en pouvait faire aucun doute, que Notre-Seigneur était assez puissant pour donner la force de faire ce qui semblait impossible aux hommes.

Après tout cela elle demeura encore indéterminée, à cause des oppositions de tous ceux à qui elle avait demandé conseil, et surtout de son confesseur qui était mon supérieur [16], et qui voulut employer le motif de l'obéissance pour m'induire [17] à lui conseiller de ne point faire cela. Mais je lui dis que c'était une matière où l'obéissance ne me pouvait point obliger, et que je lui dirais que c'était l'avis de son confesseur, et je lui dirais, s'il le voulait, de sa part; mais que de lui dire que ce fût mon sens, que je mentirais, et qu'ainsi je ne pouvais lui donner cet avis de moi, puisqu'au fond je jugeais que c'était la volonté de Dieu qu'elle fût religieuse.

Il fallait, ensuite de cela, faire le voyage de Savoie, pendant lequel temps les pères firent tout ce qu'ils purent pour lui dissuader cela, mais ce fut en vain. Car à toutes ses communions Notre-Seigneur lui disait clairement le contraire, et qu'il l'aiderait, et lui donnerait force pour porter ce gros habit et pour pratiquer saintement la règle. A mon retour de Savoie, je la trouvai en grande perplexité, et résolue de voir mon sentiment, après lequel elle se résoudrait à ce qu'elle avait à faire. En effet, voyant que j'étais en même sentiment que j'étais avant que de partir, elle se détermina d'entrer le jour de sainte Thérèse qui était le quinzième d'octobre [18]. Elle était âgée de cinquante-six ans, et ainsi les Mères la voulant, elles lui déclarèrent leurs règles, et qui marquaient le pouvoir qu'elles avaient de la dispenser. Elle fut reçue, et le jour qu'elle prit l'habit, je prêchai sur ces paroles, *melior est*, etc. [19].

Dieu donna grande bénédiction à cette affaire. Elle entra, et peu

(16) On a vu plus haut que c'était le Recteur du Collège qui était le confesseur de Madame Seurin. Le Père avait donc, dans l'intervalle, dû passer de la maison professe, où il est porté au catalogue de 1637-1638 au collège, où il est mentionné les années suivantes.

(17) S : *m'instruire;* NM : *me porter.*

(18) Le 15 octobre 1638.

(19) Les mss omettent la suite du texte. Il est probable qu'il s'agit de *Ps.* LXXXIII, 11 : *Melior est dies una in atriis tuis super millia.*

de jours après, elle se trouva non seulement pleine de consolation, mais encore Notre-Seigneur lui donna la force d'accomplir toute la règle et constitution; de façon que, devant que de faire profession, elle se trouva prête à tout, et fit sa profession fort bien. Mais lors le mal avait tellement cru en moi, que je me trouvai incapable d'assister à sa profession. Elle avait ma sœur [20] qui lui enseigna à lire en latin, pendant son noviciat, et mourut bientôt après sa profession. Et moi je tombai dans ces grands maux que j'ai décrits dans la partie précédente. Elle vécut quatorze ans dans le monastère, pendant lesquels mes maux m'accablèrent jusqu'à l'extrémité. Tous les pères qui avaient résisté à son entrée, changèrent tous de sentiment, et me dirent qu'ils s'étaient trompés, et qu'ils croyaient que vraiment c'était sa vocation, tant Dieu y avait donné de bénédiction. Ainsi me le dit le provincial, le recteur, et tous les autres, sans qu'aucun jusque-là y eût consenti. Ayant eu la bénédiction de Dieu, elle passa sa vie sans aller à l'infirmerie, quoique, quand elle entra, elle eût quatre filles qui la servaient, et qui étaient assez occupées pour la secourir et servir dans ses besoins. Elle ne fut pourtant point à l'infirmerie qu'à la maladie dont elle mourut, l'an soixante-dixième de son âge [21]. Je me trouvai si mal que je ne la pus voir, nonobstant que j'en eusse la permission. Notre-Seigneur la laissa mourir sans lui donner la consolation de me voir remis en santé, ni jouissant du bon état, qui ne tarda guère à venir après sa mort.

Sa fille mourant donna des marques d'une bonté extraordinaire, elle parut après sa mort allant au ciel, avec grande gloire, et de très douces odeurs, et fortes senteurs, à sa mère, et la mère vécut treize ans après elle; toujours en assez bonne santé, mais avec beaucoup d'exercices de souffrances, portant ses maux, pendant lesquels au monde elle avait grand service et soulagement et que dans la religion elle portait doucement, avec la charité que les sœurs lui rendaient.

Et il y a une chose remarquable que je lui ai ouï-dire à elle-même que [22], plus de quarante ans avant qu'elle mourût, comme

(20) SNM : *sa fille ma sœur*. Elle mourut le 23 octobre 1639.

(21) Le 11 octobre 1652. Surin venait de rentrer de Saintes à Bordeaux, où il était au collège, en qualité *d'infirmus*. Voir la notice de Madame Seurin, *Lettres*, I, 307-315. K : *la* et non *l'an*.

(22) K omet *que* nécessaire puisque, le P. Surin à la mort de sa mère n'avait que trente-huit ans, étant né en 1600. Le chiffre ramène aux environs de 1612 : l'établissement des Carmélites à Bordeaux date de 1610 et c'est après cette date que fut bâti le monastère où Madame Seurin eut sa cellule. Les trente ans mentionnés plus bas reportent trop haut, à l'année 1608.

elle allait avec mon père pour visiter le monastère des Carmélites qu'on achevait de bâtir, et que plusieurs personnes allaient voir, il lui demanda donc, comme par récréation, comme on visitait les cellules des religieuses, laquelle serait la sienne quand elle serait religieuse. Elle lui en marqua une, qui en effet plus de trente ans après, fut celle où on la mit quand elle entra en religion. Et étant dans leur chœur il lui demanda encore sa place, ce qu'il faisait seulement par jeu et par divertissement, et elle marqua une certaine place qui fut celle qui lui échut quand elle fut entrée. Et Dieu lui a donné cette expérience et épreuve qu'avant sa mort, elle a vu tous les excès de la peine où me réduisit cet étrange mal que j'ai raconté, et n'eut pas le moyen de voir que j'en fusse délivré; sa volonté soit accomplie en toutes choses, et que notre consolation soit de lui rendre en tout une parfaite obéissance.

CHAPITRE IX

De quelques grâces reçues après cette réparation de forces, et pendant le temps des peines. (1).

Dès le commencement que Dieu voulut réparer les forces du Père, et qu'il lui communiqua ses opérations extraordinaires de grâces, celle qui fut la plus sensible et qui dura le plus long-temps, fut une impression d'enfant, comme si son âme, nonobstant qu'il eût lors plus de trente-huit ans et plus (2), fût devenue dans l'enfance, et tant dans les sens que dans l'esprit, il avait aussi bien à l'endroit de la Sainte Vierge, que de Notre-Seigneur, une disposition enfantine, laquelle le possédait si fort, que son imagination, et généralement toute son âme était devenue comme un petit enfant bégayant avec Notre-Seigneur d'une manière qui était de grande suavité et de grand empire, avec lequel son esprit était réduit, et le faisait paraître absolument ridicule. Et en effet ce sont des choses qui ne se peuvent point expliquer, en sorte que l'on puisse rendre, sans faillir, un jugement établi dans la sagesse naturelle. Il est pourtant vrai que lui dont l'humeur était extraordinairement sérieuse, et de pensées profondes, devint tout

(1) NM : *chapitre 10e De quelques graces encore receües.*

(2) S : *35 ou 40 ans;* N : *plus de 38 ans ou 40;* M omet.

à coup, à l'endroit de Notre-Seigneur, d'une humeur enjouée, et ne lui pouvait parler qu'en bégayant comme font les enfants de trois ans. Et afin que la sagesse naturelle ne s'étonne point de cela, il y a des exemples de plusieurs âmes que Notre-Seigneur a réduit à cet état, et envers qui il a lui-même agi et parlé comme un enfant bégayant, comme il est écrit de sainte Claire, que dans le péril où se trouva son monastère d'être maltraité par des gens de guerre, elle étant devant le Saint-Sacrement et priant Notre-Seigneur de garder ses servantes, une voix fut entendue comme d'un enfant qui bégayant disait : *Je les garderai* (3).

Ce Père donc fut pour le moins deux ans (4) sans pouvoir dire à Notre-Seigneur et à la Sainte Vierge, que *papa* et *maman*, mais ces façons de parler étaient non seulement accompagnées d'un grand amour, mais d'un amour enfantin, et même il y était contraint sans aucune délibération, mais par une impression ravissante qui prévenait toute délibération de courir, comme un enfant, aux tableaux de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, et avec des baisers et caresses incroyables, les caresser et baiser, et s'épanouir tendrement devant eux. Il eut une si grande tendresse vers l'image du petit Jésus, que quand il en pouvait avoir de ces petites en bosse, il ne se pouvait tenir de les baiser et caresser d'une façon qui eut fait honte à la sagesse, et qui pour cela ne souffrait point de réflexion, et ainsi prévenait, par une douce et ravissante impétuosité, toute délibération.

Cela advint surtout au commencement que les opérations extraordinaires se rendaient comme naturelles. Alors le Père en son particulier sautait et dansait, et chantait comme eût fait un enfant, et cela le réduisait à des actions comme de folie, contre toute gravité propre à un prêtre et à un prédicateur. Et pour ce que même l'attrait était si puissant qu'il ne pouvait pas se retenir, cette façon fut aperçue de ceux avec qui il vivait qui, n'ayant aucune disposition à agréer cela, l'attribuaient à folie, et vraiment il leur en donnait sujet. Cela lui fit un grand mal de ne se retenir en cela; les transports même de la joie et de la folie le portaient à prendre deux bâtons, l'un semblait à un violon, et l'autre à un archet, et avec cela disait des chansons qui le touchaient et pénétraient, et donnaient même de la dévotion aux autres qui en étaient témoins.

(3) Vie anonyme de sainte Claire, ch. 14, dans Surius, IV, Venise, 1581, f. 191r.

(4) SNM : *fut plusieurs années mais pour le moins deux ans.*

Le mal était [5] que, parmi cela, les démons qui l'obsédaient mêlaient leurs opérations qui paraissaient aussi, et rendaient le tout suspect, et à bon droit donnaient des soupçons de tout, quoique sincèrement il y eût beaucoup de choses de Dieu. Mais celles qui s'y mêlaient et qui avaient du défaut de sagesse, nuisaient à tout le reste. Cela fit que Notre-Seigneur permit de grands dédains de tout ce bien qui venait de la grâce; et cela n'empêchait pas que Notre-Seigneur n'agît puissamment en lui et ne souffrît de grands aveuglements faits par l'esprit malin, à cause qu'il était possédant la Mère [6] et obsédant le Père, quoique ce fût sur la fin de l'obsession. Un effet de cet esprit d'enfer qui, quand il n'est pas bien ménagé, mène à des choses qui, au lieu d'édifier, choquent ceux qui les voient et heurtent cette sagesse qui ne se départ jamais de l'esprit de Dieu, fut que le jour que Notre-Seigneur chassa du corps de la mère prieure, le démon Léviathan [7] qui était le prince des démons, en toute cette possession, et qui avait une spéciale affectation de la sagesse humaine, contraire à la simplicité, et à la vraie enfance que Notre-Seigneur recommande; *nisi efficiamini sicut parvuli*, etc. [8] : le jour donc que ce démon partit du corps, le Père qui n'avait aucun instinct particulier de cela, quoiqu'il eût une générale disposition à ce bien, le matin en son oraison, soudain qu'il se mit à la faire, fut saisi d'un esprit qui le dominait tout à fait, et qui le réduisit à faire pour toute oraison cette sorte de prière, qu'il se mit devant son oraison, comme un enfant que la mère fait prier Dieu, et dit son *Pater* et toute sa créance, les mains jointes, avec une humilité inspirée plutôt qu'étudiée. Et sans savoir pourquoi cela, il arriva l'après-dînée que le démon parut avec la figure que j'ai dite dans l'*Histoire* que j'ai faite de la délivrance [9]. Mais ceci se fit parce que Notre-Seigneur voulant préparer le Père à une action de chasser le démon, le plus orgueilleux de toute cette bande, il le mit en cette disposition d'humilité enfantine.

Il eut pendant plusieurs mois une pareille posture dans l'esprit et un goût de ce qui est propre à l'enfance spirituelle, et toute l'âme en ses facultés, idées et imagination, était réduite à la petitesse et simplicité des enfants. Et ce qui manquait au Père alors, était qu'après ces opérations de Dieu et de son amour, il

(5) KS : *Le mal qui estoit parmy cela, les Demons;* M omet.
(6) Jeanne des Anges.
(7) Le 5 novembre 1635.
(8) *Mt.*, XVIII, 3.
(9) *Le Triomphe de l'amour divin*, ch. 6 fin.

ne revenait pas à l'accoisement [9 bis] sérieux, où sont réduites les âmes saintes, tant à cause de son peu de vue, qu'à cause que, par l'obsession des démons, et par l'état d'affaiblissement où il était tombé par la lassitude que sa tête avait contractée, il était vraiment affaibli, et n'avait pas la force de se comporter en tout ceci avec tout le poids qu'ont les personnes réglées en leur état de sagesse naturelle et surnaturelle.

Cela a été cause d'un état fort bizarre et fort ambigu, où le Père a vécu tout ce temps, et que le grand mélange des opérations de Dieu et du diable, l'ont mis en un état fort pénible, et l'ont réduit à de grandes misères, et mis en des doutes et perplexités, et les autres en des doutes aussi sur lui et sur son esprit. Voilà pourquoi comme il était malaisé de discerner le tout, toute son affaire a été apocryphe et a donné occasion [10] à plusieurs de lui faire beaucoup de peine, et prendre tout ce qui était de lui pour folie et rêverie, et à lui-même a donné un terrible sujet de doute, pour ce qu'un vaisseau sans gouvernail s'échoue facilement contre les bancs ou fait naufrage [11].

En même temps qu'il avait toutes ces opérations extraordinaires, il y eut un de la Compagnie [12] qui avait eu des opérations aussi, que je crois qui étaient [13] de bon principe, et qui, étant bien ménagées, eussent abouti à beaucoup de biens. Mais à cause que l'h milité manquait, et que cet esprit prit appui sur ces mêmes effets [14] se réglant par là, et s'estimant ensuite de cela. Et à cause de ce désordre son vaisseau échoua, et tomba en une si grande frénésie, qu'il voulut [15] sortir de la Compagnie, et en sortit en effet. Et comme il savait les maximes de la vertu, et surtout de l'obéissance, de quoi le Père l'ayant averti sérieusement, il fut dédaigné et rebuté de lui, pour cela, dis-je, cet esprit allant de précipice en précipice, vint et [16] changea de condition, se fit ermite, puis se fit huguenot, et est aujourd'hui ministre dans un lieu très scandaleux à toute la France [17].

(9 *bis*) KS : *accroissement.*

(10) K omet : *esté apocryphe et.*

(11) SN : *il est facile qu'il eschoue... ou fasse naufrage;* M omet.

(12) Jean Labadie, dont il va parler plus longuement. Né à Bourg-en-Guyenne, le 13 février 1610, entré au noviciat de la province d'Aquitaine en décembre 1625. Il était au collège de Bordeaux, étudiant en théologie depuis octobre 1636 et sortit de la Compagnie au cours de sa troisième année, le 17 avril 1639.

(13) K : *qui estoient, je croy.*

(14) KS : *efforts.*

(15) KS : *vouloit.*

(16) K omet : *vingt et.*

(17) On peut voir dans les notices diverses sur Labadie les multiples changements de situation qui suivirent sa sortie de la Compagnie. Surin fait allusion à son séjour à l'ermitage de la Graville, dans le diocèse de Bazas, en 1649, son passage au protestantisme à Montauban en 1650, son séjour à Genève, où il se retira en 1659 et

La cause de sa ruine est qu'il ne se tenait pas aux maximes de la foi et de l'obéissance, et se laissait conduire à l'esprit extraordinaire, qui, à mon avis, au commencement, était bon, et avait été approuvé de plusieurs grands serviteurs de Dieu, mais à cause de ce manquement d'humilité, pour s'être préféré à l'esprit de sa vocation qui est l'obéissance, et pour s'être abandonné à ses instincts, a enfin abouti à se croire inspiré de Dieu, s'est laissé tromper à de fausses apparitions et révélations, et comme, par ordre de mon provincial, je communiquai avec lui, je reconnus en lui clairement ces principes de mal, et je fis ce que je pus pour le désabuser, et pour le ramener à bien, mais l'orgueil l'avait si fort démonté, qu'il s'en alla brossant [18] à travers les buissons, emporté par le même orgueil, et se déportant de la règle commune. Il tomba dans l'esprit de singularité et d'erreur, et s'en alla dans la voie de perdition, en laquelle il est, si Dieu ne l'en retire. Mon avis est qu'il avait de très bonnes choses, et plusieurs semblables à celles que j'ai eues [19], et si Dieu ne m'eût pas donné le désir de ne me pas appuyer sur mon sens, et de ne me départir jamais de ma première vocation, et surtout de l'obéissance; je ne doute point que dans ce mélange d'esprits, je n'eusse fait naufrage aussi bien que lui.

Je rends cette confession à la vérité que je dois cela à la pure miséricorde de Dieu, car c'est pour cela que l'on dit que les voies extraordinaires sont dangereuses, parce que le démon mêle toujours son opération avec celle de Dieu, comme il a fait en moi, de sorte que, sans sa miséricorde, comme j'ai dit, qui m'a tenu incessamment aux principes [20] d'obéir et tenir à la vocation, j'eusse péri comme lui, et je ne dois cela qu'à la grâce; car j'avais bien, suivant mon naturel, autant d'orgueil et de vanité que lui, autant d'attrait de nature et de sensualité que lui et peut être bien davantage. Car si Dieu eût permis que le démon d'orgueil m'eût fait secouer l'obéissance, je serais allé dans les gouffres de la chair et des sens plus que lui. Mais c'est à la pure bonté que je dois, et non pas à mon industrie, d'avoir, par sa grâce, persévéré dans la Compagnie, et avoir échappé les rochers et les sirènes et les autres périls où, nonobstant les aides de la grâce, nous tombons, sans ces contrepoids que j'ai dit.

se trouvait encore en 1663, année où Surin composait son écrit.

(18) KS : *brouillant.*

(19) KS : *a celle que j'ay eu.*

(20) NM : *au principe nécessaire d'obéir.*

Car sans doute que la voie par où Notre-Seigneur m'a mené était si fort périlleuse, à cause de cette concurrence [21] des démons, qui faisaient tous leurs efforts pour mêler leurs opérations avec celles de Notre-Seigneur, et je ne puis dire autre chose sinon, *misericordia Domini quod non sumus consumpti* [22], et si Notre-Seigneur m'a conservé sans coulpe en tout cela, ce que je n'oserais dire, à cause que ses jugements sont inscrutables, vu les rochers entre lesquels il a permis que j'aie [23] passé, ce n'a pas été sans peine, car j'ai eu assez de travail, à cause de mon orgueil, dont Notre-Seigneur me voulait guérir, et essuyé [24] de très grands travaux, et destruction de mon cerveau et de ma santé quant aux facultés animales, les vitales demeurant toujours fortes et bonnes; et quand je dis animales, je ne dis pas que Notre-Seigneur ne m'ait toujours conservé la sagesse, l'advertance et la liberté pour lui adhérer; mais il a permis la plus grande débilité de tête et des sens que l'on se puisse imaginer. A travers tout cela, sa bonté ne m'a jamais laissé, et m'a toujours soutenu, et a laissé dans ma volonté un levain de grâce pour ne vouloir que lui, et dans l'entendement assez de lumière pour ne me point tenir à moi tout à fait, et pour ne me point séparer de la conduite d'autrui. Sur quoi j'ai de très grandes choses à dire, pour lesquelles je remettrai ailleurs de parler de quelqu'autres grâces que je voulais déduire ici.

(21) KS : *convenance.*

(22) *Thren.*, III, 22. — Dans NM un autre texte : *Misericordias Domini in aeternum cantabo, Ps.*, LXXXVIII, 2.

(23) K : *je sois passé.*

(24) K : *essuyay.*

CHAPITRE X [1]

Comme quoi Dieu fit la grâce au Père de se tenir à l'obéissance, et des grands biens qu'il lui a faits par là.

Je ne saurais dire combien en cette navigation si périlleuse, Notre-Seigneur m'a fait de biens, et de combien de maux il m'a retiré par la conduite de l'obéissance, et par le dessein qu'il m'a toujours donné de ne m'en séparer jamais. Comme j'ai dit au chapitre précédent, à l'occasion de ce malheureux huguenot, qui,

(1) NM : *11e*.

chez nous, était nommé le père Labadie, et qui a fait un si grand scandale en la France, de se rendre huguenot, et de se faire ministre en la ville de Genève, j'ai connu la grâce que Notre-Seigneur m'avait faite de retenir en moi ce contrepoids parmi les vents furieux des tentations, lequel contrepoids il [2] abandonna, car quand je sus son dessein de quitter la Compagnie, lequel j'appris d'un gentilhomme à qui secrètement il l'avait communiqué, et ce gentilhomme était mon parent qui m'en avait fait confidence [3], quand je sus cela, outre que j'en avertis nos supérieurs, qui, quoique grands personnages, étaient trompés par lui, aussi bien que plusieurs Pères fort graves [4], j'entrepris encore de parler à lui-même pour lui représenter le précipice où il allait tomber. Je dis au Père Provincial qui [5] était plein d'une grande idée de lui, pour ce qu'en effet il avait de très grandes choses de Dieu, desquelles la jeunesse se moquait; à cause de ces grandes choses, le Père Provincial [6] avait une merveilleuse opinion de lui, mais je soupçonnais en toute son affaire un secret orgueil, et je l'avais même dit à ce Père Provincial qui n'avait rien cru de mon soupçon.

Quand je sus la chose avec assurance, je lui dis ce qui en était, et il s'en désabusa tout à fait; mais outre cela, je me résolus de lui [7] parler, et lui dire que je craignais que le diable ne le trompât. A quoi il me répondit avec une confiance pleine d'orgueil; et fit un si grand dédain de moi, que je le jugeai en très mauvais état, et je jugeai que quand il eût eu beaucoup de dons de Dieu, tous ces dons étaient peu de chose sans l'humilité, et me souvins lors de ce que j'avais lu au Père Jean de la Croix, qui parlant [8] des âmes qui ont des dons extraordinaires, dit que si cela ne donne un vrai mépris de soi-même, que peut-ce être [9]? Ainsi je connus que tout ce que je voyais en ce pauvre homme, quoi qu'il me semblât très grand, et dont, s'il eût bien usé, pouvait tirer de grands aides pour le service de Dieu, car il

(2) Labadie.

(3) S : *me l'avoit dit en confidence;* N : *il me le dit en confidence;* M omet.

(4) Dans son mémoire de 1639, le P. L. Champeils se plaint vivement de cette attitude trop favorable des supérieurs à l'égard de Labadie, même au moment où il sortit de la Compagnie. Voir *Lettres*, I, 299.

(5) Les mss donnent *qu'il* mais le contexte montre qu'il s'agit de l'idée que se faisait le provincial, comme il est dit implicitement plus bas.

(6) S ajoute : *qui estoit le pere Jacquinot;* N : *le Pere Jacquinot provincial avoit une merveilleuse opinion de luy;* M omet : *Jacquinot.*

(7) Le premier *lui* vise Jacquinot, le second et le troisième Labadie.

(8) K : *parle.*

(9) K : *que peut estre.*

avait aussi de fort jolis talents et boutehors [10]. Je lui dis donc que je craignais bien que le diable ne le trompât. Il reçut cela avec tant d'orgueil, et se mit après moi avec une si grande insolence, que je crus son mal irrémédiable. En effet, peu après il sortit de la Compagnie [11].

Mais avant que sortir et même avant que je lui parlai de sa tromperie, car après cela, je ne fus plus son ami, il me dit, car il savait une partie des choses que Notre-Seigneur avait faites en mon âme, combien que je n'eusse jamais pris confiance en lui, et que j'avais même résolu de ne lui point parler, mais le Père Provincial m'ordonna de communiquer avec lui, car il en était coiffé; il me dit donc qu'il voyait en moi beaucoup de choses de l'esprit de Dieu, et que je pourrais rendre de grands services à Dieu et m'avancer beaucoup, mais que l'obéissance me retiendrait toujours bas et me lierait les ailes, que pour cela je n'irais jamais loin; mais je lui répondis que je laissais à Dieu à faire de moi ce qu'il voudrait, mais que je ne me départirais jamais de l'obéissance. A cela [12] il me répondit : « Cela est bon pour vous. » Je lui ajoutai que cela m'était nécessaire et à lui aussi, et que quoiqu'il advînt, et quelque don que Notre-Seigneur me départît, je n'abandonnerais jamais cette obéissance. Ainsi nous nous séparâmes.

En effet, je me suis tenu là inviolablement, quoique je l'ai assez mal pratiquée, mais néanmoins j'ai toujours fait état de l'obéissance, et ne me suis jamais, sous prétexte de quelque lumière que j'ai pu avoir, éloigné du commandement de mes supérieurs, ni de la dépendance que j'en dois avoir, ainsi que notre Compagnie en fait profession, quoique cela m'ait coûté beaucoup de travaux.

Et pour cela il faut que je dise que l'obéissance se peut considérer en deux branches : l'une en ce qui regarde les Supérieurs, l'autre en ce qui regarde les directeurs de la conscience. Il faut que je parle des uns et des autres, car on doit obéissance à tous deux, et j'ai eu grande peine pour l'exécution de l'une et de l'autre obéissance.

Pour ce qui regarde les Supérieurs, je puis dire à proprement parler que je n'ai eu aucune peine; parce que j'ai ce principe

(10) Mot vieilli signifiant la facilité d'élocution.

(11) Le 17 avril 1639. En 1638-1639 le P. Labadie faisait sa 3e année de théologie, au collège de Bordeaux, dans la maison même où le P. Surin était sous-ministre. Il venait d'être ordonné prêtre et avait 29 ans 2 mois.

(12) KM omet : *a cela.*

fortement établi dans mon âme, que tout ce qui m'est commandé par eux, quand il n'y a point de mal, est commandé de Dieu, ne se trouvant point de personnes dans cette condition qui commandent des choses mauvaises. J'ai cru assurément que c'est proprement comme si Dieu nous le commandait, et je n'ai jamais trouvé aucun sujet de soupçonner que les emplois qu'ils me donnent ne soient de Dieu. Car encore bien que, comme hommes, ils se puissent tromper, et que quelques-uns vraiment se trompent, toutefois en faisant les choses qu'ils disent je fais ce que Dieu veut que je fasse, et j'ai cette comparaison dans l'esprit; comme il y a eu des saints que Notre-Seigneur voulait qu'ils fussent évêques, il voulait pourtant d'eux que, par humilité, ils refusassent d'être évêques, comme il arriva à saint Ambroise que Notre-Seigneur voulait être évêque de Milan, et en preuve qu'il fit sa volonté, il fit un miracle, néanmoins le même saint refusait d'être évêque, et Notre-Seigneur agréait cela doucement. Quand le Supérieur se tromperait en me commandant quelque chose, ayant par exemple pour motif une chose qui serait erreur; si pourtant la chose est indifférente, je dois faire ce qu'il me dit, comme si Dieu me le disait, et avec la même allégresse que si cela fût parti de la bouche de Jésus-Christ, et que ce fût lui-même qui me commande, je le dois exécuter, mais non pas pour cela entrer dans son motif quand il m'est évident qu'il se trompe.

Ainsi cela fait que quoiqu'il se trompe, comme il paraît évidemment en cette histoire, et en ce que j'ai allégué de mon Provincial, qui me fit quitter l'exorcisme de la mère prieure, pour ce qu'il croyait que Dieu ne se servait pas de moi pour chasser le diable, il m'était bien clair que Notre-Seigneur voulait que l'affaire se fît par moi, à cause qu'il m'avait donné les mouvements pour sortir de cette affaire-là. Néanmoins il voulut que j'obéisse quittant la mère prieure, et la laissant à un autre, comme il me fit la grâce de le faire, contre mon jugement, et j'ai ordinairement cette pratique, qui est confirmée par le Père Suarès, au traité qu'il a fait de l'obéissance, au quatrième tome de *Religione* [13] où il distingue le jugement pratique du spéculatif, et dit que mon jugement spéculatif peut être différent de celui du Supérieur qui consiste dans les idées qu'il a, qui sont les motifs qu'il emploie, dans lesquels souvent il se trompe, et comme tous se peuvent tromper, je n'ai point d'obligation d'entrer dans la spéculation qu'il a, laquelle lui fait me commander ce qu'il com-

(13) Suarez. *De religione Soc. Iesu*, l. IV, c. 15.

mande, mais le jugement pratique, qui est que je fasse cela, que j'aille là, que je m'adonne à cet emploi, et que je quitte celui-là, c'est une chose qui est pratique, et je me dois conformer à cela, le faisant avec la même allégresse comme si Jésus-Christ me le commandait.

Ainsi, en toutes choses où il n'y a point de péché, je la fais comme si Jésus-Christ me l'avait commandée, pour ce que je sais qu'il veut que je fasse tout ce en quoi il n'y a point de mal, et pour lors j'obéis avec toutes les forces de la volonté et de l'entendement, pour ce que mon entendement voit que Notre-Seigneur veut cela de moi, et présuppose que je l'aime, je n'aurai aucune peine d'embrasser ce qu'il m'ordonne, mais si le Supérieur a un motif mauvais qui soit erreur, je ne la dois point embrasser, comme par exemple il y a une calomnie contre moi, qui dit que j'ai fait quelque chose, à quoi je n'ai jamais pensé; sur cela le Supérieur me juge coupable d'une chose en laquelle je n'ai point trempé, alors son motif est une erreur, et je ne dois point entrer dans son idée, ni ne le puis, néanmoins j'embrasse la chose qui de soi est indifférente, et la fais avec un entendement soumis, pour ce que je crois que Jésus-Christ veut cela. Aussi saint Ignace, en son épître [14], me dispense d'obéir au Supérieur en cette conformité de jugement, quand la vérité est au contraire très manifeste.

Je me tiens sur ce principe d'une indubitable vérité, et je puis dire que jamais je n'ai eu de peine en l'obéissance, et lors même de cette affaire de quitter la mère prieure, je voyais clairement que mon Provincial se trompait, et Dieu vérifia par la sortie effective [15] des démons par mon ministère, qu'il voulait que je les chassasse, et qu'ainsi il se trompait, néanmoins je quittai la mère prieure dans le temps du succès le meilleur que j'eusse pu souhaiter, et non seulement je n'eus pas peine à cela, mais j'y avais des joies en Dieu. Tous les jours j'en suis aux mêmes termes, et je vois clairement que le Supérieur, sous de fausses idées, me commande des choses, ou interdit mon action et mon emploi en des choses où je vois évidemment le service de Dieu, mais néanmoins je trouve toujours délicieux à faire ce qu'il me dit. Non pas que je ne voie bien souvent qu'il se trompe, je le vois par la même obligation que j'ai d'être fidèle à Dieu, et de procurer son service, mais pourtant je suis tou-

(14) Sur l'obéissance : En que no le fuerza la evidencia de la verdad conocida.

(15) S : *véritable*.

jours délicieusement employé quand je fais les choses qui viennent de sa part, quoi que le contre dise à mon goût et à mon jugement, pour ce que je ne fais aucun doute que Notre-Seigneur ne me les ordonne. J'ai toujours marché sur ce principe, je m'y tiens et m'y tiendrai toujours avec la grâce de Notre-Seigneur. Voilà pour ce qui est de mes Supérieurs.

Quant aux directeurs de ma conscience, j'ai eu d'autres extrêmes peines, et je les nomme extrêmes, car ce sont les plus grandes de celles qu'j'ai eues. Je veux déduire ce qui s'est passé en cette matière, et combien j'y ai souffert de maux. La racine de tout ce mal est que, comme j'ai une conduite pour mon intérieur du tout extraordinaire, comme on le pourra juger par les choses que j'ai décrites ici, il est aussi arrivé que j'ai eu de terribles oppositions par ceux qui étaient les directeurs de mon âme, et toujours Notre-Seigneur m'a [16] fait la grâce que je n'ai jamais voulu secouer le joug, combien que très souvent j'en ai eu de fort grandes raisons, comme il sera aisé de voir par ce que je m'en vais dire.

Il faut donc dire que, quand Notre-Seigneur eut commencé de tenir en moi cette voie, que je jugeais et chacun connaissait être extraordinaire, pour m'y conduire avec sûreté, je crus qu'il était nécessaire d'avoir grande humilité, et, par une vraie obéissance, éviter les tromperies des illusions qui s'y peuvent fourrer, et quoique cette doctrine soit bien reçue et connue de tous pour véritable, et que je sois le premier à le conseiller à tous, nommément à la Mère prieure qui était aussi en un chemin extraordinaire, je ne laissai pas néanmoins de tomber en ce piège, dont la pratique était de prendre un peu de confiance sur mon expérience, et sur l'étude que j'avais faite dans cette science de l'esprit, et comme je me voyais dans l'occasion de faire le métier de maître et non pas de disciple, je croyais avoir bien de la connaissance pour donner des avis sur toutes ces matières. Mais comme il nous reste toujours beaucoup de confiance en notre lumière, je ne voyais pas que les plus sages médecins n'ordonnent jamais pour eux-mêmes, mais reçoivent l'ordonnance d'autrui.

Notre-Seigneur voulut que dans les voies de l'esprit, l'expérience m'apprit et m'inculquât une vérité, dont sans cette expérience [17] j'ignorais l'importance, et ainsi faute de prendre d'abord un conseil commun à tous, à cause de la grande peine que les Pères spirituels donnent en de telles voies, je croyais que je n'en aurais

(16) KS : *me fait.* (17) K : *vérité.*

pas un si exact besoin. Et il est vrai que quand je balancerais le bien que les directeurs m'ont fait, avec le tourment qu'ils m'ont donné, j'aurais bien de la peine à dire lequel est le plus grand au moins par le sentiment, car, en effet, il est certain que la soumission et l'obéissance, non seulement m'ont consolé, mais, si je l'ose ainsi dire, m'ont sauvé dans cette mer si difficile de la vie spirituelle, dans les voies extraordinaires dans lesquelles il y a tant d'écueils, tant de bancs, tant de vents, et tant de tempêtes. Faute de soumission, il n'y a point d'homme si habile ni si bon qui ne s'y égare.

Et certainement l'exemple de celui que j'ai allégué au chapitre précédent me devrait suffire pour l'importance de cette affaire, car, dans un chemin de soi très beau et très excellent, je ne vois rien qui lui ait tant nui que ces deux choses : l'une était racine de l'autre, la vanité et complaisance en soi-même, racine de l'attache à son propre jugement, qui l'a jeté dans cette si étrange mer, et l'a mis en état de faire un malheureux naufrage, s'il persévère [19] en l'état où il est tombé, auquel peut-être Dieu fera miséricorde à la fin, comme je l'en ai souvent prié, et pourquoi même j'ai aidé en ce que j'ai pu, mais en quoi j'ai peu de puissance, tant à cause de ma faiblesse et bassesse, qu'à raison de son orgueil qui est très grand. Néanmoins, quoique j'aie manqué, prenant en quelque chose confiance en ma lumière, toutefois Notre-Seigneur a empêché que je n'ai pas été comme lui, car je n'ai jamais osé me hasarder à secouer comme lui le joug de l'obéissance, et m'abandonner pleinement à l'esprit qui me guidait, quoique souvent il me parût très bon, mais quoiqu'il fût, en effet, très bon, néanmoins à cause du mélange des esprits, et de la variété des effets intérieurs qui sont produits par les différents vents qui soufflent, il faut se résoudre à perdre quelque chose, et jeter quelque bonne pièce dans la mer, abandonnant son propre sens pour sauver le tout; et tenir une bonne route et assurée [20], pour surgir enfin à bon port.

Au commencement donc je tins force choses pour bien assurées, qui étaient fort suspectes, et en effet dans cette mer il y a force monstres capables de dévorer les âmes, et c'est merveille comme je ne fis un entier naufrage, pour n'avoir pas assez adhéré avec fidélité aux sentiments de consulter tout, et de recevoir loi d'autrui. Mais comme, au fond, Notre-Seigneur m'avait

(18) S a seul le pluriel.
(19) SNM : *si tant est qu'il persévère.*
(20) K : *une asseurée route.*

donné le désir de lui, et que je ne renonçais pas tout à fait à l'obéissance, mais que j'y voulais tenir au préjudice de plusieurs douceurs et consolations très ravissantes, Notre-Seigneur ne permit pas ce naufrage, mais je frisai [21] des rochers et passai par des détroits, et j'ai été poussé par des vents fort violents, et le moins qui me soit arrivé, faute de cette soumission et entière communication de tout, est d'avoir eu beaucoup de peines et de traverser [22] plusieurs mauvais jours, et encore des gouffres ouverts sans fin, ce qui a fait que mon purgatoire, si tant est que je l'ai fait, a été fort terrible. Et ainsi je suis toujours, sans mentir, dans le soupçon, que toute cette affaire ne soit point légitime, mais j'espère que Notre-Seigneur me fera miséricorde par les mérites de son fils, et par le dessein que je veux apporter de ma part, de ne m'abandonner jamais à mes propres idées.

Aussitôt après les premiers dangers, Notre-Seigneur permit que j'ouvris les yeux, et que je retournasse après dans peu à cette première dépendance et plus exacte obéissance, dans laquelle soit par mon peu d'humilité que j'ai, soit pour [23] la punition de mes fautes, j'ai souffert d'étranges maux, et si je l'ose dire, des plus grands de tous. Et quand il faudrait repasser le chemin que j'ai passé depuis vingt-cinq ou trente ans, je ne vois rien qui me fît de peur, ni aucune pilule si difficile à avaler, que celle des maux qu'il m'a fallu souffrir pour me conformer à mes directeurs, qui quoique fort gens de bien, m'ont fait souffrir des choses que sainte Thérèse appelle insupportables [24]. Et je crois que ce dont je me plains, elle l'a souffert aussi; mais comme elle était ce qu'elle était en elle, c'est-à-dire une sainte, je crois que son humilité lui a rendu plus doux ce qu'elle nomme néanmoins insupportable.

En premier et principal que j'endurai, ayant pris pour mon directeur celui qui était mon confesseur pour lors, ou pour le moins mon supérieur, qui était le Père Anginot [25], je le nomme parce qu'il est mort, homme vraiment sage et vertueux, et qui a eu de grandes charges, et peut-être toutes, sauf les plus grandes, en notre Compagnie; comme je vis mon vaisseau si furieusement agité, et que je me vis en danger d'un étrange naufrage, de

(21) K : *j'ay brisé;* S : *j'y brisay;* M omet.

(22) Les mss ont : *traverses.*

(23) KSM : *par.*

(24) *Vie par elle-même,* en particulier fin du ch. 28.

(25) Voir sa notice à l'appendice. Il fut maître des novices puis instructeur du troisième an à Marennes, supérieur des exorcistes à Loudun, et eut ainsi le P. Surin sous ses ordres.

tomber en une grande fondrière de tristesses [26], je mis mon vaisseau à couvert sous l'obéissance, découvrant tout ce qui se passait en mon âme à ce bon Père. Notre-Seigneur m'aida assurément par lui beaucup; mais aussi l'attache fort déterminée que j'avais prise au dessein de lui obéir, me fit tomber en un mal que sainte Thérèse dit en sa *Vie* être presque insupportable, où elle parle d'un directeur prudent et timide, et ce Père était de telle sorte, qu'après m'avoir assez traité et consolé, un matin, après avoir rêvé à mon état, il me dit des choses qui me jetèrent dans l'abîme de ce désespoir que j'ai décrit au livre précédent.

Il en fut la cause, comme qui jetterait un homme dans un précipice, l'en voulant retirer; car il me dit des choses telles, et me mit en l'âme des pensées de crainte, au lieu de me laisser en celle de l'espérance qu'il m'avait donnée auparavant, il me dit des vérités assurées, mais il les expliqua mal, et me fit, à mon avis, croire grand mal, où il me semble qu'il n'était pas si grand et plongea mon âme en des idées si abattantes et si décourageantes, qu'encore que je n'eusse pas une totale défiance, je tombai néanmoins en une telle crainte, que le serrement fut si grand dans mes puissances, que je perdis toutes forces et toutes joies, et absolument tout cœur. Je sentis mon cœur si retréci, que je perdis dans peu la parole, et après comme les pensées vont tout ravageant dans le cœur, les ennemis qui étaient à la porte, et n'attendaient que l'entrée que donnent ordinairement la tristesse et le désespoir, se mirent dedans avec telle fureur, que c'est merveille comme quoi je sortis de ce précipice. Je demeurai à tout cela vingt ans, à ce qui autrement n'eût duré peut-être que trois ans; et la façon de ce père qui allait par prudence, me mit là.

Il y en avait un autre [26 bis] qui était fort capable, et fort mon ami, et qui l'est encore à présent, qui fit ce qu'il put pour soutenir cette chute et appuyer mon âme, mais ce fut en vain, car l'autre avait dit cela par un sens commun et humain où tous les autres se rangeaient, lequel est incapable de discerner cela. Cet autre Père allait par un sens qui n'était pas commun, mais par la lumière de Dieu; laquelle l'autre n'avait pas, ni n'a jamais eu si grande; de sorte que Notre-Seigneur permit que cette manière, qui, d'ailleurs, était bonne, mais faute de lumière assez forte et excellente, m'assassina au lieu de me sauver, et me rendit

(26) SNM : *d'estranges tristesses* (SM ont le singulier).

(26 *bis*) Le P. Claude Bastide.

accablé et assommé, là où j'avais besoin d'appui et de courage. Comme j'avais donné mon âme à celui-là, et non à l'autre, je m'arrêtai à lui, je reçus le coup de cette main qui n'était pas si adroite, mais l'autre qui était meilleure ne me fit pas le bien qu'elle eût pu. Mais vraiment l'expérience a fait voir et le temps a découvert que le second était celui qui avait la lumière, mais il m'a bien fait du mal aussi à son tour, comme je le dirai par après. Ce Père ayant pris le soin de m'aider, Dieu y donna bénédiction, qu'il me fit du bien en beaucoup de choses; mais il me fit aussi un mal très grand, dont il eut bien de la peine à me guérir, mais le souverain Médecin y mit la main en la manière que j'ai dite ci-devant; et outre le remède qui vint à l'âme par cette grâce que j'ai marquée pendant tout ce livre, je tombai en une autre peine par un autre directeur, qui est le second Père qui est encore vivant, et pour cela ne sera point nommé ici; c'est celui qui m'a donné confiance en toutes les désolations qui semblaient irrémédiables, et en qui pourtant je n'en prenais [27] guère, pour ce que les terreurs qui m'environnaient, étaient si terribles que je ne pouvais rien prendre qui consolât mon cœur, auquel, après que Dieu eut donné quelque dilatation, je voyais que Dieu la voulait donner tout entière, secouant le fardeau horrible des craintes pour donner une amplitude d'amour.

Ce Père ici y mit, par la permission de Notre-Seigneur, un terrible obstacle, par une doctrine qui était extrêmement contraire à la mienne, en ce que quand je l'eus prié de prendre le soin de me donner conseil, il voulut tenir sur moi un ordre qui, dans son sens, était fort parfait, car il le croyait ainsi, mais dans le mien était tout contraire, détruisant entièrement mon âme. Néanmoins, comme je m'étais résolu à l'obéissance, je ne voulais pas me départir de son idée, et par elle il me précipita en une extrême peine, à cause que son idée était que, quand Notre-Seigneur fait des grâces extraordinaires, comme sont quelques-unes de celles que j'ai déduites ci-dessus, il faut, pour se comporter fidèlement, les rejeter, et s'en retirer pour se remettre dans la foi qui enveloppe avec soi la privation de tout cela. Il se fondait sur la doctrine du Père Jean de la Croix [27 bis], qui, à son dire, prétend ce dégagement, lequel n'oblige pas seulement l'âme à se séparer d'affection de ces grâces, mais encore à les révoquer et les rebuter, s'y comportant comme l'on fait aux mauvaises pensées.

(27) K : *n'entreprènois.*

(27 *bis*) *Montée du Carmel*, l. II, ch. 11 sq. Sur toute cette affaire voir l'Appendice III.

Ainsi comme il jugeait cela, et me le prescrivait par son conseil, je m'y attachai du tout selon son intention.

Néanmoins, dans la pratique, je trouvais que cela portait un grand mal à l'âme qui, par là, se trouvait dégarnie de la grâce que Notre-Seigneur lui faisait, et retombait dans sa pauvreté naturelle. Cet exercice de rejeter ainsi les grâces qui éclairaient et enrichissaient l'âme, me tournait à si grand dommage et à si grande peine, que je ne savais que devenir, pour ce que Notre-Seigneur qui voulait par là réparer l'âme anéantie et accablée des maux passés, lui donnait des choses qui servaient à la remettre et à lui donner vie et force très grande; si bien que, quand l'on défendait à l'âme de s'en prévaloir, cela la détruisait et accablait entièrement.

Ainsi après avoir souvent éprouvé cette peine, et en être comme détruit, je trouvai, par le long usage, que cela lui était fort dommageable; néanmoins, par cette pratique d'obéissance, je tâchais à m'y accoutumer et patienter. Mais enfin cette patience devint si insupportable, que la nécessité de résister à ces visites de Notre-Seigneur l'amaigrissait et dépouillait du bien même le plus nécessaire, et quand, dans cette peine, j'avais recours à Notre-Seigneur, sa majesté semblait me faire voir clairement que cela n'était pas mon bien, et que ce dépouillement par résistance aux grâces était une ruine et destruction de l'âme, laquelle Dieu ne voulait pas. Car ces grâces et faveurs sont données de Dieu qui est comme le Père de l'âme qui sait ce qui lui est nécessaire. Il veut que l'âme en cette vie, en vive et s'en nourrisse pour se consoler, pour se purifier, et pour s'y remettre, sans s'y attacher pourtant, car elle ne se doit attacher qu'à Dieu.

Je commençai donc à me plaindre au Père de cette procédure, et Notre-Seigneur me disait manifestement dans les occasions, voyant la grande extrémité et agonie où mon âme était réduite par cet effort de rejeter les grâces, que cela ne se devait faire, et que ce Père avait grand tort. Ce Père n'était pas mon confesseur, mais mon directeur et mon ami, plein de charité pour moi; mais je crois qu'il était dans un grand excès de rigueur, sous ce prétexte de perfection. J'étais en grande peine, car je ne voulais pas me départir de l'obéissance. D'ailleurs cette opposition aux grâces était insupportable, et je ne pouvais plus tenir dans une procédure si rude et si violente. Je me déterminai [28] à la quitter, et comme je m'adressais à Notre-Seigneur sincère-

(28) Les mss ont : *determinois.*

ment en ma peine, il me disait qu'il m'aiderait, et que mon obéissance lui plaisait fort, que néanmoins la pratique que ce père tenait était déraisonnable, et à cause que je craignais de déplaire à Notre-Seigneur en me départant de sa conduite, après avoir pris avis de mon confesseur [29], et de quelqu'autres personnes, je conclus que pour me mettre au large, et pour ne pas succomber sous le poids d'une si rude conduite, il fallait que je secouasse le joug de cette obéissance, changeant de directeur, et Notre-Seigneur me marquait que la direction commune me suffirait [30], me contentant de celui qui était le commun père spirituel des autres, et que ce père, quoiqu'il eût bonne intention, était trop étroit.

Ce m'était vraiment une fort terrible persécution, et affliction si grande, que toutes les peines passées, même les plus insupportables, n'étaient rien au prix de celle-là. Car quand les maux horribles m'assaillaient, j'avais recours aux aides de la grâce, et Notre-Seigneur me la départait dès que j'acceptais de l'extraordinaire, et le [31] rejetant et y résistant j'étais réduit à non plus. Cela me mettait en angoisse, ainsi ce n'était point un petit mal de n'avoir rien à soutenir et à nourrir le cœur, les grâces étaient pour guérir les peines si grandes qui nous absorbaient, et il les fallait chasser pour obéir à ce père. Ainsi je pensai que, pour avoir paix, il fallait quitter cette pratique de rejeter les [32] grâces, mais qu'il les fallait admettre et m'en servir pour faire ce que Dieu voulait. Je me tins donc à cela et Notre-Seigneur y donna telle bénédiction, me faisant voir fort clairement qu'il avait permis cette oppression de ce Père, pour me faire voir la vérité de cette doctrine, qu'il fallait user des grâces, les recevoir, se conserver, se dégager, mais qu'il ne fallait pas s'en séparer, en s'y opposant, que c'était se priver d'un bien nécessaire et qu'il ne fallait pas se comporter ainsi que ce Père disait.

(29) Le P. Louis Ricard.
(30) K : *suffisoit.*
(31) *Le* requis par le contexte semble la leçon de M; les autres : *la.*
(32) K : *aux.*

CHAPITRE XI (1)

Après ces travaux que le Père eut en l'obéissance, Notre-Seigneur l'en délivra, et le mit en paix.

Ce bon père qui était le directeur du Père Surin, avait un tel affermissement à son sens, qu'il ne voulait point relâcher, et quoique le Père Surin lui représentât le mal qu'il souffrait de cette pratique de rejeter ainsi les grâces, il ne voulut jamais relâcher de cela, mais demeurait toujours inébranlable en son avis. Si bien que, comme il avait dessein de tenir toujours le Père dans cette pratique de dégagement, et que, d'ailleurs, le Père la trouvait insupportable, et se voulait retirer de sa conduite, ce Père se résolut sur cela de consulter la Mère Prieure de Loudun (2), qui, outre qu'elle avait beaucoup de lumière, outre cela avait encore l'assistance de son bon ange, lequel lui apparaissait fort souvent, et traitait familièrement avec elle. Si bien que plusieurs personnes allaient à cet ange comme à un conseil du ciel, et s'en trouvaient fort bien. Pourtant le Père Surin, quoiqu'il crût que ce fût un bon ange, n'avait jamais entrepris de le consulter, aimant mieux aller par une voie de foi, sans avoir recours aux aides extraordinaires. Ce Père, qu'il avait pris pour son directeur, avait coutume de consulter souvent ce bon ange, et demander souvent à la mère des conseils par lui, comme faisaient aussi plusieurs autres personnes.

Cependant, auparavant que d'en venir là, comme il avait fort bonne opinion de l'esprit de la Mère, il lui avait écrit de son différend avec le Père Surin, et lui avait tellement préoccupé l'esprit, que la Mère était entièrement pour lui, contre le Père Surin. Et ce Père ne se contenta pas de cela, mais pour venir à bout de me gagner et me persuader tout à fait, il se résolut de prier la Mère de consulter sur cela son bon ange et le prier de dire son avis sur notre différend. La Mère le fit à la première occasion, et ce saint ange répondit en termes si forts et si précis,

(1) NM : 12e.

(2) Jeanne des Anges. On trouvera dans les lettres qui suivent, la correspondance échangée à ce sujet durant plusieurs années, entre Jeanne des Anges, le P. Surin, le P. Bastide et plusieurs autres pères.

qu'il semblait vraiment venir d'un esprit angélique. Son sens, autant que je puis m'en souvenir, était du tout favorable au Père Surin, et ces paroles ayant été proposées à quelques Pères, mêmement au confesseur du Père Surin, il fut jugé que le bon ange par sa réponse décidait l'affaire du tout en faveur du Père Surin. A quoi néanmoins le Père qui était son directeur, ne se voulut point rendre, ne jugeant pas ces termes assez clairs pour le condamner. Le différend néanmoins entre ce bon Père et moi, dura trois ans, mais comme son opinion était une oppression extrême à mon esprit, après la réponse de ce saint ange, et après avoir reçu l'avis de mon confesseur et de mon Supérieur, qui était le Père Recteur [3], je demeurai en paix, secouant le sentiment de ce Père directeur et ce joug qui m'était insupportable. Cela dura jusqu'à ce que mon âme, fortifiée par la parole intérieure de Notre-Seigneur, et par l'avis de mon Père recteur et de mon confesseur, je pris paix, confiance, et entière assurance que cet avis de ce directeur, était comme une tyrannie à mon esprit, qui tenait mon âme dans l'oppression, nonobstant sa charité et bonne volonté.

Il me restait toujours cela, que la Mère Prieure était contraire et me croyait en illusion. Elle demeura en cette opinion jusqu'à ce que, le jour du Saint-Sacrement [4], après qu'elle eût communié, Notre-Seigneur, par sa parole et par sa lumière, lui donna un tel éclaircissement sur ce différend, qu'elle revint du tout à mon sentiment avec pleine paix, et sa lettre marquait que Notre-Seigneur lui avait fait voir comme quoi j'avais raison, et elle prit ensuite un tel appui en ce que je lui avais dit, qu'elle ne chancela plus sur cela. Or, les paroles que le bon ange, étant interrogé sur cela, lui dit, sont tout à fait remarquables, qui lui donnèrent une parfaite consolation et telle [5] assurance, que du depuis elle ne s'est plus trouvée embarrassée en ces doutes et soupçons contre moi, pour ce qu'avant cela elle croyait que le diable mît des pièges en ces attaches sur ces grâces de Notre-Seigneur, par lesquelles j'eusse été captif, en sorte même qu'elle croyait que je ne guérirais jamais, ni ne sortirais de l'impuissance où j'étais encore lié, que je n'obéisse du tout et soumisse mon jugement à ce Père, contre lequel Notre-Seigneur, par sa parole, m'assurait intérieurement de telle sorte, qu'il me dit un

(3) Le collège de Bordeaux eut pour recteur le P. Mercure Verdier du 25 mars 1656 au 1er avril 1659. C'est avant cette dernière date que le P. Surin changea de directeur.

(4) Le 27 mai 1660.

(5) KS n'ont pas : *telle*.

jour que sa bonté ferait voir cela si clairement, que j'aurais une pleine victoire contre lui en cette affaire.

Or, les paroles de l'ange sont remarquables, qui disaient ainsi, la Mère les rapporta dans une lettre et aussi au Père Anginot : « Le bienheureux esprit m'a répondu avec une douceur et une bonté incroyables : « *L'un et l'autre cherche à glorifier Dieu, chacun dans sa manière, et tous deux avec chaleur, s'attachant à leurs opinions qui, bien entendues, sont bonnes; Dieu donne ses grâces à l'âme pour qu'elle s'en serve, il ne veut pas que cette grâce occupe sa place, ni qu'on lui résiste; ses conduites sont différentes et très secrètes, il tirera sa gloire des humiliations de son serviteur.* » Je le priai instamment de me dire si l'on pouvait faire quelque chose pour avancer la liberté de ce cher Père, il me répondit que « les pensées ou vues de Dieu étaient bien différentes de celles des hommes » et tirant le gant que je porte sur ma main, il renouvela les marques, et me laissa là. » Voilà ce qui est dans la lettre qu'elle écrivit au Père Anginot (6).

Pour celles qu'elle m'écrivit à moi que j'ai entre les mains (7), il y a en plusieurs des marques de son appréhension pour moi dans ce différend, comme en une, du onze février 1659. Elle dit : « Je voudrais bien si c'était la volonté de Dieu, avoir assez de lumière, pour vous expliquer les sentiments de mon cœur sur le sujet de votre différent avec le Père Bastide, car je vous avoue simplement qu'il me vient beaucoup de craintes, qu'il n'y ait de l'illusion diabolique en cette affaire, et que ce ne soit un piège pour vous » (7 bis). Ce sont là ses paroles qui étaient toujours semblables à cela pendant trois ans. Mais après cela, elle vint à un tel changement, qu'elle s'expliqua d'une façon toute contraire.

C'est encore une lettre du 19 juin 1660 où elle dit : « J'ai ressenti des craintes à votre égard, et les ai portées douloureusement jusqu'au jour de la fête du Saint-Sacrement qu'elles me furent ôtées tout d'un coup, avec une vue intellectuelle de vos dispositions, que je ne saurais expliquer; mais elle me laissa une force entière que je ne devais rien craindre; que Dieu opérait en vous (8) et faisait son œuvre par toutes les choses qui se pas-

(6) La lettre n'a pas été retrouvée; elle doit dater de mars 1659 car c'est le 19 mars que Jeanne, d'après une lettre à Mme du Houx, de ce jour, affirme avoir eu cette révélation (Cf. *infra*, à la fin de la lettre 213).

(7) K omet : *à moy — mains.* Les lettres sont données plus loin. Voir la liste à l'appendice III.

(7 *bis*) On ne connaît de la lettre que ce fragment. *Infra*, l. 193.

saient tant au sensible qu'au spirituel, et que les créatures n'entendent pas encore ses [9] desseins : cette vue m'a laissé dans une grande tranquillité à votre égard, et a tout à fait captivé mon jugement à la grâce opérante en vous. Ainsi je vous puis dire en sincérité de cœur que je ne m'en séparerai jamais, mon cher Père [10], non plus que de votre conduite. Je vous puis dire que vos dispositions m'ont fait souffrir par les craintes que j'avais de tromperies, et tous les efforts que je faisais pour les ôter, n'ont opéré que des augmentations de peines. Mais à présent je me trouve toute changée et rendue sur ce sujet. » Après quelques paroles elle finit : « Voilà mon bon père, ce qui mettra fin, s'il vous plaît [11], à toutes les choses passées entre vous et moi, sur vos dispositions [12]. » Puis en une autre lettre du 15 mars 1661 elle dit ainsi : « Vous pouvez croire que mon âme est tout à fait contente, je vous assure [13], des opérations de Dieu en vous, et que je n'ai plus rien des agitations d'esprit que j'avais sur vos dispositions. Ç'a été une peine que notre bon Dieu a voulu que j'ai porté longtemps, et qui m'était très sensible, et tout ce que je voyais de vous pour lors, était capable de me la réveiller et de m'en donner davantage, mais à présent je vous assure que cela est bien changé, et que plus je vais avant [14], plus j'adore l'ordre de Dieu en vous [15]. »

Voilà comme se termina ce différend entre le Père Surin et son directeur, et l'on voit les grandes peines qui lui sont advenues, voulant tenir à l'obéissance, de laquelle il ne s'est jamais néanmoins départi [16], mais il est résolu d'y persévérer jusqu'à la fin, quoique Notre-Seigneur donne une telle conduite, qu'à la fin les âmes prennent quelque établissement, et ne sont pas souvent dans le besoin de recourir au conseil pour leurs voies intérieures.

(8) K : *moy.*
(9) KS : *ces.*
(10) KM omet : *mon cher pere.*
(11) KM omettent : *s'il vous plaist.*
(12) Cette lettre a été conservée dans le recueil L, VI, 1537-8, avec la date du 18 juin; le début est un peu modifié et la phrase finale, rapportée par Surin est remplacée par plusieurs points.
(13) KS : *je suis asseurée.*
(14) NM : *vais avant.*
(15) Cette lettre n'a pas été retrouvée.
(16) KS : *repenti.*

CHAPITRE XII [1]

D'une autre grâce notable que le Père reçut laquelle consiste dans l'union avec Jésus-Christ.

Nous avons parlé, dans les deux chapitres qui précèdent immédiatement celui-ci, de la grâce de l'esprit d'enfance dont il fut rempli, et qui tint [2] dans l'âme du Père durant plusieurs années. Il y en eut une autre qui eut aussi un notable effet, c'est celle de l'union avec Jésus-Christ Notre-Seigneur, laquelle fut si grande que, par son expression, l'âme pouvait dire, ce lui semblait, ce que disait saint Paul : « *Vivo ego jam non ego, vivit vero in me Christus* [3] ». Or, pour pouvoir dire ces paroles avec vérité, il ne suffit pas, ce me semble, d'avoir quelque conjecture raisonnable qu'elle est en grâce; mais il faut quelque plus expresse approche de Jésus-Christ en elle, avec une liaison qui se remarque avec des effets comme indubitables, que Notre-Seigneur réside en elle, y opère, et a une vie véritable en elle, de sorte qu'elle puisse dire en un sens véritable : « *Je ne vis plus, mais Jésus-Christ vit en moi.* »

Pour donc expliquer cela comme je l'ai senti, il faut premièrement dire comme cela se forme en l'âme, et puis comme cette vie est son exercice en elle, et je dirai en général qu'il y a force choses comme cela, soit dans l'Évangile, soit dans les Épîtres des Apôtres, lesquelles les interprètes et les docteurs expliquent à la lettre de la grâce habituelle qui nous est donnée au baptême et par les sacrements, mais je crois que souvent la vérification de ces paroles, signifie une façon plus expresse et plus sensible que la seule grâce justifiante, qui est une qualité que nous croyons, mais que nous ne sentons pas. Et ne faut pas dire, comme quelques-uns, que c'est peu que du sentiment, et qu'il ne faut pas s'arrêter aux goûts sensibles, car souvent cela se dit par ignorance, vu qu'il n'est pas ici question des goûts imparfaits ou passagers, ou des grâces opérées en la partie sensible qui est souvent basse et animale; mais il est question d'une véritable expression surnaturelle des choses divines, laquelle fait

(1) NM : 13e.
(2) NM : *fut.*
(3) *Gal.*, II, 20.

qu'un homme goûte en soi-même, c'est-à-dire expérimente Dieu ou Jésus-Christ, ou les divines opérations.

Ce ne sont pas des goûts ou sentiments de femmelettes; plusieurs hommes spéculatifs et savants font mépris de cela, et le comparent aux larmes et tendresses qu'ont certaines femmes. C'est toute autre chose, car ce sont expériences spirituelles, réelles et efficaces, qui assurent l'âme, et lui donnent démonstration de Dieu et des choses divines, et cela est bien plus que certains goûts. Pour cela, plusieurs méprisent ces expériences comme si c'était des goûts, et par ignorance grossière, quoiqu'ils soient souvent grands docteurs, tiennent pour peu ou pour néant ce qui est grand et divin. Comme il y a dans l'Évangile que Notre-Seigneur dit : « *Qui gardera mes commandements et qui m'aimera, je l'aimerai et mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui, et nous demeurerons chez lui* (4) », les savants interprètent cela de la grâce habituelle, et je ne dis pas qu'on ne le puisse approprier à la grâce, mais je dis que cela marque quelque chose de plus, c'est à savoir une résidence et déclaration de Dieu en l'âme, et des personnes divines, comme d'une personne qui a chez soi un prince, sait et connaît cela par expérience et par la vue de cette personne, et n'en peut douter, parce que ou elle le voit, ou elle le reçoit, et le loge dans une telle chambre qu'elle le sait assurément.

En ce qui est de Dieu, il y a ainsi des expériences de Dieu demeurant en l'âme, laquelle sent, connaît et expérimente Dieu, et ce sont les richesses de l'Évangile et les trésors de la grâce, non pas seulement de cette grâce qui est une grande chose à la vérité, mais que l'on ne sait si l'on l'a; ceci se voit et se sent. Quand je dis voir, je n'entends pas la claire vision béatifique, mais j'entends une vue qui nous manifeste la chose. Aussi Notre-Seigneur, en l'Évangile, parlant de cela dit : « *Et manifestabo ei memetipsum* (5), parlant de celui-là qui sera dans son amitié exacte et particulière. Or je dis donc que cette manifestation de Jésus-Christ ou des personnes divines, n'est pas peu de chose, mais dans l'idée de ces savants c'est peu de chose, car ils n'ont que leur science, leurs arguments, et leur scolastique dont ils font cas, mais ceci de quoi je parle, sont des expériences, comme saint Paul disait en expérimentant : « *Quaeritis qui in me loquitur Christus* (6). »

(4) *Jo.*, XIV, 21-23.
(5) *Jo.*, XIV, 21.
(6) II Co., XIII, 3.

Cela est extrêmement différent de ce que la science enseigne, et il est vrai que quand il n'y a pas d'humilité, l'homme abuse bien de cela, mais quand il y a humilité, ce sont de grands biens et trésors de grâce dont se moquent ces docteurs arides et secs comme des rochers. Ils disent bien qu'ils sont arides et secs parmi leurs sciences; quelquefois ils l'avouent, mais avec cela ils prennent toutes ces expériences surnaturelles pour des rêveries de femmes, pour ce qu'ils sont encore fort loin et qu'ils voient qu'il y a quelque illusion, en ce que quelques-uns en abusent. Ils mettent toujours cela devant le nez, et se moquent de ces surnaturelles connaissances expérimentales, mais je crois que cela se fera jusqu'au jour du jugement. Et même parmi les serviteurs de Dieu, il se trouve de ces docteurs qui s'aheurtent, et de tout leur poids, viendront heurter ces opérations et expériences surnaturelles, en faisant railleries de tous ces mots de l'Évangile, et du reste : ils appliquent [7] tout cela à la grâce habituelle.

Il faut grande patience avec eux, car ils tirent avantage des faiblesses qu'ils voient en ceux qu'on dit avoir ces expériences; sur cela ils condamnent avec atrocité des choses qu'assurément ils ne savent nullement. Que si Notre-Seigneur leur en avait donné un peu d'expérience, ils parleraient autrement. Aussi ne croyons-nous [8] pas que saint Thomas et saint Bonaventure, ni tous les autres surnaturels qui étaient aussi bien mystiques que scolastiques, parlassent comme cela, mais ils prennent un droit souverain, parce qu'ils sont docteurs de tout ravager et condamner, et on leur peut dire que ce n'est pas leur métier de juger des choses spirituelles si, avec leur doctrine, ils ne sont spirituels. Comme docteurs ils jugent des choses de foi, ou si une chose est contraire à la foi : c'est leur métier; mais si ceci est bonne et vraie contemplation, ils n'ont en vertu de leur doctrine aucune lumière pour cela, et sainte Thérèse même, qu'ils allèguent toujours parce qu'elle estimait la doctrine, disant [9] que les doctes ne l'ont point trompée, quoiqu'elle ait loué les savants, dans ses écrits, explique aussi son sens, et dit que leur façon est bonne pour décider de la foi, ou des cas de conscience, mais que pour la spiritualité, pour savants qu'ils soient, ils en sont incapables, s'ils ne sont spirituels et adonnés bien à la vertu et à l'oraison [10].

(7) KS : *expliquent.*
(8) S : *voions.*
(9) KS : *disoit.*
(10) Voir la table de la *Vie par elle-même*, au mot *Confesores* et *Direccion*, dans l'édition Silverio, Obras, I, p. 375-6.

Cela donc est indubitable qu'il ne se faut point assujettir, pour le jugement des expériences surnaturelles, et s'ajuster [11] au jugement des savants sinon pour connaître s'il n'y a rien contre la foi, car de cela ils en peuvent parler étant leur métier mais quelle est [12] la bonne oraison et l'expérience surnaturelle de Dieu, de Jésus-Christ ou des anges, et faire discernement de tout cela, ce n'est point leur affaire [13], s'ils n'ont autre chose que d'être savant. Je reviens donc à ce que j'ai dit que l'âme a l'expérience de l'habitation de Jésus-Christ en soi, que ni les arguments, ni les spéculations philosophiques ne peuvent atteindre, mais que le sentiment de l'âme, quand il est épuré, peut pénétrer, et Notre-Seigneur donne cette expérience de soi, quand il lui plaît [14].

Il arriva donc un jour, qui fut environ le changement qui se fit au passage de l'état naturel au surnaturel, qu'étant la nuit dans mon lit, je fus investi, et il sembla que quelque chose entra manifestement en moi, et que cette chose venait du ciel et s'insinuait dans tout mon intérieur, en sorte que l'âme sentait que c'était Jésus-Christ même qui portait avec soi une grande suavité et majesté. Il me semble que c'était la veille de l'Ascension, et que tout le lendemain je sentais Jésus-Christ en moi, et que depuis, en mille occasions, soit en public prêchant, soit en particulier conversant, je sentais comme si, avec mon âme, il y eût une autre âme qui était toute céleste, et portait toujours les pensées au ciel, et était résidante [15] en l'homme, et donnait force à tout, et toute l'économie du corps, lequel auparavant était fort incommodé, fut changée en mieux, donnant assistance au besoin et grossissant la voix, en quelque occasion parlant comme un tonnerre, et comme si le feu eût été dans la poitrine. Et pour tant [16] que cet esprit de grâce dura en l'homme, il semblait à l'âme que c'était l'esprit de Jésus-Christ. J'ai raconté devant la dilatation qui se fit même dans le sens, et comme quoi

(11) K : *et j'ajuster;* NM : *n'y s'ajuster.*

(12) K : *estoit;* SM : *et quelle est l'expérience;* N : *et la bonne expérience.*

(13) K : *leurs affaires.*

(14) Le ton plutôt vif de ce morceau, auquel font écho de nombreux passages dans les autres écrits du P. Surin, s'explique sans doute par le souvenir des multiples contradictions auxquelles la doctrine et la pratique du P. Surin se trouvèrent en butte, à Bordeaux notamment, où, au collège même, s'enseignaient la théologie et la philosophie. Le mémoire du P. Champeils (*Lettres*, I, 298 sq) suffit à donner une idée de la controverse dans ce milieu.

(15) KS : *resident.*

(16) K : *pendant* représentant sans doute une correction suggérée par le voisinage de *dura*.

Notre-Seigneur fortifia le corps, en sorte que, durant toute la jeunesse, il y eut une vigueur pour tout, même pour aller à pied quand il était question d'aller prêcher à la campagne. J'ai expérimenté des forces qui passaient mon naturel et ma complexion, et je sentais sensiblement comme si c'était Jésus-Christ qui eût esté en moi [17] et eût pénétré tous mes membres, y mêlant les siens d'une façon inexplicable, mais très efficace et très consolante.

Même je dirai [18] que parmi mes grandes désolations et idées de damnation, cela ne me quitta pas, car une fois entr'autres, je ne sais à quelle occasion, étant dans mon lit, je sentais descendre en moi une telle chose, que j'en fus pénétré comme une éponge la serait, par une liqueur descendue du ciel; qui s'insinua par tout, et me donna une allégresse et suavité inexplicable, avec une telle décharge de mélancolie, qu'il ne se peut rien dire de tel, et lors, dans ce moment qui dura peu, il me sembla que mon âme était en gloire. Il m'est avis que c'était comme une visite de Jésus-Christ, et cela est inconcevable comme quoi se font ces visites, car elles sont pénétrantes jusque dans l'intime et plus profond des entrailles.

Aussi souvent il m'est advenu que, par nécessité, j'étais obligé de me dépouiller, ce que je ne faisais qu'en nécessité, et que je voyais quelque partie de mon corps, aussi m'est advenu, plus de quinze ans durant, sans que jamais cela ait manqué; cela advenait, changeant de chemise, si c'était en lieu et au temps, où quelque chose de mon corps parut, ce qui ne se faisait qu'en toute bienséance et pureté, alors je voyais manifestement en mon corps celui de Jésus-Christ plus que le mien même, et nullement le mien, car et la forme et la couleur, tout semblait une chose plus divine qu'humaine. Et quand même je n'y faisais pas réflexion, cette vue me la faisait faire. Je n'ai pourtant jamais par curiosité, ni pour me satisfaire en cette dévotion regardé mon corps, pour avoir cette idée de Jésus-Christ, mais quand la nécessité m'y contraignait, je sentais un respect extrême pour ce corps qui me paraissait en moi, et cela me donnait un éblouissement tout divin, et à cette heure que je suis vieux, je n'y fais plus de réflexion, mais cela a duré peut-être plus de vingt ans, d'avoir cette vue aussi manifeste et sensible de Jésus-Christ en moi, que si je l'eusse vu hors de moi. Et dans ces [19] occasions; c'était à

(17) SNM : *comme si J.-C. eust esté dans moy.*

(18) K : *Je diray mesme.*

(19) KS : *les.*

l'âme comme un ravissement, car en ces rencontres, quand ce n'eut été qu'à voir mes bras nus, cela portait un objet si divin et si auguste, que je n'ai point de termes pour l'expliquer, et cela n'a point été une fois, mais plus de cent, car en vingt ans il s'est bien présenté des occasions, et je ne sache jamais depuis cette nuit de l'Ascension, il y a plus de vingt-cinq ans [20], avoir jamais envisagé rien de nu par hasard, que je n'ai eu cette vue si élevante et si sainte, que je n'ai jamais rien éprouvé de pareil.

Je fus même obligé, par ordonnance des médecins, de me baigner à la rivière, et alors, quoique je fusse dans ma calamité intérieure et pensée de damnation, jamais je n'étais réduit à voir mon corps, que ces élancements vers Dieu et Jésus-Christ ne fussent si grands, qu'il me semblait être en gloire; et ce sentiment était non seulement à la vue, mais au toucher quand la nécessité y contraignait. Et en effet je n'ai point de parole pour expliquer combien cela est relevé, doux, et auguste à l'âme, et combien cette impression lui a donné de fruit et de dévotion. Et cela donne une telle familiarité avec Jésus-Christ, que l'âme le regarde comme un époux, et comme un autre soi-même d'une manière telle qu'on peut appeler cela plutôt gloire que goût, et cela est si ravissant, que la force défaut à l'âme de continuer un tel discours.

(20) Cela reporte aux environs de 1638.

CHAPITRE XIII [1]

Continuation des mêmes sujets et des grâces que le Père reçut par ces occasions. [2]

Je vois que tout ceci est écrit d'un style fort grossier et fort simple, et encore avec grand désordre, pour ce que, la mémoire me manquant depuis deux ou trois ans, il se forme grande confusion en tous mes discours, mais j'ai traité au chapitre précédent une chose bien plus grande que je ne la puis exprimer, et je ne saurais faire connaître comme cela est, à cause que le principal consiste à faire connaître combien Jésus-Christ se rend intime à l'homme, et que sa familiarité va jusqu'à un point qu'on

(1) NM : *14e.* *par ces occasions.*
(2) KS : *des mêmes sujets;* M omet :

ne saurait imaginer ni comprendre, car comme il est le divin époux de l'âme, et ne le saurait nommer autrement que son cher époux; et cela avec une suavité qui ne trouve rien de pareil en la nature; je vois bien par conjecture qu'il peut y avoir quelque chose de cette suavité entre les mariés, qui, par l'ordre de nature même réglée [3], et suivant le dessein de Dieu, ont une si intime liaison et familiarité de cœur, que rien ne peut mieux exprimer celle qui est entre Dieu et l'âme. Mais je crois que celle qui se forme entre Jésus-Christ et l'âme, est du tout incompréhensible, non seulement quant aux biens et aux avantages qui en réussissent à l'âme, mais encore quant à la liaison et intime union. Car cela est conduit de telle sorte [4] par la grâce et par le principe du divin amour, que l'âme étant comme même chose avec Jésus-Christ, elle participe à une hauteur et une grandeur, et à une puissance à laquelle il n'y a rien de comparable.

Il me souvient, à ce propos, de ce que disait un grand religieux, mais fort petit par son humilité, c'est le Bienheureux Jacobon [5] de l'ordre de saint François, dans les cantiques qu'il a faits, où il représente les sentiments que Dieu lui donnait par son divin esprit. Tantôt il avait un esprit de grandeur qui lui faisait dire que tout était à lui, selon le style de saint Paul. C'est que cette hauteur et grandeur de l'esprit divin, donne à l'âme une grandeur qui la met dans un domaine sur toutes choses, et c'est la liberté des enfants de Dieu qui les met dans un royaume par lequel ils sont vraiment rois, et se vérifie en eux ce que dit Jésus-Christ, etc. [6]. Cela vient de ce que j'ai dit au chapitre précédent, qu'ils ont Jésus-Christ en eux, et que cet esprit de Jésus-Christ qui les fait crier à Dieu, *abba pater* [7], leur donne cette hauteur et ce domaine, comme un esprit de roi qui n'appartient qu'à ceux qui sont vraiment libres. Je ne saurais dire combien l'âme a senti ce droit et cette force de dominer à tout, qui est comme un droit d'épouse de celui qui est Seigneur de tout l'univers; qui donne dès à présent, sans attendre la gloire, la part à son royaume, aux âmes qui lui appartiennent en cette qualité.

Cela était alors plus exprès dans le cœur par la jouissance de ce bien que Notre-Seigneur donnait à l'âme, d'une autorité

(3) K : *règle.*

(4) Tous les mss ont : *force* mais le sens demande plutôt *sorte* et la confusion des deux mots est facile. KS : *et qu'elle participe.*

(5) Jacopone de Todi.

(6) Tous les mss omettent le texte qui est peut-être *Jo*, VIII, 36.

(7) *Ro.*, VIII, 15; *Ga'.*, IV, 6.

et d'une puissance par association à sa [8] gloire et sa dignité laquelle était rendue sensible à cette même âme, d'une façon qui ne se peut exprimer, mais qui se peut bien sentir, par cette vue d'expériences que j'ai dites ci-dessus, et dont les paroles ne peuvent faire l'expression. Je ne saurais dire la quantité de paroles que l'âme entendait dans son intérieur, par lesquelles Notre-Seigneur l'assurait de ce bien et de son droit sur toutes choses, en un sens que les hommes ne connaissent point par leurs idées communes et basses, mais par un droit qui vient de l'amour divin et de la grâce par Jésus-Christ en nous.

Je voudrais faire connaître que tout cela vient à [8 bis] l'âme par l'union avec Jésus-Christ, laquelle est la source de tous les biens qui lui adviennent, et tandis qu'elle sent ainsi Jésus-Christ en soi, elle a quatre ou cinq effets qui lui sont ordinaires; le premier est une élévation aux choses célestes, et une impression continuelle des biens de l'autre vie, avec un dédain de la vie présente. Le second une force et vigueur pour agir et entreprendre toutes choses qui se présentent, et tandis que l'âme le sent ainsi en soi, en la façon que j'ai dite, elle a comme un continuel tempérament de gloire, qui fait que, dans les affaiblissements comme ceux qui arrivaient au Père, parfois extrêmes, au lieu de succomber, il rejaillissait du dedans des choses qui étonnaient tout à fait l'âme par leur grandeur, car il se faisait comme une saillie de l'esprit intérieur, qui mettait tous les sens comme s'ils eussent été en gloire. Cela arriva trois ou quatre fois [9], principalement que l'âme était réduite aux plus grands affaiblissements, et lors elle se trouva environnée de biens qu'on ne saurait décrire. Et même à présent, je ne saurais les mettre en avant, tant ils sont difficiles à représenter. Mais cela venait à l'âme par l'assistance de ce qu'elle sentait en soi, qu'il lui semblait être comme si Jésus-Christ l'eût remplie et pénétrée du tout. Voilà pourquoi il lui semblait voir sortir de ses yeux comme des rejaillissements de gloire, si doux, et si élevants que je n'ai jamais rien éprouvé de si étrange.

Entr'autres effets de cette grâce, je me souviens particulièrement qu'une fois, peu après que cette impression de Jésus-Christ fut donnée à l'âme, je fus faire un voyage à Notre-Dame des Ardilliers, et, durant le chemin, souvent mon âme était occupée de cette gloire, qui me brillait, ce m'était avis [10], particulièrement

(8) KS : *la gloire.*
(8 *bis*) Les mss ont : *de.*
(9) S : 2 ou 3 fois.
(10) Leçon de S; K : *qui me sem-*

dans les yeux, qui étaient fort simples [10 bis] et comme éblouis d'une splendeur céleste. Et tout en allant me vint la pensée d'une âme fort illuminée de Dieu et fort ardente en son amour, qui était une femme de grande vertu et sainteté que j'avais connue en Saintonge, et qui était morte depuis quelques années [11]. Tout soudain je me vis investi d'un esprit du ciel qui me semblait être le sien, et il me semble même qu'il me fut dit que c'était son bienheureux esprit, et avec les paroles de l'amour divin qui me furent dites par la personne qui m'investissait, je me vis tout couvert de feu comme des éclairs qui tombaient sur moi comme des lames d'argent et d'or [12], et mon cœur était lors comme si j'eusse été au ciel, et l'impétuosité de cela fut si grande, que le cheval sur lequel j'étais monté, se mit à galoper, et durant peu de temps comme la moitié d'un *Ave Maria*, je me vis comme dans ces heureuses flammes, qui étaient comme des brillements de gloire. Plusieurs fois j'ai vu cette gloire, mais jamais si fort qu'en cette rencontre.

Ainsi j'ai diverses fois aperçu que l'âme étant investie de ces états de gloire, la lumière ordinaire du soleil semblait croître sans comparaison plus que l'ordinaire, et quoiqu'elle augmentât beaucoup, elle était néanmoins si douce et si supportable, qu'elle me semblait être d'une autre sorte que cette [13] naturelle.

Une fois étant dans cet état j'entrai dans notre jardin du collège de Bordeaux; cette lumière fut si grande, qu'il me semblait marcher dans un paradis, et les feuilles des arbres me paraissaient comme celles des noisilliers [14] qui sont dans ce jardin. Il me semblait que tous étaient brillants et lumineux, et de couleur comme quasi celle que des nuées bien claires représentent [15], mais d'une lumière sans comparaison plus belle et de couleurs plus vives et plus naturelles. Cela néanmoins ne m'est pas arrivé depuis le temps de mes grandes peines, et il ne me reste sinon le souvenir d'une très [16] grande chose, surpassant tout ce que j'ai jamais expérimenté de beau et de grand en ce monde.

Il me semble [17] même que tout ce que j'ai jamais senti de

bloit briller; N : *brilloit, ce me semble;* M omet : *ce me semble.*

(10 *bis*) Lire sans doute : *amples.*

(11) Madame du Verger; voir *Lettres*, I, 38 sq et sur le voyage à Saumur, 173. Il daterait de 1636.

(12) Ces images, celles tirées du feu notamment, sont en effet caractéristiques des états spirituels de Madame du Verger. Voir au tome I son *Journal.*

(13) NM : *la naturelle.*

(14) Forme ancienne pour *noisettiers.* NM omettent ce détail.

(15) K : *celles des nuées bien claires;* M omet.

(16) K omet : *très.*

(17) K : *sembla.*

plus grand et de plus surnaturel, c'était certains moments où l'extrémité du mal me portait, dans lesquels il se faisait comme un éclair dans l'âme d'une si grande douceur, gloire et beauté, que pour lors on me donnait de la part de Dieu des assurances qui me faisaient rire de toutes mes craintes. Mais quand je sortais de cet éclair, j'étais derechef enveloppé de ténèbres, et dans peu les soupçons, misères, et désespoirs enveloppaient l'esprit, comme des peaux, l'une sur l'autre, enveloppent un oignon. L'âme était ainsi durant ces moments, et puis tombait dans la misère.

Cela même que je dis m'est quelquefois arrivé en prêchant, par des moments que l'âme semblait être mise dans la béatitude, et puis elle était débusquée par l'état de peine qui survenait, et tous les travaux de l'esprit reprenaient leurs places. Durant ces moments, j'ai quelquefois entendu des voix du ciel si douces et si pénétrantes, que l'âme croyait être hors de toutes ces peines, et ces paroles étaient quelquefois de Jésus-Christ et quelquefois de sainte Thérèse, qui, une fois, comme je sortais de la maison des Ursulines de Loudun, me dit deux ou trois paroles espagnoles, — au moins je les entendis comme venant de sa part, — qui opéraient une si grande joie et, si j'ose dire, une telle béatitude dans l'âme, qu'il n'y a pas moyen de la représenter. Mais comme cela durait peu, il est incroyable comme il était amer à l'âme de retomber dans sa fondrière et sa désolation, qui retournait par degrés, et la saisissait d'une manière très pitoyable. Enfin je n'ai point d'idée de plus grands maux que ces passages soudains, ni de plus grandes joies, ni de biens plus grands et relevés et pénétrants, que ceux qui se faisaient sentir dans ces intervalles. Je ne crois pas que l'âme après ces expériences puisse douter de Dieu, ni de ces [18] biens surnaturels de sa gloire. Cela laissait l'âme dans une plénitude, et ces respirs de gloire, dont j'ai parlé, la conservaient, et s'ils eussent continué, ce n'eut pas été la vie présente, comme dit saint Augustin dans ses *Confessions* [19] mais Notre-Seigneur veut que nous revenions dans notre état naturel de cette mortalité, pendant laquelle ces idées relèvent extrêmement le courage, et confortent l'esprit plus qu'on ne saurait dire.

(18) NM : *ni des biens... de sa gloire.* (19) X, 40.

CHAPITRE XIV (1)

De l'aboutissement de tout cela à l'état de la foi, où l'âme semble tenir un bien plus grand que tout ce que nous avons dit.

Cette parole semble bien étrange, de dire que cet état de foi a quelque chose de plus grand que tout ce que je viens de dire. Je ne veux pas dire en cela que tout le temps de cet état de foi soit jouissant d'une telle douceur et grandeur que celle que je viens de représenter, mais il a pourtant un bien plus désirable que celui de cette béatitude, comme elle est alors, à cause des alternations (2) qui arrivent à l'âme et des altérations qui la changent. L'état de foi est celui auquel l'âme ordinairement est hors l'expérience des choses qui passent l'état commun de cette vie, et que l'homme est réduit au petit pied dans l'expérience contraire, qui est la misère et la pauvreté, dans lequel pourtant elle se tient en fidélité. Les tentations l'assaillent, au moins quelques-unes, les autres la heurtent et la molestent, néanmoins, pour l'ordinaire, elle sent une assistance de Dieu, et une facilité de retour à lui, et une constante volonté de lui plaire. Dans cet état, elle se sent, ce lui semble, délaissée et tellement faillie (3), qu'elle a besoin, pour se soutenir, de remémorer en son idée, les choses que je viens de décrire; et le plus grand motif que j'ai eu de mettre ceci par écrit, c'est pour animer cette foi et me mettre dans la foi qui nous est nécessaire pour persévérer.

Car il faut que j'avoue que, depuis que Notre-Seigneur a remis le corps et l'âme en santé et en paix, il a fallu pour venir en un état solide et tranquille, se remettre en l'usage de ces choses de la vie. De sorte que cette obscurité qui est, ce semble, naturelle à la foi, retournant à l'esprit, il se faisait des ouvertures aux tentations, même contre la foi, desquelles je croyais être incapable, à cause de tant d'expériences pour le bien et pour le mal.

(1) NM : 15e.
(2) K : *altérations*, les deux fois.
(3) Leçon des mss; il semble qu'il faille lire : *faible*.

Toutefois nonobstant toutes ces choses que j'ai dites, en ces deux dernières parties, il m'a souvent fallu avoir recours comme à une branche ou à une corde, dans le naufrage, au souvenir de telles expériences, et usant de la réflexion que nous pouvons naturellement faire sur les choses que nous voyons et touchons, nous remettre en la posture qui nous a été si agréable. Ces choses nous sembleraient (4) insensiblement débusquer.

Généralement il faut que je dise que cet état de foi qui nous éloigne de voir, de toucher, de savoir par notre expérience les choses de l'autre vie, nous sert incroyablement et à la vertu et à l'augmentation du divin amour, et il me semble que cette manière de voir les choses divines, ne les approchant (5) pas de si près, comme l'expérience le fait connaître, aide extrêmement à l'amour; aussi il me semble que Notre-Seigneur voulait dire cela à ses apôtres : « *Expedit vobis ut ego vadam, nisi ego abiero, paracletus non veniet ad vos* (6). » De même cet état est celui qui ôte cette si manifeste présence de Jésus-Christ, et de là réussit une manière de se lier à Dieu et d'adhérer à Jésus-Christ (7) plus étroite, plus délicate et plus intime. De sorte que n'ayant en vue d'écrire ceci que pour moi, je ne puis que je ne me dise à moi-même, que c'est ici vraiment le royaume de Dieu, et qu'à raison de cet état de foi, il se met un coloris sur les objets surnaturels, qui est fort et si éclatant, que l'âme est, pour l'ordinaire, dans des excès qui sont presque insupportables à la nature, et que le sentiment que le cœur a pour les choses divines, est si fort, à cause d'une immensité de grandeur, qui lui vient de cette foi, qu'à tous les moments que l'âme y pense il lui semble qu'on l'abîme et qu'on la submerge. Et cela si profondément, ou pour mieux dire si intimement, que cette crainte et cette paix de l'extérieur se rend plus épaisse, et tant, que l'âme n'a quasi plus de parole pour exprimer son état, ni pour parler des choses surnaturelles.

Il me semble que cela est bien représenté, par la comparaison que Notre-Seigneur apporte dans l'Évangile, du vin nouveau et du vin vieux. Ce que j'ai dit au précédent chapitre, me semble du vin nouveau, et ce qui est en cet état de foi, me semble du vin vieux, et Notre-Seigneur disait qu'on ne met point du vin nouveau dans de vieilles outres (8). Car la force qui est dans le

(4) NM : *sembloient.*

(5) KS : *approchent;* NM : *approche.* Le sens exige le participe.

(6) *Jo.*, XVI, 7.

(7) KS : *d'une plus étroite,* sans substantif. Je suis NM.

(8) Les mss omettent tous le texte évangélique, suffisamment suggéré par le contexte. *Mt.*, IX, 17; *Mc.*, II, 22; *Lc.*, V, 37.

nouveau, est ici, parce que par les élancements qui se font en l'âme, il semble qu'elle doit succomber et mourir, et qu'elle s'en va défaillir en amour. Tous les moments qui la mettent dans le souvenir du bien éternel, l'arrachent quasi du corps, et néanmoins c'est merveille qu'elle peut vaquer au corps [9] et prendre sa nourriture et le sommeil qu'il lui faut pour subvenir à son besoin. Elle le fait sans scrupule et sans remords, et par cette liberté que Dieu lui donne, qui est l'état de foi, la douceur augmente et ne se termine à rien qu'à un bien infini qu'elle atteint d'un bout, quoique de l'autre elle rampe sur la terre.

Et cette comparaison me vient de certaines gens que l'on m'a dit qui, pêchant les perles et allant jusqu'au fond de la mer pour les prendre, ont un tuyau qui va jusqu'au haut, et qui est soutenu par du liège, au bout d'en haut, et par là ils respirent et sont effectivement au fond de la mer. Je ne sais si cela se fait, mais ce que je veux dire est bien exprimé par là, car l'âme a un tuyau qui va jusqu'au ciel, et sainte Catherine de Gênes disait qu'il y avait un canal qui allait jusqu'au cœur de Dieu [10]. Là l'âme a ainsi un tuyau qui va jusqu'au ciel. De là elle respire la sagesse et l'amour, et s'en soutient. Tandis qu'elle est ici au fond de la terre où elle pêche les perles, elle parle aux âmes, elle prêche les peuples, elle négocie pour Dieu, mais cependant il y a un tuyau qui va jusqu'au ciel pour tirer de Dieu vie et consolation éternelle. Et c'est ce que dit saint Paul [11].

Vraiment l'âme dans cet état ne sait que devenir, elle est heureuse et misérable tout à la fois. Je crois pourtant qu'elle est heureuse. Il faut que je dise le bonheur de cet état, — car je veux tout finir dans ce feuillet, ce n'est pas qu'il n'y ait pour une main de papier à dire, mais cela ne se peut en cette vie; — je dis donc que sans vision ni extase, ni suspension des sens, dans la vie commune et misérable de la terre, dans l'infirmité et impuissance de beaucoup de choses, Notre-Seigneur donne ce qui ne se peut comprendre, et qui passe toute mesure, et c'est un bien que je puis appeler la haute fortune de cette vie, où peut aspirer celui qui renonce à tout pour Dieu. C'est une certaine blessure d'amour, qui, sans aucun effet extérieur qui paraisse, transperce l'âme et tient le cœur incessamment languis-

(9) Dans KS par haplographie, on a laissé tomber : *et néanmoins — vaquer au corps.* S ajoute : *et perdre sa nourriture.*

(10) On trouve une pensée analogue dans sainte Gertrude, *Legatus divinae pietatis*, III, 26, 30; IV, 59.

(11) Les manuscrits ne donnent aucun texte. Peut-être est-ce : *Nostra conversatio in caelis est, Phil.*, III, 29.

sant après Dieu et soupirant pour lui. C'est une blessure car l'âme en est frappée comme d'un mal qui la met dans l'angoisse d'amour, et le sang qui vient de cette blessure, sont les larmes qui découlent des yeux par les atteintes de ce même amour. Cette blessure est une félicité, et il [12] ne se peut dire combien il est pénétrant, combien il est grand et jouissant. Je prie Notre-Seigneur que ceux qui l'expérimentent et qui sont ainsi blessés, le puissent faire comprendre aux autres, afin qu'ils délaissent la vanité des créatures, et s'attachent premièrement à Dieu qui, comme un franc archer, par l'adresse de son amour, et prenant une de ses flèches trempée dans le sang de Jésus-Christ Notre-Seigneur les attendra au passage et, lorsqu'ils y penseront le moins, les percera de cette flèche, et leur entamera le cœur, qui sera ensuite comme un cerf blessé qui ne se reposera jamais, portant la flèche qui le transperce jusqu'à ce qu'il aille monter entre les bras de son Seigneur, à qui soit à jamais honneur et gloire et bénédiction. Ainsi soit-il.

J'ai une chose à ajouter, c'est que l'assortiment parfait de cet état est quand Notre-Seigneur permet que, pour ornement à toutes ces choses il arrive que l'on [13] a part à sa croix, et que l'âme parmi toutes ces richesses et bénédictions, est si heureuse que d'avoir entrée aux croix, celle de quelque fausse [13 bis] réputation qui lui donne un grand mépris des hommes, mêmement quand elle parvient à être supposée et tenue pour mauvaise, et quelquefois même abominable. On peut dire alors que la bonne fortune est montée jusqu'à son comble, et je puis dire que quoique Notre-Seigneur m'ait toujours donné l'opinion que cela est un bien très signalé, il ne m'a pas assez consolé là-dedans, en m'en donnant assez, néanmoins il m'a fait quelque part de ce bonheur. Car depuis qu'il m'a donné cet état de foi avec une partie de la consolation dont j'ai fait la description ci-dessus; il a aussi permis que j'ai bientôt après passé pour un homme d'illusion en ma doctrine, et pour cela on m'a tenu suspect, et que le Supérieur immédiat a eu ordre de veiller sur moi, et que tout l'été passé [14] quoique je fusse à la campagne, je lui dusse envoyer toutes les lettres qu'on m'écrivait, et toutes celles que j'écrivais, avec des délais et retardements fort incommodes, outre ce fleuron

(12) SNM : *cela.*

(13) K : *choses arrivées on a;* S : *arrivées qu'on a.*

(13 *bis*) KS : *haute.*

(14) L'été de 1663. La correspondance de cette année illustre abondamment cette déclaration.

d'être soupçonné à tous rencontres, et quoique je sente bien, que je mérite bien que Notre-Seigneur me châtie, et que les hommes aient bien sujet de se défier de moi, néanmoins je ne sens rien en moi qui donne juste occasion de soupçonner ma doctrine vers les âmes. Ceci (15) est pourtant un grand bien de passer pour un homme d'illusion, et si Dieu le veut, mourir dans l'opprobre comme son Fils. Il fasse, s'il lui plaît, sa volonté en moi.

(15) K : *ce qui.*

SEPTIÈME PARTIE

Lettres datées écrites pendant le séjour définitif à Bordeaux.

(1640-1665.)

C'est uniquement pour rattacher cette série aux lettres qui précèdent que nous inscrivons ici la date de 1640. En réalité la correspondance fut interrompue dix-huit ans (1639-1656) — le P. Surin dit en gros : vingt ans, — par suite de la maladie du P. Surin et de sa crise intérieure. Mais cette lacune est parfaitement comblée par la II[e] et III[e] Partie de la *Science expérimentale*, publiées ci-dessus. Si l'on excepte un billet pour la M. Marie de la Trinité, carmélite, dicté, probablement, en 1653, la correspondance du P. Surin reprend seulement au début de 1657, pour se continuer, sans interruption, jusqu'à quelques jours avant sa mort, le 22 avril 1665. On trouvera soit dans les pages de la *Science expérimentale*, soit au début de chaque lettre, soit dans les divers appendices les renseignements nécessaires sur les correspondants auxquels s'adresse le P. Surin et les épisodes ou controverses auxquels se rapportent plusieurs de ces lettres.

127*. — Billet pour la Sœur Marie de la Trinité, carmélite.

Conduite pour le parfait recueillement en Dieu.

G 269. La date ressort de la notice sur Sœur Marie de la Trinité. Mademoiselle Babaut fit profession au Carmel de Saintes, en 1653, et mourut le 25 janvier 1654, à l'âge de 24 ans. Le billet fut sans doute dicté par le P. Surin, à l'occasion de cette profession. Il avait séjourné au collège de Saintes, sous le rectorat de son ami, le P. Bastide, pendant deux ans (1649-

1651) et son état de santé s'y était notablement amélioré. Cf. *Science expérimentale*, IIe Partie, ch. 11 : *Comme quoy nostre Seigneur donna commencement à la réparation des forces du Père et comme il fut à Xaintes* (*Supra*, p. 48, sq.).

1653.

Son bien est d'être si uniquement à Dieu, que rien de ce monde ne fasse impression sur son cœur; que les choses auxquelles un devoir légitime la peut lier ne lui soient chères ni considérables qu'en Dieu, et que, s'y appliquant par le seul motif de Dieu, cette application lui soit plutôt un soulagement et une aide, qu'une peine et un empêchement. Dans cette liberté de cœur, elle doit tout entreprendre et tout faire, de sorte que tout lui soit un moyen pour aller à Dieu. Ce qu'elle ne peut rapporter à Dieu et qui n'est point dans les desseins de Dieu, elle doit le rejeter comme un fardeau inutile, afin de trouver en Dieu son repos et ses délices.

Elle doit regarder Dieu comme une immensité d'être qui n'a point de bornes et suivant cette idée, quelque bien qui se présente, étendant sa vue infiniment au delà, elle dira en elle-même : *Dieu est cela et infiniment davantage.* Ainsi elle ne se bornera jamais, et ne se restreignant d'elle-même à rien en particulier, elle jouira de toute la liberté dont un cœur est capable.

Cet espace sans limites, cette immensité d'être qui est Dieu, sera sa demeure, son élément et son fonds. Elle n'en pourra sortir et tâchera d'asseoir tous ses projets, toutes ses entreprises, tous ses désirs, tous ses biens sur ce fonds solide et immuable. Elle ne fera rien qui n'y soit établi. Elle y trouvera les richesses et l'opulence de la grâce, cette paix que le monde ne peut donner, cette joie qui seule peut contenter les cœurs et elle y aura son lit de repos dans l'acquiescement à la volonté de Dieu.

La pratique pour cela est une simple attention à Dieu, un simple regard d'adoration et d'amour; ce regard produit en l'âme une lumière et une ardeur vitale, une participation de l'éclat de pureté qui du Père rejaillit sur le Fils et du Fils sur les âmes qu'il a lavées dans son sang; une participation des divines flammes que le Saint-Esprit reçoit du Père et du Fils, et qu'il communique aux âmes qu'il trouve bien disposées.

Voilà l'exercice de ma chère Sœur. Elle en fera son étude et son emploi intérieur, et, selon cet avis de S. Denys à Timothée [1] :

(1) G : *Iérothée; Myst. theol.*, I, 1.

Tournez-vous vers le rayon divin, elle donnera constamment son attention à ce simple regard de Dieu, avec un humble respect et une amoureuse ferveur.

128*. — A Monsieur l'abbé de Vaux.

Avis pour l'oraison, la mortification, l'exercice du zèle des âmes.

N II, 25, C I, 16. Sommaire de N. Les deux mss (N en marge) donnent avant la lettre cette courte notice : *Monsieur Lanier, abbé de Vaux, étoit un homme d'un mérite singulier, fort éclairé dans la vie spirituelle, d'un rare talent pour la direction et d'un grand zele pour toutes les entreprises qui regardoient la gloire de Dieu.* C ajoute : *Il fut Archidiacre d'Angers et Official de Paris.* Puis, en guise de sommaire : *Son amy, qui luy écrit cette lettre, luy donne d'excellens avis pour sa conduite.*

A Bordeaux, ce 8 février 1657.

MONSIEUR,

La paix de N. S. soit avec vous [1].

J'ai eu souvent bien du regret de ne pouvoir répondre à tant de lettres qu'il vous a plu de m'écrire [2]; mais, pendant vingt ans [3], j'ai été dans l'impuissance de le faire. Depuis peu Notre Seigneur m'a rendu la faculté [4] d'écrire, et je me suis aussitôt proposé de l'employer à vous ouvrir mon cœur, avec toute la liberté que vous voulez bien me donner.

Je vous dirai donc, Monsieur, qu'il me semble que vous devez faire votre fort de l'oraison et de ses accompagnements qui sont un continuel recueillement d'esprit et une intention toujours dressée vers Dieu, de sorte que vous n'entrepreniez rien que ce qui est de son service, et que vous ne vous occupiez que de cela. J'estime que vous devez être l'homme de Dieu, c'est-à-dire un homme tout dévoué à Dieu, un homme entièrement appliqué aux seules affaires de Dieu, et qui prend de plaisir, ni de satisfaction à [5] aucune autre chose. Car les nécessités mêmes de la vie se rapportent à Dieu, et entrent dans son service. Sortant des occupations qui regardent le service de Dieu, il faut venir se reposer dans le sein de Dieu, je veux dire dans l'oraison et là, ramasser ses puissances et les employer à honorer, à vénérer,

(1) C omet ce qui précède.
(2) C : *lettres que j'ai reçues de votre part.*
(3) N : *deux.*
(4) C : *facilité.*
(5) C : *en.*

et à aimer le [6] souverain Maître, et toujours commencer par l'examen de notre état, de nos défauts et de nos mauvaises dispositions, nous en confondant à ses pieds, et nous en accusant à lui, avec un désir ardent de satisfaire à sa justice. C'est là qu'il faut prendre notre recueillement, et le conserver ensuite partout, faute de quoi notre esprit se trouvera bientôt court et sans forces. Quand on s'est ainsi recueilli dans l'oraison, on [7] est disposé à marcher dans la voie de Dieu, et capable d'entreprendre de nouvelles affaires pour sa gloire.

Mais afin d'avoir la grâce d'oraison et la force pour persévérer en [8] ce saint exercice, la mortification est absolument nécessaire : premièrement et principalement, l'intérieure qui modère toutes les impétuosités de l'âme, hormis celles qui viennent de l'esprit de Dieu, lesquelles se doivent seulement accompagner de discrétion; en second lieu, l'extérieure qui réprime le libertinage des sens, et qui fait souffrir quelque douleur au corps. Il n'est pas croyable combien cette rigueur volontaire [9] gagne les bonnes grâces de Dieu [10]. Je ne suis pas [11] de ces spirituels qui ne font cas que de l'intérieur, et qui disent que toutes ces [12] choses extérieures sont de peu de conséquence. Pour moi, je tiens comme une vérité [13] indubitable qu'il n'y eut jamais de ferveur d'esprit sans pénitence, ou sans quelque souffrance qui égalât sa pénitence [14]. Je dis plus, les consolations et les douceurs [15] de l'oraison vont de pair avec les mortifications corporelles. C'est en quoi on [16] se trompe fort, et nos erreurs en ce point ne sont que trop ordinaires.

Outre cela, Monsieur, j'estime que pour rendre à Notre Seigneur un service parfait, il faut que vous soyez incessamment dans les desseins de sa gloire : Toujours parler de Dieu, toujours agir pour Dieu. C'est ce qui attirera en nous [17] l'opération divine, comme il arrive aux nourrices que le lait leur vient à mesure qu'elles en donnent à leurs nourrissons. Toujours traiter de ce qui peut contribuer à l'avancement et au salut des âmes, c'est ce qui rend les hommes parfaits. Il est encore très avantageux de cultiver l'intérieur des âmes qui désirent d'arriver à la per-

(6) C : *révérer* (au lieu de *vénérer*)... *ce souverain.*
(7) C : *l'on.*
(8) C : *dans.*
(9) C : *volontaire que l'on exerce contre soy même gagne.*
(10) C : *de N.-S.*
(11) C : *point de l'avis de ces.*
(12) C : *toutes ces sortes de choses.*
(13) C : *comme indubitable.*
(14) C omet : *ou sans — pénitence.*
(15) C : *les douceurs et les consolations.*
(16) C : *l'on.*
(17) C : *vous.*

fection, ou que leur état oblige d'y tendre. N'admettez en votre cœur aucune affection que pour cette sorte d'affaires qui regardent l'honneur et l'intérêt de Dieu. Mais en cela même n'ayez purement que Dieu en vue et, par une droite intention, tenez toujours votre esprit attaché à Dieu, sans souffrir qu'il s'abaisse à des considérations terrestres, à des désirs de plaire aux hommes, à des craintes de leur déplaire et de ne les pas contenter. En un mot, il faut se rendre libre, ne voulant que Dieu, ne considérant, n'aimant et ne craignant rien que Dieu. Si l'on se remplit bien de cette vue, l'on ne fera point de fautes contre la prudence, car l'esprit de Dieu est sage et ne souffre point d'imprudence en ceux qu'il aime. Or, quiconque a cette vue fidèle de plaire à Dieu, et l'envisage en tout, il est assurément animé et conduit de l'esprit de Dieu. Enfin, c'est ainsi que le vrai amour, le pur amour se forme dans le cœur; c'est ainsi que l'on y attire ce feu céleste qui rend l'homme tout surnaturel; il n'est plus esclave de la nature ni du monde; il est le vrai affranchi de la grâce.

Je ne puis m'empêcher de vous dire deux mots de ce qui me regarde. J'ai été depuis vingt ans en d'étranges peines, et en des traverses prodigieuses. Il y a deux ans que Notre Seigneur a commencé de me rétablir dans la paix, et de me combler de joie. Mes forces se renouvellent, et j'espère qu'elles me serviront pour rendre service à Dieu. Mon extérieur est pourtant encore gêné, sans pouvoir encore [18] m'évertuer à rien, sinon dans ma chambre. J'ai beaucoup écrit depuis trois mois, mais je ne me suis mis à écrire des lettres que depuis quinze jours ou trois semaines [19].

Je reviens à vous. Je prie N. S. qu'il vous fasse un homme [20] selon son cœur, c'est-à-dire, qu'il achève et consomme en vous son ouvrage, vous dégageant entièrement de vous-même, pour vous mettre en [21] parfaite liberté, et en état de lui rendre un service pur et digne de lui.

Je ne sais point d'autre chemin pour aller à Dieu que celui que je vous viens de [22] marquer. Le temps passe, et nous voilà près de voir [23] Jésus-Christ qui se présentera soudainement

(18) C : *encore presque.*

(19) Il s'agit des *Dialogues Spirituels* en quatre volumes, dont la composition suivit celle du *Catéchisme spirituel*, en trois volumes. Cf. *Science expérimentale*, IIe Partie, ch. 16, *supra*, p. 71.

(20) C : *tout selon.*

(21) C : *dans une... et dans un état où vous puissiez lui.*

(22) C : *je viens de vous.*

(23) C : *prests de paroistre devant.*

à nous au sortir de cette vie. S'il trouve nos âmes en bon état, ah! quel accueil! quelle joie! Si, au contraire, il les trouve en mauvais état, hélas! quelle rencontre! quelle désolation! Les saints apôtres préparaient les premiers chrétiens à l'avènement de Jésus-Christ. Cette pensée ne devrait jamais partir de notre esprit.

Le papier me manque, il faut finir, en vous assurant que je suis [24].

(24) C : *suis, etc.*

129.* — A la Mère Marthe de Saujon, de la Croix, religieuse hospitalière, à la Rochelle.

Il l'exhorte à l'amour de Jésus-Christ, au dégagement des créatures et au recueillement intérieur.

C II, 65.

A Bordeaux, 16 février 1657.

Visitant mes papiers, je viens de trouver une lettre que vous eûtes la charité de m'écrire il y a quelques années, ma très chère Sœur. Elle me rappelle votre souvenir, et me donne des preuves de votre affection, dont je vous suis fort obligé.

Il est vrai que je considérais Monsieur et Madame de Saujon [1] comme des âmes qui m'étaient extrêmement chères. J'ai depuis conservé les mêmes sentiments de tendresse pour toutes les personnes qui leur appartiennent, et si la Providence me présentait l'occasion de marquer à Mesdames vos Sœurs le zèle que j'ai pour leur service, je le ferais de tout mon cœur. Il a été un temps que j'avais la consolation de voir quelquefois Monsieur le baron de la Rivière; mais, depuis quelques années, je n'entends plus de ses nouvelles, bien qu'il soit dans le pays et assez souvent dans la ville.

Pour vous, ma chère sœur, je vous assure qu'encore que je ne vous aie vue que fort petite, ayant appris la grâce que Notre Seigneur vous a faite, j'en eus une sensible joie, et je conçus un grand désir de contribuer à votre progrès dans l'amour divin. Lorsque je reçus votre lettre, il y a près de neuf ans, j'eus bien

(1) Cf. voir, au volume précédent des *Lettres*, la notice de la lettre 4 et les lettres 5, 8, 11, 13, ainsi que l'*Abrégé de la vie de Madeleine Boinet*, *ibid.*, p. 85.

du regret de ne pouvoir y répondre. J'ai été vingt ans dans l'impuissance d'écrire. Il y a quelques jours que Dieu m'en a rendu la liberté, et je veux m'en servir pour satisfaire au désir que j'avais pour lors de vous communiquer mes sentiments. Je me contentai de vous en faire savoir quelque chose par le P. Bastide (2); aujourd'hui je veux vous dire ce que j'ai dans la pensée à votre égard.

Je vous conjure, avec toute l'affection que j'ai pour les âmes que je chéris le plus, de donner entièrement votre cœur à Jésus-Christ et de le remplir de son amour. Puisque vous avez l'avantage d'être son épouse, ne souffrez point qu'aucun autre objet entre dans votre cœur. Mais pour vous lier plus étroitement à lui, je veux vous apprendre un secret. C'est de ne vous contenter pas de l'aimer dans ses états de gloire ou de douceur, tel qu'est sa sainte enfance qui le rend infiniment aimable. Il faut que vous l'aimiez particulièrement en sa croix. Votre nom vous y oblige, puisque vous portez le nom de Marthe de la Croix. Regardez Jésus-Christ dans sa Passion, accablé de tristesse, désolé, crucifié. Mais surtout contemplez-le dans le prétoire de Pilate, où il fut flagellé, couronné d'épines, exposé au peuple comme un objet de dérision, et postposé au plus infâme des scélérats. Embrassez-le dans cet état de douleur, et donnez-lui toutes les tendresses de votre cœur. Aimez d'être traitée comme lui, méprisée, rebutée, calomniée, s'il le permet, abandonnée de toutes les créatures, et dites-lui courageusement : *Vous m'êtes un époux de sang, et pour me lier à vous, et vivre avec vous, je ne veux pour dot et pour partage que vos douleurs et vos souffrances.*

Par cette voie, ma très chère Sœur, vous entrerez bien avant dans son amitié, et vous jouirez des trésors qui sont cachés en lui et qui sont inconnus aux âmes aveuglées de l'amour-propre. Vous serez mise au rang, non seulement des enfants de Dieu, mais encore de ses plus intimes amis.

De plus, ma chère sœur, je souhaite avec ardeur que vous affranchissiez parfaitement votre cœur de la servitude des créatures, et que vous le mettiez en pleine liberté, ne vous attachant à rien et ne vous intéressant en quoi que ce soit, qu'en ce qui

(2) C : *Batide*, selon une orthographe fréquente, dans les manuscrits. La lettre de sœur Marthe remonte soit à 1649, soit à 1648 : en 1649, après le 16 mai, le P. Surin était parti de Bordeaux pour Saintes, avec le P. Bastide qui était déjà recteur du Collège de Saintes depuis l'année précédente; en 1647-48 ils sont tous deux à Bordeaux : Bastide à la maison professe; Surin au Collège.

peut servir à votre avancement spirituel, et vous rendre plus agréable à Jésus-Christ. Tenez votre âme dans une parfaite nudité au regard de tout ce qui n'est point Dieu, afin que Jésus-Christ vous revête de lui-même, et vous occupe en lui. Ne vous chargez de rien que de ce qui est de sa sainte volonté. Aimez-la elle seule, et n'aimez rien que par son motif. Il est vrai que, par devoir et par nécessité, nous sommes obligés de nous appliquer à quantité de choses; mais nous ne devons nous y arrêter que par le motif de la volonté de Dieu, parce que c'est Dieu qui le veut et qui nous y attache. Gardons-nous bien de former aucun dessein pour nous-mêmes, ni de rien faire par respect humain, ou pour notre propre satisfaction. Ne nous portons à rien que pour y trouver Dieu, et pour plaire à Jésus-Christ qui veut cela de nous, et à qui seul nous voulons donner contentement.

Tenez pour certain qu'agissant de la sorte, constamment et en toutes choses, vous parviendrez à la fin à un très ardent amour de Jésus-Christ, dans lequel vous trouverez dès cette vie votre félicité. Car c'est une vérité dont il importe d'être convaincu, que Notre-Seigneur fait trouver en lui des trésors immenses de biens surnaturels à ceux qui, par une généreuse et fervente pratique de l'abnégation, renoncent à eux-mêmes et à tout ce qu'ils possèdent, et qui ont le courage et la fidélité de mortifier toutes leurs passions, leurs impétuosités naturelles, et tous les desseins suggérés par l'amour-propre. En tenant cette route ils parviennent au royaume de Dieu, lequel est caché en nous, et que nous ne trouvons point, si nous ne fouillons dans notre intérieur, comme dans une mine où les richesses de la grâce, où la justice, la paix, la joie spirituelle se rencontrent. Mais auparavant nous devons fouiller dans notre intérieur pour y trouver nos défauts, nos vanités, nos curiosités, nos propres volontés, pour en découvrir les racines par de fréquents examens, et pour les arracher par un travail sans interruption. Alors on trouve en soi le royaume de Dieu, on l'acquiert par l'heureuse perte de tout ce qu'on a en soi de vicieux et de déréglé et on s'y établit par le recueillement et par l'attention à la présence de Dieu.

Voilà, ma très chère sœur, les souhaits de mon cœur pour le bien de votre âme.

Maintenant, pour satisfaire au désir que vous avez d'apprendre de mes nouvelles, je vous dirai qu'après vingt ans de maux assez grands, Notre-Seigneur m'a donné beaucoup de paix, et m'a rendu la faculté d'écrire. Mais je n'ai pas encore l'usage de mes mouvements libre. Je ne sors que rarement de ma chambre; je

ne puis dire la messe, ni faire que très peu des actions extérieures que ma profession demanderait de moi, ou que je voudrais faire, quoiqu'à vrai dire, je ne veuille plus rien que ce que Dieu veut.

Je me recommande à vos prières, et je prie Notre-Seigneur de vous donner la ferveur de son Saint-Esprit; afin que vous répondiez parfaitement à l'amour qu'il a pour vous. Si vous le connaissiez, cet amour de Jésus envers vous, il n'y a point de diligence que vous ne fissiez pour le contenter. Donnez à sa grâce la liberté d'établir en vous son empire par un entier assujettissement de tout ce qui lui est contraire; faites mourir en vous tous les mouvements déréglés de la nature; retranchez jusqu'aux plus petits amusements, et vous verrez les merveilles de la grâce. Lisez là-dessus le chapitre premier du second livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* (3), et tâchez d'exprimer en vous l'excellente doctrine que vous y trouverez. Je le souhaite, et je demande à Dieu la même faveur pour toutes vos chères Sœurs.

Assurez-vous que je suis à vous et à elles.

(3) Il est intitulé : *De interna conversatione.*

130*. — A Monsieur l'abbé de Vaux.

En quoi consiste la bonne disposition de l'intérieur, et quelques autres avis.

N II, 29; C I, 17.

A Bordeaux, ce 18 mars 1657 (1).

MONSIEUR,

Je reçus hier votre lettre du 23 (2) février par les mains de Monsieur le Prieur de Vaux. Dans tout ce que vous m'écrivez touchant les choses qui vous (3) regardent, je ne vois rien qui ne me semble bon; mais permettez-moi de vous dire que le principal et le plus important que Notre-Seigneur attend de nous (4), c'est le règlement de l'intérieur qui consiste en trois points, ce me semble. Le premier, est une douce et tranquille attention à Dieu qui se forme en nous et devient habituelle par de fré-

(1) C n'a que la date. Il omet : *monsieur.*
(2) N : *28;* l'édition de Nantes, 1700 à : *23 de février.*
(3) N : *nous.*
(4) C : *de ce que... vous.*

quents retours au dedans de nous, et par le souvenir de Notre-Seigneur. Le second est une composition habituelle des puissances de l'âme, retranchant toutes les pensées inutiles, et les vaines affections, et mortifiant tout ce qui s'oppose à la pureté du cœur, et qui, par conséquent, empêche le commerce de l'âme avec Dieu, et l'infusion de la lumière divine, dont elle a toujours besoin. Le troisième est un exercice perpétuel de résignation et de soumission à Dieu, avec une promptitude à s'appliquer à (5) toutes occasions à tout ce qui est de son service et de sa gloire. Ce qui fait entrer l'âme dans un commerce perpétuel avec Dieu, parce que Dieu, la voyant dans cette disposition, il lui fournit des occasions et des secours pour faire le bien qu'il désire d'elle.

Ce que l'on doit soigneusement observer dans la pratique de ces trois points, c'est d'épurer sans cesse son intention, la dégageant de toutes les recherches de l'amour-propre, et l'élevant à Dieu, sans se flatter, ni conniver aux inclinations naturelles qui prévalent souvent à (6) ceux qui n'usent point de cette diligence. Je ne pense pas que l'avancement spirituel consiste guère (7) en aucune autre chose plus importante et plus considérable qu'est cette droiture d'intention, et cet éloignement de tous nos intérêts. Si nous ne nous défions des ruses de l'amour-propre, et si nous ne nous armons d'une sainte rigueur contre toutes (8) ses tendresses, nous sommes en danger d'en être souvent surpris et vaincus.

Prenez garde que le bien que vous faites à Messieurs vos neveux soit plutôt fondé sur la charité que sur des vues naturelles, et des affections humaines; et généralement, en toutes choses, n'envisagez que Dieu, lui protestant, sans cesse, dans vos dévotions et à l'autel, que vous voulez être absolument à lui, et que vous ne cherchez rien tant au monde que de connaître sa sainte volonté et de savoir en quoi vous lui pouvez plus rendre (9) de service, tendant toujours à ce but-là, et ne souffrant point dans votre esprit d'autre vue. Il vaut mieux s'établir et se maintenir en (10) cette disposition intérieure que de faire beaucoup de bonnes œuvres qui ne laissent pas toutefois de servir au progrès de la vie intérieure, n'était qu'on s'y portât parce qu'on ne peut souffrir la solitude, ni s'arrêter au dedans de soi-même.

Il est important de faire souvent des retraites, quand elles ne seraient que de peu de jours; car c'est s'approcher de Dieu pour

(7) C 2e éd. omet : *guère.*
(5) C : *en... à ce qui.*
(6) C : *en.*
(8) C omet : *toutes.*
(9) C : *rendre plus de.*
(10) C : *dans.*

être éclairé par sa grâce, et pour s'avancer dans l'union divine. Quand l'âme craint la solitude et fuit le recueillement, c'est signe que l'intérieur est bien faible, et que l'extérieur l'emporte; et de là viennent les ténèbres, l'aveuglement et les illusions dans la pratique de la vertu.

Il n'y a rien de meilleur que de tenir à l'égard de Dieu un procédé sincère, pur, désintéressé, faisant toujours ce que nous jugeons être le plus à sa gloire, et ce qui est le moins à notre goût, ce qui est le plus opposé à nos sentiments propres.

Je crois qu'un homme qui a un vrai désir de s'avancer dans la perfection, ne s'abandonne jamais à la dissipation, lorsqu'il la peut éviter, mais qu'avec une sainte gaieté, avec franchise et liberté d'esprit, il parle à un chacun de Dieu, et des moyens de le bien servir, sans que le respect humain le retienne, ni cette timidité que nous cause d'ordinaire l'indévotion des esprits avec qui nous conversons. Aussitôt qu'il retourne à sa retraite et à son repos, il va droit à Dieu, et non pas à ses propres satisfactions, afin de se tenir toujours dans la pure région d'esprit [11] au dessus des sens et de la nature.

Cette vigilance est nécessaire, et le moyen de s'y maintenir est de marcher dans cette continuelle attention au bien. Observer les sources d'où la grâce vient en nous, c'est ce qui nous donne la force pour faire saintement toutes choses, et recourir souvent à ces sacrées sources, c'est une très grande sagesse. Les uns sont aidés par la solitude, les [12] autres par des entretiens spirituels, d'autres par la pénitence; chacun doit s'aider de ce [13] qui lui sert le plus.

Je prie Notre-Seigneur qu'à l'âge où vous êtes, qui est le même où mourut saint François Xavier, il vous donne la vigoureuse disposition d'esprit de ce saint apôtre des Indes [14].

(11) C : *de l'esprit.*
(12) C : *d'autres.*
(13) C : *de qui;* C 2e éd. : *de ce qui.*
(14) C 2e éd. a laissé tomber en fin de page : *des Indes;* l'omission a passé dans les éditions suivantes, même celle de 1721. N et C ajoutent cette note : *Il parle selon l'erreur de ceux qui pensent que saint François Xavier mourut à l'âge de 55 ans. On a depuis découvert qu'il n'en avait que 46 et quelques mois quand il mourut* (7 avril 1506-2 décembre 1552).

131*. — A la Mère Marthe de Saujon, de la Croix, religieuse hospitalière, à la Rochelle.

Sur le même sujet [que la lettre 129].

C II, 66.

A Bordeaux, 3 mai 1657.

Le P. Martin [1] allant à la Rochelle, je me sers de cette occasion pour renouveler dans votre âme le souvenir de Notre-Seigneur, et pour le rendre aussi vif et aussi pénétrant qu'il doit être dans une chère épouse du Fils de Dieu. C'est à ce dessein que je vous écris, ma très chère Sœur, désirant avec ardeur de vous voir arriver à ce haut point d'union qui fait la félicité des saints dans cette vie et dans l'autre.

Pour y atteindre, il faut mortifier sans feinte et sans relâche tous les mouvements déréglés de l'esprit, renoncer à tous les instincts de la nature contraires à la grâce, ne former aucun dessein [2], ne se charger d'aucun soin qui ne soit inspiré par l'amour de Dieu, ou par le désir de lui plaire; ne prendre jamais en rien aucun parti que celui de Jésus-Christ, et tenir là son cœur arrêté comme un navire qui est à l'ancre. Enfin, ma très chère Sœur, il faut que, dégagée de tout, libre, désintéressée, vous soupiriez jour et nuit après Jésus, l'esprit tout rempli de ses actions, de ses paroles et de ses souffrances, ne goûtant que cela, et, par ces saints objets, vous enflammant dans son amour jusqu'à devenir insensible et morte à tout le reste. Il faut ou brûler de cet amour, ou travailler à l'acquérir par le recueillement, par la mortification et par le dégagement absolu de toutes les choses de la terre.

Voilà mon sentiment pour le bien de votre âme. En quoi je ne fais que vous redire ce que je vous ai dit dans ma première lettre; car sur ce sujet je rebats toujours la même chanson.

J'ai vu avec bien de la joie dans votre lettre les bons mouvements de votre cœur. Soyez Marthe, la bonne hôtesse de Jésus-Christ. Mais soyez encore plus Madeleine, attentive à l'écouter et à goûter ses divins entretiens. Ne vous appliquez point à demi,

(1) Le P. Pierre Martin était, en 1657, supérieur de la petite résidence de Loudun. Au catalogue de 1657-1658, il est porté à Poitiers comme prédicateur et confesseur.

(2) C 2e éd. ajoute : *bas et terrestre*.

comme font la plupart des dévotes. Il faut un grand dessein et une grande poursuite, une grande persévérance, une vigilance continuelle, pour ne donner aucune prise à l'ennemi. Le P. Martin vous peut beaucoup aider, et il vous aidera effectivement, si vous prenez confiance en lui.

Je suis et serai toujours de tout mon cœur.

132*. — A Monsieur Gilles, marchand à Marennes.

N II, 82; C I, 57. Date N : 1654, mais c'est par suite d'une erreur de lecture due à la similitude du 4 et du 7. C a *1658*. Le début de la lettre semble favoriser plutôt N, bien que, encore en 1658, Surin fasse mention de la liberté d'écrire qui lui est rendue, p. e. lettre 153, du 17 avril 1658.

A Bordeaux, 19 mai 1657 (1658).

Notre-Seigneur m'ayant rendu la faculté d'écrire, je me suis souvenu de vous, et les anciennes idées de notre amitié me sont revenues dans l'esprit. Ce n'est pas que je ne pensasse souvent à vous durant mes grandes peines; mais je veux à présent vous donner des marques de mon souvenir et vous rappeler celui de nos anciennes habitudes [1].

Je vous conjure donc de mettre bien avant dans votre cœur les sentiments que Dieu vous donna, quand il vous imprima [2] le dessein de le servir tout de bon. Ces sentiments sont : 1° [3] Une grande affection pour toutes les choses qui regardent la piété, un souvenir fréquent de Notre-Seigneur, un grand respect pour le Saint-Sacrement, une tendre [4] dévotion envers la Sainte Vierge, pratiquant en son honneur de solides exercices; — 2° Un parfait dégagement des choses du monde et des biens temporels, ne les aimant que modérément, n'en usant qu'avec dépendance de Dieu, et dans l'ordre de sa Providence, ne craignant pas trop de les perdre, et marchant dans cette vie comme un voyageur, vous confiant que Dieu ne manquera pas de pourvoir à tous vos besoins, et [5] de vous donner la patience dans vos adversités; — 3° Un soin particulier de tenir votre âme en paix, sans trouble, sans passion, étant bien convaincu qu'on ne se laisse jamais aller à la passion qu'elle ne jette des ténèbres dans la raison, et que

(1) C : *pratiques.*
(2) C : *lorsqu'il... inspira.*
(3) C : *premièrement... secondement... troisièmement.*
(4) C : *grande.*
(5) C : *ou.*

l'âme n'en demeure obscurcie et gênée. Ainsi gardez toujours votre paix à quelque prix que ce soit, et ne la perdez jamais, sous prétexte que les autres vous donnent un juste sujet de vous fâcher. Par ce moyen l'âme étant toujours calme, elle est bien disposée à converser avec Dieu et à pratiquer la charité envers le prochain, soit en pardonnant le mal qu'on nous fait, soit en supportant les défauts des personnes avec lesquelles il (6) faut vivre. Sans la charité on (7) ne saurait contenter Dieu, et pour la conserver il faut avoir la paix dans le cœur.

Faites réflexion sur tout ceci, Monsieur, je vous en prie, et croyez que je suis, etc. (8).

(6) C : *il nous faut.*
(7) C : *l'on.*
(8) C omet : *etc.*

133*. — A Monsieur l'abbé de Vaux.

Il l'exhorte à faire valoir le talent qu'il avait de parler de Dieu dans la conversation, et à retrancher la pluralité de ses bénéfices.

N II, 33; C I, 18 : *Au même.* La date est de C; N écrit, par une erreur manifeste, *1637.*

A Bordeaux, le 25 août 1657.

Monsieur (1),

Pour réponse à votre lettre du 25 d'avril, je vous dirai qu'il est vrai qu'à l'âge où vous êtes de 54 ans, il n'y a pas d'apparence de penser à changer l'extérieur de votre vie (2). Mais pour l'intérieur, je ne crois pas que vous puissiez rien faire de mieux pour votre avancement que de vous employer beaucoup à aider les autres en leur parlant de Dieu avec le goût qu'il vous fait sentir dans ces (3) entretiens.

Il me semble qu'il vous marque assez par là qu'il veut que vous procuriez sa gloire, par votre conversation avec le prochain, et que vous surmontiez, pour l'amour de lui, l'ennui et le dégoût que vous y trouvez. Votre âge, votre qualité et votre charge autorisent toujours le service que vous rendez à Dieu en cela; et vous expérimentez, je m'assure, la vérité de cette maxime : *Donnez, on vous donnera* (4). C'est ainsi qu'on traite délicatement

(1) C omet.
(2) C : *de votre manière de vie.*
(3) C : *ces saints entretiens.*
(4) *Luc VI, 38.* C : *et l'on.*

les nourrices des enfants des princes en considération de leurs nourrissons.

Quant à ces fréquentes communications avec les gens du monde, si vous n'en pouvez rien retrancher, et que vous les rendiez utiles, on ne peut pas raisonnablement s'en formaliser.

Pour le regard de vos bénéfices, c'est très bien fait d'y faire toujours les réparations nécessaires, et puisque vous vous êtes déchargé de quelques-uns, approchez-vous encore de plus près du saint usage de l'Église qui, pendant plus de mille ans, n'a permis qu'un seul bénéfice qui fût suffisant pour l'entretien du bénéficier.

Je finis en vous remerciant du soin que vous eussiez voulu prendre pour l'impression du *Catéchisme spirituel* (5). Ce livre ne m'est échappé que par la facilité que j'ai eue à donner des copies à quelques personnes de piété, qui l'ont mis en l'état que vous l'avez vu; les autres parties de cet ouvrage sont à Loudun, entre les mains de la Mère Jeanne des Anges. J'en fais encore à présent un autre pour me divertir utilement. La matière en est presque la même (6), mais la forme en est un peu différente. J'y traite des voies de la perfection commençant par le désir qu'il en faut avoir.

Au reste, pour vous dire un mot de mon état d'à présent, je trouve plus de facilité et plus de liberté pour les fonctions de l'esprit; mais j'ai besoin, si Notre-Seigneur agrée de me délier entièrement, que vous l'en sollicitiez par vos prières et (7) par vos saints sacrifices. Je vous supplie de le faire.

C'est votre J. J. S.

J'oubliais de vous dire que j'ai vu avec bien de la satisfaction Monsieur le Prieur de Vaux. Je serai très aise de le voir quand il lui plaira de venir en ma chambre, et je prendrai plaisir à le servir en ce qui me sera possible.

Cette lettre était écrite de main étrangère. L'auteur ajoute (8) *de sa propre main :*

Quand il plaira à Notre-Seigneur de me donner la liberté

(5) Il venait d'être publié, cette même année à Rennes, par les soins de Mme du Houx, sans l'aveu des supérieurs. Voir Appendice II.

(6) C : *la même que celle du Catéchisme... la forme est...* Le P. Surin composait alors les *Dialogues Spirituels*. Le 1er chapitre est intitulé : *Du désir de la perfection ou de la détermination au bien parfait*. Cf. *Science expérimentale*, IIe Partie, ch. 16, *supra*, p. 71.

(7) C omet : *par vos prières et.*

(8) C : *La lettre... il ajoûta.*

d'écrire, je m'en servirai avec une joie extrême, pour communiquer avec vous, et vous déployer mes pensées du fond de mon cœur (9).

Monsieur,

Votre J. J.

(9) C omet ce qui suit.

134*. — A la Mère Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers.

Il lui donne divers avis.

G 63 : *A la mesme. C'est la première lettre qu'il écrivit après son* (corrigé au-dessus de la ligne : *la fin de son*) *obsession.* Suit le sommaire. Cette assertion empruntée à la lettre elle-même, pose un problème difficile à résoudre. On ne peut songer à modifier la date et à lire 1656 car la lettre suivante à Jeanne des Anges est explicitement signalée comme la première qu'il lui écrit depuis vingt ans. D'autre part les lettres précédentes échelonnées au cours de l'année 1657 appartiennent certainement à cette même période. Peut-être faut-il entendre par *liberté d'écrire* tantôt la simple faculté retrouvée de composer — mais on a vu qu'il l'avait recouvrée depuis plusieurs années, tantôt en plus la possibilité de faire lui-même le travail de transcription, sans avoir besoin de recourir à un secrétaire, comme pour la lettre précédente. Au surplus le P. Surin n'est pas toujours très attentif à apporter dans ce genre d'assertions l'exactitude désirable. L'expression *quinze ou vingt ans,* dans cette lettre même, en est un exemple caractéristique.

9 de décembre 1657.

J'ai souvent souhaité de pouvoir vous écrire, ma très chère Mère, mais l'impuissance où je me suis trouvé, ne me l'a pas permis jusqu'ici.

Je le fais, à présent, avec un grand désir que Notre-Seigneur imprime dans votre âme son saint amour. Et pour cela je vous prie de vous tenir recueillie avec lui inséparablement, s'il vous est possible, ne vous laissant jamais dominer par les choses extérieures, quelque pressantes qu'elles soient, lui remettant le soin de tout et vous déchargeant sur sa providence; et puis faisant toutes vos actions en sa présence et en son amour, c'est-à-dire, avec une intention droite de lui plaire.

Je désire mille biens à toutes vos Sœurs (1) et surtout qu'elles aient l'esprit continuellement attentif à cet Époux et Roi, qui

(1) Anne Buignon venait d'être nommée supérieure. Mais elle ne succédait pas à la Mère d'Arrérac ainsi que le dit la notice que j'ai empruntée au P. Michel, I, 323. Celle-ci était morte en 1652 et avait cessé d'être supérieure en 1635. La M. Buignon resta en charge jusqu'en 1661, où elle fut remplacée par la M. Thérèse de Brilhac.

habite au milieu de leur cœur et qui les attire sans cesse à lui par les charmes de sa grâce et par les liens de son amour.

Voici la première lettre que j'écris depuis quinze ou vingt ans. Si Notre-Seigneur me continue la liberté d'écrire, je ne manquerai pas d'ouvrir mon cœur à notre chère fille, la Mère Jeanne des Anges.

Je vous souhaite à toutes la bénédiction de l'amour divin, en vue de Jésus-Christ, en qui je vous suis, votre, etc.

135*. — A la Mère Françoise Daviau de Relay, religieuse de N.-D., à Poitiers.

Qu'il faut se donner à Dieu non pas à demi mais se donner en proie à son amour.

T 131, S 128, I 653, H 64, h 41. — G 190. Celui-ci donne seul la destinataire exacte (*A la mesme*) et la date. Les autres : *A une religieuse.* G a pour sommaire : *Que pour avancer dans la perfection il faut s'endurcir à toutes sortes d'épreuves.* Le texte de G étant par endroits assez différent de celui du groupe Θ est donné parallèlement, à titre de spécimen des transformations subies par les lettres originales et parce que G contient des détails primitifs absents de Θ.

J'attends, ma chère fille, pour vérifier vos belles et bonnes résolutions que vous m'en fassiez voir la pratique. Je vois bien que Dieu commence à vous éprouver, vous ayant ôté votre sœur [1] et ayant permis que ma lettre ait été égarée : c'est pour vous apprendre à mourir à tout; mourez-y donc ou autrement vous vous y trouverez fort courte. Cette peine [2] qu'il vous envoie est

---

20 décembre 1657.

Vous avez pris de belles résolutions, ma très chère Fille. Il n'y a plus qu'à les mettre en pratique. Je vois que Notre-Seigneur commence en vous son ouvrage, vous ayant ôté une sœur qui vous était si chère et de qui l'on m'a dit beaucoup de bien. Mais si vous ne coopérez avec Dieu, et si vous n'avez le courage de mourir à tout, l'ouvrage demeurera imparfait. C'est pour vous ap-

(1) Il ne s'agit point de Jeanne Daviau, morte seulement le 10 juin 1685 au monastère de Notre-Dame à Poitiers où elle était entrée à l'âge de 17 ans, le 16 février 1643 et avait fait profession le 19 février 1645. Cf. *Registre des vœux*, f° 101; voir *Lettres du P. J.-J. Surin*, t. I, p. 328-329.

(2) h : *autre peine.*

pour vous exercer dans les privations et vous rompre. Tout votre [3] principal soin doit être de vous humilier et abaisser. Je crains [4] que vous n'ayez pas une supérieure assez forte pour vous exercer [5]. Vous seriez bien à plaindre, ma chère Fille, si vous vous rendiez d'une humeur [6] si fâcheuse et redoutable que l'on n'osât vous morfondre, ni vous mortifier de la belle manière. O que ce serait à votre malheur!

Les biens spirituels et éternels ne s'acquièrent qu'à force de bras, et en dévorant les [7] pilules bien amères. Il faut se donner en proie à Notre-Seigneur, pour boire jusqu'au fond du [8] calice plein d'amertume. Vous aurez bien de la peine; vous sentirez de grands rebuts, même pour des choses fort petites, ce qui vient de la délicatesse de votre amour-propre. Il le faut endurer [9] à force de battre, autrement vous n'avancerez guère. N'allez point à Dieu à demi, ni ne capitulez point avec ce capital ennemi qui est vous-même. J'ai conçu de grandes espérances de vous; ne me trompez pas, ni ne vous découragez point

---

prendre à n'avoir d'attachement à rien, que la Providence a permis qu'une lettre que je vous avais écrite se soit perdue [2bis].

Votre principale étude doit être de vous humilier. Les Mères de Loudun m'ont dit qu'elles vous avaient donné quelque attaque [2 bis]. Je crains que vous n'ayez pas une Supérieure assez forte pour vous exercer de la bonne manière. Ce sera votre malheur, si vous vous rendez redoutable et si l'on n'ose vous mortifier, comme il serait nécessaire.

Les biens spirituels et éternels ne s'acquièrent qu'à force de travail et en surmontant de terribles difficultés. Il faut que vous vous livriez en proie à Notre-Seigneur. Pour peu de choses, vous sentirez de grandes peines, parce que la membrane de votre amour-propre est fort délicate. Mais il faut l'endurcir à force de la battre et souvent à froid; autrement les moindres atteintes l'entameront et la perceront d'outre en outre.

Vous ne devez point vous donner à Dieu à demi, ni pactiser

(2 *bis*) Détail propre à G.

(3) Leçon de TI (celui-ci a été corrigé et a maintenant : *vous rompre et tout votre*). Sh : *vous rompre à tout, votre.*

(4) h : *je crains bien.*

(5) C'était, on l'a vu dans la lettre précédente, la M. Anne Buignon.

(6) SI : *serez... rendez;* S omet *d'une humeur.*

(7) S : *des.*

(8) S : *de ce;* h : *ce.*

(9) Au sens d'endurcir, que donne h seul.

pour être tombée; mais plutôt relevez-vous, renouez votre filet et marchez, comme s'il n'y avait point eu d'interruption [10].

Écrivez-moi vos dispositions et ne faites pas comme une personne qui s'étant jetée confidemment entre mes mains, s'en retira pour une lettre que je lui écrivis à dessein de l'humilier dont elle avait grand besoin [11]. Hélas, ma chère Fille, que je vois peu d'âmes courageuses et que j'en vois quantité qui quittent prise même dès le commencement. D'autres vont un peu plus avant; et, jusqu'à ce que je les voie [12] arriver à un certain point, je ne me tiens assuré d'aucune. Quand je vois une personne qui a bien de la délicatesse et de la tendresse sur elle-même, je n'en ai pas bonne opinion, et je pense qu'elle ne fera pas grand chemin.

Affermissez-vous dans vos résolutions [13], rendez à Dieu ce que vous lui avez promis : grand dégagement, beaucoup d'humiliation et mortification. Il faut endurcir la peau et vous mettre en état qu'on puisse vous dire à votre nez tout ce qu'on pense de vous, sans que votre paix et votre liberté en soient intéressées [14].

Dites à la sœur N. [15], qui désire se mettre sous ma conduite,

---

avec votre ennemi capital qui est vous-même. J'avais autrefois [10] conçu de grandes espérances de vous. Reprenez courage et faites comme si vous n'aviez pas mis d'interruption à votre travail.

Je sais qu'une personne, qui s'était jetée entre mes mains avec confiance, a cessé de m'écrire depuis qu'elle a reçu de moi une lettre écrite comme celle-ci, sur le revers, sans enveloppe [11]. Et moi je vais toujours mon train et je me tiens à ce que je crois utile aux âmes. J'estimais que cette personne avait besoin d'être humiliée.

Pour votre chère Sœur [15], qui veut être ma Fille, dites-lui

(10) Avant les vingt ans d'épreuve, pendant lesquels Surin a cessé toute correspondance, cf. *Lettres 103* et *107* au tome Ier. Tous les ms donnent *filet*. Peut-être faut-il lire seulement *fil*.

(11) Le texte de Θ supprime les détails concrets conservés par G. Les deux textes divergent ensuite, G plaçant ici le paragraphe concernant la Sœur qui désire sa direction.

(12) TI : *jusqu'à ce qu'on les voye;* h : omet tout pronom : *jusqu'à ce que les voie.*

(13) Sh : *vos bonnes résolutions.*

(14) Cette phrase si énergique répond au dernier paragraphe de G qui a singulièrement édulcoré.

(15) Θ dit seulement sœur N. D'après G, il s'agit de la propre sœur de Françoise, Jeanne, dite Daviau de Piaulans, dont il est question dans la

qu'il y a beaucoup à perdre et à gagner avec moi; on perd tous ses droits naturels et qui coûtent beaucoup, quand on est attaché à soi-même; mais on gagne en échange la véritable liberté et une [16] solide paix et les biens de Dieu. Je vous le dis encore une fois, je trouve très peu d'âmes courageuses [17], je ne vois que des cœurs rétrécis. Je prie Dieu, ma chère Fille, que vous ne soyez pas du nombre.

---

de ma part qu'avec moi il y a beaucoup à perdre et beaucoup aussi à gagner. On perd tous les droits de la nature et il en coûte beaucoup à ceux qui sont attachés à eux-mêmes. Je prétends aussi qu'on gagne la paix, la liberté, les biens de Dieu. Mais [17] je trouve si peu d'âmes courageuses, qui aillent jusqu'au bout de la carrière, et j'en vois tant de lâches qui quittent leur entreprise, les unes presque dès le commencement, les autres à la moitié du chemin, que je ne sais qu'espérer d'aucune en particulier, jusqu'à ce que je la voie arrivée à un certain endroit où, quand on est parvenu, je tiens la persévérance comme assurée. Or, il y en a qui n'arrivent à cet endroit qu'après six mois de chemin, d'autres plus tôt. Mais je vois que, tandis qu'une âme a de la tendresse pour elle, elle retourne facilement en arrière.

C'est pourquoi, ma chère Fille, je vous conseille de vous affermir pour l'accomplissement des promesses que vous avez faites à Notre-Seigneur et de vous endurcir par un entier dégagement des choses de la terre, par les humiliations et par un généreux mépris de vous-même.

J'eusse [18] voulu voir avec quelle candeur vous avez ouvert votre cœur au bon Père qui a passé par Poitiers et si vous lui avez déclaré sans respect humain tous vos bons desseins. Pour moi, j'en attends l'exécution et je suis fâché que votre Supérieure ne me mande pas franchement ses sentiments à votre égard, comme je l'en avais priée.

Rendez-vous si traitable [19] qu'on puisse en votre présence dire tout ce qu'on pense de vous, sans intéresser votre paix et donnez à tout le monde toute liberté de trouver à redire à votre conduite.

note 1 et qui était née, en 1626, l'année même où Françoise, âgée de quatorze ans, était entrée à Notre-Dame.

(16) T : *et la;* Sh : *une;* I : *et une.*

(17) G place ici le développement que Θ donne plus haut mais la phrase nouvelle de Θ fait très bien comprendre la divergence.

(18) G a seul ce paragraphe.

(19) Voir note 14.

136. — A la Mère Claude Agnès Barrin, supérieure du premier monastère de la Visitation, à Rennes.

Le saint Enfant Jésus doit trouver en nos âmes un lit doux et agréable.

L 1452. — C III, 5 ont seuls la lettre complète; T 141, S 138, I 689, H 105, h 69 ne donnent que la première partie, en un texte un peu différent de celui de L, d'après lequel manifestement C a remanié, à son ordinaire. Je donne en haut le groupe Θ et dans la seconde moitié de la page L avec les variantes de C. La vraie destinataire est donnée par C; Θ : *à une religieuse.* L : *Première Lettre du R^d pere Seûrin dattée du dernier dimanche de l'Avent de l'année 1657. En réponse à une de la Mere* (Jeanne des Anges) *que l'on n'a pas.* Cette erreur d'attribution est facile à comprendre si l'on tient compte des indications contenues dans une lettre de Madame du Houx à Jeanne des Anges, du début de 1658, citée plus loin à la fin de la lettre 138. M^me du Houx et la Mère des Anges se communiquaient la correspondance du P. Surin. Celle-ci aura donc reçu copie de la lettre à la M. Barrin, l'aura gardée dans ses papiers. Plus tard en classant ceux-ci, il y a eu confusion et cette lettre a été prise comme la première écrite à Jeanne, après le mieux survenu dans l'état du P. Surin, alors que c'est la lettre 138, écrite quelques jours plus tard qui se donne expressément comme telle. Sommaire de Θ, L n'en a aucun, C : *De la préparation à recevoir le Saint Enfant Jésus.* Date : LC. Dans sa lettre, M^me du Houx apprécie ainsi celle du P. Surin : « Tout ce qu'il lui dit est une expression naïve des vrais besoins de l'âme à qui elle est adressée mais des besoins les plus secrets et sur des matieres dont je suis certaine qu'elle ne lui avoit pas écrit, estant peu éclairée sur ces choses. Il lui parle bien paternellement et librement; elle en est fort consolée et touchée, à ce qu'elle m'écrit. »

Je supplie le très saint Enfant Jésus qu'il vous embrase de tant d'amour qu'il s'étende jusque sur celles qui vous approcheront. Je suis consolé de votre lettre y voyant les témoignages de votre bonne volonté pour Dieu. Conservez, ma chère Mère, autant que vous pourrez, une attention continuelle vers Lui; mor-

---

Dernier dimanche de l'Avent [23 décembre] 1657.

Ma très chère Mère,

La paix de Notre-Seigneur soit du tout avec vous.

Je supplie le très doux Enfant Jésus de jeter en votre âme tant de flambeaux et tant d'amour [1], que vous en ayez de quoi embraser les âmes qui vous approcheront. Je fus consolé de votre

(1) C : *âme tant de flammes que vous puissiez embraser toutes les personnes qui vous approcheront. Loin de nous, ma chere Mere, tout empressement.* Il omet donc depuis *Je fus consolé* jusqu'à *je vous souhaite.*

tifiez généreusement tout ce qui vous peut détourner de cette attention; portez un cœur dégagé de toutes créatures et ce dégagement vous conduira à des biens qui ne se peuvent comprendre : *Apprends*, dit le livre de l'*Imitation, à mépriser les choses extérieures et à t'adonner aux intérieures et tu verras venir à toi le royaume de Dieu* (2). C'est le bien que je vous souhaite, ma chère fille, et pour y arriver éloignons-nous (3) de tout empressement, de tout intérêt particulier et de tout égarement de cœur, afin que le divin Enfant puisse trouver un lit doux et agréable dans nos cœurs, ne souffrant jamais que son sommeil y soit interrompu, non plus que la paix qu'il y veut apporter par sa miséricorde. Les âmes intéressées et qui se gardent toujours elles-mêmes, perdent les biens qu'il veut y continuellement répandre quand on le laisse faire. Ne vous séparez jamais un moment de lui, et ayez toujours l'œil ouvert pour voir ce qu'il désire de vous et soyez toujours préparée à recevoir ses dons. Notre fausse sagesse et la lâcheté de notre cœur lui lient les mains. Nous aurons toujours peur d'en faire trop. Agissons sans réserve et nous verrons qu'il n'attend que cela. Rompons nos attachements et c'est ce qu'il demande. Faites de votre honneur comme d'un lambeau déchiré, de votre corps comme d'une pièce délaissée (4) et de votre propre volonté comme d'une sorcière qui vous a mille fois en-

---

lettre, où je vis le témoignage de votre bonne volonté pour Notre-Seigneur.

Ma très chère Mère, attention à Dieu! mortifier en soi tout ce qui lui contrarie, et porter un cœur dégagé de toute créature, mène l'âme, à des biens qui ne se peuvent comprendre. *Apprends*, dit le livre de l'*Imitation, à mépriser l'extérieur, et à t'adonner à l'intérieur, et tu verras venir en toi le royaume de Dieu*. C'est le bien et la sainte pratique que je vous souhaite. Loin de nous tout empressement, tout esprit intéressé, tout égarement de cœur, afin que le cher Enfant Divin puisse trouver un lit doux et agréable dans nos âmes. Ne souffrons jamais que son sommeil soit interrompu, ni la chère paix qu'il y veut opérer par sa miséricorde. Ah! que les âmes intéressées et regardant

(2) *Imit.* l. II, ch. 1, n. 1 : *Disce exteriora contemnere et ad interiora te dare et videbis regnum Dei in te venire.*

(3) S : *éloignez-vous.*

(4) TI : *d'un pré délaissé;* C : *notre corps comme un test de pot cassé, qu'on ne se met pas en peine de conserver.* Il remplace *sorcière* par *enchanteuse*.

chantée. Et lors vous sentirez que Jésus-Christ est toutes choses à votre âme. Le soin de la santé et l'égard à ce que diront les créatures, ce sont de grands obstacles à votre avancement [5].

---

toujours elles-mêmes perdent de bien qu'il veut continuellement départir à qui le laisse faire. Il ne se faut pas séparer un moment de lui, ni se départir de la vigilance qu'il désire qu'on ait pour lui, afin de recevoir sans cesse ses dons [2bis]; notre fausse sagesse et la chicheté [3bis] de notre cœur lui serrent les mains, nous croyons faire beaucoup pour peu de chose, et avec lui, il ne faut point de réserve. Et l'on trouve par expérience qu'il n'attend rien, sinon que l'on ôte les empêchements de nos attaches. Il faut faire de son honneur comme d'un lambeau déchiré, de son corps comme d'une pièce délaissée, et de sa propre volonté comme d'une sorcière qui nous a mille fois enchantés, et alors on trouve que Dieu est toutes choses à l'âme. Le soin de la santé, l'égard à ce que diront les créatures, et l'intérêt que nous prenons en notre petit repos, nous jettent en une sagesse qui limite nos pensées, et gêne nos cœurs [5].

Qui perd le plus, trouve le plus; et qui abandonne le plus fait des profits plus remarquables. Ne tardons point et, ayant franchi la première difficulté, ne laissons aucun vide dans notre vie, donnant tout, référant tout par une fidélité invariable à correspondre aux instincts de la grâce qui suggère sans cesse ce que Notre-Seigneur veut de nous, pourvu qu'elle soit écoutée. Tout notre mal consiste à faire une opposition secrète à ce qu'elle nous inspire, en nous détournant par l'attention à nos menus intérêts, d'où arrive que l'âme demeure en arrière.

Je prie ce feu divin qui descend en terre dans Bethléem qu'il fasse un tel brasier en vous, et en celles qui vous écoutent [6], que les glaçons de nos amours-propres ne lui résistent jamais [7].

Je suis, en celui qui l'apporte,

Votre très humble et très affectionné

J.-J. SEURIN.

D. L. C. DE J.

(2 *bis*) C renverse l'ordre des deux phrases qui précèdent, en modifiant le style.

(3 *bis*) C : *petitesse.*

(5) Ici s'arrête la partie commune aux deux recensions. L et C donnent seuls la suite.

(6) C : *et dans les cœurs de vos cheres Filles.*

(7) C : *une telle ferveur que jamais l'amour propre ne puisse lui resister, ni la ralentir.* Il finit là.

137*. — A la Mère Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers.

Divers avis spirituels.

G 67 : *A la mesme.*

27 décembre 1657.

J'aurai bien de la joie à vous écrire, ma très chère fille, si Dieu m'en donne le moyen. Que vous dirai-je aujourd'hui, après vous avoir souhaité la paix qu'un Dieu enfant est venu apporter au monde?

1. Étudions-nous à calmer les mouvements de notre âme et n'y souffrons aucun trouble, ni aucune impétuosité, afin que l'enfant Jésus puisse prendre un repos tranquille dans notre cœur, comme dans son lit [1]. Rien ne passe, rien ne se perd, pourvu que l'âme, établie dans la paix, ait correspondance avec Dieu. Sans cela tout va en déroute.

2. Faisons une entière démission de tous nos desseins et de toutes nos volontés entre les mains du Maître souverain à qui nous nous sommes dévoués, et ne trouvons de goût qu'en ce qui lui plaît; ne nous permettant pas même d'en chercher ailleurs. Pour cela il faut veiller attentivement sur nous-mêmes, examiner avec soin tout ce qui se passe dans notre intérieur, et voir s'il ne s'y glisse point quelque chose qui puisse déplaire à Dieu ou qui n'ait point de rapport à son service. Tant de chères épouses que Notre-Seigneur a chez vous pourraient-elles s'occuper d'autre chose que de l'amour de leur Époux? Ce serait une extrême infidélité. Tout lui a été donné, tout doit lui être rendu.

3. Pensons que cet époux de nos âmes est, non seulement un Dieu enfant mais encore un Dieu crucifié [2] et par conséquent que nous devons avoir part à sa croix et au calice de ses souffrances. Si vos Filles ne goûtent point ce point de perfection, prenez-le pour vous, ma chère Mère, car il est fort précieux. Il est d'une extrême importance et assurez-vous qu'encore qu'on ait de beaux sentiments et qu'on dise des merveilles de l'amour

(1) Cette pensée est déjà exprimée dans la lettre précédente où le sommaire la rappelle.

(2) *Non seulement, mais encore un Dieu* sont ajoutés en surcharge par le copiste lui-même, au-dessus de la ligne. Le texte primitif était donc : *est un Dieu enfant crucifié.*

de Dieu, on n'en sent guère la douceur, ni les flammes, si l'on n'a part au calice de Jésus-Christ, si l'on n'aime les mépris, les rebuts, les humiliations; si l'on n'a le courage de faire souffrir son corps, si l'on ne supporte volontiers les douleurs et les peines que Dieu nous envoie.

Je crains que cette doctrine ne rebute les âmes lâches, qui n'ont encore pu se résoudre à sortir de leurs terres. Si cela leur fait peur, que du moins elles s'attachent à l'étude de la récollection, et se disposent à entendre la voix de l'Époux céleste qui veut posséder leur cœur. Combien y a-t-il d'années qu'il presse l'une de quitter ce soin empressé qu'elle a de sa santé? L'autre, de se dégager de cette amitié particulière? L'autre de s'abandonner aux petites humiliations que la Providence permet qui lui arrivent? Cette parole secrète ne se peut bien faire entendre si l'âme n'est recueillie. Mais ce recueillement n'est ni doux ni facile, si l'on ne garde le silence, si l'on n'aime la solitude, si l'on ne fuit la connaissance des choses inutiles.

C'est pourquoi, ma chère Fille, il faut penser qu'il n'y a point de temps à perdre; que la mort viendra l'un de ces jours; qu'au sortir de ce monde le premier objet qui se présente à l'âme c'est Jésus-Christ, son Juge Souverain. S'il la trouve pleine de distractions, d'amour-propre, d'attachement aux vanités du siècle, que sa rencontre sera terrible! Que lui pourra-t-il dire? Au contraire, s'il la trouve recueillie, intérieure, fervente en son amour, fidèle à ses grâces, quel accueil ne lui fera-t-il point? Quelles caresses! Quels doux embrasements! Pensons-y, ma chère Mère; pensons-y sérieusement. Toute autre pensée qui nous divertit de celle-ci est faiblesse, amusement, folie.

Que reste-t-il donc à faire sinon de rompre efficacement tous les obstacles qui nous arrêtent, de nous abandonner généreusement entre les mains de Dieu, d'acquérir une continuelle présence de Dieu, de mortifier nos impétuosités, nos vaines joies, nos satisfactions naturelles et de mettre notre cœur en liberté par un parfait détachement de toutes les affections de la terre?

Voilà, ma chère Fille, ce que Notre-Seigneur me suggère présentement pour vous.

138. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Il parle de son état passé et présent.

L 1454, O II, 149, celle-ci incomplète; les variantes, sauf une, sont sans importance, le texte de O semble plus fidèle. L : *Seconde lettre du Pere dattée de dernier jour de l'an 1657.* O : « Sur la fin de cette année 1657, la mere des Anges eut un sujet de grande consolation, ce fut la reception d'une lettre de la propre main de son bon Pere Surin et la premiere qu'elle receut depuis 20 ans, dont voici l'extrait... » Sommaire de L.

31 décembre 1657.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur soit votre salut.

Puisque Notre-Seigneur m'a rendu la force et la capacité d'écrire, il faut que je l'emploie pour vous dire de mes nouvelles. J'ai eu pendant vingt ans beaucoup de peines et de maux. Le 3 mai de l'année 1636 (1) j'eus cette pensée que, durant vingt ans, j'aurais de grands maux, mais ce grand temps me fit peur, et je n'osai dire que 14 à (2) 15 ans, ce qui a donné occasion de croire que je n'aurais de mal que pendant ce temps. Mais, en effet, il me fut, ce me semble, représenté 20 ans, après lesquels je me suis trouvé soulagé. Il y a plus de deux ans que Notre-Seigneur a mis en mon âme la confiance, avec tant et tant de joie, qu'à présent, il me semble que la paix est quasi (3) du tout établie. Je fus un an avec des vestiges des (4) maux passés, jusqu'à ce que le jour de la Pentecôte venu, il y a un an passé (5), une inondation de son amour couvrit toutes les choses qui me semblaient entièrement me menacer de ma perte (6), et je puis dire, en quelque façon assurée (7), qui est un mot que je voulais retarder, depuis, il me semble que sa grâce a un plein triomphe en mon âme, réparant des maux que toute la nature ne semblait (8) capable de remettre et guérir, et je vous dis, entre nous, que je passe les jours et les nuits en des consolations que je ne saurais expliquer; et je dis, et dirai toujours, que l'entendement humain ne saurait comprendre ce que Dieu fait pour témoigner

(1) Leçon de O; L a : *le 3e jour de l'an 1636 ou 1637.*
(2) L : *ou;* O : *sujet... ce semble.*
(3) L : *presque.*
(4) O : *de.*
(5) 4 juin 1656; L : *un an accompli;* *supra*, p. 53 sq.; 66 sq.
(6) O : *qui semblaient... menacer de ma perte.*
(7) L : *assurer.* Il met un point après *retarder.* O : *voudrais.*
(8) L ajoute : *pas.*

à une âme sa bonté, quand il lui veut dire qu'il ne lui est pas si contraire et ennemi comme elle se l'imagine. Il fait des choses qu'il faudrait des volumes pour les donner à entendre; mais il me fait cette grâce, que je m'arrête à rien qu'au désir de le vouloir servir, et à penser aux vertus par lesquelles je lui puisse être agréable; tout le reste me sort de la mémoire comme moins important (9) à mon âme; et quoique je lui sois infiniment redevable de ses témoignages d'amour, néanmoins je ne voudrais penser qu'à faire ce qu'il lui plaît le plus.

Il est très bon à l'homme de s'offrir souvent et se tenir entre ses mains pour souffrir et recevoir ce qu'il veut, sans choisir pour soi rien, si ce n'est une pente (10) plutôt à endurer qu'à être caressé de lui, et cependant quand il choisit cela, Notre-Seigneur fait encore plus de ces choses que l'homme ne se soucie pas d'avoir, par lesquelles il vient en plus grande connaissance de lui, et sent croître son amour. Rien de plus désirable en ce monde que de le connaître et l'aimer. Toute cette vie et ce siècle présent ne me semble qu'un songe et un fantôme qui passe (11). Rien ne me paraît digne non pas d'affection, mais d'amuser l'esprit un moment, que de penser au service de Notre-Seigneur.

Je ne vous mande rien pour vous, parce que je ne sais rien de votre état. Je vous conseille pourtant de vous tenir attentive, et pour ainsi parler indivertible de Dieu et de la correspondance que vous devez à sa grâce.

J'ai reçu autrefois des lettres de plusieurs de vos Sœurs dont je me souviens, de votre Mère Prieure (12), de qui l'âme m'est fort chère, de la sœur Marie (13), de la Mère de l'Incarnation (14), je souhaite qu'elles mettent en exécution les sentiments qu'elles témoignent là dedans. Je vous conjure toutes de marcher en la vue de Notre-Seigneur, en sa sainte présence, en grande charité parmi vous; ne vous laissez point gagner à l'avarice (15) qui par

(9) L : *je ne m'arrête... de le servir... puis... importantes;* O : *importante;* L : *qui lui plaît.*

(10) O a omis le mot par distraction à la fin de la ligne.

(11) O finit ici.

(12) Angélique de Saint-François, prieure depuis avril 1657.

(13) Au moment des exorcismes, il y avait chez les Ursulines de Loudun deux religieuses portant ce nom : sœur Marie du Saint-Sacrement (de Beauvalier) et sœur Marie de la Visitation. Une troisième religieuse, dont on ignore le nom de religion était Marie Acher, les trois considérées comme obsédées seulement non possédées, ainsi que la suivante.

(14) C'est la sous-prieure Gabrielle de l'Incarnation, dont il sera beaucoup question, plus tard, à propos de sa mort et de son apparition à Jeanne des Anges.

(15) Cette préoccupation de se procurer des ressources s'explique par l'état de fortune peu satisfaisant du

faiblesse tient occupées force bonnes religieuses qui ne se fient pas en Dieu et espèrent plus qu'il ne faut en l'appui des créatures, et en l'argent même, si je l'ose dire. Notre-Seigneur ne manque point aux esprits fervents et qui se confient en Lui.

Je finis des matières spirituelles. Le dernier cahier du *Catéchisme spirituel* est entre les mains de mes Supérieurs. Ce m'est une grande joie de dépendre en cela de la divine Providence; il me semble que Dieu en fera ce qu'il voudra. J'ai d'autres écrits depuis celui-là [16], mais j'ai peur de tailler plus de besogne qu'on n'en pourrait coudre. Je laisserai le tout entre les mains de sa Providence et continuerai suivant qu'il me donnera la force et le mouvement.

J'ai écrit à M^me^ du Houx, et lui enverrai ma lettre par un de nos frères qui va à Rennes dans quelques jours; son âme me plaît fort [17].

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne le saint repos de son cœur et rassasiement en son amour. En lui je vous suis

Très humble et très affectionné à vous servir.

Jean-Joseph SEURIN, de la Compagnie de Jésus.

A la réception de cette lettre, Jeanne des Anges écrivit à Madame du Houx : « Je viens de recevoir un sujet de grande consolation. C'est une lettre de mon bon P. Seürin, qui est l'unique que j'aie eue de lui depuis vingt ans. Vous verrez qu'il ne vous oublie pas. Vous devez en recevoir bientôt une de sa part, si des jà vous ne l'avez pas, par un de leurs frères qui doit aller à Rennes. N'admirez-vous pas la conduite de Dieu qui, m'ayant ôté le R. père Saint-Jure [+ 31 avril 1657] il mette le cher Pere de mon âme en estat de m'écrire. Quelques jours devant la réception de sa lettre, je lui avois écrit amplement sur mes dispositions. Priez pour lui afin que Dieu achève son œuvre (98^e^ l. de la Mère, fin de l'année 1657, L, 751-752). M^e^ du Houx lui répond au début de 1658 : « Hier je fus visitée de mon bon parent jésuite, qui estoit accompagné d'un frere de ce college [de Rennes], qui revenoit de Bordeaux, qui me donna deux lettres pour moy du Rd et cher pere Seurin et une troisième pour ma sœur la supérieure de notre première maison [de la Visitation, c'est la lettre 136], qui vient de me la renvoyer, afin que je la voye [suit le texte rapporté plus haut, dans la notice de la lettre 136]. Je vous renverrez la lettre que vous m'aviez précédamment envoyée de ce bon Pere, qui marque que son intérieur est jouissant du vrai bonheur, avec les copies des anciennes qui contiennent tout ce qu'il me faut. Ce bon frère m'a offert de faire tenir à ce Pere les lettres que nous lui voudrions ecrire. Je doute d'agréer ses offres, car quoiqu'en ma présence il ait soûtenu son parti, marquant à mon parent qui me railloit au sujet de ces lettres, qu'il l'estimoit beaucoup, je scay qu'il n'a pas laissé d'en parler différemment, en autre tems, en sorte que, dans ce collège, on ne

couvent. Il en est souvent question dans la correspondance de Jeanne des Anges.

(16) En particulier les *Dialogues Spirituels*.

(17) Voir la notice de M^me^ du Houx et la note qui suit la lettre.

l'estime pas ce qu'il mérite, et beaucoup moins qu'au passé. Je pense que Dieu vous charge pour le décharger peu à peu et qu'il a bonne part en vos travaux. Je souhaiterois d'en pouvoir subir pour mesme effet. Si on lui écrit de chez vous, je vous prie qu'on lui dise que, s'il prend la peine de m'adresser des lettres, que ce soit par vous. » (68e lettre de ma sœur du Houx, L, 748-749.)

139*. — A Madame de la Chèze, religieuse de l'Annonciade, à Bordeaux.

Avis succincts pour la perfection.

G 225 donne la lettre entière; un extrait dans T 163 *bis*, I 756, H 235, h 157. G donne la destinataire (*A la Mere de la Cheze*) et le sommaire; Θ : *à une religieuse*. La date ressort des « vingt ans » auxquels il est fait allusion. On voit que c'est la première lettre de la correspondance reprise. Il faut donc placer cette lettre avant la première datée qui est du 24 février 1658.

1657-1658.

[Je ne vous ai point mise en oubli, ma très chère Fille, ni n'ai point perdu le soin que j'avais autrefois de votre perfection. Mais j'ai été trois ans sans pouvoir aller dans votre quartier (1) et vingt ans sans pouvoir écrire. Maintenant que je le puis faire, je me suis souvenu de vous et me suis proposé de vous dire (2) que l'affaire de Dieu est toujours la même et qu'il ne se faut arrêter à rien de vain, ni qui ressente le monde.]

Ayez votre cœur recueilli et ne vous engagez à aucune affaire que pour le salut et service de Dieu. Ayez beaucoup de complaisance pour ses volontés. Cherchez Dieu et tendez toujours à lui; tenez-vous en sa sainte présence et prenez soin de vous mortifier en tout ce que vous pourrez (3); faites souffrir quelque chose à votre corps pour obtenir la grâce de la dévotion. Ayez grande charité pour toutes vos sœurs, ne conservant jamais d'aigreur contre elles. Aimez et ayez compassion de celles qui sont défectueuses, maladives, méprisées, rebutées. Or sus (4) ma chère Fille, reprenez grand courage à vous tenir avec Dieu et à mépriser le monde (5). Portez patiemment les travaux et nécessités de cette vie; aimez à être pauvre et à souffrir indigence (6).

(1) Les Annonciades étaient établies à une faible distance du Collège des Jésuites où habitait le P. Surin.

(2) Θ omet tout ce début et commence : *Souvenés-vous, ma chere fille, que l'affaire de Dieu est toujours la même, ne vous arrétés à rien de vain ni de mondain.* Le paragraphe qui suit est le texte de Θ.

(3) TI : *et tout;* T : *pourrez faire.*

(4) T omet : *sus.*

(5) G omet tout ce qui concerne la charité pour les sœurs.

(6) Θ s'arrête ici.

[Je vous tiens heureuse si Notre-Seigneur vous fait part de sa croix; et s'il en imprime quelqu'image dans votre âme, c'est un bon augure; c'est un avantage plus grand que vous ne sauriez croire.

Offrez-vous sincèrement et amoureusement à Dieu pour l'accomplissement de toutes ses saintes volontés. Dites-lui dans vos oraisons et dans vos communions que vous voulez tout ce qu'il veut. Livrez-vous entre ses mains. Abandonnez-vous à sa conduite, sans réserve pour tous ses desseins.

Pour avoir le courage de faire ce sacrifice, il faut être recueillie, aimer le silence et remettre votre esprit en Dieu.

Adieu, ma chère fille, donnez tout votre cœur à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère. C'est pour l'amour d'eux que je vous suis tout acquis.

J.-Jos.]

140. — Du P. Cl. Bastide, S. J., à la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur son différent avec le P. Surin, au sujet des grâces mystiques.

L 1676 : *Première Lettre du P. Batide dattée du 16 janvier 1658.* Le P. Cl. Bastide était alors à la maison professe de Bordeaux, avec cet emploi : « *moderator minoris congregationis, consultor.* » Le P. Surin, habitait le collège en qualité d'*infirmus*. Il résulte de la lettre qu'il passa quelque temps à la maison professe où le P. Bastide put converser avec lui tout à son aise. Sur le fond, notamment sur les consultations du Saint Ange, voir l'Appendice III.

16 janvier 1658.

Ma très chère Mère,

Paix en tout en Jésus-Christ.

Je ne me souviens point d'avoir prié le Révérend Père de Fontenay (1) *de vous demander de ma part votre sentiment sur le retour du Révérend Père Seurin à Loudun; mais bien de lui avoir dit simplement à son départ, par forme d'entretien, que vous aviez témoigné avoir eu cette pensée, que je ne savais si vous l'aviez encore à présent. C'est que je ne vois guère de progrès en la guérison extérieure de ce bon Père, et, qui plus est, j'ai peine de*

(1) Le P. de Fontenay (Fontanay, Fonteney) venait d'être nommé supérieur de la petite résidence de Loudun, comme il résulte du catalogue d'Aquitaine pour 1657-1658 : *P. Laurentius Fontaney sup. (Residentia Juliodunensis)*. L'année précédente, c'était le P. Pierre Martin; le P. Fontaney était *operarius* à la maison professe de Bordeaux où se trouvait aussi le P. Bastide.

croire que Dieu achève de le délivrer s'il ne se fait quelque changement en son esprit et en son cœur.

Son séjour en cette maison, en ensuite le moyen que nous avons eu de traiter plus souvent et plus amplement ensemble, m'ont fait voir qu'il était retourné en ses premières idées touchant notre différent des années passées (2), *sur la procédure qu'il faut tenir aux grâces extraordinaires, comme visions, apparitions, extases, paroles intérieures, consolations sensibles et autres. Il croit qu'il suffit de s'en dégager simplement, et blâme tout autre soin, ou application positive pour s'en séparer, se ramenant doucement à la pureté de la foi, etc., disant que c'est résister à Dieu et empêcher le progrès de l'âme qui se fait par la présence de semblables grâces, qu'il estime fort précieuses et même nécessaires à plusieurs, comme à lui. Quand je lui cite le Bienheureux Père Jean de la Croix, au livre 2e de la* Montée du Carmel, *depuis le chapitre 16e jusqu'à la fin, il soutient que je me trompe, qu'il n'enseigne rien plus que le simple dégagement, etc.*

Ceci mérite que vous le recommandiez à Dieu et à votre Saint Ange, car il me semble tout à fait que la pensée et la procédure de ce bon Père retarde sa guérison. Il estime, et chérit, et soutient trop semblables choses. Je serais bien aise d'être trompé, et d'apprendre à l'avenir ce que je dois croire. Demandez la vraie lumière pour celui des deux qui ne l'a pas. Mais il me semble que le démon a toujours droit d'opérer dans ce bon Père, et qu'en effet il y opère à cause de cette doctrine, et possible qu'il y opèrera toujours, tandis qu'il l'aura. S'il était tout à fait chassé du dedans, il est à croire qu'il serait bientôt obligé de lui laisser aussi le dehors tout libre.

Vous ne m'avez rien dit du Révérend Père Poncet (3), *ni s'il vous a parlé de la sœur Nicole* (4) *qui vit ici fort peinée. Elle est mieux maintenant; mais le père Seurin est persuadé qu'elle ne guérira point pleinement qu'elle ne m'ait quitté, croyant que je lui nuis par ma doctrine, empêchant Dieu d'agir en elle. Priez encore pour cette fille, mais particulièrement pour celui qui en a plus de besoin que tous les autres.*

C'est vostre très humble et tout affectionné serviteur en Notre-Seigneur.

Claude Bastide, de la Compagnie de Jésus.

(2) Notamment pendant qu'ils étaient ensemble à Saintes, en 1649-1651.

(3) Il était procureur des missions de la province d'Aquitaine à Paris, cf. plus loin le début de la lettre 235 du 30 juin 1659.

(4) Je n'ai point de renseignement sur cette religieuse.

141*. — A la Mère Angelique, supérieure des Ursulines, à Londun.

Avis pour elle et pour la communauté dont elle était supérieure.

C. H. [illegible] sion : *1958*.

5 février 1638.

Votre lettre, ma très chère Mère, m'a été très agréable en tout ce qu'elle contient, tant de l'état de votre âme, que de celui de toutes vos Sœurs.

Je crois que ce qui vous est le plus convenable, c'est de vous rendre fidèlement attentive à Dieu et soumise à sa grâce, accomplissant tout ce que vous connaîtrez qu'il désire de vous, et lui donnant la liberté de faire en vous tout ce qu'il lui plaît. Vous n'y pouvez contribuer qu'en tenant votre intérieur paisible, vide, éloigné de tout mal, procurant que vos sœurs s'appliquent fortement [1] à l'exercice des vertus et aux pratiques de la religion; fuyant toute sorte d'attachement au bien temporel, commettant toutes vos affaires à Dieu, et vous confiant en sa providence; ayant soin que l'esprit de recueillement et de silence règne parmi vous maintenant l'heure de la méditation et de l'abnégation, sans laquelle la vie religieuse n'a pas grand mérite; enfin conservant l'union et la charité fraternelle comme la prunelle de vos yeux, et ne souffrant rien qui lui soit contraire. Si l'amour ne tient les cœurs, Notre-Seigneur ne se plaît point à y demeurer.

Je désire fort que le calme qu'il a fait à votre communauté de lui rendre la paix, et de la délivrer des attaques de l'enfer, ait pleinement son effet par l'assujettissement de tous les cœurs à l'empire de Jésus-Christ. Vous le pouvez, sans une extrême ingratitude, vous contenter d'une médiocre vertu. La divine vous est absolument nécessaire, surtant aux grâces religieuses que vous avez reçues depuis que nous vous avons laissées [2].

Entre les [illegible] je salue la Mère de la Croix [3], je me souviens bien de [illegible] mais je ne puis les nommer en détail.

1 : Ed. Vivès : [illegible]

(2) En novembre 1637.

(3) Elisabeth de la Croix, née Bas- [illegible] Sept lettres du P. Surin lui sont adressées. Cf. Appendice, sa notice.

Dites, s'il vous plaît, à la sœur du Père Du Fresne (4), que j'espère qu'elle sera fervente; autrement Notre-Seigneur pourra se plaindre. Je ne sais si j'écrirai à la bonne Mère des Anges, et à une autre qui m'a écrit. Il faut que je prenne mon temps et que Dieu me le donne.

Je le prie de vous animer de son esprit, et d'élever vos vues au-dessus de cette vie, par une foi vive, et par l'attente de Jésus-Christ, qui viendra au plus tôt visiter chacun en son dernier jour. Toute autre attente, si elle n'est accompagnée de celle-ci, n'est qu'une folie. L'attente du Seigneur doit ravir entièrement nos esprits et absorber tous nos petits amusements et nos intérêts, qui ne sont que misère. La pensée de l'autre monde doit emporter le souvenir de celui-ci, en nous élevant à Jésus-Christ.

C'est en lui que je suis.

(4) Prédicateur jésuite de la province d'Aquitaine, dont il sera question ultérieurement. Il n'était pas favorable à Jeanne des Anges.

142*. — A la Mère Thérèse de Jésus, ursuline à Loudun.

Que pour avancer dans les voies de la grâce, il faut solidement travailler de son côté, et se laisser conduire avec une docilité d'enfant.

C II, 24.

17 février 1658.

L'ouverture de cœur que vous m'avez faite, ma très chère Sœur, me fait voir que Dieu a un soin particulier de votre âme, et qu'en conséquence des grâces qu'il vous a déjà faites, il est prêt à vous en faire encore de nouvelles et de plus grandes, si vous y apportez la disposition qu'il demande. Il y a beaucoup à espérer de vous. Tout dépend de votre détermination.

Les voies qui conduisent à Dieu sont différentes. Les uns sont tellement prévenus de la grâce, qu'elle ne leur laisse quasi que la peine de suivre son attrait. Dieu demande des autres qu'ils s'avancent par leur travail, et il ne les aide qu'à proportion des efforts qu'ils font pour acquérir la perfection. Pour vous, ma chère Sœur, vous n'y apportez peut-être pas assez d'étude ni de diligence.

Si vous pouviez donner à vos supérieures un plein pouvoir sur votre âme, les priant de vous mortifier, de vous humilier et de

vous punir selon la prudence de leur zèle, Notre-Seigneur agréerait votre courage, et la fidélité que vous lui marqueriez en cela serait bien récompensée. Ce serait le moyen de faire de grands progrès.

Plusieurs âmes font fort peu de chose, parce qu'elles veulent que Dieu fasse tout, les déchargeant, pour ainsi dire, de leur correspondance. Cela n'est pas juste. Si la créature coopère de son côté constamment, et travaille sans relâche durant un temps notable, elle tire quelquefois de Notre-Seigneur de très grands biens; car il a dit : *Frappez à la porte, et on vous l'ouvrira* (1). L'effort que vous devez faire consiste en ce que je vous ai dit. Soumettez-vous comme un enfant à la conduite de l'obéissance; donnez à vos Mères toute liberté de disposer de vous comme elles jugeront à propos et, de votre part, embrassez tout de bon la mortification intérieure; pratiquez-la deux bonnes années de suite sans vous débander ni vous décourager. Dieu est bon; peu de chose le contente; l'effort que l'âme fait lui est agréable; quoiqu'il voie que ce qu'elle fait n'est rien en soi, il ne dit pas néanmoins que ce n'est rien. Sa juste et miséricordieuse charité lui fait juger que c'est quelque chose qui mérite récompense.

Mais les âmes lâches attendent toujours, diffèrent toujours, se plaignent sans cesse, se désolent, et ne font rien. Notre-Seigneur leur dira : *Que ne faites-vous quelque chose de votre côté? Le ciel ne doit-il rien coûter? Ma grâce et mon amour, sont-ce des choses de néant?*

Apprenons, ma chère Sœur, à nous humilier et à nous mortifier; faisons une étude solide et constante de ces deux vertus. Souvenons-nous de la peine que nous avons prise pour apprendre à lire et à écrire. Que ne fait-on pas, chacun dans sa profession, pour y exceller? Les artisans, les soldats, les marchands, et tout le monde s'étudie à bien savoir son métier. Serons-nous les seuls qui négligerons le nôtre?

Si vous travaillez, vous serez payée, et votre paiement sera la paix intérieure et l'amour divin; la suavité dans la pratique du bien et la solidité dans la vertu. Commencez dès à présent, ma chère Sœur, et ne roulez plus désormais dans votre esprit d'autre dessein que d'aimer Dieu parfaitement, et d'en chercher les moyens. Je vous dis là tout ce que je sais de meilleur.

Je suis.

(1) *Mat.*, VII, 8.

143. — A la Mère Marie Thérèse de Cornulier, supérieure du second monastère de la Visitation, à Rennes.

Quiconque veut entendre Dieu parler, il faut qu'il ait l'âme paisible et dans le repos.

T 175, I 815, H 298, h 195, Z 243, — C II, 95 (pour 85) qui donne seul quelques phrases. La citation faite par l'*Année sainte des religieuses de la Visitation* (I, 478) est un amalgame de deux lettres données par Champion. Destinataire C, qui fait suivre le titre des lignes suivantes : *C'étoit une sainte Fille qui se faisoit de grandes peines pour n'oser suivre avec liberté l'attrait qui la portoit à l'oraison de simple repos en Dieu. Cette lettre et la suivante (du 29 novembre 1658) lui furent écrites au sujet de ses peines.* Θ : *à une religieuse.* Date : C. La lettre fut envoyée par l'intermédiaire de Jeanne des Anges, comme elle-même le dit, en écrivant à Mme du Houx, qui habitait le monastère dont la Mère Cornulier était supérieure : « Voilà une lettre [non retrouvée] que j'ay receue de mon bon pere Seûrin que je seray bien aise que vous voyiez; renvoyez la moy apres, s'il vous plaist, vous verrez combien il connoit son estat et les sentimens que Dieu lui donne. Il écrit à nre chere mere vre supre; prenez la peine de lui donner la lettre. » (100e lettre de la mère, 27e fevrier 1658, L 763). Dans sa 101e, du 6e mars 1658, Jeanne écrit à la même (L 765) : « Je viens de recevoir pour vous une lettre de mon bon pere Seûrin que je vous envoye. » Cette lettre n'a pas été identifiée. La lettre dans C débute par : *Il me semble, ma très chère Mère, que toutes vos peines.*

17 février 1658.

Après la lecture de votre lettre, ma chère Fille (1), et les réflexions que j'y ai faites, il m'a paru que toutes vos peines sont premièrement dans l'imagination, ensuite dans votre cœur. J'avoue qu'elles sont grandes, et que vous êtes fort à plaindre; mais vous le seriez encore davantage, si vous en ignoriez le principe.

Je vous l'ai dit plusieurs fois que votre activité naturelle apporte bien du trouble à votre âme. Croyez-moi; modérez un peu votre travail dans vos oraisons et autres exercices, ou autrement vous souffrirez beaucoup, et serez semblable à ceux qui ont bonne provision chez eux et vont chercher bien loin de quoi vivre.

[Je trouve à la fin de votre écrit le remède à votre mal] (2).

Vous dites que vous vous sentez deux dispositions bien différentes; l'une paisible au fond de votre intérieur, et l'autre active dans vos puissances. Vous voyez par là que votre esprit est dans une perpétuelle agitation et qu'insensiblement son activité le con-

(1) CI : *ma très chère mère.* (2) C seul.

tente bien plus que vous ne le connaissez pas. Cependant, vous négligez et ne faites pas d'application à ce silence intérieur et profonde paix qui réside au fond de votre âme, parce que cet état est moins sensible et plus subtil.

Vous devez donc sérieusement vous appliquer à diminuer et affaiblir vos efforts et activité naturelle, par laquelle vous prenez en vous-même un petit contentement et une petite satisfaction, croyant que ce travail contente Dieu. Il n'en est pas si content que vous croyez, ma chère Fille, et, quoique vos diligences lui plaisent, il se plaît encore davantage que nous l'écoutions et le laissions faire. Il semble qu'il n'y ait rien de si aisé à faire [3], mais pourtant je trouve fort peu de gens qui l'entendent, et j'en vois plusieurs qui se repaissent des sentiments auxquels ils ont contribué, et les préfèrent à cette délicate paix qui est au fond du cœur, parce qu'elle est moins sensible, mais beaucoup plus efficace.

Si vous vous êtes défaite de vos empressements [4], votre extérieur sera libre; vous ne paraîtrez plus gênée et angoissée comme vous êtes, ce qui vous rend insupportable aux autres [5], et pourrait à la fin vous affaiblir l'esprit. Jetez-vous amoureusement entre les bras de Dieu, lui laissant le soin de votre conscience, et me croyez quand je vous dis que votre âme est sous sa protection [6]. L'idée que vous avez de tant de péchés mortels est une chimère et une torture insupportable, dont je vous porte compassion [7]; car vous avez en vous de quoi être fort bonne, vous délaissant de tant de réflexions et n'écoutant point votre propre idée.

Demandez à Madame du Houx qu'elle vous montre dans les cahiers du *Catéchisme Spirituel* le chapitre de l'activité naturelle [8].

Mettez, je vous prie, votre cœur au large, et tâchez d'aller à Dieu par le chemin de l'amour. Ne produisez point tant d'actes

(3) Leçon de IhZ; T omet cette partie de la phrase, sans doute par haplographie. C se contente d'écrire : *c'est ce que fort peu de gens savent faire.*

(4) TI : *emportements;* Z : *embarras.*

(5) C : *à vous-même et aux autres.*

(6) Leçon de h; TI : *conscience, quand je vous dis de votre ame et sous sa protection;* Z : *puisque je vous assure... protection, la conscience que...* C omet l'équivalent de ce membre de phrase.

(7) C : *Je crois que les anges vous portent compassion voyant en vous de si bonnes dispositions.*

(8) C a seul cette phrase. Il s'agit du ch. VI de la VIII[e] partie du tome II, intitulé *De l'Activité naturelle* et qui n'était pas encore imprimé. D'où l'expression *cahiers.* C'était M[me] du Houx qui avait fait imprimer à Rennes même le tome I paru en 1657.

multipliés, mais donnez lieu au repos auquel Notre-Seigneur vous attire. Vous trouverez la lumière dans ce repos et une paix pleine de suavité.

Madame du Houx a bien connu ce que c'est que ce doux repos, étant à Loudun avec la Mère Jeanne des Anges (9).

Enfin, marchez dans l'humilité, et vous trouverez le chemin plus court par cette application douce qu'en tous vos empressements et diligences. Voilà ma pensée sur votre état.

(9) Mme du Houx fit un premier séjour à Loudun, du 29 juin au 4 octobre 1654. Elle en a écrit la relation, conservée dans L, 20-33. Les autres séjours sont postérieurs à cette lettre.

144*. — A Madame de la Chèze, religieuse de l'Annonciade, à Bordeaux.

Avis pour sa conduite et pour celle des novices dont elle était maîtresse.

G 227.

24 février 1658.

Je vois par votre lettre, ma très chère fille, que Notre-Seigneur vous a donné un emploi qui vous oblige à une grande perfection et qui demande beaucoup de lumière. Ainsi je vous conseille de vous étudier plus que jamais d'être toute à Dieu et de goûter Dieu. Car pour conduire ces âmes, il faut être fille d'oraison et ne respirer que Dieu et sa gloire. Ce vous est une nécessité d'être bonne pour pouvoir aider les autres. Je trouve donc que vous avez besoin de vous fournir pour votre nourriture et pour celle de ces enfants.

Quant à ce qui vous regarde, ma chère fille, je vous recommande principalement trois choses : La première de faire une étude particulière de la présence de Dieu; d'éviter tout soin et toute application qui vous éloignerait de Dieu; de ne point souffrir que votre esprit se repose en autre chose qu'en Dieu; de ne vous intéresser en rien que pour le service de Dieu et sans empressement. La seconde, de vous maintenir toujours en paix et de calmer votre âme, dès la première atteinte de trouble que vous sentez. La troisième, de vous adonner courageusement à la mortification intérieure, réprimant tous vos mouvements déréglés, renonçant à vos propres inclinations, étouffant tous les vains désirs

et ceux qui ne tendent qu'à vous satisfaire et ne vous permettant aucun attachement, quelque petit qu'il soit, non seulement d'amitié pour les personnes, mais encore d'affection pour les autres objets qui pourraient nuire à la liberté de votre cœur, quand ce ne serait que pour une image ou pour quelque petit meuble. Tout cela doit être la matière de vos examens de conscience.

Pour le regard de vos filles, imprimez-leur bien dans l'esprit, trois choses : 1° Le mépris du monde et le dégagement des créatures, afin qu'étant pleinement libres, elles puissent se donner à Jésus-Christ comme vraies épouses et entreprendre le service de Dieu avec une pure intention de lui plaire. 2° L'amour de l'oraison, leur apprenant à se tenir aux pieds de Jésus-Christ dans ses mystères : maintenant et jusqu'à Pâques dans ceux de sa passion; pendant le temps pascal, dans ceux de sa gloire; ensuite dans l'état de sa vie conversante parmi le monde et depuis l'Avent jusqu'à la Septuagésime dans sa Sainte Enfance. 3° L'abnégation intérieure, les exerçant à vaincre leurs passions, à rompre leur propre volonté, à soumettre leur jugement et à se laisser conduire comme des enfants.

Faites-leur prendre la religion pour l'amour de Jésus-Christ, avec un désir ardent de la plus haute perfection, dont le chemin est le vrai dégagement des créatures. Consolez avec une bonté maternelle ces pauvres enfants. Ne les laissez jamais se décourager. Animez-les à la pénitence et à la pratique des vertus. Tenez-les fort unies ensemble et ne souffrez point qu'il se glisse entre elles de petite dissension, ni rien qui puisse altérer la charité. Portez-les à s'aimer les unes les autres, comme filles de la Sainte Vierge, qui est votre mère commune à toutes.

Si je puis, je vous enverrai un livre intitulé *Catéchisme Spirituel*, où il y a de fort bonnes pratiques.

Faites bien mes recommandations à la Mère de Mercier, à qui je souhaite un parfait repos en Notre-Seigneur et à la Mère de Quirac [1], à qui vous direz que je prie Notre-Seigneur de la remplir de son amour et de la soutenir dans tous les événements de la vie par une pleine résignation à ses ordres et un parfait abandonnement à sa providence.

Je vous prie, ma chère fille, de vous fortifier et de vous consoler par l'entretien des âmes les plus ferventes et des filles les

(1) Un de Quirac était du nombre des gentilshommes du duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne. Cf. *Archives historiques de la Gironde*, t. 24, p. 225; 36, p. 296.

plus vertueuses de votre maison et de fuir les conversations inutiles des externes et généralement tout ce qui peut vous détourner de Dieu. Conversez avec les anges par une vie pure et dévote. La pénitence prise avec modération de temps en temps sert à réveiller la ferveur.

Quand vous verrez Madame votre Mère, saluez-la de ma part et Madame de L'Estonnac, votre sœur.

Je ne sors point et ne fais aucune visite, n'ayant de force que pour écrire. Vivons tous en joie sous la protection et le bon plaisir de Dieu, qui n'exige de nous que de la correspondance à sa grâce. Mais le monde et les objets attrayants emportent notre esprit et gagnent ou amusent notre cœur : si bien que nous ne nous appliquons qu'à demi au service de Dieu. Donnez-vous-y tout à fait, ma chère fille, et il vous aimera. Vous me causeriez une sensible douleur si vous n'étiez pas entièrement bonne, car votre perfection est un de mes plus ardents désirs.

Assurez-vous que je suis.

145*. — A Monsieur Pouget, prêtre à Tulle.

Qu'il faut tellement s'occuper dans le service de Dieu, qu'on ne laisse point de vide dans le train de la vie. — Explication d'un passage du Bienheureux Jean de la Croix, touchant la parfaite nudité de l'âme.

N II, 50; C I, 19. N, en marge : *M. Pouget était un prêtre fort intérieur et d'un grand zèle.* La date donnée par NC est 1656 mais la mention du P. Tillac oblige à lire 1658. En effet, pendant l'année scolaire 1657-1658, le P. Tillac est à Limoges préfet des classes et Surin peut avec raison, par rapport à Tulle, écrire de lui « il est plus proche que nous ». Les années précédentes 1655-1657 et la suivante 1658-1659, le P. Tillac est à Pau.

A Bordeaux, 7 mars 1658.

MONSIEUR,

La paix de Notre-Seigneur soit pleinement en vous.

J'ai reçu deux de vos lettres qui m'ont appris ce que je désirais savoir touchant votre état et vos emplois. Je bénis Notre-Seigneur de la grâce qu'il vous fait. Je vous souhaite une continuation de ferveur dans l'oraison, et dans cette intention perpétuelle de ne rien faire que ce qui est à la gloire de Dieu, sans donner lieu à nulle autre chose. Car si nous avons soin de nous conduire de telle sorte que nous ne laissions aucun vide dans le

train de notre vie, et que toutes nos occupations soient serrées et pressées, notre âme tombe insensiblement dans une faiblesse et une lâcheté qui ne se peut réparer que par de grands travaux. Il faut donc être toujours vigilant et attentif à ne souffrir aucun amusement de cœur à quelque créature que ce soit, et faire en sorte que toutes nos actions soient remplies de Dieu. *Ut impleamini in omnem plenitudinem Dei* (1).

Le P. Tillac peut, du lieu où il est, vous envoyer ce que vous désirez de nos écrits (2). Il est plus proche que nous : écrivez-lui pour cela. Je suis content que le bien qui se trouve (3) dans ces choses-là vous soit communiqué.

Vous êtes heureux de ne vouloir ni d'autre métier ni d'autres richesses en ce monde que de rendre service à Notre-Seigneur.

Il faut que je vous dise que j'ai trouvé dans le Père Jean de la Croix la proposition touchant laquelle nous étions en dispute (4). Il est vrai qu'il dit en un endroit que l'âme doit procurer de n'avoir point ces grâces de douceurs et de consolations et les autres faveurs extraordinaires. Mais je pense que cela n'appartient qu'aux âmes consommées dans l'amour divin (5) qui ont déjà reçu quantité de pareilles grâces et qui, voulant se mettre dans une entière nudité d'esprit, rejettent tout ce qui n'est pas de la foi pure et nue, parce que cela les charge. Mais ceux qui n'ont pas encore assez de vigueur pour marcher par cette voie si pure, ne doivent point rejeter les (6) secours des grâces que Dieu leur présente pour les animer et les fortifier dans l'exécution de ses desseins. Outre que la force de l'élévation que les saints ont en Dieu, quand ils reçoivent ces faveurs extraordinaires, ne leur permet pas de (7) faire de réflexion pour les rejeter, mais les fait marcher simplement, sans tant subtiliser. De plus il y a des âmes qui, dans les commencements de leur vie spirituelle, sont fort aidées de ces secours extraordinaires et (8) de ces sortes de (9) grâces pour croître dans l'amour divin.

Il est vrai aussi que celui qui les rejettera, par une pure affec-

(1) *Ephes.*, III, 19.

(2) Il était cette année à Limoges et, auparavant, pendant son séjour au collège de Bordeaux, comme professeur de la classe de physique (2e année de philosophie), il avait servi de secrétaire au P. Surin qui lui dictait tous les jours une partie du *Catéchisme Spirituel*. On a deux lettres de Surin au P. Tillac, pour l'année 1661.

(3) C : *se peut trouver.*

(4) C'est le sujet même du différent entre le P. Surin et le P. Bastide. Voir l'appendice III.

(5) C : *de Dieu.*

(6) C : *le.*

(7) C : *d'y.*

(8) C omet les cinq mots qui précèdent.

(9) N : *fortes.*

tion pour Dieu et par un sincère désir de lui plaire davantage, en s'en privant, tirera un grand profit de ce dégagement, comme ne voulant que Dieu seul qui lui est tout.

Je suis en Notre-Seigneur [10]

Votre très humble et très affectionné serviteur.

J.-J.

(10) C omet ce qui suit.

146. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur son différent avec le P. Bastide au sujet des grâces mystiques.

L, 1458 : *3e lettre du Pere dattée du 2e jeudy de Caresme 1658. Elle parle sur un différent entre les Peres Seürin et Batide sur un point de Doctrine.* C'est la première lettre du P. Surin sur cette affaire.

2e jeudi de Carême [14 mars] 1658.

Ma très chère Fille,

Il faut que je vous raconte quelque chose de mes affaires, à quoi je n'ai point eu jusqu'à présent de disposition, ne m'étant pu amuser à cela. Je vous dirai donc que la personne [1] qui attend nouvelles de votre part sur mon état, et qui veut que la lumière divine par votre bon ange donne quelque éclaircissement, m'a donné peine et grand exercice depuis deux ans, croyant que le changement que Notre-Seigneur avait fait en moi, était mêlé de si grandes illusions qu'il m'eût mieux valu être comme devant, dans les angoisses du désespoir. La plupart des effets de la grâce, étaient attribués au diable, et cela commença, peu après que vous m'eûtes mandé que j'aurais de la peine du côté que je m'attendais le moins. Dès que Notre-Seigneur m'eut donné confiance, et fait en moi le changement que je vous ai écrit [2], me départant consolation abondante, cette personne voyant tout ce qui se passait en moi, prit de fortes conjectures que tout cela était un artifice du démon pour me tromper. Encore maintenant, tout ce que j'expérimente d'extraordinaire, elle dit que c'est le diable. Son conseil va à me faire résister à tous les effets puissants de cette grâce, et les mettre dehors; ce qui m'a causé en

(1) Le P. Bastide; allusion à la lettre 140.

(2) Lettre 138. Il fait allusion au changement opéré après la confession du 12 octobre 1655, *supra*, p. 53.

la pratique d'extrêmes maux, quoique Notre-Seigneur y ait donné sa bénédiction, en tirant de l'avantage, mais par accident.

Cependant il est clair, comme la lumière du jour, et manifeste à tous ceux à qui je me communique, et à celui à qui je me confesse [3], que c'est par là que Sa Majesté a réparé mon âme anéantie et saccagée. Cela a fait un tel changement, non seulement en mon âme, mais encore en mon corps, que chacun s'en étonne. Je prends de la nourriture et du sommeil comme un enfant de trois ans, le cœur en perpétuel contentement et transport de joie; j'ai néanmoins toujours le poids de cette personne qui juge qu'il y a de très grandes tromperies. Il me semble que je vois qu'il y a grande déception en son jugement; mais néanmoins je me soumets à Notre-Seigneur, et suis prêt à désavouer tous mes sentiments si sa Majesté me donne autre lumière, ou à ceux qui m'écoutent.

Je ne laisse pas d'avoir beaucoup de peine de mon extérieur qui n'est point libre; car je souffre à tous les mouvements, et suis contraint de faire des choses extravagantes, et qui choquent extrêmement les personnes de jugement qui ne peuvent s'y apprivoiser. J'en reçois de grands mépris et parfois des oppositions toutes directes, qui me mettent en grande extrémité, et, si Notre-Seigneur n'y mettait ordre par sa Providence, cela me réduirait à grande calamité [4].

On dit que ce n'est que l'effet de ma fantaisie et de mon humeur laquelle me domine; néanmoins je souffre en toutes ces faiblesses des maux extrêmes, et des douleurs plus grandes qu'aucune maladie ne m'a jamais donné. Quand j'ai eu quelque bourrasque fâcheuse, Notre-Seigneur me répare par des biens plus signalés. Enfin je suis en cela tout dépendant de sa grâce et de sa Providence. La paix intérieure ne souffre plus guère d'attaque. Il me semble qu'on me montre nouveaux pays de richesses, de beauté et de joie. Je ne veux pas enfoncer ceci plus avant, quelque jour viendra que nous ne serons plus sous les barrières et les cadenas de la contradiction, au moins pour la disposition de ma santé. Il me semble que Notre-Seigneur fait de jour en jour de telles choses en moi, que cela ne peut aboutir qu'à quelque changement notable en ma disposition.

Je suis dans une si grande diversité de traitement du côté des

(3) Le P. Surin avait renoncé à la direction du P. Bastide, à cause de leur différent, il s'adressait au P. Jean Ricard, alors père spirituel au Collège de Bordeaux.

(4) Voir sur ce sujet la *Science Expérimentale*, IIe partie, ch. 7 et ch. 10, *supra*, pp. 25 et 43.

hommes que cela ne se peut comprendre. Je m'occupe à présent à écrire des lettres à plusieurs, en quoi Notre-Seigneur me dilate beaucoup le sens et la force de l'esprit; mais en tout je trouve contrariété et opposition. Les croix assaisonnent toutes mes douceurs.

Je suis.

147. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Il parle de ses pénibles dispositions.

L 1462 : 4e *lettre du Père dattée de la veille de l'Annonciation 1658 : Il parle*, etc. A la date du 2 avril, Jeanne des Anges écrit à Mme du Houx : Je vous enverrez au prochain voyage une lettre de mon bon pere Seùrin, mais comme je ne fais que la recevoir, je n'ay pas le tems de la lire avant le départ du Messager (L 785).

24 mars 1658.

Ma très chère Fille,

Je vous écrivis un de ces jours de mes nouvelles; j'ai quelque disposition à le faire encore, et il me semble que Notre-Seigneur le veut; je n'ai aussi personne à qui je les dise, sinon à mon confesseur. Car ce Père [1] qui attend des nouvelles de votre bon ange, prend presque tout pour illusion. C'est le seul de céans, à qui j'ai communiqué, qui me dise cela.

Je vous dirai donc qu'il me semble que j'expérimente et que je puis dire ce que sœur Angèle de Foligny a écrit de soi; qu'elle a expérimenté de si grandes peines intérieures, qu'elle ne croit pas qu'il y ait aucun entendement qui les puisse comprendre, et qu'elle a aussi éprouvé des biens qu'elle ne pense pas qu'aucun puisse concevoir. Il m'est avis que je puis dire la même chose; car j'ai eu des maux si extrêmes, durant plusieurs années, que je n'ai pas encore entrepris de les raconter, comme n'ayant point de paroles proportionnées à cela, ni capacité pour en former idée nette et distincte. Ce que j'ai écrit des peines, dont vous avez vu la moitié [2], je l'ai tout ressenti, autant qu'il me semble; mais ce n'est rien en comparaison de ce que je puis dire, et que je n'ai dit encore qu'à peu, et ce

(1) Le P. Bastide; le confesseur est le P. Jean Ricard.

(2) Il s'agit du *Catéchisme Spirituel*, I, 4e p., ch. 6. Voir plus loin la lettre où il redit plus explicitement la chose. Lettre 151 B, p. 210.

que je puis dire est encore davantage. Mais aussi depuis deux ans, Notre-Seigneur m'a donné des biens et fait sentir des choses, en fait de consolations et de grâces, que je suis encore plus éloigné de pouvoir dire. J'admire extrêmement que Dieu se soit fait homme. J'admire qu'étant fait homme, il se soit donné à la croix. Et je suis étonné qu'étant Dieu et homme, il se soit livré aux hommes en l'Eucharistie. Mais je suis encore bien étonné de la manière qu'il a de se communiquer par sa grâce. Cela me donne un merveilleux courage à exciter les âmes à la mortification, et au mépris des créatures, par vraie abnégation, pour ce qu'il m'est avis qu'à deux doigts de nous sont tous ces biens; et, pour nous arrêter à des bagatelles et à notre amour-propre, nous perdons des mondes de richesses.

Je suis pourtant à l'extérieur en un état bien éloigné et qui cacherait bien aux hommes de plus grands biens, si je les avais; car je suis enveloppé d'une écorce épineuse et disproportionnée aux effets de grâce que sa Majesté opère en moi; quoiqu'en vérité les hommes qui me tiennent pour fort abominable et défectueux ne se trompent pas, parce qu'au dedans et en moi-même, je suis tout cela, et le seul bienfait de Dieu y met autre chose. Le plus doux jugement qu'on fasse de moi, c'est d'être un fantasque qui s'attache tantôt à une rêverie, puis à une autre. Il y a néanmoins quelques bonnes âmes qui me traitent autrement, mais c'est qu'ils voient quelque miséricorde de Dieu sur mon âme et leur charité excuse cette écorce ridicule et extravagante. Lisez le 2e livre de l'*Imitation*, au premier chapitre à ces paroles : *Fréquente est ma visite à l'homme intérieur*, et vous verrez combien Dieu va avant dedans nous pour nous caresser.

Je vous veux dire encore que depuis que Notre-Seigneur a fait sa visite en mon âme, pour me mettre en confiance, il m'a donné de très grands désirs de pénitence, et m'y fait passer plus avant que les personnes qui me voient ne sauraient croire. Mon confesseur sait le tout; mais je ne saurais croire que ce soit pénitence, car quoique le corps souffre jusqu'à tomber, n'en pouvant plus, et agonisant quelquefois, cela est détrempé d'une si grande douceur que je puis dire à Notre-Seigneur n'avoir pas reçu de lui un coup de fouet qui soit rude. Il se passe en cela des choses qui me transportent d'étonnement.

C'est pourquoi je ne cesse de dire qu'avec Dieu on trouve son compte; mais qu'il ne faut pas chercher ce compte, mais vouloir souffrir autant que sa grâce le permet, et j'expérimente que plus le désir de souffrir me croît, plus les consolations et les caresses

vont croissant, si bien que je dis à Notre-Seigneur que pour faire plus que ce que je sens, il faut qu'il change de façon, car dans la région de l'âme où il opère, il me met à non plus, et cela presque sans trêve ni repos. Les nuits entières me semblent un moment et sont courtes, car sa Majesté continue jusqu'à onze heures du matin, et le tout ne me semble pas une heure; et quand il me souvient de cela, je trouve qu'il met l'âme hors les mesures du temps. Ce sont des foudres que ses regards amoureux; et puis quand il met l'âme à non-plus il lui dit : *Eh bien, Dieu est-il bon?* et nous laisse comme cela dans l'étonnement de sa grande miséricorde sur un vermisseau qui effectivement est dans l'ordure, et dans une faiblesse qui renverse la sagesse des plus judicieux [3].

Il me semble qu'il se plaît de triompher en sa grâce, en un objet odieux à tout le monde. J'ai vu un papier d'une servante de Dieu [4], écrit il y a plus de 18 ans, où il y a parlant de moi : « *Je le rendrai odieux et méprisable à tout le monde.* » Notre-Seigneur l'a bien fait, et encore insupportable à moi-même; et le but de la plus horrible justice que les hommes sauraient concevoir; mais aussi le sujet d'une si grande miséricorde que les amis de sa Majesté en sont consolés, et chanteront au Ciel ses louanges.

Cependant déterminons-nous, ma chère fille, à promouvoir la gloire de ce grand Maître. Il y en a qui disent de moi que je me devrais tenir en humiliation, et ne pas enseigner les hommes, ni faire des livres. Ils disent vrai que j'ai besoin d'humilité, et c'est où va tout le poids de mon cœur, à la demander à Notre-Seigneur; mais je crois que de perdre le désir de rendre à Notre-Seigneur service, et d'aider les âmes à qui il a donné confiance en moi, que c'est l'humilité du diable. Ainsi j'attendrai sa force, mais quand il me l'aura donnée, je ferai tout ce qui sera en ma puissance pour l'honorer, glorifier et aimer, ne mettant mon cœur ni ma vertu qu'en lui. Je ne souhaite rien tant au monde que d'être dans le plus grand décri et diffamation qu'il se peut; et marchant fidèlement, être tenu par les hommes pour fou et méchant, pourvu que le service de mon Seigneur n'en soit point intéressé. Je voudrais voir des livres imprimés qui fissent voir au monde toutes mes misères et mes faiblesses, et lors je croirais

(3) Le P. Surin a fait un récit analogue dans la *Science Expérimentale*, IIe partie, ch. 13, *supra*, p. 58.

(4) Madeleine Boinet; cf. sa notice *Lettres*, I, 84 sq.

être vrai disciple de Jésus-Christ, et réduit par le délaissement de tout le monde, à n'avoir appui qu'en lui, ni refuge qu'à lui. J'espérerais me pouvoir unir à sa divine volonté, et le sentir au dedans de moi comme l'unique objet d'amour qui cherche d'être aimé des hommes et n'est guère écouté de personne.

Usez prudemment de ce que je vous écris, et me croyez.

148. — A la Mère Angélique de Saint-François, prieure des Ursulines, à Loudun.

Excellents avis pour conserver la ferveur.

P 88, C II, 43. Titre et sommaire de C. *A la même et à toute la communauté. Il les anime à la perfection en vue des grandes faveurs que leur maison a reçues de Dieu.* Titre de P : *A une prieure des ursulines.* P et C sont d'accord pour la date. C n'a que des modifications de texte sans importance mais continuelles.

Ma très chère Mère,

La paix de Notre-Seigneur.

J'ai vu la vôtre du 10 (1), votre disposition intérieure vers Notre-Seigneur, où je ne trouve rien qui me déplaise. Ce pays perdu dont vous parlez vous sera fort utile, si vous demeurez fidèlement à ne vouloir que Dieu, et ne vous intéresser qu'en son service.

Pour votre chère communauté, vous me faites détourner les eaux qui allaient ailleurs pour penser à elle, non pas que je l'aie oubliée, mais parce que j'attends l'aide de Notre-Seigneur pour toutes choses, qui suit souvent la détermination de sa providence. Pensant à toutes vos Sœurs, j'en trouve de deux façons, les unes sont anciennes qui sont de ma connaissance, et les autres nouvelles que je ne connais pas.

Pour les anciennes, je vous dirai que je pense qu'elles ont de si grandes obligations de se lier à Dieu étroitement, à raison des grandes choses qu'elles ont vues, que si la tiédeur de l'esprit est parmi elles, elles sont extrêmement reprochables et blâmables. Si elles n'ont mis ces vingt ans qui ont passé en grâce et en ferveur, elles peuvent croire que Notre-Seigneur Jésus-Christ se plaindra à elles de tant de prodiges faits, de tant de protections et de tant de providences rares, de tant de victoires que sa puissance a eues sur l'opposition à leur bien, et il dira que tous ces

(1) Leçon de C; P : *20*, peu vraisemblable, vu la date de la réponse.

bienfaits n'ont pas été médités et reconnus, ou bien qu'on leur a manqué de correspondance; cela est incroyable.

Pour vous dire donc en particulier ce que je pense que Notre-Seigneur veut, c'est de ne vivre point par nature, mais par grâce, de ne pas être extérieure, mais intérieure, de ne croupir pas dans la lâcheté naturelle et dans une certaine langueur spirituelle, mais de vivre en soin et en vigilance pour son avancement.

Vivre par grâce, c'est examiner les mouvements et motifs qui nous touchent, et voir s'ils sont pris suivant notre inclination naturelle et du plus grand service de Dieu, et s'opposer à la pente naturelle et se soutenir par la vue de Dieu. « Comme j'aime cette Mère parce qu'elle est à mon gré, je serai pour elle tout ce qu'on voudra; pour les autres, je serai sans goût et sans sentiment, et je ne me pourrai pas résoudre à faire grande chose » : C'est là aller par nature. La grâce voit la charité de Dieu qui est universelle; elle pèse l'ordre de Dieu et s'en contente; elle mortifie les attaches naturelles, ne suit pas les instincts qui donnent les petites aversions, ne s'aigrit point par aucuns rebuts, excuse les autres, oublie son intérêt, se tire hors de ses propres affections pour entrer dans les communes. La grâce aime Dieu, et non pas soi-même.

Etre intérieure, c'est marcher en la présence de Dieu avec attention sur ses mouvements, tenir toute l'économie du dedans bien réglée, aimer à recourir à Dieu en tout, et ne se pas déterminer par boutade, ni par humeur; garder le silence, se plaire à la retraite, avoir de la ferveur pour son avancement; c'est travailler à déraciner ses vices, pratiquer l'abnégation [2] au manger, au coucher, au dormir et en tout; ne dire point : « J'aime mieux de cela que de cela. » J'ai vu qu'autrefois l'une aimait une sorte de viande assaisonnée d'une façon, l'autre de l'autre; tout cela est bas; l'une aime le gras, l'autre le maigre et ainsi d'autres brouilleries qui sont plus importantes qu'on ne croit. Quand on entend la cloche, le matin, se lever comme si le feu était au lit. Pour le moins, si l'infirmité n'empêche pas, être bien régulière et observer les ordres prescrits, c'est avoir de la vigilance et de l'ardeur pour son progrès. Ces choses-là marquent à l'âme que la correspondance qu'elle doit avoir à Dieu pour les bienfaits reçus ne peut qu'être entière; autrement on roule suivant ses inclinations se gardant des grands maux et ne faisant que de petits

(2) Leçon de C; P par distraction : *combattre ses mortifications;* il faut lire sans doute : *inclinations.*

efforts pour Dieu. J'aimerais mieux ne point voir nos anciennes filles que les voir lâches et aussi peu avancées que quand Notre-Seigneur fit entrer son royaume chez elles. Il n'y a qué de prendre sa mire haut de bonne heure et son dessein relevé.

Je viens aux nouvelles sœurs reçues depuis vingt ans. Celles-là ont grand tort, si elles ne sont ferventes; car les mères qui les ont reçues, ayant passé par les expériences si grandes de la miséricorde de Dieu les doivent avoir instruites d'une façon plus haute qu'elles n'ont été en leur jeunesse. C'est pourquoi leurs filles ayant pris d'abord la teinture du bien doivent maintenant être fort bonnes. Quand je dis bonnes, j'entends recueillies, unies à Notre-Seigneur par l'oraison et par une continuelle méditation de ses mystères. Quand je parle de bonnes, je dis soumises et sujettes comme des enfants, obéissantes à leurs supérieures comme à Dieu, si elles le voyaient en face; car, *bienheureux ceux qui n'ont point vu et ont cru* (3). Or Jésus-Christ a dit, *qui vous écoute m'écoute* (4) et cela, non seulement à la Prieure, mais à toutes celles qui ont quelque ordre, considérant Jésus-Christ en la personne qui leur commande, et se garnissant l'esprit de sa seule considération; autrement leur obéissance sera basse et sujette, ou naturelle. Quand je dis bonnes, je dis entièrement mortifiées en leurs passions, volontés, déterminations, appétits, goûts et sentiments, et offrant, par une pratique continuelle, toutes les affections et impétuosités de passions, réglant tout par la charité et par une grande douceur, aimant encore l'assujettissement de la chair par la pénitence.

Je ne saurais vous dire comment les enfants de Notre-Seigneur aiment les châtiments du corps, et combien il leur est utile. C'est la clef des trésors de Dieu et, quand ils sont pris humblement et pour se punir devant Dieu des fautes ordinaires, on trouve en lui un père très charitable qui caresse tendrement ses enfants soumis et toujours frappés de sa main par les leurs propres. Un corps souvent battu fait peur au diable, et l'esprit en est fort vigoureux, et la conscience en est tendre et pieuse. Ces corps mous qui se contentent de quelques petits coups reçus de la main de la pénitence et se reposent en leur gîte, qui est la lâcheté, ne sont guère propres à recevoir les approches des anges. Il faut ou beaucoup souffrir au dedans ou malmener son corps au dehors, pour être amie et caressée de Dieu; et heureux qui a l'un et l'autre! Mais l'âme qui est en sa paix naturelle, ne

(3) *Jo.*, XX, 28. (4) *Luc*, X, 16.

faisant point d'effort à se vaincre, et qui ne peut incommoder son corps, est basse et traînante. Les enfants de Dieu sont châtiés souvent, et c'est l'ordre que Dieu tient, avant que de faire quelque grâce signalée : ou il fait souffrir l'âme, ou bien il lui inspire de maltraiter son corps, et, quand elle a souffert, il fait alors ses largesses (5). Les filles ferventes du vieux temps savent combien les diables craignaient la discipline. C'est une chose à quoi ils n'ont jamais pu résister. Ils bravaient les reliques et parfois les plus augustes sacrements, mais les coups de la discipline les mettaient en déroute. Vive l'âme fervente qui, poussée de l'amour de son Dieu et du désir de lui plaire, ne craint rien, ni dans le ciel ni sur la terre, parce que le ciel lui est favorable et l'enfer s'enfuit devant elle, tremblant à son approche. Où sont les merveilles de Dieu maintenant? Où est le Dieu d'Israël qui a fait voir tant de puissance pour secourir des filles faibles, rendues, dans leurs misères, le rebut du monde, et tant protégées de sa grâce? Faut-il le servir lâchement, mes chères Sœurs, je vous le laisse à penser.

Il ne me reste plus de place que pour vous dire que je suis,

Votre, etc...

Cette vigile de l'Annonciation de la Sainte Vierge [24 mars] 1658.

(5) C 2e éd. omet tout ce qui suit jusqu'à : *Vive l'âme fervente.*

149*. — A la Mère Thérèse de Jésus, ursuline à Loudun.

Sur le même sujet [que la lettre 142].

C II, 25. *A la même sur le même sujet.*

24 mars 1658.

Je vois bien par votre lettre, ma très chère fille, que Notre-Seigneur vous a touché le cœur, et j'en ai beaucoup de joie. Je vous prie de prendre part à la lettre commune que j'écris à la Mère supérieure (1). Figurez-vous qu'elle est pour vous seule.

N'ayez nul égard au découragement, ni aux sentiments qui s'opposent au dessein que vous avez d'être toute à Dieu. Mais abandonnez-vous aveuglément à la discrétion de celle de ces bonnes Mères à qui la Providence donnera soin de votre conduite. Soyez entre ses mains comme un enfant. Vous avez besoin

(1) C'est la lettre précédente, 148.

d'en passer par là pour quelque temps, et si vous pouvez vous réduire à cette humble docilité, Notre-Seigneur vous fera de grandes caresses, et remplira votre cœur de contentement. Combattez tous vos ennemis, qui sont vos défauts naturels, et poursuivez-les jusqu'au bout, sans vous étonner de la peine et de la difficulté. Si vous les attaquez vigoureusement, ils s'enfuiront devant vous. Livrez-nous entièrement ou à la mère des Anges, ou à la mère Supérieure (2), et donnez-leur tout pouvoir sur votre âme, afin que Notre-Seigneur vous donne une pleine et entière bénédiction.

Ne vous arrêtez à rien. Fermez l'oreille aux suggestions de la fausse sagesse. Vous trouverez la véritable en vous rendant enfant, renonçant à tous vos droits, épousant la croix, et vous assujettissant aux mouvements intérieurs de la vertu divine. Nous devons aimer leur contrainte, puisqu'ils ne nous pressent que pour nous conduire au bien.

Remarquez les plus notables mouvements de votre cœur, soit bons, soit mauvais, et rendez-en compte. Quittez l'amour de votre corps : l'affranchissement de cette servitude vous sera une grande aide pour vous avancer dans la vertu, et pour acquérir l'esprit d'oraison. Votre partage, et la dot que vous devez porter à Jésus-Christ, votre Époux, est le recueillement intérieur, la mortification de vos inclinations naturelles, et le dégagement de toutes les créatures. Cela vous rendra libre pour vous donner totalement à celui à qui vous devez être sans réserve.

C'est en lui que je suis.

(2) La mère des Anges n'était plus prieure depuis l'année précédente et avait été remplacée par la mère Angélique de Saint-François.

150. — A une religieuse carmélite, à Paris.

La véritable union avec Jésus-Christ ne s'obtient que par le renoncement à soi-même.

Ms des Carmélites du premier monastère de Paris; cf. *Lettres*, I, XLI, II. La destinataire est inconnue.

Ma très chère Sœur en Jésus-Christ,

La paix de Notre-Seigneur soit toute entière en vous.

Ma mémoire me suggère que vous me fîtes la charité de m'écrire, il y a quelque temps, lorsque j'étais encore en de grandes infir-

mités, qui sont cause que je n'en ai conservé qu'un souvenir confus. En outre les nombreux témoignages de l'intérêt que vous me portez, m'ont laissé le désir de vous en témoigner ma reconnaissance. Mais comme j'ai été vingt ans dans l'impossibilité d'écrire, maintenant que Notre-Seigneur m'en a donné le pouvoir, je me sens porté à satisfaire à ce devoir et à vous souhaiter le bien le plus parfait qui est l'entière possession de Jésus-Christ dans votre âme. Le courage qu'il vous a donné de laisser pour lui ce que les hommes estiment tant, vous en fait espérer la jouissance.

Mais permettez-moi de vous faire part d'une pensée qui me semble venir de ce même Seigneur, et que je voudrais bien communiquer aussi à une autre personne que je chéris fort en ce même Seigneur, et qui a fait ce que vous avez fait vous-même. C'est Mademoiselle d'Épernon [1], dont j'ignore le nom de religion. Je ne pense jamais à elle, ni à vous qu'avec une grande joie, et je la trouve très heureuse d'avoir quitté pour Dieu les mêmes biens dont la privation volontaire a rendu autrefois S. Paulin illustre dans toute l'Église [2]. De telles âmes sont dignes de vénération pour ceux qui aiment Notre-Seigneur et s'intéressent à sa gloire. Mais la liaison que la grâce me donne, ce me semble, avec votre Mère sainte Thérèse, qui est aussi la mienne [3], me fait souhaiter que toutes les deux vous soyez convaincues de cette vérité que, pour entrer dans la véritable union avec Jésus-Christ, à laquelle vous prétendez, quitter tout le monde est peu de chose, quoique digne d'une grande récompense, au prix de se quitter soi-même, par un renoncement intérieur à tous ses droits; c'est-à-dire que sa Majesté attend de nous que, par un véritable amour de sa personne divine, par le désir de lui plaire, et par un entier mépris de notre être bas et faible, nous nous dépouillions tout à fait de l'amour que nous avons pour nous-mêmes, que, renonçant à notre propre volonté, à nos goûts, et à nos desseins pour épouser véritablement la croix entre les mains

(1) Louise-Anne-Christine de Foix de la Valette d'Epernon, sœur Anne-Marie de Jésus, née en 1624, entrée au premier monastère de Paris, le 16 septembre 1648, fit profession le 21 septembre 1649, mourut le 24 septembre 1691. Cf. *La Vie de la vénérable sœur de Foix de la Valette d'Epernon, religieuse Carmélite, dite en Religion Sœur Anne-Marie de Jésus*, par M. l'abbé DE MONTIS. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, M D CC.LXXIV, 12° de XVI-295 p.

(2) Allusion à la conversion de S. Paulin de Nole et à ses grandes largesses. Cf. sa vie par les éditeurs, en tête de ses œuvres, dans MIGNE, Patrologie latine, t. 61.

(3) Cf. *Lettres*, I, Appendice I, p. 270-272.

de Jésus-Christ et des personnes qui nous gouvernent de sa part, nous voulions être considérés comme les esclaves de sa grâce et de sa miséricorde, et hors de là, comme un rien, comme un pur néant.

C'est cette abnégation, ma chère Mère, qui attire les grâces et les caresses intimes de Jésus-Christ. C'est là, le fonds de la vraie vertu, ce qui honore parfaitement Dieu, ce qui vous plaît, je crois, à l'une et à l'autre plus que tout ce que je pourrais vous dire, c'est le véritable esprit de votre sainte Mère, ce qui rend ses filles dignes de porter son saint habit, et ce qui en fait de vraies épouses d'un Dieu mis en croix pour leur témoigner son amour. C'est sur la croix et au prétoire de Pilate, dans le mépris et l'abandon, qu'il faut le considérer, aimer et embrasser, bravant ainsi le monde, sa pompe et ses illusions que la foi et la doctrine de ce même Roi condamnent. Agir ainsi, c'est se conduire en vraie religieuse, en vraie fille du Carmel, et en reine favorisée de la grâce et revêtue de la force de Jésus-Christ; car cette disposition généreuse élève les âmes jusques à *la société avec Dieu le Père, et avec son Fils Jésus-Christ* (4).

Voilà la pensée que je verse de mon cœur dans le vôtre et que je prie Notre-Seigneur tout-puissant de graver dans vos âmes et de l'y établir pour jamais. Je souhaite à toutes les Sœurs de votre monastère et à la Révérende Mère Marie de Jésus (5), que je connais depuis longtemps, que le feu du divin amour saccage tout ce qu'il y aurait en vous de contraire à cette disposition et qu'il laisse dans vos cœurs un embrasement qui ne se puisse jamais éteindre.

C'est le vœu de celui qui est.

Le lendemain de l'Annonciation de la Sainte Vierge [26 mars] 1658.

(4) *I Jo.*, I, 3.

(5) Mlle de Gourgues, fille du premier président au Parlement de Bordeaux; elle avait fait profession en 1630, fut élue prieure en 1659, et mourut en 1677.

151 *A*. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur les peines qu'il a endurées pendant vingt ans.

L 1467 : 5e *lettre du Pere dattée du Dimanche des Rameaux 1658 : Sur mesme sujets que la precedante*. Nous donnons à la suite une lettre semblable conservée par TSIIIh, plus longue et tellement différente de la première que l'on peut presque se demander si c'en est seulement une autre recension. Comparer avec

la *Science expérimentale*, IIe partie. Le 10 avril, Jeanne des Anges écrit à Mme du Houx : « Je vous envoie une lettre de mon bon pere Seùrin. Vous me la renvoyeré à votre loisir, par là vous apprendrez son estat. » (L 797.)

Dimanche des Rameaux [14 avril] 1658.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur soit avec vous.

Je crois que vous avez reçu deux de mes lettres (1). Je ne trouve rien à dire à vos dispositions, sinon que vous devez vous tenir fort dépendante et unie aux desseins de Notre-Seigneur sur vous, et à ce qui s'opère de sa part dans votre âme. Cette sorte de prison et de peines, vous est fort utile. J'approuve fort vos liaisons avec Mme du Houx et avec la mère Buignon (2). J'aiderai volontiers leurs âmes en toutes choses; je ne prends point mal volontiers telles commissions.

Je vous ai beaucoup mandé de mes dispositions, et je sens de l'attrait à le faire. Je ne saurais vous représenter avec combien de tendresse et de suavité Notre-Seigneur m'attire à soi. Il me donne un si grand amour que je ne sais plus comment le porter. Toutes choses m'y provoquent, et il fait sur ma personne des effets qui m'étonnent grandement; car il n'y a rien en moi qu'il ne convertisse en attrait d'amour, par une voie qui m'est inexplicable et incompréhensible, à cause qu'il tire des mouvements pour l'aimer, des choses que les hommes ne pensent nullement propres à cela. Il n'y a chose si petite, jusqu'au moindre cheveu qui ne me transporte. Dès lors que Notre-Seigneur me tira de la fondrière d'un mal extrême, qui était comme un désespoir continuel, il me fit entrer en cette voie d'amour, qui tous les jours est allée croissant et se renforçant.

Or si vous me demandez qu'elle était cette peine si grande, c'était une persuasion et impression que j'étais jugé et condamné sans que je me sentisse capable d'être touché du sentiment contraire par le dire de tous les hommes du monde. Dieu avait mis mon âme en tel point et permis de telles choses en elle, que cent révélations plus claires que le jour ne m'eussent pu rendre

(1) Les lettres 146 et 147.

(2) On a conservé la correspondance entre Mme du Houx et Jeanne des Anges. L 1-1445 pages. La Mère Buignon était au couvent de Notre-Dame à Poitiers; Mme du Houx au 2d monastère de la Visitation à Rennes, mais elle était souvent appelée au dehors pour visiter diverses maisons religieuses et y rénover la ferveur. Voir *La vie de Mme du Houx surnommée l'Epouse de la Croix*, Paris, Babuty M.DCC.XIII, 12°, 295 pages.

cela plus sensible: et cela pendant quinze ans n'a pas changé un seul moment. J'ai porté, durant tout ce temps, l'état de condamnation et délaissement semblable aux démons. J'ai souffert l'état de Nabuchodonosor, du roi Antiochus et de Caïn même, lequel état m'accompagnait en tout; car toutes les créatures semblaient armées contre moi; et la Providence divine ordonnait tellement ses effets, que tout cadrait à ma peine et accusation, par des accidents qui font dresser les cheveux à ceux à qui je les ai racontés. Outre cela, dans l'intérieur, la vue perpétuelle de Jésus-Christ menaçant, fulminant, et ordonnant peines. Les foudres visibles et les éclairs m'accompagnaient partout. Quand je m'approchais du feu, les charbons me sautaient à la tête, et cela presque à toutes les fois. Les animaux couraient après moi. Les rencontres des livres et écrits ne se faisaient que pour me porter des paroles terribles. Jamais je n'entrais dans les églises que je n'entendisse quelque parole effroyable. Je n'ai ouï jamais aucun sermon qu'on ne parlât de la justice de Dieu ou de sa vengeance. Une fois, entrant en une église où on prêchait, la première chose que dit le Prédicateur fut : « *Messieurs, il y en a qui sont ici présents qui, nonobstant qu'ils paraissent libres, sont actuellement en enfer.* » Je n'écoutais personne parler dans les rues que je n'entendisse : « *Dieu perdra cet homme* », ou quelque chose de semblable. Si je relevais un papier de terre, j'y trouvais écrit : « *Méchant, que cherches-tu?* » Enfin tous les effets de la Providence pendant ce temps, m'étaient contraires, et il y en a de si prodigieux en cela, qu'il semblait quasi que les miracles se faisaient pour montrer la colère de Dieu sur mon âme.

Nonobstant, pendant ce temps, jamais Notre-Seigneur n'a permis que j'aie perdu le désir de le servir, et l'attention à ne relâcher en rien de ce que je savais lui être agréable, car je disais : « Il est certain que ma perte est indubitable. J'ai vu le Fils de Dieu prononçant la sentence; j'ai aperçu sa taille, sa robe, sa parole foudroyante, qui n'a jamais été si claire que lors. Les terreurs de ses jugements m'accompagnent partout; sa puissance est armée contre moi, sa Providence ordonne tout pour m'inculquer sa colère, toutes les créatures parlent pour lui; néanmoins je lui dois rendre service. » Ces effets n'ont jamais discontinué. Me réveillant la nuit, les oiseaux funestes se venaient percher sur ma fenêtre et jetaient leurs cris funèbres; les rats, la nuit, me sautaient sur le visage et me mordaient les doigts, et cela si réglément qu'il semblait que tout fut aposté. Tout l'extérieur et l'intérieur était plein de prodiges, et choses encore

plus grandes que je n'oserais dire, jusqu'aux opérations plus intimes de l'âme, toutes annonçant la rigueur de Dieu, et me mettant en un état que je n'avais autre pensée que de me tuer, croyant que je ne pouvais plus honorer Dieu qu'en cela. Combien de fois ai-je trouvé des couteaux sous ma main, et combien de fois a-t-elle été rendue immobile, quand je m'en voulais servir? Et tout ensemble les rencontres horribles et les paroles intérieures comme des foudres, sans avoir d'autre application à rien, et en cette disposition, j'ai passé longues années, sans avoir un demi-quart d'heure libre de ces idées et de ces effets.

Il s'est passé des choses effroyables, et des abandons qui ne se peuvent dire. Outre les sentiments de l'âme les plus endurcissants et éloignants de Dieu, les tentations les plus profanes, les plus hérétiques et les plus continuelles, sans compter les déterminations à faire des actions épouvantables pour satisfaire à la justice qui pressait sans cesse, comme elle presse les démons. Dieu en a permis quelques-unes qui semblaient marquer son total délaissement. Mais il a, en deux ans, réparé cela par tant de biens que je ne les saurais déduire. — Il faut remettre à une autre fois.

Cependant je demeure.

151 *B.* — A une religieuse.

Les peines et angoisses qu'a souffertes une personne dans le temps qu'elle était obsédée du démon (1).

T 178, S 151, I 825, H 321, h 211. C'est la dernière lettre de la collection Θ.

Je vous dirai, ma chère sœur, qu'après avoir reçu de la bonté de Dieu de grandes marques de sa protection et éprouvé la douceur de ses miséricordes, après même de grandes merveilles faites en ma faveur, il m'a laissé tomber dans des angoisses et des accidents qui m'ont bien (2) fait voir que j'étais bien éloigné de mon compte. Je me suis donc vu comme un damné, privé de la grâce de Dieu, abîmé dans ses secrets jugements, abandonné de telle sorte que je me voyais sans espérance et sans aucune

(1) h : *pendant;* Ih : *des démons.* (2) h omet : *bien.*

ressource de vie et tout cela pour des crimes et des maux qui me paraissaient cachés et couverts.

J'ai vu manifestement Jésus-Christ dans son jugement qui m'a épouvanté, convaincu et prononcé contre moi une sentence [3] de condamnation, me rejetant de sa face, me jetant son sang au visage, me reprochant tant de grâces reçues, tant de faveurs, même dès ma jeunesse, tant de douceurs, de goûts, de bons désirs. Il m'a reproché l'amour spécial qu'il eut [4] pour moi, me faisant voir que par mon orgueil et infidélité, je me suis [5] éloigné de lui; qu'il était vrai qu'il était patient mais qu'enfin il se lassait et tournait le dos à ceux à qui il faisait de plus grandes grâces, quand ils en abusaient.

Cette vue m'ôta la parole, la tranquillité et le mouvement, en sorte que j'ai été quinze ans [6] entiers frappé de ce foudre, sans perdre un seul moment cette connaissance. Pendant ce temps il me poursuivait toujours et me traitait [7] comme un damné, tantôt par sa parole [8], tantôt par des vues manifestes et épouvantables, quelquefois par les reproches [9] de toutes les créatures qui tombaient toutes d'accord de ce que je leur disais, quand je pouvais leur parler. Elles me disaient qu'il était vrai que j'avais commis de grands crimes mais qu'il en fallait faire pénitence. Ne convenant pas pourtant que je fusse damné, elles m'exhortaient à faire une bonne confession. C'est ce que jamais pendant ce temps [10] je n'ai pu faire, Dieu ne permettant pas que j'eusse un moment de liberté pour cela, outre que cela ne servirait de rien et que [11] j'étais intérieurement persuadé que cela ne pouvait servir, puisque ma sentence était prononcée et confirmée par mille témoignages indubitables.

Quand je voulais entrer dans les églises, quelquefois Jésus-Christ, m'apparaissait de [12] la hauteur d'une lance, me chassant avec une voix de tonnerre et me rendait [13] transi comme un démon. Toutes les choses qu'on [14] peut craindre en cet état et qui arrivent aux personnes damnées m'arrivaient en toutes rencontres. Je ne pouvais exercer aucune des actions nécessaires à la vie qu'avec des oppositions de mon Créateur si effroyables

(3) h ajoute : *effroyable.*
(4) h : *avait eu.*
(5) Ih : *je m'étais.*
(6) T : *jours;* h : *mois;* SI : en blanc.
(7) Ih : *Dieu... me;* TIh : *traitant.*
(8) Ih : *terrible.*
(9) I : *ce reproche;* h : *le.*
(10) h : *là.*
(11) Sh omettent : *cela — et que.*
(12) h : *toute.*
(13) Ih : *rendant.*
(14) Ih : *que l'on.*

que ma cervelle en tournait en chaque occasion. J'avais perdu le goût des viandes et du vin. Quand je me trouvais en [15] quelque besoin d'en prendre et que la nécessité m'avait réduit dans la dernière faiblesse, je prenais les quelques motifs de confiance et d'obéissance à mes supérieurs, me mettant en devoir de prendre un peu de nourriture. Mais aussitôt je sentais et voyais des effets épouvantables qui traversaient mon action et me la faisaient quitter à demi faite, comme faisait Caïn ou comme ferait un damné que Dieu laisserait vivre.

Cela me réduisait à une telle faiblesse que, sans avoir perdu le jugement, je faisais des actions de fol et fus traité deux ans durant comme un fol [16]. Ceux qui avaient soin de moi, en cet état, m'ont bien fait souffrir et quoi qu'ils eussent beaucoup de charité, ils n'ont pas laissé que de me faire bien pâtir et m'ont bien fait payer mes péchés.

Mais ma plus cruelle peine était qu'intérieurement Dieu me traitait comme un damné, sans qu'il me fût permis [17] de me soulager en rien, ni éviter la moindre [18] peine de quelque nature qu'elle fût. Je ne pouvais souffrir la vue du crucifix qui était dans un petit réduit que l'on m'avait donné pour logement, sa présence m'était insupportable [19] si bien que j'étais contraint de l'ôter, quoiqu'il me soutînt intérieurement mais d'une manière très secrète et insensible. Dans cet état malheureux, je ne laissais pas que de recevoir des visites de Dieu mais aucune ne m'ôtait la forte persuasion où j'étais que j'étais damné et que j'étais réprouvé de Dieu. Après deux ans de peines de cette force [20], mon esprit se trouva un peu fortifié et se sentit un peu plus de vigueur en mes actions. On me mena à Xaintes, quoique je fusse toujours dans la pensée que j'étais perdu, rien ne pouvant diminuer cette croyance. Pendant le temps que j'étais dans ces misères, Dieu ne laissait pas de me donner des instincts de le vouloir servir et de loin à loin je recevais de grandes visites de Dieu qui me faisait entendre que je servirais à sa gloire mais une heure après je retournais [21] dans mes peines.

Je fus inspiré pendant ce temps d'affliction de composer un livre où [22] je sentais beaucoup d'attraits pour cet ouvrage,

(15) Ih : *dans.*
(16) Ts omettent : *et fus — fol.*
(17) TSI : *me fit et permit.*
(18) Ih ajoutent : *petite.*
(19) T omet : *sa présence — insupportable.*
(20) Tous les manuscrits ont *force* mais il semble qu'il faudrait lire *sorte*. Le séjour à Saintes eut lieu pendant les années 1649-51.
(21) Sh : *retombais.*
(22) h : *et.*

bien que je me visse damné et sans m'en pouvoir empêcher je disais les choses que j'avais composées et ruminées mais dès que je voulais m'y appliquer, les oppositions de Dieu continuaient si horribles que cela est inconcevable [23] et incroyable. Et [24] cette doctrine coulait de moi comme un petit jet d'eau à travers un torrent de soufre. J'avais une assistance de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge toute manifeste, si bien que je ne crois pas qu'en tout cet ouvrage il y ait douze lignes du mien et ma douleur était qu'en tout cela il n'y avait rien pour moi et que toute l'utilité serait pour les autres, ce qui ne laissait pas au fond de me donner une satisfaction secrète de voir que Dieu pourrait être glorifié par mon travail et dans les endroits où il est traité des peines intérieures je me servais de mes expériences, sans que je pusse croire que les miennes fussent semblables à celles des bons. Cet état a duré jusqu'au mois d'octobre 1655. Trois jours avant la fête de sainte Thérèse, après m'être confessé, Dieu me fit connaître, à la parole de mon confesseur, que je pouvais espérer et que peut-être je n'étais pas damné. Ce rayon me donna une si grande ouverture que dans peu je me trouvai dans une autre disposition. Néanmoins le jour de sainte Thérèse, je sentis tout mon désespoir renouveler. Je m'approchai d'une fenêtre où autrefois j'avais reçu de grandes grâces de cette sainte mais c'était à dessein de me jeter sur le pavé mais ne pouvant lever ma cuisse cassée, je ne passai pas plus avant. Déjà trois jours auparavant, tous les jours de la fête de sainte Thérèse [25], je faisais le même effort et l'année précédente, étant à la campagne je me mis les pieds sur la fenêtre pour me jeter dans une vigne et je ne sais comment Dieu détourna cela. Dans ce temps de désolation je ne laissais pas que de prêcher quelquefois à de grandes assemblées avec de grandes angoisses et obscurités d'esprit et cependant Dieu touchait [26] les personnes qui m'écoutaient, quoique j'eusse dans l'âme des remords effroyables de faire le bonhomme, étant damné. Mais je ne pouvais ni refuser ces actions ni les exécuter en paix.

C'est assez dire [27] pour cette fois.

(23) SIh omettent : *inconcevable et*.

(24) Ce qui suit jusqu'à *Dieu détourna cela* n'est donné que par *h* mais l'authenticité en est confirmée par la *Science expérimentale*, IIe partie, notamment p. 53-60.

(25) Le texte est évidemment altéré ici, mais en l'absence d'un autre exemplaire ne peut être corrigé. Peut-être faut-il lire *trois ans*.

(26) h : *consolait*. Cf. *supra*, pp. 59-60, 62-64.

(27) Leçon de h; TI : *c'est-à-dire*, S : *c'est assez pour*.

152. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur le sujet d'une apparition d'une âme du purgatoire et sur le différent des PP. Surin et Bastide.

L 1472 : 6e *lettre du Pere, dattée du 15 avril 1658. Sur le sujet*, etc.; partiellement dans O, 2e partie, p. 154-155. Le P. Surin répond à une lettre, où Jeanne lui avait raconté l'apparition qu'elle avait eue de l'âme du beau-père de Mme de Budes, amie de Mme du Houx, à Rennes, mort en mars 1658. Communiquant cette lettre à Mme du Houx, la Supérieure des Ursulines lui écrit, le 8 mai (L 803) : « J'ay cru devoir mander à nre cher pere Seürin ce qui « m'arriva le 30e mars à cause de sa suitte. Vous verrez par la reponce qu'il « me fait, qu'il a tres bien pris la chose et que cet esprit est encore plus « solide que nous ne pensions. Renvoyez-moy, je vous suplie, toutes ses « lettres que je vous envoye, car il m'explique parfaitement son estat et ne le « fait qu'à moy. » Jeanne des Anges dès le 2 avril avait raconté l'apparition à Mme du Houx (L 779). En voici le résumé. Mme de Budes avait recommandé l'âme de son beau-père aux prières de Jeanne. Celle-ci se sentit dès ce moment, l'imagination obsédée par l'image confuse d'un homme en feu qui paraissait la suivre partout. Or un jour qu'elle était en prière à la petite fenêtre de sa chambre, qui donnait sur le tabernacle, elle entendit des gémissements et des plaintes, qui partaient du fond de l'église et allaient se rapprochant d'elle. Soudain, détournant la tête au bruit d'une plainte plus vive, elle voit à trois pas d'elle, dans sa chambre, une forme humaine, sans traits bien distincts, toute en feu, les bras croisés sur la poitrine et entourée de chaînes de feu dont une extrémité traîne à terre. Saisie d'une impression de terreur, Jeanne pousse un cri et fait un signe de croix; puis, s'empare du bénitier et lance par trois fois de l'eau bénite sur l'apparition. Au contact de la forme humaine incandescente, l'eau bénite sembla prendre feu; et, jaillissant en bouillons, vint imprimer cinq profondes et douloureuses brûlures sur la Supérieure, deux au visage et trois sur le bras et la main qui tenait le bénitier. L'apparition revint, se fit connaître et à genoux, rampant à terre demanda instamment à être soulagée. Elle ne disparut qu'après la promesse que lui fit Jeanne de prier pour elle et d'informer sa belle-fille de ce qui était arrivé. Interrogé sur l'état de cette âme, le Saint Ange répondit : « Elle « est en voye de salut; il luy a esté accordé par les prières de sa belle-fille. « Ses peines sont extrêmes et violentes. Dieu a permis à cette âme de paraître « en ce lieu et de donner de petites marques extérieures de sa peine. Il décla- « rera ce qu'il faudra faire pour son soulagement, lorsque Dieu le luy per- « mettra. »

15 avril 1658.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur, et toute sa grâce.

A votre dernière, je vous dirai touchant ces apparitions, qu'il faut dépendre de Notre-Seigneur en cela comme en tout le reste. C'est une grâce qu'il vous fait de pouvoir aider les âmes qui souffrent et sont à lui. J'ai été merveilleusement ému au récit

de la peine de cette pauvre et bonne âme. Je ne voudrais pas agir avec tant de rigueur comme vous faites, et lui jeter toute l'eau du bénitier; c'est une sévérité que Notre-Seigneur a un peu punie, vous laissant brûler par le rejaillissement de l'eau. Quand vous avez fait quelque effort pour vous comporter prudemment, je voudrais donner lieu à la compassion. J'approuve fort ce que vous offrez à Notre-Seigneur pour elle [1]. Je n'ai pu encore voir le Père Anginot pour avoir son avis [2].

Pour les visites de votre saint Ange il n'est pas nécessaire que vous m'écriviez toutes les paroles qu'il vous dit [3], néanmoins vous en ferez comme vous jugerez.

Sur mon fait, je désire tout à fait connaître la volonté de Notre-Seigneur et le Père [4] qui attend la réponse de ce saint Ange ne dit pas que tout ce qui est en moi soit tromperie; mais il dit que toutes les choses extraordinaires et distinctes que je dis que Notre-Seigneur fait, sont suspectes, et que pour cela, il juge que je dois m'opposer à tout. En suivant son avis, j'ai souffert des peines extrêmes, et Notre-Seigneur m'a retiré de cette résistance avec grand bien pour moi. Je ne la juge aucunement bonne en l'état où je suis, et je crois que je ne dois m'arrêter au fond à rien qu'à Dieu et à sa volonté. Néanmoins souffrir et accepter les effets de grâce, quoique distincts et particuliers est très utile; et l'opposition à leur demeure en moi me semble selon le dessein du diable.

Je parle bien cru, mais il me semble que Notre-Seigneur me réduit à parler ainsi, et je vois de grands inconvénients au contraire. Il y a peut-être certains cas, où l'âme est en telle plénitude, que le renoncement effectif de ces choses, est acceptable à Dieu; mais cela est si délicat, que ceux qui en usent trop de temps, font beaucoup de mal à leur âme; et que les directeurs faisant faire cela sont très dommageables. Je crois avoir sujet de dire cela, au fait dont il est question. Je ne suis point porté à rien demander à votre saint Ange, mais je pense que Notre-Seigneur m'a donné expérience de ce point; c'est mon différent avec ce Père.

Je suis entièrement.

(1) Ici s'arrête l'extrait dans O.

(2) Le P. Anginot était, cette année, à Bordeaux, comme instructeur du 3e an, mais dans la maison du noviciat, assez éloignée du Collège.

(3) Comme elle le faisait auparavant, dans ses lettres au P. Saint-Jure.

(4) Le P. Cl. Bastide.

153. — A la Mère Angélique de Saint-François, prieure des Ursulines, à Loudun.

Comment on peut arriver à la jouissance des plus doux fruits de la grâce.

C II, 44.

17 avril 1658.

Je me souviens d'avoir reçu de vous, ma très chère mère, et de vos filles, quelques lettres pendant mes grandes infirmités. Je ne sais pas en particulier qui étaient ces bonnes religieuses; mais il m'est resté une grande impression de leur charité et de la vôtre. Depuis quelque temps Dieu m'a rendu la faculté d'écrire, qu'il y a vingt ans que j'avais perdue. Il est juste que je l'emploie à reconnaître la sainte affection que vous m'avez marquée, et à vous dire les sentiments de mon cœur pour votre bien.

Comme votre profession vous lie à Notre-Seigneur, je souhaiterais que vous lui fussiez parfaitement attachée, par une continuelle attention en sa présence, et par une intime familiarité, qui vous fît jouir des biens qu'il donne à ceux qui l'aiment. Pour en venir là, il faut faire bien du chemin. Il faut se séparer de tout l'extérieur inutile, se retirer au dedans de soi, y chercher Dieu avec simplicité [1], mortifier tous les mouvements qui nous portent à d'autres objets, laisser les voies de la nature, s'élever au dessus des instincts de l'esprit humain, qui se borne à ce qu'il voit et à ce qu'il sent. La grâce nous mène à Jésus-Christ, pour mourir à nous-mêmes, en vue de son exemple. Il s'est privé de toutes les satisfactions humaines, pour se sacrifier à la sainte obéissance qu'il devait à son Père. Il nous a enseigné l'abnégation, la pauvreté, l'humilité, l'amour de la croix. Tout cela est haut, et on ne le peut ni pratiquer, ni comprendre, qu'on ne rompe les attachements du siècle, et qu'on ne renonce à ses propres intérêts.

Celui qui veut concevoir la doctrine de Jésus-Christ dans son vrai sens, doit s'adonner à l'oraison, se rendre l'exercice de la présence de Dieu familier, réprimer tous les mouvements déréglés de son cœur, tenir ses sens dans une continuelle dépendance de l'esprit, et ne prendre aucun appui au dehors, selon ses inclinations naturelles. Cela ne se fait pas en un jour : on ne se dégage pas si aisément de toutes les petites amitiés qu'on a liées; les

(1) C éd. Galland et Périsse omet : *y chercher — simplicité.*

complaisances que les autres ont pour nous sont un puissant charme; on a de la peine à se passer de ces conversations secrètes et de ces confidences, où l'on prend tant de plaisir. On ne goûte Jésus-Christ et ses mystères qu'après qu'on a perdu le goût des choses de la terre : on n'entend sa voix que dans la solitude et le silence; on ne le trouve et on ne le possède pleinement dans son intérieur, que quand les créatures n'y ont plus de place.

On se résoudra plus facilement à prendre la discipline, à porter le cilice, à jeûner, qu'à garder exactement le silence, qu'à quitter une amitié particulière, qu'à se captiver à une vie de recueillement et de régularité.

Cependant, si vos sœurs qui m'ont écrit veulent avoir part au précieux trésor de la grâce, je les prie de croire que, pour atteindre à Dieu, il faut qu'elles le cherchent avec soin, qu'elles frappent à la porte, qu'elles s'oublient elles-mêmes et (2) toutes les créatures, qu'elles ne pensent qu'à plaire à Jésus-Christ, et qu'elles prennent tout leur plaisir en lui. Plus leur retraite sera profonde, en s'éloignant des choses extérieures qui ne servent à rien, plus elles s'approcheront de Jésus-Christ. Plus leur silence sera exact, plus elles entendront la voix de Dieu, qui leur parlera par ses inspirations; et, si elles savent bien mortifier leurs sens et leur propre volonté, elles seront introduites dans le royaume intérieur de Jésus-Christ, où habite *la justice, la paix et la joie que donne le Saint-Esprit* (3), la justice et la sainteté parfaite, la paix et la tranquillité sans trouble, la joie solide qui contente pleinement le cœur.

Ce sont là les avantages que les visites de l'Époux céleste apportent aux âmes pures, dénuées de tout, et qui aiment à souffrir pour lui. Les joies qu'il leur donne, et les divins transports qu'il leur fait sentir n'ont rien au monde qui les égale. C'est un festin perpétuel, et la sainte Eucharistie leur amène une abondance de lumière et une plénitude de Dieu, qui est la vraie félicité de cette vie.

D'où vient que plusieurs ne sentent pas cela? C'est que leur cœur n'est pas vide et libre pour recevoir ces sortes de visites. Notre-Seigneur s'est donné, par une bonté inestimable non seulement pour vivre avec les hommes, mais encore pour être la nourriture ordinaire de l'âme, pour être son époux, et pour avoir avec elle un saint commerce d'amour, qui fait l'admiration des

(2) C 2e éd. : *qu'elles oublient toutes les créatures;* omet : *s'oublient elles-mêmes et.*

(3) *Rom.*, XIV, 17.

anges : et cependant il y a si peu de personnes qui participent à ces charmantes faveurs! C'est qu'on ne renonce pas aux choses qui leur sont contraires; on cherche son contentement dans les créatures, et l'on ne peut faire violence à ses inclinations pour ne désirer que Dieu; on ne tient pas son âme nette et débarrassée des soins superflus : ainsi le cœur ne peut jouir de Jésus-Christ présent et résidant en nous.

Heureuse donc sera l'âme qui, rompant tous les obstacles qui s'opposent à son bien, se donnera toute à la méditation de la vie de son divin époux, à l'oraison, à se convertir sans cesse à Dieu en toutes choses, à se recueillir en elle-même pour avoir ses forces unies au dedans, et totalement appliquées au seul objet de son amour! Heureuse la récollection, la pénitence, l'exacte observance de la vie régulière, qui reçoit dès ce monde pour prix et pour récompense Jésus-Christ même, possédé dans la douceur de son amour! Demandez-en des nouvelles à sainte Thérèse, à sainte Catherine, aux autres saintes amantes et à celles qui vivent encore sur la terre dans la participation des plus doux fruits de la grâce, et vous verrez ce qu'elles vous diront.

J'ai voulu, ma chère Mère, vous écrire ceci, pour vous donner, et à vos chères filles, une marque de mon affection. Si Notre-Seigneur vous fait la grâce de l'aimer uniquement, vous entrerez dans mon sentiment, et vous jugerez que je vous dis la vérité.

C'est en lui et en son Esprit que je suis.

154. — A Mademoiselle des Humeaux, à Loudun.

Il lui suggère trois excellentes dispositions pour se tenir attaché aux croix que Dieu lui envoyait.

P 108. — N II, 89; C I, 52. Destination, sommaire et date complète : NC; N : *à Bordeaux, 19 avril 1658;* C : *ce vendredi-saint 1658;* P : *A une demoiselle, ce vendredi-saint.*

MADEMOISELLE MA TRÈS CHÈRE SŒUR EN JÉSUS-CHRIST,

Je prie Notre-Seigneur que sa sainte paix vous soit donnée.

J'ai reçu votre lettre qui m'a bien fait voir votre disposition envers Notre-Seigneur. Je n'ai jamais perdu le souvenir de votre âme, ni l'affection que j'ai toujours eue pour son bien et pour son progrès en l'amour de Jésus-Christ. Je vous tiens heureuse d'avoir part à sa croix et qu'il vous l'ait faite lui-même par sa providence. Je ne vois rien de mieux que votre intérieure corres-

pondance à cette providence extérieure et à sa grâce intérieure, lui rapportant tout et recevant tout comme de sa main, vous humiliant et souffrant et vous voyant même bravée et chargée, s'il le veut, par les voies d'où vous devrait venir le soulagement. Cette adhésion et cette vue de l'ordre divin est tout le bien de l'âme. Par là vient la veine de Dieu en nous et la particulière communication de sa grâce, de son amour et de son esprit, qui vont croissant, à mesure que notre attache et notre adhésion est fidèle, envisageant Jésus-Christ en la soumission qu'il avait à son Père, et unissant notre correspondance à la sienne, ne souffrant pas que le cœur trempe en autre chose que cela. Puis la nourriture de la Sainte Eucharistie, qui fait en nous cet ouvrage de dépendance perpétuelle, sera l'entretien permanent de ce cœur qui est toujours parlant à son roi et se livrant à lui, ne goûtant et ne voulant que lui. Cette soumission, fidélité et volonté amoureuse feront les trois clous qui vous tiendront à votre croix.

Je vous supplie de donner à la Mère Jeanne des Anges les méditations que je vous donnai pour les Exercices, afin qu'elle m'en fasse faire une copie. Je les voudrais avoir et vous ferez charité (1).

Je suis votre.

A Bordeaux, ce vendredi-saint [19 avril] 1658.

(1) N ajoute ici : *C'est aussi le grand jour où un Dieu mourut en la croix pour le salut des hommes* et ne donne pour date que : *à Bordeaux, 19 avril 1658* tandis que P et C, qui n'ont point cette phrase, mentionnent à la date le Vendredi-Saint.

155. — Du P. Guillaume Anginot à la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Au sujet du R. P. Seurin.

L 1707 : *Lettres du R. P. G. A... La première dattée du 1er jour de may 1658.*

1er mai 1658.

Ma Révérende Mère,

La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je sais que le P. Surin a une parfaite créance et confiance en vous : vous le voyez par la communication qu'il vous fait de tout son état présent et passé. Et j'ai vu dans la votre du 7e avril (1)

(1) Cette lettre n'a pas été retrouvée.

que je n'ai lue qu'avant-hier que, vous servant des mêmes lumières qu'il employait autrefois en votre conduite, vous lui représentez avec grande raison de ne s'attacher pas aux grâces extraordinaires pour prendre appui ni ne mesurer la vraie perfection par là, puisque, de vrai, ces choses ne sont ni la véritable cause ni les vrais effets de la sanctification de l'âme. Ainsi portez-le toujours à la nudité de l'esprit, à la pureté de la foi, à Dieu comme à Dieu, pour ce qu'il est Dieu en soi et non pas ses dons, caresses ni faveurs, de peur que ses ennemis ne l'accrochent par là.

Il a eu, dès son enfance, une puissante inclination pour ces choses; il en a toujours fait un peu trop d'estime, il a fallu lui condescendre et le laisser aller par un chemin non commun, parce qu'il disait qu'on l'accablait, si on le pressait de se réduire à l'ordre et à l'entière soumission de son esprit dans la forme d'obéir que nous gardons dans la Compagnie en la conduite de notre intérieur, et maintenant il allègue encore cette impuissance, qui oblige d'avoir patience.

Vous savez combien il est puissant pour défendre son jugement en ces matières, ayant tant de connaissance qu'il en a des choses spirituelles, et des plus hautes voies de la Mystique. De vous, il prendra bien tout ce que Dieu vous inspirera. Et j'espère qu'à mesure qu'il se rendra soumis, et qu'il portera son désir et son estime, et tout le poids de son cœur vers la solide et unique recherche du bon plaisir de Dieu, renonçant au secret appétit de ces goûts, et de ces excellences de sainteté, pour se tenir dans un entier renoncement à tout ce qui n'est pas Dieu et à tous ses propres intérêts spirituels et divins, non moins qu'il le fait aux temporels et humains, il rompra les plus subtils lacets de ses ennemis, lesquels filent aux plus spirituels des pièges et des rêts plus déliés. Il dira lors la sainte Messe, il servira très utilement les âmes, tant des nôtres que des étrangers; il rentrera dans l'estime de nos supérieurs et dans les emplois et l'usage des rares talents que Notre-Seigneur lui a donnés pour sa plus grande gloire.

Cela soit dit entre nous, devant Dieu, lequel je remercie des paroles et du tempérament qu'il vous a inspiré de mettre dans vostre susdite lettre, tout à propos du besoin de ce cher Père, lui conseillant comme saint Paul à son cher Timothée l'humilité, la soumission, la sobriété d'esprit dans ces grâces extraordinaires, pour ce que dit ce divin Apôtre : Le juste vit de la pureté de la foi [2].

(2) *Ro.*, I, 17.

156*. — A Monsieur Pouget, prêtre à Tulle.

Exhortation à l'emploi des missions, au recueillement, au dégagement des choses de la terre et à la ferveur.

N II, 52; C I, 20.

A Bordeaux, 4 mai 1658.

Monsieur (1),

J'ai senti une joie extrême à la lecture de votre lettre, voyant l'emploi que Notre-Seigneur vous donne pour le salut des âmes. J'espère que vous n'y trouverez pas seulement un grand goût, mais que vous y ferez encore un grand profit et que votre expérience vous fera connaître que, dans les fonctions de la mission, l'on goûte bien une autre sorte de viande que dans la direction des âmes dévotes.

Monsieur Friquet (2) vous aura envoyé, par avance, un cahier qui me restait entre les mains (3). Le P. Tillac (4) vous enverra le reste, quand vous voudrez.

Il n'y a point de meilleur préservatif contre les attaques du démon que de tenir notre vaisseau si bien calfeutré que l'eau n'y puisse entrer. Je veux dire que de tenir notre cœur dans une perpétuelle vigilance, pour n'y admettre aucun goût des choses de la terre, aucune attache (5) au temporel, aucune recherche de nous-mêmes, et pour secouer tout le poids de la lâcheté naturelle par les aides que vous savez. Alors la charité divine prend sa place tout entière dans l'intérieur; et, comme dit excellemment saint Vincent Ferrier (6) là où la charité occupe tout, il ne reste point de lieu à la vanité. *Ubi totum occupat charitas, non est quo intret vanitas* (7).

Quand cette charité s'est habituée en l'âme, elle s'embrase, et fait que dans la participation de la Sainte Eucharistie l'homme

(1) C omet *à Bordeaux, Monsieur.*

(2) Ainsi qu'il résulte de plusieurs pièces publiées dans les *Archives historiques de la Gironde* (voir la table, au mot *Friquet*) ce jeune prêtre, attaché d'abord à la famille Du Sault, comme l'indique la *Pratique pour la fête de Noël* (Champion, I, 59) était du diocèse de Tulle et occupa diverses charges dans celui de Bordeaux. Léonard Friquet est en 1684 sous-prieur du petit séminaire de Bordeaux, juge de primace; en 1685, treizaire de Notre-Dame de la Place Saint-André, syndic de la Société des 13 prêtres de Saint-André; en 1686 aumônier de Saint-André.

(3) Il s'agit sans doute du *Catéchisme Spirituel.*

(4) Il était à Limoges, comme on l'a vu dans la lettre 145 au même M. Pouget.

(5) C : *attachement.*

(6) N omet : *comme — Ferrier.*

(7) *Tractatus de Vita Spirituali,* Ie p., ch. IV.

trouve sa nourriture et une intime communication avec Jésus-Christ d'où naît la félicité du cœur et la ferveur de l'amour divin occupant toute l'âme, elle trouve tout son bien en Jésus-Christ, et tout son plaisir dans les délices de l'amour céleste. C'est ce qui ne peut manquer à celui qui a tout quitté pour avoir Jésus-Christ qui se donne à lui dans son sacré banquet.

Quant à cette bonne Demoiselle veuve, dont vous m'avez parlé, je ne puis m'empêcher de vous dire que de telles dispositions de cœur que sont celles que vous m'avez marquées ne peuvent être que désagréables à Notre-Seigneur. Pour ce qui regarde son pauvre petit enfant, hélas! Monsieur, je l'embrasse de tout mon cœur, et lui baisant sa petite main, je prie Notre-Seigneur qu'il lui donne l'effet de sa sainte miséricorde. Il m'est déjà cher comme s'il était mon propre fils. Que celui qui l'a créé fasse en lui, selon sa charité infinie; je l'en conjure instamment. Suivez l'attrait de la grâce qui vous inspire ce qu'il faut faire pour lui. J'y consens, et je m'unis avec vous levant les mains à Notre-Seigneur pour le bien de cette petite créature. Je vous conseille de faire une neuvaine à saint Joseph et de mettre à l'endroit du mal de l'enfant un peu du papier qui a touché à la Sainte-Onction de Loudun [8].

Je suis, etc...

(8) Voir *Hist. abrégée*, 1828, l. II, ch. VI, sq. et *Lettres*, I, page 221, l. 94, n. 3.

157. — A Madame du Houx, à Rennes.

Il faut avoir un grand désir de voir régner la grâce en nous.

P 12. — TSM 45 (TS par erreur 44, corrigé 2ª m.). A 184. Destinataire P : *à une bienfaitrice d'un monastère des religieuses de la Visitation;* Θ : *à une dame.* Sommaire Θ : *Qu'elle doit avoir liaison avec N.-S. et un grand*, etc. Date Θ : *le 7me may 1648*, mais c'est par erreur pour 1658. P ne donne pas l'année et a 27.

Madame ma très chère Sœur [1],

La paix de Notre-Seigneur [2].

Je vois [3] toujours en vous la disposition d'être à Dieu, laquelle me plaît : et plus vous la ferez croître rendant toute autre chose

(1) P n'a rien.
(2) Θ omet.
(3) Θ : *je suis bien aise de voir.*

indifférente hors sa divine volonté, mieux votre affaire ira. Entrez en Jesus-Christ de plus en plus. [Sa vie était de ne respirer que la gloire de son père, ne se rassasier que d'elle, ne tirant aucun goût que de cela. Ainsi il faut que vous n'ayez d'autres vues que ce motif et qu'il y ait en vous une soif perpétuelle de cette sorte (4) de breuvage, ne vous rafraîchissant qu'en cela, tenant vos facultés serrées et unies à Dieu en la pensée et en l'idée de Jésus-Christ, trouvant Dieu en lui et votre repos en son service et tenant à singulière satisfaction et bonheur la contradiction, les mépris et autres croix] (5). Attachez-vous fermement à sa croix, selon son ordonnance (6). Vivez de sa grâce et non, de votre satisfaction, par vrai amour (7), désirant qu'il soit content et que la volonté miséricordieuse (8) de Dieu soit faite en vous et tout son dessein (9) ôtant tout obstacle à cela par l'essai de vous jeter à corps perdu en lui, par le soin de n'admettre de goût que de lui et pour lui, par attention à ce qui est le plus de son vouloir (10), agissant par principe surnaturel de droite intention, charité, et de support d'autrui, et par mort à tout principe duquel vous pourriez recevoir appui, vie et contentement.

Par ce moyen, vous serez propre à ce que Notre-Seigneur voudra exécuter en vous. Il ne veut rien tant sinon qu'on donne lieu à sa grâce. Cela se fait par désir qu'elle règne en vous, par froideur à tout le reste, par abandon (11) continuel entre ses mains, et par une fidélité constante pour Notre-Seigneur. Je vous prie de leur (12) imprimer en ce que vous pouvez (13) cette vérité, que jusqu'à ce que l'âme soit morte à tous ses intérêts, appuis, sensualités, et surtout à ses propres desseins et goûts humains, elle ne saurait atteindre à la vérité de la grâce, ni à l'embrassement amoureux de Jésus-Christ auquel consiste la félicité de cette vie; et ce que Dieu veut de l'âme, c'est la sincère volonté de lui plaire, et le plaisir de Dieu est de s'unir à cette âme et lui faire

(4) Leçon de M; TS *une soif perpétuelle de cette soif de breuvage;* S a été corrigé 2ª m.; A : *soif perpétuelle de ce breuvage.*

(5) Θ a seul ce passage. P le remplace par : *et.*

(6) Θ : *attachez-vous y fortement selon ses ordres.*

(7) Θ : *amour véritable.*

(8) Θ omet.

(9) Θ : *que la volonté de Dieu et tous ses desseins soient accomplis en vous; ôtez tous.*

(10) Θ : *par une attention... de ses volontés.*

(11) Θ : *un abandon.*

(12) Soit les religieuses de la Visitation du 2ᵉ monastère de Rennes, soit plutôt quelques dames de ses amies qui y étaient hospitalisées et qui avaient fait le voyage de Loudun pour conférer de leur vie spirituelle avec Jeanne des Anges, comme Mᵐᵉ de Budes.

(13) Θ omet : *en ce que vous pouvez.*

part de sa bonté. Plus elle désire l'intérêt de Dieu, plus Dieu la purifie et la caresse. Ces caresses ne font [14], si elle est bonne, que la convaincre d'être à lui, de souffrir et de se consommer pour lui; et plus elle laisse de sa satisfaction pour contenter Dieu, plus elle a de lumière, de liberté et de joie et rend à son Seigneur plus de service.

Ajoutez à ce point que, non seulement il faut mourir à tout ce que j'ai dit [15] ci-dessus, mais encore à sa propre action et empressement, afin que Dieu règne, opère [16] et fasse en elle ce qu'il veut. On meurt [17] à cette action par l'amortissement [18] de notre vivacité, écoutant en paix le Saint-Esprit, en l'oraison et en toutes nos actions, car il suggère toujours le bien à l'âme, laquelle s'en détourne par le repos qu'elle veut en soi [19].

Je suis votre.

Ce 27 [7] mai [1658].

(14) Θ : *Si elle est bonne..., ne servent qu'à.*
(15) Θ : *je viens de dire.*
(16) TA omettent : *opère.*
(17) S : *vient.*
(18) M : *mortification.*
(19) Θ : *mais elle... soi-même.*

158. — De Jeanne des Anges au P. Surin.

Sur le différent entre le Père Surin et le P. Bastide.

L 1475 : *Première lettre de la Mere dattée du 31 may 1658. Elle répond sur les lettres qu'elle a receues du Pere. Parle de ses dispositions intérieures, de l'âme souffrante qui lui est aparue. Visite de son S^t Ange du jour de l'Ascension.* Elle débute : *Depuis le Vendredy saint jusqu'au jour de l'Ascension.* Je ne donne que la partie concernant le P. Surin (1476-1479). Voir d'autres détails plus loin, dans la lettre 160, de Jeanne à M^me du Houx.

Loudun, 31 mai 1658.

... Les lettres que notre bon Dieu vous a permis de m'écrire sur vos travaux et sur la conduite que sa Majesté a tenue sur vous, m'ont été d'un puissant secours et je vous dis simplement, mon vrai Père, qu'il me semble qu'elles renouvellent tout mon être. Je demande autant qu'il est en mon pouvoir à notre bon Dieu qu'il vous donne la liberté de continuer. J'ai reçu les trois lettres que vous avez pris la peine de m'en écrire. Hélas! mon cher Père, que cette infinie bonté de Dieu est grande, de vous avoir tiré de l'abîme où elle vous avait enserré, et de vous faire connaître, à présent, combien il est doux de souffrir et se perdre pour lui.

Vos lettres me font concevoir des désirs que je ne puis expliquer mais il me semble pourtant que j'en ai un sincère et véritable que Dieu soit maître absolu de moi... (1).

Hier, jour de l'Ascension, notre bon Dieu, à la visite de mon saint Ange, changea un peu ma disposition et me donna plus de liberté d'esprit pour parler à ce glorieux prince céleste. Je lui présentai la demande du R. Père Bastide sur la conteste qui est entre vous, pour les choses extraordinaires qui se passent dans les âmes. Ce bienheureux Esprit me dit ces propres termes : « Dieu est Esprit et veut être adoré en esprit et vérité; ses dons et faveurs ne sont pas Dieu; c'est une exubérance de son amour sur les âmes qui les reçoivent. Elles doivent être fidèles à les référer à Dieu sans appui, attache ni établissement de leur sainteté et perfection, et vivre autant qu'elles le peuvent dans la nudité d'esprit, sans être obligées à résister positivement aux dons que Dieu fait à leurs âmes mais bien à la secrète recherche et estime que l'on fait de ces goûts et excellences. Dites à votre père Seùrin qu'il prenne garde à ce point, car les ennemis de Dieu tâchent de l'y surprendre et l'arrêter là. Sa majesté veut peu à peu réparer les brèches que Satan a faites en lui. »

Voilà, mon bon Père, mot pour mot, autant que je m'en puis souvenir les paroles que je reçus hier, à la rénovation des marques de ma main. Je prie le bon Jésus, à la dextre de son Père, d'achever l'œuvre qu'il a commencée en vous. Je conçois de grandes espérances de vous voir bientôt célébrer la sainte messe et travailler à toutes les autres fonctions de la gloire de Dieu. J'en supplie sa Majesté. Comme notre chère Mère prieure (2) *vous écrit, je ne vous dis rien de notre communauté.*

(1) J'omets dix lignes où elle fait connaître ses dispositions intérieures et son désir de souffrir pour Dieu.

(2) La Mère Angélique de Saint-François.

159. — A Monsieur l'abbé du Tour, aumônier de Monsieur le Prince de Conti.

L'avancement de l'âme consiste en la vigueur de la foi.

P 127. — N II, 49; C I, 15. Dans C la lettre, « a été omise en son rang » et placée la dernière, p. 369-72, bien que mentionnée à sa place dans la table. D'où un certain imbroglio dans les éditions subséquentes, cf. *Lettres*,

I, xxi, note 17. Destinataire : NC; P : *à un gentilhomme*. Sommaire de NC : *Des principaux points, d'où dépend l'avancement spirituel* (C : *le progrez des ames*). Date : P donne le jour et le mois; l'année ressort du contexte; NC n'ont rien. L'entrée solennelle du Prince de Conti, comme gouverneur de Guienne, à Bordeaux, eut lieu le 3 juin 1658; voir d'abondants détails, dans *Inventaire sommaire des Registres de la Jurade*, t. VI, *Gouverneurs*, p. 444-446; au tome I, p. 554, une ordonnance du 29 mai, enjoignant aux habitants de la ville d'abattre les auvents des rues où Conti devait passer, le jour de sa réception en cette ville. Le P. Surin était en relation avec lui dès 1652, cf. Appendice I, aux années 1651-53. Il avait pu déjà le voir avant l'entrée solennelle, ou bien il faudrait lire 7 juin au lieu de 1, pour la date de la lettre.

Monsieur,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

J'ai reçu grande joie et satisfaction de la votre de Moulins accompagnée de celle de la bonne Mère de Sainte-Elisabeth [1]. Je crois qu'elle aura déjà eu de mes nouvelles par le R. P. Recteur du collège de Lyon [2], et je vous supplie de lui faire tenir la présente incluse qui achèvera de lui découvrir mes sentiments [3].

Pour vous, j'ai été entièrement surpris de ne vous point voir avec son Altesse Monseigneur le prince de Conti [4] car j'espérais bien pouvoir vous parler à l'aise. Nous suppléerons par celle-ci et toute ma pensée va à dire que l'avancement de notre âme consiste en l'avancement de la foi laquelle nous tire de l'adhérence aux objets présents. Ils nous emmènent secrètement, soit par attrait, soit par importunité, et nous faisant vaquer à eux, diminuent l'attention du cœur aux objets de la foi. Tout notre bien consiste à leur adhérer, en sorte qu'ils nous touchent, occupent et remplissent. Cet effet est diminué ou par l'allèchement ou par la charge des objets passagers.

C'est pour cela que toute l'étude de l'âme se réduit à deux choses : 1° d'empêcher l'impression des choses présentes, ne faisant aucun usage des passions et, mortifiant toute action vers ce qui n'est pas de Dieu et, quand on laisse l'activité se porter vers les affaires de Dieu, faisant que rien n'anime que l'intérêt et vouloir divin qui ne nous précipite jamais et ne tire pas l'âme d'un entier repos. La deuxième chose est, à la faveur de ce grand repos acquis et établi, convertir toute son attention et sa force à vaquer à l'œuvre de Dieu intérieure et extérieure, tombant toujours sur les mains de Dieu comme sur notre poids, ou plutôt

(1) Sans doute une Ursuline.

(2) C'était le P. Charles du Lieu, recteur depuis le 10 mai.

(3) NC n'ont point ce premier paragraphe et débu'ent : *J'ai été fort surpris...*

(4) NC omettent : *Mgr — Conti.*

nous haussant par l'élévation [5] ayant fort à cœur trois ou quatre choses.

La première est l'amendement de tout ce qui est imparfait quand il est reconnu dans l'oraison ou par celui qui, hors de l'oraison, nous assiste et guide en tout, ayant soin de résister à tout le mal, sans se laisser séduire ou abattre par l'amour-propre [6], et tendant toujours à une plus grande pratique de pureté, surtout de foi, par les intérêts de Dieu et se dépouillant de plus en plus de la basse recherche de soi-même. La seconde est la conversion unique à Dieu pour trouver son goût et son repos en lui, au souvenir de sa présence ou de Jésus-Christ, tenant toujours en l'âme quelque idée de lui qui entretienne le feu de son amour, faisant de cela une partie de son emploi et exercice extérieur, sans permettre que, par lâcheté ou tiédeur, le cœur se repose en quelque chose basse ni en objet vain et petit, sortant de tout ce à quoi on trouve que, par le poids naturel ou ancienne habitude, l'esprit se peut engager. La troisième chose est la pratique sublime [7], dans les occasions ou même sans occasion, de l'abandon de soi-même entre les mains de Dieu, pour être gouverné par sa providence, comme il lui plaira, et pour être ballotté par tous les événements pour recevoir des revers, des confusions, humiliations et croix avec une certaine pente à ces mêmes croix, en la vue de Jésus-Christ, et, par respect, à sa personne qui a reçu tel traitement en ce monde; ne faisant état de rien tant entre les effets de la Providence, que de ces coups qui nous éloignent de nous-mêmes et de l'amour que nous nous portons [8]. Enfin [9] l'emploi du cœur doit être à ne souffrir aucun vide en l'âme, mais à la tenir toujours suavement attentive au bien, soit l'employant, au dehors, aux œuvres de charité, soit s'occupant, au dedans, bannissant de son intérieur ce misérable vide qui nous remplit de nous-même.

Voilà, Monsieur, ce que je prends l'occasion de vous dire au passage de la Cour par cette ville. Ce vous sera un témoignage que je suis [10].

Votre, etc...

Ce 1er juin 1658.

(5) NC : *sur les biens de Dieu... nous élevant continuellement à Dieu par son secours.*

(6) NC omettent tout ce qui suit jusqu'à : *la seconde.*

(7) NC : *la sublime pratique.*

(8) NC : *providence, que ceux qui nous rendent semblables à Jésus crucifié.*

(9) NC : *quatrièmement.*

(10) NC : *je suis véritablement.*

160. — De Jeanne des Anges à Madame du Houx.

Sur l'état du P. Surin.

L 819 : *109e lettre de la Mere, 29 mars 1658.* Cette date est fautive puisque la lettre elle-même fait allusion à la visite du Saint Ange le jour de l'Ascension et à la Congrégation provinciale des jésuites d'Aquitaine, tenue en mai. Le 29 mai étant la veille de l'Ascension est aussi exclu. La lettre doit être du début de juin, peut-être du 2. Elle est présentée d'ailleurs comme une *reponce à la lettre precedante*, de Mme du Houx, datée du 14 mai; la lettre suivante de Jeanne des Anges est du 13 juin. Je ne transcris que le passage concernant le P. Surin (L 821-22).

[Début de juin] 1658.

Je vous envoie une lettre que vous écrit notre bon Père Seurin. Je n'en ai point reçu pour moi, ce voyage. Vous m'avez témoigné être bien aise de voir une lettre du Père Bastide, sur l'état du Père Seùrin, voici celle qui en parle davantage et la réponse que notre saint Illuminateur (1) *fit à ce sujet le jour de l'Ascension* (2). *Ce fut l'unique chose sur laquelle il me voulut parler, me donnant espérance de satisfaire à vos demandes, une de ces fêtes qui suivent. Cette visite se fit environ les deux heures après minuit, d'une manière fort lumineuse; il semblait que le saint visiteur eut grande part au mystère car il portait grande allégresse.*

Je ne perdrai point l'occasion de vous faire voir tout ce que je recevrai et apprendrai de notre bon Père Seùrin. Il faut avouer que la conduite de Dieu sur lui est bien humiliante; son extérieur ne répond en rien à l'intérieur, car il est fort déréglé en ses mouvements et agitations et l'autre est rempli d'admirables lumières qu'il débite d'une façon tout à fait agréable, à ce que disent les Pères de sa Compagnie, qui reviennent de leur Congrégation de Bordeaux (3). *Priez pour lui, je vous en conjure.*

Madame du Houx répond le 28 juin : « Ne doutez point, ma chere mere, que je ne prie et fasse prier Dieu d'achever son œuvre en notre bon et cher Père Seùrin. Je le fais de tout mon pouvoir, il m'est très cher et tout ce que vous me communiquez qui le concerne, me sert et m'est de grande et bonne instruction pour moy et pour plusieurs. » (78e l. de Mme du Houx, L. 835.)

(1) Elle désigne ainsi son ange gardien. La copie porte : *Batilde.*

(2) 30 mai 1658.

(3) La Congrégation provinciale s'était réunie, en mai, en vue de la Congrégation triennale des procureurs à Rome.

161 — Du P. André Baiole à la Mère Jeanne des Anges.

Sur le différent des Pères Bastide et Surin.

L 1685, *Lettre du Rd pere Bajolle, cy-devant Provincial et lors commissaire pour presider à la Congregation provinciale de Guyenne; cette lettre dattée du 4e juin 1658 est adressée à la Rde mere Jeanne des Anges, au sujet des differens des Peres Seürin et Batide.* Le P. Baiole était alors père spirituel au Collège de Saintes et directeur de la grande Congrégation. Il n'a jamais été provincial.

4 juin 1658.

Ma Fille,

Je viens de la Congrégation provinciale, que nous avons tenue à Bordeaux, où les RR. PP. Seürin et Bastide m'ont proposé le différent qu'ils ont sur les choses extraordinaires qui arrivent au P. Seürin, comme sont lumières, sentiments, paroles intérieures, etc.

Le P. Bastide croit que le P. Seürin devrait rejeter toutes ces choses positivement et les renvoyer absolument, sans écouter ou admettre chose quelconque extraordinaire, de quelque principe qu'elle vienne, bon ou mauvais, marchant par la voie de la foi pure et simple. Il s'appuie principalement sur la doctrine du B. Jean de la Croix et sur d'autres raisons, lesquelles vous ont été écrites et qui seraient trop longues à déduire.

Le P. Seürin, tout au contraire, dit : Que, ces choses extraordinaires venant de Dieu, il ne faut pas les refuser; qu'il suffit qu'on ne les recherche point, qu'on s'humilie et qu'on s'en estime indigne; qu'on ne s'y attache point. Sa principale raison est que ces choses l'aident grandement à la perfection et à l'union avec Dieu et que l'expérience lui a appris que, non seulement il recevait de grandes aides de ces grâces, mais aussi qu'il avait souffert de grands dommages pour les avoir repoussées.

Le P. Bastide ajoute que, parmi ces opérations de Dieu, il s'en trouve qui viennent du malin esprit et que, de peur d'être trompé, il faudrait renvoyer tout indifféremment. A quoi le P. Seürin répart, que ce serait faire comme un jardinier, qui aurait de bonnes et mauvaises herbes dans son jardin et les arracherait toutes, au lieu de se contenter d'arracher les mauvaises.

Nous conférâmes tous trois sur ce sujet, et je les ai ouïs, l'un

après l'autre, fort amplement. J'en parlai encore au R. P. Anginot et au R. P. Ricard [1], *qui est confesseur du P. Seürin, et je veux vous coucher ici mes sentiments en peu de paroles.*

1° *Je crois que cette proposition de renvoyer positivement toutes ces impressions ou opérations extraordinaires est fausse, si elle est prise généralement. Ma raison, est, parce que les âmes tirent de grands secours et reçoivent beaucoup de biens spirituels de ces faveurs extraordinaires, comme sainte Thérèse le dit, et comme les saints l'ont expérimenté. Ils ne les ont point rejetées, mais ils les ont reçues avec humilité et sans attache.*

2° *Je crois que le P. Seürin et les âmes que Dieu mène par ces voies surnaturelles doivent prendre un directeur capable, et, si faire se peut, expérimenté dans la vie intérieure. C'est le sentiment de tous les maîtres de la vie spirituelle, fondé sur l'Évangile.*

3° *Je crois aussi que si ce directeur conseille de rejeter effectivement et absolument toutes ces choses extraordinaires, soient-elles bonnes, soient-elles mauvaises, il faut que le P. Seürin obéisse. Ç'a été de tout temps, la pratique des saints, nommément de sainte Thérèse.*

Pour conclusion, je vous dirai que le P. Seürin dit qu'il s'est adressé à son supérieur [2] *et que son supérieur lui a donné le P. Ricard, que celui-ci lui donne un conseil contraire à celui du P. Bastide, et qu'il ne peut être trompé, suivant le conseil de son directeur et confesseur. Voilà sommairement ce que j'avais à vous faire savoir sur cette matière.*

Le P. Anginot m'a dit que vous attendiez quelque lumière de votre bon Ange là-dessus et que vous lui écririez ce qu'il plairait à Notre-Seigneur de vous communiquer. Je désire, s'il vous plaît, ma chère fille, que vous m'en fassiez part à votre loisir et que ce soit aussi amplement que vous pourrez. En attendant, je prierai Notre-Seigneur, comme je fais tous les jours, à l'autel, qu'il augmente ses grâces en vous et vous rende parfaitement selon son cœur. Demandez-lui toujours une actualité du saint amour.

Votre très humble et très affectionné serviteur en Notre-Seigneur.

BAJOLE, *de la Compagnie de Jésus.*

(1) Il s'agit du P. Jean Ricard, père spirituel du Collège, distinct du P. David Ricard, maître des novices.

(2) Le P. Verdier, recteur du Collège, depuis le 25 mars 1656.

162. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Ses sentiments à l'occasion d'une personne peu déterminée à travailler à sa perfection.

L 1479 : 7e *lettre du Pere dattée de la vigile du Saint-Sacrement 1658. C'est une reponce à la lettre precedante* [la lettre 158]. *Il dit aussi ses sentiments*, etc.

Vigile du Saint-Sacrement, [19 juin] 1658.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur soit avec vous.

Nous avons reçu votre lettre du jour de l'Ascension ou du lendemain (1), où vous nous faites voir quelque chose de vos dispositions; et encore la réponse de votre saint Ange au R. P. Bastide. Il me semble qu'il y a, en ce bon Père, une grande attache à son opinion, et qu'il tire de cette réponse, en laquelle au jugement de tous il a perdu son procès, de se confirmer en son opinion, disant que le Bienheureux Esprit dit que les âmes ne sont pas obligées de résister positivement, et que lui le croit aussi; mais qu'elles font plus selon la perfection de faire cette résistance par humilité et par prudence, afin d'éviter les tromperies; et enfin par foi, se détournant des extraordinaires, et se rangeant dans l'état commun. Mais que pour moi, je le dois par obligation, à cause des illusions et grand mélange qu'il y a de l'esprit du diable avec celui de Dieu en moi.

Pour moi, il me semble que le saint Ange a répondu du tout à ma pensée, car j'ai toujours dit que l'âme se doit garder de l'attache, mais non pas ôter de soi les dons; que, pourvu qu'elle aille en foi, ne cherchant que Dieu, et quand bien le diable s'y mêlerait, que tout tournera à son bien. Ainsi comme Notre-Seigneur me faisait de grands biens par tels dons, et réparait les brèches faites en mon âme, je ne trouvais point à propos de m'y opposer, mais seulement me garder de l'attache; que mon esprit se devait contenter de cette fidélité, vu même que j'expérimentais, en l'opposition, que je perdais ma paix; et que jamais Notre-Seigneur ne me consolait que sur l'obéissance que je ren-

(1) La lettre 158 du 31 mai, lendemain de l'Ascension. Peut-être dans la phrase suivante faut-il suppléer : *occasion* après : *il tire*.

dais, qui lui était à gré; mais qu'il fallait avec patience attendre qu'il remédiât.

Ce bon personnage, contre l'avis de mon confesseur, de mon Supérieur, et de tous autres que je pouvais consulter, tenait ferme à dire que je devais m'opposer, et mourir en la peine. Cela vint à tel excès de peine que Notre-Seigneur me dit qu'il ferait voir, à la fin, qu'il se trompait. J'ai vu la chose décidée par votre saint Ange, à la réponse duquel il s'était remis. Tous ceux qui la lisent, disent le même; mais il est, lui, plus ferme que jamais. Je crois qu'il vous mandera son jugement. Je ne suis point porté à rien demander à votre saint Ange sur cela; mais je crois que Notre-Seigneur fera connaître la vérité et sa grâce. Pour moi, je crois que ce que le Père Jean de la Croix et autres disent « qu'il se faut éloigner des dons et les rebuter, et s'en séparer », ne se doit entendre que dans le fond de l'âme; qu'elle ne doit avoir que Dieu mais que tels dons lui sont nécessaires et font de bons effets; que l'effort de les éloigner en effet est dommageable; qu'on peut seulement dire qu'il faut soigneusement procurer d'aller à Dieu seul et ne chercher que lui.

C'est la grâce que sa Majesté m'a faite, à ce qu'il me semble; car, quelque chose que j'aie eue, jamais je ne me suis appuyé en rien; mais j'ai tâché de chercher la vertu et croître en amour. Par ces effets extraordinaires, j'ai senti des aides si grands pour le prochain, et de si grands progrès pour moi, que je ne saurais croire le conseil de ce bon Père, de m'opposer à cela, que préjudiciable; même je pense que c'est mal; car c'est détruire la grâce dont nous avons si grand besoin. A la lecture de votre écrit, que je fis devant mon confesseur, je sentis une grande dilatation et consolation; et lui, qui était venu à la fin au sens du P. Bastide par la lecture du P. Jean de la Croix, revint entièrement à mon sens, et crut que ce Père avait perdu sa cause. Ce bon homme a beaucoup de vertu et de lumière; mais il excède en ce que, sous prétexte de nudité et pauvreté d'esprit, il met les âmes en peine; il est étroit et gênant. Notre-Seigneur m'a dit, ce me semble, ces mêmes paroles; mais il n'y a aucun moyen de le lui faire comprendre; et fait état de se remettre à votre bon et saint Ange.

Je ne sais ce que Notre-Seigneur fera en cela. J'attends sa lumière, et me trouve disposé à tout perdre et laisser; quelque chose que ce soit, hors sa volonté, son amour, sa vertu et son service, ne m'est rien, et cela me conserve. C'est chose étrange des esprits des hommes. Il me semble que ce personnage, quoique

très bon, et plein de lumière et doctrine, mêle beaucoup du sien en ceci.

Pour vous, je n'ai rien à dire, sinon que vous ayez à vous tenir droite à Dieu. Je vous ai écrit amplement ces fêtes de Pentecôte, non pas mes dispositions, car cela m'est ôté, mais de celles que l'on a pour Dieu, conformément à l'état où je me sentais alors. Tenez ferme à ce regard et dépendance de Dieu en tout. Je crois que Notre-Seigneur bénira cela.

Pour la mère... [2] dites-lui que si elle n'abandonne tout à fait ses intérêts entre les mains de vous, et de sa Supérieure [3], elle ne fera rien et sentira la peine que Dieu fait souffrir et laisse supporter aux âmes propriétaires. Il faut qu'elle s'abandonne à vous autres, que vous la puissiez corriger et châtier; et, je vous prie, elle y consentant, ne l'épargnez point, et pour gagner son esprit, faites-la passer par la peine du sens. A moins de cet abandon, je ne puis entretenir par lettres sa demi-volonté. Je vois bien qu'elle a de bons sentiments, mais elle s'aime en ce qu'il faut se haïr. Je n'ai point été touché de sa dernière, ni [4] voulu lui écrire; car je veux des gens déterminés au bien. Après quelques efforts, je laisse ceux qui ne veulent pas s'abandonner, et faire ce qu'il faut; elle a assez de motifs pour cela. On s'arrête à des masques et fumées de raison, il faut un peu se perdre; et peut-être que, quand vous l'aurez abattue, elle trouvera doux ce qui lui est rude. Notre-Seigneur a bien dit : « *Si vous n'êtes faits comme enfants, vous n'entrerez point* [5], etc... »

Cela lui est nécessaire. Tant qu'elle écoutera ses raisons, elle s'entortillera, comme on voit les petits oiseaux dans le piège. Elle a besoin d'un bandeau que Dieu donne aux humbles; on l'acquiert en se soumettant. Il faut agir vers elle, comme on faisait à vous autres; elle est aussi bien empêchée que vous étiez, et le diable nous surprend finement, et nous tient fortement, tant qu'il peut. Dites à votre Mère prieure ceci même pour elle, c'est-à-dire pour... [6]. Il faut donner ce bon pli aux novices, et les faire passer partout; le bien de la Religion dépend de cela — et ne souffrir aucunement cette propre volonté.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous maintienne en son amour.

(2) Le nom est remplacé par des points; il doit s'agir de la Mère Thérèse de Jésus. Voir la lettre 149, du 24 mars 1658.

(3) La Mère Angélique de Saint-François.

(4) Le ms : *ni n'y voulu.*

(5) *Matth.*, XVIII, 3.

(6) Le nom est remplacé par des points, comme plus haut.

163. — A Madame de la Chèze, religieuse de l'Annonciade, à Bordeaux.

Se dégager de l'attache et affection captivante aux personnes, ne voulant d'autre bien que Dieu.

P 190, — TSM 2, A 8, Z 219, G 231. Destinataire donnée par G; Θ : *à une religieuse*, P ajoute : *de l'Annonciade*. Sommaire G : *Il l'exhorte au parfait dégagement des créatures et à la fermeté dans le bien;* Θ remplace *personnes* par *créatures*. P donne seul la date, en omettant l'année, établie par conjecture, d'après les vingt ans mentionnés dans le texte et qui peuvent se rapporter au séjour du P. Surin à Bordeaux en 1636-1639. Elle est placée dans la série des lettres à Mme de la Chèze, conservées par G, après la lettre 144, datée du 24 février 1658.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Vous expérimentez ce qui arrive aux faibles qui n'ont pas acquis le fond de la conversation familière avec Dieu qui est ce que je vous prêche depuis vingt ans. Il vous est nécessaire de mettre un tel ordre à votre âme que vous ne soyez plus sujette à ces instabilités. Cela se fait en congédiant tous desseins et ne vous intéressant en rien qu'à faire ce qui est de votre devoir avec Dieu, tenant tout le reste comme un pur néant et surtout le dire et les émotions des créatures, afin que, vous étant rendue stable en l'intérieur, vous ne soyez ébranlée de rien. Alors votre récollection sera constante, votre paix invariable et votre avancement sans interruption.

Faites en sorte, si vous pouvez, de parvenir là, le demandant à la Sainte Vierge, à saint Joseph, et vous exerçant en l'oraison à dire à Notre-Seigneur que vous n'avez que faire d'autre bien que de lui, et à mettre hors de vous, en détail, toutes les choses qui vous peuvent amuser en particulier.

Non seulement cela, dégagez-vous de l'attache et affection captivante que vous avez aux personnes proches, à votre mère, frères, sœurs, et toutes leurs appartenances, priant pour eux, mais donnant à Dieu leur vie, leur santé et généralement tout, ne souffrant d'être touchée que de la volonté de Dieu. Tandis que vous serez susceptible de ces impressions qui viennent du dehors, vous serez novice. Bâtissez-vous un cabinet dans l'intérieur, où vous soyez seule avec Jésus-Christ Notre-Seigneur, ne cherchant que lui, ne

vous plaisant qu'avec lui, et ne prétendant en ce monde rien que le contenter.

J'attends de voir le moment auquel vous fassiez le premier effort de la vie parfaite, qui consiste au dépouillement de tout intérêt du dehors. Après il faudra vous quitter vous-même, et puis Notre-Seigneur peindra votre âme de ses couleurs. Afin qu'il fasse cette peinture arrêtez fixement la toile de ce tableau qu'il doit faire par une stabilité de cœur et fermeté d'esprit contre tous ces mêmes accidents. Abandonnez aussi votre santé mettez-la du tout à la discrétion de sa providence et soyez malade en lui et rien hors de lui (1), vaquant à votre affaire qui est de cultiver les âmes des jeunes filles que vous avez en charge, afin que Notre-Seigneur trouve en chacune d'elles un jardin à se délecter, les garnissant des fleurs de piété, humilité et dévotion, sans vous oublier vous.

Croyez-moi en Jésus-Christ.

Votre très humble et très affectionné à vous servir.

Ce 5e dimanche après la Pentecôte [14 juillet] [1658].

(1) PG ont seuls ce qui suit jusqu'à la signature où P a seulement : *Votre*, etc. J'emprunte la formule plus longue à Θ.

164*. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur la Transfiguration de Notre-Seigneur.

De l'union que les âmes ont avec Jésus-Christ dans le sublime état de la grâce.

C III, 56.

6 août 1658.

La fête glorieuse de la Transfiguration de Notre-Seigneur m'invite, ma chère fille, à vous parler de l'admirable union que nous avons avec lui dans le sublime état de la grâce. Cette union demande que de notre part, nous nous résignions et conformions (1) entièrement à la volonté de Notre-Seigneur, et que nous ne cherchions de satisfaction qu'en lui et dans la Croix. Quand une âme a persévéré constamment dans cette disposition, Jésus-

(1) L'édition Galland et Périsse omet : *et conformions.*

Christ vient s'unir à elle par de merveilleux bienfaits, et par des communications si délicieuses, si hautes et si pures, qu'il n'y a point d'esprit qui, venant à les connaître, ne demeure ravi du dessein de Notre-Seigneur, et des moyens dont il se sert pour l'exécuter. Ce dessein est de se donner à l'homme, de se faire sentir à lui, et de le rendre participant, non seulement de ses biens, mais encore de son état divin et humain, le lui donnant plus intimement qu'on ne peut [2] donner aucune chose. L'homme le possède plus parfaitement qu'on ne peut posséder aucun bien de la terre; il le goûte plus excellemment qu'on ne peut goûter les viandes dont on se nourrit. Il lui est lié plus étroitement qu'on ne se peut lier à aucune personne du monde, par le lien de quelque amitié ou de quelque alliance que ce soit, de façon que l'âme peut dire : *Mon Dieu, mon Sauveur, mon Seigneur, mon Roi, et mon Époux est véritablement à moi; je sens et j'expérimente ce qu'il est, et je suis en état de pouvoir dire, en quelque manière, que lui et moi nous ne sommes qu'une même chose, selon ces paroles qu'il disait à ses disciples : Comme vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous, qu'ils soient de même un en nous* [3].

Cela se fait par l'amour. Car Dieu, qui est infiniment bon, et qui a un désir infini de se communiquer, s'est entièrement donné à l'humanité sainte de Jésus-Christ; et, l'ayant toute pénétrée de sa divinité, il lui a donné un être si haut, qu'elle subsiste par la personne du Fils de Dieu. Ce Dieu-homme cherche des hommes qui aient l'âme pure et disposée à ses desseins, pour unir à eux tout son être divin et humain. Alors il se donne et se livre comme un bien qu'il rend propre, il se communique comme ami, comme époux. Il s'unit à l'âme comme son aliment [4]. Il s'incorpore avec l'homme et se fait sentir à lui en tout ce qui est capable de sentiment; et, dans toutes ces communications, il lui dit qu'il l'aime, qu'il le favorise, qu'il lui donne sa bonté même, sa joie, son amour, selon son étendue, jusqu'à lui unir son âme, sa chair, ses puissances, ses membres, ses os et sa vie, et à lui donner tout cela pour être en lui un principe qui opère vie, grâce, pouvoir, consolation et délices en Dieu même. De sorte que l'âme ne peut alors douter que Jésus-Christ ne la pénètre par sa propre substance, unie à la sienne, et ne lui communique une béatitude conforme à l'état de la vie présente, et qui surpasse tout ce que

(2) Les mêmes ajoutent : *lui.*
(3) *Jo*, XVII, 21.
(4) L'édition Périsse a laissé tomber ici une ligne : *comme ami — aliment.*

la nature peut faire pour nous rendre heureux. Jésus-Christ fait sentir à l'homme sa chair divine dans la sainte Eucharistie, comme un principe vivant, pour vivifier par son union l'homme qui est chair, et pour le rendre bienheureux; *car le Verbe s'est fait chair, et a demeuré parmi nous. Le pain que je donnerai*, dit-il, *est ma chair pour la vie du monde* (5). La chair de Jésus, élevée à l'union du Verbe, donne la vie au monde, non une vie de chair, mais une vie de grâce et de vertu, non seulement à l'esprit de l'homme, mais encore à sa chair, qui jouit sensiblement de Dieu fait chair.

Voilà ce qu'un Dieu incarné donne à l'homme, comme un bien propre de l'homme; et parce que l'homme est esprit et corps, et que Jésus-Christ, en tant qu'homme, est aussi esprit et corps, en se donnant à l'homme, il donne la vie à l'esprit et au corps de l'homme, et il est en lui comme un principe perpétuel, qui élève et fortifie l'homme, ainsi qu'une bonne viande soutient et anime celui qui l'a prise; et Jésus-Christ uni à l'homme produit en lui ces effets de vie et de grâce pour lui faire sentir son amour.

Aussi réciproquement l'homme, quand il a une foi vive, ne cherche qu'à caresser ce divin Époux, qu'à le (6) sentir, le toucher, le posséder, se rendre agréable à ses yeux, travailler pour sa gloire, étendre son royaume, reconnaître ses libéralités par des services signalés et correspondre à ses grâces par une fidélité inviolable.

Cette correspondance de l'âme au divin époux attire sur elle de nouvelles faveurs. Jésus-Christ se sent obligé de s'unir à elle encore plus intimement, et de se communiquer en de nouvelles manières, qui la ravissent et la transportent hors d'elle-même. Il se fait ainsi entre l'Époux et l'épouse un perpétuel combat d'amour et de générosité, à qui, ce semble, donnera le plus; et l'âme n'est jamais contente jusqu'à ce qu'elle ne se voie ni ne sente plus elle-même, mais seulement Jésus-Christ et les occasions de le servir. Que s'il daigne tourner ses yeux vers elle, elle désire que ce ne soit que pour y voir les trésors qu'il y a mis, et les augmentations et les richesses de grâce et de gloire dont il lui a plu de la favoriser.

Je le prie, ce divin Époux, de vous faire sentir ce qu'il est. Croyez que je suis en lui.

(5) *Jo*, I, 14 et VI, 52.

(6) C 1re éd. : *les*.

165*. — A la Mère Élisabeth de la Croix, ursuline à Loudun.

Avis touchant les pénitences, l'oraison et la communion.

C II, 59 : *à la même.* Pas de date mais la lettre est postérieure à la reprise de la Correspondance avec Loudun, fin 1657. Elle est à placer la première dans la correspondance avant la lettre du 10 août 1658 où la mère s'occupe déjà des novices, et non plus comme ici des élèves.

Pour satisfaire à vos demandes, qui marquent le désir que vous avez de plaire à Notre-Seigneur, je vous dirai, ma très chère Mère :

1. Touchant les pénitences, que souvent les supérieures épargnent trop celles qui leur en demandent. Il faut croire qu'on acquiert des biens non pareils, quand on suit le mouvement de la grâce, qui porte à faire beaucoup de pénitences. Mais la routine est d'en permettre peu. Pourvu qu'on ait une bonne santé, ce qui fait souffrir le corps sert extrêmement à exciter la ferveur; surtout la discipline, prise avec esprit intérieur, produit cet effet et ne ruine point les forces.

2. Votre pratique de vous réfugier dans les plaies de Jésus-Christ est excellente, et vient de sa grâce. Par ces sacrées portes, vous pouvez vous aller loger en lui, et vous lier parfaitement à lui.

3. Votre emploi à l'égard des petites filles est très saint. Je porte envie aux âmes qui sont appliquées à cet exercice de zèle. On le fuit, manque [1] d'une ardente charité, ou par la crainte de sortir trop de soi-même. Car chacun veut être à soi pour avoir la liberté de ses désirs.

4. Votre manière d'oraison est bonne. Plus vous vous tiendrez en repos avec Notre-Seigneur, sans vous [2] empresser, plus il vous aimera, vous trouvant disposée à donner lieu à sa grâce.

5. Quant aux communions, je retrancherais deux jours par semaine, jusqu'à ce que Notre-Seigneur fît connaître plus clairement sa volonté. Votre principal effort doit être d'éviter les égarements d'esprit, et de vous tenir durant le cours de la journée aussi attentive à Dieu que dans l'oraison; de réprimer les senti-

(1) Ed. Périsse : *marques.*

(2) C 2e éd. ajoute : *trop.*

ments de la nature dans [3] les rencontres où l'on vous choque; de vous rendre saintement insensible, et d'agréer qu'on vous traite rudement et qu'on ne vous ménage point. La mortification du corps sert beaucoup à cela.

Enfin, ma chère Mère, il faut absolument vous déterminer à ne souffrir plus en vous aucun mouvement qui ne soit de la grâce, à étouffer tous ceux de la nature, et à ne chercher en toutes choses que le bon plaisir de Dieu. Le zèle des âmes et la mort à tout ce qui ne vient pas de la volonté de Dieu et de la grâce, doivent être la nourriture de votre âme. Vous devez avoir une faim et une soif insatiable de Jésus-Christ, le désirant sans cesse, et soupirant jour et nuit après lui. Quand vous lui serez étroitement unie, et que vous ne pourrez vivre sans lui, il vous sera pour lors avantageux de communier tous les jours. Donnez-lui tout votre cœur, et soyez sa fidèle épouse, ne trouvant de joie qu'en lui et prenant plaisir à souffrir pour l'amour de lui. Car c'est en cela qu'on lui marque le mieux son amour : c'est par la croix qu'on entre dans le secret de son cœur, et ensuite on aime avec passion les rebuts, les mépris, les contradictions; l'on en fait ses délices, et l'on est porté à faire pâtir sa chair. Quand une fois vous aurez ces sentiments dans le cœur, vous serez vraiment l'Épouse de Jésus. C'est ce que je vous souhaite.

(3) L'édition Périsse laisse tomber une ligne par haplographie : *que dans les rencontres.*

166. — A la Mère Élisabeth de la Croix, ursuline à Loudun.

Les considérations et enseignements qu'il faut donner aux jeunes religieuses et commençantes.

TSM 31, C II, 27. Destinataire TSM : *à la Mère des Anges*, C : *à la M. Elisabeth de la Croix*. Cette différence s'explique par le fait que les deux étaient chargées de la direction des novices. Une lettre de Jeanne des Anges à Mme du Houx fixe exactement la nature de la charge d'Élisabeth : « J'ay prié la chere Mere de la Croix, mon aide du noviciat, de vous mander en détail les dispositions interieures et exterieures de mes chers enfans (les deux nièces de Mme du Houx, arrivées à Loudun, la veille de la sainte Trinité, 15 juin) (112e lettre de la mère, 10 juillet 1658, L 844). La difficulté du choix est secondaire et se reproduit plus loin en sens inverse, pour la lettre 173. Il est

plus probable qu'il s'agit d'Elisabeth de la Croix, vu l'allusion que contient la lettre 170. Sommaire de C : *Avis pour la conduite des jeunes religieuses.* Date TC, S donne *1655* par erreur.

Ma très chère Fille [1],

La divine Providence vous donne un emploi fort utile à votre propre perfection, en vous chargeant de la conduite des jeunes religieuses [2].

Je vous prie d'établir fortement vos sœurs dans le dessein de n'estimer que Dieu, et de ne se laisser mouvoir, ni toucher d'aucune considération que de son honneur et service. Par ce moyen, vous leur élevez le cœur et les portez au sommet [3] en peu; et, quoique leurs défauts ne soient soudain abattus, elles ont de quoi les déraciner suavement et efficacement. Il faut accoutumer de bonne heure, ces jeunes personnes, et [4] les préparer à quitter leur volonté, à mourir à leurs passions, et à mettre leur cœur au-dessus de toute créature, leur faisant honte d'abord de tout autre instinct, et leur blâmant toute attache à quelque créature que ce soit, et sous quelque prétexte que ce puisse être.

Cela les portera à la charité, et vous les rendrez propres aux mouvements de la grâce.

Elles doivent avoir pour les choses de Dieu et de la charité du prochain, et de l'obéissance, un esprit enfantin, sans aucun faste ni estime de soi-même, se laissant plier à tout ce que l'on veut, sans trouver rien de trop méprisant et abject. Et pour avoir ce bien, il faut qu'elles s'accoutument à être mortifiées même par surprise, en telle manière que tout leur soit doux.

Il faut aussi, à ce que je crois, leur insinuer une grande charité et amour pour les autres, comme pour leurs propres sœurs, à la vue de Jésus-Christ, de qui nous sommes tous enfants. Par cette pratique, elles seront toujours paisibles, et elles seront disposées à être toujours bien venues auprès de Notre-Seigneur. Il leur faut donner une grande horreur du style du monde, et des façons de faire mondaines, comme sont : dissimulations, compliments, affectations dans les lettres, et dans les paroles, réduisant tout à une extrême simplicité et naïveté; leur donner aversion de toute culture d'esprit qui vient de l'humain, si bien que l'on n'estime

(1) Dans le cours de la lettre C : *ma très chère mère.*

(2) C a seul cette phrase indiquant la charge de maîtresse des novices, à laquelle fait encore allusion la lettre du 18 septembre 1658.

(3) M ajoute : *de la perfection.*

(4) Θ : à.

que la vraie solidité de vertu [5] c'est-à-dire, la paix, la mansuétude, la recollection, la patience, l'interprétation bénigne de tout ce que l'on nous [6] fait; et puis la familiarité avec Dieu, et le goût de la vie, mort et passion amère de Jésus-Christ; enfin convertir tout le cœur à lui, et faire place à son amour, en quoi elles trouvent leur félicité.

Le chemin le plus court, c'est la mortification de tous nos goûts naturels, plaisirs, appétits, et de toute vaine excellence. Les religieuses anciennes qui n'ont pas cette disposition doivent avoir une grande honte, et, pour le moins, il faut imprimer ces vérités aux jeunes, afin que la religion soit le parterre et le verger où Notre-Seigneur se délecte, car je vous assure que les communautés où on a égard à son honneur ou à ses commodités, où on se pique [7] pour des paroles, où on gronde quand la Supérieure mortifie ou commande librement, sont des vignes de Notre-Seigneur à la vérité, mais en friche, et le fruit qu'on recueille est amer. Assurez-vous que toutes personnes qui sont sur leur intérêt et qui se plaignent qu'on ne les considère pas, sont fort loin de la fenêtre d'où vient le jour de la vérité, mais elles sont en quelque coin ténébreux où elles ne voient pas bien clair, et toute leur besogne s'en ressent. Il n'y a que les âmes allègres à donner tout de bon dans l'amour du mépris, dans les désirs qu'on les humilie, qu'on les gourmande, qu'on les délaisse et qu'on les traite en novices.

Et à quel dessein Notre-Seigneur a-t-il fait tant de choses merveilleuses? Pourquoi tant de protection dans votre maison? Pourquoi la victoire de l'Enfer, en faveur de petites filles méprisées et abandonnées? Pourquoi tant de grâces qui [8] crèvent les yeux, pour ainsi dire, que pour persuader à la fin aux filles de Saint-Joseph [9] de s'adonner à la vertu.

Mais quelle vertu? Ce n'est pas la vertu des lâches qui ne veulent que repos et faire leur volonté, mais c'est la vraie vertu qui consiste à l'entière mort de la nature, à l'abattement de notre orgueil, à souffrir qu'on nous reprenne et en savoir gré, à aimer le prochain cordialement sans se rebuter pour des façons de faire qui nous déplaisent et qui ne sont pas de notre humeur, à nous soumettre même à ceux que nous n'estimons pas, et envisager Dieu en tout et non pas notre amour-propre, qui nous porte tou-

(5) M : *de l'esprit.*
(6) M omet : *nous.*
(7) S : *où l'on pique.*
(8) S ajoute : *nous.*
(9) Allusion à la « Sainte-Onction » et à la dévotion des Ursulines de Loudun pour saint Joseph.

jours à avoir les meilleurs habits, les meilleurs meubles, la meilleure chambre, et les meilleurs morceaux; enfin tout ce qui est selon notre appétit. La véritable épouse de Jésus-Christ se mortifie et s'arrache ce qui plaît à ses sens. Elle aime qu'on la néglige, et endure volontiers qu'on lui donne le pire, sans dire : « Celle-là ne m'aime pas, ne m'a jamais considérée. » « Vois, dira cet amour-propre, jamais cette personne ne m'a dit une belle parole, jamais elle ne témoigne que ce que je fais lui plaît. Quel moyen de vivre si l'on ne nous sait gré du bien que nous faisons. » L'âme fervente et qui a son repos en l'oraison et sa consolation en Jésus Crucifié, ne se soucie guère de la mine qu'on lui fait [10] et ne marche point en la vue des créatures; elle a ses yeux ouverts au ciel, au jugement de Dieu, à l'heure de la mort qui s'approche, en laquelle on verra la vérité. Et l'âme qui aura mis ses délices à se mortifier et à croître [11] en l'amour de Dieu et du prochain sentira un rafraîchissement nonpareil; l'autre qui aura toujours été après son corps, ou à pointiller sur ses droits et sur ses intérêts, sera bien morfondue quand il faudra paraître devant le plus humble de tous les hommes, relevé en gloire, en récompense de son humilité; ce qui fera voir à cette religieuse la prévention de sa grâce à l'appeler, les aides pour se perfectionner en la religion, les prodiges pour lui persuader de se vaincre tout à fait. Comment pourra-t-elle souffrir le [12] reproche de cet Époux en colère, qui demandera compte de sa fidélité à son épouse, qui lui a tant d'obligation? Les plaintes d'un tel Époux sont bien à craindre [13] et quoiqu'elle dise : « Je n'ai pas fait tels et tels maux », et qu'en effet, elle ne soit pas comme celles de Sodome et Gomorrhe, si elle est éloignée de la correspondance à [14] tant de faveurs, que pourra-t-elle répondre?

Je vous donnerai bien un sujet de méditation perpétuelle, et où il n'y a point de bout. A l'heure de la mort la vérité sera connue [15] telle qu'elle est, et ainsi je dois croire que ce qui pour lors me fera [16] peine et me donnera regret, doit être considéré comme folie. C'est pourquoi donc tenons-nous en un tel esprit comme si, aujourd'hui, il fallait mourir [17], en sorte que notre cœur n'estime que ce qui pour lors sera trouvé bon, et à nous retirer des choses dont le souvenir ne nous peut donner alors que du mécontentement.

(10) S : *fasse.*
(11) SM : *accroître.*
(12) M : *soutenir le poids du.*
(13) M : *plaindre.*
(14) T : *et.*
(15) T : *comme.*
(16) S : *sera.*
(17) M : *et faisons en.*

Ensuite de cela, l'âme se doit tourner de toute sa force aux pratiques de ferveur, à l'humiliation de son orgueil, à la douceur enfantine, au silence inviolable pour tenir le cœur en bonne posture auprès de Jésus-Christ, à fâcher [18] son corps par la pénitence, à la prévention de tout service vers autrui, à la mort entière de [19] toutes familiarités, curiosités, vanités, parce que le temps presse, le juge est à la porte et les ennemis font toutes leurs diligences [20] pour nous amuser à des bagatelles et détourner la force de notre esprit de la considération et attention à ces objets [21], afin que tous nos sens soient appliqués, après la fumée des sottises que nous suggère notre esprit charmé et ensorcelé, qui est de plaire à celui-ci ou à celle-là, à me récréer et réjouir en sottises, en tromperies [22] et en des connaissances de ce qui ne peut me donner que du repentir. Je prie Dieu qu'il nous ouvre les yeux, une bonne fois, et qu'on ne remette point sa tête sur le chevet, pour dormir comme devant.

Priez pour votre [23].

Le jour de S. Laurent [10 août] 1658 [24].

(18) S : *affliger*, M : *matter*, C : *mortifier*.
(19) SM : *à*, M met tout au singulier.
(20) S : *toute diligence*.
(21) M : *cet objet*.
(22) M omet : *en sottises, en tromperies;* S : *recevoir*.
(23) M omet cette phrase.
(24) S : *Le jour de S. Laurent 1655;* C au début : *10 d'Aoust 1658*.

167. — A Madame du Houx, à Rennes.

Dieu veut que les âmes qui le servent soient gaies et au large.

T 135, S 132, I 669, H 83, h 51, C II, 89 (pour 79). La vraie destinataire est donnée par C : *à Madame du Houx à Rennes;* les autres : *à une religieuse.* Sommaire de C : *Divers avis pour elle et pour les Religieuses de la Visitation à l'ordre desquelles cette sainte veuve était associée.* Date C seul. C'est évidemment une réponse à la lettre à laquelle M^me^ du Houx fait allusion, quand elle écrit à Jeanne des Anges : « Voilà une lettre que j'écris à mon bon pere Seùrin, qui contient un bref recueil de ma vie passée, je seray bien aise que vous la voyiez, si vous en pouvez trouver le loisir. Je vous renvoye sa lettre, qui vaut un grand livre; il me semble qu'elle contient tout ce qu'on pourrait desirer pour conduire une ame à la sainteté consommée. Sa lecture m'est bien douce et utile. J'en ay retenu un autant pour ma consolation. Je vous ai renvoyé toutes les autres et celle du R. pere Batilde, qui est agreable. Que l'esprit humain est critique et qu'il s'en fait accroire. La reponce du saint Illuminateur sur cette lettre est admirable dans l'assemblage de la prudence, sagesse et charité qui reluit dans la solide instruction qu'il donne à ces deux

Peres. Il guérit les playes sans quasi toucher aux patiens; il justifie l'accusé sans blamer l'accusant. Ce bienheureux esprit marque estre grand amateur des pauvres ames. » (82e lettre de Mme du Houx, entre le 16 et le 26 juillet 1658, L 857). Jeanne lui répond le 14 août : Je vous envoye une lettre de mon bon pere Seùrin; vous me la renverrez à votre comodité. Les votres lui ont été renduës (L 865). Mme du Houx réplique le 19 août : « Vostre charité m'a fort obligée, m'envoyant la letire du R. et tres cher pere Seùrin; elle m'est d'une grande, solide et utile instruction; mes dispositions et mon estat intérieur, ce que je dois faire et mes manquemens y sont aussi naïvement dépeins, que si il voyait à nud, mon ame. Apres en avoir tiré copie, je vous l'a renverrez. » (L 866.) Il s'agit probablement d'une lettre à Jeanne, non retrouvée, plutôt que de celle du 6 août, celle du 10 n'ayant pas dû encore arriver à Loudun, à en juger par l'appréciation de Mme du Houx.

26 août 1658.

[Je ne sais point faire tant de réflexions sur les formalités. Ainsi, Madame, ma très chère sœur, ne jugez point par là de mon affection. Je vas droit au point que je crois important : allez-y aussi; je vous en prie et assurez-vous que votre âme m'est chère] (1). J'ai vu votre lettre qui m'a donné bien de la joie. J'y vois la liaison intérieure que vous avez à Jésus-Christ et la force que vous tirez de cette liaison, pour porter vos croix avec vigueur et courage. Je ne vois rien de plus utile pour vous que cette union avec le Fils de Dieu. Tâchez de vous y affermir, de plus en plus, tirant de lui vie et force pour porter vos peines et afflictions, vous gardant de toutes impressions qui peuvent venir des sentiments bas et faiblesse de nature (2), livrez-vous tout à fait à la grâce pour ne faire estime que de la vie que l'on prend en elle.

Ayez le regard de Dieu en toutes choses (3), sans jamais chercher de repos dans les choses passagères, vous tenant dans une dépendance entière de la Providence de Dieu; s'il vous donne ouverture à son amour, vous serez heureuse. Mais cependant faites beaucoup de cas de la droiture d'un cœur qui cherche Dieu avec fidélité, qui aime la nudité et qui ne fait rien par principe humain ni pour contenter la créature; ainsi votre âme sera toujours libre, légère et rien ne sera capable de l'embarrasser.

Dites à ces bonnes âmes, dont vous me parlez (4) que Dieu

(1) C a seul cette phrase par laquelle il débute. Les autres : *J'ai vu, ma très chère sœur, votre lettre.*

(2) C résume : *vous serez heureuse si vous ne recevez nulle impression de tout le reste.*

(3) C donne un sens différent : *Tenez-vous toujours attachée à Dieu par un simple et amoureux regard.*

(4) C : *Quant à vos chères Sœurs que voulez-vous que je vous dise pour elles ? etc.* Je crains que Champion ne se soit mépris et n'ait cru à tort, comme l'indique le sommaire et toute sa recension, qu'il s'agissait des religieuses de la Visitation. Il paraît plus naturel d'y voir les dames bretonnes qui vinrent à Loudun avec Mme du

attend beaucoup de fidélité et de correspondance. Demandez-leur si elles font oraison, si elles y vont tout de bon; si elles se fondent dans le dessein de mettre leur cœur à nu, et de tout abandonner; si elles se proposent de jamais ne perdre de vue le souverain bien; si elles ne tombent point dans un certain relâche naturel qui leur fasse bien perdre des occasions de se mortifier, si, durant le cours de la journée, elles ont soin de ramener leur esprit à Dieu, et de ne point souffrir d'égarement volontaire qui les en éloigne; si elles agissent en toutes choses sans empressement, sans activité; si, dans les occasions de dissipation, elles ont soin de se replonger en Dieu, par amour, par adoration, par invocation de sa grâce; si elles ont soin de se raidir contre le moindre soulèvement de passions, se calmer et se remettre en paix; si elles ont soin de se dénuer de toutes choses pour acquérir la véritable liberté, et tenir le cœur en état de s'élever toujours vers celui qu'on aime, et répondre avec fidélité à la grâce (5); si on évite toute bassesse (6), toute descente (7) d'imperfection, pour ne rien voir en soi d'indigne de la grandeur de Dieu (8).

Et tout cela doit être sans gêne ni torture d'esprit, car Dieu veut les âmes gaies et au large, et non pas rampantes dans les créatures et la faiblesse des sens. Il faut toujours avoir un respir vers le ciel, et, par une foi vive, prendre souvent l'air de l'autre monde, et ne participer à celui d'ici-bas que par humilité, charité, condescendance aux petits et aux affligés. Il ne faut être ni abattue, ni triste, ni égarée, l'âme doit être gaie (9), tranquille et fervente. Je tiens heureuses, ma chère sœur, celles qui ont Dieu présent en leur intérieur et qui ne perdent jamais le doux sentiment de sa grâce; cela maintient l'âme en joie et dans son devoir.

Cette disposition s'acquiert en peu de temps quand le cœur est dégagé; nous avons quantité de petits desseins et des petites appréhensions qui arrêtent notre âme et qui empêchent de voler

Houx et qui s'adonnaient elles aussi à la vie fervente. On ne comprend guère, à l'adresse de religieuses de la Visitation, dont Surin connaissait bien les constitutions, cette recommandation : *Demandez-leur si elles font oraison.* Il est vrai que C écrit à la place : *On fait son oraison et on y va de tout son cœur.*

(5) TSI : *la fidélité de sa grâce.*

(6) S : *inutilité;* h lit : *toute inutilité, toute sagesse.*

(7) Leçon de h; TI : *décence;* S : *indécence.*

(8) C présente un sens assez différent : *on se tient quelquefois devant Dieu en silence, quelquefois aussi par un transport d'amour on s'élance à Jésus-Christ, on se lie à lui, on s'abandonne à toutes ses saintes volontés.*

(9) Leçon de I; TS : *garnie;* h : *grave;* C omet la phrase.

vers Dieu. Quand une personne aime qu'on la méprise et ne désire au fond de son âme que d'entrer en (10) familiarité avec Dieu, elle trouve bientôt la paix et, le cabinet intérieur étant ouvert, elle y trouve bientôt sa retraite assurée, et son entretien avec l'Époux (11); et, si la grâce (12) sensible lui manque, elle s'estimera heureuse de travailler à froid (13), se fortifier par l'oraison, et sera en toutes choses veillante (14) sur son cœur, attisant toujours son petit feu, soufflant toujours dessus pour tâcher de le faire plus grand, jusqu'à ce qu'enfin elle gagne la miséricorde de Dieu et obtienne que la flamme du ciel vienne enflammer le bois qu'elle aura préparé.

(10) **T** : *avec.*
(11) S : *son époux.* C omet. h omet le second *bientôt.*
(12) TS : *sagesse.* C confirme ici Ih.
(13) S : *fond.*
(14) Sh : *vaillante.*

168. — A Madame de la Chèze, religieuse de l'Annonciade, à Bordeaux.

Avis pour avancer en la perfection.

P et G s'accordent à présenter comme deux lettres distinctes cette lettre-ci et la suivante. Le groupe Θ les réunit en une seule (P 50. — G 233, TSM 52, A 226, Z 224), G indique la destinataire, P : *à une religieuse de l'Annonciade,* Θ *à une religieuse.* Sommaire de C. *Il lui recommande la simplicité, la ferveur et le soin de ses novices.* Pas de date mais l'union avec la suivante, la place dans le recueil G et l'état de santé indiqué suggèrent l'année 1658.

[Juillet-août 1658.]

Ma très chère Fille,

Je suis fort content du témoignage que vous rendez en votre lettre de votre bonne volonté et me sens redevable à votre charité de l'affection que vous montrez pour le bien qu'on vous fait. Vos lettres me seront (1) très agréables, et (2) si vous voulez que je les voie encore plus volontiers, ne me faites point les compliments qui vous peuvent venir en pensée, suggérés par la bonté

(1) G : *sont.*
(2) PG ont seuls ce qui précède Θ, débute : *Ma très chère fille, si vous vouliez que je voie vos lettres encore plus volontiers;* G lit : *à votre charité de la part que vous prenez au bien que N.-S. m'a fait.*

de votre cœur; mais parlez-moi de votre besoin intérieur et comme vous faites pour l'oraison, pour l'exercice de la mortification; comme quoi vous êtes disposée au dégagement de vous-même, et lors je ne m'oublierai point avec la grâce de Notre-Seigneur de vous donner de temps en temps l'assistance que je pourrai, parce que votre âme m'est chère. Je suis en un état où je ne puis vous servir autrement que par écrit.

Je vous prie, renouvelez vos propos dans le bien et surtout dans la récollection, sans laquelle il ne se fait aucun progrès. Voyez, ma chère fille, la mort vient, et pour lors, il faudra répondre à Jésus-Christ des grâces reçues, des péchés qu'on a faits et des biens qu'on a omis. Ce sera une grande confusion aux âmes lâches qui ont reçu beaucoup de bien et en ont fait peu. Je souhaite que vous soyez du nombre des vierges prudentes qui ont leurs lampes garnies du feu de charité et de l'huile des bonnes actions. Parcourez les années depuis que vous êtes en religion et voyez comment elles sont employées. Tirez vos conclusions et résolvez-vous pour l'avenir.

[Quant à votre emploi, je vous estime heureuse d'avoir occasion d'exercer envers ces chères enfants, votre zèle et votre charité. Faites-le gaiement à l'égard de toutes, regardant en elles Notre-Seigneur. Ayez soin de leur santé aussi bien que de leur perfection, et gagnez-les par toutes sortes de bienfaits, pour les porter à Dieu qui vous en saura bon gré. Assurez-vous qu'il reconnaîtra libéralement par ses grâces, le service que vous lui rendrez en disposant ces petites âmes pour être ses épouses.

Si elles ont des défauts, n'ayez pour elles que de la compassion et jamais de l'aigreur, ni du dédain.

Saluez, s'il vous plaît, de ma part, les Mères de Mercier et de Quirac] (3).

Je prie Notre-Seigneur de vous aider par son esprit et me croyez (4).

Votre, etc.

(3) Ce passage n'est que dans G. Les deux mères sont mentionnées ensemble aussi plus haut dans la lettre 144, du 24 février 1658.

(4) G : *je prie N.-S. de vous secourir par son Saint-Esprit. Croyez que je suis en lui.*

169. — A Madame de la Chèze, religieuse de l'Annonciade, à Bordeaux.

Il lui marque les points auxquels elle doit s'appliquer dans une retraite et lui recommande la lecture du Catéchisme Spirituel.

Voir la notice de la lettre précédente. P 51 — G 235, Θ 2e partie, A 226, 2e partie; Z p. 225, 2e partie. Destinataire : G; P : *à la même (religieuse de l'Annonciade).* — Sommaire de G; P : *même sujet.* G est sans date; P ne donne pas l'année. La mention du *Catéchisme Spirituel* la fixe après 1657 et 1658 paraît probable vu la place dans le recueil G.

Ma très chère Fille,

La paix, etc.

Je suis (1) fort aise que vous fassiez la retraite spirituelle. Fondez-vous-y en ces trois choses :

1° En un propos de recueillement, évitant tous les caquets, curiosités, vaines connaissances, et affaires qui ne vous touchent pas et les familiarités des personnes qui ne vous aident point à Dieu. Fortifiez-vous dans le silence, dans l'esprit d'oraison et dans l'oubli de ce qui ne sert pas à votre salut;

2° Établissez-vous dans une entière mort à ce qui peut vous attacher, soit des personnes, soit des emplois ou occupations, soit aussi des choses, pour petites qu'elles soient, qu'on peut posséder avec contentement;

3° Enfin, durant ces exercices, fondez-vous en dévotion dans un goût de piété qui vous soutienne toujours; rendez-vous épouse affectionnée à Jésus-Christ, esclave de la Sainte Vierge; ayez communication avec les saints et les anges, en foi et par une intérieure souvenance de ceux qui vivent au ciel.

[Lisez (2) le livre que je vous ai prêté, tout à loisir, sans vous hâter de me le rendre (3). Vous y trouverez presque tout ce que je vous pourrais dire. En le lisant tenez pour certain que vous m'entendez parler et remplissez-vous de la doctrine de ce livre. Je vous le laisse afin que vous en possédiez l'esprit, si vous pouvez. La première fois que vous m'écrirez, mandez-moi quels effets pro-

(1) G débute : *Je suis bien aise que vous fassiez une retraite spirituelle.*

(2) G donne seul ce passage.

(3) Il résulte du sommaire de G qu'il s'agit du *Catéchisme Spirituel.* Si la lettre est de 1658, il s'agit de la 1re édition, publiée à Rennes, en 1657, par les soins de Mme du Houx. La troisième partie, ch. 3 et suivants, p. 146 et suivantes, est consacrée directement à « la voie surnaturelle et extraordinaire ».

duit en vous cette lecture. Il y a de quoi s'instruire pour les effets extraordinaires. Mais il y a aussi beaucoup de choses qui regardent l'état ordinaire des âmes dans la grâce.]

Arrêtez [4] votre cœur en la paix et en la sainte présence de Dieu et priez pour moi, qui suis.

Le jour de S. Augustin [28 août 1658].

(4) G : *Adieu, ma chère fille, tenez votre cœur en paix. Marchez en la présence.*

170*. — A la Mère Élisabeth de la Croix, ursuline à Loudun.

Avis pour la conduite des jeunes religieuses.

C II, 28. Sommaire : C écrit : *Sur le même sujet*, renvoyant à la lettre 166. La fin vise la lettre 165.

18 septembre 1658.

Cultivez, ma chère mère, tant que vous pourrez, ces bonnes petites âmes; et les tirant de leur bassesse naturelle, élevez-les au-dessus d'elles-mêmes. Car l'esprit des filles, ou se donne tout à la grâce, ou se laisse tout aller aux instincts de la nature. Encouragez-les à se dégager de tout, autant que leur faiblesse le permet, et insinuez-leur doucement les vérités qui les peuvent porter à s'assujettir généreusement au joug de Jésus-Christ. Il ne faut guère leur dissimuler les points de perfection auxquels l'état religieux oblige; mais il faut les leur faire goûter par la douceur qui s'y trouve mêlée, les animant toujours à de plus hautes entreprises, au parfait dénûment, à l'amour des souffrances, au désir de l'abjection et du mépris.

Je vous assure que la jeunesse est capable de grandes lumières, quoique souvent elle n'exécute pas tout. Il faut les gagner par amour, les traiter avec une grande douceur, et ne rien faire qui leur doive causer une peine cuisante et sensible, qu'après qu'on a tiré d'elles leur consentement. Car on peut tout quand on le veut, quoique la faiblesse humaine s'étonne.

Mademoiselle d'Ars [1] a un naturel bon et docile, si elle écoute la grâce. Il faut qu'elle aille à Notre-Seigneur avec amour et

(1) Novice ursuline, fille de la marquise d'Ars correspondante du P. Surin (l. 172) et qui faisait à Bordeaux de fréquents voyages.

confiance, de tout son cœur, et non à demi. Une des perfections qui lui est le plus nécessaire, c'est de s'abandonner à l'obéissance, de sorte qu'on puisse l'humilier, la mortifier, et disposer d'elle comme l'on voudra. Elle doit donner cette liberté. Pour lors elle sera vraiment Françoise-Angélique, et les anges voudront bien demeurer avec elle. Qu'elle s'accoutume à ne tourner jamais les mouvements de son cœur vers le penchant de la nature, mais toujours vers l'attrait de la grâce qui, étant haute et généreuse, veut qu'on s'abandonne jusqu'à être foulé aux pieds de tout le monde. Si cette chère enfant en veut venir là, elle entrera dans la jouissance des biens cachés en Jésus-Christ, et goûtera les délices de son amour, qui sont proches de nous; mais l'entre-deux de quelques bagatelles, nous empêche d'en jouir et de rendre à notre Dieu un service parfait.

Menez les âmes par cette voie-là, ma chère Mère; élevez-les à cette générosité; vous leur ferez un bien qui les rendra heureuses.

Saluez, s'il vous plaît, de ma part, la Mère des Anges.

Je ne suis point aussi fort que j'étais quand je vous écrivis ma dernière lettre, qui était bien selon l'ardeur de mon cœur, et selon le zèle que j'ai pour toute votre communauté. Recommandez-moi fort à vos chères novices, et en particulier à la dernière venue, que j'exhorte à se rendre la première en ferveur.

Croyez que je suis.

171. — Du P. Bastide à la M. Jeanne des Anges, avec apostille du P. Surin.

Sur leur différent.

L. 1690. — *Lettre du R. P. Batide du 9e Octobre 1658, adressée à la Mere Janne des Anges.*

9 octobre 1658.

Ma Révérende Mère,

Je vois par votre dernière que la retenue dont j'ai usé à m'expliquer, dans une des miennes à la bonne Mère Buignon [1], *vous a fait entendre l'état du Révérend Père Seürin, autrement que je ne*

(1) Religieuse de N.-D., à Poitiers, mais en relations suivies avec Jeanne des Anges et, comme elle, confidente du P. Surin, quoique à un degré moindre. Voir la notice, Lettres, I, 323.

prétendais. Je n'ai jamais pensé à lui dire que nos différents eussent cessé; — car il croit encore comme ci-devant, que je me trompe dans ma doctrine touchant l'abstraction ou renoncement que j'enseigne, au fait des grâces extraordinaires et particulières, que je suis grandement trompé en l'application de cette doctrine en sa personne; — mais bien ce que le Père Seurin m'avait dit, que depuis le jour de saint Bernard [20 août], il avait changé d'état intérieur, n'ayant plus ces grâces particulières qu'il sentait auparavant; ses entretiens et familiarités avec Dieu, et son oraison, et ses communions se passant dans un pur vide, sans rien de particulier, pareilles caresses, etc. Et ainsi qu'il pouvait dire en vérité qu'il était en l'état que je lui avais souhaité depuis longtemps, parce qu'en effet je désirais qu'il sortît de tout ce sensible; ne croyant point que Dieu lui donnât la vraie liberté de son corps et de son esprit, qu'il ne fût hors de tout cela, dans la nudité de la foi et pureté de l'esprit. Ce que je croyais que vous entendriez assez aisément, quoique mes termes ne le disent qu'obscurément, à cause que je ne vous parlais pas à vous-même. Mais si vous avez vu ma dernière à la même Mère Baignon, vous aurez vu que j'attendais encore quelqu'autre chose, avant l'entière délivrance de ce bon Père. Quoique néanmoins, je ne me fie point en mes pensées, et je serai bien aise de me tromper. Mais il est ainsi que j'attends toujours qu'il se fasse encore quelque changement en ce bon Père, ou plutôt que celui qui est commencé se perfectionne, et qu'il se purifie entièrement de tout attrait pour semblables choses, qui lui est comme naturel, de l'excès d'estime qu'il en a eu, et qui, possible, lui en reste.

J'avoue que j'ai quelqu'espèce de confusion de dire ceci, lorsque je me compare à ce Père, et me vois petit et misérable au point que je suis, et le croyant si cher à Dieu, et si précieux que je fais; mais enfin il faut que je sois sincère, et dise au vrai ce que je pense; je l'ai déjà dit, que je désire me tromper.

Mais, ma chère mère, en vérité, n'y a-t-il point un peu de vue humaine qui vous ait empêché de nous parler dans la même simplicité, touchant ce long différent qui nous dure encore à ce bon Père et à moi? Je vous l'avoue que vous l'ayant expliqué comme j'avais fait dans ma précédente, avec toute la candeur et sincérité que je puis; je me fiais que vous me rendriez le réciproque, et me diriez naïvement toutes vos pensées; non pas par forme de dernière et souveraine décision, car cela vous répugnerait, mais bien par forme de proposition d'ouverture de cœur et de communication de sentiments. Cependant vous ne nous avez rien dit

de tout cela. Pensez-vous que je sois, ou si sensible à mon honneur que je n'entendisse pas sans grande peine des sentiments contraires aux miens, ou si susceptible de vanité, que je ne pusse en entendre de conformes et symbolisants avec les miens, sans danger de vaine gloire? Si cela est, j'ai bien sujet d'espérer que, sans doute, votre charité pour moi, vous oblige bien de prier instamment pour mon âme. Je crois même qu'elle est si grande, cette charité de votre cœur, que quoique peut-être vous n'ayez pas cette pensée d'une telle imperfection dans moi, vous ne laissez pas de vous souvenir devant Dieu de mes besoins, qui certainement sont très grands, et plus que vous ne sauriez penser. Ainsi ne vous lassez point d'offrir à Dieu (2)...

C'est de La Croix chez M. du Sault (2 bis), *près Lormond, que je vous envoie celle-ci, notre Révérend Père Provincial* (3) *nous y a envoyés le Père Surin et moi. J'ai montré à ce bon Père ce que je vous écrivais et il y a ajouté de sa main ses sentiments. Je pense pourtant qu'il ne se contentera pas de ce peu de lignes, qui n'ont fait que le disposer à vous écrire. Il ne m'avait pas encore dit ce qu'il y a mis du retour de son état, depuis la Notre-Dame, mais je m'en étais quasi douté, qui est la cause en partie de ce que j'ai écrit en ma dernière à la Mère Buignon, et que je vous ai répété ci-dessus, que je craignais qu'il faudrait encore attendre pour son entière guérison.*

La sainte volonté de Dieu soit faite en cela comme en tout le reste.

Apostille écritte par le *Père Seürin*, en la suditte lettre.

Il est vrai ce que dit le bon Père, nous ne sommes point tombés d'accord, car je pense que l'état où Notre-Seigneur m'a mis depuis trois ans (4), qui est puissant à me délivrer de mes peines, n'est point connu de lui, et qu'il est loin de la doctrine posée en la réponse de votre bon et saint Ange, laquelle rencontre avec la mienne du tout. L'état où je fus mis le jour saint Bernard, de privation d'extraordinaire, n'a duré que jusque à la fête de Notre-Dame de septembre [8 septembre] et je ne pense pas que telle privation soit pour le bien de l'âme que pour un temps (5). Vous

(2) Les points sont dans L.

(2 *bis*) Correspondant et ami du P. Surin, dont le nom reviendra fréquemment dans la suite de ces lettres. Surin allait villégiaturer à La Croix.

(3) Le Père J.-B. Ragon qui sortit de charge le 18 octobre de cette année.

(4) Depuis le 12 octobre 1655.

(5) Ms : *soit que... ame pour un tems.*

eussiez donné satisfaction à tous les deux, si vous eussiez dit vos sentiments, et si vous eussiez répondu à la mienne que je vous écrivis après la réponse de l'Ange; où je vous parle de la disposition que je voyais dans le Père sur cette réponse, et combien le biais qu'il donnait au sens de ce Bienheureux Esprit, me semblait contraire à la vérité (6). Je dis toujours que sa doctrine est trop étroite pour une âme que Dieu met dans le large de son opération et dans le pays de son amour. Et suis disposé en sorte que quand Notre-Seigneur me fera voir que je me trompe, je ne ferai aucune difficulté d'y consentir et de l'avouer. Je répondrai un de ces jours à la vôtre. Je suis...

Jean-Joseph SEURIN, *de la Compagnie de Jésus.*

(6) Lettre 162, du 19 juin 1658.

172*. — A Madame la marquise d'Ars.

Il lui enseigne comment on peut s'établir dans le pays de l'amour divin.

C I, 47. Il fait précéder le sommaire de cette note : *C'étoit une Dame de Saintonge, illustre par sa naissance et sa piété.*

A Bordeaux, 13 novembre 1658.

Le motif qui me met la plume à la main est le désir que j'ai de m'entretenir avec vous de l'amour et du service de Notre-Seigneur. J'en ai toujours cherché l'occasion; mais puisqu'il ne s'en présente point de particulière, faisons-en naître une de l'obligation générale que nous avons d'être à Dieu. Car je ne puis pas demeurer plus longtemps sans vous donner des marques de mon souvenir. Depuis que Dieu m'a rendu le pouvoir d'écrire, j'ai écrit à tant de personnes qui ne sont pas si considérables que vous, que je ne puis plus différer à vous rendre un devoir, où je me promets que nous trouverons vous et moi la consolation de nos cœurs.

C'est donc pour vous dire, Madame, ma très chère sœur, qu'il faut nous attacher à Dieu par une liaison si forte, si fidèle et inviolable, que nul autre objet que lui ne loge dans notre cœur; ou si quelques autres objets y entrent, comme il arrive souvent que les devoirs de notre état nous obligent d'y donner entrée

à diverses choses, il faut que ce soit par les ordres de Dieu et pour l'amour de lui que nous les y recevions.

L'âme qui, par une telle union avec Dieu, veut s'établir dans le pays de l'amour divin, doit pratiquer trois points de perfection, qui l'introduiront dans cet heureux séjour.

Le premier est de ne goûter que Dieu au fond d'elle-même, de ne trouver de repos, de bien, de plaisir qu'en Dieu, à penser à lui, à le désirer, à l'aimer, à le chercher en toutes choses. Il faut que Dieu soit l'unique objet de son amour et de sa joie.

Le second est d'avoir une perpétuelle attention aux mouvements de la grâce et à la conduite du Saint-Esprit, pour la suivre fidèlement. Ce qui la doit régler, c'est la loi intérieure, conjointement avec les lois extérieures des volontés de Dieu, qui lui sont déclarées par les dispositions de la Providence, par les ordres de l'obéissance et par la doctrine de l'Évangile. L'âme fidèle tient toujours là ses yeux attachés pour voir, ou plutôt pour sentir ce qu'elle doit faire. Jamais elle ne se détourne de cette vive veine de grâce, qui est au dedans d'elle. Sa plus douce occupation est d'écouter la voix de l'époux céleste qui, s'étant rendu maître de son cœur, a placé son trône au milieu, pour gouverner en souverain toutes les puissances et tous les sens. Quand nous sommes attentifs à ce règne de Dieu en nous, nous possédons ces biens inestimables dont parle saint Paul, *la paix, la justice, la joie que donne le Saint-Esprit* (1). Mais la plupart du monde se prive de ce bonheur, faute de recueillement intérieur, s'épanchant au dehors et se laissant charmer par les objets qui flattent les sens.

Le troisième point de perfection, que l'âme fidèle doit pratiquer, est un soin continuel de faire toujours constamment ce qu'elle juge le plus agréable à Dieu dans tous les devoirs de piété, de charité et de mortification en toutes choses. Elle pense sans cesse en quoi elle pourra lui rendre service, sans considérer si ce qu'il lui faut faire est bas ou relevé, difficile ou aisé, répugnant ou conforme à son inclination. Elle ne fait point d'autre discernement que celui d'un saint Ignace ou d'une sainte Thérèse, pour choisir ce qui est le plus parfait et le plus glorieux à Dieu, et jamais ni la lâcheté, ni la prudence humaine ne lui font rien omettre de ce qu'elle peut faire pour Dieu.

Ainsi elle s'avance de plus en plus dans le pays du saint amour. Elle y fait de jour en jour de nouvelles découvertes et elle s'y

(1) Ro., XIV, 17.

perd enfin heureusement, Dieu secondant sa ferveur et la comblant de grâces à proportion de la fidélité qu'elle lui témoigne.

Voilà, Madame, ma chère sœur, ce que je vous souhaite afin que, nous étant entièrement dégagés de nous-mêmes, nous ne vivions (2) plus qu'en Jésus-Christ.

C'est en lui que je suis, etc.

Je suis pourtant plus incapable que jamais de vous servir, et je ne puis vous voir que par lettres.

(2) C : *vivons.*

173. — A Jeanne des Anges, à Loudun.

On se rend heureux quand on se donne tout à Dieu.

T 166 I p. 769, H 249, h 165, C II, 1. Celui-ci donne comme destinataire la mère *Jeanne des Anges;* Θ : *à une religieuse*, ce qui laisserait croire qu'il s'agit, comme précédemment, d'Élisabeth de la Croix (voir lettres 165 et 166). Sommaire de C : *Avis pour la conduite des Jeunes professes dont elle avait soin. Ces avis sont aussi propres pour toutes les âmes qui commencent à se donner à Dieu.* C donne seul la date.

17 novembre 1658.

Ma très chère Fille,

Puisque vous avez le soin des jeunes novices de votre monastère, et plusieurs d'elles m'ont écrit pour me demander mes avis, je leur dirai sans façon qu'il me semble que tout leur bien dépend de la première idée qu'elles prennent en se donnant à Dieu, car si cette première idée est basse et rampante, leur avancement sera bas et rampant. Leur dessein doit être de se donner à Dieu parfaitement et de tâcher d'arriver au but que Dieu a prétendu quand il les a appelées à son service. Il les a appelées pour les avoir toutes à soi et se donner tout à elles, et leur donner le bien excellent de sa grâce. Or, pour cela, il faut que chacune fasse ses diligences et travaille de son côté, pour mériter ce que Dieu veut donner. Il ne donnera point ses biens aux âmes lâches et inconstantes, autrement il ferait tort à sa sagesse; ainsi il faut que ces âmes posent pour principe qu'il ne tient qu'à elles d'être heureuses, et qu'il faut, pour cela, qu'elles prennent une résolution constante de se donner à Dieu sans réserve et de travailler fortement à leur perfection, ne voulant rien souffrir en elles qui déplaise à Dieu quand elles le connaîtront.

Ceci est important, car il n'est pas question de faire de grandes pénitences, de longues oraisons, se mettre l'esprit à la gêne, mais d'attacher fortement son cœur à Dieu, marcher toujours vers lui et ne souffrir aucune attache, dans son cœur qui tienne la place de Dieu. Voilà ce qu'il demande de l'âme religieuse, et dont personne ne saurait s'excuser par défaut de santé, ou de son esprit ou de quelque autre chose que ce soit. Que l'âme donc se propose de venir à bout de cela, et quoique j'avoue qu'il y ait de la peine à vaincre les habitudes et inclinations naturelles, néanmoins ce n'est pas une peine dont on puisse raisonnablement s'excuser, puisque Dieu ne demande pas de grandes austérités, ni de grands jeûnes, et il ne fait tort à personne de lui demander la possession de son cœur, puisqu'il n'appartient qu'à lui seul. Ainsi les âmes qui entreprennent de servir Dieu, doivent faire leur compte qu'elles n'auront jamais de paix ni de repos qu'en mettant leur plaisir à chercher Dieu, et faire sa volonté et à être à lui de telle manière qu'elles ne souffrent rien en elles qui ne lui plaise, réduisant à cela tous les examens et oraisons, et travaillant de toutes leurs forces à arracher de leur cœur tout ce qu'elles connaîtront être désagréable à Dieu, se tenant à ses pieds pour lui demander grâce et force pour cela, se servant de l'obéissance des supérieurs ou de la direction des autres personnes pour en être exercées, et venir à bout de ce dessein.

C'est une chose pitoyable comme nous sommes bornés et limités dans nos bons desseins. On trouve des gens qui disent : « Je serai à Dieu pourvu que je voie telles personnes, et que je jouisse de leurs entretiens, que je sois logée en telle cellule, ou que j'aie cet emploi, cet office, etc. » Examinez en vous-même si vos désirs tendent à la gloire de Dieu, et à votre avancement : hé! bien, quand j'aurai ce que je souhaite, en serai-je plus avancé dans la perfection? Dieu en sera-t-il plus glorifié? Ah, si cela n'est pas, ne désirez rien, ou réduisez tous vos desseins dans le seul et unique dessein de plaire à Dieu et de le contenter. Il faut avoir une vive foi, un grand désir de son salut, et vrai mépris de tout le reste, faisant peu d'état de tous les biens naturels et passagers, en comparaison de la grâce, et de ce qui est éternel.

Voilà, ma chère fille, les premiers fondements où il faut établir les âmes, et puis quand elles ont bien compris cela, qu'elles l'ont bien voulu, qu'elles en sont persuadées, il faut ensuite, très suavement et avec amour, les conduire à la pratique, ne souffrant de composition avec l'amour-propre, qui veut qu'on se satisfasse en ce qui est imparfait, bas et rampant, fuyant sur toutes choses

les amitiés particulières, de qui que ce soit, car toutes ces confidences, familiarités et appuis, ne sont que vains amusements, et ne servent pour l'ordinaire qu'à ruiner entièrement la vertu. Il ne faut aimer que Jésus-Christ et le reste des créatures en lui, ne point avoir de commerce avec elles qu'en tant que leur conversation et entretien vous conduise à Dieu. Une des raisons pour laquelle on voit tant de religieuses traînantes et languissantes, c'est que d'abord elles n'ont pas pris cette véritable idée d'aimer et de chercher Dieu dans l'accomplissement de sa volonté, et qu'on n'a jamais bien compris que cette volonté est déclarée par l'obéissance, par l'ordre établi, dans la maison, par les observances religieuses et pratiques de vertu. *C'est la volonté de Dieu que votre sanctification* (1). Ainsi par l'amour qu'on a pour lui et par l'estime qu'on en fait on cherche à tout moment, ce qui est plus sa volonté et selon sa volonté.

On la peut connaître encore en suivant ses inspirations. Dieu me fait connaître que sa volonté est que je me résigne, et abandonne à sa providence, que je n'aie aucun désir qui ne soit remis entre ses mains, il faut donc que je m'applique à les mortifier tous et me rendre indifférente, car tant que j'aurai quelque chose dans ma tête, par exemple d'entretenir ma parenté, telle ou telle personne qu'elle puisse être, je ne serai jamais résignée à Dieu ni contente de lui seul. Voilà notre malheur, que nous ne connaissons pas les biens qui sont en nous et les maux qui sont en nous, et que nous ne pensons pas que la mort viendra, au premier jour, qui nous mettra tout à nu. O heureuses les âmes qui l'auront prévue et par avance se seront dénuées et dépouillées de tout. Oh! que la rencontre de Jésus-Christ leur sera douce! Hé! combien les autres seront malheureuses et tremblantes; quand elles verront la pureté qu'il désire d'elles! Oh! quels regrets de s'être tant flattées, excusées, justifiées. Oh! quels regrets de tant d'immortifications d'amour-propre, recherches de soi-même, quel regret encore une fois quand l'âme verra la grandeur du don que Dieu lui a fait en lui donnant son Fils qui, pour elle, a donné sa vie et son sang, et cependant elle lui a préféré un petit morceau de papier, une bagatelle où son cœur était attaché. Voilà sur quoi il faut réfléchir dans vos méditations et retraites, autrement le temps se perd et s'en va en sottises (2).

(1) I *Thess.*, IV, 3.

(2) C termine : *Dieu vous veuille éclairer par sa miséricorde.*

174. — A Madame du Houx, à Rennes.

Ce fragment de lettre est donné par C II, 96 (86) à la fin de la lettre suivante, 175, à la M. de Cornulier, avec ces mots d'introduction, renvoyant à un passage de cette lettre : *Voici ce qu'il avoit écrit à cette Dame.* H 219, h 149 ne distinguent point cette partie de la lettre suivante à la Mère de Cornulier et la donnent comme fin de cette lettre.

Je ne vois rien de meilleur que de chercher uniquement Dieu, et de le chercher par la voie que vous a montré votre saint Fondateur. Il tend à établir l'âme dans une profonde paix et à lui ôter doucement tout appui en son action propre. Voyez dans le *Catéchisme Spirituel* le chapitre de l'*activité naturelle* (1). J'y ai mis un remède efficace pour modérer ce grand embarras de pensées et de mouvements qui nous occupent l'esprit. De là vient que l'âme se brouille et que la paix se perd. L'esprit de votre saint Fondateur est d'une grande égalité, et d'une douceur qui est plus dans le fond de l'âme que dans les sens. L'âme l'acquiert en se calmant en la présence de Dieu, ramenant peu à peu ses pensées au simple (2) regard de Dieu, arrêtant le sens au bien en général, le vidant d'inquiétude et d'une multitude de choses qui troublent et tourmentent le cœur. Déchargez-vous sur Jésus-Christ de tous vos soins, ma chère fille, et ne croyez pas pouvoir remédier à vos besoins par des empressements (3).

(1) Voir lettre 143, n. 8, il s'agit de la partie alors encore inédite du *Catéchisme Spirituel.*

(2) C 2e éd. omet : *simple.*

(3) C 2e éd. ajoute : *trop vifs.* Voici le texte de cette lettre tel que le donnent Hh : Je ne vois rien de tel que de chercher uniquement Dieu par une voie simple et paisible, sans prendre d'appui en notre action. Voyez un traité que j'ai fait de l'*activité naturelle.* Il y a un remède efficace pour modérer ce grand embarras de pensées et de mouvements qui offusquent l'esprit, brouillent l'âme et perdent la paix. Rappelez toutes vos pensées à Dieu; tenez-vous doucement en sa présence, dans une disposition paisible; cela vous défera peu à peu de mille inquiétudes et d'une multitude de choses qui vous aigrissent le cœur. Déchargez-vous de tous vos soins sur Jésus-Christ et ne croyez pas remédier à tous vos soins par empressements.

175. — A la Mère Marie-Thérèse de Cornulier, supérieure du second monastère de la Visitation, à Rennes.

On ne peut guérir les inquiétudes de l'esprit que par un abandon amoureux entre les mains de Dieu.

H 219, h 149. — C II, 96 (pour 86). Destinataire : C; h : *à une religieuse.* Sommaire C : *sur le même sujet* (que la lettre 143). Date : C seul.

29 novembre 1658.

Je connais par votre lettre, ma chère fille [1], que vous êtes toujours plongée dans les mêmes peines et difficultés intérieures [où vous étiez l'année passée [2]]. Vous me faites grande compassion, car ces choses sont un travail assez inutile, à moins que Dieu n'en tire le bien de votre humiliation. Ces sortes de peines vous dessèchent le cœur, diminuent la force de votre esprit, vous épuisent, vous remplissent l'entendement de ténèbres et de craintes. Vous ne pouvez guérir que par un abandon amoureux entre les mains de Dieu. Prenez confiance en quelque personne qui ait l'âme libre et généreuse [3]. Si vous pouviez parvenir à ne rien vouloir que Dieu, n'avoir que lui en vue; et ne voulant plaire qu'à lui seul, vous marcherez dans une voie large.

Je vous ai déjà dit que vous étiez trop active dans vos dévotions, cherchant par vos activités [4] des emplâtres à vos blessures. Vous vous en trouveriez mieux, si vous cherchiez de vous pacifier par le repos de vos puissances [5], vous tenant en la présence de Dieu. Communiquez volontiers avec [6] ces âmes paisibles et non pas avec celles qui sont inquiètes et pleines d'observations et de retours : on en trouve quantité de la sorte et bien peu des autres. [La communication de celles-ci, soit de bouche soit par écrit, vous sera fort utile. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne son Saint-Esprit. Le moyen de l'obtenir je l'ai écrit à M^me^ du Houx] [7].

(1) C débute : *Je vois, ma très chère Mère, que vous êtes encore dans les mêmes difficultés où vous étiez l'année passée.*

(2) Ces mots sont empruntés à C. Allusion sans doute à la lettre à laquelle répondait la l. 143 du 17 février 1658.

(3) C omet cette phrase.

(4) C : *vos sensibilités.*

(5) C : *Vous gagneriez davantage par la paix et.* C 2^e^ éd. ajoute : *Quelquefois le repos de vos puissances.*

(6) C : *avec les âmes qui sont conduites par cette voie et peu avec celles.*

(7) C a seul cette phrase qu'il fait suivre immédiatement du fragment donné ici comme lettre 174. Hh donnent également le fragment mais comme finale de la lettre 175 sans le distinguer en rien de ce qui précède.

176. — A la Mère Jeanne des Anges.

Sur son différent avec le P. Bastide.

L 1484 : *8e Lettre du Pere dattée du jour de St Xavier 1658. Sur le même sujet du different.*

Du jour de S. Xavier [3 décembre 1658].

Ma très chère fille,

Notre différent consiste en ce que le Père Bastide dit que dans les opérations que j'ai reçues en la réparation que Notre-Seigneur a fait dans mon intérieur, pour me remettre dans la paix, il s'est coulé beaucoup d'illusions; et qu'ainsi pour me tenir en une bonne manière qui me fît procéder sûrement, je devais rejeter toutes les opérations qui portaient en soi quelque chose d'extraordinaire et de distinct, hors la doctrine commune de la foi, donnée à tous les chrétiens, et me priver de toutes ces choses particulières, n'en souffrant aucune en moi. Et cela conformément à la doctrine du Père Jean de la Croix, laquelle ce bon Père explique en telle sorte, qu'il croit que l'âme doit non seulement s'abstraire par abnégation; mais par action positive s'éloigner de ces choses, les mettre hors de soi, comme on fait les distractions et tentations, et se réduire en l'état de ceux qui n'en ont point. Cela doit être ainsi pratiqué par l'âme tendante à la perfection qui, dans ce chemin, doit se tenir dans le pur vide de la foi, et ne rien admettre au-delà, et singulièrement par celle qui reçoit du mélange, comme il prétend que je suis, ayant diversité d'opérations, les unes bonnes, les autres mauvaises; il ajoute que parce que je ne veux pas tenir cette pratique, je retarde mon avancement et empêche ma guérison.

Et moi je dis que la vraie doctrine qu'il faut tenir en cette matière, pour qui que ce soit, est que, quand Dieu fait des opérations extraordinaires dans une âme, soit qu'il y ait du mélange d'autres opérations mauvaises, soit qu'il n'y en ait point, l'âme doit s'abstraire de tout ce qui s'opère en elle, quand il semble bon et non pas mauvais, et s'en doit abstraire par vraie abnégation, outrepassant le tout, et portant son esprit et son désir droitement aux objets de la foi commune à tous les chrétiens, sans faire aucun arrêt, ni prendre aucun appui sur ce qui se passe en elle, ou qu'elle peut expérimenter, sans que pour cela il soit

nécessaire de faire action positive pour mettre hors de soi l'opération qui se fait, et se réduire en l'état de ceux qui n'en ont point. Je dis que la seule abnégation suffit, et que je crois que c'est ainsi que se doit entendre la doctrine du Père Jean de la Croix.

Outre cela, je dis que cette action positive pour mettre hors de soi ce qui se passe, n'est ni nécessaire ni utile. Elle n'est point nécessaire, parce que cette action de l'esprit tendante à la foi pour s'appuyer sur elle seule suffit pour tenir l'âme pure de toute attache, et quand bien même le diable opérerait, l'âme n'y faisant aucun arrêt, elle n'en saurait recevoir aucun préjudice; cela délivre l'âme de tout embarras et de tout soin d'examiner si cela est du bon ou mauvais principe; car ne trempant en rien de ce qui se passe, elle est exempte de tout péril. Cette action encore faite pour se réduire en la privation effective des effets extraordinaires, n'est pas utile, parce que l'expérience fait voir qu'elle empêche que l'opération ne persiste pas en l'âme, et qu'elle est privée du bien qu'elle en pourrait recevoir, ce qui n'est pas bien; car Dieu donne ces opérations afin que l'âme en profite et s'en serve et croisse en son amour; ce qui est empêché quand l'âme y résiste. Mais en laissant faire, et s'y comportant abstractivement, elle en reçoit l'effet, d'autant plus avantageusement qu'elle va plus nuement à la foi.

Voilà la vérité de cette doctrine, à laquelle je me suis conformé du tout; ayant expérimenté que, faisant cette action positive de résistance, je me suis privé de l'effet par lequel Notre-Seigneur réparait ma faiblesse, et que le laissant opérer en la manière que j'ai dit, j'en ai reçu de grands biens. Quand il s'est passé en moi des choses ambiguës, qui peut-être venaient du diable, je me suis tenu toujours en soin de n'y tremper aucunement, les laissant comme elles étaient, lorsque je n'y apercevais point de mal, de sorte que je me trouve et me suis toujours trouvé libre, ne respirant que de servir Dieu en moi, et en autrui, ne cherchant que cela, ne m'arrêtant qu'en cela. Si le P. Bastide trouve que je suis obligé, outre et pardessus cette abstraction et abnégation, de faire encore, en semblables occasions d'opérations extraordinaires, une action positive de rejeter et me dénuer effectivement, mettant ces opérations hors de moi, comme ceux qui n'en ont point, je suis en différent avec lui; car l'expérience m'a fait voir que cela m'était dommageable, me privant du réconfort de la grâce, et me remettant dans mes peines. S'il se contente de cette action par laquelle je veux outrepasser toutes ces choses

pour m'arrêter en Dieu seul et à ce que la foi me présente, je n'ai aucun différent avec lui; et ainsi je ne puis voir ce qui me peut rester à faire, ni en quoi je puis empêcher ma guérison.

Pour ce qui regarde certaines opérations qui se sont faites en moi, qui semblent parvenir jusqu'aux sens et au corps, je dis que quand elles n'ont rien de mauvais ni d'impur, je garde la même pratique, car je vois que, dans les Saints, Dieu a fait beaucoup de choses semblables qui les ont aidés à l'amour divin. Sainte Thérèse dit de soi que, parfois, Dieu caresse le corps. Sainte Catherine de Sienne dit qu'elle sentait Jésus-Christ en soi, ses membres dans ses membres, d'une façon qui étonnait son confesseur quand elle le disait; et cependant Dieu voulut que son confesseur vît Notre-Seigneur dans le visage de la sainte, et il aperçut une barbe à son menton, comme si le même visage de Jésus-Christ y eût été [1]. Ces choses et effets mystiques, étonnent ceux qui ne les ont pas éprouvés, et les scandalisent. Ainsi quand j'ai éprouvé des choses qui semblent atteindre le corps, je les ai révérées, et par là ai tâché de passer à la foi et en tirer un effet d'amour vers Notre-Seigneur et désir de souffrir pour lui, et lui faire service, admirant et m'humiliant, autant qu'il m'a été possible, et ne puis connaître en avoir reçu aucun préjudice; et voulant faire ces résistances effectives, je me détruisais et accablais entièrement.

Le père Bastide, ayant lu cet écrit, est presque venu à mes sentiments, je ne saurais dire en quoi il les combat.

(1) Vie par Raymond de Capoue, Aprilis, III, p. 875. p. I, ch. v, n. 90. Acta Sanctorum

177*. — A Mademoiselle Bordier, à Poitiers.

Sur son projet de séjour en Amérique.

N II, 91, sans sommaire.

5 décembre 1658.

MADEMOISELLE MA TRÈS CHÈRE SŒUR EN JÉSUS-CHRIST,

La paix de Notre-Seigneur soit avec vous.

Votre lettre a été la bien reçue de mon cœur. Toutes les personnes qui cherchent Dieu me font toujours plaisir, de me confier leurs pensées et leurs bons désirs.

J'avais ouï parler de votre voyage sur quoi je ne vous saurais

dire autre chose, sinon qu'il y a des effets de la charité dont il ne faut pas juger selon les règles de la prudence humaine. Comme d'un côté on ne doit agir témérairement, aussi de l'autre faut-il avouer que Dieu donne souvent des mouvements qui surpassent les lois ordinaires de notre sagesse. Si je savais en particulier quels sont les vôtres, et comment ils se prennent dans votre intérieur, je me hasarderais d'en dire mon sentiment et de juger s'ils sont de Dieu.

Ce que je vous puis dire en général, c'est que je les respecte. Votre dessein n'est pas plus hardi que celui des religieuses qui sont allées en Canada : rien ne me semble impossible. Je prie Notre-Seigneur qu'il conserve en vous l'amour de sa sainte volonté, et le désir de ne respirer que lui et de ne donner lieu dans votre cœur qu'à ce qui concerne sa gloire.

Je suis en vérité,

Votre très affectionné en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

J. J. J. (1).

(1) N a bien trois J, mais le dernier est sans doute dû à une erreur de lecture pour S.

178. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur son différent avec le P. Bastide.

L 1490 : *9e lettre du Pere, dattée du 9e decembre 1658 sur mesme sujet que les precedantes.*

9 décembre 1658.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur.

Je viens de recevoir votre lettre du mois d'octobre (1). Je vois que vous souffrez et êtes en peine pour mon état, sur lequel je vous dirai que je ne puis connaître le sujet qui vous peine, en la lecture de mes lettres, qui n'ont, ce me semble, que chose en quoi j'ai à louer Notre-Seigneur et remercier sa miséricorde, ôté les fautes que je puis faire, qui ne sont pas en ce qu'il me donne; mais en mon peu de force à le suivre et servir comme je dois.

Vous dites que vous avez de la peine de ce que je me suis séparé

(1) La lettre n'a pas été retrouvée.

du bon P. Bastide, mais je vous réponds que j'en ai très grande joie, car tout son sens, sur mon état, depuis trois ans, est contraire, ce me semble, à mon bien. Notre-Seigneur m'a fait la grâce de me contenter des pères spirituels qu'il nous donne d'ordinaire; je n'ai aucune difficulté avec eux. Je suis extrêmement uni à ce Père hors ce qui concerne ma conduite; mais je trouve qu'il est en grande obscurité en des choses fort claires. Vous dites que vous trouvez bon d'être en abnégation, et que je vous l'ai toujours recommandé; je vous le dis encore; et vous me ferez plaisir de me dire en quoi je m'en départs, car pour le fait dont il est question, il n'y a qu'à ce seul article que je dis : Qu'il ne faut point d'opposition de notre part aux grâces actuelles que Dieu nous donne, et jamais en ma vie je n'ai dit autrement, ni n'ai été dans la pensée de ce Père qui veut que l'on s'oppose même à ce qui est de Dieu, quand il est distinct et particulier. Selon son avis, il faut fermer les yeux et les oreilles, et tourner le dos à votre bon Ange; s'il ne le vous dit pas à vous, il me dit à moi que vous le devez faire. En cela seul est notre différent, et s'il dit que non, et qu'il faut recevoir ce qu'il vous dit, et puis se gouverner par la foi, nous sommes d'accord. Mais cette action d'empêcher les paroles qui sont dites, ou les objets qui se présentent à l'âme comme de Dieu, faire effort contre cela, est une chose que je condamne. Seulement je dis qu'il ne s'y faut point appuyer; mais sur la foi, et prendre sa route par elle, sans empêcher les effets surnaturels.

Jamais Notre-Seigneur ne m'a fait plus de bien qu'il m'en fait à présent. Je communique tout à mon père spirituel, et je ne fus jamais plus loin des sentiments de ce Père [Bastide]; et je serais fâché que vous entrassiez en cette doctrine qui est humaine, et contraire au bien des âmes que Notre-Seigneur mène par ces voies. Néanmoins vous êtes libre, et je crois que Notre-Seigneur aura soin de vous. Je vois qu'outre la peine, vous êtes en obscurité, et j'ai confiance pour vous. Mon état à mon avis, est comme d'une personne qui va du matin au midi et, pour mes dispositions, j'admire ce que Dieu fait en ce bon Père et en vous; car ni vous, ni lui, ne répondez jamais s'il faut positivement rejeter les choses, et cela nous met en différent. Vous faites l'alarmée pour moi, et ne savez au fond dire pourquoi? car hors ce point de ne pas rejeter positivement ce que Dieu donne, nous sommes en mêmes idées. Dieu nous bénisse tous par sa miséricorde.

Je suis.

179. — De la Mère des Anges au P. Bastide, à Bordeaux.

Sur son différent avec le P. Surin.

L 1695. *Lettre de la Mere des Anges du 14 decembre 1656 adressée au R^d pere Batide, Jésuitte.* C'est la réponse à la lettre 171.

14 décembre 1658.

Mon Révérend et très cher Père,

Ce m'a été une rude mortification de ne m'être point trouvée en état de répondre à celle que j'ai reçue de votre part, du 9 octobre dernier. Les infirmités où il a plu à Notre-Seigneur me tenir, m'en ont ôté le pouvoir. Il est vrai, mon Révérend Père, que j'avais conçu que vous étiez tombé d'accord avec mon bon père Seurin sur votre différent; et que l'état de privation de cette grâce sensible, où Dieu l'avait mis, en août dernier, lui avait fait connaître, par sa propre expérience, la pureté de la foi, et la force qu'elle donne à une âme qui se dépouille de tout le reste, et qui se tient fortement attachée à l'accomplissement du bon plaisir divin en elle. S'il est de la caresser et illuminer, elle le reçoit, sans se l'approprier; s'il est de la faire souffrir et de la dépouiller, elle le laisse faire sans s'y opposer ni se plaindre. C'est la conséquence que j'ai tirée de la réponse que me fit mon saint Ange, le jour de l'Ascension (1). *Et je crois qu'il y a plus de sûreté à l'âme de se tenir à la pure foi que de s'arrêter aux dons de Dieu. Mais, puisque vous voulez que je vous dise en toute simplicité mes sentiments, il me semble, mon cher Père, que, quand il plaît à Dieu de visiter l'âme de ses lumières et opérations d'amour, qu'elle les doit recevoir de la même manière qu'elle se laisse dépouiller, et s'en servir selon les desseins de Dieu en elle, tant pour son bien, que pour celui du prochain. Mais au fond je suis bien persuadée, qu'il est toujours plus sûr à l'âme de se tenir à la vie de foi, que de vouloir établir sa conduite sur les grâces sensibles, dans lesquelles il peut y avoir beaucoup de tromperies et d'illusions. Mais aussi dès que ce mélange s'y rencontre, elles ne sont plus de Dieu; et c'est là ma grande difficulté pour le bien discerner. Car si elles sont vraiment de Dieu, je ne comprends*

(1) Voir lettre 158.

pas qu'il y faille résister positivement, car je pense qu'il le faut laisser faire en nous et de nous tout ce qu'il lui plaira, et en ces occasions je crois que la conduite d'un sage directeur est bien nécessaire, et que l'âme doit obéir si elle est libre. Or il me semble, mon Père, que l'âme se trouve quelquefois en un état si hors d'elle, qu'elle n'est pas capable de recevoir de lois que celles que l'amour lui impose au dedans; mais je crois que cela ne dure guère, et qu'elle revient à celles de l'obéissance.

A vous parler simplement, au sujet de l'état de mon bon Père, je souhaiterais de tout mon cœur, qu'il plût à Dieu le mettre dans le vide de la foi, et le purifier de tout le sensible; il m'est avis qu'il en serait plus fort contre ses ennemis, et que ses mouvements extérieurs seraient plus libres; et qu'en toutes choses, il serait plus à couvert de leurs opérations; vu même que mon saint Ange avertit, par sa réponse, que « les ennemis de Dieu le veulent surprendre et qu'il y doit prendre garde ». D'autre part, il me vient souvent en pensée que les grands travaux, que ce cher Père a soufferts, ont attiré en lui toutes ces grâces de Dieu, et que, par elles, sa Majesté réparera toutes les brèches que le démon avait faites en lui. Ainsi j'adore sa conduite; et je n'ose donner liberté à ma pensée de raisonner sur cela; mais tous les jours je demande instamment à Dieu, autant qu'il m'est possible, qu'il achève son œuvre en lui, et qu'il le dégage de tout esprit étranger.

Voilà simplement mes petites pensées; et je vous assure, mon Père, que si je ne me suis pas plus tôt expliquée à vous, sur vos sentiments, ç'a été faute de lumière, et non par considération humaine, ni manque de confiance; Notre-Seigneur m'a tenue et me tient encore en un esprit si plein de ténèbres, qu'il me semble que je suis en tout, comme une bête brute, et lorsque je veux dire mon sentiment de quelque chose importante, je me trouve en une confusion d'espèces étranges, sans distinction particulière des choses. Non, mon cher Père, je vous dis sincèrement que je n'ai eu aucune des pensées que vous me marquez par votre lettre, et je crois qu'il y a longtemps que vous avez mis sous les pieds ce point d'honneur, et facilement vous entendez contrarier vos sentiments, sans vous en mettre en peine. De plus je n'ai pas cru que vous attendissiez de moi une décision, car je n'en suis pas capable. C'est pourquoi je me suis adressée à Dieu pour l'un et pour l'autre, selon mon petit pouvoir; sa Majesté sait combien je le prie pour vous et de quel cœur je demeure.

180. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

L'homme ne doit point agir à sa manière propre mais à celle de Dieu.

P 166 C II, 2. Sommaire de C : *Du parfait abandonnement de soy-même à Dieu, pour être pleinement possédé de Dieu.* Date, C.

20 décembre 1658.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Je voudrais fort pouvoir vous faire connaître de quelle connaissance (1) et utilité est à l'âme de se laisser du tout à Dieu, et quel bien lui peut venir par là.

Il faut savoir que le bien et la perfection de l'homme consiste en ce que Dieu le remplisse et opère tout en lui. Suivant le dire du Prophète : *Il a opéré en nous toutes nos œuvres* (2). Cela se fait par la grâce, à laquelle plus il peut être soumis, mieux il parvient à ce bonheur d'être en tout rempli de Dieu. A raison de notre perversité, cela ne se peut faire sans peine, parce que [Dieu] (3) mène à soi l'homme d'une manière propre à sa nature, librement, moralement, c'est-à-dire avec sa coopération. Quand donc l'âme a pris cette volonté d'être du tout à Dieu, il faut que, par son effort, aidée de la grâce, elle mortifie en soi tout ce qu'elle aperçoit de contraire à Dieu, comme les vices, passions et impétuosités, et tout ce qui est déréglé, au jugement des sages. Il lui reste, outre cela, une chose dont on se défie peu, qui est son action propre, laquelle est ordinairement en tous les bons de qui Dieu n'a pas pris une entière possession. Ils ont tous cela qu'ils font ordinairement le bien qu'ils font, par eux-mêmes, avec l'aide néanmoins de la grâce, sans laquelle ils ne peuvent rien de bon; mais cette grâce n'est pas dominante en eux. J'appelle dominante, quand elle est le principe total de l'action, ou

(1) C : *combien il est important et avantageux. Connaissance* dans P doit être une erreur du copiste, suggérée par le *connaître* voisin, pour *importance.*

(2) *Is.*, XXVI, 12. C omet cette citation.

(3) Conjecture de Michel; le sujet a été omis dans le ms. C donne : *Or il ne peut y parvenir qu'avec peine, à cause de la corruption de la nature, qui répugne à cette parfaite soumission à la Grace.*

tellement principal que l'homme n'aperçoit rien en son action de propre. Cela ne se fait point à sa manière, mais à la manière de Dieu, Dieu le mouvant et remplissant tout, comme l'air remplit tous les vides dans la nature.

Ceci est malaisé à expliquer en sorte qu'on contente tous les savants, mais les simples n'y auront pas grande peine. Lorsque l'âme se soumet entièrement et donne lieu du tout à la grâce, il arrive à l'homme que Dieu, s'insinuant dans l'entendement, dans le cœur et dans tout le principe naturel des opérations, il se rend le premier ressort de tout. A quoi l'homme consent aussi, et s'y délecte, comme cela le perfectionne du tout et le met en la plénitude de son être et de sa vie, ne se trouvant ni gêné, ni contraint, mais merveilleusement soulagé, voyant Dieu, reposant et opérant en soi. [(L'ame) se tient avec plaisir dans cette dépendance qui la perfectionne et la met dans la plénitude de son être et de sa vie : elle ne fait point la distinction de ce que Dieu opère en elle et de ce qu'elle opère avec Dieu. De même que celui qui ayant pris une excellente nourriture et venant ensuite à travailler, sent une force et une vigueur qu'il n'avait point auparavant] (4) il ne discerne point de distinction entre lui et la viande; mais, par une force qui lui est unie, fait en vertu de cette force ce qu'il lui plaît. De même, quand Dieu possède entièrement l'homme, cet homme fait tout ce qui lui plaît, doucement et fortement, sans qu'aucune chose lui résiste et contrarie en son intérieur. Il voit et sent que tout va bien et se trouve un tel accord entre l'intérieur et l'extérieur survenant, que l'homme, par sa résignation, est heureux en tout et profite de tout. Or, avant que l'âme soit en cette parfaite sujétion de Dieu, elle souffre toutes les fois qu'elle veut agir par son ancien principe; et parfois Dieu la laisse faire, afin qu'elle éprouve combien elle est suffisante en soi-même; et puis il la redresse jusqu'à ce qu'elle apprenne à se lier à lui totalement.

Elle peut parvenir à ce bien, par cette dernière pratique de mortification, que j'ai dit qui abat son activité et la dépouille de sa façon d'agir propre. Elle le fait en empêchant sa précipitation naturelle, en se recommandant à Dieu, en tout, et s'ajustant au principe intérieur de grâce, quand elle l'a découvert comme une veine vive qui se découvre par le sentiment de l'âme, quand elle est accoisée, mouvant à soi et à ses propres desseins.

(4) Je donne le texte de C. Dans P quelques lignes ont été omises par haplographie à l'occasion du mot *opérant*. La copie porte : *reposant et opérant en soi une viande qui le ravigore en tout. Il ne discerne point.*

Quand elle est parfaitement morte à sa propre manière, Dieu fait en elle toute sorte de biens, et toutes sortes de jeux, et toutes sortes d'opérations, tantôt crucifiantes, tantôt glorifiantes, toutes sanctifiantes; et il ne lui reste que *justice, paix et joie au Saint-Esprit* (5). Elle est en la lumière toute pure qui rayonne en son intelligence; elle est embrasée et allumée du divin amour; elle a la rectitude en soi; elle a ses facultés toutes comblées de biens de Dieu, parce qu'il remplit tout. Le corps même est ravi de se voir en la possession de Dieu qui le gouverne et le sanctifie d'une manière moins compréhensible que tout le reste, plus ravissante et plus transportante, parce que l'âme est étonnée de voir que Dieu descende jusque-là et prenne tout à soi.

Cela se fait par le Saint-Sacrement (6) d'une façon plus excellente, plus expresse et plus pénétrante, et on voit que ce Sacrement est le principe de sa vie et de cette possession divine (7).

Voilà pourquoi l'âme ne saurait mieux faire que de se diligenter à mortifier en soi toutes choses, et dire rondement à Notre-Seigneur qu'il soit entièrement maître en elle, sans avoir égard à ses propres intérêts, ni à ses contentements.

Cela se dit, parce que, quand Dieu voit cette volonté en l'âme, il la prend au mot, et la tirant de ses terres, la mène dans un pays de souffrances, et puis, en celui de son amour; il lui fait porter de grandes peines pour la préparer à être reçue de lui, la faisant mourir à ses intérêts profonds (8). Enfin, elle se trouve fort bien de s'être abandonnée et livrée sans réserve; car, quelque mal que ce divin médecin lui fasse souffrir, elle vient en un état où elle oublie tous ses maux, et c'est le royaume de Dieu (9).

Je suis votre, etc.

(5) *Rom.*, XIV, 17.

(6) C : *la sainte Eucharistie.*

(7) C paraphrase : *Le saint Sacrement est le principe intérieur de cette vie divine, et l'on voit que c'est par la sainte Communion que l'on parvient au bonheur d'être pleinement, et parfaitement possédé de Dieu.*

(8) C ajoute : *pour la rendre capable de recevoir la vie qu'il veut lui communiquer.*

(9) C ajoute : *où se trouve la jouissance de tous les biens. Je vous le souhaite.* Il finit là.

181. — Du P. Bastide à la Mère Jeanne des Anges.

Sur son différent avec le P. Surin.

L. 1699. *Lettre du R^d pere Batide du 23 decembre 1658, adressée à la Mère Janne des Anges.* Réponse à la lettre 179.

23 décembre 1658.

Ma Révérende et très chère Mère,

Paix en tout en Jésus-Christ.

J'ai sujet d'être satisfait de la façon dont vous me parlez en votre dernière du 14^e de ce mois, qui me fut rendue hier au soir. Il me semble que vous m'y dites vos sentiments avec grande sincérité sur beaucoup de choses, et généralement sur toutes celles que je désirais, à la réserve d'une seule, qu'à mon avis vous avez plutôt oubliée, que tuë à dessein. Je vous en ferai ressouvenir après que je vous aurai rendu la pareille et dit en sincérité mon sentiment sur une partie des vôtres, qui me semblent avoir besoin d'explication.

Commençant par ce qui se présente d'abord en votre lettre, je vous accorde que l'âme doit recevoir les lumières de Dieu, et les opérations de son saint amour, et généralement toutes les grâces qui appartiennent à la vraie et substantielle sainteté, et unissent, essentiellement ou de leur nature, l'âme à Dieu. Le Bienheureux Jean de la Croix, met en ce nombre de certains attouchements de Dieu, et de certaines paroles efficaces qui opèrent ce qu'elles disent, et qu'il appelle substantielles [1]. *Mais il se trouve, dans la voie extraordinaire quantité d'opérations équivoques d'elles-mêmes, soit à raison de leur cause, soit à raison de leurs effets, en tant que le diable les peut produire, aussi bien que Dieu, ou un bon Ange, et que leur propre effet immédiat n'est pas la sanctification de l'âme; comme sont d'ordinaire les visions, révélations, etc. Or c'est de semblables opérations que je dis qu'une personne se doit, ou peut éloigner, en ce sens qu'elle ne s'y porte jamais de soi-même, ni ne les désire, ni ne les estime par trop, ou y établisse la sainteté; que même, quand elle peut (toutefois avec la modération convenable) elle tâche de s'en séparer, non pas par une opération positive qui s'adresse directement à la vision pour l'arrêter ou la détruire; mais par un simple détour, se ramenant tout doucement dans le vide et simplicité de la foi. Ce qui s'entend lorsque la pensée lui en vient, et que la chose lui est comme laissée à sa liberté. Mais du moins est-il nécessaire*

qu'elle en use ainsi lorsque son directeur le lui ordonne, s'il y reconnaît de l'illusion ou trop d'attache, ou même encore quelquefois par voie simplement d'épreuve. Elle doit le faire pareillement lorsque ces opérations sont suivies de quelques effets extérieurs extraordinaires que d'autres voient; comme renversement par terre, ou soulèvements (2), *battement de mains, et choses semblables. Et même en ces cas, on doit faire des efforts, et se raidir tant qu'on peut pour les empêcher, lorsqu'on les prévoit, ou qu'on y fait attention. On peut encore demander à Dieu qu'il nous ôte toutes ces choses le tout néanmoins avec une vraie résignation intérieure à tout ce qui sera le plus à sa gloire et à son plaisir. Car je ne veux du tout point que jamais cette sainte disposition manque à une âme. Je veux toujours pour premier principe, que son fond soit soumis tout à fait à Dieu, et qu'elle veuille en vérité que Dieu soit le Maître et absolu et unique de tout son être, pour faire en lui, et de lui tout ce qu'il aimera le mieux. C'est en gros à peu près ce que j'en pense, ou qui se présente à moi.*

Vous ajoutez que, dès qu'il se trouve du mélange dans ces opérations, elles ne sont plus de Dieu. Je trouve que votre bon Ange n'est pas de ce sentiment, témoin ce qu'il disait, ces années passées, que l'état de votre Père était de trois sortes d'opérations : divine, diabolique et humaine. Il y avait bien là du mélange à son dire, et néanmoins Dieu y était. Les vies des Saints nous en produisent plusieurs qui ont éprouvé de ces mélanges de quelques opérations de Satan, avec d'autres vraiment divines. Et les Maîtres spirituels nous enseignent par exprès ou supposent la même chose.

Il me semble que je consens assez volontiers à tout le reste de votre lettre; mais en particulier, je sens tout à fait au fond de mon cœur, et depuis longtemps, le même souhait pour votre Père que vous me marquez : qu'il plût à Dieu de le mettre effectivement dans le vide de la foi, hors de tout sensible. Non seulement j'espère avec vous, qu'alors il serait plus fort mais de plus encore je continue dans ma crainte qu'avant que d'être dans ce vide, il ne sera pas remis dans l'usage d'une pleine liberté. Mais il me semble que la divine bonté, pour lui faire cette grâce, attend de lui quelque coopération particulière en ce même point que nous traitons. Je lui disais encore l'autre jour, lorsqu'il m'eut dit, ce qui lui était arrivé le jour de la Conception de Notre-Dame, où il eut de bonnes lumières sur tout ceci, que j'approuvai toutes (ensuite de quoi nous nous approchâmes l'un de l'autre, plus peut-être que

(1) *Subida del monte Carmelo*, II, ch. 26 sq.

(2) L a : *seulemens*.

jamais nous n'avions fait) et j'ajoutai qu'à mon avis les grandes peines qu'il avait éprouvées en cette pratique, venaient de ses ennemis, qui faisaient tous leurs efforts pour s'y opposer, se doutant bien qu'il leur échapperait par ce moyen. Je ne veux point vous celer, que je sortis de cet entretien avec une consolation sensible, parce que nous n'y eûmes aucune contestation; ce qui ne nous était guère arrivé en cette matière. J'attends ce qui sera de la pratique, et ensuite ce qu'il plaira à Notre-Seigneur d'en ordonner.

Ce que vous avez oublié dans votre lettre, c'est de me dire vos pensées sur le procédé que j'ai tenu avec votre Père sur tout ceci. Je vous l'ai tout mandé sincèrement. Il croit toujours, ce me semble, il l'a dit ici à plusieurs, et vous l'a écrit à vous-même, que je lui avais fait souffrir de grandes peines. Il m'a même parfois dit, que j'en souffrirais de la part de Dieu (3). *Et moi, je vous avoue en simplicité, je ne me puis juger coupable, ni découvrir que j'ai failli. Si je l'ai fait, il me semble que, ç'a été assez innocemment; et même qu'en conscience, je ne pouvais agir autrement. Je m'en remets aux autres qui sont plus sages que moi, et les prie tous de m'impétrer de Dieu, la vraie lumière pour connaître mes fautes, et la grâce de les corriger.*

Je suis.

J'insère ce billet pour vous dire que j'ai porté votre lettre à votre bon Père, et lui ai aussi à dessein montré ma réponse; pour voir ce qu'il y trouverait à redire, et s'il serait encore dans le sentiment d'accord où je croyais l'avoir laissé; car il m'arrive de fois à autres, d'y trouver de grandes alternatives. En effet je l'ai trouvé fort éloigné des approches que je croyais qu'il avait faites. Ou je suis tout à fait trompé, ou il n'entend pas l'opposition que je demande aux grâces équivoques particulières et sensibles. Il croit que j'ai un grand bandeau sur cette matière; et moi je croirais assez volontiers qu'il serait bien lui-même pour en avoir un, qui l'empêche de bien (4) *voir ce que je pense, et ce que je demande en pratique. Car je ne doute point que Dieu n'ait une voie de grâces extraordinaires par où il en conduit quelques-uns; ni qu'il ne fasse aux âmes beaucoup de vrai bien par ces grâces, ni que les plus grands saints n'aient parfois en leur état de plus grande sainteté de ces grâces, comme visions. Je n'ai point douté d'aucun de ces points. Mais je dis qu'en cette voie, pour se garder d'illusion*

(3) La *Science expérimentale*, III^e^ partie, se fait l'écho de ces sentiments du P. Surin, au sujet de la conduite du P. Bastide, à son égard, ch. x et xi, *supra*, p. 129 sq.

(4) L : *rien.*

et pour avancer, il est fort bon, et même nécessaire de se tenir à la doctrine des vrais Maîtres spirituels, entre autres du Bienheureux père Jean de la Croix, au 2e livre de la Montée du Carmel, depuis le ch. 16, où il enseigne évidemment une espèce d'abnégation effective, eu égard à quantité de ces grâces; répondant aux objections du P. Seùrin, que ces grâces ne laissent pas d'avoir leur effet, quoi qu'on y renonce, parce qu'elles opèrent passivement. Et tous sans exception, admettent cette abnégation, même avec effort, eu égard aux ravissements et autres opérations extérieures. Cependant l'objection du Père la doit exclure en celle-ci, aussi bien qu'en autres, vu que Dieu fait du bien aux âmes par leur moyen, aussi bien que par les autres. Les mêmes admettent la même abnégation, au sujet des tendresses et douceurs de grâces sensibles, et cependant Dieu en peut aussi être l'auteur, et fait du bien à l'âme par elles, mais il y a plus d'avantage de s'en abstraire; ainsi par proportion, comme l'on fait aux douceurs de la nature. Enfin tous nos Pères qui nous ont ouï le père Seùrin et moi, ont reconnu que je ne dis rien du tout, qui ne soit enseigné par le Père Jean de la Croix; si ce n'est que j'adoucis et explique, ce qu'il semble dire un peu crûment. S'il s'en est trouvé quelques-uns qui lui ont semblé être pour lui, ce n'est pas au fait de la doctrine, car tous s'accordent en ces deux points : 1° Que ma doctrine n'est en rien contraire à celle du Bienheureux Père Jean de la Croix; 2° Que le meilleur et le plus sûr, c'est de pratiquer cette doctrine; mais bien eu égard à sa pratique seulement, lui, leur disant que l'exécution de cette doctrine le jette dans des efforts et violences à non plus et même lui est physiquement impossible. Ils lui disent, cela supposé, de le laisser là, et demeurer en sa paix. Et il est certain qu'ils m'ont répété que la seule raison qui les fait lui parler de la sorte, c'est la crainte qu'ils ont de le rejeter dans ses premières faiblesses. Pour moi, qui n'ai pas la même appréhension, je continue de lui dire d'essayer tout doucement, et de faire sincèrement ce qu'il peut; et c'est ce qui le choque, et fait notre opposition, et lui donne toutes ces pensées « que je me trompe, que ma voie est trop sèche pour moi (5), et pour tous les autres qui la suivent ». Enfin lui et moi, avons bien besoin de prières, mais diversement, lui pour s'avancer dans le haut degré de perfection qu'il semble toucher; et moi pour me défaire de toutes mes grandes imperfections, où je croupis depuis si longtemps.

En voilà assez pour un coup je ne pensais pas en écrire autant.

(5) Il faut sans doute lire : *luy*.

182. — A la Mère Jeanne des Anges.

Sur son différent avec le P. Bastide.

L 1493 : *10e Lettre du Pere dattée du 24 decembre 1658. Suite des mesmes sujets.*

24 décembre 1658.

MA TRÈS CHÈRE FILLE,

La paix de Notre-Seigneur.

Je viens de voir votre lettre du 10e de ce mois, et celle que vous écriviez au R. P. Bastide; j'ai vu encore celle qu'il vous écrit (1). Je suis entièrement d'accord avec vous, et je n'ai rien à contredire à votre sens, sinon ce petit mot que le P. Bastide a remarqué « que les mélanges des opérations n'empêchent pas Dieu mais de la... (2) ». Je vous dirai que j'y répugne tout à fait, ne pouvant avouer que l'âme ne doit accepter que les opérations qui regardent la substantielle sainteté. Je crois cette doctrine tout à fait suspecte, et contrariante au bien de l'âme; car non seulement Dieu fait de grands biens par les grâces substantielles, mais par les autres, et que l'âme est dans la pureté de la foi encore qu'elle y donne lieu, et qu'il suffit qu'elle se dégage de tout. J'ai encore aujourd'hui lu dans la vie de notre Père saint Ignace, que Dieu lui donnait des visions de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et de la Sainte-Trinité, auxquelles il n'est nullement marqué qu'il résistait (3), et toutes les saintes âmes ont accepté avec grand fruit ces choses, laissant faire Dieu, et que s'opposer positivement à cela, est une répugnance aux biens de Dieu, et que c'est philosopher contre la grâce. Je ne puis vous exprimer combien je suis éloigné de cette doctrine. Si pourtant Dieu mène l'âme parfois dans certaine nudité de foi, elle trouve tout lui être à charge hors Dieu, et cela est ce que j'ai dit au Père, où Notre-Seigneur me mène quelquefois, et je me trouve ainsi, et cela est fort bon. Mais communément et ordinairement, c'est une pauvre pratique que chasser de soi les opérations extraordinaires quoique non substantielles, et que le diable puisse contrefaire; car encore qu'elles puissent être imitées, elles sont néanmoins très utiles,

(1) Lettres 179 et 181; la lettre du 10 n'a pas été retrouvée.
(2) Les points sont du ms.
(3) Vie de S. Ignace par Bartoli, l. V, ch. XIV.

et Notre-Seigneur m'a fait expérimenter et toucher au doigt qu'elles servent fort à l'âme, et pour elle, et pour le prochain; et je ne saurais en remercier assez Notre-Seigneur.

Et pour ce que le Père, dans sa conduite, m'a prescrit d'y résister, il me semble qu'il m'a fait un grand mal; et sans que j'aie jamais ôté de mon cœur la disposition de lui obéir, je n'ai pu juger autrement, sinon que ce qu'il me prescrivait était contraire à Dieu; et qu'il était meilleur de faire autrement; et Notre-Seigneur m'a aidé lui-même à faire ainsi, car autrement il n'eût jamais réparé les brèches que le démon avait faites à mon âme; et tous les jours il les va réparant, si bien que je suis, quant est de moi, prêt à me soumettre; mais la lumière de Dieu me semble, avec l'impossibilité de faire autrement, me montrer que le Père n'a point connu mon bien en cela. Néanmoins si sa Majesté me fait connaître autrement, je suis prêt à me dédire.

Jusqu'à présent, je n'ai communiqué avec personne qui n'ait été de mon avis, sur mon fait de moi-même. En lisant la lettre du Père, j'ai eu peine à l'achever, sentant une grande opposition à ce qu'il dit, et je crois qu'il manque en ce qu'il se tient trop haut et ne voit pas que Dieu opère en tout ce qui est de l'homme et fait bien par son opération, et qu'il suffit que l'homme se tienne en lui seul, et cela c'est aller en foi, non par une expropriation effective, mais par abnégation entière, quoi qu'en certains états l'homme ne pût souffrir en soi que Dieu.

Ainsi je m'accorde bien au souhait que vous faites pour moi, et le Père aussi, qui est qu'il plaise à Notre-Seigneur me mener dans le vide de la foi; mais je n'appelle pas être dans la foi n'avoir pas de dons extraordinaires, mais seulement être fondé et ne se conduire que par elle. Or il me semble que ce bon Père penche à une chose dont je suis du tout éloigné, qui est de croire que c'est un bon état de n'avoir rien que le commun, ou ce qui est de substantiel en la sainteté. Je crois que les Saints étaient riches en dons, et ont été par là conduits à la vraie sainteté. Heureux qui a de ces dons! mais qu'il soit instruit à n'aimer pas les dons, mais Dieu par les dons. Je n'approuve pas de prier Dieu de nous éloigner ses dons; les Saints l'ont fait dans le péril; mais absolument, c'est une erreur; car les dons sont de lui.

Pour récapituler mon dire, je crois que Dieu a ordonné des voies extraordinaires pour des âmes qui lui sont chères, et veut qu'elles passent par ces voies, et que s'y opposer est très mal, puisque c'est grâce; mais que souvent Dieu met l'âme à ne

goûter que lui, et ne pouvoir supporter que lui; et alors elle rejette et rebute tout hors lui. Néanmoins, quand Dieu se raidit à les mettre dans ces voies, et par bonté et amour, il les y mène, elles font saintement de s'y laisser aller, et que se raidir contre, si l'obéissance ne le prescrit, est une fureur et manie; et que ceux qui ont cela de s'opposer à ces douceurs divines, se privent de grandes aides, et demeurent secs; et ne connaissent que peu au pays de l'amour divin qui est rempli de richesses. Ils se contentent d'une lumière sèche qui ne leur manque pas quand ils ont l'âme droite; mais ils ne savent pas les biens qui sont dans la fournaise d'amour, et souvent s'indisposent à les recevoir par leur doctrine, et que si Dieu les veut faire bons en cette sorte, il les fait souffrir, et leur apprend qu'il est autrement fait qu'ils ne croient, c'est-à-dire doux et familier à l'homme au delà de toute mesure. Quand ils ordonnent aux âmes de rejeter Dieu en ses caresses, ils leur font des maux incroyables, et les tiennent en une torture des plus grandes de cette vie. C'est de quoi je trouve que le Père s'est rendu blâmable, et m'a fait souffrir des extrémités, et que, sans le savoir, il fait la guerre au Saint-Esprit, et que si Dieu lui donne la lumière de ceci, ce ne sera point sans peine. Or, si sa Majesté le doit promouvoir en quelque chose, c'est en cela, à mon jugement; mais il est très éloigné de cette créance. Priez pour nous. Je ne puis me retenir que je ne vous dise ceci, comme une vérité très grande, vous aimez nos âmes, et ainsi pouvez prendre part à nos affaires.

Prenez courage, c'est.

183*. — A la Mère Élisabeth de la Croix, ursuline à Loudun.

Il l'exhorte à se dégager parfaitement des créatures, et à s'abandonner entièrement à Dieu.

C II, 30. La lettre est postérieure à la nomination d'Elisabeth comme maîtresse des novices, donnée comme récente par la lettre 166, du 10 août 1658, et date d'un temps où le P. Surin n'était pas encore pleinement remis.

[1658-1659.]

Je vois que Notre-Seigneur a élevé votre âme à quelque chose de plus fort et de meilleur que par le passé. Correspondez-y, ma chère Mère, et demeurez entièrement abandonnée à tout ce qu'il

lui plaira de faire en vous par sa grâce. Tenez votre cœur attentif à lui et fort soumis aux bons mouvements. Foulez aux pieds les vues humaines et vos intérêts, surtout celui de la réputation [1]. Ne vous mettez point en peine de quelle manière vos novices correspondent à votre affection, et au soin que vous prenez d'elles. Soyez indifférente à tout, hormis à contenter Dieu.

Abandonnez-vous encore à sa sainte providence, mourant à tout et à vous-même, dans les événements contraires. Tenez pour un néant tout ce qui est purement humain, et ne vous laissez toucher que par le seul motif de Dieu, comme une créature qui lui est immolée, pour être victime en la croix et en son amour avec son Fils Jésus-Christ, si c'est son bon plaisir.

Non, ma chère Mère, ne vous amusez plus à vos intérêts. Soyez comme une âme perdue en Dieu, qui ne désire que d'avoir le loisir et la liberté de vaquer à Dieu et de le servir. N'envisagez dans le monde que le service de Dieu; rendez-vous insensible à tout le reste, et ne soyez point choquée du mécontentement que les créatures ont de vous, quand même il y aurait de votre faute; ne soyez sensible qu'au seul mécontentement de Dieu.

En ce qui est de votre emploi, ne vous arrêtez ni à votre capacité, ni à votre incapacité. Cela ne sert de rien; mais faites sans respect humain ce que vous jugerez le meilleur, portant ces jeunes filles à toutes sortes de perfection, avec charité, avec douceur. Car l'amour est le plus [2] puissant ressort de la vertu : l'amour est l'attrait de la grâce.

Ne vous liez d'amitié qu'avec les âmes fortes, généreuses, dégagées de tout, et qui aiment l'oraison. En un mot, élevez-vous au-dessus de la nature et de tout être créé, à une région de dénûment et de pureté, où vous n'avez que la vue de Dieu et l'attachement à sa sainte volonté. Encore une fois, ma chère Mère, sortez des bassesses et des lâchetés de la nature et de l'amour-propre. Par ce moyen, vous serez à Jésus-Christ, en qui je suis, etc.

Je ne sais ce que Dieu fera de moi pour mon extérieur. Je ne sors en aucune façon de ma chambre.

(1) C éd. Périsse, *réparation*.

(2) C éd. Périsse omet : *plus*.

184*. — Au Père Léonard Frizon, de la Compagnie de Jésus.

Par quels degrés on peut parvenir à une intime liaison avec Notre-Seigneur.

N II, p. 1; C I, 10. La lettre doit être de l'année scolaire 1658-1659 : Nicolas Frizon n'est pas encore prêtre (*mon cher frère*) et a récemment quitté le P. Surin (cela ressort du début). Or cette année, Frizon était au collège de Poitiers, pour y faire sa 4e année de théologie, pendant laquelle il fut ordonné prêtre. De 1655 à 1658 il était étudiant en théologie, au collège même de Bordeaux, où habitait le P. Surin.

Octobre 1658-juillet 1659.

Mon très cher Frère,

La paix de Jésus-Christ soit avec vous, etc.

Votre agréable lettre m'a causé autant de joie que de surprise. Je n'attendais pas cette marque de votre amitié. Tout ce que je croyais m'en pouvoir promettre, c'était que, dans vos prières, vous vous souvinssiez de celui qui ne vient guère dans la pensée des hommes comme n'étant plus rien et ne pouvant rien. Ce m'est une grande satisfaction de voir en votre âme une ouverture pour y faire entrer mes sentiments, que j'ai tant de peine à faire passer en plusieurs autres.

Je ne puis cependant vous dissimuler que j'ai un désir extrême de les communiquer à tout le monde, parce que je les crois utiles à tous, bien que je ne les produise guère au dehors de vive-voix; mais comme je remarque en vous tant de bonté, je prends la liberté de vous dire ce qui pourra servir à votre avancement spirituel, et ce que je dis ordinairement aux âmes de même profession que moi qui me sont chères. Ce n'est pas que je veuille m'attribuer le droit d'instruire personne; j'en use seulement comme un malade qui, étant avec d'autres malades dans une même infirmerie, leur communique les remèdes dont il a reconnu la vertu. Pour votre regard [1] en particulier, je me sens d'autant plus porté à vous parler de l'abondance de mon cœur, que je connais plus parfaitement les bonnes dispositions du vôtre.

Je ne trouve qu'une chose à redire en vous, c'est l'excès des louanges que vous me donnez, et que je ne puis vous pardonner, surtout si vous vous dépouillez de la qualité de poète, laquelle seule vous peut excuser; mais non pas toutefois de telle sorte que les paroles de votre lettre ne puissent être mises au rang des tentations.

(1) C : *et quant à vous.*

A cela près, je vous trouve tout à fait propre, pour recevoir les communications de la grâce que Notre-Seigneur vous veut faire, selon les desseins qu'il a sur tous les enfants de la Compagnie en général, et sur quelques-uns en particulier.

Je vous dirai donc, mon cher frère, que ma pensée à votre égard est de vous souhaiter de tout mon cœur une intime approche de Notre-Seigneur et une telle familiarité avec lui, que par la continuelle méditation de sa vie, de sa doctrine [2], de ses souffrances, vous puissiez parvenir à un parfait embrassement [3] d'amour, qui vous tienne inséparablement uni à lui comme l'était saint Ignace, de qui l'on raconte qu'il avait sans cesse Jésus-Christ dans le cœur et dans la bouche, fondant en larmes dans le désir de le voir [4].

Je crois que si nous écoutions sa parole intérieure, et si nous suivions le doux attrait de son esprit, il nous conduirait à une si étroite [5] union avec lui, que nous ne penserions plus qu'à lui, nous ne parlerions que de lui, et enfin nous le sentirions vivant en nous, opérant en nous, nous animant et nous vivifiant, gouvernant notre mémoire, réglant notre imagination, instruisant notre entendement, inspirant notre volonté et embrasant notre cœur de ce feu céleste qu'il est venu apporter au monde.

Mais, pour obtenir une si grande et si sublime faveur, il faut nous tenir fidèlement aux instructions que saint Ignace nous a données, dont la principale est de nous vider de tout, nous mettant dans une si grande solitude, au regard du monde et des créatures, que nous ressemblions à saint Xavier qui, comme rapporte le Père [6] Ribadeneira dans sa vie, parmi ses plus grandes occupations, était dans [7] son intérieur, aussi seul et aussi recueilli qu'un solitaire sur le sommet d'un rocher dans son désert.

Le [8] dénuement de tout est la disposition des hommes apostoliques; et saint Vincent Ferrier veut que nous n'ayons non plus d'attache aux choses mêmes dont l'usage est nécessaire, que si elles étaient à l'autre bout du monde [9].

La 2e instruction qui nous peut conduire à cette cordiale union avec Jésus-Christ est [10] celle que saint Ignace nous donne, quand il veut que la plus grande étude d'un chacun soit de chercher

(2) C ajoute : *et.*
(3) N : *embrasement.*
(4) Vie de S. Ignace par Bartoli, l. V, ch. XIV et XV.
(5) C : *grande.*
(6) N : B., comme s'il fallait lire *Bienheureux.*
(7) C : *en.*
(8) C : *Ce.*
(9) De vita spirituali, III p., c. IV.
(10) C : *c'est.*

en toutes choses ce qu'il y a de plus mortifiant [11]. L'un s'applique à la poésie, l'autre à l'éloquence, l'autre à la théologie, l'autre aux mathématiques et chacun tâche d'exceller en la faculté qu'il a embrassée. Mais la plus grande étude d'un chacun doit être la plus grande abnégation de soi-même, et une continuelle mortification en toutes choses. C'est là une très haute doctrine qui ne s'apprend point à l'école des hommes, et qui ne se peut pratiquer sans un dessein formé de se donner tout à Dieu.

La 3e disposition qui nous lie immédiatement à Notre-Seigneur et qui nous fait jouir du plus étroit embrassement [12] de son amour est celle que saint Ignace recommande tant et qu'il appelle un degré précieux à la vie spirituelle [13], savoir de désirer de toutes nos forces l'état où Jésus-Christ parut dans le prétoire, quand Pilate le fit voir au peuple le corps tout déchiré et le visage tout défiguré, la tête couronnée d'épines [14], un roseau à la main, un vieil manteau de pourpre sur les épaules, mis en parallèle avec Barabbas, postposé à cet infâme scélérat et jugé plus digne de mort que lui. Cet état que le fils de Dieu a embrassé pour l'amour de nous, et pour nous donner l'exemple [15] était un état de perte générale de tout ce qui pouvait le rendre considérable aux yeux des hommes, un état de perte d'honneur, de réputation, de crédit, d'autorité, de contentement, de paix, de vie, un état de haine, de rebut, de mépris, d'abandon; un état où il ne se réserva que la volonté de son Père, et la parfaite obéissance, état qu'il a tellement ennobli [16] que nous le devons aimer et désirer, comme l'on aime et comme l'on désire communément un bâton de Maréchal de France, un chapeau de Cardinal, et les premières charges et dignités du siècle, auxquelles, quand on est parvenu, on s'y [17] plaît, comme dans son centre.

L'amour et le désir de cet état d'anéantissement n'est pas selon l'inclination ordinaire des hommes. Voilà pourquoi saint Ignace recommande à ses enfants de prendre soigneusement garde à ce point de perfection et d'en faire grand cas. *Qu'ils considèrent*, dit-il, *sérieusement, en la présence de Notre-Seigneur et Créateur* [18] *combien il importe pour s'avancer dans la vie spirituelle, d'avoir en horreur tout ce que le monde aime et embrasse, et d'em-*

(11) *Sommaire des Constitutions*, 12.
(12) N : *embrasement.*
(13) *Somm. des Constit.*, 11.
(14) C : *déchiré de coups de fouet, la tête couronnée d'épines, le visage tout défiguré... vieux manteau.*
(15) C : *exemple.*
(16) N : *anobli.*
(17) C : *se.*
(18) C : *Créateur et Seigneur.*

brasser et de désirer, de toutes ses forces, tout ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ aime et embrasse (19).

Mais on se contente de regarder cela, comme une belle idée propre à élever l'esprit, sans travailler tout de bon à la mettre en pratique. Il est vrai que pour en venir là, il en coûte à la nature, mais on est bien récompensé de son travail, et de sa peine; car on se trouve bientôt introduit dans l'intime amitié de Jésus-Christ. On l'embrasse étroitement, on le possède pleinement, on goûte son esprit, on a une familiarité avec lui surprenante, on sent une force et une vigueur pour toute sorte de bien, une généreuse détermination pour (20) tous les emplois apostoliques, une très pure intention de la (21) gloire et un zèle ardent du salut des âmes; on mène sur la terre une vie céleste, et l'on regorge de ses (22) divines consolations, dont l'excès obligeait saint François Xavier de s'écrier : *C'est assez, Seigneur, c'est assez.*

Quand Notre-Seigneur fut entré dans la barque de saint Pierre, sur le bord du lac de Génézareth, il le pria de s'éloigner un peu de la terre (23), ensuite il lui ordonna d'avancer en pleine eau; alors ils prirent une si grande quantité de poissons que le filet se rompait, et ils en remplirent (24) tellement leurs deux barques qu'il s'en fallait peu qu'elles ne coulassent à fond (25). Cela veut dire qu'après que Notre-Seigneur est entré dans une âme, et que, par son ordre, elle s'est séparée des objets de la terre, que par un généreux abandonnement de soi-même, elle s'est laissé emporter au Saint-Esprit, comme ceux qui perdant de vue la terre voguent en pleine mer, le vent en poupe, alors elle est comblée de tant de grâces et de délices, qu'elle ne les peut quasi contenir, et chargée d'une telle prise, succombant sous le poids de ces biens célestes, elle s'enfonce et s'abîme en Dieu. C'était la disposition où se trouvait saint François Xavier, quand il écrivait dans une de ses lettres, que l'abondance des consolations, dont il était rempli, le mettait en danger de perdre les yeux à force de pleurer (26); et c'est pour cela que son père Ignace les avait presque perdus, ne pouvant modérer ses larmes (27). Enfin, c'est cette affluence de trésors divins qui est figurée par le Prophète, lorsqu'il promet à Jérusalem, qu'*elle verra venir chez elle les cha-*

(19) *Somm. des Constit.*, 11. C : *a aimé et embrassé.*
(20) C : *à.*
(21) C : *sa.*
(22) C : *ces.*
(23) C : *et ensuite.*
(24) C omet : *en.*
(25) *Luc*, V, 4-7.
(26) Lettre du 22 janvier 1548, n. 4.
(27) S. Ignace, vie par Bartoli, l. V, ch. 13, 3.

meaux et les dromadaires de Madian et d'Epha chargés de biens, que les richesses des pays étrangers lui seront apportées par mer, et qu'elle aura en abondance tout ce qui fait la force des nations (28). C'est-à-dire qu'une âme fidèle qui s'est pleinement donnée à Dieu reçoit abondamment les trésors de la grâce et les avant-goûts de la gloire; que ses travaux sont accompagnés de bénédictions et de bonheur, et qu'elle a des succès admirables dans la conquête des âmes.

Mais qui peut prétendre à cette heureuse fortune? Les âmes mortifiées, dégagées de tout, parfaitement libres, qui ne cherchent rien, en (29) ce monde que Jésus-Christ, qui ne veulent que Jésus-Christ crucifié, qui l'aiment purement et sans intérêt, perdant de vue toutes les créatures et ne s'envisageant plus elles-mêmes.

Vous voyez, mon cher frère, que j'ai poussé ma barque bien loin. Je vous en ai plus dit que je n'ai encore fait à aucun jésuite. La bonté de votre cœur et votre piété m'ont fait abandonner mes voiles au souffle de ce divin esprit, que je veux qui soit le guide et le principe de toutes mes actions.

C'est en lui que je suis (30) votre très humble et très affectionné serviteur.

J. J. S.

(28) *Is.*, LX, 6.
(29) C : *dans.*
(30) C ajoute : *etc.* et omet ce qui suit.

185*. — A la Mère Anne Buignon, religieuse de Notre-Dame, à Poitiers.

Divers avis pour la perfection.

G 70.

7 janvier 1659.

Je n'ai jamais perdu le souvenir ni le soin de votre âme, ma très chère fille.

Je vous conseille présentement de vous rendre fort attentive aux mouvements du Saint-Esprit : et pour cet effet, mettez hors de votre esprit toutes les choses passées, si ce n'est que vous voulussiez faire une revue pour une confession générale, afin de reprendre ensuite une nouvelle ferveur.

Remplissez-vous de Dieu et du désir de lui plaire. Donnez-vous à la retraite; aimez le silence; fuyez le caquet et les nouvelles de tout ce qui ne concerne point le service de Dieu. Ne vous portez

à aucune entreprise que par le zèle de votre perfection. Dites adieu aux affaires, pour ne vous occuper que de celle qui vous semblerait bonne à l'heure de la mort. Ne liez aucune amitié, n'ayez aucune conversation familière que pour augmenter l'ardeur de l'amour divin. Entrez dans votre intérieur pour y vaquer à votre amendement.

Si Dieu vous attire à faire souffrir quelque chose à votre corps, suivez cet attrait et croyez qu'il n'y a rien qu'on n'obtienne de Dieu par la pénitence; mais il la faut faire avec amour.

Dans vos travaux reposez-vous en Jésus souffrant et affligé, et quand la peine vous semblera trop grande, n'écoutez point cette pensée et ne vous laissez point aller à un lâche désir de vous en voir délivrée, ou d'être soulagée.

Soyez fidèle à faire le bien que la grâce vous fera connaître et ne vous trompez point vous-même par de faux raisonnements, ni par des subtilités d'amour-propre.

Étudiez-vous à une sainte simplicité, et soyez plutôt grossière que fine. Foulez aux pieds le respect humain, et ne craignez point de passer pour folle ou pour bigotte.

Hâtez-vous, ma chère fille, vous viendrez insensiblement dans un âge, où l'on ne peut faire autre chose que de suivre ses anciennes habitudes. Vivez aujourd'hui comme si vous étiez assurée de mourir demain.

Marchez à la suite de Jésus-Christ, libre, vide, dégagée de tout. Correspondez aux suggestions intérieures de la grâce et aspirez au très pur et très doux embrassement du Fils de Dieu, que vous avez choisi pour votre époux, et qui par sa présence vous donnera, dès ce monde, tout le bien qu'un cœur peut désirer pour être content.

Adieu, ma chère fille, je prie Notre-Seigneur de vous faire la grâce de demeurer en vous.

186. — A la M. Claude-Agnès Barrin, supérieure du premier monastère de la Visitation, à Rennes.

Pour parvenir au parfait amour, il faut combattre et avoir victoire sur l'amour-propre.

P 86. — TSM 22, A 96, C II 100 (pour 90). Destinataire donnée par C, mais par suite d'une erreur fâcheuse, à partir de l'éd. de 1704, le nom devient *Bertin*. P Θ : *à une supérieure de Carmélites!* Le sommaire et le texte de Θ identiques à celui de P, sauf de légères modifications. C a remanié, à l'habi-

tude; il a au sommaire : *Que c'est par l'entière victoire de l'amour-propre qu'on s'établit dans le parfait recueillement et dans le pur amour.* Date C : 12 janvier 1659. P donne : *le dimanche après les Rois* qui, en 1659, était le 13 janvier, bien que le 12, on fît l'office du dimanche dans l'octave. TA : *1649;* S : *1641.* Mme du Houx écrit à Jeanne des Anges le 9 février 1659, à propos du 1er monastère de Rennes : « Les lettres de notre bon Pere Seùrin y font beaucoup de bien, vous l'en pouvez assurer, et à notre communauté pareillement [le second monastère], L. 906).

Ma très chère Mère,

La paix, etc.

Je connais en la votre du 4 de ce mois une grande affection pour toute vertu dans votre âme (1), et je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne l'accomplissement de vos bons désirs et ardeur de parvenir à son parfait amour. Le commun dire des mondains (2) et voie de nature ne mène pas là, mais le vrai et solide désir de vaincre cet amour qui lui est contraire, qui est l'amour-propre, en l'abattement duquel consiste (3) tout l'avancement. Si vous y prenez garde, en celles qui n'ont pas l'entier et sérieux propos de perfection, vous y trouverez que chacune tend à avoir son compte et ses petites volontés accomplies, et veut tout amener à son point, afin de trouver sa satisfaction, c'est-à-dire qu'elle soit estimée, chérie, considérée et appliquée à ce qui lui plaît, là où la vraie servante de Dieu, épouse de Jésus-Christ, se propose tout le contraire et se figure avoir un grand trésor et avoir trouvé grande fortune, si on fait mésestime d'elle, si on la considère peu, l'oubliant souvent, si on trouve à redire en ses actions, et si on n'a nul égard à ses inclinations, à son honneur et à son avantage. Celle qui est ainsi trouve bientôt la veine vive de la grâce et la joie céleste intérieurement. Dieu l'instruit et lie à lui, puis lui donne triomphe entier en son amour. Mais notre misère fait que nous marchons en vue des créatures et avons toujours devant les yeux quels sentiments on a de nous, et si on ne nous traitera point avec moins d'égard; et n'avons pas le cœur tourné en notre progrès en esprit (4) et à chercher notre union avec Dieu et sa sainte volonté. Voilà pourquoi le renouvellement ne se peut former

(1) C omet ce qui précède et débute : *Je prie Notre-Seigneur de vous accorder l'accomplissement des bons désirs;* Θ omet : *du 4.*

(2) Θ : *les maximes des personnes du siècle;* C : *les maximes du monde.*

(3) Θ : *en l'abattant. C'est en cela que consiste;* C : *de la mortification duquel dépend.*

(4) P n'a pas la fin de cette phrase que donne Θ, confirmé par C : *tourné à notre progrès spirituel, à chercher les moyens de nous unir à Dieu, à connaître ses saintes volontés.*

entier. Ainsi il faudrait se [5] renfermer au dedans, en ce seul vouloir de contenter Dieu et, pour le dehors, nous voudrions être environnés comme la châtaigne d'un pelon [6] épineux, qui fît qu'on ne voulût ni nous caresser, ni priser; après viendrait le temps que Notre-Seigneur, rompant cette enveloppe, il se trouverait, au dedans, un fruit fort gracieux.

Comment veut être recueillie cette âme qui est toute au dehors [7] par l'attention à ce qui la concerne, et tend du côté des créatures. Celle-là seule est avec Dieu qui a mis pour sa palissade les épines des dédains, des rebuts et des mortifications. C'est l'âme délicate, qui veut qu'on la flatte, qu'on lui applaudisse et qu'on lui donne l'emploi qui lui agrée, qui ne peut pas trouver son repos en l'intérieur; mais celle qui aime qu'on la dédaigne et qu'on l'attaque, se revêt d'un buisson très heureux qui ferme bien son jardin et l'amour-propre qui dévore notre substance n'y peut entrer [8].

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne une maison des filles fortes qui veuillent tout de bon mourir à elles-mêmes et qui prient la supérieure de les aider à cela, faisant mourir toutes leurs passions et les allant chercher et fouiller jusque dans leur dernier retranchement, afin que tout l'amour-propre crève. Alors l'âme, prenant force dans les oppositions et contradictions, sera puissante contre le diable, et le divin amour se fera sentir à elle, établissant en son intérieur une voie de grâce, de présence de Dieu et de communauté de tout avec son époux Jésus-Christ qui se présente à elle couronné d'épines, chargé de mépris, rendu l'objet de l'abomination publique, tous criant contre lui *qu'on le crucifie, qu'on le crucifie.* La vraie épouse se plaît à être traitée comme lui, afin de faire mourir tout amour de soi-même et prendre, après, part à sa vraie lumière, douceur, et amour.

Pourquoi les trésors de Dieu sont-ils si cachés? Parce que si peu de gens veulent aller à lui par le chemin que son fils a tenu, mais on prend la route de se chercher, dès le berceau, en tout soi, en son intérêt bas et charnel. La vraie doctrine de Jésus-Christ n'est point encore descendue jusqu'au fond de notre cœur; à peine nous a-t-elle touché la surface.

Je me réjouis que vous ayez avec vous Madame du Houx [9];

(5) P : *le;* I : *se;* C : *nous.*

(6) T : *d'un peun épineux;* A : *d'une peau épineuse.* M a la vraie leçon, comme P; C : supprime ce passage.

(7) T : *au dedans;* SMA, comme P, *au dehors.*

(8) C abrège beaucoup ce passage.

(9) Leçon de C. P Θ : *la sœur N.* Θ omet la fin de la phrase. Bien que

mais je ne sais si son style plaît bien à toutes les âmes. Je crois que s'il s'en trouve qui ne goûtent pas son esprit, la lumière leur manque. Et comment y aura-t-il lumière, si l'amour que nous avons pour nos sens et pour notre contentement fait une nuée épaisse sur le cœur, qui nous met en ténèbre? Les enfants de lumière sont ceux qui, par estime de Dieu et pour jouir de lui, se mortifient tout de bon.

Croyez-moi, s'il vous plaît.

Votre, etc.

Le dimanche après les rois [13 janvier 1659].

rattachée, à titre de bienfaitrice (et sans avoir encore prononcé des vœux qui l'auraient obligée à renoncer à ses excursions apostoliques), au 2d monastère de la Visitation de Rennes, dit du Colombier, Mme du Houx faisait parfois, sur la demande même de la Supérieure, des séjours plus ou moins prolongés, au premier monastère. Voir la correspondance avec la M. Jeanne des Anges. Dans une lettre du 25 décembre 1658, écrite du monastère des Dominicaines, Mme du Houx informe Jeanne des Anges du désir de la M. Barrin : « Ma sœur la Supérieure de notre première maison veut que je passe chez elle en sortant d'ici; si je puis je n'y entreray pas, à raison de quelque affaire qui me presse de rentrer dans mon petit nid qui m'est suavement cher (L 886). » Le 20 janvier 1659, lundi, elle écrit : « Je rentré céans (au 1er monastère) samedy au soir, j'y resteray jusqu'à mercredy matin » (L 889). Effectivement, le 28 janvier, elle ajoute : « Je suis enfin de retour dans le cher Colombier, avec bien de la joye... Sur le point de ma sortie de notre premiere maison qui fut le mercredy matin, 22e du courant... » (L. 890). Déjà en décembre, elle avait passé quelques jours au premier monastère, à partir du 13 décembre, avant d'aller chez les Dominicaines (L 873 sq.).

187. — A Madame du Houx, à Rennes.

Qu'on ne peut trouver de vérité ni de repos que dans l'abnégation de toute douceur qui n'est pas Dieu.

P 133. — S 85 *bis*, M 88, Z 258, C II, 91 (pour 81). Destinataire : C : *à la mesme* qui vise l. 89 (79) à Mme du Houx. Les autres ont la désignation équivalente : *à une dame bienfaitrice*, P ajoute : *des religieuses de la Visitation.* Sommaire S : *Que l'on... pas de Dieu.* C : *Avis pour attirer à Dieu les âmes.* Aucune date mais elle ressort de l'allusion que fait la lettre à la précédente, 186, écrite en même temps. C offre le texte le plus complet, quoique remanié pour le style à l'ordinaire. A propos de cette lettre Mme du Houx écrit à Jeanne des Anges, le 20 janvier 1659, du 1er monastère de la Visitation de Rennes, où elle est encore : « Nostre bon pere Seürin ecrivant icy a eü la bonté de m'écrire paternellement, où je voy que son cœur a joye que je me donne au prochain. Aussitost que je pouray, je vous renverray ses lettres, et celles qu'il m'a écrit. » (89e lettre de ma sœur du Houx, L 889). Jeanne de son côté le 22 janvier, lui fait savoir : « Je vous envoyerai au

premier jour des lettres des peres Seùrin et Batilde [Bastide] mais je suis obligée d'y faire reponce auparavant. Ce cher Pere me mande qu'il vous a ecrit du fond du cœur. » (119e lettre de la mere, L 893). Mme du Houx le 9 février 1659 termine une fort longue relation sur ses occupations depuis le 12 décembre précédent par ces mots : « Voilà vos bonnes et belles lettres du tres cher pere Seùrin et mille actions de grâces de m'en avoir fait part. En voilà deux qu'il m'a écrites qui m'ont esté bien consolantes. Faites en part à notre bonne Mere prieure [Angélique de Saint-François] et à nos sœurs. » (L 917.)

MADAME MA TRÈS CHÈRE FILLE,

La paix [1], etc.

Je crois que vous devez prendre les emplois qui vous sont donnés au dehors comme des effets de sa providence soit que l'ordre de l'obéissance vous les impose, soit que la bonne volonté des personnes vous y engage. Dieu fait de grands biens à ceux qui travaillent au service des âmes, quand on n'y considère que sa gloire. [On ne saurait mieux aider les personnes mondaines que par l'usage de la foi, leur représentant vivement les grandes vérités qu'elle enseigne, et leur faisant entendre qu'à l'heure de la mort elles ne jugeront rien plus important que d'avoir servi Dieu; que tout le reste leur paraîtra un néant; que les choses de la terre qui les auront occupées ne leur causeront alors que de la douleur; que, hors le service de Dieu, tout n'est qu'amusement et que folie. Il faut battre fortement sur cela, jusqu'à ce qu'on leur ait imprimé la crainte des jugements de Dieu, et le désir de se convertir. Alors il faut leur aider à exécuter leur bonne résolution, les liant avec quelque personne vertueuse, dont la conversation et l'exemple les anime, leur faisant pratiquer les exercices de la mortification, et ceux de l'oraison et de la piété chrétienne, et les appliquant peu à peu à l'étude des vertus] [2].

Pour les âmes religieuses, il ne leur faut point dissimuler que jamais elles n'auront ni vérité, ni repos que dans le vrai goût de l'abnégation de toute douceur qui n'est pas Dieu et qu'il ne faut point qu'elles cherchent des plâtres [3] de petites considérations basses et humaines. Il faut qu'elles prennent la route de se délecter en la culture de leur âme, en [4] la présence de Dieu, en

(1) Θ om. : *Madame, la paix* et tout le début. Il commence au 3e paragraphe : *Il ne faut point dissimuler aux âmes religieuses.* C a le commencement mais ainsi : *Je crois, Madame ma très chère Fille, que vous devez prendre, comme des effets de la Providence vos emplois pour le prochain, etc.*

(2) C a seul ce paragraphe.

(3) Leçon de SM; P : *plaisirs;* Z et C modifient et ne sont d'aucun secours.

(4) SM : *il faut qu'elles s'appliquent à la présence de Dieu.*

la fidélité à ses mouvements, à arracher de leur jardin tout ce qui est de mal et de bas, et à s'évertuer toujours, se tirant de la langueur et du désir appesantis en soi-même. Il faut qu'elles croient — je dis les âmes religieuses — que hors cela elles n'auront qu'ennui et que confusion. Il faut aussi les mener peu à peu par les colloques et entretiens familiers à se rendre souples aux mouvements de la grâce et à correspondre au Saint-Esprit qui les guide et attire, au dedans, au bien, si elles sont égarées au dehors; et qu'elles fuient par une infidèle résistance de l'amour-propre d'écouter Dieu, elles ne seront (5) qu'une surface d'erreur et de bien faux et imparfait, ne bravant pas le respect humain par le vrai et unique désir de contenter Dieu.

Je vous prie, demandez à la M. Barrin (6) la lettre que je lui écris (7) où je joue de mon reste en la déclaration de mes sentiments pour la perfection de ses filles. Vous en pouvez faire part avec le bon gré de votre supérieure à celles de votre maison (8).

Je vous assure qu'il ne faut point se jouer à Dieu; recevoir tant de grâces, avoir tant de lumières et d'avertissements, au dedans et au dehors, et demeurer par une adhérence infidèle dans le faux amour de soi-même, ne pouvant déguerpir (9) de certains intérêts qui empêchent du tout notre perfection. Ce n'est pas peu, car Dieu est bon et chérit les âmes qui sont en sa grâce; mais il est rude aux lâches et qui, par faute de cœur, sont prêtes à faire de grandes diligences pour se satisfaire en quelque dessein bas et humain, et fort impuissantes à faire ce qui lui plaît. C'est ce que je dis en cette lettre de la bonne Mère Barrin (10), et ce qui ne peut recevoir de dispense que par les lois de la paresse ou de la sagesse mondaine qui souvent refoule dans les religions (11). Je ne sais si je peux penser qu'il y ait une vraie noblesse dans le cœur que l'exemple (12) de Jésus-Christ qui est l'objet de notre amour ne persuade de quitter ce vieux haillon délabré (13) de notre propre intérêt qui est notre faux honneur et notre chétif

(5) SM : *feront.*

(6) P : *la M. N.* S : *à N.*, Z : *la Mère* ***. C omet tout le paragraphe mais un peu plus bas donne en toutes lettres le nom de la mère Barrin.

(7) SM : *ai écrite.* Il s'agit de la lettre précédente, 186.

(8) Le 2d monastère de la Visitation de Rennes, dit du Colombier, dont la M. M.-Th. de Cornulier était supérieure. SMZ omettent cette phrase.

(9) SM : *arracher certains;* CZ : *renoncer à.*

(10) P : N. SC donnent le nom. C ajoute : *Vous pouvez la lui demander* ce qui répond à la phrase omise plus haut.

(11) SM : *rentre,* C : *qui ne règne que trop,* Z : *se glisse.*

(12) P omet : *y.*

(13) M : *de l'arbre.*

corps pour aller librement à lui étant dépouillés de ce malheureux fardeau, afin de se mettre dans l'état qu'il puisse opérer en nous par sa grâce ce qu'il lui plaît; car il est en attente que notre âme réponde à son attrait, se laissant mener à lui; mais nous sommes à disputer sur cette vétille ou à nous défaire de la presse qu'il nous fait de persévérer avec fidélité et soin dans l'exercice entrepris, qui est de se mortifier en nos amusements, de chercher sa présence, de se rendre à ce qui est meilleur et plus parfait, de ne parler que de lui avec nos prochains, pour ne nous éloigner jamais de lui (14).

Pour vous, tenez-vous invariablement à lui, à sa grâce, à sa croix, à l'ordre de sa providence et enfin à ses affaires, à avancer en tout son œuvre où vous pouvez étendre votre action et qui vous sera marquée par ce même ordre de sa providence. Faites liaison de sa conduite intérieure et de sa grâce avec l'ordre intérieur de sa providence.

Je suis, votre, etc.

[13 janvier 1659.]

(14) SMZ terminent ici par : *je suis vôtre.*

188. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Il donne des avis à la Mère au sujet des visites de son saint ange, puis tombe sur les sujets des lettres précédentes.

L 1498, C II, 31; fragment dans Θ II, 155. L : *11e lettre du Pere dattée du 22 janvier 1659.* Sommaire de L; C : *Avis pour les communications qu'elle avait avec son bon ange. Comment il faut recevoir les grâces extraordinaires.* Date LC. O présente ainsi la lettre : Peu de tems après, elle aprit que de divers lieux on avait ecrit a son Pere Seurin au sujet des graces qu'elle recevait de son Saint ange; il lui en écrivit le 22 janvier 1659 en ces termes : « J'ai receu quelques reproches de la part... »

22 janvier 1659.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur.

J'ai à vous dire que j'ai reçu quelque reproche de la part de quelque personne relevée en dignité ecclésiastique (1) qui se plaint

(1) L : *quelques personnes relevées... qui se plaint.* C débute : *Un ecclésiastique constitué en dignité s'est plaint à moi.* On verra d'après la lettre 206, de Mme du Houx, qu'il s'agit de M. de Ciron, cousin du P. Surin. Voir encore, sur cette affaire, les lettres 191, 199.

que vous tenez comme une boutique à savoir de votre saint Ange toutes choses qu'on vous presse de lui demander et que vous avez comme un bureau pour savoir ce qu'il faut faire touchant les mariages, les procès et autres choses de cette sorte.

On dit que cela est contraire à l'ordre de la foi qui nous suffit à nous conduire. Et pour ce qu'on a dit que je n'approuvais pas cela, j'ai répondu qu'à la vérité je ne m'étais point adressé [2] pour savoir rien de particulier par votre bon Ange, mais que je n'avais rien su que vous eussiez fait contre ce qui se peut légitimement, et que je pensais que, sans offenser les règles de la foi, on pouvait, en telles occasions, tirer parfois lumière des voies extraordinaires où il semble que Dieu opère. Ainsi je vous prie d'avoir soin qu'il ne se passe rien en cela qui semble satisfaire à la curiosité, en quoi l'on n'est que trop enclin, ni qui puisse préjudicier à la foi ordinaire des chrétiens [3].

Il est vrai que le P. Bastide [4] m'a souvent voulu faire croire qu'il serait bon de rompre ce commerce avec le saint Ange, mais je trouve qu'il est excessif en cette doctrine de résister aux choses extraordinaires, et je pense que, par elles, Dieu fait souvent grand bien aux âmes, et que c'est une voie qu'il a établie sur quelques-unes, qui leur est grandement bonne. Je pense encore que, puisqu'il les donne, il veut que l'homme s'en serve, ayant soin de lui être fidèle, ne s'arrêtant point à ce qui n'est pas Dieu, et en prenant, avec des dispositions de dégagement, le profit, sans s'y amuser, allant tout droit à lui.

Je ne vois point que les saints aient fait autrement. Il est mieux de croire, ce me semble, que Dieu donne en bonté et simplicité ses dons pour le bien de ses enfants, et ne se plaît point à ces réflexions philosophiques de rejetter ce qu'il donne, ni à des observations qui ne sont point de son trait, mais de l'esprit humain. Pourvu que ses enfants l'aiment lui, et non pas ses dons, il est bien aise qu'ils usent de tout, et, faute de cela, pour trop se vouloir éloigner, ils demeurent faibles et dans leur pauvreté. Je n'ai lu d'aucun saint qu'il ait fait autrement que de porter son cœur tout droit à Dieu, usant de ses faveurs et dons spéciaux. Quelque personne en particulier a refusé la visite des Anges, mais cela ne conclut pas qu'il en faille faire loi. Il est vrai qu'il y a un état où l'âme se trouve seule avec Dieu, et ne peut souffrir que lui; cela est quand Dieu se manifeste au fond, et saint Bernard dit

(2) C ajoute : *à vous.*
(3) Θ s'arrête ici.
(4) L n'a que l'initiale; C : *Batide.*

qu'il était ainsi parfois et que même il se dégoûtait des vues angéliques, mais je crois que cela ne veut pas dire que parfois, dans ses puissances, l'âme ne puisse recevoir des effets particuliers de telle grâce; et, pourvu qu'elle soit fidèle, à ne chercher que Dieu, sa Majesté ne permettra pas que le diable, qui peut contrefaire plusieurs choses, la trompe.

Je dis que, quoique le diable opère, qu'elle ne recevra aucun préjudice. Il n'est pas tant important qu'on pourrait penser, que le démon puisse contrefaire quelque chose, comme il est important de ne s'appuyer en rien [5].

La Mère Agnès [6] dit : que je présente un état qui n'est pas tant de cette vie comme de l'autre, quand je parle des biens que Dieu fait aux âmes. Je vous prie de lui dire que Notre-Seigneur fait plus qu'on ne saurait comprendre, quand l'âme est toute à lui, et que, quoique cela lui semble extrême, cela n'est pas plus que ce que sainte Thérèse dit au *Château de l'âme*, en la 7e demeure; et que je dis cela, non pas pour y attirer les âmes par amour-propre, mais pour faire voir les richesses de Dieu, et ce qu'on peut espérer avec lui, quand on renonce à tout.

Il y a des personnes à qui Notre-Seigneur fait cela par éclairs, mais il y en a à qui c'est l'état ordinaire; en sorte que si on ne se trouve pas toujours dans les sublimités et douceurs célestes, on ne s'en écarte guère, et, à la moindre occasion, on y revient. Qui aurait lu *Vive flamme d'amour* du P. Jean de la Croix, et les traités de quelques saints, n'aurait pas de peine à croire cela. Je lui dis donc que Notre-Seigneur fait plus qu'on ne pense, quand on va libéralement avec lui. Gardez exactement les pratiques de vertu et Dieu fera plus que ce que notre esprit se peut représenter [7].

[Je vous recommande la petite d'Ars [8] et je vous prie de lui faire entendre les grands biens qui sont cachés dans l'abnégation de soi-même et dans l'abandonnement qu'on fait de tout entre les mains de Dieu pour marcher dans la nudité de la foi, ainsi qu'on lui a enseigné.

Croyez s'il vous plaît que je suis].

(5) C ajoute : *qu'en Dieu.*

(6) Leçon de C; L, à tort : *la Mère des Anges.* La mère Agnès était une des Ursulines de Loudun et allait bientôt accompagner à Bazas la Mère Angélique.

(7) L s'arrête ici en ajoutant : *Croyez-moi.* Le reste est emprunté à C.

(8) Voir lettre 170.

189. — A la Mère Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers.

Emploi de la Vierge prudente.

P 183. — H 314, h 206, G 71. Destinataire G, P : *à une supérieure de religieuses de N.-D.*; h : *à une supérieure*. Sommaire de G : *Pressante exhortation pour réveiller la ferveur*. Date : hG sans date; P ne donne que le mois mais la place dans P et le contenu indiquent 1659.

Ma très chère mère,

La paix de Notre-Seigneur [1].

J'ai reçu une de vos lettres qui répondait à la mienne. Hier j'en reçus trois de Loudun [2]. J'y ferai réponse, quand Notre-Seigneur m'en donnera la puissance; et cependant je ferai réponse à la vôtre, qui est plus ancienne en date, et je vous dirai que rien ne me semble tant pressé que notre continuelle attention à rendre notre devoir à Dieu avec toute fidélité.

Pour en venir à bout, il faut se maintenir en sa sainte présence, et ne l'étouffer point, par nos précipitations aux affaires de ce monde et par les nécessités de la vie, parce que c'est lui qui fait tout, et que plus on lui adhère, plus on a de forces, même pour les plus basses occupations [3]. Il faut aussi une correspondance d'amour pour vaquer à lui, par l'oraison et par les sacrements, autant qu'il se peut.

C'est notre misère que le poids de notre nature nous tire continuellement hors de Dieu. Nous sommes comme les enfants qui veulent toujours s'imposer pour jouir de leur petite liberté [4], et la grâce est un pédagogue qui nous retire et ramène à Dieu. Au commencement, on a de la peine à l'étude [5]; mais après, il n'y a vie si douce au monde que la sérieuse conversation avec Jésus-Christ, laquelle est aussi très suave; car, non seulement il traite avec l'âme, mais il joue et prend son plaisir avec elle [6].

Voilà à quoi vous êtes appelée [7]; mais, par notre faiblesse, nous perdons des biens qui passent toute mesure. Il y a du

(1) P a seul ce qui précède. G débute : *J'ai reçu votre réponse à ma lettre, ma très chère Mère.*

(2) P donne seul : *de Loudun.* h : *hier j'en reçus trois auxquelles je répondrai quand Dieu m'en donnera le pouvoir. Cependant je vous dirai.* G : à peu près identique : *... encore trois... m'en aura donné.*

(3) G : *occupations extérieures.*

(4) G omet cette phrase; il écrit : *Dieu, la grâce nous ramène sans cesse à lui.*

(5) h : *on a beaucoup de peine, comme les enfants ont peine à l'étude.* G omet : *comme... à l'étude.*

(6) h : *il traite sérieusement avec l'âme mais même il semble en quelque manière qu'il joue.*

(7) hG : *nous.*

travail pour un temps à se tenir en silence et attention à Notre Seigneur pour n'admettre, en soi, rien de bas, et le divin esprit est toujours à la porte pour y mener les âmes. Ces attraits parfois caressants et parfois intimidants ne veulent autre chose que de les ramener du dehors au dedans, mais elles fuient (8) cette contrainte.

Cependant tout est mis en écrit, et, à l'heure de la mort, il fera voir toutes ces suggestions et l'amour qu'il a porté à l'âme qui demeurera confuse. Elle a correspondu huit jours ou un mois, ou trois mois, se recueillant, et se sera vaincue, en plusieurs choses, par la mortification; mais vient le dégoût et la tentation; on retourne aux familiarités des créatures, aux petites nouvelles; aux caquets et récréations, aux murmures; et le cœur, se trouvant vide, se veut appuyer et conserver en l'extérieur. On veut être considérée, mise en emploi, afin qu'on dise : « C'est une personne d'importance », et la nature veut être quelque chose jusqu'à vouloir dominer. L'esprit de Dieu se retire, car il ne veut point des gens ainsi faits. La vie coule, le temps se perd, les remords attaquent de temps en temps, l'âme s'endurcit de peur d'être obligée à plus qu'elle ne veut, à quitter cette conversation, cette correspondance, cette vanité, et demeure privée du bien que Notre-Seigneur lui préparait, qui est la douce conversation, les joies de son esprit, les délices de son amour.

Que fait donc la vierge prudente? Elle se renferme en son intérieur; elle met de l'huile à sa lampe; elle médite la vie et la passion de son époux; elle se mortifie tout de bon, abandonne ses curiosités et vaines délectations, s'humilie à bon escient vers ceux qui lui commandent, s'établit dans une cordiale charité à l'endroit des autres, qui sont des choses qui plaisent à Jésus-Christ, persévère constamment sans s'étonner (9), se fortifie par la sainte Eucharistie et renonce, comme elle ferait au diable, même à tout extérieur vain et faible, afin que, gagnant les bonnes grâces de son époux, elle ne craigne point de tomber en ses mains, mais qu'elle puisse dire hardiment : « Je ne crains point la mort, parce que je ne souhaite rien tant que de tomber entre les mains de celui que j'ai aimé par dessus toutes les choses du monde (10). »

Que si elle a fait autrement, si elle est demeurée lâche, que dira-t-elle à la rencontre de ce même époux; car le premier visage

(8) Leçon de h; la copie de P, par une faute de lecture : *fuient*.

(9) h ajoute : *des difficultés;* G aussi dans sa paraphrase.

(10) Allusion à sainte Thérèse, *Camino de perfeccion*, c. 40.

qu'elle verra, sortant de cette vie, sera celui de Jésus-Christ. Elle le verra ou riant, ou amoureux, ou fâché et mécontent; cela est inévitable.

Nous faisons souvent comme les gens du monde; pourvu que nous fuyons la pensée de la mort, nous nous croyons en assurance. Et cependant notre paquet grossit toujours. Un autre ne le portera pas [11], il faudra que nous le portions nous-mêmes. Ne vaut-il pas mieux que nous le développions nous-mêmes, entrant dans notre intérieur, épluchant nos défauts, et allant confidemment à Jésus-Christ, résolus de lui satisfaire et nous adonner aux choses qui lui plaisent. Il y a trois ingrédients qui composent la thériaque qui guérit de tous nos maux [12]. C'est à savoir : le recueillement, le dégagement et la mortification de nos sensualités et vanités. Quand bien l'âme ne pourrait parvenir à l'entier amendement, au moins est-elle heureuse, si la mort la surprend travaillant à cette besogne.

Ma chère mère, que voulez-vous que je vous dise? Il me semble que la plus pressante vérité est celle qui nous doit arrêter. Cela me vient en pensée et tant que le papier me dure, je poursuis mon idée [13]. Je prie Notre-Seigneur de vous graver, à tous les moments, de sa grâce, pour vaquer à votre intérêt principal, lequel je désire vous être imprimé bien avant, comme étant

Votre, etc.

Ce 31 janvier [1659].

(11) hG ajoutent : *pour nous.*

(12) G omet toute mention de la thériaque. Après l'énumération, il écrit : *voilà trois choses auxquelles nous devons donner notre principale application.*

(13) hG : *Si le papier ne nous manquait pas, je poursuivrais mon idée;* (G : *ne me*).

190. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

L'amour de Jésus-Christ est la chose qui nous doit lier à Dieu.

P 34. Pas de date. Je ne sais pourquoi Michel adoptait février 1663. La lettre, d'après le contenu, appartient à cette période de la controverse.

Début de février 1659.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

A votre dernière qui est du 21 de l'an, je ne puis dire que conformément à ce que je vous ai déjà mandé, je ne saurais goûter

cette façon de résistance positive aux effets de Dieu extraordinaires, quand il n'y a pas de juste sujet de les soupçonner de mal. C'est une grande imprudence de les ôter quand l'âme, dans l'intérieur, a besoin de cela, et pour moi j'ai expérimenté que c'était une extrême douleur et un grand préjudice à mon âme de tenir cette opposition effective à cela et qu'il y a erreur à donner pour loi générale de se raidir contre cette voie, quand il ne réussit à l'âme que consolation, encouragement et force pour aller à Dieu.

Je n'ai point eu aucune aversion de ce bon Père [1] qu'on puisse attribuer à une cause étrangère, mais une ferme créance qu'il se trompait et me nuisait, laquelle croît toujours en moi, à mesure que Notre-Seigneur me fait plus de grâce sans que je veuille pourtant exclure de moi la profonde disposition de ne vouloir admettre que Dieu seul, dans mon fond intérieur, et l'amour de Jésus-Christ en la chose qui me doit lier à Dieu. Mais je vois clair comme le jour que Dieu, pour le bien de l'âme, opère en ses facultés et puissances, et que ceux qui, sous prétexte de dégagement, se privent de ses opérations, s'en détournant par effet pour n'en être pas touchés, se rendent des squelettes et vont à une aridité qui les rend indisposés à faire du bien aux autres, et leur nuit en beaucoup de choses. Et, en effet, [ils les [2]] gouvernent mal ne sachant le bien qui est caché en l'onction divine et aux communications de Dieu. Il ne suffit d'aller droit en sa conscience, mais il faut faire ce que Dieu veut, et passer par le chemin qu'il veut, et bien user de ses dons. Je suis [si] [3] persuadé de cela que j'ai récemment ôté de mes papiers des propos que j'avais insérés conformément au sentiment du Père. Je veux toute sorte d'abnégation et nudité de cœur, et n'admets que Dieu en mon affection, mais j'ai une extrême aversion de la doctrine qui enseigne à étouffer en soi quelque grâce que ce soit; car Dieu qui les donne est plus sage que nous, et, par là, tire l'âme de ses propres façons dans lesquelles elle demeure secrètement, se bornant dans sa petitesse, pour ne pas suivre la grandeur et la suavité du divin Esprit qui est plus grand que notre cœur et multiforme. Il faut le laisser opérer et ne vouloir ni n'aimer que lui.

Je suis en lui votre, etc.

(1) Le P. Bastide.

(2) Mots omis par P un peu avant : *nuisent.*

(3) Mots omis par P.

191. — Du P. Anginot au P. Berthelot, S. J., à Vannes.

Sur les consultations du Saint-Ange par Jeanne des Anges sur les occupations du P. Surin.

L 1723 : *Lettre du R^d pere Anginot, dattée de Bordeaux, le 3^e février 1659 et adressée au R^d pere Berthelot, à Vannes, sur le sujet de la precedante.* Le P. Anginot, instructeur du 3^e an, à la maison du noviciat, où le P. Guillaume Ricard était recteur et maître des novices, était cette année-là, le 3^e an vaquant, vice-recteur.

Bordeaux, 3 février 1659.

Mon Révérend Père,

Je reçus le 1^er février, celle de votre Révérence du 4 janvier; je la remercie de son souvenir qui m'est très cher, pouvant dire en vérité que je compte parmi les faveurs particulières que Notre-Seigneur m'a faites à Poitiers, le bonheur d'y avoir connu votre révérence, et lui avoir vu faire et dans Saint-Didier et entre nous, ce qui m'a très bien édifié (1).

Quant à ce qu'elle me demande touchant la bonne Mère des Anges, qui est à Loudun, il est vrai que le Père Saint-Jure (2) *m'en demanda quelquefois mon avis sur diverses objections et soupçons qu'on formait de ce bon Ange, etc. Ce Père étant décédé, elle eut recours à moi par lettres, pour me rendre compte fort exactement de tout son intérieur, où je n'ai jamais rien aperçu qui ne fût conforme à la solide piété, et à la règle de l'abnégation évangélique. Sa vie particulière, à ce que témoigne sa prieure, nommée la Mère Angélique de Saint-François, non seulement est*

(1) Le P. Berthelot avait prêché le carême de 1655 à l'église Saint-Didier, pendant que le P. Anginot était recteur à Poitiers (du 28 août 1652 au 28 août 1655). Voir lettre 200.

(2) L : *Saint-Jure qui m'en.* Jeanne avait reçu, sur le même sujet, des conseils analogues, dans une lettre du P. Saint-Jure (27 août 1655). D'après M^me du Houx (L. 265-70), M. de Keriolet aurait donné lieu aux observations du P. Saint-Jure. Il avait séjourné à Loudun, cinq ou six semaines, et s'était laissé prévenir contre la Supérieure des Ursulines par des personnes hostiles. Rentré en Bretagne, il avait fait part de ses impressions au P. de la Motte, jésuite de Vannes. Celui-ci en avait écrit au P. Saint-Jure qui interrogea le P. Anginot, occupé en ce moment à donner les Exercices aux Ursulines de Loudun. Il écrivit aussi, le 27 août 1655, à la Mère, pour lui communiquer le texte même des accusations portées contre elle (L. 1003). Les réponses de la Mère et du P. Anginot rassurèrent pleinement le P. Saint-Jure (L. 1020 à Jeanne, et 1023 au P. Anginot). Il continua, jusqu'à sa mort, à diriger Jeanne comme par le passé. Sur une nouvelle intervention de M. de Keriolet, auprès de M^me du Houx dans un sens défavorable à Jeanne, que le P. Saint-Jure aurait renoncé à diriger, M^me du Houx écrivit au Père et en obtint une réponse entièrement favorable à sa dirigée (Lettre du 20 décembre 1656, L 1024-27; voir les remarques de M^me du Houx à ce sujet, L 273-74).

sans reproche; mais a mis un esprit de vraie régularité, paix, simplicité, et parfaite étude de perfection dans sa communauté, laquelle rend dans le pays, une si douce odeur, parmi les huguenots mêmes, qu'elle s'est augmentée notablement en nombre de filles de maison; et croît jusqu'à présent en pratique de vertu, par les bons exemples et sages règlements qu'elle y a mis, depuis vingt-deux ans en çà que Notre-Seigneur la délivra des démons, avec des marques illustres de leur éjection. Que s'ils lui en veulent encore, s'ils font naître dans quelques esprits de l'ombrage de son état, et de certaines procédures où l'ont engagée les suites de cette délivrance, qui seraient longues à dire; c'est le sort de ces personnes que Notre-Seigneur mène par les voies extraordinaires; et il est nécessaire que par les soupçons, et soigneuses inspections de plusieurs, on tâche de l'assurer. Ceux mêmes qui ont recours à elle, ne font point mal d'examiner les réponses qu'elle leur fait, et d'en conférer avec des personnes intelligentes. Mais s'ils n'y découvrent rien qui choque le bon sens des expérimentés, on peut avec raison y prendre quelque croyance, sans y mettre un entier appui. Etant certain d'ailleurs que Notre-Seigneur s'est servi de temps en temps de quelques bonnes âmes, et singulièrement des filles pour faire du bien à d'autres, par l'éclaircissement des doutes qu'ont des particuliers dans la conduite de leur intérieur, comme votre Révérence sait mieux que moi, et que l'expérience le fait voir. Jusques donc à ce que l'on découvre par ses réponses et par celles de cet Ange, quelque chose manifestement fausse ou mauvaise, de quoi votre Révérence peut juger, par celles que cet honnête homme qui l'a consultée en a reçues (3), *je laisserais cette bonne Mère en possession d'aider à redresser les âmes qui s'en trouvent bien; vu que d'ailleurs Dieu l'exerce par des rigueurs et des peines de corps et d'esprit qui l'empêchent bien d'avoir aucune opinion d'elle-même.*

Le R. Père Seurin en a maintenant le soin plus particulier depuis qu'il a recouvré l'usage de lire et d'écrire, témoin le Catéchisme spirituel *que des personnes inconnues ont fait imprimer en Bretagne, où il a grande vogue* [3 bis]. *Elle nous écrit ses dispositions intérieures conjointement. Nous n'y voyons rien jusqu'à maintenant qui ne sente le bien, et la lumière de grâce. Votre Révérence aura su que le dit Père fut souvent visité dans le collège*

(3) M. Sain procureur du Roi en la Généralité des finances à Tours, dirigé du P. Berthelot et correspondant de Jeanne des Anges. Voir l. 200.

(3 *bis*) Voir l'appendice II.

d'ici, par M. le prince de Conti, et par son directeur, l'abbé de Ciron (4) *qui se dit cousin dudit Révérend Père. Ils rendirent exactement compte de leurs consciences, et après les deux et trois heures d'entretien de la plupart des jours qu'ils furent dans cette ville, ils en demeurèrent très édifiés, et étonnés d'y trouver tant de spiritualité, avec résolution de faire imprimer à Paris le* Catéchisme. *Ils lui écrivent souvent* (5), *le conjurant de leur récrire pour le grand profit qu'ils disent que ses lettres portent dans leurs âmes.*

Voilà, mon Révérend Père, ce que je prie votre Révérence de recevoir de ma simplicité, et de me continuer la part que je me promets dans ses saints sacrifices, la remerciant de l'occasion qu'elle m'a donnée de m'affermir en cette participation que je prise extrêmement, étant, mon Révérend Père,

Son très humble et très obéissant serviteur en Notre-Seigneur.

G. Anginot, *de la Compagnie de Jésus.*

(4) M. Auguste, qui a publié déjà des articles sur M. de Ciron dans la *Revue Historique de Toulouse*, en 1914-1921, annonce une monographie où un chapitre sera consacré aux relations de Ciron et de Conti. Voir en attendant le ch. III de son livre : *Les origines du Jansénisme dans le diocèse de Toulouse*, Toulouse, 1922, surtout p. 73. Ciron était sans doute parent du P. Surin par les Mansencal.

(5) Il s'agit du séjour de Conti à Bordeaux, l'année précédente. Pour la correspondance du P. Surin avec lui, on trouve dans N, à la suite de la lettre du 17 mai 1662, au marquis de Fénelon, la note suivante : L'auteur de ces lettres en envoyait plusieurs à M. le Prince de Conti et à Mme la Princesse de Conti qui avaient pour lui l'estime et la vénération que tout le monde sait. Il en écrivit aussi quelques-unes aux plus considérables de leurs domestiques. On prie ceux qui en pourraient avoir ou les originaux ou des copies de les donner au public.

192*. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

On n'est jamais bien que quand on n'a que Dieu en quoi l'on se puisse délecter et reposer : que cette perfection est de peu de personnes et comment on y peut arriver.

C II, 5 : *A la même mère Jeanne des Anges.*

10 février 1659.

Il vous est avantageux, ma très chère fille, d'être mise dans l'expérience des rencontres fâcheuses et humiliantes, et de sentir le poids de votre propre misère. Tout cela tend à vous ôter tout

l'appui que votre âme peut prendre hors de Dieu. Jamais nous ne serons bien que quand Notre-Seigneur nous aura fait la grâce d'estimer tellement les biens intérieurs qu'on peut posséder par la foi, qu'au prix d'eux nous tenions tout le reste pour un néant. Mais cette disposition n'est que superficielle dans la plupart des âmes, je dis même des âmes qui se croient dévotes. Car bien qu'elles aient quitté le mal, elles veulent encore chercher de l'appui et de la satisfaction hors de Dieu, dans ce qui est humain et naturel.

Il faut s'élever à un degré supérieur, qui est divin, et qui consiste à ne s'étendre et se reposer qu'en Dieu. En effet, là où l'âme prend son étendue, elle y prend aussi son plaisir et [1] repos, et non pas seulement en ce qu'elle prise le plus. Tous les chrétiens estiment Dieu par dessus tout, mais tous n'ont pas assez de ferveur pour ne se vouloir dilater qu'en Dieu, pour ne vouloir goûter de plaisir qu'en Dieu [2]. Ils se contentent de ne le point irriter; mais ils ne veulent pas se priver de la satisfaction qu'ils prennent [3] en des choses basses et terrestres où l'âme se trouve resserrée et liée. De même les personnes religieuses veulent bien persévérer dans le service de Dieu, mais elles veulent aussi se satisfaire en l'accomplissement de leurs volontés et de leurs désirs, qui captivent le cœur et le bornent. C'est ce qui fait qu'elles n'en viennent jamais jusqu'à se dilater en Dieu [4] et à n'avoir point d'autre ardeur que de chercher Dieu, d'autre repos que de le trouver, ni d'autre plaisir que de le posséder ou d'exécuter ses ordres et d'accomplir ses desseins.

Le monde est plein de gens qui veulent Dieu d'une volonté vague et générale. Il en faut venir à ne rien faire en particulier que pour plaire à Dieu, et pour trouver notre plaisir dans le bon plaisir de Dieu, nous dégageant de tout le reste.

Voilà notre tâche et notre emploi pour l'intérieur, et alors nous verrons et nous sentirons notre avancement. La plupart se plaignent que rien ne se fait dans leur intérieur. Cela vient de ce qu'on n'a pas efficacement entrepris de faire progrès en Dieu. On se contente de rouler suivant le cours ordinaire des choses, hors des grands maux.

Il est vrai qu'il en coûte pour arriver à ce point de perfection. Il faut tenir l'âme tout un temps dans une sujétion qui n'est

(1) C éd. Périsse omet : *plaisir et.*

(2) C éd. Périsse omet les huit mots qui précèdent.

(3) C éd. Périsse abrège beaucoup : *satisfaction qu'ils prennent en l'accomplissement de leurs volontés et de leurs désirs.*

(4) C éd. de 1704 et éd. Périsse : *jamais qu'à se dilater;* les autres : *à se dilater.*

guère agréable à la nature. Il ne faut pas se rebuter pour les difficultés d'une si haute entreprise. Cela demande du courage et de la constance. L'on en manque souvent; et par une lâcheté naturelle, on s'ennuie de la peine, on retombe en soi-même, et l'on recommence à donner à son cœur la joie qu'il avait accoutumé de chercher dans ses attachements ordinaires.

Quiconque veut prendre ce généreux dessein de ne permettre à son cœur de se dilater et reposer qu'en Dieu, doit observer toutes ses actions, examiner toutes ses intentions, veiller sur son intérieur, en bannir le trouble et l'inquiétude, y entretenir la présence de Dieu. Par ce moyen il s'établit dans l'âme un esprit de paix, et il s'y forme un goût de Dieu qu'il faut soigneusement conserver, rompant avec tout ce qui n'est pas Dieu, se soutenant dans la foi et dans l'espérance du secours divin, et s'opiniâtrant à ne recevoir dans son cœur aucune joie volontaire que de ce que Dieu prescrit ou de ce qu'il permet.

Qui suivrait cette conduite, entrerait dans un ordre nouveau, où l'âme deviendrait parfaitement spirituelle et n'agirait plus que par des motifs spirituels et surnaturels. On verrait bientôt l'œuvre solide de la grâce s'avancer. On passerait aux pratiques les plus relevées et les plus délicates de la perfection, à une pleine et intime résignation, à un héroïque abandonnement de soi-même entre les mains de Dieu, à une fidélité inviolable, premièrement, à remplir ses devoirs, puis à suivre les mouvements du Saint-Esprit. On serait admis dans la familiarité de Dieu, on aurait un amour constant, et enfin l'on trouverait en Dieu la souveraine paix et la consommation de toutes les vertus.

La plupart des personnes qui s'engagent au service de Dieu s'appliquent au commencement à former ce grand dessein de chercher Dieu et de ne rien vouloir ni rien goûter hors de Dieu. On a souvent des saintes aspirations là-dessus. On fait tous les jours de nouveaux propos, mille beaux projets, et point d'effets.

Croyez, ma chère fille, que le chemin de l'avancement spirituel est de ranimer continuellement sa ferveur, de discerner les mouvements de son cœur, d'assujettir son esprit à la grâce, de se livrer absolument à Notre-Seigneur, d'exécuter fortement ce qu'il inspire, de s'abandonner à la providence et à l'obéissance. Quoique vous voyez dans quelques âmes de bons effets de la grâce, tenez pour certain que si elles ne sont dans cette pratique, elles ne feront pas grand progrès. Allons au plus parfait. Je prie Notre-Seigneur de vous en donner la grâce.

C'est en lui que je suis.

193. — De Jeanne des Anges au P. Surin.

Sur le différent avec le P. Bastide.

La lettre a été conservée par le P. Surin qui en cite seulement le fragment suivant au XI[e] (XII[e]) chapitre de la III[e] partie de la *Science expérimentale* (*supra*, p. 135). Date : KS : *11 février 1659;* NM : *10 février* 1659. Cette date est confirmée par les débuts de la lettre 195 du 16 février 1659.

11 février 1659.

Je voudrais bien, si c'était la volonté de Dieu, avoir assez de lumière pour vous expliquer les sentiments de mon cœur sur le sujet de votre (1) *différent avec le Père Bastide, car je vous avoue simplement qu'il me vient beaucoup de craintes* (2) *qu'il n'y ait de l'illusion diabolique en cette affaire et que ce ne soit un piège pour vous.*

(1) M omet : *le sujet de votre.* (2) NM : *crainte.*

194. — De Jeanne des Anges au P. Bastide.

Sur le différent avec le P. Surin.

L 1678 : *Première Lettre de la Mere Janne des Anges, dattée du 15 février 1658. C'est une reponce à la precedante lettre.* La date 1658 est erronée comme il ressort du contenu et de la lettre postérieure 207 où il est fait allusion à celle-ci.

15 février 1659.

Mon Révérend Père,

Je demeure entièrement convaincue, sur ce que vous m'écrivez (1) *et je ne fais aucun doute, qu'il ne soit meilleur et plus assuré pour l'âme de renoncer, selon le vouloir Divin, à toutes les grâces sensibles et extraordinaires que Dieu donne à l'âme, pour s'attacher à lui seul; et je ne puis entrer dans le sentiment de mon bon Père Seürin, qui me dit, en une des siennes, que toutes visions et apparitions sont grâces* (2). *Comme il y en peut*

(1) Il s'agit de la lettre 181 du 23 décembre.

(2) Voir lettres 182 et 209, de la mi-mars 1659 où Surin réfute ce que dit Jeanne des Anges.

avoir beaucoup du démon, et que les saintes âmes y ont renoncé, je crois périlleux à une qui s'y attacherait; et je goûte fort votre sentiment de ne blâmer pas tout, et aussi de n'admettre pas tout; autrement il me semble que c'est ouvrir la porte à toutes sortes d'illusions et d'erreurs. Je reviens toujours là, qu'il est plus sûr à l'âme de marcher par la foi dans ses sentiments de la vertu, dans la mort à tous ses sens, par une solide mortification de soi-même et un abandon entier de toutes ses inclinations naturelles, pour se laisser conduire à Dieu et souffrir en sa présence d'un cœur humble et paisible tout ce qu'il voudra nous envoyer, le cherchant purement, non pas tous ses goûts, vues et révélations, et je me persuade que le pur amour de Dieu est bien au-dessus de tout cela, et que ce n'est point ce qui produit la divine union dans nos âmes ni ce qui a fait les plus grands saints; et je vous puis dire dans la sincérité de mon cœur qu'il me semble parfois expérimenter les effets de l'amour plus grand et mieux connaître les richesses et les grandeurs de Dieu, dans la privation des choses sensibles, que dans les opérations plus sensibles. Il y a des temps et des moments que l'âme n'est pas libre; mais aussi je remarque que votre dessein n'est pas de lui faire violence.

Aussi je souhaite plus que jamais que mon bon Père puisse avoir la liberté de vous comprendre; car à dire le vrai, je pense que le démon lui fait prendre vos propositions à son égard autrement qu'elles ne sont, qu'il le tient lié en ce point, comme il fit autrefois en celui de sa réprobation, et c'est ma pensée. Je prie instamment notre bon Dieu de lui ouvrir les yeux. Je me persuade que s'il était tiré de là, que son entière délivrance et liberté s'avancerait. Dans les lettres qu'il écrit à Poitiers, à plusieurs personnes, et ailleurs, il se sert des mêmes principes que vous. Il faut espérer que Dieu parachèvera son œuvre en lui; nous l'en pressons, avec le plus d'instance qu'il nous est possible, et de tout mon cœur, je demande à son infinie bonté qu'il le réunisse avec vous, et ne permette pas que Sathan ait cet avantage que de l'avoir fait vous quitter, car je pense que c'est l'une de ses ruses et inventions, et mon bon Père ferait bien continuant son ouverture avec vous. Je vous supplie, mon cher Père, de lui communiquer la présente, et de voir celle que je lui écris. C'est...

Votre très humble fille et servante.

Sr Janne des Anges, *religieuse Ursuline.*

195. — De la Mère Jeanne des Anges au Père Surin.

Sur les visites du Saint Ange.

L 1498, C II, 4, O II, 155, extraits avec des omissions : L : *Seconde lettre de la Mère, du 16e février 1659. C'est une réponce à la precedante.* C : *Réponse de la Mère des Anges à la précédente lettre.*

16 février 1659.

Mon très bon Père [1],

Vous recevrez deux de mes lettres tout à la fois, car il y avait déjà quelques jours que j'avais écrit la première, lorsque la vôtre du 22 janvier m'a été rendue. Je vous rends mes très humbles actions de grâces, mon cher Père, de la grande miséricorde que vous me faites de m'avertir, et vous conjure, pour l'amour de Notre-Seigneur, de me continuer cette grâce, et de m'instruire comme je me dois comporter en telles occasions; car je vous promets, en la présence de mon Dieu, avec son secours, d'observer fidèlement ce que vous me prescrirez.

Je vous dirai simplement comme je me suis comportée dans les choses que l'on m'a priée de recommander à mon saint Ange. J'ai tâché, lorsque j'en ai eu le souvenir, de lui présenter les besoins des personnes qui se sont adressées à moi, et l'ai prié, selon les volontés de Dieu, de leur donner lumière. Quelquefois sa charité a répondu en peu de mots ce qu'ils devaient faire, d'autres fois il m'a semblé recevoir quelque lumière qui donnait jour à l'affaire proposée, et je l'ai dit comme un sentiment que j'avais eu. D'autres fois on m'a témoigné n'être pas la volonté de Dieu de répondre. Et dans ces trois manières, je n'ai jamais proposé rien que sous le bon plaisir de Dieu, et avec un esprit très indifférent. Pour des mariages et procès, je ne sache pas l'avoir fait qu'en trois ou quatre occasions; et si vous jugez qu'il ne le faille pas, je ne le ferai ni pour l'un, ni pour l'autre.

Je suis toute prête si les Révérends Pères Anginot, Bastide [2] *et vous jugez à propos, après avoir recommandé l'affaire à Dieu, que je doive m'opposer aux visites de mon saint Ange, et à la rénovation des marques que je porte sur ma main, de le faire,*

(1) C : *mon très cher Père.* (2) Tous les mss : *Batide.*

et d'en demander à Dieu la cessation, avec telle affection que j'espère que sa divine bonté me l'accordera; et pour moi, je vous assure, mon bon Père, que je suis toute prête à faire, pour ce sujet, tout ce que l'on voudra; car mon Dieu sait que je ne veux que lui, et que tout le reste ne m'est rien.

Voyez donc, avec ces bons Pères, ce que sa Majesté vous inspirera, et me le mandez comme à votre Fille qui désire obéir, et se contenter de tout ce que Dieu voudra; ou bien voyez si je dois m'abstenir de prier ce bienheureux Esprit en faveur des personnes qui s'adressent à moi pour le bien de leurs âmes; et si je dois rompre tout commerce (3). *Enfin agissez en toute liberté, et m'ôtez tout ce que vous voudrez. Mon Dieu me demeurant, je serai assez riche; et à vous parler en la sincérité de mon cœur, en quelque état, pauvreté, misère, faiblesse et impression de malice et tentation où je sois, je trouve plus de richesses, d'amour, de lumière et de force dans la réception de mon bon Dieu au Saint-Sacrement de l'autel, que je ne fais en la visite de tous les anges et saints du paradis. Et avec tout cela, il me semble souvent, que j'y suis comme une bête de charge, tant je me trouve accablée sous le poids de mes misères; et lorsque mon Dieu est dedans moi, il m'est tout.*

Je vous avoue bien qu'il me semble que j'aurais grande peine si j'étais privée de la sainte Communion. S'il arrive parfois que mes infirmités m'ôtent le pouvoir de recevoir mon Dieu en ce Saint-Sacrement, tout le jour mon âme et mon cœur sont tout languissants, et privés de leur vraie vie.

Voilà, mon bon Père, tout ce que je puis vous dire, c'est pourquoi je mets toutes mes richesses entre vos mains, à tous trois.

Il y a longtemps que je n'ai écrit au Révérend et très cher Père Anginot, je ne pense pas moins en lui, devant Dieu. Je vous prie qu'il en soit averti et assuré par la présente. J'ai cru que, vous mandant mes petites dispositions, vous lui en pouvez parler à l'occasion. Je suis toujours paresseuse à l'écriture aussi bien qu'au reste de mes devoirs.

Priez pour votre fille, mon cher Père, s'il vous plaît, et vous assurez qu'elle ne manquera jamais de le faire pour vous. C'est.

(3) C ajoute : *avec lui.*

196*. — A la M. Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

De la manière d'élever les novices, et de conduire les jeunes professes par la voie de l'amour.

C II, 6 : *à la même.*

23 février 1659.

Il faut que je vous communique un sentiment que j'ai dans l'esprit, touchant l'éducation des novices et des jeunes professes que vous avez entre les mains, ma très chère fille. Vous en ferez part à la Mère Buignon.

J'estime que le grand secret pour procurer leur avancement spirituel, c'est d'agir avec elles en esprit d'amour. Je n'entends pas cet amour qui flatte l'imperfection, et qui s'accommode au goût de la nature : les filles n'y sont que trop sujettes. J'entends l'amour qui vient de la grâce, et qui, sans mollesse et sans lâcheté procure vraiment le bien et le salut des âmes; qui ne souffre aucune faiblesse vicieuse, aucun instinct de l'amour-propre, ni rien de contraire à la parfaite charité qu'on doit avoir pour Dieu.

Cet amour est aussi doux et aussi tendre que l'amour humain le saurait être; mais il est pur, et il ne veut que ce qui est généreux et divin. Sa douceur consiste en ce qu'il supporte les faiblesses, qu'il prend son temps, et que, par adresse, il trompe les âmes, leur ôtant ce qu'elles aiment avec dérèglement, et leur faisant faire ce qu'elles craignent, et qui leur est cependant utile. Il les caresse, il les tient toujours contentes, et jamais il ne les choque, ne leur faisant jamais rien éprouver que ce qu'elles veulent bien, et qui leur agrée. Mais quand il a gagné la volonté, il en use franchement, et mortifie la nature, sans que la volonté ose ou puisse s'en plaindre.

Cet amour a une merveilleuse prudence, et ne peut la recevoir que de Dieu, qui est également bon et sage. Son premier soin est de mettre dans l'âme une bonne volonté, et de l'y établir solidement; ensuite il élève le cœur et s'en rend maître; puis il le fait passer par où il veut, ne lui permettant jamais rien de bas, et prenant néanmoins garde de ne le blesser jamais. Il tempère sa conduite de telle manière, que le cœur en demeure toujours satisfait, parce qu'il est gagné, et que c'est par les attraits de la grâce et par les charmes de l'amour de Dieu qu'il a été gagné.

Cet amour chérit uniquement les âmes, et leur fait connaître

la sincérité de son affection. Il leur permet tout ce qui se peut permettre, sans préjudice de la grâce. Mais, quoiqu'il y ait de la condescendance, c'est toujours sans rien relâcher du bien pur et parfait.

Cet amour fait mourir son rival, qui est l'amour-propre. Il en découvre les ruses, il en arrête les violences, et il le poursuit partout, pour détruire son règne et renverser ses desseins. En quoi quelquefois attaquant l'ennemi, il n'épargne pas même l'âme, mais c'est toujours dans les bornes de la lumière divine, qui ne le porte jamais à ce qui peut blesser le cœur.

Quand une fois la bonté s'est emparée d'un cœur, il ne la faut jamais étouffer par une conduite désolante, mais il la faut faire croître en l'épurant et la perfectionnant, et par ce moyen l'on vient à bout de tout. Mais pour cela les personnes qui gouvernent doivent recourir à Dieu, afin d'être éclairés de sa lumière. Quant aux âmes où l'on a pu mettre cette bonté, il faut agir à leur égard d'une autre manière, leur faisant sentir ce qui est amer, sans pourtant leur montrer jamais rien qui fasse tort à l'amour ni à la douceur qui l'accompagne.

Cet amour s'étant rendu maître de l'âme, frappe quelquefois assez rudement, et donne de fortes atteintes à la nature, jusqu'à la troubler un peu quelquefois. Mais il ne laisse pas régner le trouble, parce qu'il doit maintenir la paix et la force de l'âme. C'est là l'ordre que Dieu tient dans sa conduite. S'il frappe d'un côté, s'il désole et s'il châtie, de l'autre il soutient. Au contraire, c'est le propre du malin esprit de désoler entièrement et sans consolation. En quoi ceux qui gouvernent par une autre voie que par celle de l'amour, imitent assez souvent le procédé du démon. Mais le vrai amour ne peut souffrir que ses enfants soient accablés de travail, ni soient dans la peine, ou en danger de se perdre. Il fait à leur égard ce qu'Assuérus fit à l'égard d'Esther, lorsqu'il la vit troublée par l'éclat de sa majesté. Il descendit de son trône pour la soutenir et la caresser, de peur qu'elle ne tombât en défaillance. Ainsi l'amour généreux ne sait ce que c'est que d'abandonner une âme, ou s'il l'abandonne en apparence, il ne le fait jamais aveuglément, et sans savoir où doit se terminer sa conduite. Il ne fait rien sans lumière, et tout ce qu'il fait, c'est pour le bien de l'âme.

Tâchez, ma chère fille, de posséder ainsi les cœurs, et d'y mettre le goût de Dieu. Pour lors vous en ferez ce que vous voudrez; et si vous ne vous servez de cet avantage pour les tirer tout à fait hors d'eux-mêmes, si vous y laissez la moindre fibre

d'amour-propre et de bassesse naturelle, vous leur ferez grand tort. Tout y doit être grand et sublime, tout y doit être animé de Dieu; ils ne doivent rien faire par des motifs humains, ni par ces basses sympathies et ces instincts qui viennent de la nature. Il faut que tout se fasse en vue de Jésus-Christ, et que tout soit dans la pratique de sa doctrine. Par ce moyen l'on y verra régner la pureté, la douceur et la paix, qui ne manquent jamais de se trouver là où l'esprit de Jésus-Christ est le maître.

Les âmes qui voudront être tout à lui n'auront point d'autre voie que celle de cet amour.

C'est en cela que je suis.

197. — Lettres du P. Bastide à la M. Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur son différent avec le P. Surin.

L 1681 : *Reponce du Pere Batide à la precedante celle-cy, en datte du 23 fevrier 1658.* C'est 1659 et non 1658 qu'il faut lire ici et plus loin, l. 199, comme l'indique l'allusion au rectorat du P. Ricard dans la lettre 199. Voir la lettre 194, à laquelle celle-ci répond et les deux suivantes.

23 février 1659.

Ma Révérende Mère,

J'attendais votre dernière, pour lui répondre conjointement avec celle qui l'a précédée de quelques semaines, et qui me l'avait promise, après la Purification. Je viens tout à l'heure de la recevoir, et enfin j'y ai rencontré une parfaite conformité de nos sentiments au sujet de votre bon Père. En quoi je trouve que vos pensées symbolisent tout à fait avec celles de quelques autres personnes de deçà qui me semblent bien éclairées. Reste qu'il plaise à Dieu de donner sa bénédiction à tout ceci, et de faire suivre ce cher Père dans les sentiments et les pratiques que nous lui jugeons convenables ou même nécessaires. Il me semble que quand il aura franchi ce pas, ses ennemis se trouveront beaucoup affaiblis, et qu'il faudra que bientôt ils quittent la place. Et alors je ne doute point que toute l'affaire de ce bon Père ne reçoive un merveilleux éclaircissement, et que Dieu ne soit grandement glorifié. Nous attendrons en paix de cœur et soumission d'esprit ce précieux et désiré moment. Je vous avoue que, s'il arrivait bientôt, il aug-

menterait très sensiblement la consolation d'ailleurs assez grande que j'ai ici de quelques personnes qui sont bien à Dieu.

Je tâcherai de voir votre Père au premier jour (1) *pour savoir son sentiment sur vos deux dernières. Cependant je vous dirai qu'il me semble que ma doctrine touchant les grâces sensibles, particulières et distinctes, ne doit point être suspecte, vu que je ne les attaque pas en elles-mêmes, pour les combattre et décrier, comme quelques-uns; au contraire, j'avoue qu'il y en a beaucoup de vraies, que Dieu fait aux âmes, et qui leur servent beaucoup. Mais je dis que la vraie façon de s'y comporter est :* 1° *de n'y aller jamais de soi-même par estime, ou par désir;* 2° *et si elles viennent, y garder constamment une vraie et sainte abnégation intérieure; et se ramener doucement quand on en a et le pouvoir et la vue, dans la nudité de la foi; et beaucoup plus, s'il nous est ordonné de le faire; ou si nous avons un juste sujet de craindre que le démon y opère, et mette la main. Cette procédure dégage l'âme, lui ôtant toutes les attaches propriétaires à choses semblables, et ferme l'entrée à toutes les illusions de l'ennemi, sans empêcher en rien l'œuvre de Dieu, qui ne laisse pas d'agir lors en l'âme, s'il le veut ainsi; parce qu'au fond elle lui demeure toujours toute soumise par un sincère et très parfait abandon qu'elle conserve toujours. Au contraire, il opère beaucoup mieux et plus purement. C'est l'abrégé de mes pensées sur ce sujet.*

(1) Le P. Bastide était à la maison professe et le P. Surin au collège.

198. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur son différent avec le P. Bastide.

L 1505 : *12e lettre du Père, dattée du 25 février 1659. Cette lettre répond à une de la mère que nous n'avons pas. C'est encore au sujet du différent.*

25 février 1659.

MA TRÈS CHÈRE FILLE,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Je crois véritablement qu'il y a en notre affaire du malentendu, car le différent entre cette personne et moi, n'est nullement sur ce que vous croyez. Je suis entièrement dans les sentiments que vous me montrez; et je crois que l'âme ne se soucie et contente

que de Dieu; même souvent Notre-Seigneur la met en un état que tout le reste lui est à charge, et se délecte à voir hors de soi tout, hors son Dieu, qui lui répond [1] et commet tous ses trésors, ses attributs, et suavités de son amour; ensuite de cette nudité parfaite qui lui est très agréable, et que j'ai toujours enseignée, comme vous avez raison de dire. Mais je dis que, quand l'âme est dans la faiblesse, et qu'elle a besoin que Notre-Seigneur la répare et assiste par ses dons, et qu'en effet il lui départ ses saintes opérations, au lieu des consolations des sens et autres soulagements naturels qu'elle pourrait prendre; et qu'il la vivifie par sa douce parole, et par les goûts de sa présence, elle ne doit pas positivement résister à cela, le mettant hors de soi, pour se réduire à l'état de ceux qui n'en ont point; mais qu'elle doit avec indifférence et dégagement se servir de cela, pour en servir et aimer Dieu davantage.

Voilà en quoi est notre différent; car ce bon Père dit qu'il faut que l'âme, alors, ferme les yeux ou les oreilles, et se vide non seulement d'affection, mais en effet de tout cela.

Je trouve fort à redire à cette doctrine, et quand je m'en suis voulu servir par le conseil de ce bon Père, je m'en suis trouvé si mal, que m'en étant communiqué à mon confesseur qui est le Père Ricard, qui s'en va recteur à Poitiers; et à mon Supérieur [2], ils me conseillèrent de ne point suivre cette conduite. Depuis je ne l'ai demandé ni communiqué à personne qui n'ait été de ce sentiment. Ce seul Père, persiste dans le sien; et il me semble que votre bon Ange dit : « Que l'âme n'était pas obligée de résister positivement aux dons; mais à la secrète recherche. » Voilà en effet ce que je dis.

En tout le reste, je suis conforme à la doctrine de ce bon Père; et c'est ce qui me tient lié; remarquez donc cela s'il vous plaît, et ne vous méprenez pas. Et sur cet article de la résistance positive faite aux grâces qui sont de Dieu, mandez-nous franchement votre avis, puisque nous sommes embarqués en cette affaire. Mandez-le, à lui et à moi, afin qu'on ne puisse pas faire passer pour illusion ce qui est bon, et qu'on ne dise pas sans sujet : « Le Père Surin ne guérira point qu'il ne résiste aux sentiments de Dieu », et que c'est l'avis de la Mère des Anges. Je ne me soucie pas beaucoup, quoi qu'on dise de moi; mais je vois que je passe pour dévoyé en l'esprit de quelques âmes, à qui peut-être je pourrais profiter; car je ne vous dissimule point, que si je

(1) L : *repend.*

(2) Le P. Verdier, voir lettre 161.

croyais d'une personne, ce que l'on dit de moi, à l'occasion de cette affaire, je n'y pourrais avoir de créance. Tenez pour certain que ce point est important pour le regard des âmes que je sers; et je ne saurais agir vers elles comme par le passé, si je les voyais prévenues de la pensée que je fusse en illusion dans ma conduite.

Voilà ce que je vous prie de recommander à Dieu, et de penser que notre différent n'est qu'en ce seul point : s'il faut positivement empêcher les visites de Dieu?

Entre nous soit dit, que ce bon Père ne me connaît nullement au fond, ni ce que Dieu met en moi, parce que même il n'a nul goût à ouïr telles choses. Il met toute sa doctrine à mettre tout dehors, à n'admettre rien, et moi je dis qu'il ne faut rien admettre dans son fond, en son cœur, et en sa pensée intime, que Dieu; mais que dans ses puissances, mêmement quand l'âme a besoin de se réparer, on peut souffrir ce que Dieu y met, quand Il nous mène à lui tout droit, et nous ne voyons point que l'on loue les saints d'avoir mis hors d'eux les grâces. Je suis las de vous dire cela si souvent, ainsi pensez-y, s'il vous plaît.

199. — Du P. Bastide à la M. Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur son différent avec le P. Surin.

L 1684. La lettre n'est que la continuation de la lettre 196, dont elle forme la seconde partie. Dans l'intervalle le P. Bastide avait eu communication de la précédente.

Ce 25 février 1659 (1).

Je viens de voir le cher Père, et je n'ai pas jugé devoir encore lui faire voir la lettre que vous m'avez envoyée; ce sera demain s'il plaît à Dieu. Il m'a montré vos deux dernières, et sa réponse (2); *au sujet de laquelle, après l'avoir toute lue je lui ai dit :*

1° *Qu'il ne vous expliquait pas bien toute ma doctrine, qui consistait en ce que je vous ai mandé d'autres fois, et qu'il avait lui-même lu, et en ce que je vous répète en ce lieu-ci, dont je lui ai fait la lecture;*

2° *Comment est-ce qu'il pouvait écrire que tous étaient de son avis; puisqu'il est certain que tous lui ont dit que le père Jean*

(1) Le ms. donne à tort 1658. (2) La lettre 198.

de la Croix était clairement contre lui, et que ma doctrine était la meilleure et la plus sûre; que si quelques-uns ont usé d'exception pour lui, ç'a toujours été sur ce qu'il alléguait son impuissance, à quoi je me suis aussi toujours accordé, lui disant que je ne demandais de lui en cela qu'une sincère fidélité de son cœur à faire doucement ce qu'il pourrait. Que le seul différend de moi et des autres, était en ce point, qu'eux appréhendaient que cette pratique étant contraire à son sentiment serait pour le relancer dans ses anciennes faiblesses, comme ils m'avaient dit, et je n'avais pas même crainte. Au sortir de sa chambre, je suis allé voir le R. père Ricard (3), *qui doit être Recteur de Poitiers, et lui ai dit notre dialogue, et lu votre lettre, avec ce que je vous ai mis ci-dessus du sommaire de ma doctrine. Il s'est trouvé tout à fait conforme avec moi; je crois qu'il le lui dira à la première entrevue. Priez pour nous, et croyez que je suis.*

(3) Voir lettre 198.

200. — Du P. Anginot à Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur les consultations du Saint Ange et sur l'état du P. Surin.

L 1719 : *Lettre du même Pere, du 27 février 1659, au sujet des questions qui lui ont esté faites par le R^d^ pere Berthelot, Jesuitte, sur les reponces du Saint Ange.* Voir la lettre 191.

27 février 1659.

Ma Révérende Mère,

La grâce de Notre-Seigneur Jésus...

J'ai mandé à la Révérende Mère Prieure (1) *que vous ne fussiez en aucun souci pour m'écrire que quand je pourrais vous sembler utile, et pour votre soulagement vous faire faire quelque service. Mais si ayant égard à vos peines intérieures, et à la multitude des affaires extérieures qui vous surviennent, j'ai voulu épargner votre main, ce n'est pas à dire que je doive épargner la mienne, pour ne vous dire pas de temps en temps qu'à l'autel il me souvient tous les jours de saint Joseph et de toute sa maison, et des bonnes Mères anciennes et nouvelles.*

Il y a quelques semaines qu'un de nos Pères de la province de

(1) La Mère Angélique de Saint-François.

France, nommé le père François Berthelot, qui prêche ce carême à Vannes, m'écrivait que l'on le voulait mettre en défiance des réponses que votre saint Ange a rendues quelquefois sur les demandes et propositions que vous a faites un homme de qualité et de vertu que ce Père a gagné à Dieu, qui a été autrefois bien avant dans le monde, et qui se donne maintenant à Notre-Seigneur de la bonne sorte. Il ne le nomme point; mais je crois que vous le connaissez par ses lettres (2). *Or il me priait puisque vous êtes sous ma conduite ainsi que vous l'avez répondu à cet homme, à ce que ce Père m'a écrit; [que] je l'éclaircisse de l'assurance qui se peut prendre raisonnablement dans les réponses de ce saint Ange. A quoi j'ai répondu, que depuis votre entière délivrance, je n'avais jamais reconnu, ni appris aucune sorte de sujet de méfiance; qu'au contraire, l'état de votre maison est tel, par la grâce de Dieu, que si les bons effets peuvent témoigner la qualité de leurs causes, il y avait lieu de s'assurer, et de bénir Dieu; que le feu Père Saint-Jure m'en avait autrefois écrit, sur quelques pareils ombrages; et que, vous, et moi lui déclarâmes nettement tout. J'ajoutais, après beaucoup d'autres choses propres à satisfaire le Père Berthelot, avec qui j'ai particulière habitude depuis l'an 1655 qu'il nous prêcha le carême de Saint-Didier* (3), *que quand aux réponses du bon Ange, il les faudrait voir chacune en particulier, pour en juger selon les règles des vérités évangéliques, et la doctrine des saints, qu'autrement il faut laisser dire les enfants de défiance, lorsqu'on ne voit pas de raison autre que des craintes mal fondées; que ma longue expérience ne m'a jamais rien appris contre la solide lumière de ces réponses; au contraire j'y avais toujours remarqué plus de bien et de netteté que les spirituels ordinaires n'en donnent dans les leurs; qu'à la vérité il me semblait que cet oracle ne devait être consulté que rarement, avec grand respect, et pour chose de telle importance, que ce Bienheureux Esprit pût juger qu'on avait eu raison de recourir à lui. Je ne sais s'il me répliquera; s'il le fait, je vous en écrirai suivant le besoin; mais vous voyez ce qu'il est à propos de faire; et de quelle sage conduite il vous faut user, envers les gens de bien même, comme vous avez toujours fait.*

Quand à l'état présent de votre Père, le père Bastide vous en tient assez avertie. Je ne sais si je me trompe; mais il me semble qu'il avancerait grandement l'usage de sa liberté, s'il se soumettait dans leur différent (quoi qu'il en soit au fond) au sentiment

(2) M. Sain, voir l. 191.

(3) A Poitiers, voir l. 191, début.

d'autrui en ce qui le regarde; ce que (pour vous le dire ingénuement) je ne lui ai jamais vu bien faire; et j'ai peur que l'enclouure soit là. Vous avez plus de pouvoir sur son esprit que nous, et ce serait grande gloire à Dieu, édification des âmes, et joie à tous nos Pères si, parmi tant de bons avis qu'il donne, il pratiquait celui-ci pour soi, puisqu'il n'y peut avoir aucun mal ni danger, mais un souverain profit à pratiquer l'abnégation de son propre sens. Pour maintenant en voilà bien assez. Je salue la Révérende Mère Prieure et toutes nos anciennes connaissances (1). *Je me recommande à vos saintes prières, souffrances et dévotions.*

G. ANGINOT.

(1) Le P. Anginot avait été exorciste à Loudun.

201. — De la M. Jeanne des Anges à Mme du Houx.

Sur les visites du Saint Ange.

L 917 : *122e Lettre de la Mere, du 27 février 1659. Elle envoye à ma sœur du Houx des lettres des peres Batilde et Seùrin et lui demande son sentiment sur ce que ces Peres lui disent au sujet de son Saint Ange.*

27 février 1659.

La faiblesse où m'a réduite une fièvre continue, de neuf à dix jours, ne me permet pas de vous entretenir, ce voyage, selon mon désir. Je vous envoie quelques lettres de mon bon père Seùrin, qui vous parleront pour moi. Vous me les renverrez, s'il vous plaît. En voilà aussi une du père Bastide (1) *sur leur petit différent. Apres y avoir bien pensé devant Dieu, je trouve la conduite du dernier plus assurée dans la foi que celle du cher Père et je lui ai mandé mon sentiment avec grande liberté.*

Je vous prie de faire un peu de réflexion en la divine présence sur ce que notre bon père Seùrin m'écrit touchant mon saint Ange, et me mandez le sentiment que Dieu vous donnera. Cet avis vient de vos quartiers. J'ai mandé à ce cher Père que j'étais prête, en sincérité de cœur, d'agir en cette matière, tout ainsi que les RR. PP. Anginot, Bastide et lui jugeraient, et qu'ils en confé-

(1) Ici, comme au titre et plus loin, L écrit : *Batilde.*

rassent devant Dieu ensemble. En effet mon cœur se sent en une disposition très dégagée là-dessus. Priez pour moi je vous en conjure. Nos chères enfants vos nièces (2) *se portent bien. Toute la petite famille vous salue. Je ne puis vous entretenir plus au long, tant ma tête est faible et, avec cela, il me semble que Dieu veut que je fasse carême.*

(2) L : *nos chers enfans.* Il s'agit des deux filles du frère de Mme du Houx, qui étaient à Loudun, novices ursulines.

202. — A la Mère Jeanne des Anges.

Ses propres dispositions. Avis à la Mère sur les siennes à elle-même.

L 153a : *18e lettre du Pere dattée du 2e mars 1660. Il parle de ses propres ... et donne des avis,* etc. La date est erronée. Il faut lire 1659, comme l'indique l'allusion à la lettre écrite le jour de S. François Xavier, qui est la lettre 176. Autre recension dans P 94 où la date est : *Ce 3e dimanche de Carême.* En 1660 ce serait le 28 février; en 1659 le 16 mars. Il n'y a donc pas accord avec la date de L, mais celle de la lettre suivante du P. Surin (lettre 207) favorise la date du 2 mars, confirmée par le début même de cette lettre 201. Peut-être faut-il lire, dans P le 1er et non le 3e dimanche, car effectivement le 1er tombait le 2 mars. Sommaire de P : *que les richesses et les opulences divines sont cachées dans les maximes de l'Evangile.*

2 mars [1659].

Ma très chère fille,

La paix de Notre-Seigneur, etc...

Je viens de recevoir la vôtre du 14e du mois passé (1), où je vois vos dispositions, et vos sentiments sur les miennes. Je vous dirai encore, la liaison que Notre-Seigneur a mis entre nous ne me permettant pas de vous laisser des doutes sur mon état; que vous avez touché le point de ma doctrine sur le sujet controversé; mais que je la trouve tout à fait contraire en ce bon Père, quoi qu'il ne vous l'ait pas développée. Quand il eût vu mon écrit du jour de saint Xavier, je crus que nous nous rejoindrions; mais depuis, il s'est éloigné plus que jamais (2). Le jugement qu'il fait sur la manière dont il se faut comporter en recevant les dons

(1) P : *du 14 de ce mois.*
(2) P : *parce que la liaison... permet... sur le point... que je trouve... à ce bon Père.*

sensibles et distincts, est du tout différent du mien. Il y est fortement établi, et la pratique de ce qu'il juge, m'ayant [3] été très préjudiciable, je me suis séparé de sa conduite laquelle [4] j'avais prise, et crois [5] devoir cela à la fidélité que chacun doit avoir pour son propre bien. Il ne laisse pas de croire qu'en cela je me trompe, et devais [6] tenir à ses conseils, et que, faute d'y adhérer, je mets empêchement à ma guérison. Voilà où nous en sommes.

Cela ne nous divise pourtant en rien de tout le reste, car je fais cas de lui beaucoup, sauf que je crois qu'en ce point il est en erreur fort dommageable aux âmes, et ne saurais [7] conseiller à personne, en qui Dieu opère notablement, de suivre la doctrine qu'il tient sur cela. Pour le reste il donne [8] de très bons avis.

Quant à ce qui est du fond de mon état, et de l'empêchement que je souffre, je crois aussi qu'il s'y méprend beaucoup [9], et tous ceux qui ne regardent en tout cela qu'une opération du diable. Je crois qu'on ne sait pas comme tout va, et qu'il y a autre chose, et que ceux qui s'intéressent en mon bien, seraient bien [10] contents, s'ils voyaient tout. Je crois bien mettre de grands empêchements à Dieu, mais pour ce qui est de l'état d'infirmité où je suis, et qui me rend si différent des autres, je crois y pouvoir fort peu. Touchant ma pratique à [11] recevoir les dons et opérations qu'il plaît à Dieu faire en mon âme, je l'ai mise dans [12] mon papier, et quand bien le démon ferait en moi des opérations, il me semble que cette pratique me met à couvert. Je m'y tiens aussi fidèlement qu'il m'est possible; et je vous assure que mes remords ne sont point sur cela, ayant fort avant gravé dans mon cœur et dans mon sentiment d'aller à Dieu nettement dans la pureté de la foi; car je ne discerne presque point l'extraordinaire de l'ordinaire, n'ayant que la seule vue de chercher Dieu et son service.

Pour les opérations qui se font en moi par mon infirmité [13], elles sont bien aussi étranges qu'il s'en puisse imaginer au monde; mais mon cœur en est en plein repos, me semblant qu'entre elles et moi, il y a une distance infinie; car je ne cherche que la vertu,

(3) P : *ayant.*
(4) P : *conduite que;* ici *conduite* signifie *direction.*
(5) P : *je crois.*
(6) P : *et que je devais.*
(7) P : *de tout le reste, car j'ai beaucoup d'estime pour lui. Je ne saurais conseiller.*
(8) P : *il me donne.*
(9) P omet : *beaucoup.*
(10) L : *grandement.*
(11) P : *la... de recevoir.*
(12) P : *en.*
(13) P ajoute : *soit par la grâce.*

et faire service [14] à Dieu en toute l'étendue de ma puissance; parce que, au-dessus de tout extraordinaire, de tout sens, de toute opération, il y a une chose qui est infiniment éloignée, qui est de servir, honorer et aimer [15] Dieu comme l'Église enseigne à tous les chrétiens. Je me tiens là, sans aucun doute ni [16] chancellement.

Pour la continuation du mal où je suis, je n'en suis nullement en peine, car Notre-Seigneur me fait voir si clairement son dessein miséricordieux en cela, et l'ouvrage de sa sagesse, que je ne puis lui faire aucune demande pour le contraire; et la possession de la paix est si grande dans [17] mon cœur, que je ne puis qu'admirer en toute humilité comme quoi [18] Notre-Seigneur cache à tant de bons serviteurs et âmes éclairées son conseil en cela, et comme quoi il permet qu'il m'en réussisse quelque sorte de petite persécution. Notre-Seigneur a rendu l'état de mon âme si paisible en cette lumière de foi qu'il lui plaît [19] me donner; que je ne sais comment il peut augmenter sa paix et sa joie, sans que je défaille; car ce sont des torrents de biens que je ne sais ni à qui, ni comment les dire; et par sa grâce, ils sont tous dans les idées de la foi, et sans aller à rien de ce qui est hors cette pure et simple foi.

Voilà pourquoi les richesses du christianisme sont ineffables; et il ne me reste qu'ardeur et désir extrême pour persuader à toutes les âmes, soit par écrit, soit par [20] parole, les richesses divines cachées dans les maximes de l'Évangile. Quand tout le reste me sera ôté, je ne saurais être pauvre. Il y a à parler, et à écrire, et à travailler [21] à l'infini sur ce fonds. Ainsi nonobstant tout ce que vous me dites de votre pauvreté et de vos souffrances, je ne saurais croire que, pourvu que vous teniez fidèlement à la grâce, et à la vérité de la vertu que Notre-Seigneur vous a fait connaître, que vous ne puissiez devenir très heureuse; c'est-à-dire en la connaissance, et au goût, et en l'embrassement cordial [22] de Jésus-Christ mourant pour vous; sentir l'opulence de vérité et [23] lumière qui passe toute mesure, nonobstant nos misères et faiblesses. Cela est dans un jour si net et si éclatant, que l'esprit ne peut avoir

(14) P : *et qu'à rendre service.*
(15) P : *de servir, d'aimer et honnorer.*
(16) P : *et.*
(17) P : *en.*
(18) P : *comment,* les deux fois; *... et d'âmes.*
(19) P : *de me.*
(20) L : *de.*
(21) P : *travailler à écrire et à parler.*
(22) P : *et au goût et à.*
(23) P : *et de... et nos faiblesses.*

de doute; et à proportion des pauvretés, des angoisses et des malédictions expérimentées dans les travaux de la vie souffrante, sont les bénédictions et trésors divins.

Votre pratique doit être de suivre Dieu pour l'amour de lui-même, en la vue de son mérite, en la pensée de ses miséricordes, et par égard à son fils Jésus-Christ. Le suivre est (24) porter les effets de sa Providence, et toutes ses volontés, toutes ses rigueurs et opérations, sans rien vouloir pour vous-même, afin que sa puissance, sa gloire, son autorité et divin vouloir (25), règne et triomphe dans vous, sa créature.

Voilà l'abrégé de tout ce que je vous puis dire et souhaiter. Dans cette disposition attendez ce qu'il voudra faire de vous, abandonnée, perdue, et livrée à ses divins ordres (26), sans relâcher un seul moment dans les dépendances et fidélités que vous lui devez.

Je suis en lui vôtre, etc.

(24) P : *et.*
(25) P : *et sa divine volonté;* omet : *règne et.*
(26) P ponctue : *dans cette disposition. Attendez...; ordres divins.* Il a seul la finale : *Je suis, etc.*

203. — Du P. Bastide à Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur les consultations du Saint Ange.

L 1714 : *Lettre du R^d pere Batide dattée du 2 mars 1659 sur mesme sujet que la precedante* [l. 197 et 199]. Un fragment dans O II, 158. Partout LO écrivent *Batide.*

2 mars 1659.

Ma Révérende Mère.

Je n'ai pu trouver l'occasion de conférer avec le Révérend Père Anginot et votre Père sur la question que vous proposez de votre bon Ange. Je vous avoue que je ne puis découvrir de mal de se comporter en ceci, comme je me souviens vous avoir mandé autrefois assez au long. Je respecte leurs sentiments; mais je ne peux voir aucun danger de dire à Dieu, ou à ce Bienheureux Esprit que, si c'est la plus grande gloire de sa Majesté divine, ou la plus grande complaisance et satisfaction de son cœur; et le plus grand bien spirituel de votre âme, vous êtes contente d'être privée, et des visites et des avis et de tous les autres effets particuliers de sa présence sensible; et même prier la divine bonté en ce cas

de vous en priver. Il me souvient que vous fûtes autrefois tirée d'une grande peine, que vous causait Béhémot (1), *à raison des demandes particulières qu'on vous obligeait de faire sur votre délivrance lorsqu'on vous dit de demander tout cela en la façon que Dieu aimait le mieux en vous, et de vous. Il me semble que si j'étais en votre place, je ferais le même en cette rencontre, et je dirais à Dieu en toute simplicité, que si sa plus grande gloire, son plus grand plaisir, et son plus grand bien se rencontre dans la privation de tout cela, que je le prie de m'en priver, et d'accomplir parfaitement son bon plaisir.*

Voilà ma pensée toute nue, et la vraie disposition de mon cœur.

Le Révérend Père Anginot vous écrit les réponses de votre Père; il se pare fort de l'avis de votre bon Ange; qu'on n'est pas obligé de résister. J'y ai répondu. Mais il me semble qu'il devait aussi se souvenir de ce qu'il avait dit auparavant, qu'il ne croyait pas conseil, ni ne faisait effort pour se retirer.

Claude Bastide, *de la Compagnie de Jésus.*

(1) L'un des démons dont Jeanne se disait possédée. Voir *Lettres*, I, p. 120, note 3.

204. — Du P. Anginot à Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur le différend des Pères Surin et Bastide.

L 1710 : *Autre lettre du mesme Pere du 3 mars 1659. Encore au sujet du pere Seürin.* Un fragment dans O II, 157-8.

3 mars 1659.

Ma Révérende Mère,

La grâce de Notre-Seigneur Jésus.

J'ai représenté au père Seurin qu'il ferait mieux de se soumettre et d'obéir par le plus pur amour de la dépendance, et de l'abnégation de ses propres sentiments, prenant pour soi la pratique qu'il conseille aux autres, et qui seule est exempte d'illusions. Il m'a protesté qu'il le désirait de tout son cœur, que pour obéir il quitterait le paradis même si on le lui présentait tout ouvert; qu'il avait durant plusieurs mois fait d'extrêmes efforts pour repousser les aides extraordinaires qu'il recevait; que les violences qu'il s'est fait, lui ont souvent renversé la tête; qu'il en est à mourir toutes les fois qu'il s'y contraint; que la réponse de l'Ange

ne porte pas que l'âme doive repousser et résister à ces dons, par une action expresse et positive; qu'il n'y veut avoir ni appui, ni recherche, que le Père Bastide dit bien qu'il ne veut point de violence; mais que néanmoins le même Père Bastide dit qu'il doit passer outre, quoi qu'il en puisse arriver, bien que ledit P. Seurin soit à non plus. Qu'au reste d'autres Pères, bien croyables, même son supérieur et son confesseur (1) *disent que les efforts qu'il s'est fait avec tant de véhémence et d'un cœur sincère pour résister, doivent être pris pour l'effet, puisque l'effet lui est impossible et qu'il en doit demeurer en paix. Que pour avoir quitté la direction du Père Bastide, cela est permis, même* (2) *quand on le fait après avoir pris conseil. Voilà bien au long ce qu'il dit, et que peut-être il vous aura écrit.*

Cette impuissance et les maux qu'il souffre lorsqu'il se raidit à résister, m'ont arrêté tout court, de peur que si on le pousse à bout, il n'en arrive du mal. Pour les petites complaisances aux applaudissements qu'il reçoit de toutes parts il m'a répondu qu'il ne se repaissait point de ces fumées. J'ai cru vous devoir dire tout ceci en détail, afin que cependant nous prions Notre-Seigneur pour lui avec patience, et souffrions les desseins que sa Majesté a sur son serviteur.

Cette 1re partie de la lettre, ne regarde que le Père Seùrin, la seconde partie est une réponse que ce Révérend Père fait à la Mère sur la proposition qu'elle avait faite, si elle devait demander à Dieu la cessation des visites Angéliques et de l'impression des saints noms écrits sur sa main (3).

Quand à ce qui est, et que vous nous proposez, de renoncer aux visites du saint Ange, quel mal vous ont-elles fait ni à personne? Pourquoi priver les bonnes âmes de la consolation qu'elles en peuvent recevoir; pourquoi envier à Monsieigneur de Sales de bonne mémoire, sans parler du glorieux saint Joseph, ces monuments de leur sainteté? et ravir à Dieu ce rare témoignage de sa bonté infinie envers une pauvre fille sa servante, à laquelle il a fait du bien, en reconnaissance des maux qu'elle a soufferts avec sa grâce, longtemps et patiemment? Pourquoi enfin condamner ce que tant de gens de bien, et bien capables ont examiné? Pourquoi faire douter que tout le passé n'a été qu'illusion? C'est ce que vos ennemis voudraient bien, et qu'à l'avenir cette source de biens

(1) Les PP. Verdier et J. Ricard.
(2) Au sens de *surtout, d'autant plus.*
(3) Annotation de Mme du Houx, sans doute.

se trouvât tarie. Ils auraient beau jeu pour remuer bien des langues. Certes vous rendriez bien à Notre-Seigneur le mal pour le bien, et ce Bienheureux Esprit qui ne vous a jamais fait que de très saints et bons offices, sans que vous l'ayez mérité.

Tout ce qui vous reste à faire, c'est de continuer d'en bien user, avec la vénération, l'humilité et la réserve convenable, rarement, et non pas tout à propos; rien qu'en matières spirituelles, et divines, ou tendantes au bien des âmes. Pour les procès, les mariages et autres choses du bas ordre, le conseil des sages doit suffire avec l'oraison, la bonne intention, et la prudente conduite; mais vous avez eu raison de vous montrer, de votre part, obéissante et détachée jusqu'à ce renoncement; vu le bon exemple que votre Père a reçu dans le différent dont il s'agit.

Demeurez, ma Révérende Mère, en cet état; regardant uniquement Notre-Seigneur votre souverain et votre époux; sans autre appui aux créatures, qu'à mesure qu'il vous les présente, pour en faire usage à sa gloire.

Vos bonnes prières et de toutes vos chères filles pour.

Votre très humble et très obéissant serviteur en Jésus-Christ.

Guillaume Anginot, *de la Compagnie de Jésus.*

Le Père Seurin est de même avis que moi, quant au bon Ange; vous verrez ce que vous écrira le Père Bastide, s'il ne l'a déjà fait.

205*. — A la Mère Jeanne de la Conception, carmélite.

Sur la retraite de Jésus au désert. — Trois sortes de tumultes qui troublent le silence intérieur.

C III, 10 : *Sur le même mystère. Trois*, etc.

3 mars 1659.

Je vois bien, ma très chère sœur, que vous attendez de moi quelque chose sur la retraite de Jésus au désert. Je veux en cela satisfaire non seulement votre désir, mais encore mon goût particulier, qui trouve bien de la douceur en ce mystère; et puisque vous avez vu la lettre que j'ai écrite à Monsieur le prince de Conti [1], je commencerai celle-ci par où j'ai fini celle-là.

Je dis donc que le vrai désert où nos âmes doivent se retirer,

(1) Elle n'a pas été retrouvée.

c'est Dieu; désert où se trouve le parfait silence, la paix solide, l'abondance de tous les biens; où l'âme, séparée des créatures, oubliant tout, seule avec Dieu seul, goûte la vérité et les délices du pur amour dans leur source. L'entrée de ce désert n'est ouverte qu'à la seule épouse que sa mortification et sa pureté rend digne d'y être admise; et quand nous y sommes une fois entrés, rien ne nous en peut retirer que le tumulte de nos défauts.

Je remarque trois sortes de tumultes contraires au silence de cette divine solitude.

Le premier est celui des vaines conversations avec les créatures. Elles réveillent l'Époux, et troublent le doux repos qu'il veut prendre dans l'âme. Mais, pour vous, ma chère Sœur, la vie que vous menez vous met à l'abri de ce tumulte; une si étroite clôture et tant de grilles vous éloignent du siècle, et vous affranchissent de l'importunité de ses visites et de ses conversations.

Le deuxième tumulte est celui de nos passions et de nos affections déréglées. Il faut mortifier tous les désirs purement humains, toutes les craintes, toutes les joies, toutes les recherches purement naturelles, afin que l'âme jouisse d'un calme invariable. Les fidèles épouses de Jésus-Christ ne peuvent souffrir en elles aucune agitation, ni aucune impétuosité; leur soin continuel est de calmer leur esprit et leur cœur, et de les réduire à un parfait silence.

Le troisième tumulte qui trouble le silence de l'âme, est celui de son action propre. Car, bien qu'elle doive faire ses diligences pour plaire à Dieu, et qu'elle doive s'exercer en des actes de vertu, il arrive néanmoins souvent aux personnes de votre profession, que Dieu voulant les mettre dans une entière dépendance de sa grâce, et s'assujettir pleinement leurs puissances, il prend le droit de les rendre attentives à sa parole. Alors elles doivent faire cesser le tumulte de leurs soins et de leurs opérations propres; non pour se jeter dans une oisiveté indiscrète et trompeuse, qui est le désert et la tanière du démon, mais pour être plus soumises à la conduite du Saint-Esprit, et pour lui donner la liberté de disposer d'elles à son gré. Car ce divin Esprit n'est jamais content que quand il fait dans l'âme ce qu'il veut; et, pour cela, il faut que l'âme s'abandonne entièrement à lui, soit pour agir, soit pour pâtir, selon sa sainte volonté.

Voilà proprement en quoi consiste le silence du désert divin. L'âme recueillie et tranquille laisse opérer Dieu, sans troubler l'opération divine par le tumulte de son opération propre. Ce qui ne se fait point par une élévation téméraire, l'âme se portant d'elle-même à une perfection où Dieu ne l'appelle pas, mais par

une vraie humilité et par une fidèle soumission au souverain maître, qui veut établir son royaume au dedans de nous.

Quand il trouve des cœurs disposés à le recevoir, des cœurs vides de toutes les créatures, des cœurs qui ne respirent que son amour, il prend plaisir à y demeurer et à leur faire sentir les effets de sa présence. Il y demeure comme principe de vie et de grâce, y opérant le bien selon ses desseins, conformément à cette parole du Prophète : « *C'est vous-même, Seigneur, qui avez opéré en nous toutes nos œuvres* [2]. » Or ce ne sont pas seulement nos péchés et nos affections désordonnées qui s'opposent à ce principe de vie et de grâce : nos manières d'agir lui sont aussi contraires, parce qu'elles sont indiscrètes et turbulentes; mais Dieu les change en saintes et divines, lorsque nous lui laissons la liberté d'opérer en nous selon son bon plaisir.

Je le prie de vous faire cette grâce, ma chère Sœur, et à toutes vos Mères et vos Sœurs, à qui je suis, comme à vous.

(2) *Is.*, XXVI, 12.

206. — De Mme du Houx à la M. Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur le différent entre les PP. Surin et Bastide et sur les consultations du Saint Ange.

L 919 : *92e lettre de ma sœur du Houx, mars 1659. Elle parle de ses dispositions intérieures, puis répond à la lettre precedante* (l. 200 du 27 février). De cette très longue relation (p. 919-28), je ne retiens que ce qui intéresse le P. Surin. L écrit *Batilde*. La date *mars 1659* laisse une certaine latitude, mais comme dans L, la lettre est placée avant une lettre de Jeanne datée du 6 mars et une réponse de Mme du Houx, du 10 mars, on peut opter avec vraisemblance pour les premiers jours de mars. Dans sa lettre du 6, Jeanne écrit : « Voilà des lettres du P. Seùrin, qui ne me laisse pas manquer d'employ (L. 928). » Mme du Houx réplique le 15 mars, en redisant ce qu'elle affirmait déjà dans cettre lettre. « Je vous renvoie dans la même boite cinq lettres du bon P. Seùrin. Vous m'obligez extrêmement de m'envoyer ces lettres; elles m'instruisent grandement et de matieres qu'il m'est important de savoir, à raison de l'exercice où l'on m'engage. Continuez-moi ce bien; j'espere en profiter avec la grace de Dieu. » (L. 941.)

Mars 1659.

J'ai lu ce que notre bon P. Seùrin vous écrit touchant votre saint ange, et ce que vous m'en écrivez, m'ordonnant de vous en dire mes pensées. Nonobstant tout ce que je vous ai dit ci-dessus,

sachant que toute créature humaine, et moi plus qu'aucune autre, est pleine d'erreur, n'étant qu'ignorance et vanité, et ainsi qu'on se peut facilement tromper, puisque cette vie n'est exempte de périls qu'en marchant dans la nudité de la foi et entière obéissance, fondée et établie en profonde et sincère humilité et charité, je suis très consolée de la réponse que vous me dites avoir faite aux bons pères Bastide et Seurin. J'espère que Dieu les bénira, non que je croie que les visites célestes discontinuent pour que vous y résistiez, ni que Dieu vous élargisse moins ses dons; tout au contraire. Mais si cela arrivait, je ne désisterais en rien, avec la grâce de Dieu, de ma précédente croyance et j'estimerais et aimerais encore mieux votre conduite. Vous me feriez un signalé plaisir de me donner copie de ces lettres, car si Dieu se veut encore servir de moi pour aider au prochain, telles matières me servent beaucoup, m'instruisent et m'ouvrent l'esprit.

Je vous ai mandé savoir bien d'où venait ce que le cher Père Seùrin vous mandait sur les visites de votre saint ange, mais ayant lu sa lettre, j'ai vu qu'il y avait plus que ce que je pensais et que l'on a écrit à ce père de divers lieux, sur ce sujet. Toutefois il me semble voir apparemment que ç'a été de Nantes, sur la bonté que vous avez eue de vous ouvrir à M^lle de la Carisière, qui a un peu mal ménagé cette grâce. En second lieu j'avais, moi-même, écrit à ce bon père, un peu devant Noël, sur ce que un des plus grands prélats de France (1), *que je ne sache pas être jamais venu en Bretagne, m'écrivit par bonté qu'un ecclésiastique, grand serviteur de Dieu, qui avait vu et parlé depuis peu avec le P. Seùrin, qui lui avait dit être notre directeur, et n'approuver pas la conduite de votre saint ange, le bon prélat m'exhorta de lire sérieusement le livre et les mêmes chapitres que ces deux RR. PP. vous citent dans leurs lettres. Il m'écrivait amplement et m'humiliait très bien. Sur cela j'écrivis au bon P. Seùrin, non que je crusse qu'il n'approuvât pas ladite conduite, mais afin que s'il me répondait chose propre à relever ce prélat de son appréhension, je lui répondisse des sentiments du Père. Ce qui arriva ainsi : ce bon père m'ayant écrit bien paternellement, j'écrivis ensuite au prélat, lui marquant ma reconnaissance de sa charité pour moi et lui envoyai une copie de la réponse que m'avait fait le cher P. Seurin, qui était bien solide et bien prudente. Je pense, ma chère Mère, que voilà les deux causes de la lettre que ce bon Père vous a écrit.*

Il me semble que tous les coups que l'on me lance pour m'ébran-

(1) Il s'agit probablement de Caulet, évêque de Pamiers.

ler sur ce que je crois de la bonté de votre conduite, de celle de mon directeur (2) *et du bon P. Seùrin, bien loin de produire cet effet en font un tout contraire. Toute ma peine en ces sujets n'est causée que par le regret que quantité d'âmes, qui pourraient profiter de ces conduites, en sont privées, faisant des sages à l'excès ou pour ajouter trop facile croyance aux paroles et sentiments des autres mal informés ou qui n'ont pas la science expérimentale des choses qu'ils blâment et se privent ainsi eux-mêmes et les autres de grands biens. Mais puisque Dieu, qui peut tout ce qu'il veut, souffre cela, à plus forte raison m'y dois-je soumettre avec douceur. J'ai omis de vous dire que nous croyons probablement que ç'a été M. l'abbé Ciron* (3), *qui était avec M. le Prince de Conti, l'été dernier, à Bordeaux* (4), *qui a dit au prélat ce que je vous mande; nous l'attribuions à M. de Meur* (5), *mais nous nous trompions.*

(2) Le P. Valentin, Carme, qui avait connu à Loudun Jeanne des Anges et était alors à Rennes. Mme du Houx et Jeanne des Anges avaient avec lui une étroite liaison spirituelle; elles l'appellent souvent leur frère, dans les nombreuses lettres où il est question de lui.

(3) L : *Chiron.*

(4) Voir la lettre 159.

(5) Futur supérieur du Séminaire des Missions Etrangères et l'un des correspondants du P. Surin.

207*. — A la Mère Jeanne-Catherine de la Béraudière de Rouhet religieuse de Notre-Dame, à Poitiers.

Il l'anime au dessein de la plus haute perfection.

G 165.

9 mars 1659.

Vos bons désirs que vous me témoignez, ma très chère Mère, me font souhaiter que Notre-Seigneur accomplisse en vous ses miséricordes, vous attirant de telle sorte au mépris de tous les biens créés, qu'il ne vous reste d'estime que pour son amour et pour sa grâce.

Quand une fois votre âme sera établie dans ce fonds solide, vous chercherez Dieu partout, sa présence fera vos délices; votre étude sera la doctrine de Jésus-Christ et votre continuel exercice, l'abnégation de vous-même et l'humiliation. Vous pratiquerez la vertu avec un grand courage et avec un esprit de confiance, tenant

toujours votre cœur au large, ravie de vous voir appartenante à Dieu et jouissante de la liberté de ses enfants.

Pour avoir cet avantage, il faut vous attacher à lui par une inviolable fidélité, vous abandonner à ses volontés, être docile à sa conduite, et, convaincue de sa bonté, préférer à toute la gloire du siècle, les livrées de Jésus-Christ, la pauvreté, l'abjection et la souffrance.

Il faut encore élever votre âme au goût de la divine sagesse, qui est très cachée à l'esprit humain. On ne la trouve que dans la solitude et dans le recueillement. Sa plus profonde retraite est dans les plaies de Jésus-Christ. C'est là que, dans le silence et loin du tumulte et de l'embarras du monde, elle découvre aux âmes pures les secrets de Dieu. Elle leur enseigne la droiture et la candeur, le détachement des choses de la terre et la sainte indifférence, la dépendance volontaire et la douceur. Mais ses plus hautes leçons sont l'amour du mépris et la joie dans les disgrâces et dans l'abandon des créatures.

Soyez une de ses disciples, ma chère Mère.

Je le souhaite de tout mon cœur et je demande pour vous cette grâce.

208. – De Jeanne des Anges à M. Sain, procureur du roi en la Généralité des finances à Tours.

Sur les consultations du Saint Ange.

Maz. 1209, I. VI; Ms Grou, p. 85.

10 mars 165[illegible].

Pour ne pas laisser votre esprit en peine, je vous dirai en secret que le R. P. Berthelot a eu la charité d'écrire au R. P. Anginot à qui je m'adresse en mes besoins, aussi bien qu'au R. P. Seurin, qu'on prît garde à moi et qu'on vît si l'on peut prendre une assurance raisonnable sur les réponses du saint visiteur. Le R. Père lui a répondu avec toute la prudence et la charité possible qu'on peut prendre cette assurance. Pour moi, de mon côté, je me suis soumise à l'examen des RR. PP. Anginot, Bastide et Seurin, m'offrant à n'avoir jamais de communication avec ce Bienheureux Esprit, s'ils le jugeaient à propos. Ils sont bien éloignés d'en juger ainsi quoiqu'ils estiment que cette communication se doit faire avec une grande prudence, un grand respect, un grand secret et seulement sur des matières spirituelles et nécessaires.

209. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Au sujet de communications avec son saint Ange.

L 1509 : *13e lettre du Pere, dattée d'environ la mi-mars 1659. Il repond à ce qu'elle lui avoit proposé au sujet*, etc. Court extrait dans O II, 157.

Mi-mars 1659.

Ma très chère Fille,

Je répondis l'autre jour à l'une de vos lettres; aujourd'hui je veux répondre à l'autre, où vous me parlez de la communication avec votre bon Ange, et dites que vous vous en remettez à nous trois [1]. J'ai parlé au Révérend Père Anginot, lequel n'est nullement d'avis de rompre ce commerce, non plus que moi. Je n'en ai point parlé au Père Bastide, je me suis contenté de lui montrer votre lettre. Et il me semble que souvent il m'a dit que si c'était à faire à lui, qu'il le romprait tout à fait. Cela est dit suivant sa doctrine, en laquelle je le trouve excessif; car il dit généralement que l'âme se doit non seulement dégager, mais positivement soustraire de telles choses, y résistant comme aux distractions. Je ne suis nullement de cet avis de rendre ainsi cette doctrine générale, et l'application qu'il m'en a voulu faire, m'a grandement nui, comme je vous ai déjà dit.

Il me semble que votre saint Ange a répondu à cela fort clairement, là où il a été interrogé à sa requête, sur notre différent. Il me semble que puisqu'il daignait répondre et dire son sentiment, par grande bonté de Dieu, il n'eût pas dissimulé la vérité. Il a dit clairement que Dieu voulait les âmes en grande nudité d'esprit; sans qu'elles fussent pour cela obligées de résister positivement, sinon à la secrète recherche, ajoutant : « Dites au Père Surin qu'il prenne garde à ce point. » Comment ce prince céleste n'eût-il pas dit rondement qu'il crût le Père Bastide ou qu'il se séparât positivement, puisqu'en cela seul est notre question, étant d'accord en tout le reste. Pour moi, je dis alors qu'il avait répondu selon ma pensée; et le Père qui était mon confesseur [2], qui avait ouï nos différends très souvent, dit après avoir vu cela, que le Père Bastide avait perdu son procès. Et cependant voilà toute mon illusion; ce qui fait que plusieurs bonnes âmes qui ont eu connaissance de ceci, disent que je mets empêchement à ma guérison, que je devrais me rendre à ce Père.

(1) Les PP. Surin, Bastide et Anginot. C'est la lettre 195.

(2) Le P. J. Ricard.

Il est tellement déterminé à ce sentiment, que même il ne se peut porter à ouïr parler des opérations de Dieu dans l'âme. Toute sa philosophie, c'est de n'admettre rien, et chasser tout; cela est trop sec. Une personne qui lui est le plus affectionnée, m'a dit qu'il était insupportable, et que soudain qu'on lui parle de ce que Dieu opère en l'âme, il tourne le propos ailleurs.

Quand je me mis à suivre ses conseils, non seulement il me tenait opiniâtrément à résister à tout, mais encore, quand je lui racontais les choses, il m'interrompait, me disant qu'il fallait laisser tout cela. J'avais extrêmement besoin de dire ce qui se passait dans mon âme. Le confesseur que j'ai à présent écoute tout, avec grande consolation et profit pour mon âme; lui, fermait la porte à tout, ce qui me fit rompre avec lui. Or les efforts que je fis pour lui condescendre et me soumettre, sont pour le dire en vérité, comme quand ce Père Provincial, dans votre chambre, me faisait agoniser, me forçant à agir en ce que j'étais interdit [3]. Vous jugerez par là s'il ne veut point de violence. Encore à présent, il me dit que je ne guérirai jamais, que je ne fasse de plus grands efforts; c'est en quoi je dis qu'il excède. Aucun de nos Pères ne m'a cru obligé à cela; et je serais sans conscience si, ayant lié mon âme à le croire, je n'avais fait tout mon effort. Récemment le Père Anginot, lequel venait à son opinion en quelque chose, me dit que je ne devais penser à davantage, et qu'il voyait que j'avais fait tout mon pouvoir.

Au reste tout ceci est, présupposé qu'il fallût résister positivement, car je suis bien loin de venir à lui, d'autant que je crois qu'il se trompe en cette doctrine; et je ne suis pas pour accomplir ce qui vous paraît, qui est que je dois revenir à lui. Je lui suis uni plus qu'à personne du monde en doctrine et en sentiment, hors ceci. Et généralement en tout ce qui regarde le pays de l'amour divin, et des opérations particulières de la grâce en ce même divin amour, il me semble qu'il est contraire à mes sentiments, comme une chose où il va plus par philosophie que par loi intérieure, laquelle est bien guidée par la doctrine, mais non pas prescrite [4] par elle, mais par l'esprit de Dieu.

Sans grande occasion, vous vous scandalisez de ce que je dis

(3) Il s'agit du temps où le P. Surin était exorciste à Loudun. Il a fait allusion, semble-t-il, à cet épisode au ch. IX de la IIe Partie de la *Science expérimentale* mais l'on ne peut savoir avec certitude s'il s'agit du P. Bohyre ou du P. Jacquinot. Toutefois il a mentionné la présence du premier à Loudun le 27 mars 1635. Cf. Lettres, I, 280, *supra*, p. 42

(4) L : *prescrit*.

que les visions, révélations et paroles qui viennent de Dieu, sont grâces [5]; c'est une ignorance qu'on peut pardonner à une fille, car c'est le dire de tous. Ce ne sont pas grâces sanctifiantes, mais auxiliaires qui aident fort à la sainteté; et le Père Jean de la Croix, et sainte Thérèse même, dit que ce sont très grandes grâces, voire qu'une seule de ces visions est un magasin de grâces. Cette sainte dit que la vision qu'elle a eu de l'enfer, est une des grandes grâces que Dieu lui ait faites [6]. Pour celles du diable il n'y a point d'apparence. S'il faut résister à telles choses, autrement que par abnégation sainte, qu'il est nécessaire d'avoir, pourquoi ne résistâtes-vous pas à saint Joseph et votre bon Ange? et pourquoi les saints ne s'en sont-ils enfuis, quand Jésus-Christ leur apparaît, et la sainte Vierge? Ce sont à vrai dire des imaginations. Ce qu'il faut faire, est de ne chercher que Dieu, ne s'appuyer qu'en Lui, et en la foi, faire son fond de cela. Mais pousser hors de soi les visites par quoi Dieu nous console, nous répare et nous anime à son amour; il n'y a point de sujet.

Je vous dirai que, comme Notre-Seigneur commença à me visiter par ses grâces, j'avais l'âme si détruite que je ne puis comprendre comme en trois ans [7], il a ramené mon cœur à la confiance; sa bonté a opéré en toutes mes facultés. J'avais à cœur de ne me fonder qu'en lui; et rien que je sache de tout ce qui n'est pas lui-même, n'est entré en mon cœur; mais la liberté que j'ai laissée à Notre-Seigneur d'opérer est la racine de mon bien. Il a permis l'opposition de ce Père, la plus âpre que j'aie jamais vue, qui m'a fait croire que cela était pour m'éprouver. Et, en effet, c'est une des rudes choses que j'aie jamais portée [8]; car j'étais déterminé de le croire, et néanmoins sa divine bonté m'a mené de telle sorte qu'il a fallu le laisser faire. Tous ceux à qui je parlais trouvaient qu'il fallait laisser opérer Dieu, quand il en vient du bien. Ce Père tient que je n'ai pas fait la moitié de mon effort, et qu'il faut que je continue à rejeter tout. Je le laisse là, de fort bon cœur, disposé néanmoins à ce que Dieu me voudra faire connaître. Toutes les voies que je puis avoir au monde pour savoir sa volonté me disent que je fais la raison, Lui seul est de son côté, quoi qu'il se trouve des personnes qui sont pour lui, en ce qu'il dit que son opinion est celle du Père Jean de la Croix:

(5) Voir le début de la l. 194, du 15 février, au P. Bastide.

(6) *Vie par elle-même*, ch. 32.

(7) Depuis le 12 octobre 1655.

(8) C'est ce qu'il redit non moins fortement aux ch. 10 et 11 de la 3e partie de la *Science Expérimentale*.

mais je pense que ce saint personnage se doit entendre de l'entière abnégation qui est dans le fond, et non de l'effective séparation.

Je suis.

210. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Qu'on rend grand service à Notre-Seigneur en cultivant la jeunesse et lui donnant haute idée de la vertu.

P 165; C II, 7. Accord sur la date car C donne 17 mars 1659; P omet seulement l'année. C : *A la même sur le même sujet* (que la lettre 195).

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Je vous ai déjà écrit amplement sur les choses qui sont entre nous [1]. Je vous dirai, pour ce qui regarde le bien de vos sœurs, que vous faites un grand service à Dieu de bien cultiver les âmes, principalement les jeunes [2], à qui il faut donner une grande idée de la vertu, et un grand courage pour l'embrasser.

Cette idée consiste à ne se pas retrancher dans la médiocrité, mais tendre au plus parfait, ne laissant, en soi, aucune vie en l'intérieur que pour Dieu, mortifiant vigoureusement toute l'attente et tout l'appui qu'elles ont aux créatures, ayant un vrai abandon à Dieu, espérant de lui tout secours et renfort, nonobstant leur accablement et leur misère, et se fiant que, pourvu qu'on le cherche sincèrement, il est assez puissant et fidèle pour donner à l'âme, non seulement de quoi passer, mais de quoi être [3] contente.

Ainsi qu'elles meurent petit à petit à tous leurs appuis et recours humains, quels qu'ils soient, et quelles se déterminent franchement au service de Dieu qui consiste directement à s'amender et corriger de leurs défauts, impétuosités, et de toute volonté ardente à quoi que ce soit, si ce n'est au bien de vertu, laquelle sera d'autant plus grande qu'elles auront plus de résis-

(1) C : *qui doivent demeurer secretes entre vous et moy, ma très-chère Fille.* On a vu qu'il y a deux séries de lettres appartenant à cette même période : des instructions spirituelles, comme celles-ci, destinées à toute la communauté et les lettres personnelles où il fait connaître ses propres sentiments et en particulier discute sur son différent avec le P. Bastide.

(2) C : *principalement celles des jeunes Professes et des Novices.*

(3) C : *pleinement.*

gnation, de soumission et d'abandon de tous leurs droits, et petits intérêts, ne souffrant, en soi, aucun ressentiment pour quoi qu'on leur ait fait, quand il n'est question que de l'honneur ou de l'amitié qu'elles pouvaient attendre de qui que ce soit. Qu'elles laissent tout soin, n'en ayant point d'autre que de trouver Dieu, et avoir entretien avec lui; qu'elles se persuadent et s'imaginent bien à bon escient que la vertu et la paix qu'on a avec elle ne s'acquiert pas en un jour. Il faut passer des jours fâcheux, des combats, des ennuis, des contradictions, des abaissements, des langueurs, des aridités en l'oraison, des pesanteurs, des vivacités de passions et toutes sortes d'expériences contraires à la vertu, en soi-même, et que c'est par la patience en tout cela que l'on acquiert le bien parfait, et ne conclure jamais rien de mal contre l'espérance et confiance en Dieu, ni contre le dessein d'obtenir le plus parfait; car Dieu donne enfin tout pourvu qu'on combatte vigoureusement le mal, et qu'on soit fidèle à se jeter entre ses bras, attendant tout de lui. Il ne faut mettre rien sur son compte, si ce n'est qu'enfin heureuse sera celle que la mort trouve à ce travail, quoi qu'elle ait peu gagné, à son sentiment, si elle est toujours dans l'attente du secours divin, et dans l'effort pour bien faire sans se flatter, que grande sera sa joie et sa récompense! Que les novices ne s'imaginent point qu'elles souffriront longtemps, que leur vie sera longue [4], et ne se figurent pas heureuses les personnes qui sont dans le monde, en leur liberté; car souvent le diable représente ces chimères; mais qu'elles fassent diligence pour embrasser généreusement le dessein de tout bien et qu'elles s'abandonnent à toute obéissance et mortification, et après avoir tiré leur consentement ne les épargnez pas à arracher d'elles leurs propres volontés et amour-propre, car elles verront un jour que très heureuse et très bénite sera la main qui les aura exercées en la mort entière à leurs propres desseins, attaches et volontés.

Je prie Notre-Seigneur de faire un tel choix des âmes qui se mettent en votre compagnie [5]; que toutes soient de la trempe qu'il faut pour les desseins de la [6] grâce.

Je salue toutes mes Mères et Sœurs, et suis, en Jésus-Christ,

Votre, etc.

Le lundi après le 3me dimanche de Carême, 17 mars 1659.

(4) C ajoute: *et qu'elles n'auront peut-être jamais de contentement dans la Religion.*

(5) C : *dans votre maison.*

(6) C : *de sa grâce.* Il n'a pas ce qui suit.

211. — A la Mère Angélique de Saint-François, supérieure des Ursulines, à Loudun.

Que la grâce de saint Joseph n'est pas une grâce de médiocrité de la vertu.

TSM 57 A 251, C III, 13. Destinataire donnée par C. Les autres : *A une supérieure.* Sommaire de C : *Trois points de perfection renfermés dans la grâce de S. Joseph.* Date de C.

18 mars 1659.

Ma très chère Mère,

Je ne puis m'empêcher, à l'occasion de la fête de saint Joseph, que je ne vous dise ce que je pense de ce nom que vous vous attribuez (1) et à quoi la protection spéciale de ce saint oblige les âmes qui le connaissent pour père; car la grâce de saint Joseph n'est pas une grâce (2) de médiocrité en la vertu, mais de ferveur et elle nous attire à trois choses.

Premièrement, à une entière détermination de mortifier nos vices, imperfections, recherches. Ce saint apporte un baume du ciel et une suavité d'odeur céleste qui chasse les serpents; vous en avez l'expérience puisqu'il a chassé les démons (3). Mais c'est peu s'il ne chasse les vices. Les racines de notre amour-propre sont envenimées et mettent la corruption dans les fruits; n'épargnons rien, je vous prie, pour ôter en premier lieu notre orgueil; qu'il ne reste aucune chaleur ni dépit de n'être pas considérée et honorée. Il est impossible de faire mourir cette racine d'orgueil et d'expulser ce serpent d'enfer qui l'accompagne toujours que par un désir actuel grand et fervent d'être gourmandée, houspillée, méprisée et délaissée. C'est ce que notre (4) amour-propre fuit comme la mort, et nous avons un si grand aveuglement, que nous croyons avoir droit de nous plaindre, si l'on ne fait pas cas de nous, et que « cela est absurde de me traiter moi, qui suis une ancienne, comme une novice, et moi, qui suis fille de bonne maison, comme une servante ». Cela fait grossir et bouffir (5) notre cœur comme une bête envenimée, et le baume de la grâce de saint Joseph fait crever cette bête (6) aussitôt qu'on l'en a

(1) Le Monastère des Ursulines de Loudun était dédié à S. Joseph.

(2) Leçon de M confirmée par C; TS : *car la grâce de médiocrité;* A : *non à la grâce de médiocrité.*

(3) Allusion aux exorcismes de Loudun.

(4) SC : *l'amour-propre.*

(5) Leçon de MA; T : *boustir;* S : *bouffer;* C : *notre cœur enfle et devient tout boufi.*

(6) S : *grâce,* corrigé par Taffoureau en *tumeur;* C : *enflure.*

touchée. Nous aimons notre aise et nous ne pouvons souffrir d'être dégarnis de petites commodités et suavités qui nous délectent, et ainsi nous sentons comme une piqûre de guêpe, et c'est la morsure du serpent quand on nous enlève notre petit contentement, qu'on nous le dispute. Nous ne pouvons souffrir une telle qui est d'une telle humeur; elle nous paraît une créature impertinente et plutôt à mépriser et maltraiter qu'à chérir. Pourquoi? Parce qu'elle nous dédaigne, qu'elle est insupportable en ce propos et mille autres misères. Le baume de la grâce adoucit cela et nous rend cette personne aimable par l'onction de la charité et le sincère et véritable désir de son bien.

Ainsi les autres vices sont poursuivis à mort, par l'âme qui devrait avoir honte de ne se voir pas plus avancée et pas plus établie dans la sainte haine de soi-même, depuis vingt ou trente ans de vie religieuse. Elle n'ira plus lâchement à cela; car, si elle roule comme elle a fait par le passé, il faudra paraître devant Jésus-Christ, sans avoir presque appris un seul mot de sa leçon, qui a été si souvent inculquée et si mal comprise.

La deuxième chose qui est comprise en la grâce de saint Joseph, c'est la véritable et sincère séparation de toutes les créatures, et ce congé qu'il faut donner, de bonne heure, à toutes choses hors de Jésus-Christ, se séparant de toutes choses, quoi que ce puisse être, pour ne prendre aucun repos, ni goût qu'en lui. Cela demande qu'une âme ait le cœur grand et noble; car de s'amuser à des bagatelles, à cette chambre, à ce tableau, à cet oratoire, ces petits objets sensibles, c'est pour être fort courte en son propos avec Notre-Seigneur et se trouver bientôt au bout de son rôle. Pourquoi? Parce que le cœur qui est limité, est distrait et bas. Il doit donc secouer tout son fardeau et jeter fort loin toute servitude, ne souffrant rien que la joie de servir Dieu et de s'unir à son esprit par le vrai train des vertus. Il faudrait faire ce dépouillement si pleinement, que l'on ne peut supporter ni l'agrément de ce petit livre si bien relié, ni l'usage de ce meuble si commode, et dont la jouissance me tire la joie au dehors; il la faut mettre au dedans, coupant et retranchant tout ce qui me tire de mon intérieur. C'est être bien moins que novice que de s'épandre en ces suavités basses.

Et comment cette âme pourra-t-elle participer aux lumières de la grâce ni à ce goût du très suave amour de Jésus-Christ, si elle est esclave d'une bagatelle? Ne voit-elle pas bien que tout son effort à s'avancer est émoussé et rebouché, parce qu'il n'est qu'un fêtu; et qui néanmoins, a la force d'arrêter son vaisseau allant

à pleines voiles, au moins si les voiles sont bien tendues au Saint-Esprit (7) car j'ai peur qu'il y en ait qui les déploient bien peu, craignant que Notre-Seigneur ne leur dise que trop de choses. Au fond elles ne veulent point aller si avant; elles aiment à voguer près de la terre pour se reposer, quand il leur plaira. Elles devraient se mettre à s'abandonner à haute mer pour faire quelque bonne emplette et non pas marchander, depuis si longtemps, jusqu'où elles iront, si elles s'abandonneront jusqu'à tout commettre à l'obéissance. Ce peu d'effort est la cause que notre oraison est si faible.

Il y a des personnes que Notre-Seigneur exerce vraiment en l'oraison, par l'aridité, et qui croient que leur sécheresse vient de leur lâcheté; mais il y en a bien que leur aridité vient de ce que leur cœur n'est pas libre et qui ruminent, trois heures, sur une parole qui les aura entamées. Cela me fait confusion de songer que nous ayons acquis si peu de vigueur, que nous ne puissions secouer cette bluette tombée sur notre robe, et qu'il faille laisser brûler nos habits et quelquefois la peau pour ne la pouvoir mettre hors de soi. Et qu'est-ce qui la tient, sinon l'attache que nous avons à nous-mêmes et que nous n'avons jamais pu digérer le morceau de nous voir humiliés tout de bon et sortir de notre volonté et de notre propre humeur.

La troisième chose de cette grâce de saint Joseph, c'est la pénitence aimée et embrassée de bon cœur. Elle étonne et fait peur aux faibles; mais lorsqu'elle est prise par amour et introduite par l'oraison et par la recollection, elle est fort douce et opère tous les effets de la vie surnaturelle. Celle qui aime tant le corps que, sous prétexte d'infirmité, n'ose se faire aucun mal, est bien loin de la ferveur de saint Vincent Ferrier qui, étant dans une fièvre tierce, priait son infirmier de lui donner la discipline, se trouvant assez fort pour cela.

C'est pitié de voir combien nous avons de raisons pour empêcher ce dernier don que nous devons faire à Dieu de tout nous-mêmes, et combien les considérations ont de puissance pour nous tenir en deçà du fossé. Il faut du cœur pour rompre le test de l'amande dure, pour trouver le dedans de douceur et de netteté. Qui seront ces filles que saint Joseph viendra quérir, à l'heure de la mort, pour les mener au ciel? Ce seront les ferventes et celles qui auront travaillé pendant le cours de cette vie,

(7) S a modifié : *fêtu et néanmoins, si les voiles ne sont bien tendues au Saint-Esprit, nous ne pouvons avancer.*

sans écouter les raisons de la chair qui sont faibles et trop puissantes à nous retenir. Je prie Notre-Seigneur qu'il ouvre les oreilles qui sont en nous et qui entendent le langage de vie.

Votre.

212. — A Madame du Houx, à Rennes.

Qu'on ne doit avoir de vie ni d'action que pour le seul intérêt de Dieu.

P 14. — G 65 (incomplet de la fin). Aucun ne donne de date. Ce qui est dit des dissentiments avec Jeanne des Anges, au sujet de la controverse avec le P. Bastide et des trois ans depuis le début de ce différend, rapporte à la fin de l'année 1658, ou au début de 1659. Elle doit dater du même temps que la suivante, où le P. Surin se plaint de cette méfiance de Jeanne des Anges. Elle ne peut être placée après, à cause de ce que rapporte Jeanne elle-même de la visite du Saint Ange, le 19 mars et du verdict favorable au P. Surin. La destinataire d'après P est Mme du Houx (*à la même*, indiquée clairement, lettre 12, comme étant *une bienfaitrice d'un monastère de religieuses de la Visitation*); d'après G, c'est la Mère Buignon. Les deux étant en relations suivies avec le P. Surin d'une part et la Mère Jeanne des Anges de l'autre, il est difficile de choisir. Ce qui est dit à la fin sur les *Cantiques spirituels* inclinerait plutôt à donner la préférence à Madame du Houx. Mais surtout l'existence d'une lettre analogue adressée à la M. Buignon, le 19 mars (lettre 214). Sommaire de G, *Qu'il ne faut regarder en toutes choses que l'intérêt de Dieu.* Dans G, il y a : *Ma très chère fille.*

[1658-1659.]

Madame ma très chère Sœur,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous rende toujours dépendante de ses volontés et si fort unie à lui que nulle chose ne vous arrête et ne vous gagne hors de lui. C'est que vous devez faire état d'être déjà morte à toutes les choses de ce monde pour ne prendre part à rien par intérêt ou par dessein, et vous figurer que vous n'avez de vie et d'action que pour intérêt de Dieu; si bien que le cœur ne doit plier sous aucun motif que sous celui-là seul de faire en tout ce qui est à la plus grande gloire de Dieu. Il s'y fourre bien des subtilités pour nous faire incliner à quelque autre chose sous mille beaux prétextes, mais il faut que l'âme soit vigilante à ne se détourner jamais de sa voie [1]. De ce regard invariable du bien de Dieu dépend tout notre avancement.

Quoique Dieu souffre, par charité, qu'on ait égard à plusieurs choses humaines, cela est pourtant si droit qu'il ne permet pas

(1) G : *la voie du pur amour.*

qu'on se soustraie tant soit peu de cette unique vue de lui, car tout se fait pour lui et en lui. Il faut un effort perpétuel en l'âme pour cela, mêmement en ceux qui agissent vers le prochain (2). Il est bon de prendre garde encore — et ceci est important aux âmes intérieures — que Dieu ne correspond pas par sa grâce à ce que nous entreprenons, hors ce qui le regarde, et on voit que tout se fait bassement et misérablement là où, quand on ne voit et qu'on ne sent que lui vigoureusement, on expérimente que la paix et la douceur divine accompagne l'âme, et que le recueillement ne se perd pas. Ce qui nous dissipe, c'est la recherche secrète et la condescendance lâche à ce qui est purement humain.

Cette pratique accomplit le royaume de Dieu en nous, et il faut tenir sans relâche, en quelque état que l'on soit, soit-il de disette, d'abondance, et l'avancement de l'âme est en cela, autrement on est saisi de ténèbres qui enveloppent si secrètement que l'on n'aperçoit pas comment elles se forment, ce qui [se] (3) fait par ces égards imperceptibles à autre chose qu'à Dieu. Puis par quelques suavités imparfaites et basses se forment de faux jours qui sont comme des lacets perpétuels du diable pour nous tenir à nous-mêmes. Il faut donc se loger toujours haut avec grande fidélité, c'est-à-dire dans les desseins de Dieu et tenir notre corps et notre âme en devoir sans se laisser jamais aller aux soulagements et satisfactions qui ne sont point nécessaires, car cette rigueur contre la nature est comme le passeport indubitable de l'esprit de Dieu et de la sérénité de la grâce.

Toutes ces pratiques sont beaucoup importantes aux âmes qui ont beaucoup d'emploi à l'extérieur, et la pente perpétuelle à se retirer et à vaquer à Dieu leur est aussi de très grande conséquence. J'ai peur que si ce trait manque plusieurs personnes, quoiqu'elles soient de bonne volonté, ne perdent beaucoup de la lumière divine, ne s'engagent dans ces lacets occultes et ne demeurent loin au lieu de s'avancer vers Dieu (4).

Je ne sais si je vous dois dire que la bonne mère N. [Jeanne des Anges] a pris quelques idées de moi qui nous désunissent un peu en nos sentiments, non pas que la volonté ne soit toujours bonne, mais suivant une pensée que j'ai eue il y a trois ans, elle est entrée dans un extrême soupçon de tout mon état, de sorte

(2) Allusion sans doute aux entreprises apostoliques de Mme du Houx.

(3) Correction suggérée par G où on lit : *Qui se forment sans qu'on s'en aperçoive par des regards imperceptibles qu'on jette sur les objets créés.*

(4) G s'arrête ici.

qu'autant que j'en puis juger elle tire sujet de se mettre en défiance de ce qui la devait le plus consoler. Je ne vois pas comment, quoi que j'aie pu faire pour l'éclaircir, elle s'enfonce toujours plus avant, et Notre-Seigneur m'assure et m'éclaire sur cela de plus en plus : je ne vois pas qu'il soit à propos que vous lui fassiez connaître que je vous en ai parlé, mais vraiment cela nous écarte de telle sorte que je ne puis dire entièrement tout ce que j'aurais sur le cœur pour elle, voyant que je suis suspect, comme ayant été trompé dans le fond de mon état et je vois encore que le soin que j'ai de lui ôter ces impressions la scandalise et d'autres aussi. Cette opinion a gagné plusieurs âmes qui resteront fort adhérentes et empêche l'influence qui peut couler des cœurs les uns dans les autres : mon état étant suspect à plusieurs attire une secrète persécution qui tend à exercer un peu. Voilà comme les créatures sont faites. Je trouve de grandes délices à penser que toutes sont ainsi [5].

On imprime, en cette ville, un livre de tous mes *cantiques spirituels* [6] anciens et nouveaux : voyez un peu si on en voudrait en votre pays. J'ai soin de prendre garde qu'ils soient bien corrects, et je crois qu'outre la consolation du chant, il y a toutes les instructions spirituelles pour aider les âmes. Je voudrais qu'on en eût dans les monastères.

Je suis votre.

(5) Dans la copie de P cette phrase vient après *fort adhérantes*, où elle n'a pas sa raison d'être et n'est pas d'accord avec le contexte. Je la reporte donc ici où elle paraît plus naturelle.

(6) Sommervogel, art. Surin (*Bibliothèque de la Comp. de Jésus*, VII, 1704, 4) signale, avec un ? une édition des *Cantiques* en 1657, une 2e édition, en 1660.

213. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur son différent avec le P. Bastide.

L 1515 : *14e lettre du Pere, 19e mars 1659. Sur mesmes sujets que les autres precedantes.*

19 mars 1659.

Ma très chère Fille,

Répondant à la vôtre dernière du 4 de ce mois [1], je vous dirai que presque jamais, dans vos réponses, vous n'êtes dans le fait; car je ne me plains pas que vous ayez quitté mes maximes, mais

(1) Elle n'a pas été retrouvée.

de ce que vous dites que moi je m'en suis départi. Vous me l'avez écrit, ou au Père Bastide, car je n'ai pas la mémoire présente de celui à qui vous le mandez [2]. Outre cela, vous l'avez écrit à la Mère Buignon [3], et souvent je vous ai demandé en quoi? Car cette opinion que vous avez de moi, aussi bien que celle que je me suis départi de l'obéissance, nous désunissent nécessairement, et empêchent le libre cours des pensées, et la confiance que vous pourriez prendre en moi. Car je ne sais pas comment vous êtes disposée, mais je ne saurais, pour moi, me confier pleinement en la personne de qui je croirais cela. J'ai voulu empêcher que vous n'eussiez cette croyance, et me suis voulu justifier envers vous pour empêcher cet effet, car hors cela je ne sens sincèrement que joie, voyant qui que ce soit avoir mauvaise opinion de moi.

Je vois que toute la racine de votre crainte est que le bon Père [4] vous a écrit sur nos différents, entre lui et moi; et je trouve qu'en cela même, vous n'êtes pas bien éclaircie, et que vous croyez que le diable me brouille et m'empêche de bien comprendre son opinion et son dire. Je vous prie de croire qu'avec vérité rien ne m'a fait départir de lui, que l'obligation qu'il m'a imposée de faire résistance positive aux effets distincts et extraordinaires qui se faisaient en moi quels qu'ils fussent; voulant que je conservasse seulement les actions et opérations intérieures prescrites par la foi. C'est une chose que vous ne croyez pas, qu'il se soit ainsi expliqué à moi; c'est pourquoi je vous prie de lui demander tout de bon en quoi consiste le différent entre nous, et s'il vous dit quelqu'autre chose, vous m'obligerez de me le faire savoir, et vous m'apprendrez ce que je ne sais pas. Il est assuré que ce bon Père m'a dit que l'empêchement que je mettais à Dieu pour ma guérison, était celui-là. Je vous ai mandé, et ma doctrine et ma pratique; je n'ai rien à ajouter à ce que j'écrivis le jour de saint Xavier [5].

J'ai encore bien cru que le Père qui vous fit voir mes lettres, lesquelles je vous écrivais sur mes dispositions, vous dit beaucoup de choses qui pouvaient vous donner de la crainte pour mon état; mais je vous ai mandé sur ce Père ce que j'avais à vous conseiller; relisez ma lettre.

Pour mon état de maintenant, je vous l'ai écrit assez au long.

(2) La lettre n'a pas été retrouvée.

(3) Voir la lettre 194, au P. Bastide, où Jeanne fait allusion aux lettres que le P. Surin écrit à Poitiers, autre preuve que cette lettre 194 est bien de 1659 et non de 1658.

(4) Le P. Bastide.

(5) Lettre 176.

Il me semble que ce qui vous étonne le plus, et vous met en peine, c'est que mon extérieur est encore dans le dérèglement, et que vous croyez que le général de mon état est encore brouillé, d'où viennent ces paroles : « Le charme opère encore sur le corps, pourquoi non sur l'esprit? » Il n'y a point d'homme en qui le diable n'ait pouvoir d'opérer, s'il y trouve du sujet; mais permettez-moi que je vous dise, qu'il n'y a aucune conséquence maintenant que Notre-Seigneur m'a mis en pleine et parfaite paix, que je doive, à cause de la peine de mon corps, être troublé en l'esprit; et quoique chacun soit libre de penser ce qu'il lui plaît, je n'ai rien encore ouï dire qui me donne soupçon de craindre que mon esprit ne soit pas en sa liberté; quoique toutes mes actions ne soient pas, pour le dehors, toutes en ma puissance. Quand vous m'aurez fait voir quelque chose qui donne en cela sujet de défiance, je l'apprendrai [6] volontiers.

Sur les objections de ce bon Père Bastide contre moi, j'ai été longtemps en crainte et suis souvent venu à le vouloir croire, me suis forcé à m'y soumettre; mais enfin Notre-Seigneur m'a fait voir si clairement qu'il se trompe en mon fait, et encore au point de cette doctrine comme il me l'a débitée, que je ne puis plus en être en soin, et je vois bien qu'il ne vous l'a dit pas à vous comme à moi, dont je suis un peu étonné; puisqu'il n'est pas seulement question de vous donner conseil, mais aussi de moi, et du différent qui est entre nous. Il devait franchement dire que, pour certaines raisons qui font mon affaire différente des autres, il m'a conseillé de faire une effective opposition aux choses extraordinaires; avouant cela, il vous eût éclaircie. Mais la vérité est que non seulement ce bon Père est en différent avec moi, sur ce qui me regarde; mais sur la doctrine générale de l'opposition aux grâces. Je sais ce qu'il a dit pour vous, quoique vous m'ayez mandé qu'il ne vous prescrit point cette opposition. Il nous a souvent dit que s'il était votre directeur, il romprait le commerce avec votre saint Ange. Il m'a dit aussi, voyant les écrits de M^me^ du Verger [7], grande servante de Dieu, qu'il jugeait qu'elle n'était pas bien conduite, en ce que ses directeurs lui devraient ôter toutes ces choses particulières et distinctes; et moi je suis d'un avis contraire; et comme devant Dieu, je ne trouve que sainteté et très haute sublimité de grâce en cette procédure qu'il condamne, voilà en quoi vraiment nous différons

(6) L : *la prendray*.
(7) Voir son *Journal*, *Lettres*, I, 53-84.

J'attends que Notre-Seigneur fasse voir comment se peut j
tifier le dire de ce bon Père. Il me semble que tout ceci vo
devrait laisser constante et éclaircie.

Sortant de communier (8), je suis venu faire cette lettre.

Je suis.

A la suite de cette lettre, Mme du Houx, insère la note suivante : « Le mes
jour de la datte de la Lettre cy devant, 19 mars 1659, la Mere des Anges est
visitée de son saint Tutelaire, lui recommandant son bon Pere Seürin et ecl
cissement sur le différent entre lui et le pere Batide, et ce à la requisit
de ce dernier, le Céleste Esprit répondit en ces termes : « L'un et l'au
« cherche et glorifie Dieu, chacun en leur maniere, et tous deux avec chal
« s'attachent à leurs opinions, qui bien entenduës sont bonnes. Dieu do
« ses graces à l'âme pour qu'elle s'en serve, il ne veut pas que cette gr
« occupe sa place ni que l'ame lui résiste. Ses conduites sont différentes
« tres secrettes; il tirera sa gloire des humiliations de son serviteur, les pens
« ou vûës de Dieu sont bien différentes de celles des hommes. » (L 1520.

Dans sa lettre à Mme du Houx, datée du jour même, 19 mars 1659, Jean
des Anges s'exprime ainsi (L 934-935) :

« La charité de notre saint Illuminateur a, ce matin, terminé, à ce q
je crois, le différent des chers Rds peres Seurin et Bastide. Il les blâme
peu l'un et l'autre de trop de chaleur en leurs opinions, fait voir c
chacun a raison selon la disposition des ames et qu'on ne doit pas resis
positivement aux dons de Dieu mais bien les lui remettre et sans s'y a
cher. Cette reponce m'a fait connoistre l'indifference avec laquelle il f
prendre les choses les plus saintes, car ces deux Peres sont de vrais sai
et vivent comme tels; degagez de tout et cependant ils sont blâmez en le
attaches à leurs opinions. »

Le 27 mars, elle écrivait encore :

« Je vous envoye encore deux lettres de mon bon P. Seürin, deux
P. Anginot et une du P. Batilde. Vous aurez appris, par la visite du jo
saint Joseph, ce qui a esté répondu sur ce different, qui je croy sera t
miné par là » (126e l. de la mère, L 945).

(8) Le P. Surin n'avait pas encore pu, à cette date, recommencer à dire
messe.

214. — A la M. Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers.

*Erreur de la M. des Anges sur l'état du P. Surin. Qu'il faut mettre ses effo
à purifier ses intentions.*

P 124, G 161. Destinataire donnée par G; P : *à une supérieure des religieu
de N.-D.* — Sommaire : 1re partie : G, qui continue : *quelle doit être la d
position d'une ame pour être* (1) *l'instrument des œuvres de Dieu;* 2e partie
sommaire de P. Date de P (partielle) qui correspond à l'affirmation expre

(1) Un détail de ce sommaire confirme ce que j'ai dit dans l'Introduction du Ier volume sur le caractère de G (p. XXV-XXVII). Le copiste av
d'abord écrit : *pour estre capable d*
a effacé *capable d* et mis à la su

de la lettre elle-même, se donnant comme écrite le même jour que la précédente, avec laquelle, elle est étroitement apparentée. G est doublement erroné quant au jour et quant à l'année. Il donne *23 de mars 1661.*

MA TRÈS CHÈRE MÈRE,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Je réponds à la bonne Mère (2) que je vois être toujours en défiance sur mon état. Elle craint sur l'impuissance où je suis pour l'extérieur que ce ne soit une conséquence pour l'intérieur. Tant qu'elle aura cela, elle n'aura jamais plein repos sur moi; elle désire trop de me voir libre. Je crois qu'elle devrait déposer tous ses soins, et croire que, pour l'esprit, je suis entièrement comme le reste des hommes, parce que Notre-Seigneur m'a remis en parfaite paix, déjà depuis deux ans (3), et on voit que les horribles peines et obscurités de l'âme s'en sont allées, sans que j'aie plus de liberté pour mon corps, ce qui est une marque que ce sont maux différents.

Elle est appuyée par les opinions de quelques bonnes personnes que je crois vraiment ne point entendre l'économie de cette affaire. On aura peut-être le loisir de brûler beaucoup de chandelles, avant que de voir ce qu'on attend (4). Et cependant j'aurai toujours de l'exercice de la part de ces personnes qui ne se peuvent imaginer que je n'empêche ma guérison par quelque manquement et indisposition intérieure. La raison de cela est qu'ils se persuadent qu'il n'y a point d'autre cause de mon état que l'opération du diable, à qui Dieu ne permettrait point de tenir une personne de ma sorte en tel empêchement, sans qu'elle y contribuât. Mais c'est une grande question fort ordinaire en semblables occasions, et je mande à la Mère que Notre-Seigneur fait voir autant de sa sagesse, conduite et bénédiction dans mon état qu'il y peut avoir de malignité du côté du diable.

Il me déplaît seulement que cette bonne Mère s'embrouille

l'instrument des œuvres de Dieu. Il semble donc qu'on est en présence du rédacteur même du sommaire, modifiant sa phrase, et par suite de l'éditeur des lettres, le P. Champion.

(2) Jeanne des Anges.

(3) Le P. Surin varie un peu dans sa manière de compter; il parle habituellement de trois ans mais comme il s'agit de parfaite paix, on comprend qu'il y ait une certaine élasticité dans l'évaluation.

(4) G omet complètement cette phrase, mais il a barré ce qu'il avait d'abord écrit : *Il se passera peut-être bien du tems avant qu'ils voient ce qu'ils attendent. Cependant.* Où l'on voit qu'il avait notre texte sous les yeux. Il continue : *Comme ils ne peuvent s'imaginer... j'aurai toujours de l'exercice de leur part.*

en cela et s'indispose au regard de ce qui pourrait venir de ma part pour son bien (5); car je ne comprends pas que je puisse avoir pleine confiance en une personne que je verrais être en déception touchant l'obéissance et le dégagement qu'elle doit avoir au regard des opérations qui se font en elle. Je ne manquerai point de l'éclaircir en cela ou je quitterai le commerce avec elle par lettres : le tout suavement et avec paix, quelque résolution qu'elle puisse prendre; car je n'entends point d'autre voie que d'aller rondement et porter droit la main sur la plaie, où qu'elle soit, ou bien je cesse de traiter.

Je n'ai pas pourtant satisfait à mon cœur sur quelque réponse qu'elle me fait. Elle remarque en moi *des réflexions;* je ne sais ce qu'elle veut dire par *réflexions*. Quand Dieu nous fait quelque bien, l'âme le sent et le pénètre jusqu'au bout, quand ce sont choses distinctes, et par là s'enflamme à un plus grand amour. Tout le mal qu'elle peut faire, c'est de s'y attacher et appâter (6). Si ayant vu quelqu'un de mes papiers, elle s'est figurée cela, elle devrait montrer en quoi; elle ne le fait jamais; mais alarmes en général. Je lui ai marqué assez nettement ma procédure, en un papier qu'elle a, et encore en ma lettre d'aujourd'hui. Je lui ai dit, avec grande assurance, qu'elle verrait, un jour, qu'elle s'était trompée en ses défiances, et en ce qu'elle a dit que je me départais de mes maximes (7); car ce sont ses paroles en celle que vous m'avez écrite, il y a quelque temps. Cela ne m'offense pas contre elle, mais me blesse bien le cœur car Notre-Seigneur me fait voir bien rondement comme elle et ceux qui lui donnent ces persuasions se méprennent en ce fait, quoiqu'il y ait autre chose à redire en moi. Jamais il n'y aura de voies de Dieu un peu extraordinaires qu'il n'y ait des contredisants et opposants.

Cependant (8) le point principal de la doctrine sur laquelle était notre différent semble être vidé. Quant à ce qui me touche, elle me remet seulement à l'application que je m'en fais. Sur cela même, je suis content d'être éclairé par qui m'en voudra faire la charité; mais je veux qu'on me dise en détail quoi et non pas des rumeurs que j'empêche ma guérison, que le diable

(5) G omet ce qui suit jusqu'à : *Je lui ai dit avec grande*.

(6) Leçon de P : *apatir*.

(7) G omet ce qui suit jusqu'à : *redire en moi*. On a vu dans la lettre 213 que le P. Surin lui fait le même reproche et qu'effectivement elle avait mentionné la direction donnée à Poitiers, comme en contradiction avec son attitude dans le différent, l. 194.

(8) G omet tout ce paragraphe.

fait couler des illusions, et autre chose qui désunit les esprits, comme il est arrivé en ce pays à des personnes qui avaient liaison et confiance, qui ne la sauraient conserver avec ces imaginations. Je n'ose pas dire tout le fond de ma pensée; les personnes sont tout à fait bonnes, mais elles ne savent pas tout.

Pour vous, ma chère fille, je vous prie, mettez votre effort à purifier vos intentions jusqu'au bout et ne souffrez point qu'aucune vue humaine vous domine. Remettez-les toutes en Dieu et volez du tout à lui, conservant la paix de votre esprit, et vous abandonnant à sa providence et à sa conduite. Soyez aussi fidèle à sa grâce; ne fondez votre esprit que sur cette même grâce. Toutes ces personnes, quelques bonnes qu'elles soient, qui ne se fondent point entièrement en la grâce, c'est-à-dire aux maximes de la vie intérieure, en la dépendance de l'esprit de Dieu, et à ses exactes volontés, avec perte de la leur, ne sont jamais organes de Dieu. Pour faire entièrement son œuvre, il faut détruire toutes les maximes de la fausse prudence, et qui viennent du soin de son intérêt bas et fourni par l'amour-propre, et perdre cette routine de raisonner ainsi bassement comme on fait, en la vue de son intérêt, pour se rendre capable, par l'entière mortification de soi-même, de recevoir les infusions de la grâce et les impressions de la lumière surnaturelle propre aux enfants de Dieu.

Quand les âmes sont devenues comme des enfants, en la main de Dieu, et qu'elles sont du tout matées et amorties dans leurs vivacités, anéanties en leurs volontés, et dégarnies de toutes maximes et vues du respect humain et goût du siècle présent, Dieu s'en empare et fait, en elles, et par elles, ce qu'il veut. Autrement trouvant leur propre esprit en elles et méthode naturelle, il est contraint de les laisser faire une partie de ce qu'elles veulent. Ainsi vous qui élevez des âmes au service de Dieu, vous devez les instruire du tout à cette simplicité et mort entière à tout principe contraire à la grâce (9), car la nature veut vivre, agir, se satisfaire, se relever, se faire valoir, et la grâce prend sa vie sur le néant de tout cela, sur la patience, sur le silence,

(9) Ici encore se trahit l'éditeur, dans G, où après avoir écrit : *à cette mort de tout principe*, le copiste remaniant écrit *mortifie* puis efface *ie tout* et au-dessus de la ligne ajoute *icaon de tous les* en ajoutant une *s* à *principe*, de sorte que finalement on a : *à cette mortification de tous les principes*. De même un peu plus bas, après avoir écrit *tire sa vie du néant* (leçon de P), G rature *du néant* et continue (*tire sa vie*) *de la mortification, de l'abjection, du mépris...*

sur la petitesse, sur le mépris de soi et sur la rigueur de servir Dieu, par dépendance de sa loi et de ses mouvements de grâce.

J'ai dit aux RR. PP. ce que vous m'avez mandé dans la vôtre.

Ils vous saluent fort.

Je suis,

Votre, etc...

Le mercredi après le [3e] dimanche de Carême [19 mars 1659].

215. — A la Mère Anne Buignon, supérieure des religieuses de N.-D., à Poitiers.

Une âme qui se veut donner à Dieu doit entrer dans son intérieur et y voir le fond de ses défauts.

TSM 6, A 28, Z 95, G 75. Destinataire donnée par G, les autres : *à une supérieure.* Sommaire de G : *Avis pour s'avancer dans les voies de la perfection.* Date G seul.

6 avril 1659.

Ma très chère Mère, songeant quel entretien je vous ferais dans cette lettre pour la satisfaction de vos sœurs, Notre-Seigneur m'a inspiré de vous dire qu'une des choses les plus nécessaires à une âme qui a fait résolution de se donner entièrement à Dieu, c'est d'entrer dans son intérieur pour y voir le fond de ses défauts, et les corriger, prenant pour son exercice la recherche de tout ce qui peut lui déplaire et détourner son cœur de Lui. Cela se doit pratiquer non seulement quand on sonne pour l'examen de conscience; mais en tous les temps que l'on veut (1) entrer en soi-même et s'examiner devant Dieu (2), le temps même de l'oraison n'est pas mal employé à cela; car il est bon de nettoyer la maison avant que le Maître y prenne sa demeure (3). Sans faire ici un dénombrement (4), je vous dirai que l'âme qui veut balayer sa maison (5) peut considérer trois choses que l'on ne connaît pas

(1) T seul : *doit.*

(2) SM : *Notre-Seigneur.* Souvent d'ailleurs soit dans les mss. soit dans G, il y a alternance entre ces deux appellations.

(3) G : *pourrait être utilement employé à cette recherche.* Il a ajouté postérieurement, comme l'indique l'écriture plus menue et l'addition dans l'interligne : *Elle doit durer plusieurs mois,* idée exprimée plus loin dans notre texte.

(4) M ajoute : *de toutes les fautes;* G : *un long dénombrement de plusieurs défauts.*

(5) G omet ici, comme dans la phrase précédente, toute allusion à ce nettoyage.

souvent : ce sont les inutilités du cœur, les secrets de l'amour-propre, et le respect humain (6). Cette recherche doit durer plusieurs mois pour purifier son âme, comme il est nécessaire.

Le premier chef est de très grande importance (7), car il y a des personnes qui passent des trente ou quarante ans en des inutilités, et les pensées et emplois inutiles du cœur leur sont aussi ordinaires que la respiration. C'est ce que les âmes ferventes évitent, et celles qui ont un très grand désir de plaire à Dieu. Elles y apportent tant de diligence, qu'elles ne peuvent supporter rien que Dieu et les choses qui l'honorent. Les autres sont inondées d'entretiens intérieurs, vains et inutiles, et leur pente naturelle, lorsqu'elles sont en repos, c'est aux objets qui ne servent de rien, et dont elles se repaissent comme les moulins qui moudraient de la paille au lieu de grain (8). Quand une personne religieuse, après avoir été au chœur, ou en quelque office, rentre en sa chambre, elle se va mettre sur sa petite chaise qu'elle approche de son chevet, et là, que pense-t-elle? Avant que de se mettre à ce qu'elle a à faire, si elle a quelque ouvrage où elle ait de l'affection, elle se jette là-dessus, comme les animaux qui, s'approchant de l'abreuvoir, se plongent jusqu'aux yeux (9), sinon elle entretient les pensées que son cœur lui fournit. Hé quoi, elle pense à une parole qui lui a été dite et qui l'a piquée, elle rumine cela et entretient sa petite humeur, elle parle, elle répond, elle se meut toute seule comme si elle était avec celle qui l'a fâchée, ou bien elle pense à une lettre qu'elle attend, elle compte les jours et se figure que ce sera le premier courrier qui lui donnera satisfaction. Et ces pensées en produisent d'autres, et ainsi le temps se passe dans une fausse paix et douceur, le cœur s'abaissant toujours au lieu de s'élever à Dieu, elle pense quel office elle pourrait avoir, et donne lieu à ses petits désirs, ne voulant point celui-là et au contraire désirant cet autre. Et ainsi l'âme se repaît de fumée, sous prétexte qu'il n'y a pas grand mal en cela. Au lieu que la personne qui s'attend au jugement de Dieu et qui veut plaire à Notre-Seigneur, ne s'arrête point à toutes ces pensées, et, au lieu de songer si on ne l'enverra point en fondation, ou si on ne lui donnera point cet office, elle se jette aussitôt sur les pensées de Notre-Seigneur, et va où son cœur la porte, s'unissant à Lui et Lui parlant; si elle n'a pas encore

(6) G avait d'abord numéroté, puis a gratté ces indications.

(7) G qui d'abord n'avait rien mis a ajouté ensuite [*Le premier défaut qu'on doit examiner sont les inutilités du cœur.*

(8) G : *de bon grain.*

(9) G omet cette comparaison.

cette habitude, elle fera ses efforts pour se remplir l'entendement de sa vie et de sa passion, et elle se retranchera tout autre objet, et avec le temps son cœur se videra de toutes ces bagatelles et attirail de passions et fantômes creux.

La seconde chose qui sert de matière à la recherche de son intérieur, c'est les secrets de notre amour-propre. Hélas, mon Dieu, que c'est un grand magasin, et que les âmes se défient peu de cela! L'amour-propre fait que l'on ne songe et que l'on ne s'applique volontiers qu'à soi. Est-il question de travailler et faire des ouvrages, une personne travaillera fort librement pour ses petits desseins. Elle fera des pièces délicates de paille, d'or et de soie pour donner à quelque prédicateur d'importance, ou à quelque religieux, de qui l'on estime la connaissance, très volontiers pour gagner le cœur de quelques parents. J'ai vu des carrosses de paille pour caresser [10] une certaine dame, et des ouvrages où l'on avait employé bien des heures et des jours, et cela pour plaire à une créature. S'il faut travailler pour la communauté, hélas! quel dégoût, quelle mélancolie, quelle langueur en tous les membres! L'âme fervente et vraiment religieuse, quand elle voit le motif de l'obéissance ou du bien commun, c'est là où elle s'éveille; car sa propre satisfaction ne la touche point, ni son dessein, mais celui de Dieu. D'où vient cette allégresse? c'est que l'âme a détruit l'amour-propre qui ne tend qu'à soi, et a pris le pur amour qui considère le bien public.

[Il faudrait que ces filles qui portent l'habit et la qualité d'épouses de Jésus Christ, s'appliquassent à des ouvrages pour l'ornement des autels, à l'exemple de sainte Claire, de qui l'on rapporte qu'elle prenait plaisir à faire des corporaux, ces linges sacrés sur lesquels devait reposer le corps de son divin Époux, et qu'elle en avait donné à toutes les églises de la vallée de Spolète [11].

Je dirais volontiers, à plusieurs religieuses, que je connais (sans que je veuille désigner celles de votre maison) qu'il vaudrait bien mieux faire de ces sortes d'ouvrages pieux que de lire des romans, des livres de philosophie et de secrets naturels, et même des casuistes, que la main d'une vierge ne devrait non plus toucher que le feu] [12].

(10) Au sens, alors usuel, de *faire plaisir*.

(11) *Vie* anonyme, ch. 18, dans Surius, 12 août, éd. de Venise, 1581, t. IV, f. 191 .

(12) G donne seul ce passage. Il y a plusieurs lettres adressées à une religieuse anonyme où sont vivement blâmés ces défauts, en particulier la recherche dans le style et les prétentions philosophiques ou littéraires. La Mère de Relay, du monastère même de Poitiers, est aussi l'objet de pareils reproches de la part du P. Surin.

C'est ici, ma chère Mère, que je pense que je vous attaque quand je viens au troisième point qui est du respect humain, car ne croira-t-on point que je parle comme instruit, mais j'assurerai [13] bien vos chères filles que non, mais que souvent Notre-Seigneur fait parler. Une pauvre fille, qui est Supérieure, a bien de la peine à dire ses sentiments; et pourquoi? Cela vient de deux sources, l'une qu'elle n'a pas encore le bandeau du divin amour qui cache [14] à l'âme ce qui est du monde et de la nature, et donne une simplicité et ascendant pour dire, dans la vue de Dieu, tout ce qu'elle juge nécessaire [15]; l'autre source est que les sœurs ne sont pas accoutumées à la répréhension et mortification : on voit qu'elles sont piquées, lorsqu'on leur refuse ce qui leur plaît. D'où vient cela? Peu de pratiques de vertus, peu de mépris de soi. Il y a une certaine règle qui dit que *la plus grande étude de toutes, doit être le plus grand mépris, et ce renoncement de soi-même* [16]. Si on entrait dans ce profond [17], on trouverait les véritables délices de la grâce, et les caresses de Notre-Seigneur et toute cette folle sagesse qui se glisse dans la religion s'en irait au néant, et les sœurs jouiraient de la véritable paix, ne considérant que Dieu, et ne travaillant qu'à Lui plaire et à Le contenter, parce que la mort vient à grands pas, et lorsque Notre-Seigneur paraîtra, il y aura grande joie. Pour qui? pour les humbles, les pacifiques et les mortifiés, et non pour les âmes remplies d'intrigues vaines et curieuses dont le cœur égaré ne pourra soutenir la vue d'un si grand Roi. Implorons sa miséricorde, et faisons nos diligences pour nous disposer à recevoir ses grâces et pour correspondre à ses desseins. C'est assez pour cette fois [18].

Votre.

(13) M : *j'assure;* G : *sans pourtant que j'aye reçu aucunes instructions de chez vous.*

(14) M seul : *ôte.*

(15) G : *en sorte qu'elle voit tout dans la lumière de la grace qui luy fait prendre un ascendant de sainte liberté pour agir franchement dans l'exercice de sa charge et pour dire avec simplicité tout ce que la prudence, et le zele luy suggerent.*

(16) Règle XII du *Sommaire des Constitutions*, de la Compagnie de Jésus, devenu l'article VI, n. 11 des *Constitutions* des Sœurs de Notre-Dame.

(17) G : *dans ce sens profond.*

(18) G a seul ce passage.

216. — A la Mère Angélique de Saint-François, supérieure des Ursulines, à Loudun.

Vaquer à sa propre perfection et à celle du prochain.

T 168, I 782, H 263, h 173, C II, 46. Destinataire C; Θ : *à une religieuse prieure des Ursulines;* Sommaire de C : *Il l'exhorte et toute sa communauté à s'appliquer avec ferveur à la perfection et au salut des âmes.* Date : C seul.

6 avril 1659.

[Je souhaite fort, ma chère fille, que vous et votre communauté soient toujours en ferveur, car en vérité le temps est bien court et nous voilà tantôt vieux. Vingt ans ont passé depuis que nous ne nous sommes vus et les vingt années qui suivront en emporteront plusieurs de ceux qui ont vu la conduite de Dieu sur votre maison, pendant le temps de la possession] (1). La véritable sagesse consiste à en faire un bon usage, et à n'en pas laisser passer un moment sans travailler à notre amendement. Examinons l'usage que nous en avons fait depuis tant d'années qui se sont écoulées. Si nous sommes encore dans les mêmes défauts, et suivons encore nos inclinations naturelles, nous n'avons rien fait. Si nous avons autant de difficulté à recevoir l'humiliation, répréhension, contradiction, si nous avons autant d'empressement au dehors, autant de lâcheté, autant l'esprit de murmure, nous n'avons rien fait. Où est donc le profit que Dieu a attendu de nous? Que sont devenues tant de grâces et libéralités de Dieu? Où sont les effets de sa divine Providence et protection sur nous? Hélas! nous ne faisons rien que rouler au jour la journée, sans avoir pris à tâche de nous amender et déraciner ces empêchements. Nous vivons toujours le cœur dissipé, sans recueillement, lâche pour la pénitence, plein de fierté et une délicatesse qui va jusqu'à ne pouvoir souffrir un mot d'humiliation.

Je voudrais bien savoir, ma chère fille, comment sont vos sœurs là-dessus? Avez-vous la sainte liberté de mortifier toutes celles qui en ont besoin? Toutes sont-elles disposées à recevoir l'humiliation, sans réplique et dans l'esprit de Jésus-Christ. Ah! si

(1) C a seul ce passage. Il y avait en fait vingt et un ans et demi que le P. Surin avait quitté Loudun (novembre 1637).

cela n'est pas, où est leur vertu, et qu'elles sont à plaindre d'avoir perdu tant de temps? Hélas! qu'ont fait tant d'heures, tant d'oraisons, tant de retraites spirituelles? Pensons-nous que Dieu se contente de ce qu'on n'aura pas fait de grands crimes? — Non, assurément. Il attend que l'âme réponde à ses grâces, à ses desseins; il veut qu'on s'efforce, pour lui plaire et pour le contenter par la pratique des vertus les plus solides.

Peut-être, ma chère fille, avons-nous quitté notre chemin, nous arrêtant à une hôtellerie, qui sera l'attache ou l'affection à quelque créature, ou bien l'éloignement de quelqu'une qui nous déplaît. Si cela est, rompons nos liens, et nous défaisons de tout ce qui peut nous empêcher de vaquer à Dieu avec liberté, d'écouter les mystères et maximes de Jésus-Christ, de vivre dépendante de sa grâce et de ce qu'il veut faire en nous.

Mais que font nos chères sœurs du noviciat? Sont-elles tout à fait mortifiées, aiment-elles l'assujettissement, renoncent-elles à leurs volontés; sont-elles amoureuses du silence, de la retraite; désirent-elles de s'approcher de Jésus-Christ par l'oraison, ne désirant autre chose que la retraite, et pour cela s'oublient-elles, elles-mêmes, et ne laissent-elles entrer rien d'inutile dans leur esprit?

Que je sache encore, ma chère fille, comment va la charité à instruire la petite jeunesse qui va chez vous? Ah! le grand moyen que vous avez de croître en grâce et en amour vers Jésus-Christ, en instruisant ces petites âmes! Imprimez la crainte et l'amour dans ces petits cœurs, et faites-leur abhorrer le vice et le péché. Je me figure que la chambre de la charité est ainsi faite, que rien n'entre dedans que Dieu; mais cette chambre a deux portes, l'une entre dans une classe, l'autre dans un hôpital; c'est là que les âmes fidèles prennent leurs délices de condescendre à l'infirmité du prochain et à sa faiblesse; ôter l'ignorance, consoler dans l'affliction, rendre les cœurs éclairés et paisibles pour les rendre capables de vaquer à Dieu. Que celles qui ont tant d'aversion à aider ces petites âmes en connaissent mal le prix et le bien que l'on peut faire en elles! Ah! que le cœur, déjà uni à Dieu, et qui se va épancher en ce véritable endroit vers les âmes y trouvera de trésors! Les impressions données à cette jeunesse sont des ouvrages de pierreries pour Dieu, et pour celles qui s'y emploient; mais pour savourer et goûter la douceur et la suavité du bien de la charité, il faut avoir le cœur uni à Dieu par le recueillement. [Chères mères anciennes, en qui, et à la vue de qui tant de choses merveilleuses se sont passées, voulez-vous que

cela soit inutile, ou qu'il n'ait qu'un effet si léger] [2]. Heureuses celles qui sont dans ces dispositions! Elles paraîtront en la présence de Jésus-Christ les mains pleines au jour de sa visite.

Je suis vôtre, etc...

(2) C a seul ce passage.

217. — A la Sœur Françoise-Angélique d'Ars, novice ursuline, à Loudun.

Le pur service de Dieu consiste à ne rien laisser que lui dans le cœur et à prendre des leçons de son Fils Jésus-Christ.

P 87, TSM 24, Z 167, C II 64. La destinataire est donnée par C. Les autres : *à une religieuse ursuline*. Sommaire de C : *Il l'exhorte à la pratique des trois principaux points de la doctrine de Jésus-Christ.* La date complète est donnée par C : 12 avril 1659; P a seulement : *ce samedy saint;* TSZ *1649*. Au sommaire TSM : *les*.

Ma très chère petite Sœur,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

J'ai vu par la vôtre la bonne volonté que Notre-Seigneur vous donne pour son service. Vous lui êtes extrêmement obligée de la grâce qu'il vous a faite de vous ouvrir le cœur à la connaissance et l'amour de la vérité, et vous verrez un jour, s'il vous continue sa miséricorde, qu'il y a une différence inconcevable entre ce que vous eussiez été et ce que vous allez être, en suivant les attraits de son esprit.

Vous êtes en bonne école, mais je vous prie de ne point prendre cette affaire de Dieu à demi. Le poids de notre nature basse et faible nous mène là de prendre médiocrement toutes choses. Raidissez-vous, si vous voulez être vraiment bonne à ce dessein de ne préférer rien au pur service de Dieu. Ce pur service consiste à ne rien laisser dans votre cœur que lui, et à prendre des [1] leçons de son Fils Jésus-Christ qui enseigne à renoncer à soi, à porter sa croix et à l'imiter en toutes ses vertus.

Se renoncer à soi dit ne penser plus à ses intérêts et avantages [2],

(1) Θ' : *vos... la croix... les vertus.* (2) P; Θ C omettent : *se.*

ne vouloir être considérée en rien que comme une créature très vile, et ce, par amour de celui qui seul doit être considéré et qui se délecte avec les âmes qui aiment d'être méprisées et tenues pour rien. Ainsi faites mourir, comme si le feu se prenait à vos habits, tout sentiment qui se forme en vous contraire à cette renonciation de vous-même, et soyez aise que Notre-Seigneur vous embarque en des occasions où vous sentiez l'oubli des créatures, afin qu'étant seule délaissée à Jésus-Christ seul, vous puissiez vous réfugier à lui et prendre en lui tout votre appui et votre confiance, n'ayant joie qu'à penser en lui, à méditer sa vie et ses douleurs. Que ce soient vos promenoirs dans votre intérieur que les mystères de la sainte Passion de Jésus-Christ, que vous soyez par ce moyen son épouse et lui votre époux de sang, tout blessé, navré et méprisé, si bien que la pente de votre cœur et le goût plus délicat de votre âme soit de ses souffrances. Cela vous abîmera, à la fin, en lui, et vous rendra en effet savante au second point de sa doctrine, qui est d'aimer la croix, ayant pris, avec le voile sacré de la religion, en votre partage, la condition de souffrir et de fuir toute aise et délectation des sens; c'est-à-dire le doux héritage des âmes généreuses et des vraies chères dévotes de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ainsi furent sainte Catherine, sainte Thérèse, et tant d'autres excellentes vierges que vous devez envisager, ne vous arrêtant qu'à leur exemple. « *Mourir ou souffrir* [3] » disait une de ces excellentes [4] filles. Pour venir là, prenez à tâche de résister aux vaines satisfactions des sens et de l'esprit, pour ne donner lieu qu'au véritable bien. Après viendront en vous toutes les vertus propres à Jésus-Christ, cette douceur et bénignité ineffable, cette humilité, obéissance, piété vers son Père, ardente charité vers le prochain : tout cela vous rendra sainte.

Prenez, si vous me croyez, ces idées et me tenez en Jésus-Christ.

Votre, etc...

Ce samedi-saint, 12 avril 1659.

(3) Θ : *pâtir.* (4) Θ C : *ferventes.*

218. — A la M. Angélique de Saint-François, supérieure des Ursulines, à Loudun.

P 30. Destinataire : *à une religieuse Ursuline de Loudun.* Le contenu montre qu'il s'agit d'une prieure distincte de Jeanne des Anges. Il s'agit donc de la M. Angélique. L'année 1659 est indiquée également par ce qui est dit, de son état de santé, de Jeanne des Anges et de la sœur d'Ars qui en est encore au début de sa vie religieuse. La période de Pâques, plus tôt peu après Pâques que plus tard, est également suggérée par ce qui est dit des fêtes avant la Pentecôte. Puisqu'il est fait allusion à une lettre du 8 du même mois, on peut songer à la 2e quinzaine d'avril. Nous ignorons à quelle lettre fait allusion le début; ce pourrait être celle du 6 avril dont l'envoi aurait été retardé de quelques jours. Pas de sommaire dans P.

Ma très chère Mère,

Ma lettre est principalement pour votre communauté. Pour vous, je vous dirai que je vous souhaite, ensuite de la connaissance que vous me donnez par la vôtre du 8me de ce mois, d'avoir un cœur si libre au regard de votre bonne sœur que vous puissiez, sans branler, voir toute extrémité, non par dureté, mais par élection de la grâce, en la résignation parfaite à la volonté de Dieu. Jusqu'alors vous serez encore basse et en vous-même et Notre-Seigneur veut vous faire mourir par cet accident qui est une grande providence pour elle. Je crois déjà, avant la vôtre reçue, que si Notre-Seigneur ne donne quelque moyen et ne fournit quelqu'ouverture à la faire subsister comme vous désirez, il faut qu'elle se résolve à se rendre auprès de ses enfants pour y souffrir ce que sa Majesté ordonnera; et qu'elle peut atteindre par là à son but d'être toute à lui. Il faudra la conforter en ses peines, sans l'attendrir excessivement vers elle-même.

Dites, s'il vous plaît, à la Mère des Anges que je lui ai écrit deux ou trois fois depuis sa dernière, et que je ne sais si je lui écrirai rien qu'elle ne m'ait répondu. Je prends depuis quelques jours confiance de voir en moi, plus que le passé, qui est beaucoup dire, car je n'ai presque point senti jusqu'à cette heure rien qui me permit la guérison, tant mes chaînes sont fortes dans la nature affaissée, mais non dans l'esprit, grâce à Dieu, qui a assez de vigueur par la miséricorde et grâce de Notre-Seigneur pour ne se soucier ni de l'un ni de l'autre état, puisque Notre-Seigneur a réduit mes peines, de n'être presque plus si [étranges] et intolérables; car, jusqu'à présent, il me semble qu'elles l'ont été, quoique le soutien de la même grâce n'ait pas manqué. J'espère bien de la fête où nous sommes et des suivantes jusqu'à la Pen-

tecôte. C'est l'été de l'église et sa récolte des fruits, il y a bien à gagner à ceux qui participent aux miséricordes de Dieu.

Dites à cette bonne Mère [1] que nous ne nous sommes pas bien entendus en quelques dernières lettres, mais que le jour doit venir qui rendra chacun content.

Je suis aise de ce que vous me mandez de la bonne petite sœur [2]; établissez-là, si vous pouvez, dans la vérité. Je ne vois guère Madame sa mère, parce que je ne sors de ma chambre que très rarement.

Je suis vôtre, etc...

(1) Jeanne des Anges.
(2) Sœur Françoise-Angélique et sa mère, la marquise d'Ars.

219. — A la Mère Jeanne-Catherine de la Béraudière de Rouhet, religieuse de N.-D., à Poitiers.

Qu'il se faut remplir des vraies idées de vertu.

P 135, S 87, M 90, Z 181, G 167. Destinataire : G. Les autres : *à une religieuse*, sauf P qui ajoute : *de N.-D.* Sommaire de P; S n'en a pas; M : *Il faut déraciner les empêchements à la grâce, quels sont ces empêchements.* Z : *Trois conditions indispensables pour arriver à la vertu solide.* G : *que quand on se veut donner à Dieu, il faut prendre d'abord les vraies idées de la vertu.* Date de G; P omet l'année; Z donne 1660. Les autres rien.

Ma très chère Mère,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

A la votre du 9 du passé, je vous dirai que je crois que l'esprit que Dieu vous a donné est bien propre à la vie de la grâce, mais qu'il faut que vous déraciniez de vous les empêchements.

Premièrement Il vous faut remplir des vraies idées de vertu, et voir qu'elle consiste à un vrai mépris de tout ce qui est mondain et [1] purement humain, et à acquérir la liberté de cœur pour s'unir à Dieu. Il faut arracher de soi tout le soin et l'intérêt que l'on peut avoir pour son honneur et pour sa réputation, et se retirer de toutes ces pensées humaines comme de vraies sottises et faire mourir en soi tous desseins de vouloir être considérable en quoi que ce soit, en la vie présente, battant en ruine tous les instincts que nous pouvons avoir pour le contraire, afin d'épouser la croix de Jésus-Christ.

(1) P omet *mondain et.*

En second lieu, il faut se résigner à s'abandonner entièrement entre les mains de Dieu, pour ce qui nous peut arriver en ce qui regarde notre santé, notre vie et nos emplois, ne se souciant de rien si ce n'est qu'il soit servi et honoré : et se fonder en cela par la vue que nous n'aurons point de plus grand contentement, à l'heure de la mort, que de nous être ainsi du tout livrés et abandonnés entre les mains de Dieu.

Cela étant établi en l'âme, il faut effectivement se mettre en besogne qui est d'apercevoir les petites attaches et dérèglements de notre cœur, et mourir en détail, aux occasions, à tout ce qui est reconnu être de notre amour-propre : pour cela, il faut prier sincèrement Dieu qu'il nous désabuse, par sa lumière, de nos fausses idées et mauvaises maximes ou folles prudences suggérées par ce même amour-propre, se tenir en recueillement, durant le jour, pour prendre garde aux mouvements de Dieu et à ce qui se passe en nous, pour arrêter tout dérèglement. Mais le principal est d'avoir pris au commencement des vraies idées de la vertu et vu qu'elle se trouve dans l'abnégation de tout soi-même, jusqu'à ne vouloir prendre vie ni repos, ni délectation qu'au seul service de Dieu, et en ce qui le peut avancer, vaquant ainsi toujours à arracher de nous toute autre plante que celle-là qui voudrait croître en notre jardin. Voilà, ma bonne Mère, de quoi il est question, si vous voulez accomplir ce que vous me témoignez par votre lettre.

C'est aussi en quoi je vous rendrai toute l'assistance qui me sera possible étant

Votre, etc...

Ce 1er samedi après Pâques, 19 avril 1659.

220. — A la Mère Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers.

Qu'il faut se soumettre, en tous états, aux permissions de Dieu.

P. 163 : *A une supérieure de religieuses de N.-D.* L'année ressort du contenu.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Ce bon Monsieur qui vous rendra la présente m'a donné juste occasion de vous écrire. Il fait sa demeure céans et me voit très

souvent; il est fort spirituel et bien mon ami. Il vous dira de mes nouvelles. Je vous prie de lui marquer bonne volonté, car ses entretiens vous pourront bien édifier et servir; il désire d'aller voir la Mère des Anges. Je vous dis que ce Monsieur vous pourra dire de mes nouvelles, car il est, presque tous les jours, à ma chambre.

Je connais que mon extérieur tient grande quantité d'esprits en peine sur mon état, brouille les idées et empêche que des personnes qui, sans cela, me seraient fort bonnes et favorables, ne puissent prendre repos dans les vrais sentiments. Je m'en remets tout à fait à Notre-Seigneur, en grande paix. Je vois aussi que la bonne Mère des Anges a trop de désir de me voir libre et qu'elle ne se peut figurer avec quelques autres bonnes dévotes qui sont en ce que je ne mette obstacle, parce que ces bonnes personnes et elle se persuadent que, dans mon état, qui paraît si étrange, il n'y a point d'autre ressort que le diable; encore pourraient-elles alors le soumettre aux permissions de Dieu et les croire plus profondes que leur esprit. Mais il y a un point qu'elles ne considèrent pas qui est que, dans moi, il y a, hors de toute opération particulière du démon, divers principes qui servent à la miséricorde de Dieu, à retirer un grand effet, pour mon bien, de tout ce qui paraît, de sorte que généralement j'y trouve sa volonté bien charitable et miséricordieuse accomplie avec très grand repos; mais je ne pense pas, par mes défauts présents, retarder l'œuvre de Dieu en la façon que ces personnes croient, quoi qu'en gros mes défauts journaliers méritent plus.

Je crois en un mot que Dieu, par un conseil de très grande sagesse et bonté, veut que les choses aillent comme elles vont, et que ni personne, ni moi ne pouvons avancer autrement cette œuvre que par la voie des soumissions de cœur à Dieu, et non par certaines diligences, comme se figurent telles bonnes âmes et que ces gens font tout ainsi que ceux qui veulent faire mûrir les fruits avant leur saison et se plaignent de l'arbre de ce qu'il est trop tardif.

Votre, etc...

Le jour de saint Marc [25 avril 1659].

221. — A une religieuse de Notre-Dame.

Qu'il faut chercher de s'unir à Jésus-Christ en vérité.

P 45, TSM 27, A 118, Z 169. Tous ont au titre : *à une religieuse de Notre Dame.* Date : P omet l'année, les autres ajoutent *1660.* On peut se demander toutefois s'il ne s'agit pas plutôt d'une Ursuline de Loudun : le début, conservé par P seulement, parle de prieure et non de Supérieure et ferait dans ce cas allusion à la lettre 211 sur saint Joseph, adressée à la M. Angélique de Saint-François. Aucune lettre de 1660 ne nous a été conservée sur saint Joseph.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur, etc...

Je vous prie de prendre pour vous celle que j'ai écrite la dernière à votre Mère Prieure de la fête de saint Joseph. J'y ai mis les meilleurs sentiments que j'ai pour vos âmes et je vous prie de vous les approprier (1). Hélas, mon Dieu, que je suis étonné quand je pense aux vains amusements des hommes, mêmement des âmes consacrées à Dieu qui se détournent si franchement de la pure vérité pour suivre une apparence de bien qui n'est que nature, car la grâce bâtit toujours sur le néant de nous-même et sur la mort du grain de froment qui, sans elle, ne fera point de fruit. Pour entrer en cette (2) vérité, il faut creuser en soi d'une merveilleuse façon par la paisible conversion et attention à Dieu, afin que notre force ne s'évapore pas en sottise et en aveuglement; car tout ce que l'on fait suivant les boutades et pour soutenir ses petits droits n'est que pures ténèbres. Votre bonne Mère ne m'avait rien écrit de vous qui me pût marquer rien de ce que vous me mandez, mais c'est la Providence qui ajuste tout au bien de ceux qu'elle gouverne. Si vous preniez le chemin de vous abandonner entièrement (3) à elle, vous verriez qu'en tout elle vous gouvernerait et mènerait par la main (4). Pour avoir cela, il faut établir votre cœur à n'aimer, ne craindre, n'espérer et ne chercher que Dieu, et en toute fidélité. Je crains

(1) P a seul ce qui précède. Je crois qu'il est fait allusion à la lettre 211 sur S. Joseph à Mère Angélique de Saint-François prieure des ursulines à Loudun et par suite que l'indication *de Notre-Dame* est erronée. Dans la correspondance conservée, cette lettre est, en effet, la plus récente écrite à la Mère prieure de Loudun. Θ débute par : *Hélas! mon Dieu!*

(2) Θ : *profonde.*

(3) Θ : *du tout,* qui est l'expression familière au P. Surin, au lieu *d'entièrement.*

(4) Θ met les verbes au présent : *gouverne, mène.*

pour vous les éblouissements à la rencontre des objets qui ont eu du crédit sur vous par le passé. Il y faut mourir, vous comportant selon la loi intérieure de la grâce et non selon le respect humain, allant contre le cours de vos anciens intérêts; autrement vous serez peut-être longtemps à vous former au bien véritable. Ne cherchez qu'à vous unir à Jésus-Christ en vérité, et tout le mensonge de cette misérable vie vous sera à charge : ainsi, lasse (5) de tout, vous reposerez en lui et vous vous délecterez en ses humiliations et délaissements (6).

Continuez à vous faire petite; au moins si vous avez commencé, j'espère que vous l'aurez voulu et que Notre-Seigneur vous aura touchée de son esprit; je dis que je l'espère, car je ne vois rien encore d'assez fort. Fondez-vous dans la mortification du faux honneur.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous y assiste (7) par sa miséricorde.

En lui je suis,

Votre, etc.

Ce jour de saint Marc [25 avril 1659].

(5) Θ : *lassée.* (7) Θ : *secoure.*
(6) TSA : *delaissemens continuels.*

222. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur son différent avec le P. Bastide.

L 1520 : 15e *Lettre du Pere, dattée du 26 avril 1659 sur mesme sujet des precedantes.*

26 avril 1659.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur.

Le père Bastide m'a dit qu'il vous avait fait une réponse pour satisfaire à la demande que je vous avais faite pour savoir, après avoir lu mon papier du jour de saint Xavier, ce qui me manquait. J'avais mis en ce papier tout ce que je pouvais dire sur ma doctrine et sur ma pratique; voilà pourquoi je demandais ensuite, quel sujet il me pouvait rester, puisque ce papier était reçu de vous, et de votre saint Ange, qu'est-ce qu'il me pouvait rester à faire, afin de rendre toutes les voies de nos esprits nettes en ce qui me regarde? Car comme je vois, et que de votre part

me sont venus de petits doutes sur ma façon d'agir, et que le P. Bastide et plusieurs autres disaient que je mettais empêchement à ma guérison, je souhaitais, par cette demande que je vous avais faite, que ce bon Père vous dit qu'est-ce donc qu'il désirerait à cette heure de moi, afin que j'eusse entière lumière pour moi, et éclaircissement entre nous tous. Or au lieu qu'il ait compris cela, il a mis dans sa réponse divers discours, qui ne concernent nullement cela; et qui touchent seulement la question du différent passé dans la thèse. Mais parce que je ne bute qu'à une chose qui est vraiment, pour moi, de voir ce qui me concerne en choses importantes du service de Notre-Seigneur; et, pour vous, de faire que nous n'ayons point de choses entre nous, qui nous tiennent suspects l'un à l'autre, à cause de nos communications, pour cela donc je voudrais, quoique je sois ennuyé de tant parler de cela, que le bon Père me fît la charité de me dire, ou mettre par écrit, ou de vous dire à vous, ce qu'il lui semble de ce qu'il me serait bon de faire, et à quoi se devrait terminer la pratique de notre différend pour ce qui me concerne; car, hors cela, je serai bientôt d'accord. Mais à cause que vous savez que, depuis trois ans, nous sommes fort embarrassés après tout cela, je voudrais sur les diverses choses qui ont été dites et sur mes derniers papiers, qu'il vît qu'est-ce qui reste à ajouter pour moi, et en quoi je manque, et ce que je devrais faire qui satisfît à mon éclaircissement, et de plusieurs bonnes âmes qui sont en peine pour moi.

Pour vous dire la vérité, c'est que, depuis trois ans, j'ai eu beaucoup de peine pour tout cela, parce qu'on disait que je mettais bien des empêchements. J'ai tâché de voir le fond de tout, et enfin je ne vois, en sincérité, qu'un exercice que Notre-Seigneur me donne par où j'attendais le moins; mais il ne m'importe rien, que de voir maintenant de quoi il est question, et ce qui m'est nécessaire.

Après, je vous dirai que, grâces à Dieu, cela ne m'a donné aucune crainte dans l'âme, sinon, au commencement, crainte d'être trompé; mais, à présent, j'ai une forte croyance et confiance que l'on s'est trompé au jugement que l'on a fait de moi dans toute cette bourrasque, et me vois croissant toujours de plus en plus en cette confiance; si bien que, quoi que je me puisse croire coupable et chargé de bien des défauts, toutefois pour le fait de toute cette petite persécution, pour laquelle nous avons fait tant de lettres; et vous, en tant d'obscurités, je ne puis avoir d'autre idée, que d'une ouverture continuelle à plus grand jour.

Et, puisque je suis en possession de vous faire communication de ce qui se passe en moi, dans laquelle je persiste à dire qu'il ne s'est passé jusqu'à présent rien qui ne puisse servir à vous consoler, comme je l'ai faite seulement pour cela, je vous ajouterai que, depuis peu, à raison de quelque indisposition où Notre-Seigneur a permis que je sois tombé, sa Majesté a opéré dans mon âme d'une manière toute nouvelle, revenant à l'ancienne qui est à votre connaissance, la plus évidente de sa part que j'aie jamais reçue en ma vie qui m'a laissé en parfaite tranquillité au regard de tout ceci. Il m'a fait voir clair comme le jour que, pour les choses qui sont de ma personne, il me traite jusqu'à présent, depuis qu'il a commencé à me réparer, comme un enfant, mais qu'il m'a toujours tenu de sa main, et cela m'a laissé avec très grande confiance. Et il me reste que plusieurs bonnes personnes ont des lumières, mais ne les ont pas toutes, et qu'il y a bien à faire des chemins dans la vie spirituelle, pour en suivre toute la carrière, et en avoir toutes les expériences; car quant à la science, elle donne bien peu de lumière, hors les fondements de la foi, aux diverses routes que l'on voit en cette course. Il me semble qu'en quelque sens, je puis [dire] (1) qu'un pays nouveau se découvre à mes yeux, comme si j'étais à la porte. Ce qui assure ces bonnes personnes, qui souvent se trompent, c'est que, grâces à Dieu, elles ont l'humilité.

Je suis...

(1) L omet le verbe.

223. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Sur son différent avec le P. Bastide.

L 1524 : 16e *Lettre du Père dattée du mois de septembre 1659. Sur mesme sujet que les precedantes.* La date est certainement erronée. Le P. Ricard était recteur de Poitiers depuis le 12 mai. D'autre part la lettre vise les discussions dont se font l'écho les lettres de janvier-mars sur les communications de la Mère avec le saint Ange. Elle est donc à mettre entre mars et mai 1659, après la lettre du 19 mars où le P. Surin se plaint encore vivement de n'être pas compris. C'est sans doute la lettre à laquelle il fait allusion dans celle du 10 juin à Mère Buignon et que le P. Ricard devait porter lui-même à Poitiers sinon à Loudun. Dans ce cas, elle serait à placer après le 26 avril, date de la lettre précédente à Jeanne des Anges. Celle-ci, dans une lettre du 8 mai 1659 à Mme du Houx, s'exprime ainsi : « Vous me demandez en l'une des vôtres si notre bon père Seürin sçait que vous avez connoissance du différent qu'il a eu avec le Rd pere Batilde. Non, ma chere fille, je ne lui en ay rien dit. Il y a environ cinq ou six semaines, que je lui mandai ma pensée, fort raportante

à la vôtre, sur la soumission qu'il devroit rendre, au sentiment de l'autre, mais cela le brouilla, ce qui me fait voir clairement qu'il n'est pas libre en cette opinion et qu'il faut attendre l'heure de Dieu. Il dit ne pouvoir faire autrement et je le croy car, de lui-mesme, il est fort deferent. Le sentiment que vous avez pour lui est de grande consolation et, si vous le jugez à propos, il seroit bon de le faire savoir aux R^ds peres Batilde et Anginot; dittes-moy si vous l'agréerez. » (129^e l. de la mère, L 960-961.) Ce sentiment, M^me du Houx le fait connaître dans sa réponse du 13 mai (L 963-64) : « Fort volontiers je consent que vous fassiez sçavoir ce que je vous ay écrit, touchant notre bon Pere Seürin, aux deux R^ds peres Anginot et Batilde; je suis dans le mesme sentiment que j'estois alors, et qui me fut donné, estant apliquée à Dieu au sujet de ce bon pere « qui est qu'il n'est pas en son pouvoir de se deffendre des operations extraordinaires de Dieu, car il feroit contre sa lumiere, que c'est une ame qui a outrepassé toutes craintes humaines et naturelles, qui pert hardiement tout retour sur elle et sur tout le créé, et reste constituée au plein pouvoir Divin, et quoy que je désirerois qu'il eut moins de roideur à se deffendre, il me semble qu'il ne peut faire autrement ». J'ay écrit depuis peu amplement à ce bon et cher Pere Seürin, nous avons voye sûre pour cela. Il y a en cette ville un Ecclesiastique de Bordeaux, qui estant allé voir la Mère Barrin fut fort surpris qu'elle lui parlât de ce bon Pere et lui en montrât quelques lettres. Il lui dit qu'on l'estimoit peu en son païs mais que, pour lui, il l'estimoit beaucoup. »

[Fin avril.]

MA TRÈS CHÈRE FILLE,

La paix de Notre-Seigneur, etc...

Par la vôtre du 22^e de ce mois, il paraît que vous entrez un peu dans mon sens; mais il me semble que vous ne touchez pas le fait, ou la question et point du différent, car vous dites que le Père a raison d'enseigner qu'il faut s'appuyer sur la foi, et non sur les dons et sensibles expériences; et ce n'est pas le sujet de notre différent, car je dis cela tout à fait, et lui et moi n'avons jamais débattu sur ce point. Vous dites aussi que le Père ne veut point qu'on résiste positivement, et c'est en quoi vous ne dites pas comme lui; car c'est le seul point de notre différent, et ce qu'il exige; et je dis qu'il suffit de résister à la recherche et trop d'attache.

Nous conférâmes, il n'y a que deux jours, avec le R. P. Ricard, qui s'en va recteur à Poitiers, et lequel est de son sentiment pour la doctrine généralement, mais non pas pour l'application à moi, car il croit qu'en cela il se trompe, et tous le disent aussi bien que lui, si bien que je crois que le bon Père est seul en cela de son opinion. Or ces deux Pères disent, qu'il faut, en certain état de la vie spirituelle, se retirer de ces choses. Et en effet le bon Père Bastide, au fait de votre saint Ange, dit qu'il faut que vous le quittiez, et vous sépariez de lui, fermant les yeux; et cependant il ne vous écrit pas cela, mais de vous offrir à Dieu et le prier que, si ce n'est pas sa gloire que vous ayez ces visites, il vous

les ôte. Cela je le dis aussi bien que lui; mais ce n'est pas la question. Le différent est que je ne juge pas qu'il faille rejeter ce saint Ange pour aller à Dieu plus saintement et pour plus grande foi. Lorsqu'il paraît actuellement, je dis qu'on peut l'admettre, sans préjudicier de la foi. Peut-être que qui le fera ne fera pas mal; mais il y a des moments où tout est à charge à l'âme et peut trouver bon de se retirer de tout, hors de Dieu; mais de faire un temps et un état, en la vie spirituelle, auquel on ôte de soi nécessairement les grâces de cette sorte, ou bien qu'on n'avance pas, je ne le sens pas.

Le même Père, quand on lui montre les écrits de bonnes âmes qui ont des visions et symboles des choses surnaturelles, dit que les directeurs devraient tirer les âmes de là, et les mettre dans le vide. Je dis qu'il les faut mettre dans le vide de l'abnégation; mais non pas dans le vide effectif, sinon qu'on y vît abus, ou attache. Voilà notre différent, et je vous prie ne croire point qu'il soit en autre chose.

Si Notre-Seigneur me veut apprendre quelque bien par le bon Père, je suis très soumis et très lié à lui; mais je ne puis douter qu'il ne se soit fort mépris et trompé en mon affaire et qu'il ne m'ait donné grande peine mal à propos. Et outre cela, c'est qu'il est seul en son jugement, moi n'ayant trouvé personne qui ne crût qu'il se trompait en l'application, quoique quelqu'un lui adhère dans la thèse générale; et de cela même est revenu absolument le P. Anginot. Vous verrez le P. Ricard qui vous dira ses sentiments, et beaucoup de choses de moi, que vous ne savez pas encore; car je me suis du tout communiqué à lui, depuis que j'ai connu que le bon P. Bastide ne m'était pas utile.

Ainsi nous avons de quoi bien reconnaître la bonté de Notre-Seigneur qui m'a donné une terrible épreuve, par une personne très chère, et que je chéris encore, et à qui je suis entièrement. Mais pour nos voies d'aller elles sont si différentes, qu'il ne se peut davantage; et [c'est] (1) ce que dit, à mon avis, votre saint Ange. Je sens par le style de ce bon Père un serrement et empêchement si grand, que je ne puis croire que Notre-Seigneur me veuille mener par ses méthodes; et je vois un tel bien aussi à se défier de soi, que je lui voudrais être soumis de tout; et je passe entre deux pierres, avec grande angoisse, sinon quand il plaît à Notre-Seigneur de me découvrir la large campagne dans son amour; où je vois et grande pureté, et grande liberté, et souffre de

(1) L omet : *c'est.*

voir un océan réduit à passer par de petits canaux qui sont peut-être bons à qui ne sait pas davantage; mais qui eussent été intolérables à plusieurs saints auxquels je voudrais bien ressembler.

Vive Dieu, vive la grâce et son unique volonté; en lui je suis.

224. — A la Mère Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers.

En quoi consiste la vraie et solide vertu et le fondement de tout bien.

T 122, Z 616, H 19, h 12, G 80. Destinataire : C (*à la mesme*); les autres : *à une supérieure.* Date donnée par tous. Sommaire de C : *L'idée de la véritable vertu.*

[Il faut, ma très chère Mère, que je vous communique une pensée que j'ai pour les bonnes âmes de chez vous, qui désirent de s'avancer dans le service de Notre-Seigneur. C'est de prendre l'idée de la véritable vertu, afin de voir le but où elles doivent tendre et de bien employer leur temps et leur peine. Cela est d'une telle importance que, si l'on se méprend dans cette idée, on ne fera que bien peu de chose et presque rien : au lieu qu'on travaillerait avec un merveilleux succès, si l'on savait bien prendre la vertu][1].

Je vous dirai, ma chère mère, que la plupart des gens spirituels se trompent et font consister le fond de la vertu où il n'est pas. Il y en a qui la font consister en beaucoup d'oraisons, dévotions sensibles et retraites [2], les autres en beaucoup de pénitences, travail [3], etc.; et tout cela est bon [4] et fait une merveilleuse opération en la personne qui a le bien solide, qui consiste dans la véritable humilité que produit en nous la lumière de Dieu et nous inspire de nous-mêmes un très bas sentiment, qui fait que l'on est disposé à être traité de tout le monde comme très peu de chose sans se fâcher ni ressentir les mépris et outrages [5] que l'on vous fait ou peut faire. Etre content que ceux qui nous gouvernent et de qui nous dépendons, n'aient aucun égard à nos mérites, bonnes qualités, âge ou ancienneté et que

(1) C a seul ce début et n'a point la phrase suivante.

(2) hG : *retraite.*

(3) G : *à travailler beaucoup pour la gloire de Dieu et le service du prochain.*

(4) G : *il faut dire,* puis il a raturé *dire* et écrit au-dessus de la ligne : *avoüer (que tout cela).*

(5) G : *sans nous ressentir des réprimandes* mais il a raturé *réprimandes* et continué par le mot : *outrages.*

dans la distribution des emplois on n'ait [6] pour nous nulle considération, qu'on nous regarde comme des enfants qui n'ont point de conduite et auxquels on ne peut rien confier par défaut de sagesse et de vertu; demeurer en repos dans cet état comme dans son centre, y prendre son plaisir dans la vue et pour l'amour de Jésus-Christ humilié et délaissé, c'est avoir une vertu solide et assurée.

Dans cet état, on ne s'enfle point des honneurs et prospérités, on ne s'altère ni tourmente pour se voir le mépris des créatures; au contraire, on se fait un plaisir de se voir oubliée et on trouve sa paix dans cet oubli. Celles qui veulent devenir tout de bon intérieures, entreprendre et aspirer à la perfection, doivent jeter les yeux sur cela, comme sur le but où elles doivent aspirer, faisant pour y parvenir toutes pénitences et oraisons. Croyez, ma chère Sœur, qu'avec ce trésor on aura ce pur amour et on parviendra à l'union divine, qui donnera à l'âme la vraie sagesse, innocence et ressemblance avec Dieu. Toutes les autres idées que l'on peut prendre sont trompeuses, vaines, inutiles [7] et faibles.

Il est pitoyable de voir des âmes religieuses le cœur plein de désirs de se faire valoir dans leur communauté, ne souhaitant rien tant que d'être aimées, honorées et estimées; avoir des divertissements, des commodités; oh! que ces idées sont basses et trompeuses! Il s'en trouve d'autres qui veulent avoir beaucoup de connaissances, des lectures curieuses qui leur apprennent à bien parler pour faire paraître leur esprit et le rendre agréable; oh! que ces idées sont vaines! D'autres qui mettent toute leur vertu à faire leur volonté, à avoir des directeurs qui ne les contrarient et ne les humilient point, à avoir avec eux tant de communication, qu'elles veulent aller à Dieu par telles pratiques, par tels goûts, être bien garnies de chapelets, reliquaires, etc.; oh! que ces idées sont faibles [8].

Je vous le dis encore, ma chère Mère : que pour plaire à Dieu qui aime les humbles, il faut avoir au fond du cœur un vrai mépris de soi-même et un ardent désir d'être conforme à Jésus-Christ humilié; ce doit être le grand dessein de ses véritables épouses, qui ne doivent plus avoir d'autre soin que celui-là, de s'établir dans le mépris et le renoncement de soi-même, tra-

(6) Leçon de h; TI : *n'ayant aucun... et dans*, mais I a corrigé en surcharge *et que dans*. G : *n'ayent aucun egard... à notre âge, à nos emplois, qu'ils nous traitent comme des enfans.*

(7) G a raturé : *ou inutiles.*

(8) G : *lettres pratiques, le tout à leur gré. Ces idées sont faibles.* Il omet les autres détails.

vaillant à faire mourir en elles tous les ressentiments de la nature, lorsqu'effectivement on les traite mal. Quelles consolations de se voir ses épouses fidèles, désirer et chercher que leurs Supérieures les mortifient, les humilient, contredisent à leurs volontés, regardant cela comme une insigne charité qu'on leur fait. Elles font des pénitences pour obtenir de Dieu cet abaissement d'esprit; elles emploient pour cela la récollection, l'oraison, les sacrements, se punissant, s'humiliant devant les autres, quand elles ont fait paraître de l'orgueil (9).

Oh! combien sont à plaindre celles qui sont si délicates, que si une Supérieure leur refuse quelque chose, ou s'oppose à quelqu'un de leurs desseins en les reprenant, on les voit incontinent vivement piquées et perdre toute confiance envers elle, ne pensant qu'aux moyens d'en avoir une autre qui les loue, les approuve, prenne conseil d'elles, les considère, les emploie, leur donne leur petit compte, et les établisse temporellement devant les créatures. Oh! combien s'écarte-t-on de la droite voie! celles à qui on ne saurait refuser une lettre qu'elles veulent envoyer sans s'offenser (10). Quiconque est dans ces dispositions peut croire qu'il n'a point de vertu d'humilité.

Hélas! ma chère Mère, qui n'a pas d'humilité, où est-il? Quelle humilité peut avoir (11) une personne qui est incessamment occupée à considérer ses droits, ses qualités, son âge, ses emplois, qui ne peut comprendre comment on la connaît si mal, qu'on lui devrait rendre ceci ou cela, qu'elle a tant fait pour la maison, et tout le reste de ces fatras de pensées, qui ne peuvent venir que d'orgueil et d'amour-propre (12). [Ainsi, ma chère Mère (ce que je vous dis ici, je vous prie de le regarder comme le Cœur de Jésus-Christ) où en sommes-nous? J'appelle le Cœur de Jésus-Christ, le vrai amour du mépris de soi-même par le motif de l'estime qu'on a pour Dieu] (13). Travaillons donc à acquérir le vrai amour du mépris de nous-mêmes par l'estime de Dieu. La vraie lumière donne ce sentiment, et, sans cela, les ténèbres nous dominent. Voyez les instincts (14) des gens du monde et vous trouverez qu'ils sont tous dans des sentiments contraires, et *les ténèbres ne l'ont*

(9) G paraphrase longuement tout le paragraphe.

(10) G n'a pas ce membre de phrase.

(11) G avait d'abord écrit : *a la personne;* il a raturé *a la* et mis dans l'interligne : *peut avoir une.*

(12) G : *ces sortes de pensées qui viennent comme des vapeurs du fumier d'orgueil et d'amour-propre.*

(13) Leçon de G; Θ : *hélas! où en sommes-nous? Travaillons donc.*

(14) G avait écrit : *les instincts du monde.* Il l'a raturé et écrit à la suite : *l'esprit du monde.*

point compris (15), dit l'Évangile. Voilà le fond de ma pensée [pour vous autres, chères épouses de Jésus-Christ. J'ai dit jusqu'ici à votre communauté ce que Dieu m'a pressé avec véhémence de lui dire depuis Noël. Je ne sais pas ce que je ferai à l'avenir. Il me semble que je puis dire avec Notre-Seigneur *qu'il me faut prêcher l'Évangile à d'autres villes* (16). Aussi bien, je pense vous avoir tout dit. Je prie la bonté infinie de vous donner son très pur amour] (17).

Ce 6e mai 1659.

(15) *Jo.*, V, 5.
(16) *Lc.*, IV, 43.
(17) G a seul cette finale. Surin y fait allusion aux lettres précédemment adressées à la communauté de Notre-Dame, à Poitiers, 185, 189, 215. Comme on le verra plus loin, il jugea à propos de compléter par de nouvelles lettres son enseignement.

225*. — A une Religieuse de la Visitation [à Rennes (1)].

Des soulagements dont on a besoin pour sa santé.

G 296.

9 mai 1659.

Vos bons désirs, ma très chère Sœur, méritent que nous rendions à votre âme tous les services que nous pourrons. Vous trouverez dans la lettre que j'écris à Mme du Houx et dans une autre qui lui sera communiquée, les meilleurs avis que je puisse vous donner.

Quant à ce que vous me demandez touchant les soulagements nécessaires au corps, je crois qu'ils n'empêchent point l'union de l'âme avec Dieu si, par une intention droite et pure, on les rapporte au service de Dieu. La grâce apprend à en user saintement et purement, et même à y pratiquer la mortification, surtout quand on s'aperçoit que la nature les recherche avec empressement et qu'ils commencent à captiver les sens. Pour lors, il faut pouvoir se commander, sans intéresser la discrétion. On doit demander à Notre-Seigneur sa lumière pour demeurer dans les bornes d'une juste modération, sans se laisser aller à la merci des sens, qui souvent entraînent le cœur après eux.

Quand (2) on a un vrai désir de plaire à Dieu, le Saint-Esprit enseigne intérieurement à l'âme la conduite qu'elle doit tenir pour

(1) L'allusion à Mme du Houx indique qu'il s'agit d'une visitandine de Rennes. La lettre à Mme du Houx n'est pas identifiée.

(2) G avait d'abord écrit : *Je vous assure, m. c. s., que quand.* Puis il a raturé jusqu'à ce dernier mot et mis : *Quand on a*, etc.

n'être pas esclave de son [3] corps. Rendez-vous fort attentive aux mouvements de la grâce. Ils se déclarent lorsque le cœur est paisible et disposé [4] à correspondre à Dieu [5], et l'on acquiert cette paix [6], en calmant toutes les saillies de l'âme et tous les mouvements déréglés et impétueux de la nature; en se résignant à tout et ne souffrant rien de mal. Alors le vrai bien entre dans l'âme et la grâce la règle en tout, sans beaucoup de peine.

(3) D'abord *du corps*,, puis correction : *de son corps.*

(4) D'abord deux autres mots : *qu'il demande*, raturés et remplacés dans l'interligne par : *disposé à.*

(5) G a modifié par *Dieu, et l'on* la phrase primitive *Dieu. On acquiert.*

(6) G a raturé à la suite : *dont je veux parler.*

226*. — A la Mère Angélique de Saint-François et à toute la communauté des Ursulines de Loudun.

Avis pour établir le royaume de Dieu dans l'âme.

C II, 47 : *A la Même et à toute sa Communauté.*

18 mai 1659.

Ma très chère Mère, je ne puis rien souhaiter de meilleur à vos chères Sœurs que la lecture de mes trois dernières lettres à la Mère Buignon [1]. Je veux que vous ayez part à tout ce que j'écris, selon mon cœur, aux filles de Notre-Dame de Poitiers.

Je ne saurais faire autre chose que vous représenter qu'il est bon, à la vérité, d'entendre parler de Dieu, mais que le seul moyen de faire un véritable progrès dans la vie spirituelle, c'est d'en venir à la pratique, et de nous faire violence pour embrasser le bien que nous savons nous être nécessaire, et nous opposer au mal que nous connaissons, et à la pesanteur de la nature qui nous entraîne. Quand l'âme s'est relâchée de sa ferveur, elle a peine à tout, et, ne sentant pas le goût de Dieu, elle se laisse facilement aller aux inclinations des sens et de la nature. Ainsi, pour n'avoir pas la tête remplie des bagatelles du monde, il faut tenir son esprit toujours occupé de Dieu, et dans la pratique du bien. Il faut lire, prier, s'accoutumer à la mortification, s'employer aux exercices de la charité et de l'obéissance; quand on tombe par faiblesse, se relever promptement, sans perdre courage, se châtier et s'humilier devant Dieu, et se retirer de sa misère par un effort

(1) Ce sont les lettres 189, 215 et 224.

contraire; dans la conversation, s'entretenir des choses spirituelles, avoir les mystères de Notre-Seigneur toujours présents, ne suivre jamais son penchant contre l'observance régulière et les devoirs de son état; lorsqu'on sent en soi de violentes impressions d'aversion, d'aigreur, ou de quelque autre mauvaise inclination, les combattre fortement, et les étouffer; lorsque le souvenir et l'idée de quelque déplaisir vient solliciter le cœur pour en troubler la paix, et y exciter des sentiments opposés à la charité, donner ce ressentiment à Notre-Seigneur, et lui sacrifier tous nos intérêts propres, avec protestation de ne rien prétendre dans le monde, ni estime, ni louange, ni honneur, ni commodité, ni repos; de ne rien attendre des créatures que du mépris et des rebuts; de ne chercher qu'à plaire à Dieu, et d'être pleinement satisfaits, pourvu que Dieu soit content.

Notre vie doit se passer dans ces exercices intérieurs qui établiront en nous le royaume de Dieu, et y feront entrer l'abondance des biens de la grâce. Tout ce qui ne s'accorde pas avec cela, doit être la matière de nos combats jusqu'à la mort. Il faut surtout faire la guerre à cette lâcheté naturelle, qui nous engourdit, et à cette passion d'être aimés et caressés, laquelle a jeté en nous de si profondes racines. Nous devons plutôt désirer les contradictions, comme les remèdes spécifiques de l'amour-propre.

Cette leçon est bien relevée, mais les personnes religieuses sont obligées de la savoir et de la pratiquer, et c'est le moyen de se maintenir en ferveur, et de conserver le goût de Dieu. Si, dans nos oraisons et dans nos autres exercices spirituels, nous examinons sérieusement les défauts qui nous éloignent de Dieu, nous trouverons que, pour le regard du corps, nous cherchons sans cesse nos satisfactions dans le boire et le manger, dans le coucher, le vêtir, généralement en tout ce qui concerne notre personne, et nous verrons qu'en tout cela nous voulons avoir ce qu'il y a de meilleur. La loi des vrais spirituels est de chercher ce qui est le plus opposé aux sens. De même pour l'esprit, nous voulons être considérés, applaudis, traités doucement, préférés aux autres.

Voilà où l'inclination naturelle nous mène. La grâce, au contraire, veut des épreuves, des humiliations, des persécutions. Qui ne peut tenir cette route, comment arrivera-t-il au sommet de la vertu? Il demeurera toujours rampant dans le train commun. Et comment donc aura-t-on des consolations dans l'oraison et dans la sainte communion? Dieu ne les donne qu'à ceux qui aiment la croix; et la croix dit peine et abjection. Chacun cherche bon

pays, bon gîte, beau chemin. Le chemin du ciel est rude aux sens; mais, quand on marche dans la foi, et qu'on se fait violence, il est délicieux à l'esprit. Celle qui a trente ans de religion peut prendre aujourd'hui son dessein, si elle n'a pas encore commencé de suivre cette route, et celle qui est jeune est heureuse d'y pouvoir entrer de bonne heure.

Je ne vois rien de meilleur pour les jeunes que de se soumettre à l'obéissance absolument et sans réserve, de se former à la mortification de leurs goûts et de leurs volontés, et d'en prendre l'habitude. A peine y auront-elles persévéré quelque temps, qu'elles y trouveront le large et puis le repos pour de longues années. Les anciennes, qui n'ont pas encore fait cela, devraient se hâter, parce que la nuit approche, et le plus grand mal est de s'arrêter et de s'endormir avant que cet ouvrage soit achevé. Car enfin on a beau fuir, il en faut venir au point dont on n'aime guère à entendre parler. Le fardeau croît tous les jours, et devient plus pesant; on aura plus de peine à le porter, et l'on ne saurait le diminuer que par le moyen que je vous dis.

Je prie Notre-Seigneur de vous donner à toutes sa grâce et sa lumière pour cela. Je vous la souhaite avec la même affection que je suis.

227. — A la M. Buignon, supérieure des religieuses de N.-D., à Poitiers.

Il faut se garder de certains défauts subtils qui se glissent et empêchent beaucoup le progrès de l'âme.

SM 78, A 342, Z 129, G 84. Destinataire, G. Les autres : *à une Supérieure.* Sommaire de G : *Trois défauts subtils qui se rencontrent dans les personnes spirituelles.* Date de G.

22 mai 1659.

[La dernière fois que je vous écrivis (1), ma très chère Mère, je pensais être au bout de mes communications spirituelles avec vos chères filles. Mais je trouve encore une chose à dire pour celles qui ont une entière et parfaite volonté de bien faire] (2). Je trouve encore une chose à dire, c'est de se garder de certains défauts subtils qui se glissent et empêchent beaucoup le progrès de l'âme.

(1) Lettre 224, du 6 mai.

(2) G a seul ce début. Les autres : *Considérant celles qui ont...; je trouve encore une chose à dire, c'est de se garder.*

Le premier est celui que je marquai en la lettre que j'écrivis, la semaine sainte [3], mais pris moins grossièrement qu'alors et que l'on appelle les inutilités du cœur [4]. Pour le bien entendre, il faut savoir que l'âme qui veut bien faire trouvera de grands retardements, si elle n'est attentive à se donner toujours au bien et se retirer [5] de mille actions et sentiments inutiles auxquels se laissent aller celles qui ne sont pas si [6] ferventes; manque de ce soin [7], on est toujours comme une personne qui ne fait que tomber en marchant, et se relever; ce qui empêche qu'on ne fasse grand voyage [8]. On se trouve en conversation avec les sœurs : d'ordinaire, on dira et on parlera conformément à ce que l'on a dans le cœur; on se mettra sur quelques discours de choses qui nous [9] plaisent et il se trouvera qu'ils sont entièrement inutiles et bas [10]; parce que l'on n'y voit pas grand mal, le cœur se satisfait en cela; car ce que l'on dit s'imprime dans l'âme. On dira qu'il fera beau demain aller là où nous pourrons nous [11] entretenir en de certaines [12] récréations, qui sont de leur nature innocentes, mais que le cœur ne doit point goûter beaucoup, s'il veut être à Dieu. Le goût que l'âme a à cela fait qu'on en parle; ce goût est bas et faible. En s'entretenant de cela, on fait entrer ce plaisir plus avant. L'âme qui a fort à cœur son avancement ne souffre point un tel plaisir, encore qu'elle aille où les autres vont; mais elle dit en elle-même : « Nous irons là; et, si je puis trouver quelqu'une à qui, pendant l'entretien, je puisse parler de Dieu, je m'en tiendrai fort heureuse. »

Ainsi généralement, par les paroles et [13] les discours que l'on tient, l'on voit la pente du cœur. Souvent nous nous trouvons arides et fort éloignés du goût de Dieu. D'où vient cela? Cela vient des discours que l'on a en suivant l'inclination à la pente du cœur [14]. On s'est épanoui en des choses qui étouffent directement l'esprit de la grâce, non pas qu'elles soient mauvaises et criminelles, mais parce qu'elles sont basses et inutiles. Il faudrait sur cela examiner son intérieur et voir combien de telles manières nous sont contraires, et se déterminer courageusement

(3) Lettre 215, du 6 avril.
(4) A : *et s'appellent les iniquités.*
(5) MA : *s'adonner;* M : *se retenir.*
(6) M omet *si*, attesté aussi par G.
(7) G : *on fait un ouvrage fort interrompu et qui n'avance guère. On est comme ceux qui en marchant.*
(8) S : *qu'on ne voyage.*
(9) A omet : *nous.*
(10) S : *il s'en trouvera qui sont... inutiles et basses;* Z analogue; G : *ce seront des choses tout à fait inutiles et basses.*
(11) A omet : *pourrons nous.*
(12) M ajoute : *petites.*
(13) MZ omettent : *paroles et*, attestés par SAG.
(14) MAZ : *l'inclination et la pensée.*

de fermer la porte à de telles choses et ne donner son cœur e rien qu'à ce qui est de Dieu ou qui conduit à lui.

La deuxième chose où nous voyons des défauts subtils [15], c'es en matière d'obéissance, sans marquer, quand on consulte, so inclination et son goût. Il faudrait recevoir les emplois de l'obéis sance de même que les choses qui viennent à la blanque [16] comme par hasard, croyant fermement que Dieu me gouverner et me conduira par ce qui me sera dit; et cela, d'autant plu que moins j'y aurai contribué, quand je n'aurai donné aucun marque de ma volonté. La première pensée à laquelle se déter minera la Supérieure, je dois songer que c'est Dieu, et que, pa cela, il me veut faire du bien, et ainsi la prendre de bon cœur sans consulter avec mon inclination tout ce que je fais. Au con traire, c'est imperfection, à moins [17] qu'une raison de Dieu ma nifeste ne m'obligeât à représenter quelque chose; mais, autre ment, plus il y a du sort, plus il y a de mon bien; moins il y du mien, plus il y a de Dieu.

Qui agirait ainsi trouverait de grands trésors en l'obéissanc et serait conduite de Dieu infailliblement, car c'est sa promesse

La nature, ne voulant et ne supportant point de s'abandonne et fermer l'œil à ses intérêts, veut savoir ce qu'on veut faire d moi, soupçonne, prévient, se met en soin longtemps devant. Dè lors l'âme est sur soi-même, se tire de l'abandon de Dieu e se laisse aller aux pratiques de l'amour-propre, lesquelles sont s basses que les pauvres filles qui font cela ne seront et ne sauraien être jamais spirituelles. Car comment Dieu sera-t-il maître, qu'e nous gouvernant, et comment nous gouvernera-t-il pendant qu nous aurons soin de nos affaires et de nos emplois. Vivre à Die c'est vivre au hasard, sans nous chercher nous-mêmes.

Une agréable aventure
C'est toute ma tablature.

Quel moyen de se reposer en Dieu qu'en ôtant ce chevet su lequel nous nous reposons qui est le soin de nous-mêmes et d pourvoir à nos commodités, accomplissant nos desseins. C'est bie

(15) Leçon de G; SM : *inutiles;* A : *visibles;* Z : pas d'épithète.

(16) Espèce de loterie ou jeu de hasard, dont les billets gagnants correspondent à des chiffres déterminés. On tire au sort dans un livre dont la plupart des feuilles sont blanches et les autres chiffrées. Quand on tombe entr deux feuilles blanches, l'on dit *blan que*, et l'on perd; quand on rencontr une feuille chiffrée, on a le lot mar qué au chiffre que l'on a tiré.

(17) S : *à moi.*

pis de penser aux charges qui nous rendent considérables. La véritable épouse de Jésus-Christ attend de lui et de sa Providence son repos et son emploi et se plaît d'être exposée à cette même Providence, qui se déclare par la Supérieure.

Le troisième défaut qui retarde [18] beaucoup les bonnes âmes qui désirent de bien faire, c'est une certaine ardeur et activité naturelle qui fait que dans leurs actions humaines et naturelles, et même dans les bonnes, elles vont [19] naturellement et vivement portées par un fonds qui se veut satisfaire et qui ne suit pas le mouvement de la grâce, ni la sainteté de l'esprit de Dieu. Il faudrait toujours faire ce que l'on fait. Ces âmes ont agi plus tôt qu'elles n'y ont pensé; elles vont avec presse et vitesse, même avec empressement inquiet, et ne soupçonnant rien de mal, parce qu'elles voient, ce leur semble, leurs intentions bonnes; elles ne se corrigent pas de cela. Cependant elles se détournent de Dieu, n'opèrent pas en sa présence, ni par le pur motif de son amour; elles sont basses, mêlées d'imperfections, s'impatientent facilement et tombent dans d'autres défauts, qui ne se trouvent pas loin, lorsque l'esprit de Notre-Seigneur ne soutient pas et n'anime pas leurs actions.

On remédie à cela par la présence de Dieu, par la modération de ce cœur ardent et précipité, à qui il tarde que ce qu'il veut ne soit fait, par l'abnégation et renoncement à tout dessein, ne donnant lieu à aucune considération qui me pousse et qui me fasse suivre inconsidérément mes désirs.

Cette mortification est délicate et s'exerce en se recommandant à Notre-Seigneur en tout, en le priant et consultant en toutes ses actions, en réprimant les saillies qui nous viennent et que nous expérimentons, en faisant halte au fort de nos empressements et suspendant, et même rompant tout à fait notre œuvre, quand on voit qu'elle ne s'est faite que pour nous contenter, et enfin brisant tant de fois le cours de notre amour-propre qu'on apprenne à marcher de mesure qu'il faut, à n'envisager que Dieu et attendre son mouvement, lequel, lorsqu'on l'a aperçu, il s'y faut tenir comme à la veine de vie et comme au jour qui vient de la fenêtre, par laquelle l'âme doit toujours regarder l'autre vie et l'état surnaturel. Ainsi on s'apprend peu à peu à bien faire, à rendre sa vie, non seulement bonne, mais surnaturelle et divine.

Voilà ce que je vous désire comme étant votre.

(18) SAZ : *regardé*. (19) M : *sont*.

228. — A la Mère Anne Buignon, supérieure des religieuses de N.-D., à Poitiers.

L'âme qui a reçu le Saint-Esprit a grand mouvement pour la vie pieuse et parfaitement tendante à Dieu.

P 192, T 127, S 123, I 638, H 44, h 27, C III 35. Destinataire : C P : *A une supérieure des religieuses de N.-D.* TSI : *à une religieuse.* TSI modifie ainsi le sommaire : ... *Esprit a beaucoup de tendance à Dieu et grand mouvement pour la vie parfaite.* C : *sur le même sujet* (que la lettre précédente). Date : C.

28 mai 1659.

MA TRÈS CHÈRE MÈRE,

La paix de Notre-Seigneur, etc...

J'ai eu votre lettre du 28 du mois passé, qui me fait voir que vous avez reçu les miennes (1). Je suis ici, en la maison de M. Du Sault, c'est-à-dire à la Croix (2). Dieu nous y a emmenés pour y recevoir son Esprit (3). Je souhaite que vous y ayez participé abondamment, et que vous ayez goûté la grâce de cette grande fête.

Il me vient en pensée de vous dire que, sans l'esprit de Dieu, nos cœurs sont sans vie et sans force, et que cet esprit ne consiste pas seulement en la possession de cette qualité qui nous met en l'amitié de Dieu, mais en la force de cette même grâce. L'âme qui a la grâce sanctifiante a l'esprit de Dieu, mais d'une façon théologique et en sens fort commun; mais la façon spirituelle et étroite, c'est avoir en soi les impressions vives de Dieu qui nous soutiennent, qui nous animent et qui nous fassent opérer de grandes choses, non pas en éclat et en apparence, mais en l'union divine, c'est-à-dire en la vie surnaturelle, car beaucoup de personnes innocentes ont la grâce et sont enfants de Dieu, de qui pourtant on ne peut pas dire qu'elles aient cette vie surnaturelle exactement prise, parce qu'elles vivent fort par nature, n'ayant pas ces impulsions et ces principes d'une forte grâce. L'âme qui a reçu le Saint-Esprit est celle qui a grand mouvement pour la

(1) P a seul ce début.

(2) M. Du Sault, conseiller au siège présidial de Guienne, ami et correspondant du P. Surin, qu'il invitait chaque année, à passer quelques jours dans sa maison de campagne de La Croix, à une lieue de Bordeaux, du côté de Lormont.

(3) La fête de la Pentecôte tombait le 1er juin, cette année 1659.

vie pieuse et qui est parfaitement tendante à Dieu. Les opérations de cette vie sont spécialement celles-ci.

En premier lieu, une tendance, une élévation, un cri perpétuel dans le cœur vers Dieu, par lequel ce cœur cherche Dieu et n'a jamais repos qu'il ne le sente en soi, et qu'il ne se réjouisse en lui; perpétuel, parce qu'à tous moments, cette âme souhaite plaire à Dieu et réclame sa miséricorde pour faire progrès en lui, pour recevoir abondance de grâce, pour prendre vigueur à l'aimer. Sans cet effort heureux, l'âme traîne et languit, ou se jette sur les biens créés qui sont en la terre. L'esprit divin pique le cœur, l'élève, le pousse d'aller à Dieu, prie sans cesse, demande aide pour s'élever à lui, et se tirer du bourbier de la terre où il est engagé. Il faut, sans cesse, crier au dedans : « *O Jésus, ô Dieu, ô amour, aidez, secourez, donnez vie, donnez force, possédez-nous, élevez-nous.* » Par ce cri, l'âme s'élève vers le ciel et converse avec Dieu.

Que ce soit, ma chère Mère, votre entretien. Soudain que l'âme a goûté Dieu, et lorsqu'elle a connu le bien qui est en lui, elle doit, comme on est altéré, courir après lui et souhaiter une plus grande approche de lui et recevant vie de lui.

En second lieu, l'esprit divin porte le cœur à haïr la chair et abaisser la nature, et presse pour la mortification continuelle de tout ce qui est de cette même nature, afin de rendre saint l'être de la créature disposé au feu céleste, comme on sèche le bois pour le rendre capable de prendre bien et faire un brasier. Ainsi, par l'étude de se mortifier, on dispose tout notre être à la flamme céleste. Le globe flamboyant qui, se partageant en langues de feu, tomba sur chacun des disciples, n'attend pour venir sur nous que de trouver la matière disposée. Un esprit dans son action grossière, un corps trop délicat qui sent peu la peine n'est pas propre à concevoir cette flamme, mais la chair maltraitée conçoit aisément la flamme divine qui purifie les sens, et puis, passe en l'esprit et le rend comme une flèche ardente et comme un brandon allumé. Si le corps est lâche et craignant les coups ou mal accoutumé à les porter, le feu ne peut prendre non plus qu'aux amorces humides. C'est l'humeur des sens mal mortifiés qui fait comme la paille mouillée, peu de flamme et force fumée. C'est pourquoi l'Esprit-Saint pousse l'âme à mortifier tout, parce qu'il l'augmente à mesure que la croix entre dans les membres, et dans les puissances.

Le dernier mouvement de ce divin esprit, c'est la charité vers les âmes, mais quelles âmes? Ces petites filles qui viennent

prendre instruction dans votre monastère et généralement toutes celles qui vous abordent et les Sœurs qui sont en quelque infirmité et besoin. Il passe, il presse, il pousse, il élance pour faire embrasser cordialement les autres; et, quand nous nous sentons dégoûtés et rebutés de la conversation des autres et que leur faiblesse nous choque, c'est que l'esprit de Dieu est faible en nous, et y est faible, parce que notre propre esprit abonde. Quand il se veut fortifier, il nous porte à chérir et aimer. Oh! que je vois parfois nos âmes dédaigneuses et froides à la vue de telle et telle personne qui est faite d'une manière qui nous déplaît, et parfois nous avons peine à empêcher l'aigreur qui se forme et qui nous pique. On connaît bien encore par là une âme en qui la suavité de Dieu est répandue; car la marque de son esprit, c'est de ne se pouvoir presque retenir qu'on n'embrasse, qu'on ne serre, et qu'on ne presse contre son cœur celle qui me contrarie, celle qui m'humilie, celle qui est mal disposée contre moi, parce que son âme est l'objet de l'amour de Jésus-Christ. En la vue de ce même Jésus-Christ qui me plaît, que j'aime et que j'embrasse, sans cesse, dans mon cœur, j'aime et caresse, autant que je puis, celle qui est ma sœur et en qui je vois son image.

Je prie Notre-Seigneur, ma chère Mère, qu'il verse en vous cet esprit de paix, d'amour et de joie, pour toujours vivre et tressaillir en lui.

Je le prie aussi de faire le même bien à toutes vos chères Sœurs, de qui je suis et singulièrement de vous, etc.

229. — A la Mère Angélique de Saint-François, prieure des Ursulines, à Loudun, et à toute sa communauté.

Notre-Seigneur a sujet de se plaindre des personnes religieuses qui ne sont pas dans une volonté arrêtée et constante au bien parfait.

TSM 65, Z 136, C II, 48. Destinataire : C; les autres : *à une supérieure*. Sommaire de C : *Avec quelle ferveur elles doivent travailler à acquérir la perfection de la vie religieuse.* Date de C.

1er juin 1659.

La paix de Jésus-Christ soit dans votre âme, ma très chère Mère, et dans celle de toutes vos filles. Leurs bons désirs, dont vous me rendez témoignage dans votre lettre du trentième de mars et dans celle du vingt et deux de mai, me causent bien de la joie.

Je vois que vous ne vous lassez point des miennes [1], encore que depuis un an vous en avez eu beaucoup plus que je n'espérais vous en pouvoir dire [2] en dix ans.

Je voudrais que vos bonnes Sœurs crussent que Notre-Seigneur ne fait point dire en vain tant de choses et avec tant de chaleur [3] pour cela. Cependant je ne sais si le fruit en est tel que sa miséricorde attend, car je vous dirai rondement que, s'il y a encore des tempéraments de la faible raison pour s'excuser d'une entière résolution au bien, et si les propos ordinaires ne sont des choses qui laissent le cœur disposé à l'oraison et à toutes les pratiques de vertu et si les cœurs ne sont dans une volonté arrêtée et constante au bien parfait, que Notre-Seigneur aura de [4] plaintes à faire de celles-là à qui il a mis le flambeau dans les yeux. Mais je ne sais si nous ne nous détournons [5] point secrètement de la vérité connue, disant contre ce que la conscience nous [6] prêche, et tâchant de la fuir par une lâcheté naturelle ou de ne la pas écouter. Je crois que toutes doivent être ferventes, car je vois que Dieu a tant fait et dit de choses qu'il n'y a point de quoi répondre à ces reproches, si l'on ne fait la plus grande part de ce que l'on sait.

Le saint feu du ciel est aujourd'hui [7] venu au monde pour enflammer les cœurs, et, s'il s'allume, il me semble que l'on jette de l'eau dessus par la froideur de nos pauvres [8] raisons ou bien on l'étouffe par notre fausse sagesse. Et cependant Notre-Seigneur dit qu'il ne désire rien tant sinon qu'il brûle [9]. Comment est-ce qu'il brûle, sinon [10] par la totale détermination au bien? Quel est ce bien? C'est le bien parfait, l'entière destruction de nos vices et l'affaiblissement de l'amour-propre; de quoi l'on ne se peut excuser que par des ténèbres qui font que nous trouvons violent et déraisonnable ce qui est véritablement notre devoir; car ceux qui ont fait les religions [11] n'ont eu en vue que d'assembler des âmes qui s'adonnassent à Dieu de tout leur cœur, et ainsi qu'elles s'aidassent de la douceur de la grâce, de la force des sacrements et de la lumière de la vérité, pour s'établir dans la précieuse vie de la sainteté, qui consiste en la dévo-

(1) Texte de C; Θ : *ma très chère mère, je me réjouis de voir les bons désirs de toute la communauté. Vous ne vous lassez point de mes lettres.*
(2) C : *écrire.*
(3) S ajoute : *qu'il me donne.*
(4) S : *des.*
(5) S : *déterminons* corrigé par 2a m.
(6) M om. : *nous.*
(7) C'était le jour de la Pentecôte.
(8) SM : *faibles.*
(9) *Lc.*, XII, 49.
(10) SM : *si ce n'est.*
(11) Les ordres religieux.

tion, se plaisant à converser avec Dieu et à ruminer les choses que Dieu a faites pour nous; en la charité, se secourant les unes les autres comme sœurs; en la purification, ne souffrant rien en soi de mauvais; en l'humilité, se prévenant de bons offices [12] et se soumettant en tout; en la pénitence, ne suivant point le corps, mais l'esprit, et matant les mouvements de la nature par une sainte austérité.

Voilà pourquoi les religions sont instituées, et, si l'on fait le contraire, cherchant le repos de cette nature et la satisfaction des sens, d'avoir de l'honneur et de la condescendance à notre orgueil, on résiste au dessein de Dieu. Ainsi franchement et sincèrement, il ne reste rien à dire sinon que, si la foi était vive en nous, nous aurions toujours en vue le siècle futur et nous attendrions la venue de Jésus-Christ comme les serviteurs qui, la nuit, attendent leur maître qui doit retourner de ses visites; ils ne s'oseraient coucher en leur lit, de peur d'être lents, quand il viendrait frapper à la porte. Ainsi l'âme se doit éveiller elle-même par le soin continuel de bien faire.

Comment faut-il commencer cela? Par une entière déclaration de son cœur à celles qui nous conduisent, portant un véritable désir d'être aidées et exercées en tout bien, désirant que toutes les mauvaises herbes soient arrachées de notre jardin, et disant courageusement : « Faites de moi ce que vous jugerez le mieux. » Puisqu'en effet Dieu nous gouverne par ceux qui nous sont donnés, nous ne devons point douter de prendre de leurs mains tout ce qui vient comme si Dieu même le donnait; et plus nous mourrons à nos volontés, plus Dieu entrera en nous. Et quand on se sent attiré à considérer ses droits et que l'on craint d'être surpris par des choses contraires à nos inclinations, cela marque qu'on ne s'abandonne qu'à demi. Les Mères devraient être consommées en la grâce et en l'amour, et les Sœurs ne devraient rien tant avoir à cœur que le désir de la perfection et vivre dans le soin de se résigner et s'assujettir à Dieu, et aux Mères qui les gouvernent pour lui [13], ne souffrant en soi [14], que rigueur pour achever leurs entreprises; après cela, la paix et le bon temps viendraient.

Quand on a fait cette déclaration, il faut tenir le cœur recueilli et ramassé en ses forces pour être fermes en la pratique jusqu'au bout, se rafraîchissant par la communication des ferventes prières et par le repos dans les plaies de Jésus-Christ, faisant là notre

(12) T omet : *en l'humilité — offices.*

(13) S omet : *pour lui.*

(14) S : *lui.*

cabinet durant les tempêtes qui nous environnent. Je prie le Saint-Esprit de vous dire le reste; mais si l'on veut qu'il parle, il faut grand silence et attention au dedans.

Je suis votre.

230*. — A la M. Marie de la Passion, carmélite, à Saintes.

C'était une des deux filles de la sainte femme, Madame du Verger. — Cette lettre l'exhorte à se donner toute à la pratique de l'amour divin.

G 271. La lettre est antérieure au 24 septembre 1659, date de la mort de la destinataire. L'allusion à la *fournaise du Saint-Esprit* autorise peut-être à y voir la lettre écrite *environ à la Pentecôte*, dont il est question dans la lettre 243, à la M. Jeanne de la Croix, du 8 octobre 1659. Dans G, cette lettre-ci, écrite sur une feuille volante, a été intercalée après coup, avant la lettre du 8 octobre sur M^me^ du Verger et ses filles. Voir *Lettres*, I l. 51 et 85.

Début de juin 1659.

Je ne puis vous exprimer, ma très chère Sœur, combien, pensant à vous, je vous souhaite d'ardeur et de sainte joie pour le parfait service de Dieu. Appliquez-vous plutôt à enflammer votre cœur qu'à cultiver votre esprit. Vous êtes assez éclairée. Ne songez plus qu'à ramasser dans la volonté toutes les forces de l'âme pour aimer le seul objet qui mérite toutes vos affections.

Quand une fois le cœur est libre et dégagé de tout, il faut donner à l'Époux du cœur une préférence qui le rende absolument le maître, de [1] sorte que toutes les opérations intérieures ne soient qu'amour, offrande, résignation, abandonnement. De cette manière, toutes les pensées vont s'abîmer en Dieu par un amour fervent et l'âme se remplit de Dieu comme l'éponge se remplit d'eau quand on la jette dans la mer. Alors l'amour est parfait, la loi qui le commande est pleinement accomplie, et la grâce achève son ouvrage.

Voilà le souhait que je fais pour vous, ma chère Sœur, faites-en part à votre sœur Jeanne de Jésus. Elle a l'esprit relevé dans ses connaissances. Je crois qu'il lui sera fort avantageux de se noyer dans l'océan de l'amour divin et de se jeter dans la fournaise du Saint-Esprit, pour y être consumée avec sainte Thérèse.

Toute la spiritualité de cette sainte Mère consistait en cet embrasement d'amour. C'était là la source de sa doctrine; l'amour lui

(1) G avait d'abord écrit : *une telle préférence qu'il en soit... et que.*

avait appris cette grande leçon de *s'humilier et de se mortifier jusqu'à la mort.*

Les belles pensées ne font pas les âmes saintes. C'est l'amour et la pratique des solides vertus qui nous sanctifient. Un cœur pur, sincère, simple, fervent, est la chère conquête de Jésus-Christ, dans le triomphe de son amour.

231 — A la M. Jeanne-Catherine de la Béraudière de Roubet, religieuse de N.-D., à Poitiers.

Il l'encourage au mépris d'elle-même et à la plus haute perfection.

P 33, G 169. Destinataire, sommaire et date complète dans G. P : *à une religieuse; ce mardi de la Pentecôte.* Pas de sommaire.

Ma très chère Mère,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Je vous traiterai de fille bien volontiers, si vous persévérez dans les sentiments que vous marquez en votre lettre. C'est une grande et pure grâce que Notre-Seigneur vous a fait de vous faire faire ce que vous avez fait au réfectoire, et les paroles que vous dites là et dans votre écrit après les *Exercices*, sont de sa pure lumière et vérité, les plus conformes à mon goût et à mon sens que vous eussiez pu dire.

Fondez-vous y tout à fait, je vous prie; car c'est comme cela qu'il faut agir avec Dieu; et les hommes prennent pour exagération et rêverie ce qui est de sa pure vérité. Comme vous avez mis votre attention, dites-vous, au soin de conserver votre corps et l'accommoder, vous serez très heureuse de mettre votre soin à le fâcher et à le punir; ce sera le moyen de vous rendre saine (1) et contente. Et je me plais fort en ce que vous dites, que pour porter dans la sûreté votre salut vous voulez mettre votre affection à toute perfection, abnégation et mortification. Car les âmes qui croient faire beaucoup ne font rien, et c'est ne pas connaître Dieu que de prendre sujet de relâche de sa bonté.

Il faut aller tout de bon à tout bien, en crainte de ne faire pas la moitié de son devoir. Dieu fait sentir à l'âme qui pense faire peu qu'il lui donnera beaucoup.

(1) La leçon *saine* est donnée par les deux mss.

Je loue fort votre dessein de tenir fort à la régularité en ce que vous pourrez, et vous seriez heureuse de mourir dans les efforts de bien faire. Tenez un bandeau devant les yeux au regard de l'amour-propre et de la sagesse humaine, et déployez toutes les voiles de votre cœur, pour recevoir les vents du Saint-Esprit, abandonnant votre puissance au divin amour.

Si vous agissez par cet amour, vous trouverez une force merveilleuse à tout, pour recueillir le souffle du Saint-Esprit tout entier. Ne jetez point la vue sur le dire des hommes ni ailleurs qu'en la lumière que Notre-Seigneur vous donne et aux avis des personnes à qui la grâce et le bon ordre vous soumettent. Faites en votre âme un chemin étroit qui se dilate vers le ciel et l'éternité, mais qui n'a point d'étendue dans des objets que nous présente et découvre le respect humain.

Croyez que je suis, en Notre-Seigneur,

Votre, etc.

Ce mardi de la Pentecôte, 3 juin 1659.

232*. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Portrait d'une âme pleinement possédée de Dieu et de l'amour de Jésus-Christ.

C II, 8.

5 juin 1659.

Il y a longtemps, ma chère Fille, que nous n'avons eu de vos nouvelles. Je vous supplie de vous tenir toujours en Notre-Seigneur, ne donnant lieu à rien en vous que pour Dieu. Car je suis persuadé que le bien parfait consiste à n'avoir que Notre-Seigneur pour but et pour motif de tous nos desseins. Il y a des âmes qui ont Dieu en vue, mais elles ne laissent pas d'avoir encore d'autres prétentions, et de se répandre sur d'autres objets, ce qui leur porte un extrême préjudice. L'âme qui est véritablement fidèle n'envisage que Dieu, et ne s'arrête à rien que pour Dieu. Elle tient ses yeux et son cœur attachés à Dieu, de telle sorte qu'il est le seul maître dans l'intérieur, disposant d'elle pleinement, sans que rien résiste à ses desseins. Il pourrait bien être le maître d'autorité absolue; il pourrait s'assujettir tout par force; mais la suave disposition de la grâce demande qu'il fasse tout en l'âme par elle-même, et qu'elle suive de son bon gré le mouvement qu'il lui inspire, et se soumette en tout volontairement à lui.

Dieu fait cela en gagnant l'âme, persuadant l'esprit et attirant le cœur. L'âme, étant touchée et persuadée, fait ce qu'elle peut pour plaire à son Seigneur, et le moindre obstacle qu'elle apporte, soit par un consentement libre, soit par une disposition contraire, est une résistance au parfait domaine de Dieu. Ainsi notre étude doit être de tellement faire plier nos désirs et notre volonté, puis notre naturel, que le chemin soit aplani devant Dieu, et que sa grâce obtienne de nous ce qu'elle veut. Il faut faire pour cela un long exercice et une continuelle pratique. Quand une fois Notre-Seigneur a fait entrer l'âme dans sa voie, elle ne se doit jamais arrêter ni reposer qu'en lui. Elle ne doit goûter que lui. Les objets de la terre se présentent; et quand le cœur n'y voit point de mal, ordinairement il s'y arrête, il s'y repose, il en goûte le plaisir; mais l'âme fidèle passe outre, et continue sa route vers Dieu, fuyant toutes les inutilités et toutes les satisfactions de la nature, et ne voulant goûter aucune douceur hors de Dieu.

Le chemin des souffrances est fort utile, parce qu'il dispose l'âme à pratiquer cette perfection; car les peines et les croix la séparent des créatures, et l'obligent de recourir à Dieu pour y prendre son repos. Ainsi elle s'accoutume à se tenir unie à Dieu; elle demeure dans le sein de Dieu, et converse avec lui, ou par une humble résignation et soumission, ou seulement par une simple attention.

Dieu l'élève quand il lui plaît, à son intime familiarité. Elle ne le perd plus de sa vue; elle n'a d'application qu'à lui, ne se réjouit qu'en lui, ne se nourrit que de lui, ne vit que par lui, participant à son esprit, pour agir dans son service et dans l'exécution de ses volontés. C'est à quoi elle excite les autres, procurant de toutes ses forces le salut de tout le monde. Elle est comme une personne altérée qui ne pense qu'à étancher sa soif : la soif qui la brûle est d'embrasser son divin époux, ou de travailler pour son service, avançant sa gloire et lui gagnant des âmes. Elle ne songe qu'à cela, parce que c'est là son métier, et qu'elle fait état de n'avoir autre chose à faire au monde.

Il se fait comme un combat entre l'âme et Dieu. L'âme, par le pur désir de contenter Dieu, meurt à elle-même et se dégage de toutes choses, aime à souffrir et tend toujours à ce qui est le meilleur, sans se laisser aller au moins bon. Dieu, de son côté, se plaît à la tenir dans ses doux embrassements et dans ses caresses. Plus il lui fait sentir de douceurs et de consolations, plus elle s'en dégage par abnégation, parce qu'elle ne veut que lui seul, et non pas ses faveurs. Rien ne la charme que son divin

Époux. Quelque bien qu'il se plaise à lui faire, elle ne se plaît qu'à penser à lui, à le désirer et à le posséder. La fidélité de ce pur amour qu'elle lui témoigne, l'oblige à lui découvrir de plus en plus ses beautés, à l'attirer à lui par de nouveaux charmes, à la combler de ses dons, à la ravir par ses caresses, à la brûler de ses feux, et à l'inonder des torrents de ses délices. L'âme se perd en tout cela, et quand elle en revient et se reconnaît, elle court au service de son Seigneur, et ce qu'elle désire par dessus tout, c'est de graver dans les cœurs sa sainte Passion, et d'y établir son amour. Pour elle-même, elle ne cherche que l'abaissement et l'humiliation; elle se fait un nid des mépris, des rebuts, des affronts, des délaissements, des persécutions, et là elle se cache et se repose comme dans son centre, unie à Jésus crucifié, humilié, outragé, méprisé, persécuté, qui la pénètre et la remplit de lui-même, jusqu'à faire sentir au corps sa présence et sa vertu.

Dans toutes les attaques qu'on lui livre, Dieu la tient à couvert; il lui fait voir sa sagesse, et goûter sa bonté dans toutes ses créatures, et les fait toutes servir à sa récréation et à son avancement. Il lui montre ses desseins dans l'ordre de la grâce; comment il a donné son Fils et son Saint-Esprit, et tous ses biens; comment il se veut unir aux hommes, les remplissant de ses vérités et de son amour ainsi que les apôtres en furent remplis le jour de la Pentecôte. Ils avaient une telle plénitude, qu'ils ne pouvaient la contenir. Ils étaient comme forcés de communiquer aux autres l'abondance des biens dont ils regorgeaient; leur plaisir était de faire du bien aux hommes, et de suivre en cela le goût de Dieu et le dessein de son amour, Ce qu'ils avaient reçu était l'amour qui est un feu véhément et agissant pour élever et sanctifier les âmes, et avec cela, doux et caressant pour les consoler.

Les saints, touchés de cet esprit, sont fort élevés au-dessus de tout; mais ils sont doux, charitables, cherchant à faire du bien à tout le monde, parce que celui qui les pousse et les anime est amour, et porte avec lui la puissance, les richesses et les délices.

Il est puissant, rien ne l'étonne, toute la divinité est en lui; les lumières, les vérités et les grâces sont dans son magasin. Il est délicieux parce qu'il est la bonté même, qui se familiarise et se donne tout entière, et se fait sentir au cœur, le satisfaisant pleinement, et l'enivrant par son abondance, le ravissant et l'emportant par sa force, le pénétrant par subtilité, le charmant et le possédant par sa douceur, et lui montrant que le vrai bien se trouve en lui.

L'âme goûte tout cela avec une certitude et une sublimité de foi qui la porte à se lier à Dieu, à lui obéir, et à se soumettre en tout à ses volontés. Elle se voit dans une félicité commencée, puisque son Dieu lui est si manifeste, que la grandeur du bien qu'elle possède lui est si présente, et qu'elle connaît si clairement la malice et la vanité du monde.

Elle voit que c'est en cela que consiste la vie; que tout autre bien n'est que pauvreté, chagrin, langueur, misère et mort. Rien ne la peut plus ni éblouir, ni contenter; et comme une brebis attachée à son pasteur, jamais elle ne quitte Jésus-Christ, sachant que sans lui elle peut se perdre à tout moment; elle n'a d'estime que pour lui, et tout ce que le monde prise, elle le regarde comme du vent et de la fumée. Elle fait état qu'elle n'a plus autre chose à faire que de se réjouir dans le Seigneur, et de le servir selon l'étendue de son pouvoir.

Ma chère fille, tenez-vous attachée à ce bien souverain par un amour et par une fidélité inviolable; et, si vous vous trouvez faible, cherchez en lui votre force avec une humble soumission et une ferme et amoureuse confiance, ne vous arrêtant qu'en lui, ne vous reposant qu'en lui; et puisqu'il est mort pour vous, n'ayez de vie que pour lui.

Écrivez, je vous prie, à la Mère de Relay, et rendez-lui toutes sortes de devoirs de charité. Usez-en de même à l'égard de toutes les âmes que vous pourrez aider, et persuadez à chacune de se quitter soi-même par une vraie abnégation, et de s'approcher de Notre-Seigneur par l'oraison, pour obtenir sa lumière et sa conduite, parce que sans cela les maximes d'erreur et d'amour-propre gagnent l'esprit et trompent l'âme.

Croyez que je suis, en Notre-Seigneur.

233*. — A la Mère Anne Buignon, supérieure des religieuses de N.-D., à Poitiers.

Il exhorte les Filles de Notre-Dame, à l'instruction des enfants, selon l'obligation de leur Institut.

G 96.

12 juin 1659.

Puisque vous m'assurez, ma très chère Mère, que vos chères Sœurs entendent volontiers ce que je vous écris, il faut que je suive aujourd'hui le penchant de mon cœur qui me porte à vous

recommander à toutes, le zèle et la charité pour ces petites âmes à l'instruction desquelles votre Institut vous oblige de travailler.

Cet emploi me paraît si grand et si précieux, que je suis surpris de ce qu'on me dit qu'il est l'objet de l'aversion et de la répugnance de plusieurs. Je cesse néanmoins de m'en étonner quand je considère que de s'y appliquer avec un goût de piété, c'est une chose si relevée qu'il est difficile qu'on y trouve longtemps son contentement, à moins qu'on ne soit vivement touché de l'amour de Dieu, ou qu'on n'y soit engagé par la nécessité, comme le sont les maîtresses d'école séculières.

Cette fonction divine est un effet de l'amour qui fait que l'on considère ces petites filles comme ses propres enfants. Toute autre considération est trop faible pour faire qu'on les puisse supporter. Mais cette tendresse maternelle c'est ce qui les fait aimer : et quand on les aime, on n'a point de peine à les instruire ni à les cultiver. Ce sentiment de tendresse (1), comme d'une mère, vient de la charité, qui, les regardant comme ses enfants, les trouve belles (2), agréables, aimables, et inspire de la ferveur pour procurer leur bien et leur avancement avec toute sorte de douceur et d'amour. Elle caresse le cœur, cette douce charité et ne le laisse point en repos, qu'elle ne l'ait appliqué à faire du bien à ces petites âmes, dont l'innocence la charme, et dont elle admire la beauté au travers de leurs faiblesses. Elle prend plaisir à (3) former leurs mœurs à la vertu, et à leur donner les instructions convenables à leur âge et à leur naissance. Jamais ce travail ne l'ennuie : elle y trouve ses délices.

La charité tient la place de Dieu. Aussi Dieu est-il charité; et, comme Dieu aime d'un amour incroyable ses créatures, et surtout les infirmes, parce qu'il est bon, la charité qui est une participation de l'Etre de Dieu (4), s'attendrit à l'égard des petits et des faibles, les embrasse et les caresse. C'est pour cela que Jésus-Christ, en qui la charité de Dieu était répandue comme une onction substantielle, ayant un jour rencontré de petits enfants, les fit approcher de lui, les embrassa, et, leur (5) imposant les mains, les bénit. Je crois que son cœur divin, en vue de leur innocence,

(1) G avait ajouté : *maternelle*, puis l'a raturé, sans doute comme déjà employé, et a mis à la suite : *comme d'une mère*.

(2) G avait d'abord écrit : *beaux*.

(3) G d'abord : *leur donner* qu'il rature et qui vient à la ligne suivante.

(4) G d'abord : *de son être*, expression amphibologique d'où en surcharge *de Dieu*, après correction : *de l'être*.

(5) Correction en surcharge au lieu de : *les bénit et les serra sur son cœur*, écrit d'abord, puis raturé.

de leur humilité, de leur docilité, s'épanchait amoureusement sur eux et qu'il trouvait une singulière satisfaction à les tenir dans son sein.

O que les instincts de la charité sont purs, qu'ils sont doux, qu'ils sont sublimes! Assurez-vous que celles qui ont tant de peine à s'abaisser à l'instruction des petites filles n'ont pas cette charité répandue dans leurs entrailles. Leur cœur est rempli d'amour-propre, leur esprit est rempli de leurs propres desseins; leur occupation est de travailler en leur particulier pour les personnes dont elles cherchent et prisent l'estime et l'affection (6); elles rapportent tout à elles-mêmes. Celles en qui la charité de Dieu est répandue par le Saint-Esprit sortent volontiers d'elles-mêmes, pour aller au bien du prochain et nommément à celui des petits et des infirmes.

Si je voulais loger la charité, je lui donnerais une chambre où il n'entrerait rien que Dieu, car elle est très pure en son motif et ne goûte que Dieu. Mais dans cette chambre, il y aurait deux portes, l'une pour entrer dans une classe, et l'autre dans un hôpital : ce sont là les issues de la charité et ses emplois les plus agréables (7).

Hélas! mon Dieu! quelles bénédictions sont préparées à (7 bis) cet Ordre qui a pour sa fonction de catéchiser et d'instruire les petites filles! Oh! que cet emploi élèverait à Dieu les religieuses (8) de Notre-Dame, si la charité le leur faisait embrasser avec joie! Chacune s'y porterait à l'envi, si elles aimaient véritablement Jésus-Christ qui a versé son sang pour les âmes et si elles considéraient que leurs petits travaux sont la cause du salut de plusieurs âmes, les impressions qu'on prend dès la jeunesse étant les racines du salut. Je voudrais que ces bonnes mères considérassent ce que je puis leur assurer avec vérité, qu'un jour viendra qu'elles se tiendront heureuses d'avoir servi Notre-Seigneur dans ce ministère qui les fait participer à la vie apostolique.

Un démon disait un jour (9) qu'il haïssait prodigieusement la Compagnie de Jésus. Je lui demandai ce qui lui déplaisait le plus dans cette Compagnie. *C'est*, me dit-il, avec un dépit extrême, *c'est les bonnes impressions qu'elle donne à la jeunesse*. Ah! que je voudrais convier à cet emploi ces Mères graves, ces bien disantes

(6) G : *et* raturé.

(7) Voir la même comparaison, l. 216, p. 345.

(7 *bis*) Ces trois mots en surcharge, pour *a* raturé.

(8) En surcharge, au lieu de : *filles* raturé.

(9) A Loudun, évidemment. Nous ne trouvons pas ce fait mentionné ailleurs.

ces doctes théologiennes, qui se trouvent quelquefois dans une grande communauté. Si je pouvais [10] leur persuader que les trésors de Dieu sont cachés dans cet humble travail, qu'elles s'y abaisseraient volontiers pour trouver ces trésors. Elles trouveraient la paix, la ferveur de l'amour [11] et les délices de la grâce, à cultiver et à former : qui? non pas seulement ces petites mignonnes, jolies et bien mises, mais encore ces autres crasseuses et mal faites [12]. Car dans cette boue se trouve la perle si estimée du Fils de Dieu, je veux dire l'âme qu'il a rachetée au prix de son sang.

Ah! ma chère fille, qu'il est vrai que si Jésus-Christ crucifié était entré dans notre cœur, nous ne chercherions point tant les agréments de la nature et que nous trouverions des goûts exquis dans le rebut du monde! Je supplie la même charité divine qui a ému les entrailles paternelles de Dieu à nous donner son Fils et son Saint-Esprit, qu'elle grave de son doigt en vous toutes [13], cette loi intérieure et cette leçon d'amour.

C'est le souhait de votre J.-Jos.

(10) En surcharge, au lieu de : *et.*

(11) G avait d'abord écrit : *pour les trouver. Avec la ferveur de l'amour.* Arrivé là il a raturé, corrigé en surcharge, puis continué : *Elles y trouveroient la paix, et les délices* et de nouveau gratté *y* et ajouté en surcharge : *la ferveur de l'amour.*

(12) *Encore* et *et*, en surcharge.

(13) *Avec* raturé et remplacé par *de; en vous toutes* en surcharge.

234*. — A la Mère Anne Buignon, supérieure des religieuses de N.-D., à Poitiers.

Avis pour se tenir dans la dépendance de Dieu, dans le recueillement et dans la simplicité.

G 99. *A la mesme.*

16 juin 1659.

Votre lettre du 18 de mai, ma très chère fille, me fait voir la constance de votre bonne volonté, dans le service de Dieu et de votre bienveillance pour nous.

Je n'ai point écrit à la Mère des Anges depuis le départ du P. Recteur de Poitiers [1]. Peut-être même [2] n'aura-t-elle mes lettres que quand ce Père ira à Loudun.

Tenons-nous, je vous prie, entièrement à Dieu par les liens qui

(1) Le P. Jean Ricard, qui prit possession du rectorat, le 10 juin. Il venait du Collège de Bordeaux où il était père spirituel et en cette qualité confesseur du P. Surin.

(2) *Mesme*, en surcharge.

nous y peuvent attacher. C'est l'abandon à sa providence, la soumission à sa conduite, la conformité à ses volontés, la correspondance à sa grâce et au regard intérieur de sa présence, l'application exacte à l'esprit de la vertu.

Dites, s'il vous plaît, à la Mère de R. [3] qu'elle se tire des maximes de la prudence humaine et des manières basses qui tiennent du tempérament de cette sagesse du siècle. Car si l'on sort de la continuelle correspondance à la lumière intérieure, tout s'en ira en obscurité et en lâcheté et [4] puis en de molles condescendances aux inclinations de la nature. Les manières de Dieu sont fort relevées, les nôtres sont fort basses. Mandez-moi franchement comment cette bonne Mère se conduit et si elle ne suit point ces modifications de l'esprit humain qui sont si opposées à l'esprit de Dieu. Si cela est, il ne faut pas espérer qu'elle fasse jamais [5] rien qui vaille. Son esprit lui fournira assez de biais pour se maintenir dans ses faiblesses et pour colorer ses imperfections.

L'éclat extérieur emporte les hommes, comme les torrents entraînent les buissons et les arbres. Quiconque ne se retranche pas au dedans et ne se tient pas à Dieu, se trouve bien loin, avant qu'il y ait pensé.

N'ayons aucun commerce que par nécessité avec les âmes extérieures qui goûtent trop l'estime des hommes et prennent pour règle le respect humain.

Je ne sais comment vous faites. Depuis le commencement du carême [6] vous ne m'avez rien mandé de votre intérieur. Il faut marcher avec grande simplicité et grande charité à l'égard des autres, pour ne rien prendre comme mal, s'il est possible. Mais d'autre part il faut user de grande prudence, pour ne se laisser point aller au cours des manières molles et lâches, et ne se conduire que par l'esprit de Jésus-Christ. Les âmes intérieures ont un tuyau qui va de leur cœur dans le cœur de Dieu, pour en tirer secrètement la vie et la respiration: de même que ceux qui pêchent les perles au fond de la mer respirent l'air par un tuyau qui se tient avec du liège sur la surface de l'eau. Si nous n'en usons ainsi, nous ne respirerons point l'air du ciel et nous serons tout [7] ferrestres.

(3) Le ms porte : *de R.* Michel, à cause des détails donnés par d'autres lettres, l'identifie avec la M. de Relay. (Voir la fin de la lettre 232.)

(4) *Et*, en surcharge.

(5) *Jamais*, en surcharge.

(6) *Commencement du*, en surcharge.

(7) *de* raturé, après *tout*.

Qui échappera [8] les ruses du démon, sinon l'âme vigilante, humble et dévote? La suffisante, la raisonneuse, la [9] savante dans les bienséances humaines ne les évitera pas. Dieu nous garde de nous plaire dans l'aveuglement, comme font plusieurs, qui se glorifient en ce qui devrait leur faire honte.

Adieu, ma chère Fille; croyez que je suis.

(8) G avait d'abord écrit : *qui pourra echanger.*

(9) *La*, en surcharge.

235*. — A Monsieur Pouget, prêtre à Tulle.

Il l'anime à l'amour de la Croix (1) *et des austérités.*

N II, 53; C I, 21 : *Au même;* C 2e éd. : *au même Père.*

A Bordeaux, 30 juin 1659.

MONSIEUR,

Je vous avais écrit la semaine passée, mais Dieu a permis que ma lettre se soit égarée. J'ai reçu la vôtre où vous me parlez de votre mission. Je vous mandais que le P. Poncet [2] se plaint de n'avoir reçu de vous aucun de nos écrits [3]. Il désirerait avoir les fautes du *Catéchisme spirituel* [4] et la lettre de la rencontre que nous fîmes de ce saint jeune homme, sur le chemin de Rouen à Paris [5]. Vous les lui pouvez envoyer chez Monsieur son frère, conseiller en la Cour des Aides, rue d'Anjou, à Paris.

J'ai depuis reçu une autre de vos lettres, du jour de la Pen-

(1) C : *des croix.*

(2) N, en marge : *Le P. Poncet, jésuite, d'une éminente sainteté, intime ami de l'auteur.* Il s'agit du P. Antoine-Joseph Poncet de la Rivière, né à Paris le 7 mai 1610, entré dans la Compagnie de Jésus, le 30 juillet 1629; parti pour le Canada, le 4 mai 1639, missionnaire chez les Hurons; captif chez les Iroquois, qui le maltraitèrent, il fut rendu à la liberté et revint à Québec le 5 novembre 1653 mais dut quitter la mission, et rentrer en France en septembre 1557 à la suite d'incidents dont on peut lire le détail dans ROCHEMONTEIX : *Les jésuites de la Nouvelle France au dix-septième siècle*, t. III, l. second, ch. 1er, p. 216 sq. On le trouve mentionné à plusieurs reprises dans les lettres de Mme du Houx, fin de 1659, comme exerçant son ministère en Bretagne. Il fut ensuite pénitencier à Lorette et partit en 1665 pour la Martinique où il mourut, le 18 juin 1675. Il avait beaucoup contribué au départ de la V. M. de l'Incarnation pour le Canada.

(3) C 2e éd. : *vos.*

(4) Liste compilée par le P. Surin lui-même.

(5) Cf. Lettres, I, 1 sq., où est la notice préliminaire à la lettre 1, de 1630.

tecôte [6]. Ce jour-là j'étais à *La Croix* [7]. Vous pouvez faire ce que vous jugerez à propos en faveur de ces pauvres infirmes.

Je vous mandais que *La Croix* était un lieu propre pour recevoir le Saint-Esprit, parce que la souffrance est une excellente disposition à la grâce. J'estime qu'une âme fidèle doit se tenir toujours disposée à souffrir, ne se laisser jamais aller à la recherche des aises de la nature, pour les goûter et pour s'y appuyer, se persuader qu'un mauvais traitement et un état où il faut toujours se faire violence, est toujours [8] très utile, et, enfin, quand la souffrance lui manque, se la procurer avec discrétion [9]. Car il est très préjudiciable à un cœur généreux de prendre son repos et son contentement dans les choses basses et terrestres qui flattent les sens. Nous le faisons pourtant souvent sans scrupule, parce que nous n'y voyons point de mal; mais l'esprit de Dieu nous porte à nous exercer [10] dans le travail et dans la peine pour attirer du ciel dans nos cœurs de nouvelles flammes, et un plus grand feu d'amour divin [11].

Il est vrai qu'il faut quelquefois donner un peu de repos à la nature et que Notre-Seigneur veut qu'on use de cette indulgence, afin qu'il puisse mieux s'y communiquer à l'âme et y répande plus doucement ses grâces. Mais de nous-mêmes nous devons avoir une inclination pour ce qui nous élève au-dessus de nous, et nos délices doivent être la croix et les douleurs. Je me confirme de plus en plus dans ce sentiment, parce que notre misère et notre corruption ne se peut mieux guérir que par ce remède, et que l'expérience fait voir que, moins l'homme s'épargne, plus Dieu le caresse, pourvu qu'en persécutant le corps, il n'étouffe pas l'esprit par son indiscrétion. Mais nous ne sommes guère sujets à tomber dans cet excès; c'est pourquoi déplions hardiment les voiles de notre cœur au vent du Saint-Esprit, pour recevoir son mouvement, lorsqu'il nous porte à souffrir et à humilier la chair.

Je prie ce divin Esprit de nous combler de ses grâces [12], et c'est en lui que je suis,

Votre, etc...

(6) 1er juin 1659.

(7) Maison de campagne du conseiller Du Sault où le P. Surin et le P. Bastide avaient passé les fêtes de la Pentecôte, cf. lettre 228, du 28 mai.

(8) C omet : *toujours.*

(9) C : *que quand les souffrances... elle doit se les procurer.*

(10) C 2e éd. : *exciter.*

(11) C 2e éd. omet : *divin.*

(12) C s'arrête ici.

236*. — A Monsieur Pouget, prêtre à Tulle.

Que les personnes vrayment spirituelles retranchent tout ce qui n'est point de la grâce ou de la droite raison.

N II, p. 54; C I, 22. *Lettre au même.* Ce dernier a pour la date 1667 mais à la liste des *Fautes survenues dans l'impression* il indique 1659. N donne 1661 qui explique l'erreur de C.

A Bordeaux, ce 6 juillet 1659.

MONSIEUR (1),

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Il est temps de répondre à votre dernière lettre du jour de la Sainte-Trinité (2). Si Notre-Seigneur me (3) présente quelque occasion de servir ce jeune homme que vous me recommandez, je le ferai de bon cœur. Je vous envoie un livre de nos *Cantiques spirituels* qu'on a depuis peu imprimés (4). On imprime le *Catéchisme* à Paris (5), mais fort lentement. Il faut laisser à Notre-Seigneur la conduite de toutes ces choses.

C'est une manière d'agir bien conforme à la sagesse et à la vérité que de confier à Dieu tous nos desseins, éloignant de nous l'empressement qui nous veut ôter notre paix. Cet empressement vient de ce que nous cherchons quelqu'autre intérêt que celui de Dieu. Souvent l'intérêt de Dieu nous presse pour les affaires de sa gloire, et nous émeut fortement, mais c'est avec paix, et sans retour sur nous-mêmes. Nous aurons donc besoin de courage et de constance pour mortifier toutes nos ardeurs et notre activité, jusqu'à ce que notre âme ne soit plus touchée de rien que du seul motif de Dieu, et que la grâce seule vive et règne en nous. C'est à quoi il faut tendre sans cesse, je veux dire à cette unique vie de grâce qui ne se peut obtenir que quand celle qui est de la nature et pour la nature est éteinte.

On connaît la vie de la nature quand on s'adonne à l'oraison et au recueillement intérieur; autrement on ne la connaît pas, et

(1) C omet : *A Bordeaux ce* et *Monsieur.*

(2) 8 juin 1659.

(3) C : *nous.*

(4) C : *que l'on.* Il y fait allusion dans la lettre 212 de 1658 ou 1659. Si la date donnée par N, 1661, était la vraie, ce serait sans doute une allusion à la 2e éd. à Bordeaux chez G. de la Court en 1660.

(5) Par les soins de M. de Meur, sur l'initiative du Prince de Conti. Il ne parut qu'en 1661, le permis d'imprimer daté du 22 janvier de cette année.

l'on ne soupçonne pas même (6) qu'elle ne soit pas bonne. La plupart des hommes ne distinguent guère ce qui est bon d'avec ce qui est indifférent, et ils appellent bien tout ce qui ne leur paraît point mal.

Cependant les personnes spirituelles mettent une différence infinie entre le bien et ce qui est indifférent. Ils ne souffrent en eux rien que le bien, et sans se gêner ni se scandaliser pour des choses indifférentes ils apportent une grande attention pour empêcher qu'il ne se glisse aucun vide dans leur vie.

Ce vide est ce qui n'est pas de Dieu, ce qui ne tend pas à Dieu, ce qui n'a pas Dieu en soi. Ainsi les fidèles serviteurs de Dieu bannissent de leur cœur tous les (7) mouvements naturels qui s'élèvent en nous, à tous moments (8) et qui ne viennent ni de la grâce ni de la droite raison. Ils ne peuvent souffrir d'autres motifs que les divins. Ils font cesser tout le reste. Voilà le moyen d'acquérir la vie de la grâce.

Notre-Seigneur la favorise du don de son Saint-Esprit et la conserve et entretient par la continuelle opération de ce même esprit habitant en nous. C'est cet hôte divin qui nous élève au-dessus des bassesses de cette misérable vie, qui retranche sans cesse ce que notre fond corrompu produit d'inutile ou de déréglé, qui guérit toutes ces langueurs de l'amour-propre lesquelles nous font toujours tomber sur nous-mêmes et rendent notre vie traînante et notre âme lâche.

La vraie raison pourquoi il y a si peu d'âmes ferventes, c'est qu'il y en a peu qui aient le courage de retrancher ces inutilités. Les cœurs fervents ne souffrent en eux rien que Dieu, et ne sont jamais contents qu'ils ne soient en Dieu, agissant pour Dieu, s'unissant à Dieu ou par un goût de Dieu qui les occupe au dedans, ou par quelque généreux dessein qu'ils forment pour sa gloire, ou par quelque action sainte qu'ils font pour son service, ou par quelque combat qu'ils livrent à la nature pour l'assujettir (9), ou qu'ils soutiennent de la part des démons pour la défense des intérêts de Dieu (10). Enfin ils veillent tellement sur eux-mêmes qu'ils ne nourrissent jamais en eux aucune passion, ni aucun désir qui tende à une autre fin qu'au bien éternel, ou à quelque bien temporel par le motif du bien éternel.

En pratiquant cela vigoureusement et assidûment, on acquiert

(6) C : *même pas.*
(7) C : *ces.*
(8) C : *à tout moment.*
(9) C : *la lui.*
(10) C : *de ses intérêts.*

la vie surnaturelle, à quoi le saint Évangile et les Épîtres des saints Apôtres nous exhortent, et les exemples de tous les saints nous attirent.

Je prie Notre-Seigneur de vous y conduire sans cesse, et d'y faire aspirer votre cœur.

Je suis, etc...

237. — A la Mère Anne Buignon, supérieure des religieuses de N.-D., à Poitiers.

Les âmes pures sont fort agréables à Dieu, qui prend ses délices en elles.

T 125, S 122, I 630, H 34, h 21, G 101. Destinataire : G. Les autres : *à une religieuse.* Sommaire de G : *De la pureté que Dieu demande dans les âmes pour se communiquer pleinement à elles.* Date : Θ G.

[J'apprends, ma très chère Mère, que vous désirez que je vous écrive quelque chose, puisque la Providence ne nous donne pas le moyen de nous voir. Je ne ferai en cela que suivre mon penchant, comme ces grosses rivières qui ne cherchent que de l'ouverture pour s'épancher dans les plaines. Vous pourrez faire part à vos Sœurs de ce que je vous dirai. Je souhaite que le Saint-Esprit me l'inspire et qu'il vienne du fonds de sa grâce.

Je vous assure, ma chère fille, que, jetant les yeux sur votre maison, à laquelle je pense souvent, je me la représente comme une communauté d'âmes choisies qui, par l'engagement de leur vocation, doivent être très précieuses à Jésus-Christ, comme ses épouses; que les ayant retirées du siècle et séparées de toutes les choses de la terre, il attend qu'elles vaquent uniquement à lui, et qu'il désire les voir agréables à ses yeux en sorte qu'il puisse prendre en elles ses délices. Or il ne le peut faire, si, par leur pureté, elles n'ont quelque rapport à lui] (1).

Si vous me demandez en quoi consiste cette pureté, je vous mettrai d'abord le marché bien haut, et, comme parlant à une épouse du Roi du ciel et de la terre, je vous dirai que c'est dans une application continuelle de lui plaire, de n'avoir d'attache qu'à lui, de porter un cœur dégagé de la créature, que rien ne soit reçu dans le cabinet du cœur que lui seul, qui y doit venir avec

(1) G a seul ce qui précède; Θ : *Dieu ne peut prendre ses délices avec vous, ma chère Mère, si vous n'êtes dans une pureté qui vous proportionne en quelque manière à lui.*

toute sa grandeur, beauté et délices. C'est le moyen de mettre l'âme en quelque proportion avec lui; car comme il est infini, rien de fini et de limité ne lui peut être conforme. Or l'âme se met autant qu'elle peut et est capable [2] dans l'infini, lorsqu'elle ne fait aucune réserve avec Dieu et ne lui refuse rien, lui donnant et abandonnant tout, sans aucune réserve. La personne qui réserve quelque chose, si petite quelle soit, se limite, se restreint et se détourne de l'amplitude infinie du cœur généreux qui ne refuse rien à Dieu, et qui, s'étant dénué de tout, se rend une pure capacité de Dieu, lequel voyant cette âme en proportion avec lui, ne diffère plus de se donner à elle, il y vient donc avec tous ses trésors et grandeurs et la traitant en épouse [3].

Il y a autant de différence entre une religieuse qui se dépouille de tout pour n'avoir que Dieu, à une autre qui conserve encore quelque affection, quand ce ne serait qu'à une seule bagatelle, qu'il y a entre le ciel et la terre et du fini à l'infini; et, pendant qu'elle sera ainsi engagée à ce [4] peu de chose, elle ne sentira jamais de la part de Dieu ce qui sera communiqué à l'autre [5] parce qu'elle est la véritable épouse et traitée par la Majesté de Dieu, en quelque manière, comme égale à lui. De là viennent les façons de parler à Dieu si familières de sainte Thérèse, de sainte Catherine de Sienne et autres saintes épouses qui le traitaient comme leur époux; c'est ce qu'on ne peut comprendre, mais qui est expérimenté par celles qui sont parvenues à la pureté dont je vous ai parlé [6].

Ce 10 juillet 1659.

(2) T place ici : *se met.*
(3) G ajoute : *c'est-à-dire en reine, il luy fait une pleine communication de tous ses biens.*
(4) S : *en ce.*
(5) T : *à la créature.*
(6) G ajoute : *et que je vous souhaite.*

238*. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Que par les souffrances Dieu dispose les âmes à sa parfaite opération en elles.

C II, 9 : *A la Mesme.* Depuis quelques semaines, il avait été question de la M. Jeanne des Anges pour prieure à Bazas. Elle s'en explique ainsi à M^me^ du Houx, dans une lettre du 10 juin : « Le Prélat (l'évêque de Bazas, Nicolas Choart de Buzenval, 1650-1679) cherche une commissaire pour y envoyer et m'a fait grande instance pour cela avec deux Peres Jesuites, mais le bon pere Seürin dit que son cœur ne s'ouvre pas à cela; pour le pere Batilde (Bastide) [il] le voudrait assés; la communauté en general et les

particulières n'y ont pas de difficultez et vouloient porter l'ellection sur moy. » Elle parle ensuite du projet qui finalement fut mis à exécution : l'envoi de la M. Angélique de Saint-François, pour trois mois, avec la M. Agnès (L 1029-30).

29 juillet 1659.

Je vous prie, ma très chère fille, de soutenir votre cœur parmi tous les maux et toutes les peines que Notre-Seigneur permet qui vous arrivent. Je crois que son dessein est de vous élever par là au-dessus des objets qui embarrassent ordinairement les esprits et les tiennent en bas, de sorte qu'ils sont fort détournés du travail de leur perfection, et qu'ils ne peuvent s'y appliquer qu'à demi.

Quand l'âme a passé par les maux avec résignation, il se forme en elle une habitude de n'envisager que Dieu, et c'est ce qui fait son élévation, laquelle étant aussi rendue habituelle, met le cœur en possession d'un très grand bien.

C'est pourquoi je vous conseille de veiller extrêmement sur votre cœur, et de le fixer en Dieu, sans souffrir qu'il cherche son goût ni son repos hors de Dieu, dans quelque créature, ou dans vous-même. Il faut pour cela se faire violence, parce que nous avons une pente originelle qui nous entraîne toujours vers nous-mêmes, par la recherche de ce qui peut satisfaire la nature. Ainsi la grâce doit travailler sur nous, comme un ouvrier travaille sur une pièce de marbre ou de bois, afin de lui ôter sa première forme et de lui donner celle qu'il a conçue dans son idée. Or cela ne se peut faire sans peine, et la peine vient de la noblesse de l'ouvrage et de la grossièreté du sujet; et si l'âme n'est bien docile et soumise à la main de l'ouvrier qui travaille sur elle, sa résistance empêchera le bien qu'elle peut avoir, et qu'on lui veut faire.

Voilà donc deux choses qui sont nécessaires : la première de s'abandonner entièrement à la main de Dieu, ne lui résistant point par nos manières propres, ni par nos propres recherches; la seconde de ne point participer par inclination, et bien moins encore par action, à aucun autre ouvrage ne prenant aucun dessein que d'obéir au divin ouvrier qui travaille en nous, et de nous laisser conduire par sa grâce, ne trouvant de repos qu'en cela; de sorte que ce soit la grâce qui opère en nous, et qui nous gouverne; que nous ne goûtions que ce qui vient d'elle, et que nous ne puissions pas même supporter ce qui vient d'un autre principe.

Car la grâce est si bonne, qu'elle s'applique à perfectionner tout ce qui est en l'homme et il n'y a rien dans toute la vie humaine qui ne puisse et ne doive être rehaussé et formé par la

grâce, Dieu ne dédaignant rien de ce qu'il a fait en sa créature, mais prenant plaisir à la rectifier et à la rendre parfaite en toutes ses parties. C'est pourquoi les âmes qui veulent être pleinement à Dieu, doivent se persuader que tout peut se faire en elles par le principe de la grâce; et par ce moyen, sans faire aucun effort indiscret, elles sauront donner lieu à la grâce en toutes choses.

Cela est fort sublime, et fort pur, et Notre-Seigneur nous dispose à cette éminente perfection par les souffrances. Plus elles sont rudes, plus elles domptent la rébellion de la nature, et l'opposition qu'elle a d'elle-même à cette heureuse sujétion, en laquelle consistent sa réparation et son bien. Soyez donc comme une toile sur le métier, exposée au Saint-Esprit, qui, dans le dessein de faire un excellent ouvrage, vous perce de part en part par la douleur, comme avec une aiguille pour passer la soie et les couleurs. Toutes les fois qu'il perce le sujet sur lequel il travaille, à chaque point qu'il fait, il attache une perle ou quelque chose de précieux pour embellir et pour orner sa broderie. Il faut donc que la toile soit bien tendue, bien ferme sur le métier, ne faisant que recevoir les traits de la main qui travaille à la perfectionner, et ne s'ennuyant point, ne s'impatientant nullement de la longueur du travail, qui dure d'autant plus longtemps que l'ouvrage doit être plus délicat et de plus grand prix.

Soutenez les opérations de Dieu en vous, ma chère Fille. Elles sont fort exquises dans ces sortes d'ouvrages; mais souvent aussi, elles sont fort cachées, et d'autant plus rares qu'elles ont moins de proportion avec la sagesse humaine et avec notre conduite ordinaire. Ne vous lassez point; car il arrive quelquefois que, quand on pense être au bout, c'est pour lors que le divin ouvrier commence tout de nouveau, et réduit son œuvre à une telle simplicité, que plus sa façon est naïve et sans artifice visible, plus elle est divine.

La merveille est que Dieu dans la réparation de la nature ne fait que la ramener au premier dessein qu'il avait eu en la formant. Mais elle s'est gâtée par tant de façons étrangères prises du monde et de l'amour-propre, que, pour la remettre dans sa beauté primitive, il faut presque la refondre toute, et c'est pour cela qu'il nous en coûte tant pour se faire bon [1].

Premièrement, l'âme ébauche l'ouvrage, et puis Notre-Seigneur, voyant qu'elle ne fait rien qui vaille, et ayant égard à sa bonne volonté, la fait cesser, et se met lui-même à la façonner. Mais

(1) C éd. Périsse : *nous faire bons.*

comme il est un grand maître, qui a des idées infiniment élevées au-dessus des nôtres, il surprend la créature par ses manières d'agir, et il la met hors de ses habitudes naturelles, si bien qu'il lui semble quelquefois que la tête lui tourne, à cause de l'étonnement où elle se trouve. Mais, comme Dieu est un bon père, il a soin de la fortifier et de la consoler. Cependant il la fait passer par des voies qui sont incompréhensibles, et d'autant plus hautes que moins elle les entend. Enfin le tout aboutit à un si bel ouvrage, que l'âme même en est surprise [2]. Elle se voit enrichie de trésors célestes sans quasi craindre de les perdre; car, comme elle attribue le tout à Dieu, elle se tient en assurance sous sa protection; et, ravie du bien qu'il lui fait, elle s'immole toute à le louer et à le servir, sans s'envisager elle-même. Quand tout le monde viendrait la révérer et ferait son panégyrique, elle ne peut prendre de part au respect qu'on lui rend, ni aux louanges qu'on lui donne. Mais d'un autre côté, quand on la méprise et qu'on la déshonore, elle n'en sent aucune peine. Elle ne voit en toutes choses que Dieu, et ne s'occupe que de lui seul.

Communiquez ceci à la Mère Supérieure [3], car ce que je vous dis est aussi pour elle. Je souhaite à toutes vos Sœurs une grande diligence pour correspondre à la grâce.

Je suis, etc...

(2) C éd. Périsse omet cette phrase.
(3) La Mère Angélique de Saint-François.

239. — A la Mère Angélique de Saint-François, prieure des Ursulines, à Loudun.

Comment on peut parvenir à gagner les bonnes grâces de Dieu.

TSM 32. — C II, 49. Destinataire : C. Les autres : *à une prieure des Ursulines.* Le sommaire de C indique qu'il a connu les recueils de la 1e catégorie (Θ) : *Comment on peut gagner les bonnes grâces de Dieu; ce que c'est qu'être entièrement à Dieu et comment la vie surnaturelle s'établit dans l'âme.* Date de C. TS donnent à la fin : *du mois d'août 1660.* Mais l'année est inexacte car la mère Jeanne des Anges avait été réélue prieure le 8 juin 1660.

29 août 1659.

Ma très chère Mère,

A votre dernière qui nous recommande le spirituel et temporel de votre maison, je vous dirai que, pour le temporel, je me suis

acquitté de ce que vous me mandiez [le mieux qu'il m'a été possible. Chacun de ceux qui plaident croit qu'il a bon droit et que ses parties sont des chicaneurs. Notre-Seigneur est le juge de tous et sans intérêt, sinon pour sa justice] (1).

Allons, ma chère Mère, à notre grand procès, qui est entre les mains de Notre-Seigneur, qui consiste à perdre ou gagner ses bonnes grâces. Celui qui le gagne, c'est celui qui s'étant établi sur une foi vive, met hors de son cœur tout soin et empressement pour les choses de la vie présente, non par négligence et abandon de ce qui est raisonnable, mais par une entière décharge en Dieu, de sorte qu'on ne permet rien en son intérieur qui trouble (2) la paix et la liberté qu'il faut avoir pour vaquer au service divin de toute la force de son cœur. Quoi qu'il arrive, Notre-Seigneur ne veut point que notre âme reçoive aucune altération qui la rabaisse, embarrasse et affaiblisse la tendance de cœur vigoureuse qu'il faut avoir vers lui, parce que sa providence voit tout, pénètre tout, dispose de tout, et ne nous laisse jamais comme celui qui s'endort pendant que son ami est en peine. Il n'abandonne rien de ce qui concerne l'âme de celui qui a son service à cœur; mais, très souvent, il l'aide par où elle ne pense pas, et il fait son bien là où il ne connaît rien de bon. Il n'y a que celle qui est du tout à lui et non à demi qui expérimente cela; les autres qui, encore qu'elles ne soient pas méchantes, ne savent pas se donner à lui totalement, ont de telles obscurités qu'elles ne peuvent voir ni sentir ses prudences. Voilà pourquoi nous faisons tant d'efforts pour persuader aux autres âmes d'être du tout à lui.

Si vous me demandez ce que c'est d'être du tout à lui, c'est ne se souvenir au fond de son cœur de rien que de voir sa sainte volonté accomplie; mettre tout son soin à ce qu'il soit honoré et obéi en tout, marcher toujours en sa présence, et dans l'élévation des objets de la foi, dans le goût de l'oraison, de la participation des sacrements, les tenant comme les vrais biens que Dieu nous a laissés pour être heureux; entretenir un commerce intérieur avec lui, qui ne soit jamais interrompu par aucune passion déréglée conservée dans le cœur, par aucune inutilité (3) basse et grossière, admise à la façon des esprits fainéants et rampants dans les bagatelles de la terre. Toutes ces choses gâtent le commerce que l'âme peut avoir avec Dieu et qui maintient la vie surnaturelle avec lui.

(1) C a seul ce passage.
(2) Leçon de M; TS : *foule*.
(3) T seul : *utilité*.

Cette vie surnaturelle ne s'engendre jamais dans les esprits qui ont leur appui dans la prudence et sagesse naturelle, qui s'émeuvent beaucoup par les événements des choses transitoires, dont la variété fait autant de différentes dispositions dans notre cœur; mais cette vie surnaturelle se forme par une attention si active vers Dieu et si attentive à lui que l'âme sent véritablement que son soin, son inquiétude, sa prétention sont pour lui, et que le reste ne la touche que peu. Si elle se sent plus touchée qu'elle ne voudrait, il faut qu'elle soit en continuel combat pour ramener la force de son cœur à lui de même que l'on lui voudra avoir à l'heure de la mort.

240*. — A la Mère Élisabeth de la Croix, ursuline à Loudun.

Avis pour la conduite à l'égard des novices.

C II, 31.

31 d'août 1659.

Je prétends avoir répondu à toutes vos lettres, ma très chère Mère. Pour la conduite de vos novices, fondez-vous principalement sur l'assistance de la lumière divine; demandez-la sans cesse; et par le silence intérieur, prêtez l'oreille à ce que Notre-Seigneur vous dira pour chacune en particulier. Car il fait suavement sentir ce qui est le meilleur, pourvu qu'on ne se précipite, ni préoccupe pas. C'est une faute où il est aisé de tomber. Rien n'est plus ordinaire que de se laisser prévenir d'une impression. Il ne faut pas aller si vite. Il faut attendre ce que Dieu dira au cœur. Et pour cela, vous devez être en vous-même fort paisible, désirant le bien de ces chères filles avec ardeur, mais sans empressement.

Depuis le temps que vous vous adonnez au service de Dieu, vous devriez avoir acquis l'habitude de vous rendre souple à son esprit. On en vient là quand on s'est entièrement donné à lui, et qu'on s'est réduit à ne chercher que sa gloire, éloignant de soi tout le reste.

Si vous vous garnissez de quelque connaissance que Notre-Seigneur ne vous ait pas donnée, ce sera toujours un obstacle et comme un nuage dans votre cœur, qui y causera des ténèbres et des perplexités.

Il faut sans cesse vous ramener au vide de tout ce qui vous est

propre et qui vient de vous; et pour lors Notre-Seigneur, vous voyant libre et attentive fera dans vous ce qu'il fait en ceux dont il se sert pour l'exécution de ses desseins. Il versera ses lumières dans votre esprit, et il vous fera entendre ce qu'il veut de vous pour le bien des autres.

Trois choses vous disposeront à cela : la pureté de cœur, la paix intérieure, et un désir sincère de voir Dieu honoré dans les âmes.

Je suis.

241*. — A la Mère Jeanne de la Conception, carmélite.

Sur la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. — Comment nous devons exalter la Croix.

C III, 57.

14 septembre 1659.

Que la paix de Notre-Seigneur soit dans votre âme, ma très chère Sœur, et que sa croix triomphe dans votre cœur!

L'exaltation de la sainte Croix, dont nous faisons la fête et dont nous verrons bientôt le fruit dans les sacrés stigmates de saint François, l'incomparable amant de Jésus-Christ, me détermine à vous écrire. Puis-je vous parler d'un meilleur sujet, et qui vous soit plus cher et plus agréable?

L'exaltation de la Croix se fait dans nos âmes, c'est-à-dire que sa gloire, son empire, sa dignité s'y établissent, quand elles reçoivent pleinement et intimement la doctrine de la Croix et qu'elles en embrassent la pratique.

Or, cette doctrine dit que rien ne peut nous arriver de si utile ni de si glorieux, et à la fin de si doux, que de souffrir pour Dieu et pour son Fils Jésus-Christ; car la souffrance, quand on l'accepte de tout son cœur pour l'amour de Dieu, élève l'homme au-dessus de la nature, et de tout ce que l'esprit humain peut comprendre. La souffrance le met au rang des forts; elle purifie le cœur, elle forme l'âme à la grâce, elle la dispose à la parfaite union avec Dieu, et elle lui acquiert un trésor de mérites et de biens solides.

L'Apôtre dit que Dieu, « *ayant résolu de conduire plusieurs enfants à la gloire il jugea à propos de consommer et de perfection-*

ner par les souffrances l'auteur de leur salut [1]. » Il en use de la même manière à l'égard de ceux qu'il veut sauver. C'est par les souffrances qu'il les rend parfaits. De quoi je ne sais point d'autre raison, sinon que quand la nature est déjà soumise à Dieu, c'est par la souffrance qu'elle est élevée au-dessus d'elle-même, et portée au delà de ce qu'elle peut, et que Dieu, la trouvant hors de ses bas intérêts et des sentiments qu'inspire l'amour-propre, la prend, l'embrasse et la pare des ornements qui peuvent la lui rendre agréable.

Ainsi, ma chère Sœur, je vous souhaite, et à toutes vos Mères et vos Sœurs, un véritable amour pour la Croix, jusqu'à l'épouser, et à vous tenir heureuse, si Dieu vous la donne.

Reste seulement à savoir comment elle nous peut être appliquée avec ses biens. C'est en l'acceptant par soumission à Dieu, par conformité à Jésus-Christ, et pour être par elle affranchis de la corruption de notre amour-propre. Qui la prendra de la sorte, y trouvera la manne cachée, y trouvant Dieu, qui s'y est caché pour opérer dans le monde le grand œuvre de sa puissance et de sa miséricorde. Or, Dieu en lui-même est la douceur en sa vérité et en sa pureté. Si bien que qui a dans son cœur Jésus-Christ crucifié a Dieu en soi le plus véritablement, le plus suavement et le plus purement qu'on le puisse avoir en cette vie.

Je ne puis rien vous souhaiter de meilleur, et je prie le Saint-Esprit de graver profondément cette doctrine dans votre âme, comme elle était gravée dans l'âme de sainte Thérèse. Souvenez-vous de sa devise : *ou souffrir ou mourir*. Il n'appartient qu'à des filles généreuses de suivre une telle Mère dans des sentiments si nobles et si surnaturels. Ne vous amusez point aux instincts de la nature, qui n'ont rien que de bas et de petit; mais élevez-vous au-dessus de vous-mêmes, pour atteindre à Jésus-Christ, qui a dit « *que quand on l'aurait élevé de terre il tirerait tout à lui* [2] ». Le voilà élevé en la croix; qu'il vous attire donc toutes. Allez à lui, ma chère Sœur, sans que rien vous retienne; donnez-vous à lui sans réserve; attachez-vous à lui fortement dans le dessein de mourir avec lui en croix, et obtenez-moi par vos prières le même bonheur.

(1) *Heb.*, II, 10. (2) *Is.*, II, 32.

242*. — A la Mère Angélique de Saint-François, prieure des Ursulines, à Loudun.

Qu'il faut faire tout aboutir à l'exercice du saint amour.
La simplicité vaut mieux que trop de prudence.

C II, 50.

.... octobre 1659 (1).

Je loue Dieu, ma très chère Fille, de ce qu'il vous fait sentir l'approche d'une paix solide. J'attends tous les jours qu'il fasse luire sur vous les beaux jours de la grâce; j'espère qu'il vous en fera goûter les douceurs à proportion de vos peines. Il faut que votre cœur se loge dans le pays surnaturel de cette divine grâce, sans vous émouvoir ni vous empresser pour les choses passagères. Donnez-vous de toute l'étendue de votre puissance au saint amour, pour tous les usages qu'il voudra faire de vous et faites tout aboutir à ce seul exercice, prenant toutes choses avec paix, avec confiance et avec liberté. Appliquez-vous ensuite à aider aux âmes à servir Dieu pleinement, et fortifiez-les dans la foi vive de la vie future, hors des entraves du siècle présent. Employez vos soins à procurer la gloire de Notre-Seigneur, et à croître sans cesse dans son amour, d'une manière noble, et qui n'ait rien des faiblesses humaines.

Persuadez à vos Sœurs de ne faire point tant les sages dans leurs idées, raisonnant en philosophes. Quiconque les porte à cela, quelque habile qu'il soit, les trompe. Elles croient maintenant marcher par un beau chemin, et, à l'heure de la mort, elles reconnaîtront qu'elles auront perdu le temps, pour n'avoir pas été assez enfants, et qu'elles n'auront pas fait le premier pas dans la voie spirituelle pour avoir toujours gardé leur propre lumière, leur sagesse et leurs petites résolutions, s'appuyant sur l'autorité des docteurs qu'elles consultent. Il est bon de consulter en certains cas. Mais pour l'ordinaire, il ne faut pas tant de raisonnement à des filles. La simplicité leur vaut mieux que tant de prudence. Vous êtes Mère : vous devez aider aux jeunes à vivre saintement.

(1) C remplace le jour par quatre points.

243. — A la Mère Jeanne de la Croix, prieure des Carmélites, à Saintes.

Nous devons servir Dieu ayant une continuelle mémoire affective de lui.

P 191, T 124, S 120, I 624, H 27, h 17, G 273. Destinataire : G. P : *à une prieure des carmélites*, Θ : *à une carmélite*. Le sommaire de Θ modifie légèrement celui de P : *... ayant une mémoire continuelle de lui;* G : *A l'occasion de la mort d'une de ses filles, il l'exhorte elle et sa communauté au parfait dégagement des créatures pour se donner pleinement à Dieu.* Date complète : G; P n'a pas l'année; TSh sont en désaccord avec eux pour le jour : *Ce 6e octobre 1659.*

Ma très chère Mère,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

J'ai été grandement touché de la nouvelle de la mort [1] de notre bonne Sœur Marie de la Passion [2], et vous remercie du soin que vous avez pris de nous en donner avis [3]. C'était une âme qui m'était fort chère et en qui vous connaissiez la véritable grâce innocente et amour de Dieu. Je lui écrivis environ à la Pentecôte et à ma sœur Magdeleine du Saint-Sacrement, de quoi je n'ai eu aucune nouvelle; je donnai mes lettres à Madame d'Ars.

Puisque j'ai la main à la plume, je suivrai le mouvement que Notre-Seigneur me donne pour vous dire et à toute votre chère Communauté, laquelle je considère fort depuis longtemps [4], que par les accidents qu'il permet de la mort des personnes particulières, il nous fait leçon pour nous établir dans le dégagement de la vie présente, et, par le souvenir de leurs bons exemples, nous invite à faire progrès en son service. Ce qui consiste à la continuelle mémoire affective de Dieu, qui fait des biens d'autant plus relevés et précieux qu'elle est plus pure et surnaturelle. On la purifie par la séparation de tout le reste, et par l'étude de n'admettre en soi rien que Dieu.

C'est l'avantage de votre état que de vous éloigner du monde et des objets qui souillent l'âme et la détournent de cet amour. Mais il y a une chose qui [5] suit partout; qui est les menues

(1) P omet : *de la mort.*

(2) Fille de Mme du Verger, voir l. 228; c'est sans doute celle à laquelle il fait allusion.

(3) Θ omet tout ce qui suit jusqu'à : *Dieu prétend par les accidents.*

(4) G omet ce membre de phrase.

(5) Θ : *mais que vous en soyez séparée, il y a encore une chose dont vous ne l'êtes pas et qui vous suit partout... à vous-mêmes... Dieu et vous.* G a *nous* comme P.

attaches à nous-mêmes et à ce qui dans nos secrets intérêts fait un milieu entre Dieu et nous. L'âme bonne ne doit jamais cesser de purifier cela en faisant mourir en soi tout ce qu'elle sent l'engager en la vue de soi-même et doit se maintenir en la pratique de l'abandon parfait entre les mains de Dieu, prenant son unique repos en la divine volonté, ne goûtant que cela et faisant la guerre à quantité d'autres menus goûts et desseins qui se forment.

Car, enfin, notre âme ne se peut passer de quelque objet; il faut qu'elle subsiste par la jouissance du bien. Son bonheur et sa sagesse est de jouir de Dieu en l'exécution de ce qui lui plaît, et par le motif de lui plaire, sans chercher en rien ce que lui plaît à elle-même. Faisant cela exactement, elle trouvera la source vive de la grâce et du consentement rassasiant son cœur en Dieu et de Dieu même. Souvent les âmes se trouvent vides et leurs cœurs affamés et mécontents, ce qui ne vient guère d'autre chose, si ce n'est que nous nous repaissons de nos satisfactions et non pas de Dieu, perdant l'attention à lui rendre ce devoir de chercher, en tout, sa volonté et son bon plaisir, par amour de ce même bon plaisir. Dans peu, cela relèverait l'âme au bien surnaturel. Ce qui nous retient d'entrer en cette pratique, un peu amère au commencement et à la fin très délicieuse, c'est que nous trouvons un peu de difficulté à renoncer à notre propre plaisir et à notre goût, et ne savons pas faire force à notre nature accoutumée, dès le berceau, à se chercher soi-même.

Le remède contre cela est de relever son esprit en une vive foi, aimant en considération de Jésus-Christ la croix et le chemin difficile, ce qui se fait par courage et générosité d'amour. Et pour un temps, l'âme meurt comme le ver à soie dans sa coque, mais par l'exercice de cette mort l'amour s'affine et se fortifie, et enfin aboutit à une vie très délicieuse et très sainte, vie d'amour et de grâce. Comme ce petit ver enfin change de nature et devient un papillon qui vole, va par l'air, vit du suc des fleurs les plus pures, et l'âme aussi va dans cette vie acquise par la mortification et l'abnégation de soi-même, jouit d'une force et goûte une douceur admirable dans la communication avec Jésus-Christ, lequel se donne à elle et entre en son cœur, n'y trouvant point d'empêchement, à cause que la mortification qui a précédé a rendu la place libre et nette.

Et lors mène, avec lui, une vie très haute, très pure, très désirable dans l'assouvissement parfait du cœur à qui, les croix étant devenues familières et précieuses, tout ce que la nature redoute devient utile et agréable par la force de l'amour transcendant qui dévore

tout et que rien ne peut traverser ni borner. En cette vie, l'âme est épouse de son Roi, qui lui fait part de ses grandeurs, richesses et délices ineffables, et en cet état sont bien payés des travaux passés. Au lieu que l'âme lâche, qui n'a pas eu le courage de sortir de soi et abandonner ses petites volontés et satisfactions, est toujours traînante et languissante, sans pouvoir s'élever à la joie des âmes pures, et couchée sur son fumier, comme un ver, dans la misère et dans la boue, se repaît des fruits de son amour-propre, qui ont au commencement quelque douceur, mais enfin laissent l'amertume, l'inquiétude et l'inutilité.

C'est à quoi il nous faudrait veiller en la vue des âmes ferventes (6) et qui non seulement ont méprisé tout l'humain bas et faible, mais encore ont cherché Dieu en la continuelle exécution de ce qui lui plaît. C'est la vertu, obéir, s'humilier, quitter son jugement, étouffer les passions, accepter ce qui est du vouloir d'autrui, s'abandonner aux choses déplaisantes aux sens : voilà ce que Dieu aime (7), et non pas avoir son compte en toutes choses.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous comble toutes de sa lumière et vous ouvre le cœur aux sentiments généreux de son amour.

C'est ce que je vous souhaite comme étant

Votre, etc...

A Bordeaux, ce 8 octobre 1659.

(6) G ajoute : *qui, comme la chère sœur Marie de la Passion, durant leur vie, ont eu le courage de mépriser.*

(7) Θ finit ici et ajoute la date.

244*. — A la Mère Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Solide pratique pour s'avancer dans l'union de Notre-Seigneur.

C II, 10. Jeanne des Anges écrivait à Mme du Houx, le 28 août 1659, au sujet du P. Surin et d'un entretien à son sujet avec le P. Jean Ricard, nouveau recteur du collège de Poitiers : « Je suis étonnée que vous n'ayez pas receu un paquet où je vous envoyois une lettre de notre bon P. Seürin. Je ne sçaurois encore vous mander l'entretien que j'ay eu avec le Rd pere Recteur de Poitiers à son sujet. Je vous dis simplement qu'il a besoin de prieres et que l'ennemi fait tous ses efforts pour le seduire dans les choses divines et sensibles. Il semble qu'il ne s'en déffend pas assés. Je ne manqueray pas de vous en éntretenir dès que je pouray. » (135e l. de la mère, L 1042.) Le 16 novembre, elle lui disait : « Je suis etonnée et sensiblement mortifiée que les trois paquets que j'ay envoyé par Nantes se soyent perdus; dans les deux premiers, je vous mandois la conduite que Dieu tenoit sur moy, et

vous envoyois deus lettres du R^d^ pere Seùrin, où je croyois que l'une dicelles vous pouvoit servir dans vos travaux et agonies; il répondoit à ma disposition; l'autre traitoit de la pureté de l'amour, et de la jalousie de Dieu dans le cœur humain. » (L 1066.) La première de ces lettres doit être la lettre 238. L'autre n'a pas été retrouvée.

27 octobre 1659.

Puisque nous ne pouvons nous voir, ma très chère Fille, il faut que je vous dise par lettres ce que j'ai le plus avant dans le cœur pour le bien des âmes que vous avez entre les mains, et de vos autres Sœurs, à qui vous pouvez communiquer vos sentiments.

Je vous dirai donc que la raison de notre peu d'avancement dans l'union avec Notre-Seigneur, est que notre idée est basse, et que le dessein que nous avons formé pour son service est petit, au lieu que nous devrions avoir de grandes idées et des desseins sublimes. Mais nous n'en sommes pas capables, parce que notre âme n'est pas assez libre ni assez forte pour mener une vie intérieure, et elle n'a pas cette force ni cette liberté, parce que nous sommes affaiblis par les attachements que nous avons au dehors, qui, nous retirant de notre intérieur, emportent une partie de nos forces hors de nous-mêmes, et nous rendent dépendants des objets sur lesquels nous épanchons nos affections.

On ne peut être solidement uni à Dieu, si l'âme n'est profondément recueillie et occupée au dedans d'elle-même. Ce recueillement et cette occupation se fondent sur la considération des objets de la foi, de la mort, des jugements de Dieu, de la vanité de cette vie, de ce que Dieu fait pour nous, et de l'amour de Jésus-Christ envers nous. De ces considérations on tire une réflexion et une application intérieure; et pour la mieux faire, on se sépare des choses extérieures, et l'on se recueille au dedans; on cherche la solitude; on aime le silence; on fuit les curiosités, et tout ce qui pourrait dissiper l'esprit.

Outre cela, on fait toute la diligence possible pour entrer dans les pratiques intérieures de la vertu, comme de se résigner entre les mains de Dieu dans tout ce qui arrive et de se soumettre à lui; de dégager son cœur de tout, d'avoir la vie et la passion de Notre-Seigneur toujours présentes, d'éviter toutes les légèretés et tous les vains entretiens qui peuvent nous éloigner de l'esprit de componction et de ferveur. Tout cela doit se faire doucement et avec une sainte gaieté de cœur. Par ces dispositions intérieures qu'on recherche dans l'oraison, qu'on demande dans la communion, et desquels on se fait rendre compte dans les examens de conscience, on cultive son intérieur à proportion comme l'on

cultive la terre, arrachant tous les principes vicieux, et mortifiant toutes les productions de la nature corrompue : l'humeur propre, le jugement propre, la propre volonté. On s'abandonne à l'obéissance, pour être exercé en des choses contraires à l'inclination naturelle, et pour être introduit et dirigé dans la pratique de la vraie vertu. Heureuses les âmes qui trouvent des personnes qui leur font cette charité de les exercer et mortifier jusqu'au bout!

Quand cela manque, il se met sur l'âme, pour ainsi dire, un certain plâtre de repos naturel, qui fait que l'extérieur paraît assez raisonnablement ajusté au gré du monde; mais l'intérieur est nu et dégarni de la vraie grâce qui suit et accompagne toujours la vertu, comme celle-ci suit la mort de nos propres instincts et ne manque point de marcher après elle.

Ce plâtre couvre une vivacité dans les passions; de sorte que si l'on nous choque dans notre honneur, dans nos intérêts et dans nos inclinations, l'on s'en ressent vivement : on éclate en plaintes et en murmures, on fait des décharges de cœur, et l'on perd le temps en des entretiens inutiles pour contenter sa passion. L'âme droite, qui a un bon désir de servir Dieu, se dégage bientôt de tout cet embarras, pour s'adonner entièrement à son entreprise vraiment sainte, et spirituelle, et préférable à tout. Elle s'y applique sans relâche, et ne cesse point dans sa poursuite, jusqu'à ce qu'il se forme en elle une habitude intérieure de repos, dans les pensées de Dieu et dans les actions, d'où dépend l'avancement spirituel. Alors on se trouve au large à l'égard de Dieu et des choses divines; si bien qu'on ne se soucie plus de tout le reste, et toutes les créatures, hors de Dieu, ne paraissent qu'un néant.

Ainsi, ma chère Fille, ne vous lassez point de porter les âmes qui sont entre vos mains à cette occupation, de former en elles l'image de Jésus-Christ par ces pratiques, que je viens de vous faire voir. Surtout ne leur laissez pas un filet d'attachement naturel et humain pour les personnes qu'elles aiment, et portez-les à les aimer seulement dans l'ordre de la grâce et de la raison.

Quand une fois on a établi dans l'âme ce repos intérieur à l'égard des objets de la vertu, de sorte qu'elle n'ait plus de pente que de ce côté-là, elle acquiert de nouvelles forces, et se trouve ensuite élevée à un degré supérieur, qui est de ne goûter plus que Dieu. Et pour cela, elle s'étudie à mourir à ses inclinations les plus délicates, et à ses desseins les plus intimes, ne se réservant plus que le goût de la volonté de Dieu. Et comme elle s'assujettit pleinement à la grâce, elle a tant d'horreur de toute sorte de mal, que la moindre imperfection de celles qui lui sont mani-

festées lui paraît monstrueuse, parce qu'elle est persuadée que, dans la vie religieuse, tout doit paraître saint. Mais principalement lorsqu'il s'y commet quelque faute de scandale et de mauvais exemple, on la doit regarder comme un démon, qui veut s'introduire dans la maison de Dieu; et, quoiqu'il faille toujours user de douceur et de charité, il ne faut pas cependant regarder les fautes scandaleuses comme de peu de conséquence, et les personnes qui les commettent doivent être humiliées. J'appelle fautes de mauvais exemple celles qui se font en public, par orgueil, par [1] opiniâtreté, par manque de charité envers le prochain. Car en effet, ces fautes-là et les autres semblables seraient plus préjudiciables que l'on ne saurait penser, si elles devenaient si communes que l'on commençât à ne s'en plus étonner. Ce serait un grand malheur pour la religion qui doit être un refuge assuré pour [2] les filles du monde, afin qu'elles puissent servir Dieu sans empêchement. Que si quelqu'une trouvait cela trop rude, elle doit craindre que Notre-Seigneur ne lui soit peu favorable, et que son visage, qui fait la joie des anges, ne lui paraisse un jour à elle-même plein de rigueur.

Enfin le cœur sera parfaitement content si l'on mène une vie tout à fait exacte et fervente; on aura une grande assurance et une grande consolation à l'heure de la mort. Ce passage ne peut être doux qu'à la fidèle servante de Notre-Seigneur, laquelle aura mérité par sa pureté de devenir son épouse. C'est celle-ci qui vivra dans la paix et dans les délices; car c'est une vérité constante, qu'il n'y a nul état sur la terre plus doux, plus charmant, plus capable de rassasier le cœur, que l'état d'une âme purifiée par l'exercice dont je viens de parler et [3] par les souffrances, par les persécutions et les adversités. Toutes ces peines aboutissent à un entretien familier avec son céleste Époux, et à une merveilleuse satisfaction de cœur de voir que la volonté de Dieu est accomplie, et que l'on est en la puissance de Dieu, réduit à ce qui lui plaît, et que l'on y est réduit par sa volonté. C'est là un paradis de délices. Mais, pour le sentir, il faut avoir renoncé à tout autre contentement qu'à celui d'être tout à Dieu dont la gloire et la volonté sont tout.

(1) C, éd. Périsse, omet : *par orgueil.*

(2) C éd. Périsse a laissé tomber *la religion — assuré pour.*

(3) C éd. Périsse omet : *par l'exercice — parler et.*

245. – A la M. Anne Buignon, supérieure des religieuses de Notre-Dame, à Poitiers.

Qu'il faut s'appliquer à une totale abnégation.

P 132. — TSM 82, A 314, Z 49, G 104. Destinataire G : *A la même.* P 132 : *à une supérieure de religieuses de N.-D.;* Θ : *à une supérieure.* Sommaire de C : *Que la parfaite abnégation est le chemin par où les saints ont marché.* Date complète : G; Θ 1659, P : rien.

3 novembre 1659.

Ma très chère Fille,

La paix, etc.

Je crois que vous avez reçu un paquet de lettres dans lequel je vous priais d'en faire tenir une à M. de la Roche du Maine (1).

J'ai maintenant à vous dire que depuis longtemps nous ne savons guère rien de votre disposition intérieure; car, pour écrire à vos sœurs, je n'y vois pas de lieu, à cause que je leur ai dit quasi tout ce que je pouvais de mieux, et Notre-Seigneur me présente d'autres endroits où m'employer. Les âmes que je sers en les cultivant sont ma première tâche; vous en êtes une. Je ne voudrais rien omettre, car l'oubli ne me présente rien en cette matière, parce que Notre-Seigneur m'y rend fort attentif.

Rendez-moi compte, je vous prie, de ce que fait votre malade ressuscitée, je lui écrivis hier; son bien est de devenir enfant. Pour vous je voudrais que Notre-Seigneur vous disposât comme la bonne fille de qui vous avez vu la lettre. Elle profite de tout, et jouit des embrassements de l'époux céleste, en grande paix et amour, dans une très grande occupation. Il y a vingt-cinq ans qu'elle marche dans la voie que je prêche toujours, et je crois qu'elle a fait profit, au moins j'en ai de grandes marques.

Pour notre bonne Mère des Anges, il y a huit mois qu'elle ne fait que nous menacer de nous écrire, et cependant nous n'entendons rien de sa part. Je ne lui écris pas encore, parce que j'attends qu'elle réponde aux miennes et que je sache quel est son sens sur certaines matières. Cela m'arrête, car j'ai sujet d'en douter, et je désire de voir l'état de ceux à qui j'écris. Je la crois en bonne voie, et je voudrais ôter les moindres pierres de son chemin (2).

(1) Vicaire général de Mgr Caulet, originaire de Poitiers.

(2) P est seul à donner tout ce qui précède... Θ débute : *J'attends de toutes les âmes.* G : *Je n'ai rien de plus à cœur, ma très chère Mère, que de faire comprendre aux âmes.*

J'attends de toutes les âmes vers qui Notre-Seigneur veut que je m'emploie qu'elles comprennent la (3) totale abnégation que sa Majesté attend de ceux qui le veulent servir exactement; qui est le chemin au vrai repos et au divin amour. Elles n'entendent jamais bien le langage intérieur de la grâce du Saint-Esprit, qu'elles n'aient fait une partie de ce chemin, autrement elles croient faire merveilles par le biais de la sagesse humaine et par la faible raison, et ne font que s'égarer dans les ténèbres; et puis, quand vient l'heure de la mort, elles voient de quoi il est question et jugent si différemment de leurs principes qu'il y a de quoi faire tourner la tête. Demandez-en des nouvelles à votre M. de R. (4) qui s'est vue près de la mort. Comment elle pensait de notre doctrine spirituelle, c'est-à-dire de celle qui enseigne toute abnégation et humiliation d'esprit comparée à celle des modificateurs (5) et tirant toutes les vérités par formes de syllogismes et raisonnements sur la bienséance et température prise à leur mode.

C'est où je guette les plus habiles, à ce moment de la mort, quand les raisons de la vérité viennent donner contre leurs vitres, si Dieu les fait assez heureux pour faire réflexion sur eux. Ils nous en diront des nouvelles, mais souvent ils passent le dernier pas au même état auquel ils ont vécu et sentent bien autre chose de (6) vivre spirituellement qu'ils ne se sont figurés. Ainsi le nombre des âmes éclairées se trouve petit, car il n'y en a point d'autres que celles qui ont pris pour grande sagesse de vouloir être délaissées, haïes et méprisées, et qui ont fait état de s'élever au-dessus de toute créature et de marcher par le chemin de la mortification et de la croix. Cela paraît une folie aux sages humains, et le contraire leur semble aussi par après une grande prudence, quand ils viennent à Dieu; ce qui les rend peu excusables, c'est que les saints nous ont fait assez entendre cette doctrine. Nous sommes dans leur fête; il n'y a aucun d'eux qui n'ait

(3) Θ : *véritable et.*

(4) Probablement la M. Fr. Daviau de Relay; SM : *N;* A : *M;* Z : trois étoiles; G : des points.

(5) PAM; ce sont ceux que G appelle philosophes; S : *mortification;* Z paraphrase, tirant parti de cette dernière leçon : *comparativement à celle de certains spirituels qui ne parlent que de mortifications raisonnées et ajustées aux temps et aux bienséances.* G : *de ces philosophes qui mitigent l'Evangile à leur mode; pour l'accommoder à la faiblesse humaine.* Voir l. 234, p. 382 où à propos de cette même M. de R. il est question déjà de ces modifications; voir aussi l. 246 sur le même sujet.

(6) M : *de la manière de vivre;* S : *autre chose de vivre;* Z : *sans avoir pu réformer la fausse idée qu'ils se sont faite de la vie spirituelle;* G : *et ils ne voient la vérité que quand ils se trouvent dans le grand jour de l'éternité.*

presque toujours établi cette doctrine; il ne faut que les voir et entendre parler. Saint Ignace, que vous appelez votre père, qu'a-t-il plus prêché au monde que la plus grande étude de se mépriser et la continuelle mortification, jusqu'à désirer qu'on nous tienne pour des fous? Il appelle cela un très précieux trésor (7) et cependant voyez où nous sommes. N'a-t-il pas enseigné à se dépouiller de l'amour de toute créature (8). Qui pratique cela? Saint François, comment l'a-t-il enseigné à ses disciples? Saint Dominique (9)? Ces saints réduisent-ils tout à la sagesse humaine comme font plusieurs de vos savantes (10) et qui mènent tout à une suave condescendance aux principes humains?

Parmi les religieuses, j'en vois une multitude innombrable qui marchent par ces sagesses. Plusieurs, entendant des discours comme ceux que je vous fais, et lisant même de nos lettres, disent que cela est beau, mais au reste ne veulent pas entrer en pratique de cette simplicité d'enfant, de dégagement de l'appui et satisfaction que l'on prend dans les créatures, dans l'estime et dans l'amitié des autres, pour avoir leur seul ami Jésus-Christ. Cela ne se voit guère. Tous les jours, j'apprends de ces nouvelles. Voilà pourquoi bienheureuses sont celles à qui Dieu a fait entendre le sens de ces paroles : *Qui veut venir après moi, renonce à soi-même et me suive* (11) et à qui il donne le goût de la sainte récollection et oraison, coupant broche (12) à tous les caquets et inutilités de cette vie, et voulant vivre inconnues au monde (13) et diligemment appliquées à l'instruction des petites âmes et plus des pauvres pour imiter Dieu qui s'abaisse en sa miséricorde, en sa puissance aux choses abjectes, et, pour goûter le style de Jésus-Christ qui n'a ni aimé, ni affecté les grandeurs. Heureuse celle qui vit ainsi!

Croyez-moi, s'il vous plaît,

Votre, etc...

(7) *Sommaire des Constitutions*, règles XI et XII.

(8) *Ibid.*

(9) G : *qu'ont enseigné à leurs disciples S. François, S. Dominique, S. Basile?*

(10) *Savantes* est donné par PAZG; SMI : *de nos savants.*

(11) *Mt.*, XVI, 24.

(12) « Couper broche à quelque chose : empêcher qu'elle ne continue, comme on interrompt le cours du vin, quand on a coupé la broche du tonneau. » (Littré, s. v. *broche*); Θ : *rompant à tous les caquets.*

(13) Θ ajoute simplement : *heureuse celle qui vit ainsi. Croyez-moi votre*, 1659. G : *Elles trouvent un paradis sur la terre.* Cette fin sur l'instruction, conservée seulement par P, répond à la lettre 233, du 12 juin, écrite dans le même esprit et où il raille les *théologiennes* et les *bien disantes.*

246. — A la Mère Anne Buignon, supérieure des religieuses de N.-D., à Poitiers.

Il faut s'éloigner des sentiments de ceux qui veulent des tempéraments et des modifications en la voie de perfection.

P 152, TSM 17, A 65, Z 52, G 107. Destinataire : G. P Θ : *à une supérieure des religieuses de N.-D.* M : *à une religieuse supérieure de N.-D.* Sommaire de G : *Que l'âme fervente ne prend son contentement qu'en Dieu.* Date complète G; TSAZ ont, pour l'année, 1649 et, au lieu de 6 novembre, écrivent : *le jeudi d'après la Toussaint* qui, en 1659, est effectivement le 6 novembre.

Ma très chère Mère,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Je prie cette même bonté et miséricorde, qui vous donne la grâce de désirer le bien, de vous en donner l'exécution jusqu'à ne plus goûter et sentir les douceurs de la terre.

Il y a deux états en l'homme, l'un est de travail et d'exercice à prétendre le vrai bien, l'autre est de jouissance et d'expérience de ce même bien. Tant en l'un qu'en l'autre, il faut que l'âme ait droitement son cœur à Dieu. Au premier état elle désire et poursuit, sans s'égarer, ni détourner autre part qu'au Seigneur qu'elle espère, ne s'amusant ni se délectant ailleurs qu'à lui faire service et à se disposer à son embrassement parfait en amour. Au second état, elle ne pense aussi qu'à lui et cela lui est bien facile. Mais, parce que le premier état parfois dure longtemps, il faut grande longanimité et ferveur pour ne se ralentir jamais et ne se lasser, non seulement au dessein d'être à lui, mais en la fidélité et persévérante affection, en chaque chose, à ne trouver rien de bon que lui; et d'autant que notre cœur ne peut avoir ni paix ni repos qu'en lui, quand il ne le sent pas en soi, il doit faire toute diligence à le posséder, car il est souvent tenté de se reposer ailleurs, mais il ne le doit point mais seulement en lui.

C'est pour cela que j'ai bien de la peine à comprendre ces doctrines qui font tant de cas de la médiocrité et tempérament de l'humain et du divin, car je crois que c'est un moyen pour ne rien faire. On ne renonce jamais assez à ce qui n'est pas Dieu, quoique ce même Dieu tient l'âme dans la discrétion et ne la veut pas priver de sa sagesse; mais celui qui sait ce que c'est d'aimer ne veut point toutes ces températures des sages du monde, ou des partisans de la nature. Il y a tant de gens qui sont les avocats de cette nature que souvent on étouffe la vigueur de la

grâce laquelle est totalement dans l'abnégation [1]. En un mot le cœur qui aime ne peut avoir d'autre motif que de Dieu et si on admet quelque autre sentiment que de lui, c'est déchoir de l'amour. Saint Augustin dit : *Mon Seigneur celui qui aime quelque chose avec vous autrement que vous vous aime moins qu'il ne pourrait* [2]. Or celui qui aime Dieu du tout [3] ne voit rien hors de lui qui ne lui soit empêchement, si Dieu même l'y applique [4]. Ces gens qui modèrent tant les ferveurs sont quelquefois avocats de mauvaises causes; il n'y en a que trop. Je veux dire en un mot que l'âme fervente et diligente ne prend repos ni goût en rien qu'en Dieu : tout autre goût est de l'eau mise dans le vin pour de la grâce. L'Écriture s'en plaint : *Ton vin est mêlé avec l'eau* [5]. Quand, par faiblesse, l'âme sent en soi quelque autre chose que Dieu; elle gémit, et s'évertue de sortir de ce sentiment pour n'avoir que celui de son Seigneur; et cette volonté et cet effort de sortir de ce sentiment est la fidélité en laquelle il faut continuer jusqu'à ce que ce cœur ne sente plus cette même bonté. Cela lui viendra, si elle persévère; mais ces compositeurs [6] qui, sous prétexte de prudence, ne veulent ôter ces compagnons à Notre-Seigneur seront bien étonnés, à l'heure de la mort, quand ils verront que l'accomplissement de cette loi : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur*, ne sera point accompli, comme la grâce le promet à qui veut lui coopérer [7], qu'en la manière que je viens de vous dire, qui est d'ôter du cœur tout ce qui n'est pas Dieu.

Cela n'intéresse point la charité due au prochain, mais la perfectionne, car alors on aime vraiment le prochain sincèrement sans égard à soi-même, et ceux qui veulent aller autrement aiment autrui souvent par leur intérêt. Leur manquement vient de ce qu'ils ne vont pas à Dieu par devoir d'amour, mais par leur raisonnement et prudence et font valoir la parole de saint Paul : *Votre service soit raisonnable* [8], autrement qu'ils ne doivent; car ils l'accommodent à l'intérêt de la nature, qui de soi est faible, basse et corrompue, et ne sait que se chercher soi-même,

(1) G rejette cette phrase plus loin, après : *il n'y en a que trop.*

(2) *Confessions*, X, 29 : *Minus enim te amat qui tecum aliquid amat quod non propter te amat*, PL, 32, 796.

(3) *Entièrement*, selon l'emploi habituel de ce mot chez le P. Surin.

(4) PTS : *luy;* M : *cy;* A : *ne le luy;* G : *s'y.*

(5) *Is.*, I, 22: Θ : *tout;* G : *votre.*

(6) Les *modificateurs* de la lettre précédente; G : *ces spirituels mitigés;* Θ : *des personnes.*

(7) *Mt.*, XXII, 37; TA : *y espérer;* S : *y respirer;* M : *y coopérer;* G : leçon de P.

(8) *Rom.*, XII, 1.

établissant des façons opposées à la grâce, et l'on n'en peut tirer rien de bon qu'en la mortifiant et l'humiliant. Après, Notre-Seigneur la met en repos, en introduisant les façons propres à la grâce; mais, comme elle est de soi insuffisante et aveugle, elle ne peut comprendre que la grâce soit bonne, ou si elle la souffre, ce n'est qu'à demi, lui rognant (9) les ailes : car cette nature n'en a pas, sinon pour se couvrir et non pour s'élancer en Dieu.

Ainsi, ma chère Mère, je vous conseille de ne point prêter l'oreille à ces modifications (10); car toutes celles qui prendront cette route ne goûteront jamais le vrai bien de la grâce. Il faut, autant que nous pouvons, agir par cette grâce et non par notre force naturelle et par nos méthodes faibles et lâches. Si vous me dites que cela est différent du sens humain, je vous répondrai que oui, et que la pratique de cela est de veiller sur soi pour n'admettre aucunement ce qui est bas et humain, mais seulement les motifs de Dieu; et notre esprit est si faux et si porté à se flatter qu'il excuse les fautes qu'il fait par des prétextes, mais le véritable esprit ne se laisse point tromper, mais veut toujours le bien parfait, lequel les âmes attachées à elles-mêmes ne veulent ni faire, ni comprendre.

Priez pour nous et nous croyez (11)

Votre, etc...

[Ajoutez ce couplet au cantique que je vous ai envoyé :

Sus donc, ne pensons plus au bien
De cette faible vie,
Qui nous flattant, nous laisse sans soutien :
Mourons avec celui
De qui la grâce fait tout notre appui.
C'est sa main amoureuse
Qui donne à la fin
Une mort très heureuse
Dans l'amour divin] (12).

Le jeudi d'après la Toussaint [6 novembre] 1659.

(9) M : *rongeant.* Θ

(10) Leçon de tous. Peut-être Surin a-t-il écrit : *modificateurs.* Voir note 6 et lettres 245 n. 5.

(11) G seul : *pour moi, ma chère fille, et croyez que je suis en.*

(12) Cette strophe est la dernière du cantique XLVI, dans la 4e édition des *Cantiques Spirituels de l'amour divin pour l'instruction et la consolation des Ames dévotes composez* par le R. P. Surin de la Compagnie de Jésus, à Paris, chez Robert Pepie, rue Saint-Jacques, M DC XCII. (Je n'ai pas eu en mains d'édition antérieure.) Ce cantique est intitulé *Mort d'amour,* sur l'air : *On n'entend que bruit à la cour* (p. 153-154); le 6e et le 7e vers sont ainsi modifiés : *Et la main amoureuse nous donne à la fin...* G donne seul ce passage.

247*. — **A la Mère Claude-Agnès Barrin et aux religieuses du premier monastère de la Visitation, à Rennes, dont elle était supérieure.**

Avis pour le recueillement intérieur.

C II, 101 (pour 91).

26 novembre 1659.

Il me semble, ma très chère Mère, que vous êtes un peu trop active et trop empressée dans votre intérieur. Je crains que vous n'y donniez trop d'entrée aux choses extérieures. Unissez-vous à Notre-Seigneur; gagnant son cœur, vous ferez plus par la liaison que vous aurez avec lui que par cette grande application à chercher des expédients pour venir à bout de vos desseins. On s'épargnerait bien de la peine, si l'on savait s'abandonner à Dieu. C'est en quoi les pauvres supérieurs, avec leur empressement, me font grand pitié.

Pour vous, ma chère Mère, tendez toujours à calmer votre esprit; et quand les choses viennent se présenter à votre pensée à contre-temps ou en tumulte, remettez-les entre les mains de Dieu. Quand vous aurez besoin de conseil sur quelque affaire, abaissez votre cœur devant Dieu, lui recommandant le sujet dont il s'agit, et attendant en paix sa lumière. Soyez toujours parfaitement libre, et ne vous empressez [1] pour quoi que ce soit. Vous n'avez rien de plus pressant que de vous maintenir devant Dieu en paix. Accoutumez-vous à ne vous conduire que par les mouvements de la grâce, et non purement par ceux de la nature, quelque raisonnables qu'ils vous paraissent. Abandonnez à Dieu le plus que vous pourrez, vos intérêts, et les affaires qui passent par vos mains. Procurez l'avancement de vos sœurs dans l'abnégation et dans toutes les vertus. Mais soyez bien persuadée que vous les aiderez plus par la paix et la tranquillité de votre cœur, que par vos propres industries. Vous dites qu'elles attendent de moi quelques avis. Que voulez-vous que je leur dise? Il me vient toujours dans l'esprit que toutes leurs diligences doivent tendre à se lier à Notre-Seigneur, et à se rendre capables de traiter intérieurement avec lui.

(1) C 2e éd. ajoute : *pas trop.*

On acquiert cette facilité : 1° Par la récollection, en s'éloignant de tout ce qui est inutile et hors des desseins de Dieu; 2° Par l'abnégation intérieure de toutes les inclinations et de tous les mouvements de la nature, ne se laissant captiver par aucune affection humaine, et conservant son cœur dans une telle liberté, qu'à la rencontre des objets on se trouve insensible aux attraits du plaisir et à la crainte de la peine; 3° Par la pénitence et l'austérité de vie, mortifiant le corps autant que la discrétion le permet.

Par ces trois exercices, constamment pratiqués, on cherche Dieu, et à la fin on le trouve; on est introduit dans sa familiarité, et le possédant, le goûtant, on ne désire plus rien des choses de la terre; on le sert parfaitement et avec plaisir, toutes les forces de l'âme étant ramassées et recueillies en lui. La plupart de nos peines viennent de ce que, voulant bien faire, nous nous trouvons liés; et parce que les forces de notre âme sont partagées, nous ne pouvons rendre à Dieu un service plein et parfait. Mais quand le cœur se sent libre et en état de s'unir à Dieu facilement, il jouit d'une paix et d'un repos qui font la félicité de cette vie. Ainsi tout notre travail dans la vie spirituelle consiste à nous disposer à cette totale conversion de cœur à Dieu.

Mais, au lieu de nous y disposer, au lieu de recueillir notre esprit, il semble que nous allions chercher les occasions de nous distraire, lorsqu'elles ne se présentent pas; au lieu de mortifier les instincts, les mouvements de la nature, nous les suivons en tout; au lieu de mortifier notre corps, et de le tenir dans la servitude, nous le laissons dominer, et nous ne lui refusons presque rien. Quand nous faisons quelque petite pénitence, nous croyons faire quelque chose de grand; et ce qui n'est qu'une peine d'enfant, nous paraît un excès. Ainsi l'âme vient s'appesantir par la molle condescendance qu'elle a pour les sens. Voilà ce qui fait que nous avons tant de peine à trouver Dieu. Nous le trouverons aisément, si nous nous dégageons des amusements extérieurs, et des vaines occupations que nous nous donnons au dehors; si nous résistons généreusement au penchant de la nature; si nous aimons la pénitence, assujettissant le corps à l'esprit, et ne nous flattant point dans les recherches de l'amour-propre. La persévérance dans cette pratique est la voie sûre pour chercher Dieu, pour le trouver, pour s'unir à lui, et pour trouver en lui le repos et le bonheur après lesquels notre cœur soupire.

Je vous le désire, ma chère Mère, à vous et à toutes vos chères Filles, ce repos et ce bonheur qui ne se trouvent qu'en Dieu.

248. — A la Mère Jeanne des Anges.

Qu'il ne faut pas rejeter les dons de Dieu, lorsque sa bonté en gratifie l'âme.

L 1528 : *17e lettre du Pere dattée du 2e Decembre 1659 ; qu'il ne faut pas*, etc. La prieure de Loudun, la Mère Angélique de Saint-François s'était rendue à Bazas avec la Mère Agnès pour compagne afin de s'occuper provisoirement du gouvernement de la maison où l'élection d'une prieure n'avait pu aboutir. Le départ de Loudun eut lieu le 15 novembre (L 1074) et Jeanne des Anges gouverna pendant ce temps le couvent de Loudun. Voir sur cette affaire la correspondance de Jeanne des Anges et de Mme du Houx, depuis le 6 mars 1659 dans L 928 sq. et la lettre du P. Surin à la M. Buignon, du 30 janvier 1660.

2 décembre 1659.

Ma très chère Fille,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Je vous dirai que je vis hier les bonnes Mères qui vont à Bazas. Je me fis porter à notre porte, avec telle incommodité, que je crois que quand vous y viendriez vous-même, je ne sais si je m'y résoudrais. J'ai été consolé de les voir bonnes comme elles sont. Elles croient que Notre-Seigneur vous appelle ici, et que vous y seriez bonne pour des desseins qu'elles pensent. Je ne sais qu'en dire. Je vous prie de vous disposer à tout ce que Dieu voudra, et que vos Sœurs ne se bornent point à elles-mêmes.

Je vois que nos petits soupçons n'ont point de fin, car quoi que je vous puisse dire, vous revenez toujours aux mêmes craintes, et ne répondez jamais au point qui peut nous éclaircir. C'est un plaisir d'entendre la bonne Mère Prieure qui était aussi toute scandalisée de moi : — « *Mon Père, vous nous avez toujours enseigné à ne nous point appuyer sur les dons, mais sur Dieu seul.* » — Je réponds : *Eh bien qui a dit au contraire? Je vous le dis encore. — Mais, mon Père, vous ne faites pas ainsi? — Et comment, dis-je? Est-ce parce que je ne rejette point ces dons, qui est mon différent avec un bon Père? — Nenni, nous ne croyons point qu'il faille les rejeter. — Et quoi donc? — C'est*, dit-elle, *que vous vous y appuyez. — Comment connaissez-vous cela?* » Elle ne sait plus passer outre.

Et en effet, c'est ce que j'attends de vous, ma Fille, que vous me montriez comment vous connaissez que je m'y appuie, car je vous assure que je ne le puis reconnaître, et ce bon Père ne m'allègue autre chose, sinon que la doctrine du Père Jean de la Croix, et qu'il faut tout mettre hors de soi, et se mettre en l'état de ceux qui n'en ont point. Je dis qu'il suffit de n'y prendre point

d'appui. Or les avoir n'est pas y prendre appui, mais s'y attacher, bâtir là-dessus, au lieu d'aller au pur objet qui est la foi. Jamais, avec ce Père, je n'ai pu passer plus avant; et néanmoins, à son dire, j'empêche ma guérison; cela se dit partout; et toutes les dévotes jusqu'à vous autres, sont en alarmes pour moi. Que ferai-je à cela? sinon de me résigner à la volonté de Dieu. Mais je me tiens à la doctrine commune de tous les sages à qui je parle, et à ce qu'a dit votre bon ange : qu'il ne faut résister qu'à la secrète attache et recherche, et cependant laisser faire Dieu en nous ce qu'il veut. Je me tiens là en tout.

Je vois que vous avez encore quelque petite peine sur ce que vous avez trouvé en mes lettres; je parle de quelques opérations que vous vous imaginez plus basses et plus abaissantes qu'elles ne sont. Je m'y comporte comme au reste, sans aucun appui; je n'en fais que louer Notre-Seigneur, parce que j'en tire grand fruit, et grande admiration de sa bonté. Je croyais vous avoir mis en cela le plus précieux de ses faveurs et de ses grâces; mais je soupçonne bien que celui qui vous les rendit, vous mit en ces idées; ainsi il se peut faire qu'il a contribué à vous faire prendre ce qui était décrit, comme vous l'avez pris (1). Je vous dis derechef que je n'y trouve que sujet de louer Dieu en ses miséricordes, et vous dis encore, que je désire extrêmement que cette doctrine de rejeter de soi, autrement que par dégagement, les opérations que Dieu peut faire, n'entre point dans votre âme; car il suffit d'outrepasser les grâces distinctes et opérations de Dieu en nous, pour aller à lui droitement; mais il ne faut pas faire action pour les ôter et s'en détourner; il les faut laisser en nous, et mettre le pied dessus, non pour y reposer comme à son terme; mais comme une marche pour monter plus haut, en ayant tiré le fruit que Dieu prétend.

Je prie Notre-Seigneur qu'Il vous bénisse et fasse croître en sa grâce, et vous donne force en la croix.

J'apprends de bonnes choses de ma sœur Jeanne-Marie du Houx. J'écris souvent en ce pays-là, et en beaucoup d'autres endroits. Mon élément est d'aider les âmes en ce que Notre-Seigneur me présente. Mes entretiens sont de leur salut et perfection; des choses extraordinaires, je n'en ai écrit qu'à vous, avec grand mouvement pour vous consoler.

Je suis.

(1) Peut-être est-ce une allusion au P. Ricard, recteur de Poitiers, qui avait apporté à la M. Jeanne des Anges, la correspondance du P. Surin et l'avait renseignée de vive voix sur son état, comme elle le dit dans une lettre à Mme du Houx, voir plus haut, l. 244, notice.

249*. — A la Mère Jeanne de la Conception, carmélite.

Des vertus de saint François Xavier. En quoi les âmes solitaires peuvent l'imiter.

C III, 3.

6 décembre 1659.

Vous désirez, ma très chère Sœur, que je vous dise quelque chose de saint Xavier. Mais comment accommoder à votre profession ce que nous savons de ce grand saint, sinon en disant que la grâce apostolique est commune, et que l'esprit de Dieu, qui se partage en diverses perfections, vous a donné, comme en propre, la pureté de l'intérieur?

Les ministres de l'Évangile, comme saint Xavier, acquièrent cette pureté par le zèle de la gloire de Dieu, et par des actions extérieures animées d'un vrai zèle. Vous la pouvez acquérir par une continuelle application à cultiver votre intérieur, par un grand éloignement des choses de la terre, par le retranchement de toutes les inutilités, et par une fidèle correspondance aux mouvements du Saint-Esprit. C'est par là que vous pouvez parvenir à la pureté de cœur et vous disposer au saint commerce de l'amour de Dieu. Sans cela les âmes religieuses demeurent dans un état fort bas.

François Xavier et Thérèse de Jésus ont beaucoup de rapport l'un avec l'autre dans leurs talents naturels et dans leurs grâces. Xavier avait comme Thérèse, l'esprit gai, le cœur ouvert, l'humeur insinuante. Il gagnait à Dieu, comme elle, les âmes par les charmes de sa douceur et de sa ferveur; et dans les entreprises qui regardaient la gloire de Dieu, rien n'était capable d'ébranler son courage.

Les travaux et les souffrances faisaient ses délices. Il en était insatiable. « *Encore plus, encore plus* », disait-il à Notre-Seigneur, lorsqu'il lui montra ce qu'il devait souffrir aux Indes. Et dans l'abondance des consolations célestes : « *C'est assez*, s'écriait-il, *c'est assez. Arrêtez, Seigneur, les torrents de vos douceurs.* » N'est-ce pas dans le même esprit que votre Mère disait : *Ou souffrir ou mourir.* Ce ne sont pas là les sentiments d'un petit cœur retranché en soi-même. Ce sont ceux des grandes âmes, qui meurent à elles-mêmes à tout moment et qui sacrifient tout à son amour.

(1) C éd. Périsse : *tout ce qu'il.*

Il y a dans la vie de saint Xavier des entreprises héroïques, des événements merveilleux, des travaux immenses, des avantages extraordinaires, des dangers innombrables, des souffrances, des délaissements extrêmes. Celui de sa mort est presque sans exemple. Dans l'exécution du plus grand de ses projets, à l'entrée de la Chine, qui était le but de ses désirs, la Providence l'arrête dans la petite île de Sancian. Là une fièvre ardente le saisit; tout lui manque de la part des hommes pour le temporel et pour le spirituel; l'exercice de la pure foi et du pur amour couronne ses travaux, et il meurt dans l'épreuve de cet abandon de tout, qu'il avait tant souhaité. Une de ses dernières lettres est pleine de cette ferveur apostolique qui le portait à sacrifier tout à Dieu. Rien n'était plus souvent en sa bouche que ces paroles de Jésus-Christ : « *Qui perdra son âme la trouvera* [2]. » Il disait cela sans cesse aux religieux de la Compagnie pour les animer; lui-même était tous les jours dans la pratique de ce point de perfection. Ce sont là les sentiments des saints, c'est leur grande maxime : *Tout perdre et tout risquer pour avoir tout.*

Cette variété d'événements, de travaux, de souffrances, qui éclate dans la vie du saint apôtre des Indes, vous la pouvez trouver, ma sœur, dans les voies intérieures de la grâce. Dieu y fait former aux âmes généreuses des projets et des désirs d'un zèle immense. Il y opère en elles mille grands effets. Il les met dans l'épreuve des plus terribles travaux, et il leur donne souvent occasion de souffrir et de mourir à elles-mêmes.

Une carmélite dans sa solitude trouvera des mers et des tempêtes, des écueils et des naufrages; les Indes et le Japon, pourvu qu'elle se soit entièrement donnée à Dieu, et qu'elle soit déterminée à le suivre en tout, et à ne laisser aucun point de perfection dont elle soit capable. Il faut que, par la grandeur de son courage et de sa foi, elle s'élève à tout ce qu'il y a de plus parfait; qu'elle s'offre sincèrement à Dieu pour exécuter toutes ses volontés; et, comme si elle allait aux Indes, qu'elle s'abandonne à perdre tout et à souffrir tout; à perdre sa santé, sa réputation, sa vie; à souffrir les bourrasques, les naufrages, les calomnies, les persécutions, et la destruction de tout ce qui la peut tenir attachée à elle-même; qu'elle soit à l'épreuve de toutes les conduites de Dieu, des sécheresses, des délaissements, des peines les plus sensibles, et que, dans tous les divers changements qui peuvent lui arriver, elle demeure toujours la même, et constamment fidèle

(2) *Mt.*, X, 39

à coopérer à tout ce que Dieu veut d'elle. Surtout qu'elle soit attirée à purifier son intérieur, et à s'établir dans cette paix qui rend le cœur libre pour s'unir de toutes ses forces au bon plaisir de Dieu et à Jésus-Christ crucifié, ne trouvant de repos ni de plaisir qu'en lui. C'est là, ma chère Sœur, ce que je vous désire, et à toutes vos Sœurs.

Je salue la mère Prieure.

250. — A la M. Anne Buignon, supérieure des religieuses de N.-D., à Poitiers.

Que l'attrait de Dieu porte à la mortification du corps et donne un esprit de pénitence.

P 180. — SM 83, A 380. Guide Spirituelle, éd. 1828, p. 48. Destinataire : P *A une supérieure de religieuses de N.-D.*, ce qui est la formule ordinaire pour les lettres à la M. Buignon; les autres : *à une supérieure*. Date : A 1659 à la fin de la lettre. Il n'est pas possible de décider si cette lettre appartient à la 1re ou à la 2e série des lettres collectives, envoyées cette année à Poitiers, par le P. Surin.

Ma très chère Mère,

La paix de Notre-Seigneur, etc.

Je continue suivant votre désir et l'inclination que Notre-Seigneur me donne et (1) me suis proposé de vous parler sur le sujet de la mortification du corps, ou des sens; car, si les lettres ont fait quelque impression sur vos bonnes sœurs il sera temps, en cas que quelque âme soit en volonté de plaire tout à fait à Dieu, de représenter ce point qui est de très grande importance et recommander ce qui touche la pénitence.

Je vous dirai donc que je n'estime point du tout les personnes qui n'en font point de cas, non pas que je les rejette du nombre des enfants; mais, pour ce qui regarde la perfection, je les tiens tout à fait faibles. Nous voyons que tous les saints ont été dans cet esprit, et que toutes les religions (2) établies dans l'Église par le passé sont fondées en pénitence. Pour la Compagnie de Jésus,

(1) P a seul le début; les autres : *Je me suis proposé*. Çà et là ils omettent des membres de phrase, en particulier ce qui concerne la Compagnie de Jésus.

(2) Au sens d'ordres religieux.

elle n'a point de pénitence par règle, à cause qu'elle embrasse les travaux de la vie apostolique et entreprend l'étude et l'instruction de la jeunesse, en telle sorte qu'elle ne saurait venir à bout de son dessein, s'il y avait des pénitences stables; néanmoins l'usage en est très fréquent. Mais pour vous autres, filles, qui n'avez point de travaux de la vie apostolique, vos règles ne vous ordonnant point d'austérités particulières, mais vous conseillant d'user de celles qui seront propres à votre avancement, si vous vous déterminez, sous ce prétexte, à vous en passer, je ne sais point comment vos affaires peuvent aller avec Notre-Seigneur. Je crois certainement que celles qui n'en font point ou quasi point ont l'esprit fort dans le relâchement et l'occupent au dehors en curiosités, en connaissances ou à faire des petits desseins ou partis, et ne peuvent goûter Notre-Seigneur en recueillement, ni savourer les biens de la vie future, mais que leur cœur est traînant et indifférent au regard des actions de ferveur, sont dans les amitiés, familiarités, caquets, prétentions d'avoir des supérieurs à leur gré, non pour voir Dieu mieux servi, mais pour avoir leur compte. Tout cela est bas et de la nature qui emmène la tiédeur et la langueur, la misère, passion sur passion, légèreté, envie, inconstance, dégoût et faute. Après viennent les ténèbres, les endurcissements, les erreurs, et puis le repos dans l'imperfection et la détermination au murmure, à l'impatience, et à pis que tout cela. Quand l'âme a de la ferveur, incontinent l'attrait de Dieu suggère à châtier le corps. On y trouve une confiance filiale vers Dieu, et quoique la nature ait quelque poids au contraire on s'y contraint et on mérite la consolation; le zèle en vient par après et surnage.

Si vous me demandez quelle pénitence est bonne à l'âme, je vous dirai que, parce qu'il y a quantité de personnes infirmes et qui sont assommées par les choses de longue durée, il n'y a rien que le corps puisse supporter avec moins de dommage et d'intérêt que la discipline, parce que c'est un remède prompt et qui a grand effet pour obtenir de Dieu et pour chasser le diable, et ce qui se peut faire sans garder singularité en la vie de communauté, chacune pouvant, en son particulier, faire ce qu'il lui semble bon, avec la permission de ceux qui gouvernent. L'esprit en est rendu fervent et il n'en retient longtemps l'usage qu'avec de très grands profits. Nous avons éprouvé à Loudun, qu'il n'y avait rien de si efficace contre les démons, car ils bravaient tout le reste, et à cela ils se rendaient toujours. Ainsi l'âme peut pratiquer cela à peu de frais, avec grand gain, sans renoncer aux autres armes que la vertu met entre les mains.

Mais pour aller plus avant, si vous me demandez encore la manière qu'on peut tenir en cette sorte de pratique, je vous dirai qu'il y a deux façons de la pratiquer, l'une violente et tumultuaire comme quand on va en troupe ou que l'on fait comme les soldats qui vont à l'assaut. Cela se fait avec trouble de toute la nature qui passe cela vite comme un mauvais pas et comme qui passerait à travers un feu ou qui échapperait une grosse tempête de pluie ou de grêle, et cela comme il est fort violent, il est de grand mérite. Mais je vous dirai un autre biais qui réussit grandement à plusieurs âmes, c'est de prendre du temps en liberté, et sans entrer dans ce tumulte, conservant la paix de son cœur, se châtier en la présence de Notre-Seigneur par temps et par pauses, mêlant comme le faisait saint Dominique l'oraison avec la pénitence, de frapper un peu de temps et après, quoique la nature veuille plier bagage, s'arrêter, s'élever à Dieu; puis reprendre et continuer, sans s'inquiéter trop l'esprit, en sorte qu'il se rebute, l'adoucissant par la conversion amoureuse à Notre-Seigneur et s'animant avec paix, se remettant en mémoire ses péchés et ses vices particuliers. Quand le temps de l'oraison s'en irait à cela, elle serait bien employée et il ne faut pas craindre grand massacre, car je vous assure que je connais des personnes qui m'ont dit qu'après beaucoup de temps employé, elles trouvent qu'il y a dans le corps un grand fond de forces. Quelques fois en commençant, il semble qu'il n'y a point de quoi se soutenir à cause de la faiblesse, et cependant la force vient en l'exercice et on est plus fort à la fin qu'au commencement, et le fruit d'amour et de ferveur est tout à fait grand et merveilleux. Je sais des personnes qui reçoivent en cette pratique tant de goût, d'ardeur, d'amour et de caresses de Notre-Seigneur, voire des solides tendresses vers lui, qu'elles seraient volontiers des trompettes de sa Majesté pour aller par le monde prêcher cette sainte bataille contre l'amour-propre.

Et que font tant de religieux et de religieuses dans leur chambre, ne sachant à quoi s'adonner, qu'ils ne s'avisent les uns les autres de cet emploi. Plus les personnes sont anciennes, meilleur en sera leur compte avec Notre-Seigneur qu'il faut aller voir ces jours. C'est pitié de notre (3) lâcheté. Que diriez-vous si je connaissais des jeunes soldats de Notre-Seigneur qui n'ont point de meilleure journée que lorsqu'on les laisse à leur discrétion. Ils en remportent des ferveurs non pareilles. Cela est encore plus séant aux

(3) SA; M : *nos;* P : *vôtre.*

vieux routiers qui n'attendent que le ciel et la rencontre de Jésus-Christ au sortir de cette vie. Il faut bien achever, quand on ne voudrait pas.

Votre.

1659.

251*. — A Madame du Houx, à Rennes.

Avis pour travailler saintement au salut des âmes.

C II, 90 (pour 80) sans date. Le contenu doit la faire placer au premier temps des relations du P. Surin avec Mme du Houx et au nombre des lettres dont il parle à la fin de la lettre 248, à Jeanne des Anges. Dans C elle vient immédiatement après une lettre du 26 août 1658. Les autres qui suivent sont également sans date.

Je vois bien, madame ma très chère fille, que Notre-Seigneur vous veut tenir tout à fait dans sa dépendance, dans celle de sa Providence, pour recevoir d'elle les commissions qu'il lui plaît de vous donner; dans celle de sa grâce, pour tirer d'elle votre vie et votre force. La Providence vous applique à Dieu pour connaître ses desseins, et pour agir par son esprit.

Ne vous déterminez de vous-même à rien [1]; attendez que les ordres du ciel vous soient manifestés. Ce qui fait nos ténèbres dans les affaires de Dieu, c'est qu'on se laisse préoccuper de quelque dessein, qui n'est pas purement selon le désir de Dieu. Ce dessein est à l'esprit ce qu'une taie est à l'œil; il y met de l'obscurité; et quand une fois les ténèbres se sont répandues dans l'esprit, les passions ne manquent point de se glisser dans le cœur. On ne peut mieux remédier à ce mal qu'en se dénuant sans cesse de tout dessein et de toute prétention [2] pour envisager seulement Dieu dans la pureté de son service, ne désirant, ni ne craignant rien que pour le pur intérêt de Dieu [3]. Toute la force de l'âme

(1) C 2e éd. ajoute ici : *de considérable, sans l'avis de sages et habiles directeurs;* c'est d'autant plus inopportun quand il s'agit de Mme du Houx, qu'elle avait pour directeur le P. Valentin, un carme, autrefois à Loudun, uni avec elle et Jeanne des Anges d'une étroite amitié spirituelle et qui partageait complètement la manière de voir du P. Surin.

(2) C 2e éd. : *prétentions superflues.*

(3) C 2e éd. remplace par *qu'avec trop de vivacité.*

consiste dans ce dénûment de tout, hors de Dieu. Ainsi, ma chère fille, soyez exacte et constante à vous y maintenir.

Outre cela, ayez toujours l'esprit prosterné et humilié devant Dieu pour lui demander sa lumière et sa grâce, vous défiant de vous-même, ne vous échauffant jamais pour quoi que ce soit (1); n'oubliant jamais le recueillement, ni les exercices qui ramènent l'âme dans son fond, et qui l'unissent à Dieu. Ce n'est pas assez d'être employé aux affaires de Dieu; il faut, à l'exemple de Jésus-Christ, n'y agir que par l'esprit de Dieu, n'y goûter et n'y sentir que Dieu, se gardant soigneusement des préventions et de la précipitation, qui sont si opposées à la lumière et à la liberté de l'esprit de Dieu.

Conservez bien cette sainte liberté; faites tout avec joie, comme coopérant aux desseins de Dieu; et, soit qu'il bénisse vos travaux, soit qu'il permette aux créatures de les traverser, servez-vous de tout pour vous lier à Jésus-Christ; surtout ayez comme lui le cœur toujours préparé à la croix, vous estimant heureuse de trouver dans vos emplois des mépris, des rebuts et des contradictions. Les croix opèrent communément de grands effets dans l'âme. Dieu ne manque point d'en donner à ses amis, quelquefois de cachées, que son amour rend si douces, qu'on ne saurait s'en plaindre; quelquefois de manifestes et assez pesantes, qui nous font sentir notre faiblesse; mais en quelque disposition que nous soyons, notre bien est de ne nous occuper que de Dieu, de nous remplir de Dieu, et de tirer notre vie de la volonté de Dieu et de sa présence au dedans de nous.

J'aurais encore bien des choses à vous dire. Je me contente de vous prier de rendre de jour en jour votre âme plus forte en Dieu par l'éloignement intérieur de tout ce qui peut vous attacher à la terre. Le seul contentement désirable en ce monde est celui qui est fondé sur cet éloignement et cette séparation de toutes choses, jusqu'à opérer en nous une mort délicieuse, où nous trouvions le principe de la vie.

Je considère tout l'état présent comme un moment ou comme une goutte d'eau abîmée dans l'océan. Tel est le cours des siècles au regard de l'éternité que nous attendons. La vraie sagesse est de ne recevoir de teinture ni d'impression que de l'éternité, et des objets qu'elle nous présente, qui ont une stabilité invariable. Établissons en esprit, dès à présent, notre demeure dans l'éternité; faisons-y notre oraison et tous nos exercices; prenons-y notre repos.

(1) C 2e éd. ajoute : *avec une vivacité démesurée.*

et soupirons sans cesse après le souverain bien qu'elle nous garde, et qu'au moment qui nous amuse, nous arrache et nous fait perdre.

Soyons à Dieu, ma chère fille; attachons-nous inséparablement à lui. Je vous offre à Notre-Seigneur, et je le prie de vous loger en lui pour l'éternité.

252. — A Madame du Houx, à Rennes.

Tout le bien d'une âme religieuse consiste en la perfection de la charité.

S 93, Z 253 qui n'est sans doute qu'une transcription de S, modifiée quant au style. Titre : *A une dame bienfaitrice*, abrégé du titre ordinaire.

Madame ma très chère Sœur,

Comme je crois que c'est le seul service de Dieu que vous cherchez, je voudrais aussi y avoir contribué. Je vous dirai ce qui m'est venu en pensée pour ces bonnes filles, afin que je puisse [1] contribuer de quelque chose à leur sainte vie.

Il me semble que tout leur bien consiste en la perfection de la charité qui est une flamme venue du ciel sanctifier les hommes et pour les rendre heureux. Cette charité donne au cœur des participations des douceurs célestes, et comme d'un côté et par une pointe, elle lie à Dieu de même qu'un arbre par une branche, de l'autre elle unit si parfaitement les âmes qu'elles sont comme les membres d'un même corps qui se soutiennent et se conservent l'un l'autre. Il nous semble que cette charité, quand elle a rendu ses devoirs à Dieu, faisant que le cœur est embrasé de son amour, donne aux cœurs de quoi se lier ensemble, animant les personnes d'une vie d'amour entre elles, avec égard de celles qui sont au-dessus, au-dessous ou à l'égal; car si nous regardons une personne qui est au-dessous de nous, il faut l'envisager comme un fils fait son père, et une fille sa mère, c'est-à-dire non seulement avec déférence [2] et respect, mais avec un amour tendre, disant : « Quelque traitement que me fasse ma mère, elle est toujours ma mère, et, où puis-je aller qu'à ma mère, et à qui me dois-je rendre,

(1) S : *pourrais*, corrigé par Taffoureau, possesseur du manuscrit.

(2) S : *différence*, corrigé par Taffoureau.

de qui tirer mes conseils, mon support et ce qui m'est nécessaire, n'est-ce pas d'elle? Si elle me fait du déplaisir, j'ai besoin de patience, mais enfin c'est ma mère qui me représente la bonté et miséricorde de Dieu sur mon âme. » S'il est question d'une personne qui soit au-dessous de moi, il faut croire que je lui dois l'amour qu'une mère doit à son enfant, car la charité a des entrailles de vraie tendresse! Si cette tendresse, bonté, suavité et amour cordial manque, ce n'est point charité; mais, s'il y a charité, les entrailles y sont. Ainsi je vois une âme sur qui j'ai le dessus, je dois être comme cette mère qui plaidait devant Salomon pour son enfant : « Ne le faites pas mourir, ne le traitez pas en rigueur de justice. » Pourquoi, dit l'Écriture, parce qu'étant la véritable mère, ses entrailles furent émues [3]; elle aima mieux quitter son droit que de voir faire du mal à son enfant. Pour les égaux, hélas! comment les faut-il regarder? comme frères et sœurs sortis d'un même ventre, conçus [4] dans les flancs de la même Religion, nourris d'un même pain qui est l'Eucharistie, rachetés d'un même sang et enfin appelés à un même héritage. Voilà ce que je puis [5] à présent.

Je suis votre.

1659.

(3) III *Reg.*, III, 26.

(4) S : *comme*, qui semble provenir d'une fausse lecture. Z omet ce membre de phrase.

(5) Z : *voilà ce que j'ai à vous dire pour le présent.*

253. — A la M. Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers.

Qu'il faut se livrer à la mort à l'égard de tout être créé.

T 129, S 125, I 646, H 56, h 35, G 69. Destinataire : G; les autres : *à une religieuse.* Sommaire de G : *Avis pour la vie intérieure.* Aucune date mais dans G, la lettre est placée entre une du 27 décembre 1657 et une autre du 7 janvier 1659. (Ci-dessus l. 137 et l. 185.) Elle est donc probablement de 1658. S présente de nombreuses variantes de détail par rapport à Tlh.

Je conclus, ma chère fille, par ce que vous me mandez que la grâce opère beaucoup en vous, ce qui [1] vous impose une très forte mais très douce obligation d'être toute à Dieu, sans réserve. Renfermez-vous en lui, d'une telle manière qu'il ne vous reste

(1) S : *sur;* T omet *me;* S *a opéré... et qui.*

point de vie [2] pour tout le reste; livrez-vous toute à la mort à l'égard de toutes les choses de la terre [3] et de toutes les créatures.

Mais si avec cette mort aux créatures [4] vous avez encore pour apanage la croix, les mépris, les rebuts et contradictions et autres tels meubles du palais de Jésus-Christ, vous serez parfaitement heureuse. Plongez-vous dans l'esprit de Jésus-Christ [5] et, en tout l'élément [6] de Dieu, de sorte qu'il ne vous reste pas presque de réflexion pour les choses extérieures [7]; à moins qu'il ne s'agisse de la charité du prochain, auquel vous devez vous appliquer, dans l'unique vue de Dieu. La vie de pénitence, prise selon votre portée et la vue de vos supérieurs [8] sera ce qui vous resserrera [9] en Dieu au-dessus du monde et de la nature; et le mépris et rebut qu'on fera de vous sera l'assaisonnement délicieux de toutes vos actions et le seul désir de Dieu vous élèvera et vous fera mener en terre une vie toute céleste.

Ne vous figurez rien de bas et de lâche dans votre conduite; mais voyez [10] tout fort et tout grand; marchez généreusement, ma chère Fille, par les maximes opposées à celles du monde et aux rubriques de l'esprit humain; traversez tout [11] et allez droite, sans détour, à ce qui contente uniquement le cœur de Jésus-Christ. Souvenez-vous que, quand il a dit une fois le bon mot, le dernier mot [12] à une âme pour être à lui, il ne peut plus souffrir, en elle, rien de bas ni d'abject; il l'attire toujours dans le bien surnaturel.

Je prie sa Majesté qu'il vous donne sa bénédiction.

(2) S : *plus;* TI écrivent : *qu'il ne vous de vie.*

(3) S : *toutes choses.*

(4) h a seul : *mais si — créatures,* confirmé par G : *si avec cet estat de mort.* Dans T une ligne a dû être omise par haplographie, la précédente se terminant déjà par le mot *créatures.*

(5) S omet : *vous serez — Christ;* h après : *plongez-vous : abîmez-vous.*

(6) Leçon de h, TI : *tellement de;* S : *l'ameublement de Dieu;* G : *et en Dieu.*

(7) T omet *de sorte,* donné par SI, h : *en sorte,* G l'omet; T a seul : *pas presque;* les autres : *presque pas;* G : *presque plus;* L : *ces choses.*

(8) S : *supérieures.*

(9) Sh; TI : *ressera;* T : *restera;* G : *pour vous faire trouver une retraite en Dieu;* Sh : *et le rebut.*

(10) Sh : *voyez-y.*

(11) T omet : *tout;* ShG : *droit.*

(12) Sh : *quand il a une fois fait dire le bon mot;* S omet : *le dernier mot;* G omet tout.

APPENDICE I

Notes biographiques sur le Père Surin.

(*Deuxième période : 1640-1656.*)

A son retour définitif à Bordeaux (28 novembre 1637, voir *Lettres*, I, pp. 287-289), le Père Surin, dont la santé était fort affaiblie, ne tarda pas à être en proie à une crise qui avait toutes les apparences de la folie et qui dura près de vingt ans. Elle s'accompagna d'épreuves intérieures et d'états surnaturels longuement décrits par le P. Surin dans la seconde et la troisième partie de la *Science expérimentale*, reproduites au début de ce volume. Il suffira donc ici de compléter et de préciser ces renseignements dans la mesure où le permettent les autres documents, en particulier les catalogues de la Province d'Aquitaine et diverses correspondances.

Sur les catalogues de 1639 à 1649, le P. Surin est qualifié *infirmus*, dans la liste des jésuites du Collège de Bordeaux (il manque les catalogues de 1640-1641 et de 1646-1647). A ce titre, le catalogue de 1647-48 ajoute : *catechista servorum et peregrinorum ad ianuam* (un autre ajoute : *et pauperum.*) Il devait donc y avoir un certain mieux dans son état, cette année-là. Les deux années suivantes, de 1649 à 1651, le P. Surin est au Collège de Saintes, dont le P. Bastide était recteur, là encore avec la même qualification d'*infirmus*. Son nom est oublié au catalogue de 1651-1652; ensuite de 1652 à 1662 inclusivement, il est porté au catalogue du Collège de Bordeaux, avec toujours la même indication *infirmus*.

1640

J'ai cité ailleurs (*Lettres*, I, p. 289) des extraits de lettres du P. Anginot, où il donne des nouvelles de l'état de santé du P. Surin en 1639 et au début de 1640 (25 janvier). Le Père y est donné comme « toujours un peu indisposé ».

Dans une lettre non datée, mais qui est de fin 1639 ou des pre-

miers mois de 1640, à l'abbé de Vaux, Jeanne des Anges écrit, faisant allusion à l'établissement des Visitandines à Bordeaux (voir sur ce sujet les lettres du P. Anginot, de la même époque, citées au précédent volume, *Lettres*, I, 289). « Les dernières nouvelles que nous reçûmes de ce bon Père (Seürin) sont qu'il se porte fort bien, qu'il prêche tous les jours ou peu s'en faut, sans aucune peine, qu'il converse, confesse et fait des exhortations avec grande liberté; mais pour écrire, il ne le fait qu'avec de grandes peines, pour peu que ce soit. Il lui reste encore quelques petits frémissements de membres et contorsions. L'on me mande encore que sa vertu reluit plus que jamais et que ceux même qui le condamnaient le plus sont les premiers à dire que Dieu a de grands desseins sur lui. Il travaille puissamment à établir des filles à Bordeaux. Le P. Anginot me mande que la chose s'en va faite. L'on me mande encore qu'il lui vient de fortes pensées qu'il n'a pas achevé l'œuvre que Dieu veut qu'il fasse à Loudun. Les difficultés que les Pères font de l'y envoyer sont fondées sur ces marques extérieures que je vous marque. Mais si Dieu le veut, comme il y a toute apparence, il saura bien lever ces empêchements. » (Maz. 1209, l. I; ms. Grou, p. 97.) Le 4 mai suivant, au même abbé de Vaux : « Je ne vois, non plus que vous, de disposition à faire venir le bon Père Seürin en ce pays. Il est toujours incommodé et je pense que, quand il serait ordonné des RR. PP. Jésuites pour notre conduite, comme plusieurs le croient, le P. Pitard qui est maintenant provincial, ne l'y envoyerait pas sitôt que le P. Jacquinot [qui venait de cesser son provincialat], d'autant qu'il n'a pas tant de connaissance de nos affaires. » (Maz. 1209, l. II; Ms. Grou, p. 98.) — Le 24 août 1640, au même : « Votre bon P. Seürin est toujours incommodé de son corps, mais son esprit n'a jamais été plus libre à ce qu'on m'a mandé. Je n'ai point encore eu les derniers cantiques, qu'il a composé. Je les ai demandé au P. Anginot et dès que je les aurai, je vous en ferai part. » (Maz. 1209, l. III; ms. Grou, p. 98.)

1641

Le P. Général Mutius Vitelleschi, dans une lettre du 20 avril 1641 au P. Jean Pitard, provincial de Toulouse, s'exprime ainsi : « Aegre quidem fero de Patre Surino et puto nos nihil omittere ut esse utilis societati possit sed si iam morbus ille non est in eius potestate, quamquam sit nobis magno incommodo, non potest esse dedecori. »

1643

Les documents suivants nous amènent à l'année 1643 et aux premières lettres échangées entre Jeanne et le Père Saint-Jure qui, par l'intermédiaire de Laubardemont, avec qui correspondait également la Mère des Anges, avait accepté de devenir son directeur spirituel, à la place du P. Surin. Il y est fait allusion à plusieurs reprises au

Triomphe de l'amour divin, dont le Père avait écrit en octobre 1636 les six premiers chapitres conduisant jusqu'à octobre 1635. Jeanne possédait un exemplaire de cette première rédaction (elle ne devait être reprise qu'en août 1660), et il lui fut demandé en communication par Laubardemont. Celui-ci songeait en effet à écrire une histoire des événements de Loudun et Jeanne l'y encourageait fort (lettre du 20 août 1643, L. VII, 92). Elle avait écrit le 3 août précédent : « Je vous supplie de me renvoyer le cahier que le P. Seürin a composé sur ma possession ou de m'en faire dépêcher une copie, car à présent qu'il se porte mieux, le P. Anginot me mande qu'il a dessein de travailler à cet ouvrage, dès qu'il sera en état et qu'il aura ce qu'il a autrefois composé » (Maz. 1209, l. IX; ms. Grou, p. 123; cette lettre est absente de L.). Le 22 octobre de la même année, elle remerciait le P. Saint-Jure de prendre la direction de son âme en ces termes : « Il y a bien quatre ans que je demande journellement à Notre-Seigneur qu'il me donne une personne, puisqu'il m'a ôté celui qu'il m'avait donné, qui était le P. Seurin, pour me conduire dans ses voies. Et ma pensée ne s'est jamais attachée à d'autres qu'à vous. » (L. VII, 283.) Puis le 12 novembre, rendant compte de son intérieur : « Pour ce qui est du dehors, il y a deux personnes à qui je me sens très étroitement liée : le P. Seürin et M. de Laubardemont. Vous savez les obligations que j'ai à l'un et à l'autre. Pour ce qui concerne le P. Seürin, je sens bien une grande affection pour lui mais N.-S. m'a entièrement délivrée de toutes les peines et inquiétudes que je portais de son état. Il y a environ un an ou plus que, priant instamment sa Majesté pour qu'il le délivrât de ses peines, il me fut dit intérieurement après la sainte communion : « Pourquoi te troubles-tu ? Cette personne est en mes mains, je me plais dans son humiliation; je le relèverai et m'en servirai quand il en sera temps. » Depuis ce temps-là, je n'en ai eu aucune peine et je demeure bien contente des ordres de Dieu sur lui. » (L. VII, 304-5.) Le 24 décembre, faisant allusion à la réception quotidienne de l'Eucharistie. « Tandis que j'étais possédée, le P. Seurin me le faisait faire et ce bon Père me conseilla après ma délivrance de ne rien changer mais seulement une fois le mois de m'en abstenir avec un grand sentiment d'humilité, ce que j'ai observé jusqu'à présent... Pour ce qui est de mon vœu de la plus grande gloire de Dieu, il y a sept ans et demi que je l'ai fait du conseil du P. Seürin et du consentement du P. Jacquinot. » (L. VII, 326.)

1644

En réponse à une lettre du 1er janvier 1644, où le P. Saint-Jure lui parle d'une visite du P. Bastide, venu à Paris et d'un renseignement qu'il lui a donné sur la facilité que les démons prenaient des imperfections des possédées pour agir en elles, Jeanne confirme la réalité du fait et continue : « Le P. Seürin en a écrit quelque chose. Si vous avez dessein de le voir, il est entre mes mains. Il est vrai qu'il n'a pas achevé son dessein, mais vous pourriez toujours

juger de l'état où nous étions. Vous n'aurez qu'à me mander si vous voulez que je vous l'envoie. » (Lettre du 14 janvier, L. VII, 340.) Saint-Jure répond le 23 janvier : « Je serai bien aise de voir le papier du P. Seurin dont vous me parlez touchant les sujets que les démons prenaient de vous tourmenter. » (L. VII, 342.) Le 4 février écrivant à Laubardemont, Jeanne lui annonce l'expédition : « J'envoie au R. P. Saint-Jure quelques papiers que le P. Seürin avait écrit de notre possession qu'il désire voir, afin de prendre plus de connaissance de mes dispositions passées. Vous les pouvez lire si vous voulez avant de les lui donner, car exprès je ne les cachète pas. » (L. VII, 108.) Le même jour à Saint-Jure : « Je vous envoie ce que le P. Seürin avait commencé d'écrire touchant les opérations des démons; je vous supplie qu'il ne se perde pas, à cause qu'il porte dessein de parachever quand N.-S. lui donnera le pouvoir de le faire. » (L. VII, 346-7.) Le 24 février à Laubardemont : « Pour les papiers du P. Seurin, je suis bien aise que vous les ayez vus. Si Dieu lui donne à quelque heure la liberté de son esprit, il porte dessein de parachever son œuvre et aller jusques à ma délivrance. Je n'en ai point d'autres mémoires que ceux-là. Je sais bien encore que son dessein était de faire voir, par son traité, que la personne possédée peut beaucoup contribuer, par ses actions bonnes ou mauvaises, à fortifier ou affaiblir le démon qui la travaille. Il voulait encore faire voir comme quoi le malin esprit se sert des inclinations de la personne travaillée et des voies qu'il faut tenir pour les soulager. J'ai son cahier de notre voyage d'Annecy. » (L. VII, 112-3.) Le lendemain à Saint-Jure : « Je suis bien aise que vous ayez reçu les papiers du bon P. Seürin. Vous garderez les papiers tant qu'il vous plaira, car je n'en ai point de besoin pour le présent et je crois que le Père n'est pas encore en état de poursuivre son dessein. » (L. VII, 361.) Le 5 mars, Saint-Jure répond : « J'ai lu les papiers du P. Seürin qui sont très bons et qui me donnent des connaissances qui m'étaient nécessaires pour notre conduite. Si vous en avez encore de lui soit des lettres ou quoi que ce soit qui regardent cette matière, je serai bien aise de les voir. » (L. VII, 370.) Le 16 mars Jeanne écrit à Laubardemont : « Je n'ai pas été aussi soigneuse que vous pensez car je n'ai point gardé la copie de l'Ecrit du P. Seürin. Je me suis toujours attendue que celui-là me serait rendu et m'y attends encore, car j'espère, avec la grâce du bon Dieu, que le Père achèvera son œuvre, lorsque la divine miséricorde lui aura rendu sa liberté. Le Père Saint-Jure me témoigne avoir reçu grande satisfaction en cette lecture et me dit qu'elle lui donne beaucoup de lumière, pour ma conduite, de quoi je suis bien contente. » (L. VII, 117.) Le même jour à Saint-Jure : « Je n'ai plus aucun écrit ni lettre du P. Seürin. Le R. P. Jacquinot me les demanda, il y a bien cinq ans, il ne me les a point encore rendus. Si vous jugez à propos que je lui doive demander je le ferai. » (L. VII, 379.) Le 7 avril au même : « J'écris au R. P. Jacquinot suivant ce que vous m'ordonnez pour lui demander nos lettres et papiers; s'il les renvoie vous en ferez ce qu'il vous plaira. Je ne manquerai à l'avenir, autant que ma mémoire me le fournira, de vous mander ce que je pourrai des choses passées, ou, si vous jugez à propos, sans les insérer dans mes lettres, je vous en ferai

un petit cahier à loisir où je travaillerai peu à peu (1). » (L. VII, 390-1.) Le 16 avril, Saint-Jure répond : « J'approuve votre pensée d'écrire dans un cahier à part et à votre loisir, sans pourtant perdre de temps, les choses passées que le P. Seürin a omises. Ce sera un bon travail; appliquez-vous-y donc. Vous savez bien où il en est demeuré, à savoir à quelques combats, qui restent encore après celui des aises, de l'attache des créatures, de l'orgueil et de la paresse, ce qu'il voulait encore déduire et après venir au don de contemplation où il faut remarquer la différence de votre oraison d'alors, après ce don, avec votre oraison d'aujourd'hui... J'attends la lettre pour le P. Jacquinot. » (L. VII, 394 et 396.) Le lendemain, 17 avril, Laubardemont écrivant à Jeanne au sujet des possédées de Louviers, lui dit : « Je crois que la correspondance que vous avez avec le P. Saint-Jure a beaucoup servi à cette affaire-là. Monsieur l'Evesque d'Evreux qui en est le maître et qui s'y porte avec un grand zèle [François de Péricard, 1613-1646] a eu de très particulières et longues communications avec lui-même des écrits du P. Seürin que vous lui avez envoyé. » (L. VII, 127.) Jeanne des Anges à Saint-Jure, le 29 avril 1644 : « Je tiendrai l'ordre qu'il vous plaît me prescrire pour écrire ce que vous m'ordonnez; j'ai déjà un peu commencé. Le rappel de ces choses me donne une grande confusion devant Dieu, car il me semble que j'avais plus d'ardeur et de ferveur pour son service et pour combattre mes défauts que je n'en ai à présent. Je vous envoie la lettre du R. P. Jacquinot. » (L. VII, 399.) Saint-Jure à Jeanne le 7 mai : « Je suis bien aise que vous avez commencé la suite des choses que le P. Seürin n'a pu achever. Appliquez-vous-y avec soin, suivant l'ordre que je vous ai écrit et n'oubliez rien, marquant tout jusques aux plus petites circonstances, parce que cela est nécessaire. Quand vous en aurez fait quelques deux ou trois cahiers envoyez-les moi ou même un, car cela suffira pour voir si la chose est bien, afin de continuer de même. J'ai donné la vôtre pour être envoyée au R. P. Jacquinot. » (L. VII, 401.) Le 19 mai, Jeanne écrit à Laubardemont : « Il est vrai que ce bon Père (Saint-Jure) m'a mandé déterminément qu'il voulait que je tâchasse de continuer ce que le Père Seürin avait commencé d'écrire. Je m'étudierai à lui obéir le mieux qu'il me sera possible, quoique je ne m'attende pas de faire rien qui vaille. » (L. VII, 135-6.) Le 9 juin encore à Laubardemont (la lettre n'est pas dans L mais dans Maz. 1209 et le ms. Grou, p. 121) : « J'ai une grande joie du meilleur état du R. P. Seürin. Je ne doute point que Dieu ne lui donne en son temps avec avantage la pleine liberté de son corps et de son

(1) On relève ici la première indication concernant l'autobiographie de Jeanne des Anges. Sur une faute de lecture (p. 24) : *supérieures* au lieu de *supérieurs*, les éditeurs de cet ouvrage, Legué et Gilles de la Tourette, se sont complètement mépris sur les origines et sur la date de cet écrit. Il est dû, comme on le voit, à une initiative de Jeanne elle-même, provoquée et encouragée par le P. Saint-Jure. Le P. Jacquinot, en 1644, était provincial de Champagne. — Pour plus amples détails, voir mon article sur l'autobiographie de Jeanne des Anges dans le numéro des *Recherches*, consacré au souvenir du P. Léonce de Grandmaison (février-mai 1928), pp. 224-235.

esprit puisque c'est pour son amour qu'il les lui a sacrifiées. » Le 1er juillet, à Saint-Jure : « Je vous envoie ce que j'ai écrit de mon état passé; vous verrez, mon Père, si vous jugez à propos que je doive continuer... Mais si vous voulez que je continue, il serait bien nécessaire que j'eusse l'écrit du P. Seürin, pour voir l'ordre qu'il tient afin de le suivre, car je n'en ai aucun mémoire. Monsieur de Laubardemont, qui doit venir bientôt en ce pays, nous le pourra apporter. Je vous envoie la lettre que m'écrit le R. P. Jacquinot. Je crois qu'il a brûlé nos lettres, car il me mande que, ne lui étant point nécessaires, il ne s'en est point chargé. La volonté de Dieu soit faite; j'ai eu un peu de regret qu'elles se soient perdues. » (L. VII, 140-3.) Le 11 août à Laubardemont, en l'engageant à faire tous les jours oraison mentale : « Je voudrais qu'il plût à sa divine majesté de me donner autant de facilité de vous exprimer mes pensées sur ce sujet comme il a fait autres fois au P. Seürin pour moi, mais il y a bien de la différence. » (L. VII, 149.)

1645

Cette année est marquée surtout par la tentative de suicide, à Saint-Macaire, le 17 mai (voir *supra*, VI^e^ partie, 1^re^ section, ch. 4^e^), qui laissa le P. Surin boiteux pour le reste de sa vie. Il y est fait allusion dans une lettre du 9 juin, adressée par Saint-Jure à Jeanne des Anges (L. VIII, 53-8. M^re^ du Houx la commente, *ibid.*, p. 258, en utilisant le récit de Surin) : « Je ne sais si vous savez ce qui est arrivé au P. Seürin. Le R.P. de l'Estrade (1) écrit à un de nos Pères ce qui suit, que j'ai lu moi-même : « Le 17^e^ may, le P. Seurin, à 9 heures du matin, à la vue de quantité de personnes, se précipita, de l'infirmerie de Saint-Macaire en bas, sur les rochers qui sont sur le bord de la Garonne. Cette chute de plus de cent pieds de haut, comme l'on pense, le devait briser et mettre en pièces. Néanmoins il ne s'est cassé qu'une cuisse. Voilà l'accident: priez Dieu pour lui, vous savez les obligations que vous lui avez et mandez-moi votre sentiment de cela. » Jeanne répond le 22 juin : « J'avais appris par un des Pères qui sont ici, qui était allé à la Congrégation de Bordeaux (2), l'accident arrivé au P. Surin, de quoi j'ai été sensiblement touchée. Puisque vous voulez que je vous en mande ma pensée, je crois que le malin esprit a beaucoup travaillé en cela et qu'il s'est servi de la mélancolie de ce bon Père pour le faire précipiter et ne lui a pas laissé une entière liberté pour connaître son action, quoiqu'il lui en ait laissé la vue et qu'ainsi Notre-Seigneur n'a pas voulu permettre qu'il se soit tué. Voilà, mon très cher Père, ce que j'en pense; je ne manquerai pas à prier N.-S. pour lui et, en vérité, j'y suis très

(1) Les catalogues d'Aquitaine écrivent *Destrades*. Cette année-là ce père était recteur du Collège de Bordeaux.

(2) La Congrégation provinciale, tenue à la mi-mai 1645, voir *supra*, p. 12. La « Missio Juliodunensis » était composée en 1644-45 des trois Pères : Morin, Dufresne et Mombet.

obligée. » (L. VIII, 544.) Il n'est plus question du P. Surin dans la correspondance avec Saint-Jure, jusqu'en l'année 1656, à l'occasion des discussions sur l'état intérieur du P. Surin.

1648

Le 1er janvier de cette année, le P. Cl. Bastide, informé sans doute du projet de le nommer recteur du collège de Poitiers, expose au P. Général, Mutius Vitelleschi, les raisons pour lesquelles il se croit incapable de cette charge, puis s'occupe du P. Surin. « Alterum spectat ad P. Jos. Seurin hic in collegio commorantem maximam sine dubio hujus provinciae quaestionem et maximum aenigma : ille est insignis Juliodunensis daemonum abactor. A decem circiter annis hic fere ab omnibus pro stulto interdumque pro furioso habetur, cum tamen ejus mentis invaletudo videatur a magis et daemonibus quos utrosque acriter insectatus est proficisci et esse aliud nihil quam vexatio obsessione diabolica et status ille vitae interioris quem poenarum infernalium experientiam mystici vocare solent. Movet interim sane quam maximam aliquibus bonus ille pater commiserationem, quippe cui mali ignoratio convenientem opitulationem afferri non patiatur. Rem putavi esse ad Pat. Vm. dumtaxat aperiendam : satis ipsa quid opus sit facto perspiciet : historia longior est quam facile totam si voluerit addiscet; sed in primis Rus P. Anginot praepositus hujus domus qui juliodunensibus exorcismis praefuit consulendus et audiendus videretur. Ego etiam fortasse qui iisdem diutius interfui nonnihil in rei cognitionem afferre possem. Putarem in hunc Patrem forte convenire effatum S. P. Ignatii lib. V, c. 10 Vitae conceptum et a Ribadeneyra traditum his verbis : « Aiebat (inquit) aliquibus « cerebrum ita interdum a Daemone turbari ut sui non videantur « compotes, in quo plures falluntur qui naturae et malae corporis « affectioni tribuant quod a Daemone proficiscitur. »

Le P. Général répond le 22 février suivant : « Quod addit R. V. de P. Surino, aliunde et iam intellexeram et curam quae ipsi opportuna fuerit tum corpori, tum animo medicinam faciendam curavi atque iterum commendabo. Hac fortassis via beneficentissimus D us uberius fore meritum ipsius videt et coronam pretiosiorem. Juvet illum precibus ac sacrificiis quibus me ipsum pariter atque etiam commendo. »

De Jeanne des Anges à l'abbé de Vaux, le 29 mai 1648 : « J'ai appris depuis peu des nouvelles du bon P. Seurin. Le P. Anginot me mande que le R. P. Général des Capucins l'a été voir dans sa chambre et qu'après l'avoir entretenu un bon quart d'heure et lui avoir donné sa bénédiction, il dit à son supérieur qu'il y avait une profonde mélancholie en son mal et qu'il admirait la conduite de Dieu sur cette âme et sa providence sur lui qui le voulait en cet état et qu'il avait été touché de sentiment de grande compassion en le voyant et de dévotion en l'entretenant. » (Maz. 1209, l. XII; ms. Grou, 105). Le P. Anginot était alors supérieur de la maison professe de Bordeaux; le P. André Gaillard, recteur du Collège. Grâce au P. Michel-Ange, O. M. Cap., nous pouvons fixer avec précision la date du passage à Bordeaux

du Général des Capucins, Innocenzio da Calatagirone (1643-1649). « Enfin, dit une relation contemporaine, le T. R. P. General Innocent de Calatagironne arriva à Bourdeaux le 13 du moys de May entre 8 et 9 heures du soir de la mesme annee 1648, et y demeura jusqu'au 20 qu'il en partit a minuit. » (Le récit complet du séjour à Bordeaux, a été publié par le P. Michel-Ange, dans *Orient*, janvier 1928, pp. 29-36, d'après le *Memorabilia praecipua provinciae Aquitaniae sive Tolosanae Fratrum minorum ordinis S. Francisci Capucinorum*, ms. des archives municipales de Bordeaux.)

1650

On a vu plus haut qu'en 1649-1651 le P. Surin fut hospitalisé au Collège de Saintes, par son ami le P. Bastide qui en était devenu recteur (Cf. l'*Autobiographie*, *supra*, p. 48 sq.). Jeanne des Anges écrit à ce propos, à l'abbé de Vaux, le 31 août 1650 : « Nous avons vu le R. P. Anginot qui m'a fort demandé de vos nouvelles et m'a chargée de vous présenter son très humble devoir. Il nous a dit que le bon P. Joseph Seürin est beaucoup mieux, qu'il prêche souvent à merveille et que M^gr^ de Saintes [Louis de Bassompierre] a de grandes bontés pour lui et le voit souvent. » (Maz. 1209, l. XIII et ms. Grou, p. 107.) Le R. P. Anginot cessa au cours de cette année d'être supérieur de la maison professe pour devenir *socius* du P. Provincial.

1651-53

Au sujet des relations entre Surin et le prince de Conti, lors de la Fronde bordelaise, voir les *Mémoires du P. Rapin*, t. II, pp. 150-151 (éd. Aubineau, Paris 1865), d'après le témoignage « d'une personne attachée à toute la maison de Condé en général et en particulier au prince de Conty. » Il y est dit notamment que le P. Ithier, cordelier, donna accès aux PP. Marcellin et Patrice récollets, auprès de la duchesse de Longueville, laquelle prit le P. Patrice pour confesseur, « que ce P. Patrice qui avait connu le P. Surin aux possédées de Loudun où ils furent quelque temps en qualité d'exorcistes, eut liaison avec la mère de ce même P. Surin, carmélite, dans une grande opinion de vertu, chez qui il se faisait des assemblées secrètes de dévotion où assistaient le prince de Conty, la duchesse de Longueville, la duchesse de la Rochefoucault, la comtesse de Marsin, qui servaient d'amusement à la curiosité du prince; que le P. Surin célèbre par le goût qu'il avait pour la vie mystique, le P. Herbodeau recteur du noviciat des jésuites, le P. Baiole recteur du collège y furent mêlés par le prince de Conty qui les estimait tous trois et dont la duchesse ne se défia pas parce qu'ils avaient liaison avec le P. Ithier [1].

(1) Celui-ci, arrêté chez Madame de Longueville, le 22 mars 1653, déclare au cours de son interrogatoire qu'il n'avait aucune liaison ni habitude avec les pères jésuites, minimes et pères de la Mercy (*Mémoires* de Lenet, dans la Collection Michaud, 1854, t. 26, p. 601).

« Les jésuites qui n'étaient de cette assemblée que sous le prétexte de la dévotion dont on s'était servi pour les y attirer, ayant été avertis par le P. d'Estrades (2) et par le P. de Ladevise, supérieur de la maison professe, qui eut avis par la comtesse de Marsin, femme d'une grande piété, alors sa pénitente, que ces conférences allaient indirectement à fomenter le jansénisme et la révolte dans la ville, s'en retirèrent. »

Ces dires sont complétés par une page du P. Surin, au l. Ier de la *Science expérimentale* (ch. IX) à propos du séjour à Bordeaux de M. de Keriolet. Les détails qu'il donne fixent la date de ce séjour non à 1654 comme il l'écrit, mais au plus tard à novembre-décembre 1652, Conti ayant quitté Bordeaux le 2 août 1653.

« Environ l'an 1654, il [M. de Kériolet] passa à Bourdeaux, allant à S. Jacques. N'ayant pas trouvé quelqu'un de sa connoissence et le portier de nostre maison le prenant pour un pauvre prestre, il passa oultre et fit son voyage. Au retour il sçut que j'y estois et veid nos Peres. Le Pere Recteur le reçut et le pria de loger chez nous, ou il fust cinq semaines. Ce fust au mois de novembre qu'il passa, et fust fort veu en cette ville par les personnes de condition, donnant a tous grande edification, a cause de son mespris du monde. Monseigneur le Prince de Conti y estoit et aussy M. le duc d'Anguien, qui, pendant le temps qu'il fust au college, le tenoit quasi tous les jours a sa table; car ce Prince logeoit lors proche du college n'y ayant qu'une muraille de separation entre son logis et le nostre, et par une porte il entroit en nostre jardin. Il traictoit avec les Princes avec grande simplicité et un mespris du monde eclatant. Sa vie estoit, dès qu'il estoit levé d'aller en quelque eglise, ou il estoit a dire messe et a prier Dieu jusques a midy. Quand il entendoit midy, il alloit disner la ou il estoit convié. Toute l'aprés disnée, il estoit en conversation, profitant beaucoup aux ames. Il vivoit sans respect humain et touschoit les esprits par ses propos. Il parloit aux grands et aux Princes et leur disoit leurs veritez; et dans nostre maison, il nous edifioit fort par ses entretiens. Car il marquoit clairement ne se soucier que de Dieu. »

1655

Le 2 février, Jeanne des Anges écrit à Mme du Houx : « Le P. Seürin est à son ordinaire, c'est-à-dire pourtant un peu mieux, il vous salue et vous remercie de vos bonnes prières. » (L. IV, 271.) Le 28 février, à la même : « J'ai le *Catéchisme* du P. Seürin prêt à vous envoyer; il fait état de vos prières et sera heureux si vous l'en assurez. » (L. 276.) Le 14 mars, Mme du Houx répond : « Voilà, ma bonne mère, ma lettre pour le P. Seürin; voyez-la s'il vous plaît et si vous la jugez digne de lui être présentée vous la lui enverrez et l'accom-

(2) En 1651-53, le P. Destrades était au collège d'Agen. Il revient à Bordeaux *au status* de 1653.

pagnez d'un mot de prière de me répondre et s'il le pouvait faire de sa main, ce me serait grande consolation. » (L. 287.) Jeanne réplique le 15 avril : « Mandez-moi si je puis hasarder d'envoyer le *Catéchisme* du P. Seürin par le messager afin de travailler à l'impression. Je n'ai point encore eu de réponse à votre lettre. » (L. 292.) Le 21 mai : « Le bon P. Seürin m'a fait écrire au sujet de votre lettre qu'il me priait de vous saluer de sa part, qu'il vous aurait présente devant Dieu, qu'il vous remerciait des charités que vous aviez pour lui, et qu'il vous priait de les lui continuer afin que Dieu accomplît ses volontés en lui et que, pour son état, il y avait souvent du bien et du mal mais que Dieu ferait de lui ce qu'il lui plairait. » (L. 301-2.) M^me^ du Houx, le 20 juin : « Le R. P. Seürin m'a fait saluer dans une lettre qu'il écrit à une dame de Bordeaux qui est ici à Rennes. Il est en peine si son *Catéchisme Spirituel* est imprimé; envoyez-le nous quand il vous plaira pour cet effet. » (L. 320-1.) Le 26 juillet, Jeanne des Anges : « Je vous envoie le *Catéchisme* du très cher Père Seürin et vous en recommande l'impression. Je vous prie qu'elle soit belle, car il a grande affection à cela. » (L. 332.) Le 2 octobre, elle dit encore : « Pour le P. Seürin, par la miséricorde de Dieu son esprit s'éclaire et se fortifie de plus en plus, et on espère sa prochaine guérison. Pour le gouverner, vous savez comme j'agis avec lui, qui est comme une fille avec son père. » (L. 389.) Et le 11 novembre : « Notre bon P. Seürin se porte beaucoup mieux. » (L. 402.)

1656

Jeanne des Anges écrit le 24 mai à M^me^ du Houx : « Le P. Seürin se porte beaucoup mieux; il est grand soin (*sic*) de son *Catéchisme* et je ne sais que lui mander. » Le 26 mai elle mande au P. Saint-Jure, à propos des grâces mystiques : « Depuis que je vous ai écrit j'ai reçu deux visites extérieures de mon Saint Ange... L'autre visite de devant, à la demande des Pères Anginot et Seürin; je le priai de faire connaître si l'état où est à présent le P. Seürin était de Dieu? Il me répondit d'une façon très charitable que je lui fisse savoir [au P. Surin] qu'il devait prendre garde à lui et qu'il y avait en lui trois sortes d'opérations divine, diabolique et humaine. La divine lui ouvre le cœur et le retire de ses grandes peines et lui donne de très pures lumières, avec de la confiance en Dieu; la diabolique lui fait des promesses fausses, lui donne des visions, forme des paroles intérieures tendantes à vanité et présomption, desquelles il se doit garder demeurant à l'esprit de l'Evangile et de la foi, qui le fera sortir des sens et se soumettre à une humble conduite qui lui est absolument nécessaire et de fréquenter les saints sacrements; la dernière le rend attaché à son humeur, fait qu'il se flatte de ses fausses lumières et ne fait pas violence pour s'en retirer et n'est pas assez docile à suivre les conseils qu'on lui donne. Qu'il y prenne garde, car Dieu le veut dans une vie plus pure pour le mettre en parfaite liberté. Il me semble, mon cher Père, que voilà, à peu près, l'entretien qu'il me fit sur ce sujet : je pourrais peut-être avoir changé une parole pour l'autre

mais je n'en ai pas de mémoire. » (L. VIII, 1036-7.) Dans une lettre du 25 septembre, Mme du Houx, parle du P. Daran, jésuite du collège de Vannes : « Ce Père est imbu de tous les contes que je vous mandai, il y a un an, au sujet du saint visiteur [le Saint Ange de Jeanne], de notre directeur [le P. Valentin de Saint-Armel, carme déchaussé], du P. Seürin et plusieurs autres, facilement je lui ferai voir la vérité. » (L. IV, 540-1.)

1657

En janvier (pas de jour indiqué) Mme du Houx écrit à Jeanne des Anges : « Il faut que je vous fasse part d'un sujet de joie que ma sœur la supérieure de notre première maison de cette ville (1) m'a causé, m'envoyant une lettre qu'on lui écrit de Bordeaux, où on lui mande que le Révérend et cher Père Seürin n'est plus dans les angoisses du passé, qu'il jouit des douces caresses de son bien-aimé et que la redondance en paraît jusqu'à son extérieur qui n'est plus si défiguré, et atténué que précédemment, où il paraissait comme un mort sortant de son sépulcre, qu'il est en estime d'un homme vraiment apostolique, et avec grande raison, qu'il parle admirablement bien de la vie de l'esprit, du mépris que l'on doit faire de la partie inférieure de l'âme et de l'oubli du corps, joint à l'amour de la croix, ce que c'est qu'une âme abandonnée pleinement au pouvoir de l'amour, que toutes ses paroles portent coup, et qu'il n'agit que conformément au mouvement de Dieu, ne lui étant pas libre d'aller ni de parler que selon l'ordre du ciel. Vous ne m'en dites plus rien; le saluez-vous de ma part ? A-t-il quelque souvenir de mes besoins devant Dieu ? » (L. IV, 583 et V, 584.) Le 19 février 1657, elle écrit encore : « Il y a quelques jours qu'un R. Père jésuite fit une exhortation où il parla dignement de la vie intérieure. Ce père est de Paris, ami du R. P. Saint-Jure; son nom est le R. P. Berthelot, directeur de M. Sain. Deux jours après, il vint voir notre mère, Mme du Boisfévrier et puis me demanda. Trouvant l'occasion favorable et un homme capable d'entendre les choses que je lui voulais confier, je pris mon temps et lui parlai sincèrement des comportements de quelques-uns de ses Pères de notre province au regard du R. P. Seürin, du P. Valentin, de vous et de moi desquels ils font des discours un peu étonnants. Il m'écouta bonnement, me marqua être surpris de ce que je lui disais... Ce Père me dit en peu de paroles beaucoup de bien de M. Sain; il me parut l'estimer extraordinairement. Entre autres il admira la voie d'abjection en laquelle Dieu conduit cette âme et que c'est un des beaux et bons esprits qu'il connaisse, ce qui me fit grand bien au cœur, car j'aime cordialement ce cher frère et bon serviteur de Dieu. » (L. V, 600-603.) Jeanne lui répond (la date n'est pas donnée) : « J'ai peu de connaissance avec le R. P. Berthelot, je l'ai vu deux ou trois fois... Dieu s'est servi de lui dans la conversion de notre bon frère M. Sain; il a grande raison de l'estimer car il est véritablement à Dieu. » (L. V, 605.) Le 22 mars : « Laissons-nous, chère fille, moquer,

(1) La R. Mère Agnès Barrin.

mépriser, rebuter et humilier; c'est tout ce qu'il nous faut pour être dignes d'espérer ce que Dieu veut de nous. Après ce qui se dit du bon Père Seürin, que peut-on ajouter à cela? » (L. V, 630.) Mme du Houx lui fait écho, fin mars : « Comme votre charité dit, après les discours qu'on fait du Révérend P. Seürin, il ne reste plus rien à dire de désobligeant. » (L. V, 633.) (Il s'agit de l'opinion défavorable des jésuites de Bretagne.) Le 2 mai, Jeanne des Anges : « Je n'écris point au bon et cher Père Seürin que je ne lui fasse toujours vos recommandations mais comme il n'écrit pas lui-même, on ne me répond pas à la sixième partie de ce que je lui mande. Cela fait que je ne lui écris pas si souvent et que je passe quelquefois les trois mois sans le faire. » (L. VI, 655-6.) Le 17 mai : « Le *Catéchisme Spirituel* fait du fruit à ce que l'on me mande. On tient la seconde partie sans comparaison plus excellente. Mandez-nous si on travaille à l'impression. On tient que quelques Pères de la province de France pourraient empêcher qu'il ne fût achevé d'imprimer : je vous prie d'y prendre garde. » (L. V, 663-4.)

Les extraits de la correspondance entre Jeanne des Anges et Mme du Houx relatifs au P. Surin, après ces dates, ont été donnés plus haut à leur place chronologique, à l'occasion des lettres.

APPENDICE II

La première édition du Catéchisme spirituel

(*Rennes, 1657*).

Au chapitre XVI de la II[e] partie de la *Science expérimentale* (*supra*, p. 68 sq.) le P. Surin a raconté en détail comment il avait composé et dicté le *Catéchisme Spirituel* après son retour à Bordeaux, entre octobre 1651 et octobre 1655, date de l'amélioration définitive de son état intérieur. Les extraits donnés ci-dessus, à l'appendice I, de la correspondance échangée en 1655-1657, entre Jeanne des Anges et M[me] du Houx, complètent ces renseignements. On y voit qu'il était question de l'impression à Rennes, dès les premiers mois de 1655, et que le P. Surin s'y intéressait vivement (lettres du 20 juin et du 26 juillet 1655). Il n'est pas facile, — sans que je veuille mettre en doute la sincérité de personne, — de faire concorder ces textes avec les affirmations soit du P. Surin lui-même, dans la *Science expérimentale*, soit de la préface anonyme de l'édition, où l'impression est présentée comme faite à l'insu de l'auteur. Cette première édition est devenue extrêmement rare [1]. Le P. Michel en possédait un exemplaire, déposé depuis aux archives de la *Revue d'ascétique et de mystique*. Il pourra être utile d'en donner une description un peu détaillée.

Il s'agit d'un volume, relié en parchemin, de format 171 × 137, comprenant 328 pages, plus, au début, 8 pages non chiffrées. Le titre est le suivant : CATECHISME | SPIRITUEL, | POVR L'INSTRVCTION DES AMES DEVOTES; CONTENANT LES PRINCIPAUX MOIENS | pour arriver à la Perfection Chrestienne. *Orietur in tenebris lux tua, et tenebrae tuae erunt sicut meridies.* Ici le monogramme IHS surmonté d'une croix et au-

(1) « Nous possédons un exemplaire de l'édition de Rennes, inconnue de tous les bibliographes et dont nous n'avons pas rencontré d'autre exemplaire dans aucune des nombreuses bibliothèques publiques ou privées que nous avons visitées à Paris ou dans la province » (L. Michel).

dessous un cœur. Puis : A RENNES, Chez IEAN DVRAND Imprimeur ordinaire de l'Evesché, | à l'Image Nostre Dame, prés les Carmes. | M. DC. LVII. | Avec Privilege, et Approbation.

La feuille suivante contient, sans titre, en italiques, le morceau suivant.

MON CHER LECTEVR,

Cet œuvre m'aiant tombé entre les mains, et plusieurs Personnes de merite, sçavantes, illuminées, et entenduës dans les choses spirituelles, jugeans qu'elle est d'un grand prix, qu'elle est beaucoup utile, et fera grand fruit; m'ont conseillé d'en faire part au public. L'Autheur n'a nulle connoissance de mon dessein; mais j'espere que voiant la publication de son ouvrage, il permettra que l'on mette son nom à une seconde Edition, et qu'il aura la bonté d'augmenter ce qui sera necessaire, et de corriger les fautes qui se sont faites en écrivant, par inadvertance et peu d'intelligence. Les matieres contenuës en ce Livre n'ont esté que prononcées et dictées, l'Autheur n'aiant pas fait un trait de plume : on connoistra à sa Doctrine de quel Esprit il est meu et animé.

Au verso commence la TABLE DES CHAPITRES CONTENVS EN CE CATECHISME, *où il y a six Parties.* Elle comprend 3 pages et se termine par' : *Fin de la Table du premier Volume.* Le feuillet suivant contient au recto : Approbation. NOUS GILLES DE GAIN Prestre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, et Maison de Sorbonne, Scholastique et Chanoine de Rennes, Conseiller du Roy, Aumônier ordinaire et servant de la Reine; Certifions avoir leu vn Livre intitulé, *Catechisme Spirituel, pour l'instruction des Ames devotes, contenant les principaux moyens pour arriver à la Perfection Chrestienne* et n'y avoir rien trouué qui soit contraire à la Foy Catholique, Apostolique et Romaine : et l'auons jugé fort vtile pour conduire et éleuer les Ames au plus haut point de la Vie spirituelle. En temoignage de quoy nous auons signé, A Rennes ce septiéme iour de Feurier mil six cens cinquante-sept. G. DE GAIN. — Au verso l'extrait du privilège du Roy à l'imprimeur Jean Durand lui permettant d'imprimer « tous Iubilés, Prieres, Mandemens, *Catechismes*, Indulgences, Statuts Synodaux, Livres de devotion, etc. » Il est du 27 mars 1656. Les six parties de l'ouvrage correspondent aux six premières parties des éditions suivantes. Il y a en plus quelques questions isolées, çà et là, et au début de la 5e partie un premier chapitre intitulé : *Abregé de la Perfection Chrestienne* (p. 251-261) et à la fin du volume, comme neuvième et dernier chapitre de la *Partie sixiesme*, un *Exercice interieur, contenant un Sommaire de la Vie Interieure* (pp. 322-328). Le tout se termine par FIN DV PREMIER VOLVME. Les détails sur l'édition de Paris, 1661, faite sur les ordres du Prince de Conti, par M. de Meur, se trouveront au prochain volume.

APPENDICE III

La controverse entre les Pères Surin et Bastide sur l'attitude à l'égard des grâces mystiques.

Au livre III de la *Science expérimentale*, ch. x-xi (*supra*, p. 129, sq.) le P. Surin a raconté l'épreuve douloureuse que constitua pour lui le dissentiment prolongé qui le mit aux prises avec son vieil ami et directeur de conscience, le P Cl. Bastide, qui avait été, comme lui, exorciste à Loudun. L'épreuve lui fut d'autant plus sensible, qu'à son dire, le P. Bastide avait été le seul à prendre persévéramment sa défense, persistant à voir une obsession diabolique dans un état où les autres découvraient simplement de la folie et préconisaient un traitement qui, en effet, contribua très efficacement à la guérison du P. Surin. C'est à son retour de Saintes, où la charité du P. Bastide, recteur du collège, l'avait si réconforté (1649-1651) qu'éclata le dissentiment surtout à partir de l'année 1654. Il se prolongea jusqu'en 1660 et, en 1663, Surin, comme on l'a vu, en parle encore avec une certaine amertume montrant à quel point il en avait été blessé.

La controverse est d'ordre à la fois théorique et pratique :

1° Comment faut-il interpréter l'enseignement de saint Jean de la Croix, dans le second livre de la *Montée du Carmel* (ch. xi et suivants). Faut-il avec le P. Bastide soutenir qu'il veut que l'on renonce à toute faveur sensible extraordinaire, même d'origine divine? ou bien, avec le P. Surin, faut-il admettre qu'il professe que, tout en se mettant en garde contre les illusions et en pratiquant un détachement réel de cœur, il ne faut pas repousser indistinctement toute grâce de cet ordre mais au contraire accepter avec reconnaissance, celles qui s'avèrent œuvre du bon esprit?

Traitant des visions, représentations et grâces sensibles extraordinaires, S. Jean de la Croix pose en principe qu'il faut toujours les rejeter comme causes fréquentes de dangereuses illusions. Supposant même que ces faveurs extraordinaires viennent de Dieu, l'âme, dit-il,

ne l'offensera pas en agissant de la sorte, et ne laissera pas de recevoir l'effet et les fruits dont Dieu veut la gratifier par ces secours. Le Saint justifie sa doctrine par six raisons : 1° La perfection de la foi, qui doit régir l'âme, diminue infailliblement. En ne fermant pas les yeux à tout le créé, elle se détourne de la voie qui conduit à l'union divine; — 2° Si l'on ne renonce pas à ces faveurs, elles font obstacle à la vie de l'esprit; l'âme s'y arrête et cesse de prendre son essor vers l'invisible; — 3° L'âme qui s'attache avec un sentiment de propriété à ces visions, ne progresse pas dans la nudité d'esprit et le parfait abandon; — 4° Le fruit et la vertu intérieure de ces communications se perdent, si l'âme concentre son attention sur ce qu'elles ont de sensible, c'est-à-dire sur l'accessoire; — 5° Les faveurs divines reçues avec un sentiment de propriété et dont on ne fait pas un bon usage deviennent inutiles; car les accepter volontairement et s'y arrêter, ou bien les conserver avec esprit de propriété et n'en tirer aucun profit réel, c'est tout un; — 6° Par l'adhésion de sa volonté, l'âme ouvre une porte au démon, pour la tromper sur d'autres points semblables; car il peut se transformer en ange de lumière, se dissimuler et se travestir, sous une bonne apparence.

Toutefois il ajoute : « J'ai donné le conseil de ne jamais accepter les visions, révélations et autres choses extérieures et sensibles, si ce n'est dans de certaines circonstances très rares, et après mûr examen de personnes doctes, spirituelles et expérimentées. Dans cette conjoncture même, il ne faut jamais les désirer. »

Montée du Carmel, l. II, c. X, édition Gerardo, t. I, p. 137, sq.

Il ne paraît pas douteux que le P. Bastide était ici plus fidèle à la lettre et à l'esprit du saint docteur.

2° En pratique, pour ce qui concerne l'état du P. Surin, le P. Bastide, logique avec lui-même, lui prescrivait, comme directeur, de renoncer effectivement à la recherche et à la possession de ces grâces sensibles : ainsi il serait véritablement à l'abri des illusions et recouvrerait pleinement, avec la santé, la liberté intérieure et la domination de ses puissances. Le P. Surin au contraire estimait qu'il y avait là une atteinte à son légitime bien-être surnaturel, se déclarait prêt à y renoncer, si c'était la volonté de Dieu mais en attendant affirmait qu'il y avait pour lui un dommage évident à se conformer aux directions du P. Bastide : son âme loin d'y trouver la paix et la dilatation, s'y sentait extrêmement à la gêne. Le résultat fut que, d'accord avec son supérieur, il renonça à la direction du P. Bastide et recourut à celle du confesseur ordinaire du collège, le P. Ricard. En fait, il raconte lui-même comment, dès avant 1663, il était revenu à l'état pur et simple de la foi et y trouvait pleine satisfaction pour sa vie spirituelle.

On a vu par les nombreux documents se rapportant à cette

controverse comment y intervinrent plusieurs Pères de la province d'Aquitaine, en particulier les Pères Anginot et Baiole. Ils étaient pratiquement d'accord avec le P. Bastide pour trouver que le P. Surin éprouvait un attachement excessif pour ces faveurs extraordinaires et juger que cela constituait un obstacle sérieux à sa guérison. Mais ce qui donne un caractère encore plus curieux à cet épisode, c'est le rôle attribué par tous, d'un commun accord, et contre la doctrine même de saint Jean de la Croix, à Jeanne des Anges, pour la décision du problème. Surin est encore celui qui se montre sur ce point le plus réservé. Il s'agissait de faire trancher le différent par le « Saint Ange » qui, d'après Jeanne des Anges, apparaissait régulièrement à celle-ci, depuis la fin de la possession et lui donnait des instructions soit sur sa propre conduite, soit au sujet des personnes pour lesquelles elle le consultait. Le « Saint Illuminateur » comme elle l'appelle, répondit à plusieurs reprises mais non pas d'une façon identique, et il n'est pas malaisé de constater que ses réponses reflètent plus ou moins les idées exprimées par quelques-uns des correspondants de Jeanne des Anges. Celle-ci, longtemps défavorable au P. Surin, qui s'en montra fort mécontent, finit cependant, à la suite d'une instruction du Saint Ange, du 27 mai 1660, par se rallier pleinement à la thèse de son Père spirituel. Leurs rapports longtemps gênés par ce dissentiment redevinrent alors pleinement confiants et, plus que jamais, comme on le verra dans le prochain volume des Lettres, Surin prit Jeanne des Anges comme confidente des secrets les plus intimes de sa vie spirituelle.

Il est remarquable d'ailleurs que, si vivement sollicités qu'ils fussent, les avis du Saint Ange n'obtenaient aucune adhésion pratique. On ergotait sur leur véritable portée et en fait la controverse continuait comme si rien n'avait été déterminé. Nous croyons utile de relever ici l'ensemble des documents se rapportant à cette controverse, donnés plus haut à leur date chronologique, en y ajoutant la mention de ceux qui seront publiés au volume suivant. Nous les faisons précéder d'un aperçu de la controverse dû à M^me^ du Houx et à l'auteur anonyme de la vie de Jeanne des Anges. Il complète l'exposé fait par le P. Surin aux chapitres x et xi de la III^e^ partie de la *Science expérimentale*.

Le différent entre les Pères Bastide et Surin au sujet des grâces extraordinaires. (1)

Dans le tems des grandes souffrances de ce bon pere les R^ds peres Anginot et Batide qui comme lui avoient esté Exorcistes à Loudun, dans le tems qu'il y avoit travaillé et de là connoissoient toutes ses affaires mieux que personne; ces Peres dis-je avec une affection et charité nom pareille, en prirent un très grand soin [tant] pour le corps que pour l'ame, spécialement, le Pere Batide. Or le tems arrivé où notre bon Dieu voulait faire sentir les effets de sa misericorde, sa Majesté lui fit de si grandes graces et faveurs ainsi qu'il s'en explique dans ses lettres à sa chere fille la Mere Janne des Anges, que ces bons Peres entrerent en de grandes aprehentions, surtout le pere Batide, que sathan ne le voulût tromper, et qu'il n'y eût de l'illusion en son fait. Ce pere sollicitoit souvent la Mere des Anges de recommander à Dieu et à son S^t Ange le pere Seürin, ce qu'elle faisoit avec une affection que les obligations qu'elle lui avoit et sa reconnoissance animoient au dessus de toute recommandation. Et cependant jusques au 24 may *1656* il ne paroist pas qu'elle eût eü de connoissances ni lumieres particulieres concernant ce bon Pere. Mesme elle a dit en confiance que Dieu l'avoit laissée en assez grande obscurité sur ce sujet, ne lui rendant autre témoignage sur les vœux en grand nombre, et prieres journalieres qu'elle faisoit à sa Majesté pour demander la liberté de ce Pere, sinon qu'il estoit entre ses mains; et qu'elle l'abandonnât à ses soins; qu'il se delectoit en ses peines; et qu'il en disposeroit pour sa gloire, et la sanctification de l'ame du Pere. Or elle ne recevoit qu'un mot ou deux à chaque fois, de ce qu'on vient de raporter.

Dans cette année *1656*, paroissant plus de choses extraordinaires dans le pere Seürin que de coutume, ce Pere et ses deux amis les peres Batide et Anginot écrivirent à la Mere des Anges, et l'engagerent de demander derechef les lumières du ciel, par le moyen de son S^t Tutelaire. Elle le pria donc sous le bon plaisir divin de faire cônoistre si l'estat où estoit à présent le Pere, estoit de Dieu ?

Le celeste Esprit lui répondit d'une façon tres charitable. « *Qu'elle fit sçavoir à ce bon Pere, qu'il devoit prendre garde à lui; qu'il y avoit en lui trois sortes d'opérations : Divine, diabolique, et humaine; que la Divine lui ouvroit le cœur et le retiroit de ses grandes peines, lui donnant de tres pures lumieres, avec de la confiance en Dieu; que la diabolique lui faisoit de fausses promesses, lui donnoit des visions, et formoit des paroles intérieures tendantes à vanité et présomption, desquelles il se devait garder demeurant à l'esprit de l'Evangile et de la foy qui le feroit sortir des sens, et se soumettre à une humble con-*

(1) Cet exposé a été suivi de très près et presque littéralement dans l'*Abrégé de la vie de la mère Jeanne des Anges* (O, II, p. 158-161). Il paraît l'œuvre de M^me du Houx à qui l'on doit le recueil des lettres concernant la mère Jeanne des Anges, d'où il est tiré. (L. VI, 1448 sq.)

duite qui lui estoit absolument necessaire, et de frequenter les S^ts^ Sacremens. Le dernier le rendoit attaché à son humeur, faisoit qu'il se flatoit de ses fausses lumieres, et ne se faisoit pas violence pour s'en retirer, et n'estoit pas assez docile à suivre les conseils qu'on lui donnoit, et qu'il y prît garde, car Dieu le vouloit dans une voye plus pure pour le mettre en parfaite liberté. »

Il est aisé de juger que cette reponce ne diminua pas les aprehentions que l'on avoit conceu sur le sujet du pere Seürin. Lui de son costé se voulant ranger à suivre à l'étroit les conseils du pere Bastide, sembloit s'en trouver mal; ce qui donna occasion a un different entre ces deux Peres, qui dura assez longtems; sur lequel d'un et d'autre costé furent ecrites diverses lettres à la Mere Jeanne des Anges, lesquelles sont pour la plus grande partie, écrittes cy apres. Premierement celles du pere Seürin, avec quelques unes de la Mere. Ensuitte se trouveront celles des Peres Batide, Anginot et Bajolle, pareillement accompagnées de quelques réponces de la Mere. Les unes et les autres, diront amplement le sujet du différent, qui semble avoir esté permis de Notre-Seigneur comme un moyen propre à faire déclarer plusieurs sentimens dont les Directeurs des ames peuvent tirer grande instruction, aussi bien que les personnes dirigées. Le R^d^ Père Seürin eut aussi dans cette occasion lieu de pratiquer, et d'accroistre en vertu, par les contradictions de ses plus intimes amis, et les sérieuses réflexions qu'il fut obligé de faire sur les avis donnés par le Saint Ange de sa chere fille en J. Ch. en faveur de sa conduite; ce qu'il a fait par trois diverses fois, et à chaque fois, peu apres les celestes réponces, le Pere devenoit plus libre dans l'usage des fonctions extérieures; mesme dès la reponce en l'an *1656* cy-dessus citée, sa grande peine diminua beaucoup et dans l'année suivante *1657* la liberté d'écrire lui fut renduë; celle de celebrer la Sainte Messe, ne fut que sur la fin de l'année *1661* (2), et dès lors il fut entièrement libre de la vexation des démons, ce qui dura jusques à sa mort arrivée le 21 avril *1665*. »

La *Vie* de la Mère Jeanne des Anges (3) complète ainsi l'exposé du différent : « Il reçut de Notre-Seigneur de grandes grâces et faveurs ainsi qu'il a été dit. Mais plus elles étaient grandes, et plus le P. Bastide craignait l'illusion et désira de nouveau que la mère eût consulté son saint ange. Elle le fit le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur [30 mai] 1658, et le manda à son bon père, lui disant qu'elle avait présenté à ce glorieux prince céleste la demande du R. P. Bastide sur la conteste qui était entre eux pour les choses extraordinaires qui se passent dans les ames. A quoi ce bienheureux esprit lui avait répondu en ces termes : « *Dieu est esprit et veut être adoré en esprit et vérité : ses dons et faveurs ne sont pas Dieu, c'est une exubérance de son amour sur les âmes qui les reçoivent, elles doivent être fidèles à les référer à Dieu et vivre autant qu'elles peuvent dans la nudité d'esprit, sans etre obligées à résister positivement aux dons que Dieu fait à leurs âmes mais bien à la secrète recherche que l'on fait de ces*

(2) En réalité le 28 mars 1661 d'après le témoignage même du P. Surin.

(3) O. II, p. 160-161.

goûts excellents. Dites à votre P. Surin qu'il prenne garde à ce point, car les ennemis de Dieu tachent de l'y surprendre, Sa Majesté veut peu à peu réparer les brèches que Satan a fait en lui. » Cette réponse du saint ange consola le bon P. Surin, lui semblant que c'était une claire décision à la question proposée, le saint ange ayant dit nettement que l'âme n'était pas obligée de résister positivement aux dons de Dieu, mais bien à la recherche et estime, etc. Le P. Bastide, au contraire, estimait cette réponse favoriser son opinion. C'est pourquoi la dispute ne se termina pas sitôt. Toute l'année 1658 se passa jusqu'au jour de saint Joseph 1659 que la mère recommandant son bon père Surin à son saint ange, à la réquisition du P. Bastide, ce céleste esprit répondit en ces termes : « *L'un et l'autre cherche et glorifie Dieu chacun en sa manière, et tous deux avec chaleur s'attachant à leurs opinions qui, bien entendues, sont bonnes, Dieu donne ses grâces à l'âme pour qu'elle s'en serve, il ne veut pas que cette grâce occupe sa place ni que l'âme lui résiste. Ses conduites sont différentes et très secrètes. Il tirera sa gloire des humiliations de son serviteur, les pensées de Dieu sont bien différentes de celles des hommes.* »

Enfin le jour du Saint-Sacrement de l'année 1660 [27 mai], Notre-Seigneur donna à la mère une vue intellectuelle sur les dispositions de son serviteur qu'elle dit ne pouvoir bien exprimer mais qui lui avait donné une entière certitude que *c'était Dieu qui opérait en lui et faisait son œuvre par toutes les choses qui s'y passaient et que les créatures n'entendaient pas ses desseins.* »

1656

24 mai..... *Première réponse du Saint Ange.*

1658

16 janvier... Bastide à Jeanne des Anges (lettre 140).
7 mars..... Surin à M. Pouget, prêtre à Tulle (145).
14 mars..... Surin à Jeanne des Anges (146).
24 mars..... Surin à Jeanne des Anges (147).
[7 avril..... Jeanne des Anges à Surin (non retrouvée, voir 155)].
15 avril..... Surin à Jeanne des Anges (152).
1 mai..... Anginot à Jeanne des Anges (155).
30 mai..... *Deuxième réponse du Saint Ange*
31 mai..... Jeanne des Anges à Surin (158).
Début de juin. Jeanne des Anges à Mme du Houx (160).
4 juin..... Baiole à Jeanne des Anges (161).
19 juin..... Surin à Jeanne des Anges (162).
9 octobre... Bastide à Jeanne des Anges (171).
9 octobre... Surin à Jeanne des Anges (171).
[9 octobre... Jeanne des Anges à Surin (non retrouvée, voir 178)].
3 décembre. Surin à Jeanne des Anges (176).
9 décembre. Surin à Jeanne des Anges (178).
[10 décembre. Jeanne des Anges à Surin (non retrouvée, voir 182)].

14 décembre. Jeanne des Anges à Bastide (179).
23 décembre. Bastide à Jeanne des Anges (181).
24 décembre. Surin à Jeanne des Anges (182).

1659

[21 janvier.... Jeanne des Anges à Surin (non retrouvée, voir 191)]
22 janvier.... Surin à Jeanne des Anges (188).
Début de févr. Surin à Jeanne des Anges (190).
3 février.... Anginot au P. Berthelot, à Vannes (191).
10 février.... Jeanne des Anges à Surin (193).
15 février.... Jeanne des Anges à Bastide (194).
16 février.... Jeanne des Anges à Surin (195).
23 février.... Bastide à Jeanne des Anges (197).
25 février.... Surin à Jeanne des Anges (198).
25 février.... Bastide à Jeanne des Anges (199).
27 février.... Anginot à Jeanne des Anges (200).
27 février.... Jeanne des Anges à Mme du Houx (201).
2 mars..... Surin à Jeanne des Anges (202).
2 mars..... Bastide à Jeanne des Anges (203).
3 mars..... Anginot à Jeanne des Anges (204).
[4 mars..... Jeanne des Anges à Surin (non retrouvée, voir 213)].
En mars ..... Mme du Houx à Jeanne des Anges (206).
[mars?... Jeanne des Anges à la Mère Buignon (non retrouvée, voir 213)].
10 mars..... Jeanne des Anges à M. Sain (208).
Mi-mars..... Surin à Jeanne des Anges (209).
[av. 19 mars.. Surin à Mme du Houx (212).
19 mars..... Surin à Jeanne des Anges (213).
19 mars..... Surin à la M. Buignon (214).
19 mars..... *Troisième réponse du Saint Ange.*
26 avril..... Surin à Jeanne des Anges (222).
Fin avril..... Surin à Jeanne des Anges (223).
2 décembre. Surin à Jeanne des Anges (248).

1660

30 janvier... Surin à la M. Buignon.
16 février.... Surin à la M. Buignon.
27 mai..... *Quatrième réponse du Saint Ange.*
18 juin..... Jeanne des Anges à Surin.
30 juin..... Surin à Jeanne des Anges.
1 juillet.... Surin à la M. Buignon.
Été ..... Surin à Mme du Houx.
[août .... Jeanne des Anges à Surin (non retrouvée, voir la suivante)].
25 août ..... Surin à Jeanne des Anges.
31 août ..... Jeanne des Anges à Surin.

APPENDICE IV

Les auteurs de lettres et les correspondants du Père Surin dont il est question dans ce volume.

Angélique de Saint-François (Sœur).

Ursuline à Loudun; prieure du 14 avril 1657 au 8 juin 1660. Voir tome I, 319.

Lettres 141, 148, 153, 218, 224, 229, 239, 242.

Guillaume Anginot, S. J.

Né en 1587 à Dijon, selon un catalogue, à Bordeaux, selon d'autres, entré dans la Compagnie de Jésus le 19 mars 1605, profès le 10 juin 1622, fut successivement professeur, recteur à Tulle (1622-26), à Poitiers (1653-4); maître des novices et recteur du noviciat, préposé de la maison professe de Bordeaux, *socius* du provincial, instructeur du troisième an. Il prit part aux exorcismes de Loudun et y fut supérieur des exorcistes jésuites. En 1656-1657, il est père spirituel à la maison professe de Bordeaux; en 1657-58, instructeur des pères du troisième an, au noviciat de Bordeaux; en 1658-59, vice-recteur du noviciat; en 1659-60, admoniteur et confesseur, à ce même noviciat où il meurt le 24 février 1660. Voir *Science expérimentale*, III[e] p., ch. x, *supra*, pp. 128-129.

Lettres 155, 200, 204 à Jeanne des Anges; 191 au P. Berthelot. Le recueil L contient encore trois autres lettres à Jeanne des Anges de 1655 et 1657 et une au P. Saint-Jure en 1655.

Marquise d'Ars.

Dans son *Histoire de l'Eglise Santone et Aunisienne*, M. l'abbé Briand écrit (t. II, p. 357, n. 2) au sujet de la marquise d'Ars, de Saintonge, de la famille des Bremond d'Ars. « Cette noble dame joignait à une piété éminente un courage héroïque. Les archives de famille et la tradition racontent qu'elle alla plusieurs fois pendant le siège de Cognac porter elle-même des vivres aux assiégés parmi lesquels se trouvait alors son mari qui mourut, le 27 mai 1652, des suites d'une blessure reçue en défendant cette ville contre les frondeurs. » (Il fut tué au combat de Montençon.)

Lettre 172.

Angélique d'Ars.

Novice ursuline à Loudun; fille de la précédente et de Josias de Bremond, marquis d'Ars. Surin fait plusieurs fois allusion à cette novice dans ses lettres à Loudun.

Lettre 217.

André Baiole, S. J.

Né à Condom, en 1591, frère des PP. Jean et Jérôme, entre dans la province d'Aquitaine de la Compagnie de Jésus le 6 janvier 1607, profès le 1er novembre 1624, successivement préfet des Etudes à Poitiers (1623-24), professeur de philosophie à Périgueux et Bordeaux (1624-1626-1629), supérieur de la résidence de Marennes (1629-30), père spirituel et directeur de la Grande Congrégation à Saintes, employé en diverses missions auprès des protestants (1633-1637), en résidence à Agen (1637-39), professeur de théologie morale à Pau (1639-1644), puis recteur (1644-47), socius du P. Provincial, Gilbert Rousseau (1647-1650), recteur du Collège de Bordeaux (1650-1653), en résidence à Saintes où il dirige la Grande Congrégation (1653) jusqu'à sa mort, le 11 mars 1660. Il avait publié en 1659, à Paris, chez la veuve Buon : *De la vie intérieure ov il est traitté de trois Entretiens de l'ame avec Dieu et des adresses pour la conduire jusques à la plus haute perfection*, in-4, 12-566 pp., 2e édition en 1659, in-8, 581 p. Sur ce livre et la spiritualité du P. Baiole, voir Albert Valensin, S. J.,

Une étude synthétique de la vie intérieure au début du dix-septième siècle, dans la RAM, 1921, II, 161-177.

Lettre 161 à Jeanne des Anges.

Claude-Agnès Barrin, religieuse du premier monastère de la Visitation, à Rennes.

Décédée le 3 juillet 1698, à l'âge de 81 ans dont 65 de profession. Voir sa notice dans l'*Année sainte des religieuses de la Visitation Sainte-Marie*, 1869, t. VII, juillet, 3e jour, pp. 51-65. Elle était supérieure de ce même monastère en 1657-1659.

Lettres 136, 186, 247.

Claude Bastide, S. J.

Né à Saint-Benoît (Berry) le 19 juillet 1603; entré dans la province d'Aquitaine de la Compagnie de Jésus le 4 novembre 1619, profès le 24 février 1639, mort à Bordeaux le 17 décembre 1676, après avoir été successivement professeur de grammaire et de rhétorique, prédicateur, exorciste à Loudun, recteur des Collèges de Saintes (1648-1651) et de Poitiers (1662-1665). On a vu à l'appendice III qu'il avait été en grande controverse avec le P. Surin à propos des grâces mystiques. Il avait composé un traité sur le *Parfait abandon au bon plaisir de Dieu*, et un autre sur l'*Immaculée-Conception*, encore inédits.

Lettres 140, 171, 181, 197, 199, 203 à Jeanne des Anges, de qui il reçoit les lettres 179 et 194.

François Berthelot, S. J.

Né à Nevers le 24 juillet 1601, entré dans la Province de Paris, de la Compagnie de Jésus, le 4 novembre 1617, profès le 29 octobre 1634, mourut le 25 décembre 1666 à Soissons (d'après les catalogues; Sommervogel, *Bibliothèque*, t. III, c. 1375, dit : mourut le 27 septembre 1666 à Œuvres, où il prêchait). Il en est question à plusieurs reprises, à propos soit du P. Surin soit de Jeanne des Anges (il était le directeur spirituel de l'un de ses correspondants, M. Sain) dans la correspondance de celle-ci avec Ma-

dame du Houx, qui eut l'occasion de discuter de vive voix avec lui sur ce sujet. Il écrivit également au P. Anginot qui lui répond par la lettre 191.

Mademoiselle Bordier, à Poitiers.

Elle mourut à Paris en 1672 avant d'avoir pu réaliser son projet de passer en Amérique pour y contribuer à l'évangélisation du pays.

Lettre 177.

Anne Buignon, religieuse de Notre-Dame, à Poitiers.

Voir sa notice, au tome I[er] des *Lettres*, p. 323. Elle était supérieure pendant les années 1657-1659 mais il est inexact, comme l'écrit le P. Michel, qu'elle ait succédé à la mère d'Arrérac, celle-ci mourut en 1652 et la mère Buignon ne fut nommée supérieure qu'en 1657.

Lettres 137, 185, 189, 214, 215, 220, 224, 227, 228, 233, 234, 237, 245, 246, 250, 253.

Marie-Thérèse de Cornulier, religieuse du monastère de la Visitation, à Rennes.

Décédée au premier monastère, le 16 janvier 1681, âgée de 62 ans dont 46 de profession. Voir sa notice dans l'*Année sainte ...de la Visitation Sainte-Marie*, t. I, 1867, janvier 19[e] jour, pp. 472-488. Elle était supérieure du second monastère de Rennes, pendant les années 1657-1659. C'est là que le P. Surin lui écrit.

Lettres 143, 175.

Elisabeth de la Croix, ursuline à Loudun.

Elle était née Bastard et avait 22 ans en 1634, où on la trouve sur la liste des religieuses possédées. En 1658 elle s'occupe des pensionnaires et aide la mère Jeanne des Anges, dans la direction des novices.

Lettres 165, 166, 170, 183.

Léonard Frizon, S. J.

Né à Brantôme (Périgord) le 1er janvier 1628, entra dans la province d'Aquitaine de la Compagnie de Jésus le 16 octobre 1644, se distingua dans l'enseignement des belles-lettres et la poésie. D'où les allusions faites à son talent par Surin; il étudiait la théologie à Bordeaux de 1655 à 1658, à Poitiers de 1658 à 1659. Profès le 16 janvier 1661, il continua à enseigner la rhétorique, puis la théologie dogmatique et morale, devient *socius* du maître des novices et père spirituel au collège de Bordeaux, où il mourut le 22 octobre 1700. Voir son article bibliographique dans Sommervogel, *Bibliothèque*, t. III, 1007-1012, avec 37 articles.

Lettre 184.

Monsieur Gilles, marchand à Marennes.

Voir *Lettres*, I, 325.

Lettre 132.

Madame du Houx, monastère de la Visitation, à Rennes.

Née le 2 décembre 1616, morte le 27 septembre 1677, âgée de 61 ans dont 31 de vie religieuse. Sa vie a été publiée à Paris, chez Babuty, en 1713, sous le titre : *La Vie de Madame du Houx, surnommée l'Epouse de la Croix, décédée après avoir fait les Vœux de Religion au second monastère de la Visitation Sainte-Marie de Rennes, et pris le nom de Sœur Jeanne-Marie Pinczon.* In-18, de plus de trois cents pages (avec la dédicace et la préface). Une notice plus courte dans l'*Année Sainte ...de la Visitation Sainte-Marie*, t. IX, 1870, septembre, 24e jour, 577-621. Si l'on veut connaître exactement, avec ses travaux, ses sentiments sur Jeanne des Anges, son amie, il faut recourir à la volumineuse correspondance contenue dans le manuscrit L, de l'ancienne bibliothèque de l'Ecole Sainte-Geneviève, qui a pour titre général *Ursulines de Loudun* et dont les tomes 4-8 portent celui de *Correspondance de la vénérable Jeanne des Anges.* Les tomes 4-6 contiennent, en 1445 pages, la *Correspondance de la V. M. Jeanne des Anges, religieuse ursuline de Loudun, avec la M. Jeanne-Marie Pinczon du Houx, religieuse de la Visitation à Rennes;* elle renferme 184 lettres de Jeanne et 162 de Ma sœur du Houx, depuis

le 19 septembre 1652, jusqu'au 23 mars 1664. Madame du Houx était à Loudun, lors de la mort de Jeanne des Anges, en janvier 1665. Le P. Surin lui a écrit plusieurs lettres qui s'échelonnent de 1658 à 1665.

Lettres 157, 167, 174, 187, 212, 251, 252. Lettre de Jeanne des Anges (fragment) 201; de Madame du Houx à Jeanne (fragment) 206.

Mademoiselle des Humeaux, à Loudun.

Nous ne la connaissons que par la lettre 154 du P. Surin.

Jeanne-Catherine de la Beraudière de Rouhet, religieuse de Notre-Dame, à Poitiers.

« Fille de haut et puissant seigneur Emmanuel-Philibert de la Beraudière, seigneur de Lille, Rouhet et autres places, gouverneur de Concarnault, capitaine de cinquante hommes d'armes, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, et de haute et puissante Dame Jeanne de Tournemire; née à Rouhet, baptisée en la ville de Poitiers, a pris le voile et l'habit de religion le 15 septembre 1637 par les mains de M. Decontans, âgée de 19 ans et signé ces presantes. Janne-Catherine de la Beraudière. »

« A fait ses vœux solennels et profession régulière en cette ditte maison es mains de M. Guifloteau gran vicaire le 18 septembre 1639 et signé ces presantes. Janne-Catherine de la Beraudière... »

« Est décédée le 8 novembre 1678 agee de 61 ans. » (*Livre des vœux*, f° 100.) Voir l'*Histoire de l'Ordre*, t. I, p. 491.

Lettres 207, 219, 231.

Jeanne de la Conception, carmélite.

Mademoiselle de Chimbault, en religion Jeanne de la Conception, entra très jeune au Carmel de Bordeaux. Elle avait fait vœu de chasteté dès l'âge de neuf ans. Elle se signala par sa dévotion à la Sainte Vierge, son esprit de sacrifice et d'abandon à Dieu, surtout à l'occasion de ses infirmités presque continuelles. Voir sa notice dans les *Chroniques des Carmélites*, t. VII, p. 80.

Lettres 205, 241, 249.

Jeanne de la Croix, carmélite.

Mademoiselle du Solier, fille d'un cousin du P. Surin, entra au Carmel à 17 ans et fit profession sous le nom de Jeanne de la Croix, en 1634, au premier monastère de Bordeaux. Elle mourut au Carmel de Saintes le 28 octobre 1667, âgée de 51 ans, après 35 ans de vie religieuse. Elle fut trois ans prieure au Carmel de Saintes et neuf ans à celui de Montauban.

Lettre 243.

Jeanne des Anges, ursuline à Loudun.

Ce n'est pas ici le lieu d'écrire une notice de la célèbre prieure des Ursulines de Loudun (1602-1665). Qui voudra l'étudier avec impartialité et exactitude devra consulter, en plus de la Correspondance du P. Surin et de ses deux ouvrages : *Le Triomphe de l'amour divin* et la *Science expérimentale*, parallèlement aux procès-verbaux des exorcismes et aux relations contemporaines, l'*Autobiographie* de Jeanne écrite, avec l'approbation du P. Saint-Jure, son directeur, en 1644 [1] et sa volumineuse correspondance. Celle-ci permet de la suivre presque au jour le jour depuis la fin des exorcismes de Loudun jusqu'à sa mort. Nous la connaissons par deux recueils : le premier, souvent cité ici, sous le sigle L, contient en cinq volumes (IV-VIII du recueil général *Ursulines de Loudun*) sous ce titre *Correspondance de la vénérable Jeanne des Anges* (I-V) une série de collections due en grande partie au zèle de Madame du Houx. Elle comprend : 1° 83 lettres adressées à Laubardemont, et une de celui-ci à Jeanne des Anges, du 8 mai 1635 au 1er janvier 1653 (L. VII, IV, 1-245); — 2° 131 lettres, au P. Saint-Jure, avec 65 de celui-ci à Jeanne des Anges, annotées par Mme du Houx: du 1er octobre 1643 au 23 juin 1656 (*Ibid.*, 247-1089, le tome VIII, V commence p. 543); — 3° 8 lettres, au P. Surin, avec 49 de celui-ci à la Prieure; du 31 mai 1658 au 25 juillet 1661 (L. VIII, III, 1446-1675, et dans la préface du tome IV, I); — 4° 2 lettres, au P. Bastide, avec 5 de celui-ci; 6 au P. Anginot et 1 au P. Baiole, avec plusieurs réponses de

[1] Voir le mémoire déjà rappelé sur ce sujet, dans le fascicule des *Recherches de Science religieuse* spécialement consacré au souvenir du P. Léonce de Grandmaison, février-mai 1928, pp. 224-235.

ces deux Pères, en 1658-1659 (*Ibid.*, 1676-1727); — 5° 183 lettres, à Mme du Houx, avec 162 de celle-ci; du 19 septembre 1652 au 23 mars 1664 (recueil décrit plus haut à la notice de Mme du Houx). Quelques autres lettres n'ont pas été numérotées.

Un second recueil est représenté par deux manuscrits : l'un à la Mazarine ms. 1209, l'autre aux archives de Saint-Sulpice, dans l'Histoire abrégée de la possession de Loudun, autographe du P. Grou, ms. 438[3]. Le premier n'est pas folioté. Ils comprennent : outre des extraits des lettres à Laubardemont et à Madame du Houx (avec certains passages omis dans L), reproduits à la suite de l'Autobiographie de Jeanne des Anges, p. 256-321 (éd. Legué et Gilles de la Tourette); — 6° 7 lettres, adressées à la Sœur Angélique de Saint-François, pendant le voyage de Jeanne à Annecy, en 1638; — 7° 7 lettres, à Mme la marquise de Boisferrier, du 9 octobre 1656 au 16 avril 1658; — 8° 7 lettres, à la Sœur Marie Suz. Le Bréton, religieuse de la Visitation, à Rennes, du 22 septembre 1654 au 7 septembre 1660; — 9° 8 lettres, à la Sœur Augustin Maudet, de la Visitation de Rennes; du 18 avril 1657 au 17 septembre 1660 (à tort 1650 dans les ms.); — 10° 9 lettres, à la Sœur Marie-Marguerite Péchard, de la Visitation de Rennes, du 11 octobre 1655 au 22 juin 1663; — 11° 8 lettres, à M. Du Plessis Ravenel, conseiller au Présidial de Rennes; du 24 octobre 1656 au 25 juin 1658; — 12° 9 lettres, à Madame Budes, du 3 janvier 1656 (à tort 1636 dans les ms) au 10 juin 1662; — 13° 12 lettres, à M. Sain, procureur du Roi, en la généralité des Finances à Tours; du 2 juin 1655 au 8 novembre 1663; — 14° 14 lettres, à M. l'abbé de Vaux, Julien Lanier, grand vicaire d'Angers; du 6 juillet 1639 au 27 février 1657; — 15° 14 lettres, au P. Valentin de Saint-Armel, religieux carme de Rennes; du 12 avril 1646 au 1er mars 1654.

Dans ces différentes collections d'autres lettres sont signalées et parfois des extraits en sont donnés, en dehors de toute numérotation.

Madame du Houx observe que beaucoup de lettres de Jeanne des Anges ne sont pas arrivées à leur adresse par suite de la négligence des courriers, ou ont été soustraites à la collection, après la mort de la Prieure. Deux lettres de Jeanne au P. Surin, et une à Mme du Houx ont été publiées par le P. Champion dans son recueil des lettres du P. Surin. Les DD. Legué et Gilles de la Tourette ont fait paraître dans *Sœur Jeanne des Anges* (p. 256-321) les extraits des lettres de Jeanne au P. Saint-Jure du ms. de Tours, n° 1197 (p. 237-321). Dans son *Grandier*, le

D. Legué a publié en fac-simile deux fragments, commencement et fin, de la seule lettre autographe que nous connaissions de Jeanne des Anges. Cet autographe fait partie de la collection Barbier.

Lettres de Surin à Jeanne : 138, 146, 147, 151, 152, 162, 164, 173, 176, 178, 180, 182, 188, 190, 192, 196, 198, 202, 209, 210, 213, 222, 223, 232, 238, 244, 248; d'Anginot à Jeanne : 155, 200, 204; du P. Baiole : 161; du P. Bastide : 171, 181, 197, 199, 203; de M^me^ du Houx : 206; de Jeanne à Surin : 158, 193, 195; à M^me^ du Houx : 160, 201; au P. Bastide : 179, 194; à M. Sain : 208.

Madame de la Chèze, religieuse de l'Annonciade, à Bordeaux.

Nous n'avons trouvé aucun document se rapportant à cette religieuse, qui doit se rattacher à la famille parlementaire dont le nom revient plus d'une fois, à cette époque, dans les actes conservés aux archives.

Lettres 139, 144, 163, 168, 169.

Marie de la Passion, carmélite à Saintes.

Le P. Champion nous apprend lui-même qu'elle était fille de Madame du Verger dont nous avons publié au tome I^er^ le *Journal Spirituel*. De la lettre 243, il résulte qu'elle mourut avant le 8 octobre 1659, quelque temps après avoir reçu la lettre que lui adressait le P. Surin au début de juin de cette même année. Voir Lettres, I, p. 85.

Lettre 230.

Marie de la Trinité, carmélite à Saintes.

Voir la courte notice au début de la lettre 127.

Monsieur Pouget, prêtre à Tulle.

Nous n'avons sur lui aucune indication en dehors de celles qui résultent des lettres elles-mêmes.

Lettres 145, 156, 235, 236.

Françoise Daviau de Relay, religieuse de Notre-Dame, à Poitiers.

Voir sa notice, au tome I des *Lettres*, p. 328.
Lettre 135.

Marthe de Saujon de la Croix, religieuse hospitalière à la Rochelle.

Elle était la fille du baron de Saujon dont il a été question au premier volume des Lettres : pp. 23-25, 28-29, 39, 51-52, 85; Surin lui écrivit cinq lettres de 1657 à 1663.
Lettres 129, 131.

Thérèse de Jésus, ursuline à Loudun.

Nous n'avons pas de renseignement sur cette religieuse qui a dû entrer au couvent peu de temps avant la lettre que lui écrit le P. Surin, le 17 février 1658.
Lettre 142.

Monsieur l'abbé du Tour.

Il était attaché à la personne du prince de Conti comme aumônier.
Lettre 159.

Monsieur Guy Lanier, abbé de Vaux.

On peut consulter sur lui la notice étendue, insérée au tome III de l'ouvrage de J. Grandet, édité par M. Letourneau : *Les Saints prêtres français du dix-septième siècle, troisième série, Prêtres angevins*, p. 176-190 : Guy Lanier, abbé de Vaux, archidiacre de l'église d'Angers (1603-1681). Il fut ramené à la ferveur de la vie ecclésiastique par le spectacle des possessions de Loudun et entra en relations avec le P. Surin et la Mère Jeanne des Anges. On a de celle-ci 14 lettres adressées à l'abbé de Vaux qui, pendant quelque temps, a été pour elle une sorte de directeur spirituel (recueil de la Mazarine, 1209 et ms. Grou, de Saint-Sulpice, 438[3]). Il était abbé de Saint-Etienne de Vaux, au diocèse de Saintes, depuis le 28 février 1627.
Lettres 128, 130, 133.

Carmélite anonyme de Paris.

Lettre 150.

Religieuse anonyme (ursuline ou de Notre-Dame).

Lettres 221 (et 151 B?).

Visitandine anonyme, de Rennes.

Lettre 225.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Introduction VII
Liste des abréviations XIV

SIXIÈME PARTIE

Autobiographie du Père Surin.

(1634-1663).

Première section : Les épreuves.

Seconde partie de la Science Expérimentale *en laquelle le P. Surin parle des maux qui lui sont arrivés, ensuite de la possession des démons chassés par son ministère.*

Chapitre premier. — Introduction au récit des choses qui lui sont advenues par l'obsession des démons, par l'espace de vingt ans 1

Chapitre II. — Comme quoi le Père sentant de l'obsession manifeste des démons, tombe en un serrement étrange de ses puissances et en des peines d'esprit 3

Chapitre III. — De l'origine de cette peine et du corps et de l'esprit, et comme il fut envoyé au tombeau du B. François de Sales 8

Chapitre IV. — Comme le Père vint à telle affliction qu'il croyait être damné et comme, dans cette affliction, se précipita d'une fenêtre d'où Dieu le sauva 10

CHAPITRE V. — Des grandes et horribles tentations de se tuer que le Père a eues pendant sept ou huit ans 17

CHAPITRE VI. — Des étranges impressions contre Jésus-Christ et diverses idées d'hérésies dont Dieu délivra le Père nonobstant que ces impressions eussent été terribles en son esprit 20

CHAPITRE VII. — Comme quoi le Père tomba en extrême faiblesse, paraissant comme hors de sens et de la protection de Dieu en tout cela 25

CHAPITRE VIII. — Des biens et des grâces que Notre-Seigneur fit au Père pendant qu'il était tenu pour fou. 31

CHAPITRE IX. — De quelques autres peines que le Père souffrit fort utiles à son âme 34

CHAPITRE X. — De quelques accablements que Notre-Seigneur permit venir de l'intérieur qui travaillaient le Père avec excès 43

CHAPITRE XI. — Comme quoi Notre-Seigneur donna commencement à la réparation des forces du Père et comme il fut à Xaintes 48

CHAPITRE XII. — Comme quoi Notre-Seigneur le remit en ses forces et en sa joie 51

CHAPITRE XIII. — Comme il se fit que la grâce et la joie s'augmentèrent dans le Père, comme il changea tout à fait d'état, jusqu'à son entière guérison 55

CHAPITRE XIV. — Comme le Père se fortifia en son bon état et fit grand progrès dans ce meilleur état 60

CHAPITRE XV. — De l'entier rétablissement du Père dans sa santé et dans la joie et comme il marcha librement et fut remis en ses fonctions 66

CHAPITRE XVI. — Comment ce Père reprit son mouvement et fut guéri de l'impuissance de marcher qui, avec les autres maux, l'avait tenu près de vingt ans 68

CHAPITRE XVII. — Continuation de la même matière et de la parfaite guérison du Père 72

Deuxième section : Les graces.

Troisième partie de la Science expérimentale *où le Père traite des choses en particulier qu'il a reçues à l'occasion et ensuite de la possession de Loudun.*

Chapitre premier. — Du commencement des grâces extraordinaires que le Père reçut étant dans l'emploi d'assister la Mère de Loudun 77

Chapitre II. — Comme ces visites de Notre-Seigneur se firent longtemps devant la Mère et d'une très signalée le jour de l'Invention Sainte Croix. 80

Chapitre III. — Comme quoi en suite de ces opérations de grâce l'âme demeura disposée en son temps dans toutes ses actions; d'un changement qui lui advint 86

Chapitre IV. — D'une autre chose qui advint au Père un jour de l'Invention de Sainte Croix peu avant sa guérison ou soulagement 91

Chapitre V. — Des grâces que le Père reçut par la sainte Eucharistie 95

Chapitre VI. — D'autres expériences que le Père eut pendant ce temps et aussi durant son affliction sur des choses divines et comme le ressort de tout cela était l'amour 100

Chapitre VII. — De quelques autres faveurs signalées de Dieu qu'il a éprouvées en cet état 106

Chapitre VIII. — Comme sa Mère se fit carmélite et comme quoi Notre-Seigneur aida à cela et de la grâce qu'il y fit 109

Chapitre IX. — De quelques grâces reçues après cette réparation de forces et pendant le temps des peines. 116

Chapitre X. — Comme quoi Dieu fit la grâce au Père de se tenir à l'obéissance et des grands biens qu'il lui a faits par là 121

Chapitre XI. — Après ces travaux que le Père eut en l'obéissance, Notre-Seigneur l'en délivra et le mit en paix 133

Chapitre XII. — D'une autre grâce notable que le Père reçut laquelle consiste dans l'union avec Jésus-Christ 137

Chapitre XIII. — Continuation des mêmes sujets et des grâces que le Père reçut par ces occasions 142

Chapitre XIV. — De l'aboutissement de tout cela à l'état de la foi où l'âme semble tenir un bien plus grand que tout ce que nous avons dit 147

SEPTIÈME PARTIE

Lettres datées, depuis la reprise de la correspondance.

(1657-1665).

Lettre 127. Billet pour la sœur Marie de la Trinité, carmélite, 1653 ? 153

1657

128. A Monsieur l'abbé de Vaux, 8 février..... 155
129. A la M. Marthe de Saujon de la Croix, hospitalière à La Rochelle, 16 février..... 158
130. A Monsieur l'abbé de Vaux, 18 mars..... 161
131. A la M. Marthe de Saujon, 3 mai..... 164
132. A Monsieur Gilles, marchand à Marennes, 19 mai..... 165
133. A Monsieur l'abbé de Vaux, 25 août..... 166
134. A la M. Anne Buignon, religieuse de Notre-Dame, à Poitiers, 9 décembre..... 168
135. A la M. Françoise Daviau de Relay, religieuse de Notre-Dame, à Poitiers, 20 décembre..... 169
136. A la M. Claude Agnès Barrin, supérieure du 1er monastère de la Visitation, à Rennes, 23 décembre..... 173
137. A la M. Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 27 décembre 176
138. A la M. Jeanne des Anges, ursuline à Loudun, 31 décembre 178
139. A Madame de la Chèze, annonciade à Bordeaux, 1657-1658. 181

1658

Lettre 140. *Du P. Claude Bastide à la M. Jeanne des Anges*, 16 janvier 182
141. A la M. Angélique de Saint-François, ursuline à Loudun, 5 février 184
142. A la M. Thérèse de Jésus, ursuline à Loudun, 17 février.. 185

143. A la M. Marie-Thérèse Cornulier, supérieure du second monastère de la Visitation, à Rennes, 17 février..... 187
144. A Madame de la Chèze, annonciade à Bordeaux, 24 février. 189
145. A Monsieur Pouget, prêtre à Tulle, 7 mars..... 191
146. A la M. Jeanne des Anges, 14 mars..... 193
147. A la M. Jeanne des Anges, 24 mars..... 195
148. A la M. Angélique de Saint-François, ursuline à Loudun, 24 mars 198
149. A la M. Thérèse de Jésus, ursuline à Loudun, 24 mars... 201
150. A une religieuse carmélite, à Paris, 26 mars..... 202
151 *A*. A la M. Jeanne des Anges, 14 avril..... 204
151 *B*. A une religieuse..... 207
152. A la M. Jeanne des Anges, 15 avril..... 211
153. A la M. Angélique de Saint-François, ursuline à Loudun, 17 avril 213
154. A Mademoiselle des Humeaux, à Loudun, 19 avril..... 215
155. *Du P. Guillaume Anginot à la M. Jeanne des Anges*, 1er mai 216
156. A Monsieur Pouget, prêtre à Tulle, 4 mai..... 218
157. A Madame du Houx, à Rennes, 7 mai..... 219
158. *De Jeanne des Anges au P. Surin*, 31 mai..... 221
159. A Monsieur l'abbé du Tour, aumônier du Prince de Conti, 1er juin 222
160. *De Jeanne des Anges à Madame du Houx*, début de juin.. 225
161. *Du P. André Baiole à la M. Jeanne des Anges*, 4 juin..... 226
162. A la M. Jeanne des Anges, 19 juin..... 228
163. A Madame de la Chèze, annonciade à Bordeaux, 14 juillet. 231
164. A la M. Jeanne des Anges, 6 août..... 232
165. A la M. Elisabeth de la Croix, ursuline à Loudun, avant le 10 août 235
166. A la M. Elisabeth de la Croix, ursuline à Loudun, 10 août. 236
167. A Madame du Houx, à Rennes, 26 août..... 240
168. A Madame de la Chèze, annonciade à Bordeaux, juillet-août 243
169. A Madame de la Chèze, annonciade à Bordeaux, 28 août. 245
170. A la M. Elisabeth de la Croix, ursuline à Loudun, 18 septembre 246
171. *Du P. Bastide à la M. Jeanne des Anges*, avec apostille du P. Surin, 9 octobre..... 247
172. A Madame la marquise d'Ars, 13 novembre..... 250
173. A la M. Jeanne des Anges, à Loudun, 17 novembre..... 252
174. A Madame du Houx, à Rennes, avant la suivante..... 255
175. A la M. M.-Th. de Cornulier, supérieure du deuxième monastère de la Visitation, à Rennes, 29 novembre.. 256
176. A la M. Jeanne des Anges, 3 décembre..... 257
177. A Mademoiselle Bordier, à Poitiers, 5 décembre..... 259

178. A la M. Jeanne des Anges, 9 décembre..... 260
179. *De la M. Jeanne des Anges au P. Bastide, à Bordeaux*, 14 décembre 262
180. A la M. Jeanne des Anges, 20 décembre..... 264
181. *Du P. Bastide à la M. Jeanne des Anges*, 23 décembre.... 267
182. A la M. Jeanne des Anges, 24 décembre..... 270
183. A la M. Elisabeth de la Croix, ursuline à Loudun, 1658-1659 273
184. Au P. Léonard Frizon, S. J., oct. 1658-juillet 1659..... 275

1659

Lettre 185. A la M. Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 7 janvier..... 279
186. A la M. Cl. Agnès Barrin, supérieure du premier monastère de la Visitation, à Rennes, 13 janvier..... 280
187. A Madame du Houx, à Rennes, 13 janvier..... 283
188. A la M. Jeanne des Anges, 22 janvier..... 286
189. A la M. Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 31 janvier 289
190. A la M. Jeanne des Anges, début de février..... 291
191. *Du P. Anginot au P. Berthelot*, à Vannes, 3 février..... 293
192. A la M. Jeanne des Anges, 10 février..... 295
193. *De Jeanne des Anges au P. Surin*, 11 février..... 298
194. *De Jeanne des Anges au P. Bastide*, 15 février..... 298
195. *De Jeanne des Anges au P. Surin*, 16 février..... 300
196. A la M. Jeanne des Anges, 23 février..... 302
197. *Du P. Bastide à Jeanne des Anges*, 23 février..... 304
198. A la M. Jeanne des Anges, 25 février..... 305
199. *Du P. Bastide à Jeanne des Anges*, 25 février..... 307
200. *Du P. Anginot à Jeanne des Anges*, 27 février..... 308
201. *De Jeanne des Anges à M^me^ du Houx*, 27 février..... 310
202. A la M. Jeanne des Anges, 2 mars..... 311
203. *Du P. Bastide à Jeanne des Anges*, 2 mars..... 314
204. *Du P. Anginot à Jeanne des Anges*, 3 mars..... 315
205. A la M. Jeanne de la Conception, carmélite, 3 mars..... 317
206 *De M^me^ du Houx à Jeanne des Anges*, début de mars.... 319
207. A la M. J.-Cath. de la Béraudière, religieuse de N.-D., à Poitiers, 9 mars..... 321
208. *De Jeanne des Anges à M. Sain, à Tours*, 10 mars..... 322
209. A la M. Jeanne des Anges, mi-mars..... 323
210. A la M. Jeanne des Anges, 17 mars..... 326
211. A la M. Angélique de Saint-François, ursuline à Loudun, 18 mars 328
212. A M^me^ du Houx, avant le 19 mars 331

213. A la M. Jeanne des Anges, 19 mars 333
214. A la M. Boignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 19 mars 336
215. A la M. Boignon, religieuse de N.-D. à Poitiers, 6 avril. 340
216. A la M. Angélique de Saint-François, à Loudun, 6 avril. 344
217. A la sœur Fr. Angélique d'Ars, ursuline à Loudun, 12 avril 346
218. A la M. Angélique de Saint-François, ursuline à Loudun, avant la Pentecôte 348
219. A la M. J.-Cath. de la Béraudière, religieuse de N.-D., à Poitiers, 19 avril 349
220. A la M. Boignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 25 avril. 350
221. A une religieuse de Notre-Dame (ou à une ursuline de Loudun), 25 avril 352
222. A la M. Jeanne des Anges, 26 avril 353
223. A la M. Jeanne des Anges, fin avril 356
224. A la M. Anne Boignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 6 mai 358
225. A une religieuse de la Visitation, à Pennes, 9 mai 361
226. A la M. Angélique de Saint-François, ursuline à Loudun, 18 mai 362
227. A la M. Boignon, religieuse de N.-D. à Poitiers, 22 mai. 364
228. A la M. Boignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 28 mai. 368
229. A la M. Angélique de Saint-François, ursuline à Loudun, 1er juin 370
230. A la M. Marie de la Passion, carmélite à Saintes, début de juin 373
231. A la M. J.-Cath. de la Béraudière, religieuse de N.-D., à Poitiers, 3 juin 374
232. A la M. Jeanne des Anges, 5 juin 375
233. A la M. Boignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 12 juin. 376
234. A la M. Boignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 18 juin. 381
235. A M. Pouget, prêtre à Tulle, 30 juin 383
236. A M. Pouget, prêtre à Tulle, 6 juillet 385
237. A la M. Boignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 10 juillet 387
238. A la M. Jeanne des Anges, 29 juillet 388
239. A la M. Angélique de Saint-François, ursuline à Loudun, 29 août 391
240. A la M. Elisabeth de la Croix, ursuline à Loudun, 2e août 393
241. A la M. Jeanne de la Conception, carmélite, 14 septembre 394
242. A la M. Angélique de Saint-François, ursuline à Loudun, 4 octobre 396
243. A la M. Jeanne de la Croix, prieure des carmélites à Saintes, 8 octobre 397
244. A la M. Jeanne des Anges, 27 octobre 399
245. A la M. Anne Boignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 3 novembre 403

246. A la M. Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 6 novembre 406
247. A la M. Cl. Agnès Barrin, supérieure du premier monastère de la Visitation de Rennes, 26 novembre..... 409
248. A la M. Jeanne des Anges, 2 décembre..... 411
249. A la M. Jeanne de la Conception, carmélite, 6 décembre.. 413
250. A la M. Anne Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 1659 415
251. A Madame du Houx, à Rennes, 1658-1659..... 418
252. A Madame du Houx, à Rennes, 1659..... 420
253. A la Mère A. Buignon, religieuse de N.-D., à Poitiers, 1658-1659 421

APPENDICE I. — Notes biographiques sur le P. Surin..... 423

APPENDICE II. — La première édition du Catéchisme Spirituel.... 435

APPENDICE III. — La controverse entre le P. Surin et le P. Bastide sur l'attitude à l'égard des grâces mystiques 437

APPENDICE IV. — Les correspondants du P. Surin dont il est question dans ce volume..... 444
Angélique de Saint-François 444
Guillaume Anginot, S. J..... 444
Marquise d'Ars 445
Angélique d'Ars 445
André Baiole, S. J..... 445
Claude-Agnès Barrin 446
Claude Bastide, S. J..... 446
François Berthelot, S. J..... 446
Mademoiselle Bordier 447
Anne Buignon 447
Marie-Thérèse de Cornulier 447
Elisabeth de la Croix 447
Léonard Frizon, S. J..... 448
Monsieur Gilles 448
Madame du Houx 448
Mademoiselle des Humeaux 449
Jeanne de la Beraudière de Rouhet 449
Jeanne de la Conception 449
Jeanne de la Croix 450
Jeanne des Anges 450
Madame de la Chèze 452
Marie de la Passion 452
Marie de la Trinité 452
Monsieur Pouget 452

Françoise Daviau de Relay 453
Marthe de Saujon 453
Thérèse de Jésus 453
Abbé du Tour 453
Guy Lanier, abbé de Vaux 453
Religieuses anonymes 454

Les Frères Douladoure, imprimeurs, rue Saint-Rome, 39, Toulouse. 7442. — (30-5-1928).

45853 B

240.83
Su77
AUTHOR SURIN, JEAN JOSEPH
TITLE Lettres Spirituelles
ed. Michel-Cavallera
Tome II, 1640-59

DATE LOANED | BORROWER'S NAME

NOV 20 | Jean McCurdy

STORAGE - CBPL

CDB

45853